LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 180 | Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 27 **(détail page 24)** | Montréal, samedi 4 août 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Iles-de-la-Madeleine: 1.15$ | **75 CENTS**

LOCATION NOMA L'AutoBall INC.
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

LE DEVOIR CULTUREL

Jean Beaudin cinéaste

Il a réalisé *J.A. Martin photographe* qui a valu, à Monique Mercure, le prix d'interprétation féminine à Cannes. Depuis, Jean Beaudin poursuit sa carrière avec brio. Son dernier film, *Mario*, tourné l'été dernier aux Îles de la Madeleine, a été choisi pour être de la compétition officielle du Festival des films du monde qui s'ouvre le 16 août prochain. Jules Richard l'a rencontré au bureau de production de son prochain film, *Le Matou*, d'après le roman d'Yves Beauchemin. **Page 17**

La gravure sur bois, version américaine

Terre des Hommes est l'hôte, jusqu'au 3 septembre, d'une importante exposition de gravure sur bois intitulée « Gravure sur bois: renaissance et innovation ». Cet événement, qui regroupe 38 oeuvres de 15 artistes, est organisée par le « World Print Council » de San Francisco. Notre collaboratrice, Hedwidge Asselin, retrace l'histoire de la gravure sur bois qui semble avoir le vent dans les voiles, après avoir été éclipsée par d'autres formes d'art plus proches du goût des couleurs et des formes des Américains. **Page 17**

Un oasis théâtral

En plein coeur de l'été, la disette théâtrale n'est pas totale, semble-t-il. En effet, Robert Lévesque est ressorti charmé de la représentation de la pièce de Michel Garneau, *Les Célébrations*, dans une nouvelle mise en scène de Suzanne Garceau. Histoire de prolonger le plaisir, Robert Lévesque s'est également entretenu, par un un bel après-midi, avec les deux comédiens d de la pièce, Marthe Mercure et Jean Archambault. **Page 17**

LE DEVOIR ...A LOISIR

La princesse et le saurien

Le « boom » albertain est terminé, du moins pour le moment. Mais la capitale, Edmonton, rivale de Calgary, n'en continue pas moins de se payer le luxe de quelque 10,000 arpents d'espace vert, d'offrir à ses visiteurs un centre des congrès fort couru et d'exhiber un panorama urbain qui a peu à envier à Toronto ou Montréal. Monique Nuytemans nous présente cette ville qu'à son tour elle appelle la « princesse des Prairies ».

Plus au sud, dans la vallée de la rivière Red Deer, c'est plutôt de dinosaures et autres dragons antédiluviens qu'il s'agit : on y ouvrira l'été prochain, à Drumheller, un tout nouveau musée de paléontologie. **Pages 25 et 26**

Le 4 septembre de Cornélius 1er

De son exil au zoo de San Diego, Cornélius 1er préside aux destinées du Parti rhinocéros. Sans course au leadership, sans sondage, sans majorettes, avec quelques promesses électorales à peine plus farfelues que celles de ses rivaux, Cornélius s'est gagné le coeur (et le vote ?) de Nathalie Petrowski. **Page 25**

LE PLC EN CHUTE LIBRE

■ PC: 45 % ■ PLC: 36 % ■ NPD: 17 % ■ INDÉCIS: 33 %

TORONTO (PC) — Un sondage effectué immédiatement après les débats télévisés des trois chefs de partis fédéraux indique un net renversement dans les intentions de vote des électeurs canadiens.

Quarante-cinq pour cent des électeurs décidés se sont prononcés en faveur des conservateurs, alors que seulement 36 % ont préféré les libéraux, révèle un sondage réalisé par la firme torontoise Thompson and Lightstone pour le compte du réseau de télévision CTV et diffusé hier soir.

Le Nouveau parti démocratique a pour sa part obtenu l'appui de 17 % des personnes ayant fait leur choix, ce qui représente une augmentation de sept points par rapport à un sondage mené par la maison torontoise à la fin juin.

Le sondage, mené auprès de 2,000 personnes pendant la dernière semaine du mois de juillet, indique en outre qu'une partie importante de l'électorat — 33 % — est indécise.

Si l'on tient compte de la proportion des indécis, le PC obtient l'appui de 30 % des électeurs et le PLC, celui de 24 % d'entre eux. Le NPD rallie 11 % des voix.

Dans deux sondages précédents, effectués au début de juillet par le Centre de recherche sur l'opinion publique et Gallup, le Parti libéral a récolté 49 et 48 % des intentions de vote, alors que le Parti conservateur enregistrait dans les deux cas 39 %.

Régionalisés, les résultats du dernier sondage Thompson and Lightstone donnent l'avance au Parti conservateur partout au Canada dans la course électorale, sauf au Québec, où il est derrière le PLC, et dans les provinces de l'Atlantique, où les deux partis sont nez-à-nez avec 44 % des intentions de vote chacun.

Au Québec, les libéraux bénéficient de 47 % de l'appui des électeurs, les conservateurs, de 38 % et les néo-démocrates, de 10 %.

En Ontario, le PC récolte 43 %, contre 36 % pour les libéraux et 20 % pour le NPD.

Dans l'Ouest canadien, l'écart entre libéraux et conservateurs s'approfondit, indique le sondage. Au Manitoba et en Saskatchewan, les conservateurs obtiennent 50 % des voix, les libéraux, 27 % et les néo-démocrates, 24 %. En Alberta, le sondage donne 72 % des votes au PC. Le PLC obtient 29 % et le NPD, 10 %. En Colombie-Britannique, 43 % des personnes interrogées ont appuyé les conservateurs, 29 % les libéraux et 26 %, le NPD.

M. Brian Mulroney

M. John Turner

M. Ed Broadbent

Le sondage montre par ailleurs que 43 % des personnes interviewées ont regardé l'un des débats télévisés entre MM. John Turner, Brian Mulroney et Ed Broadbent.

Le sondage comporte une marge d'erreur de 3 %, 19 fois sur 20.

En campagne dans la ville de Québec le chef conservateur n'a pas tardé à exprimer sa satisfaction devant ces résultats. Pour M. Mulroney, le sondage démontre que les Canadiens ont pu, grâce aux debats télévisés des chefs,

Voir page 8: Sondage

Le message ne passait pas

Davey change la stratégie libérale

BERNARD DESCôTEAUX

OTTAWA - Après les débuts de campagne lents et pénibles qu'il a connus, John Turner a pris cette semaine un virage important en revenant aux méthodes qui ont semblé faire le succès du Parti libéral sous la gouverne de Pierre Elliott Trudeau.

Ainsi Keith Davey, le grand manitou de l'organisation électorale de l'ère Trudeau, a-t-il été invité à reprendre du service. Et comme le faisait son prédécesseur, le chef libéral a décidé que désormais il ignorerait strictement les questions de la presse.

Cette décision des organisateurs libéraux survient à un moment stratégique de la campagne. À quatre semaines du scrutin, on a été forcé de constater qu'en plus des problèmes d'organisation, le message libéral était largement ignoré par la presse. La seule solution semblait dès lors de tenter de mieux encadrer la presse, faisant le pari qu'en cessant de parler aux journalistes, John Turner les obligerait à porter plus d'attention à ses discours électoraux.

Ce n'est probablement pas un hasard que cette décision soit survenue à ce moment. La dégringolade spectaculaire révélée par le sondage CTV était connue des stratèges libéraux qui font leurs propres sondages sur une base quasi quotidienne. Le retour de Keith Davey ne s'explique pas autrement. Et c'est dès le lendemain du retour de celui-ci que M. Turner cessait de vouloir répondre aux questions des journalistes nationaux. Finies les conférences de presse sur le vif (scrums) au cours desquelles quotidiennement on pouvait l'interroger sur n'importe quel sujet ou obtenir des précisions sur une de ses déclarations.

Le changement constituait un virage à 180 degrés. Au cours de sa campagne au leadership et depuis son élection comme chef du Parti libéral, John Turner avait pris le plus grand soin à être disponible à la presse. Pour bien marquer là aussi le changement avec Pierre Trudeau, il en donnait même plus que le client en demandait. La marque de commerce de son gou-

Voir page 8: Davey

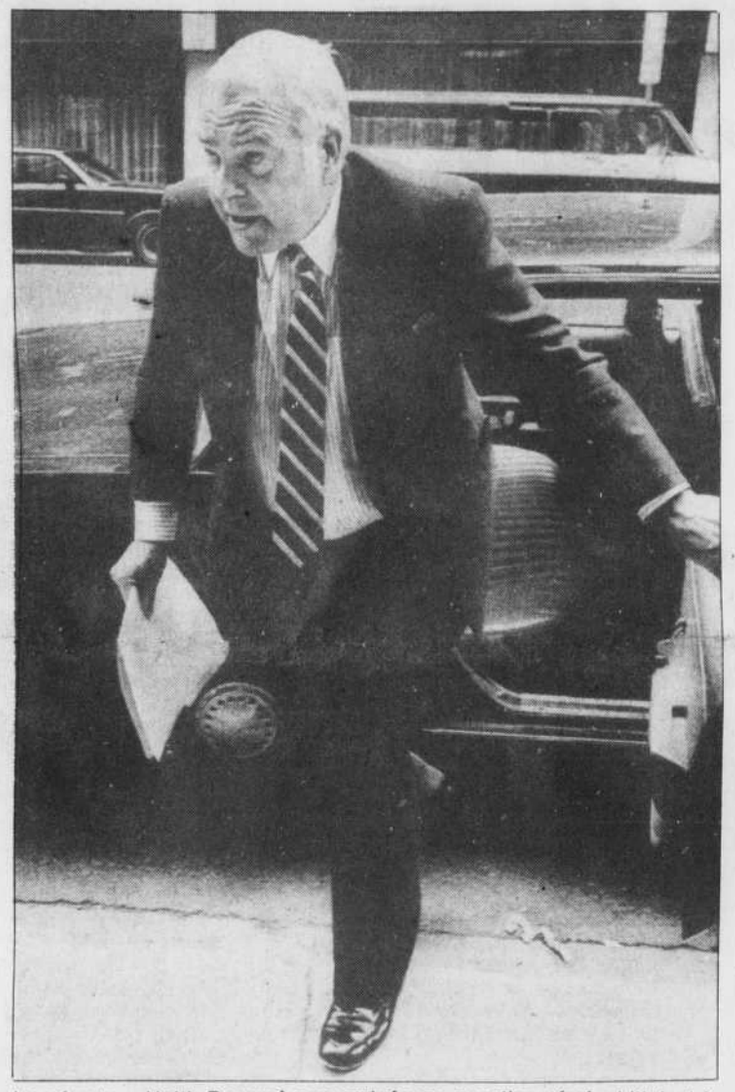

Le sénateur Keith Davey à son arrivée au quartier général libéral à Ottawa mercredi.

LES JEUX

Leblanc 4e en marche

Médailles de bronze en natation

LOS ANGELES (AFP-CP-PC-Reuter) — L'équipe canadienne de natation a connu une autre très belle soirée à la piscine olympique, hier soir. Deux médailles de bronze sont venues s'ajouter à la moisson des nageurs canadiens avec la troisième place de Mike West de Waterloo dans le 100 m dos messieurs, puis celle des ondines canadiennes — Remma Abdo, Anne Ottenbrite, Michelle McPherson, Pamela Rai — dans le relais 4 x 100 m quatre nages. Ces deux médailles portent à 12 le total des médailles remportées par les athlètes canadiens à mi-chemin des Jeux de Los Angeles, un sommet depuis les 15 enlevées aux Jeux d'Amsterdam en 1928.

West, déçu de ses résultats jusqu'à présent, a réalisé un excellent chrono de 56.49 secondes pour terminer derrière le super favori américain Rick Carey (55.79) et son compatriote David Wilson (56.35). Le quatuor ca-

Voir page 8: Lewis

Québec s'opposera à tout programme fédéral de stages de formation dans les entreprises

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC - Mme Pauline Marois, ministre de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, s'oppose à ce que le gouvernement fédéral lance directement ses propres programmes de stages dans les entreprises québécoises, comme pourrait le laisser entendre certaines promesses de M. John Turner, chef du Parti libéral du Canada.

«Le Québec demandera non seulement d'être consulté mais aussi d'être maitre d'oeuvre de tout programme touchant la formation professionnelle sur son territoire. Bien entendu, il demandera aussi, en compensation, que le fédéral lui transfère les montants qu'il entendrait dépenser à cette fin au Québec», a déclaré Mme Marois.

Jeudi, M. Turner annonçait que le gouvernement fédéral, s'il restait premier ministre, mettrait en vigueur dès le 1er octobre prochain un programme d'apprentissage sur les lieux de travail appelé «première chance», avec des salaires de $50 à $65 pour les jeunes qui y participeront. Cela représenterait des dépenses de $1 milliard par année pour Ottawa.

La ministre de la Main d'Oeuvre rappelle que l'intrusion du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle est anticonstitutionnelle. De plus, la création au Québec par Ottawa d'un second programme de stages en entreprise, après celui lancé récemment par le Québec en accord avec le gouvernement fédéral, compliquerait la tâche des entreprises, serait un autre dédoublement coûteux et s'articulerait difficilement avec le système éducatif québécois, ajoute Mme Marois.

Elle enverra aux chefs des quatre principaux partis fédéraux (Parti libéral, Parti conservateur, Nouveau parti démocratique et Parti nationaliste) une lettre accompagnée d'un texte de quinze pages. Ce texte, remis hier matin aux journalistes lors d'une conférence de presse, analyse la volonté fédérale d'intervenir dans le champ de l'éducation et de la formation professionnelle et étaye la position du gouvernement du Québec, notamment sa compétence dans ce secteur.

La ministre de la Main d'oeuvre rappelle que tous les gouvernements du Québec ont

Voir page 8: Québec

Pérès formerait le gouvernement

JÉRUSALEM (AFP) — Fort du ralliement de 60 députés (sur les 120 que compte la Knesseth), le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, était considéré hier à Jérusalem comme l'homme que le président Haim Herzog désignera pour tenter de former un gouvernement d'union nationale.

M. Herzog devrait «se prononcer sur ce point demain ou lundi au plus tard», a-t-on appris de sources proches de la présidence de l'État.

Dans la matinée, le député Ygal Horowitz, de la formation Ometz (un siège), sortant de la résidence du président de l'État où il avait été reçu en consultation, a déclaré publiquement qu'il s'était prononcé en faveur de M. Pérès, dirigeant du parti le plus important (44 sièges contre 41 pour le Likoud).

Seules deux formations religieuses, le Parti national religieux (4 sièges) et le Tami (1 siège) ne se sont pas prononcées pour un candidat et ont donné un «chèque en blanc» au président Herzog pour qu'il choisisse l'homme qui devra tenter de former un gouvernement d'union nationale.

Le premier ministre Yitzhak Shamir n'a pu rallier quant à lui que 55 députés des formations d'extrême-droite et religieuses nationalistes, dont l'encombrant représentant du Kach, formation d'inspiration raciste du rabbin Meir Kahana (un siège).

Après le ralliement de M. Horowitz à M. Pérès, des dirigeants

Voir page 8: Pérès

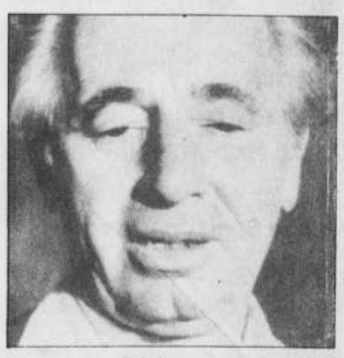

M. Shimon Pérès

Collection PAPIERS COLLÉS

Une nouvelle collection dirigée par François Ricard

Gilles Archambault
LE REGARD OBLIQUE
Rumeurs de la vie littéraire

Jacques Godbout
LE MURMURE MARCHAND
Essais 1976 - 1984

BORÉAL EXPRESS

LA CAMPAGNE FÉDÉRALE

Le français en Ontario

Davis repousse la proposition de Mulroney

TIMMINS, Ontario (PC) — Le premier ministre ontarien William Davis a rejeté vendredi la proposition du chef conservateur Brian Mulroney qui lui a suggéré de suivre l'exemple du Nouveau-Brunswick et de faire de l'Ontario une province officiellement bilingue.

«Ma position n'a pas changé», a déclaré M. Davis dans le cadre d'une entrevue accordée au moment où il se rendait dans le comté ontarien de Timmins-Chapleau afin de prêter main-forte à la campagne conservatrice.

M. Davis a estimé que la politique actuelle du gouvernement ontarien, consistant à élargir progressivement les services disponibles aux francophones de la province, fonctionnait bien.

«Je comprends que M. Mulroney, à titre de leader national du Parti conservateur, ait un point de vue différent sur certaines questions», a affirmé M. Davis. Indiquant qu'il en avait discuté au téléphone avec M. Mulroney, le premier ministre de l'Ontario s'est déclaré convaincu que le désaccord entre les deux chefs conservateurs ne créera aucun problème.

M. Mulroney avait déclaré jeudi à Halifax qu'un gouvernement conservateur à Ottawa ferait «amicalement mais fermement» pression sur M. Davis afin qu'il améliore le sort des Franco-ontariens.

Vendredi dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le chef conservateur a répété qu'il trouvait «anormal que 450,000 Franco-ontariens ne bénéficient pas des mêmes droits que les autres».

Pour la première fois...

Le NPD-Québec a un budget convenable

BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — Pour la première fois de son existence, le NPD-Québec aura un budget convenable pour faire la campagne au Québec: $150,000, dont environ $20,000 iront aux sept circonscriptions de la région de Québec.

C'est 10 fois plus que lors de la dernière campagne, alors que $15,000 avaient été accordés au NPD-Québec, a raconté hier le chef du NPD-Québec, M. John Harney, en présentant à la presse sa brochette de candidats de la région.

Pour la première fois aussi, les candidats sont des personnalités locales qui ont des liens étroits avec la circonscription qu'ils cherchent à représenter et qui ne sont plus parachutées de Montréal, comme ce fut souvent le cas dans le passé, a admis M. Harney.

Il n'a pu présenter le candidat dans Montmorency, celui-ci ayant été obligé de se désister la veille, a dit M. Harney. Sans révéler son nom, il a dit qu'il s'agissait d'un homme bien connu de la circonscription, rodé à la politique, mais travaillant à contrat pour le gouvernement du Québec.

Son patron, le gouvernement du Québec, lui a interdit de se porter candidat aux élections. M. Harney a donné l'assurance que le parti présentera un autre candidat dans cette circonscription d'ici quelques jours.

Le chef du NPD-Canada Ed Broadbent viendra dans la province au moins trois fois au cours de la campagne, et rendra visite à la ville de Québec au moins une fois. Il est possible aussi qu'il visite une circonscription de l'est de la province.

Mercredi dernier, le NPD-Québec avait désigné 64 candidats dans la province et M. Harney a affirmé qu'il pourra annoncer les 11 autres sous peu.

M. Harney croit que la présence active du Parti conservateur et l'arrivée du Parti nationaliste dans les rangs des candidats n'est pas un handicap pour son parti, mais plutôt un avantage.

«Dans le passé, nous faisions face, sans trop d'organisation, à des seuils de succès presque impossibles à renverser. Les libéraux s'accaparaient des majorités énormes. Cette fois-ci, la présence du Parti conservateur va diviser en deux le vote de centre-droite. Ce qui veut dire qu'avec la montée du vote NPD et la baisse du vote libéral, les seuils (des libéraux) seront beaucoup plus faciles à traverser.»

M. Harney entrevoit des victoires de son parti au Québec avec des proportions de votes de 30 à 35 %. Lui-même a déjà siégé comme député avec une proportion de 35.4 %, a-t-il dit.

Les candidats du NPD dans la région de Québec sont, outre M. Harney, dans Lévis:

— dans Québec-Est, pour affronter M. Gérard Duquet, âgé de 75 ans et doyen des députés libéraux fédéraux: M. Michel Leblanc, 49 ans, employé de Bell Canada, qui a avoué ignorer la proportion du vote NPD dans sa circonscription aux dernières élections et qui a affirmé que ça ne le dérangeait pas;

— dans Charlesbourg: M. Etienne Tremblay, enseignant de 54 ans, fera campagne, non pas sur le chômage, mais sur le chômeur, pour tenter d'arracher les 35,000 votes de majorité de l'ex-ministre libéral Pierre Bussières;

— dans Langelier, où Mme Florence Ievers s'apprête à recueillir la succession du libéral Gilles Lamontagne, qui avait été élu en 1980 avec 22,000 voix de majorité: Mme Majella Desmeules, esthéticienne de 35 ans, qui ignore tout des rumeurs d'une scission dans la circonscription entre les libéraux du bas et ceux du haut de la ville;

— dans Louis-Hébert, pour faire fondre la majorité de 27,000 voix du libéral Dennis Dawson: Me Gilles Fiset, avocat de 27 ans, qui ignorait aussi le pourcentage du vote NPD dans sa circonscription aux élections de 1980, fera campagne sur le plein emploi;

— dans Portneuf, où le NPD était arrivé deuxième aux dernières élections, devant le Parti conservateur, M. Jacques Pelchat, ingénieur de 33 ans, s'attaquera à la majorité de 26,000 voix du libéral Rolland Dion.

Le chef tory ne veut plus dévoiler le coût de ses promesses

Turner traite Mulroney d'irresponsable

MICHEL C. AUGER

ORILLIA, Ontario (PC) — Le chef libéral John Turner a attaqué son adversaire Brian Mulroney plus vivement qu'il ne l'avait jamais fait depuis le début de la campagne, hier à Orillia, taxant le chef tory d'irresponsabilité parce qu'il ne veut pas dire combien coûtera chacune de ses promesses électorales.

«M. Mulroney n'est pas franc avec le peuple canadien et ne veut pas dire combien coûteront ses promesses. Cela est irresponsable. Il a les chiffres, mais il ne les montre qu'aux membres de son parti, pas au peuple canadien», a soutenu M. Turner.

C'était l'une des rares fois que le chef libéral attaquait M. Mulroney nommément. Depuis le début de la campagne, il avait préféré parler de «mon adversaire» ou encore de «l'autre gars».

«Le chef de l'opposition distribue les promesses à tous vents, mais il ne veut pas dire combien elles vont coûter. Est-ce que la population du Canada va se laisser berner? Je pense que non, la population canadienne n'est pas dupe", a soutenu M. Turner, aux applaudissements de quelque 400 partisans à Orillia.

Le chef libéral a soutenu qu'il avait été le seul à parler clairement du problème du déficit, qui constitue «une hypothèque sur l'avenir de nos enfants».

«J'ai identifié les problèmes, j'ai mis de l'avant mes priorités et j'en ai indiqué les coûts pour que vous, vos voisins et tous les citoyens du Canada soient capables de porter un jugement», a soutenu M. Turner.

Orillia est le pays natal de l'auteur Stephen Leacock, aussi M. Turner a-t-il ponctué son discours de citations de l'humoriste canadien-anglais en les appliquant au chef conservateur, qui tel «Lord Ronald n'a rien dit, il est parti en courant, a monté sur son cheval et est parti comme un fou dans toutes les directions en même temps».

Cela, a soutenu le premier ministre, s'applique tout à fait au chef conservateur qui «a tout promis à tout le monde, avec des contradictions de toutes sortes».

Après son discours, cependant, M. Turner ne voulait absolument pas rencontrer les journalistes pour parler de son nouveau programme «Première chance» pour la formation des jeunes en milieu de travail. Il a tout simplement référé les journalistes aux articles de leurs collègues qui assistaient à une conférence sur ce sujet à Toronto.

Le leader libéral a, cependant, émis un communiqué sur la candidature de son député Al MacBain qui a été reconnu coupable de harcèlement sexuel contre l'une de ses employées.

M. Turner a noté que la question était portée en appel et qu'il appartenait aux électeurs de Niagara Falls de décider si M. MacBain serait toujours leur député après le 4 septembre.

«Je n'essaierai pas de juger prématurément ce qui est en appel et je suis certain que les électeurs ne le feront pas non plus», a-t-il soutenu.

Plus tôt dans la journée, M. Turner avait planté une affiche du candidat libéral local — le ministre John Roberts — devant sa maison de Toronto, mais il a, encore une fois, refusé de répondre aux questions des journalistes.

Plus tard en matinée, le premier ministre a fait campagne à Orillia, dans un comté où les libéraux n'ont perdu que par 66 voix en 1980.

Il a passé quelques minutes à rencontrer les électeurs sur la rue principale de la ville avant de se rendre à l'hôtel de ville pour y donner son discours.

En après-midi, il est rentré à Ottawa où il passera la fin de semaine avant de reprendre la route lundi pour faire campagne au Québec.

Les provinces et l'argent du fédéral

Mulroney s'engage à revoir la loi C-12

PAULE des RIVIERES

Un gouvernement conservateur reviserait la loi fédérale C-12 qui oblige les provinces à rendre des comptes sur la manière dont elles dépensent les subventions d'Ottawa.

«C'est une dimension de la loi qui me répugne. Nous voulons revoir certains éléments importants de la philosophie de cette loi, incluant ceux-là», a déclaré hier le chef du parti conservateur, M. Brian Mulroney, lors d'une conférence de presse à Chicoutimi.

M. Mulroney a non seulement remis en question le rôle grandissant du fédéral dans un secteur qu'il juge de compétence provinciale, il a ouvert la porte à une revision des accords fiscaux en dénonçant la réduction des crédits (plus de $4 milliards) implicite dans la loi C-12 et qui est cette année de $350 millions, dont $90 millions au Québec.

Se rangeant franchement du côté des provinces, M. Mulroney a dénoncé ces coupures, effectuées « brutalement et sans préavis ».

« Il y a là une contradiction apparente; d'une part le fédéral coupe plus de $350 millions aux provinces et d'autre part, on annonce un programme de création d'emplois pour les jeunes de $1 milliard. Pourtant tout est intimement lié: le recyclage, les nouveaux emplois et l'éducation post-secondaire», a dit M. Mulroney, faisant référence au projet de création d'emplois dévoilé la veille par son rival dans la campagne électorale en cours, le premier ministre John Turner.

Le chef du Parti conservateur a fait campagne dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean hier, fait un saut à Québec et Sainte-Foy, le temps de serrer quelques mains, et est arrivé hier soir à Baie-Comeau dans sa cironscription de Manicouagan où il doit être nommé candidat lundi soir.

M. Mulroney a aussi répété qu'à son avis la situation des 450,000 Franco-Ontariens est « anormale ». Il a refusé cependant de s'engager à obliger l'Ontario à reconnaitre dans la constitution le français comme langue officielle.

Sans renier ses engagements de la veille (faire pression sur l'Ontario), M. Mulroney les a dilués dans des louanges abondantes envers le premier ministre de l'Ontario, M. Bill Davis.

«Il a déjà permis d'extraordinaires progrès et établi le bilinguisme dans à peu près tous les services. Il a aussi à composer avec certaines réalités, dont l'opposition des libéraux de cette province à une extension des droits linguistiques en Ontario. Si j'étais élu, je l'exhorterais fermement mais amicalement à poursuivre son bon travail », a dit M. Mulroney hier.

Dans tous ses discours hier M. Mulroney a promis la fin des « querelles intestines » entre Ottawa et Québec. Devant 600 personnes à Roberval, il a dénoncé les « jobinettes et les subventionnettes » à court terme d'Ottawa.

Dans le secteur de l'éducation, c'était la première fois hier que M. Mulroney répudiait de la sorte le contrôle qu'Ottawa entend demander aux provinces, pour s'assurer que les sommes fédérales versées pour l'enseignement post-secondaire servent bien à cette fin, projet que les provinces ont unanimement dénoncé.

Chez les conservateurs pourtant, seul le conseiller constitutionnel du parti, le sénateur Arthur Tremblay, s'était opposé publiquement au projet de loi ce printemps. Bien plus, c'est le député conservateur Flora MacDonald qui avait proposé l'amendement resserrant les contrôles, en obligeant explicitement les provinces à faire rapport annuellement au parlement.

Par la suite, les conservateurs ont argué qu'un rapport déposé devant les parlement sur les dépenses des provinces dans ce domaine était en fait un moyen détourné d'obtenir de l'information sur le fédéral.

Et hier, M. Mulroney a repris l'argument en disant trouver plus urgent pour l'instant de savoir de quelle manière le gouvernement dépense son argent que de chercher à demander des comptes aux provinces.

«Avant de demander des comptes aux provinces, je veux des comptes du fédéral», a-t-il dit en rappelant que le vérificateur général du Canada, M. Kenneth Dye, avait dû entreprendre des démarches judiciaires en vue d'obtenir des informations sur Petrofina, une société d'État.

M. Mulroney n'a pas dit s'il laisserait les provinces dépenser l'argent qu'Ottawa leur donne pour l'enseignement post-secondaire à d'autres fins que celles prévues (et actuellement toutes les provinces sauf le Quebec sont coupables).

Il a plutôt insisté sur la «nouvelle attitude» avec les provinces et sur le fait qu'en réduisant les subventions, le gouvernement libéral a fait montre «d'une attitude qui est aux antipodes de la philosophie que nous tentons d'instaurer».

M. Mulroney s'est déjà dit favorable à la définition d'objectifs nationaux en éducation mais pense pouvoir y arriver en consultant et négociant.

M. Turner aussi favorisé des critères nationaux dans le secteur de l'éducation, pour améliorer le système d'éducation et assurer une bonne formation dans des disciplines où il y aura des emplois.

Le chef de l'opposition a dit hier qu'il était prêt à «collaborer avec le gouvernement dûment élu de la province de Québec, non pas pour empêcher le progrès mais l'intensifier et créer des emplois». Sa priorité demeure la création d'emplois.

Il espère que le Québec pourra mettre sa signature au bas d'une entente constitutionnelle mais «il ne faut jamais improviser dans la refonte constitutionnelle».

LA CAMPAGNE EN BREF

■ *Mulroney enquêtera*

CHICOUTIMI (PC) — Le leader conservateur Brian Mulroney a déclaré, vendredi, qu'il va faire enquête sur une transaction de l'un de ses adjoints avec la Banque de Montréal. Mais, s'est-il empressé d'ajouter, la conduite de M. Lee Richardson est sûrement au-dessus de tout reproche. M. Richardson, 36 ans, est chef adjoint du personnel de M. Mulroney. Il était auparavant assistant du premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed. En mars 1983, la Banque de Montréal a obtenu contre lui un jugement de $410,296 plus les frais, représentant la valeur d'une série de billets à ordre. Mais en juin dernier, la banque aurait accepté de régler pour $50,000, répartis sur une période de neuf ans.

■ *L'influence de Broadbent*

DAUPHIN, Manitoba (PC) — Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, pense que c'est grâce à lui si ses deux principaux adversaires promettent de revoir le système fiscal. Il a fait cette déclaration vendredi, faisant alors campagne au Manitoba. M. Broadbent s'est en outre engagé à continuer d'exercer son influence après le 4 septembre, soulignant le rôle qu'il pourrait jouer si un gouvernement minoriaire était élu, aux prochaines élections. Plus tôt au cours de la campagne, il avait mentionné l'influence qu'il avait exercée sur les libéraux, en 1972, dans l'établissement de Petro-Canada. M. Broadbent a aussi précisé qu'il favorisait la création d'un vrai ministère sur le multiculturalisme, plutôt qu'un simple ministère d'État, comme c'est le cas actuellement.

■ *Clark à la retraite en 1988*

VANCOUVER (PC) — L'ancien premier ministre Joe Clark a annoncé, vendredi, sa retraite probable de la vie politique... en 1988. «Ce sont peut-être mes quatre dernières années de vie publique», a déclaré M. Clark au cours d'une émission radiophonique. M. Clark, qui a perdu la direction du Parti conservateur aux mains de M. Brian Mulroney, cherche actuellement à se faire réélire comme député de Yellowhead, en Alberta. Confiant de remporter la victoire dans sa circonscription et de voir son parti au pouvoir le 4 septembre, M. Clark s'attend à recevoir un ministère important, qui lui «permettra de mettre en pratique ce que j'ai appris». Après cela, cependant, rien de précis n'a été fixé. «Je n'ai pas décidé ce que je vais faire à l'élection de 1988, a-t-il dit. J'aurai 49 ans. J'aurai encore la chance de faire autre chose».

Le tabagisme menace votre santé

ÉDUCATION DES ADULTES
AUTOMNE 84
SOIR JOUR CHEZ VOUS

Pour le recyclage, le perfectionnement, la curiosité, le plaisir...

DES COURS DES SERVICES

- Administration
- Informatique
- Secrétariat
- Sciences
- Sciences humaines
- Lettres
- ANGLAIS langue seconde (test de classement) plusieurs niveaux
- ESPAGNOL débutant
- Aide pédagogique
- Session de techniques d'apprentissage
- Bibliothèque
- Stationnement
- Librairie coopérative
- Cafétéria
- Programme de retour aux études pour les femmes
- Cours par correspondance
- Formation sur mesure
- Horaire de jour et de soir

je m'inscris!

Téléphoner pour prendre rendez-vous avant le 15 août 1984.
PROSPECTUS DISPONIBLE

CEGEP DE ROSEMONT
ÉDUCATION DES ADULTES
6400, 16ème avenue
Montréal, Québec
376-6310

Droit d'admission: $15
Frais d'inscription:
• $30 premier cours
• $15 cours additionnel
Maximum: $60
Pièces requises: Bulletin, certificat de naissance.
Les étrangers: visa d'immigrant

Une femme pour le PC dans Rosemont

MONTREAL (PC) — C'est une femme de carrière, Mme. Suzanne Blais-Grenier, qui défendra les couleurs du Parti progressiste-conservateur dans la circonscription de Rosemont.

En la présentant à la presse hier, le parti a insisté sur le fait que Mme Blais-Grenier s'est toujours préoccupée du sort de la jeunesse, des personnes âgées et des minorités.

Elle a notamment été professeur à l'université Laval, secrétaire de la Commission d'assurance-chômage et directrice de la Commission canadienne des droits de la personne.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

guérin l'éditeur qui édite
Éveil à l'esprit scientifique chez les petits
Auteure: Pauline Samson Hindson
ISBN: 2-7601-1125-3
62 p. 2.25$
En vente dans toutes les librairies

guérin aditeur limitée 4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tél.: (514)842-3481

Les 36 expériences scientifiques décrites dans ce livre sont faciles et ne nécessitent aucun matériel scientifique spécial. Les directives sont données pour que chaque étape de l'expérience soit facile et puisse être faite par l'enfant lui-même. Le matériel utilisé peut être trouvé dans votre propre maison. Pour chacune des expériences, vous trouverez une description du matériel requis, les étapes du déroulement de l'expérience, ainsi qu'une explication du phénomène étudié. Une illustration aidera à matérialiser l'expérience.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:
☐ 32$ (13 semaines) ☐ 62$ (26 semaines) ☐ 120$ (52 semaines)
(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
_____ Ville _____
Code postal _____ Tél.: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:
LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

LA CAMPAGNE FEDERALE

Le centre culturel et sportif de Saint-Gabriel de Brandon

Deux autres membres de la famille Yanakis s'en sont mêlés

ANDRÉ BOUTHILLIER

Le député libéral de la circonscription de Berthier-Maskinongé-Lanaudière, M. Antonio Yanakis, a impliqué deux autres membres de sa famille et une responsable de l'organisation de sa campagne électorale dans le dossier du centre culturel et sportif de Saint-Gabriel de Brandon.:

• Larry Yanakis, un neveu d'Antonio Yanakis, a été approché par son oncle pour occuper le poste de gérant de l'aréna. Le député de Berthier a voulu ainsi contrer la nomination d'un des trois candidats retenus — en janvier dernier — par le conseil d'administration de la corporation sans but lucratif chargée de gérer le centre. Selon les informations obtenues par LE DEVOIR, cette « préférence » a été l'une des raisons de la démission de la secrétaire de la corporation, Mme Louise Linteau-Pichette

Dans sa lettre de démission, du 10 juillet dernier, l'ancienne secrétaire du député Yanakis aurait écrit qu'elle n'admettait pas « que l'on veuille imposer un gérant (au conseil d'administration) surtout s'il s'agit d'un membre de la famille Yanakis ». Mme Linteau-Pichette a démissionné en même temps que deux autres membres du conseil, MM. André et Arry Desrochers;

• Michel Yanakis, un autre neveu d'Antonio Yanakis, est l'un des principaux responsables de la location de la patinoire. Michel Yanakis ne reçoit aucun salaire pour ce travail. Déjà publiée dans l'hebdomadaire « L'Echo de Louiseville/Berthier », cette information a été implicitement confirmée au DEVOIR par le député Yanakis: « Grâce au bénévolat de ma famille, a-t-il dit cette semaine, nous avons pu déjà louer 200,000 heures de glace... »;

• « président honoraire » de la corporation, M. Antonio Yanakis a nommé l'une de ses principales organisatrices électorales, Mme Lucie Lafontaine, au poste de directrice de cet organisme. Mme Lafontaine occupe toujours ce poste.

Contrairement à Paul et Pierre Yanakis, Larry et Michel Yanakis n'ont aucun lien direct avec la politique. Ils n'ont ni financé la caisse électorale du Parti libéral du Canada ni participé aux campagnes électorales de M. Antonio Yanakis, élu pour la première fois en 1965. Il augmente tout simplement la présence de la famille Yanakis dans ce dossier controversé, dont les premiers éléments ont été révélés hier.

Après des recherches, LE DEVOIR a en effet pu démontrer que des «amis libéraux » avaient profité des faveurs du député Yanakis lors de la distribution des contrats provenant d'une subvention de $4.5 millions pour la construction d'un centre culturel et sportif à Saint-Gabriel de Brandon. M. Yanakis a obtenu cette somme du fonds compensatoire de $200 millions versé par Ottawa pour l'abandon en 1978 de l'usine d'eau lourde de Laprade. Au total, les entreprises qui ont reçu des contrats pour la construction du centre ont contribué pour $10,624.06 entre 1981 et 1983 à la caisse du PLC.

D'autre part, le député Yanakis a nommé son frère Pierre et son fils Paul à la direction de la corporation sans but lucratif qu'il a lui-même créée pour gérer ce centre (une erreur s'est cependant glissée dans le texte d'hier: Paul Yanakis a remplacé Gérard Piette au poste de président du conseil, et non l'inverse). Face à des critiques, Paul Yanakis a depuis laissé sa place à M. Bruno Myre. Mais il est revenu au conseil en juin dernier.

Par ailleurs, depuis la création de la corporation et la construction de l'ensemble récréatif, M. Antonio Yanakis est intervenu personnellement pour modifier des règlements et des projets municipaux. Des articles publiés dans le journal local, en juin et juillet, le démontrent:

• le député de Berthier « a exigé » et obtenu que la ville de Saint-Gabriel déménage son kiosque touristique installé sur le terrain du centre récréatif;

• durant la semaine du 25 juillet, il « a exigé » que la municipalité remette à double sens une rue adjacente au terrain sur lequel est construit le centre. « Pour quelques places de stationnement, on n'a pas à détourner la circulation et à empêcher la population de voir un si beau complexe », a-t-il déclaré au journal;

• il a également «suggéré » que la ville de Saint-Gabriel démolisse un ancien cinéma qui cache le centre récréatif;

• il a tancé les dirigeants de la Caisse Populaire locale qui ont refusé de souscrire à la corporation du centre récréatif pour l'achat d'une machine à glace « Zamboni ». Ceux-ci ont plutôt préféré défrayer le coût d'une gondole fabriquée pour offrir des croisières sur le lac Maskinongé.

Le député libéral s'est demandé si « les autorités municipales, ou certaines personnes influentes ne boudaient tout simplement le progrès parce que c'était de l'argent du fédéral... »

Parlant des dirigeants de la Caisse Populaire, il a déclaré: « Je ne peux que présumer que l'attitude des (dirigeants) de la Caisse représent un esprit politique qui arrive à un bien mauvais moment, soit alors que le gouvernement fédéral, par mon entremise, a accepté de verser $5 millions pour procurer des installations sportives à toute une population qui devrait s'attendre à beaucoup plus du conseil d'administration de la corporation... »

De Cotret réclame une enquête...

MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

SOREL (PC) — Le candidat conservateur dans Berthier-Maskinongé-Lanaudière, M. Robert de Cotret, réclame une enquête du Vérificateur général sur les allégations de favoritisme politique dont fait l'objet son adversaire libéral, M. Antonio Yanakis.

De plus, il exige la publication des lettres de démission des trois membres du conseil d'administration du centre récréatif de Saint-Gabriel de Brandon, qui ont abandonné leurs fonctions le 10 juillet dernier.

Dans sa livraison d'hier, LE DEVOIR affirme entre autres que le député Yanakis « aurait nommé des membres de sa famille à des postes stratégiques au sein de la corporation sans but lucratif chargée d'exploiter ce centre ».

Interrogé sur ces allégations, M. de Cotret a déclaré: « On peut supposer, à la lecture de l'article, que des fonds ont été dépensés à des fins partisanes. A ce moment-là, les lettres devraient être publiées et le Vérificateur devrait être mandaté et regarder le dossier pour s'assurer que les fonds des contribuables de Berthier ont été bien administrés... à bon escient et non pour des activités de patronage »'.

Le candidat conservateur juge que, « pour le moment », il n'y a pas matière à s'adresser aux tribunaux: « Je n'ose pas invoquer le judiciaire, il n'y a aucune raison de penser qu'il y a eu quelque chose là-dedans pour le moment, mais il y a beaucoup de réponses à donner suite à la publication de l'article ».

Pour faire la lumière sur toute cette affaire et démontrer qu'il n'y a pas « anguille sous roche », M. de Cotret pense que M. Yanakis devrait publier les lettres de démission d'ici le 4 septembre, date de l'élection « puisque c'est une corporation qui gère les fonds publics et que le public a le droit de savoir les raisons de leur démission ».

Il faut savoir, dit-il, si les fonds publics ont été bien dépensés ou s'ils l'ont été pour « des fins politiques ». La parution des lettres devrait probablement permettre de dissiper toute équivoque, croit-il.

Il juge ses demandes « légitimes et bien fondées », ajoutant qu'il n'était pas surpris de tels gestes de la part de députés libéraux, prenant à témoin les nominations partisanes du premier ministre Trudeau avant son départ de la direction du pays.

Par ailleurs, au bureau de comté du député Yanakis, on affirmait ne pas être au courant de la nouvelle du DEVOIR, a indiqué M. Gérard Thibodeau, qui s'est présenté comme l'organisateur en chef du député libéral.

A la permanence du Parti libéral du Canada, on n'avait aucun commentaire à faire sur cette affaire. Seul l'organisateur libéral au Québec, M. André est habilité à commenter ce genre d'information et il se trouvait en réunion, a-t-on fait savoir.

Avant les élections de 1979 comme avant celles de 1984

Trudeau et son ami Mackasey étaient au centre d'une controverse

PIERRE O'NEILL

La controverse sur les nominations partisanes de M. Trudeau, centrée sur le cas particulier de son ami, Bryce Mackasey, est la réplique fidèle du vif débat que le patronage politique avait soulevé durant la période pré-électorale 1977-1979.

Dans *Grits, an Intimate Portrait of The Liberal Party*, l'auteur, Christina McCall-Newman, nous rappelle que le premier ministre Trudeau, sous les conseils de son organisateur en chef, le sénateur Keith Davie, avait procédé à une série de nominations et soulevé un tollé de protestations, de l'opposition parlementaire et dans le milieu de la presse écrite. À l'époque, comme aujourd'hui, la nomination de M. Bryce Mackasey fut la plus vigoureusement critiquée.

À la fin de 1978 et au début de 1979, les tractations relatives aux nominations partisanes ont atteint une intensité jusque-là inégalée. Les libéraux avaient même réussi à débaucher deux députés conservateurs, Jacques Lavoie et Jack Horner, que l'on avait convaincus de changer d'allégeance. Plusieurs anciens ministres libéraux abandonnèrent alors leur siège pour être nommés au Sénat ou à des fonctions importantes sur des organismes gouvernementaux et des sociétés de la couronne.

Les conservateurs et la presse s'en donnèrent à coeur joie pour critiquer cette avalanche de nominations partisanes, et notamment celle de M. Bryce Mackasey, au poste de président d'Air Canada, qui souleva même la colère de plusieurs libéraux qui convoitaient ce poste depuis de longues années.

M. Mackasey, que Brian Mulroney a déjà qualifié de « grand parleur », s'était fait élire député de Verdun en 1962. Il a été l'un des plus ardents supporteurs de Pierre Trudeau, au congrès de leadership de 1968. Il fut récompensé une première fois, accédant au cabinet et a joui d'une grande popularité à titre de ministre du Travail. Mais après les élections de 1972, il fut sévèrement critiqué pour les modifications impopulaires qu'il a apportées à la loi de l'assurance-chômage.

À compter de ce moment, il est allé de déboire en déboire. Ministre des Postes, puis de la Consommation, on lui reprocha de s'être acquitté de ses fonctions de façon nonchalante.

En 1976, devenu la cible de certains collègues du cabinet et du caucus, il claqua la porte du gouvernement et parvint à se faire élire à l'Assemblée nationale du Québec. Il y siégea tout juste assez longtemps pour constater qu'il n'y était pas plus heureux qu'à Ottawa. Il tenta de réintégrer la Chambre des communes en octobre 1978, à l'occasion d'une élection partielle dans Ottawa-Centre. Il fut défait par l'économiste Robert de Cotret, celui-là même qui est aujourd'hui candidat conservateur dans le comté de Berthier.

Mais l'amitié et la fidélité que Bryce Mackasey avait toujours vouées à Pierre Trudeau lui fut à nouveau d'un grand secours. Il fut nommé président d'Air Canada et il s'ensuivit un tollé de protestations. C'est nul autre que le sénateur Keith Davey qui fut blâmé de lui avoir octroyé un poste pour lequel, disait-on, Bryce Mackasey n'avait pas de compétence.

La première réunion du conseil d'administration d'Air Canada fut marquée d'un incident qui a fait que les protecteurs de M. Mackasey ont commencé à regretter d'avoir été aussi reconnaissants. Et qui a eu un échos dévastateur dans le public. À cette première participation à la tête d'un groupe d'administrateurs illustres, M. Mackasey commis une gaffe majeure à l'endroit de Mme Lorna Marsden, sociologue de l'université de Toronto, doctorat de Princeton et stratège politique qui comptait parmi les plus brillants espoirs du Parti libéral. Quelle ne fut pas l'humiliation de Mme Marsden d'entendre le jovial Bryce Mackasey l'interpeller grossièrement devant tous les autres membres du conseil d'administration:« Ah, chère Lorna, quelles vaillantes batailles sous avons livrées coude à coude ». Or, Mme Marsden n'avait de sa vie rencontré M. Mackasey.

Ces références à l'histoire politique canadienne permettent de comprendre, en partie, le flot de réactions suscitées par la nomination de M. Mackasey au poste d'ambassadeur au Portugal. Et comme le soulignait l'autre jour M. Jean Chrétien, ce fut un « mauvais timing », à un moment où M. Mackasey venait à peine subir son procès et agissait encore comme témoin dans le procès de l'un de ses amis.

«Ça va changer» clament les conservateurs

« Avec Mulroney, CA VA CHANGER », dit le slogan électoral du Parti conservateur.

Partout, c'est le message que les Québécois se feront marteler sans relâche, à compter de lundi et jusqu'à la fin de la campagne.

Axé sur la personnalité du leader et sur la notion de changement, le plan de la campagne de publicité des conservateurs du Québec sera dévoilé demain dimanche, à Sept-Îles.

Les messages publicitaires du Parti conservateur ont été épurés de toute allusion jugée outrancièrement offensante à l'endroit des libéraux et de leur chef. « Nous avons parié sur l'intelligence de l'électeur et avons voulu que cette campagne de publicité soit dénuée d'agressivité », confiait hier au DEVOIR un stratège du parti.

Le *Ça va changer* des conservateurs rappelle le slogan *C'est le temps que ça change*, qui coiffait la campagne de publicité des libéraux de Jean Lesage en 1960. Depuis le début de la campagne électorale, les deux chefs, MM. Turner et Mulroney ne cessent d'insister sur l'idée de changement, mais seuls les publicistes conservateurs l'ont formulée dans le slogan de campagne.

Cette semaine, les ministres André Ouellet et Jean Chrétien, avaient dévoilé le plan de campagne publicitaire de leur parti. *Passons VITE à l'action*, clame le slogan du Parti libéral, dans une publicité agressive, présentée sur le ton super-convaincant et accompagnée d'une trame sonore de « break dancing ». Sans savoir que les sondages d'aujourd'hui prédiraient leur défaite, les stratèges publicitaires du Parti libéral ont également conçu un deuxième slogan:« Les Québécois savent ce qu'ils veulent ».

La thématique publicitaire est sensiblement la même chez les conservateurs que dans le plan de campagne des libéraux. Dans les deux cas, c'est l'économie est le thème central. Les conservateurs insistent davantage sur la question constitutionnelle, mettant en relief leur détermination d'inaugurer une nouvelle ère de collaboration dans les relations fédérales-provinciales et leur disposition à négocier avec le gouvernement légitimement élu du Québec. Les deux partis consacrent également une part importante de leur publicité à la sécurité sociale des Québécois.

Éducation permanente

Comment lire l'anglais

Avez-vous de la difficulté à bien comprendre et assimiler les textes nombreux et complexes que vous devez lire en anglais?

Le département des langues a créé, à l'intention des non-anglophones, un cours visant à développer leur compétence en lecture, en vue de leur permettre de réussir dans leurs études ou dans l'exercice de leur profession.

Durée:
du 10 septembre au 28 novembre 1984
les lundis et mercredis, de 18h à 20h
(45 heures)

Frais de scolarité: 150 $

Conditions préalables:
Posséder des connaissances en anglais, niveau intermédiaire. Tests de classement le 9, 14 ou 20 août à 19h. Les candidats au test doivent s'incrire en personne avant ces dates du lundi au jeudi, de 9h à 18h30.

Frais de test:
5 $ (pas de chèques, s.v.p.)

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au: Centre d'éducation permanente, Université McGill, Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214, télephone: 392-8301. Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, Qué., H3A 1Y1.

McGill Centre for Continuing Education

What better place to better yourself.

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation
Section d'administration scolaire

Certificat en administration scolaire
(30 crédits)

Il s'adresse
aux parents et enseignants
aux administrateurs scolaires
et commissaires d'école
au personnel d'organismes d'éducation

Il assure
une initiation à l'administration de l'éducation
une consolidation des acquis
en administration scolaire
des habiletés à l'administration de l'éducation
les outils nécessaires à l'évaluation
de la pratique administrative

Quelques sujets traités à l'intérieur du programme
prise de décision en milieu scolaire
éléments de comptabilité et gestion budgétaire
gestion pédagogique et informatisée
techniques d'organisation
politique et administration en éducation

Particularités
Inscription à temps plein ou à temps partiel
Étudiants réguliers et étudiants libres
Cours du jour, du soir, de fins de semaine
Horaires flexibles

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec:
Le Bureau d'information
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
Case postale 6203, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3T3
Tél.: 343-7622 ou 343-6659

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

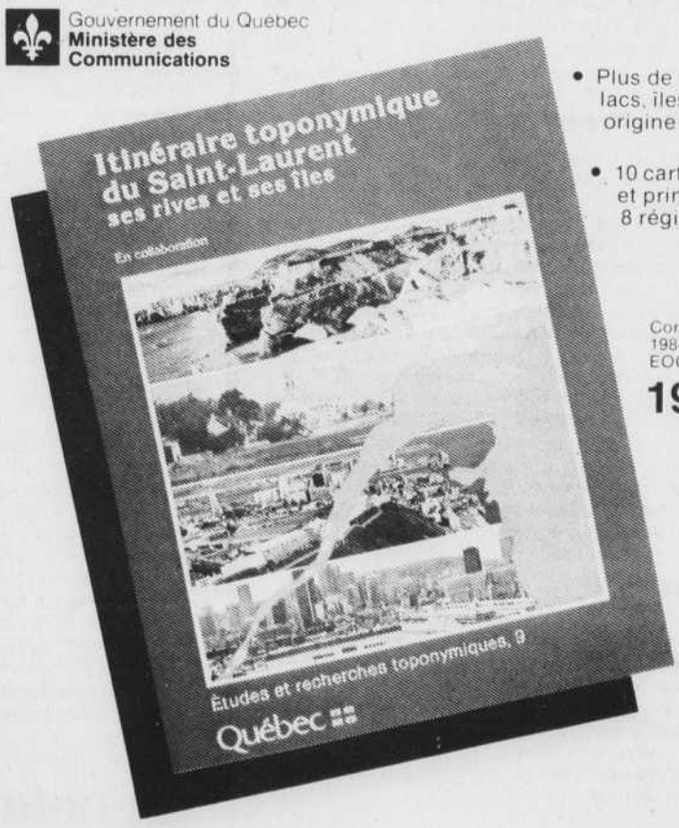

- Plus de 1500 noms de rivières, lacs, îles, chemins, etc., leur origine et leur signification
- 10 cartes couleurs des routes et principales entités des 8 régions visitées

Commission de toponymie
1984, 451 pages
EOQ 21275-3
19,95 $

Également offerts:
Autour des îles du Saint-Laurent
EOQ 21309-0
4,95 $

Le Saint-Laurent
EOQ 21270-4
50 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél.: 873-6101

ÉGALEMENT OFFERT DANS LA PLUPART DES LIBRAIRIES

8933

Québec

Le compte à rebours est commencé

La visite de Jean-Paul II au Québec coûterait $17.5 millions

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC - La visite du pape pendant trois jours au Québec pourrait coûter $17.5 millions en dépenses d'organisation, d'équipements et de transport, en frais occasionnés par la présence de 2,000 journalistes, en sécurité pour les millions de Québécois qui viendront voir le pape ou assister à la messe et surtout en heures supplémentaires de tous les corps policiers.

Les diocèses seront sans doute obligés, d'une manière ou d'une autre, de solliciter une troisième fois la générosité des fidèles. C'est du moins ce à quoi l'on s'attend dans le diocèse de Québec.

LE DEVOIR parvient au montant de $17.5 millions en totalisant les sommes suivantes: $8 millions pour le gouvernement provincial, $4.5 millions pour le gouvernement fédéral, environ $4 millions pour les trois diocèses qui reçoivent le pape au Québec, enfin $1 million à la charge des municipalités et d'entreprises volontaires.

N'eut-été le travail de milliers de bénévoles et les dons de matériaux par des compagnies commanditaires, ce coût aurait été encore plus élevé. Ainsi le diocèse de Québec estime que ses dépenses auraient pu totaliser $3 à $4 millions s'il avait du payer tous les coûts réels, alors que son budget n'est que de $1.5 million.

Le chiffre de $17.5 millions semble plausible. En effet, pour le Canada entier, un porte-parole de la Conférence canadienne des évêques catholiques avait lancé il y a un mois l'estimation de $50 millions, alors que cette estimation n'était que de $15 millions en novembre 1983. Le pape passe trois de ses douze jours au Québec, soit le quart de son temps. Le Québec serait cependant obligé de dépenser plus du quart des $50 millions (soit $17.5 au lieu de $12.5 millions) à cause de la concentration des foules prévues dans la province, où résident la majorité des catholiques canadiens.

Le gouvernement du Québec assumera des dépenses d'environ $8 millions, a précisé le Commissaire du Québec à la visite du pape, M. Jacques Vallée. Cela comprend $5 millions pour la sécurité. Non pas que le pape nécessite une telle protection mais les milliers de policiers de la Sûreté du Québec mobilisés pour la protection des foules les 9, 10 et 11 septembre obligeront leurs confrères à effectuer eux-aussi des heures supplémentaires à leurs postes habituels.

Le commissariat lui-même a requis $3 millions, pour défrayer notamment les études techniques nécessitées par un événement de cette importance, l'organisation d'un fichier de bénévoles et les deux bureaux de Québec et Montréal.

Pour le gouvernement fédéral, les dépenses au Québec atteindront au moins $4.5 millions, soit le quart des $17.8 millions assignés à la sécurité, au transport et aux média pour tout le Canada. Ottawa avait d'abord prévu un budget de $15.8 millions, mais a du ajouter $2 millions.

Il est plus difficile d'évaluer définitivement les coûts qui resteront à la charge des diocèses. À Québec, on fait tout pour limiter l'addition à $1.5 millions. À Trois-Rivières, le budget est de $450,000 à $500,000. À Montréal, le responsable de l'organisation, Mgr Jean-Claude Turcotte, se refuse à livrer toute estimation de coûts et à révéler ses prévisions budgétaires. À partir des chiffres recueillis à Québec et à Trois-Rivières, LE DEVOIR les a évalués à $2 millions.

Si ce chiffre devait être inférieur, ce serait sans doute que la charge reposant sur les municipalités et les entreprises volontaires dépasserait $1 million, chiffre sans doute conservateur.

Deux quêtes ont été organisées, l'une en juin 1983, l'autre en juin 1984. La première a rapporté $2.3 millions, la seconde visait $4 millions. Le résultat de la collecte n'est pas encore connu et ne le sera pas avant septembre. Dans le diocèse de Québec, on pensait atteindre l'objectif de $400,000. Des dons ont aussi été recueillis, venant notamment des communautés religieuses.

Selon le directeur général du Centre d'organisation de la visite du pape à Québec, l'abbé Pierre Morrissette, la majeure partie des ressources financières des diocèses vient des quêtes et des dons, et non pas des commandites ou de revenus commerciaux. Selon lui, l'organisation essaie actuellement de trouver la façon de faire une troisième collecte, les revenus des deux premières s'avérant insuffisants pour couvrir toutes les dépenses qui demeurent à la charge des diocèses, malgré l'importance du bénévolat et des dons en nature.

À 35 jours de l'arrivée du pape, la Conférence canadienne se refuse à chiffrer le coût total de la visite: «Nous espérons connaitre le montant des coûts à Noël 1984», dit M. Guy Charpentier, porte-parole de la conférence à Ottawa. L'organisation canadienne n'a un budget que de $2.8 millions. Les frais sont partagés entre les 16 diocèses visités, certains gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral, des entreprises et des personnes bénévoles.

Au Canada, ce sera vraiment le show de l'été... On attend jusqu'à 7,000 journalistes, techniciens et photographes tout au long de l'itinéraire du Pape au Canada, au 9 au 20 septembre. Sur les 4,716 journalistes ou techniciens déjà accrédités, on en compte 747 du Québec, 1,250 de l'Ontario et 1,186 des huit autres provinces. 500 Américains et 100 Européens environ se sont eux-aussi inscrits.

Les média seront présents en nombre à l'arrivée du pape à Québec: 1,200 personnes se sont déjà inscrites mais on compte sur 2,000 personnes. Toronto sera aussi très couru (1,490 inscriptions) et Vancouver: dans ces deux villes, on attend de nombreux média et catholiques américains. À Montréal, 15,000 Américains sont inscrits pour la messe.

Quant aux foules au Québec, les défilés du pape en «papemobile», à Québec, Trois-Rivières et Montréal, attireront des millions de personnes massées sur une trentaine de kilomètres. Les messes papales dans ces trois villes sont prévues pour respectivement 300,000, 90,000 et plus de 400,000 personnes. Les inscriptions ne sont pas terminées mais il semble que les sites seront bondés, surtout par beau temps.

Par ailleurs, la vente d'objets souvenirs mobilise beaucoup d'espaces dans divers magasins et tabagies. Très peu sont cependant homologués officiellement et donc très peu paient des royautés à la Conférence canadienne. Aussi les diocèses québécois n'attendent rien comme revenus de cette vente de souvenirs.

À Québec, on a limité au maximum les kiosques: à l'Université Laval où se déroule la messe, on louera des sièges, on vendra le livret de la messe, on vendra de la nourriture et des rafraichissements et peut-être le badge de la visite papale. Mais les vendeurs du Temple ont été écartés...

La marche pour la vie

Steve Fonyo est à Montréal

Un très grand nombre de personnes, venus à pieds et à bicyclette, ont accueilli Steve Fonyo arrivé hier à Montréal, complétant les premiers 2,500 kilomètres de sa traversée du Canada à pied afin d'amasser des fonds pour la recherche sur le cancer.

« Je serai chez-moi pour Noël », a lancé le coureur unijambiste de Vernon, en Colombie Britannique, pendant qu'il s'affairait à signer des autographes et à parler avec les journalistes. Steve venait d'emprunter les rues Notre-Dame et Broadway, jusqu'à Sherbrooke, après avoir traversé le pont Legardeur, séparant Montréal et les villes du nord du St-Laurent.

Atteint du cancer, l'étudiant de 19 ans a été amputé d'une jambe il y a 6 mois. Par « sa marche pour la vie », il répète le défi qu'avait tenté Terry Fox, il y a quelques années.

« Quand Steve m'a annoncé qu'il voulait traverser le Canada à pieds, je ne l'ai pas approuvé », a dit le père du jeune coureur. « Je lui ai répondu: écoute, il y a un jeune garçon qui vient de mourir pour cette cause... »

Steve Fonyo a entrepris sa marche de 7,175 kilomètres, le 30 mars dernier. Il a, à ce jour, amassé $260 000, pour la Société canadienne du Cancer. Il compte atteindre $25 millions. Steve prévoit être à Toronto vers le 10 août et à Ottawa le 12. Il dit avoir ralenti sa course après avoir échangé sa prothèse pour une autre, qui est plus lourde. « C'est comme des chaussures », a-t-il dit. « Il ne faut pas toujours user la même paire. »

Fonyo commence toujours ses journées à 5 h30 le matin. Un bol de céréales et puis, la route. Il se dit pleinement satisfait des rencontres qu'il a pu faire. Les dons reçus se situent entre 25 cents et $100. « L'appui des gens croît à mesure que la course progresse », a-t-il dit. Des personnes venues l'accueillir à Montréal hier, plusieurs avaient pris congé de leur travail pour lui manifester leur appui.

Originaire de Montréal, Steve y passera la fin de semaine. Il reprendra la route lundi, après avoir rencontré le maire Drapeau en matinée. Samedi soir, il ouvrira le match de football des Concordes. « J'y donnerai le botté de départ avec ma bonne jambe », a-t-il confié.

EN BREF...

■ Assainissement de la Mille-Îles

(PC) — Les maires de quatre municipalités du nord de Montréal ont signé hier avec le ministre québécois de l'Environnement, Adrien Ouellette, un protocole d'entente pour l'assainissement du bassin de la rivière des Mille-Iles. Les municipalités de Blainville, Sainte-Thérèse, Rosemère et Lorraine partageront des subventions de $35.5 millions étalées sur trois ans. Les différents travaux pour l'assainissement de la rivière des Mille-Iles nécessiteront l'embauche de 600 personnes en trois ans.

■ Ministre des Pêches en faute

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le service de surveillance de la pêche sportive à Terre-Neuve a confirmé vendredi que le ministre des Pêches de la province, M. James Morgan, devra se présenter en cour le 14 août. En juin, deux gardes-pêches ont en effet surpris le ministre alors qu'il tenait une ligne avec une cuillère à son extrémité, sur la Long Harbour River, dans le sud de l'île, à un endroit réputé pour la pêche au saumon. Or, à Terre-Neuve, la loi interdit de pêcher le saumon autrement qu'au lancer à la mouche; elle condamne même la possession d'agrès non permis sur les rivières à saumon. Le ministre qui voit justement à la protection de la faune aquatique des cours d'eau intérieurs avait récemment exprimé son plein appui aux efforts fédéraux en vue d'éliminer les braconniers. M. Morgan a déjà répliqué, en maintenant qu'il s'agissait de harcèlement à son égard ainsi que d'un geste à odeur politique, vu qu'un des gardes-pêche est le fils d'un ancien député libéral provincial. M. Morgan aurait indiqué que, le jour fatidique, il était équipé autant pour la pêche à la truite qu'à celle au saumon.

■ Vote de grève à IKÉA

QUÉBEC (PC) — C'est dans une proportion de 77 %soit 27 membres sur les 35 présents, que les employés d'Ikéa, à Place Lebourgneuf, à Québec, ont voté en faveur de la grève. Les membres du syndicat des travailleurs et des travailleuses d'Ikéa ont pris cette décision en scrutin secret après que la partie patronale eut congédié 19 employés jeudi matin pour avoir arboré au travail un macaron de la CSN. Le syndicat, qui compte près d'une cinquantaine de membres, a obtenu son accréditation le 11 janvier dernier et négocie sa première convention collective. Le droit de grève est acquis depuis le 26 juillet. Dix-neuf membres présents à l'assemblée ont admis avoir été congédiés après qu'ils eurent arboré le macaron de la CSN en dépit d'une lettre patronale leur interdisant de porter ce macaron au travail. Le conseiller syndical, M. Maurice Boucher, a indiqué que des plaintes seraient portées car la loi interdit le congédiement pour activités syndicales.

■ Les Américains aiment le champagne

PARIS (AP) — Les Américains ont importé 4,731,000 bouteilles de champagne au cours des six premiers mois de l'année 1984, soit une hausse de 52 % par rapport à leurs importations du premier semestre 1983. D'après les statistiques publiées vendredi par l'Association des producteurs de champagne, les États-Unis sont en passe de ravir à la Grande-Bretagne le titre de premier importateur. Les professionnels du champagne attribuent cette hausse à la reprise économique américaine, au cours élevé du dollar, mais aussi au déroulement des Jeux olympiques à Los Angeles. Dans le même temps, les importations britanniques n'ont augmenté que de 1.2 %, pour atteindre 4,740,000 bouteilles. La RFA, troisième client des viticulteurs champenois, a importé 2,257,000 bouteilles, soit une hausse de 25.2 %. La Suisse occupe le quatrième rang, avec une hausse de 54 pour cent et 1,777,000 bouteilles importées. Au niveau mondial, les affaires des viticulteurs champenois ont été bonnes, puisque le total des bouteilles exportées au premier semestre — 23.9 millions — est en hausse de 28.2 % par rapport au premier semestre 1983. À ce rythme de croissance, les ventes pourraient atteindre 60 millions de bouteilles cette année, soit 4.3 millions de bouteilles de plus qu'en 1983, qui avait déjà été une année record.

■ Tuée par la foudre

GRANBY (PC) — Une adolescente de 13 ans est morte hier après avoir été frappée par la foudre, dans un terrain de camping près de Granby. Quatre autres personnes ont été blessées. Deux étaient dans un état critique hier après-midi tandis que les deux autres semblaient hors de danger. L'accident est survenu peu après midi au terrain de camping le «Tropicana», située sur la route 112, près de Granby. Selon des témoins, les personnes ont été frappées par la foudre, non loin d'un lac, alors qu'elles cherchaient refuge sous un arbre pendant un orage. Les blessés ont été transportées au centre hospitalier de Granby.

■ Condamnation pour espionnage

TAMPA, Floride (AP) — Ernst Ludwig, un mécanicien automobile ouest-allemand a été condamné à 15 ans de prison vendredi à Tampa, en Floride, pour avoir acheté des secrets militaires américains qu'il communiquait à l'Allemagne de l'est. Après deux heures et demie de délibérations et une semaine de procès, le jury de 12 membres l'a reconnu coupable et le juge Ben Krentzman l'a condamné à deux peines pour deux chefs d'accusation distincts: 15 ans de prison pour avoir communiqué des documents secrets à une puissance étrangère et 10 ans pour les avoir achetés. Cette dernière peine étant la peine maximum. Toutefois, les deux peines sont concommittantes. L'accusation a produit une preuve qui a convaincu le jury de la culpabilité de l'accusé, âgé de 44 ans: une bande vidéo du FBI montrant Ludwig en train d'échanger une somme de $550 en coupures de 50 dollars contre des informations militaires classées. Ludwig ne s'était pas rendu compte que l'homme portant un uniforme de l'armée de terre américaine à qui il achetait les documents était en réalité un agent du FBI. Ludwig a été arrêté le 19 mars dans un hôtel proche de Tampa après 15 ans «d'activités» et après avoir acheté et passé des milliers de documents.

Symposium de la FIAS

Les travailleurs sociaux devraient s'intéresser aux transnationales

CLÉMENT TRUDEL

Les travailleurs sociaux doivent constituer des réseaux pour mieux analyser l'impact qu'ont les compagnies transnationales sur les politiques de bien-être social dans leurs pays respectifs. L'invitation a été lancée hier à Montréal par un ex-président de la Fédération Internationale des assistants sociaux, M. Chauncey Alexander.

La FIAS termine aujourd'hui son 8e symposium, mené conjointement avec le 22e congrès des écoles de service social; l'allocution de clôture sera prononcée par Mme Marguerite Mathieu, secrétaire générale de l'Association internationale des écoles de service social (Vienne). Demain s'ouvre, au Palais des congrès, la 22e conférence internationale de l'action sociale (du 5 au 11 août).

M. Alexander traitait, hier, des contradictions entre le monde contemporain et les valeurs contenues dans le code d'éthique des travailleurs sociaux — code adopté en 1976 à Porto-Rico. Tout d'abord, il n'est pas réaliste de classer la Chine, ou l'Arabie Saoudite, parmi les pays en voie de développement, note ce consultant qui toujours place entre guillemets le terme *développé* appliqué aux pays occidentaux en général. Il n'est pas indiqué, selon lui, de s'en tenir à une vision d'économies nationales. C'est là que s'insère son analyse du rayonnement des transnationales.

Atari, par exemple, talonné de près par IBM, essaime aux Philippines ou ailleurs dans le monde où une main-d'oeuvre bon marché et des exemptions fiscales préservent la récolte de profits généreux. Or, chaque milliard de dollars US investis à l'étranger fait perdre aux Américains 26,500 jobs; toutes les agences, publiques et privées, n'arrivent pas à répondre à la demande de services sociaux que cela engendre aux États-Unis!

On pourrait croire que la situation s'améliore là où s'implantent ces transnationales. Que non! Les nouvelles usines drainent une population qui déserte les zones rurales productrices de vivres, provoquent une demande excessive de logements, de centres prenant soin des enfants. Le faible taux de taxation est cause de l'endettement des communautés. Cet ensemble de problèmes se gonfle du fait de la concurrence que se livrent les différents rameaux des transnationales.

L'opinion de C. Alexander est que « les attaques contre les politiques de sécurité sociale aux États-Unis et dans les autres pays industriels avancés » sont le fruit de cette lutte nourrie au sein même des transnationales. Les travailleurs sociaux de partout devraient en conséquence tenir à l'oeil ces transnationales qui cotisent à maintes caisses électorales et accentuent, selon lui, les courants de critique à l'endroit du *Big Government*, critique qui sape la foi des citoyens dans leurs parlements élus.

La question n'est pas de savoir quelle taille atteint le gouvernement mais « de quels intérêts » il se fait le défenseur, dit Alexander qui rappelle les coups d'État dont la paternité revient, selon lui, à ces forces transnationales : Guatemala, Chili, Bolivie, Bénin etc. Exemple concret d'un courant de privatisation que vilipende Chauncey Alexander: celui des hôpitaux qui en viennent à choisir les soins les plus « profitables », à réduire les services et à miner l'appui dont bénéficient les services publics — il cite pour exemple l'Hospital Corporation of America (219 hôpitaux) qui déclara $129 millions de profits en 1982, et les 83 hôpitaux de l'American Medical Association. Le ressort de la vague de privatisation se renforce du fait de la crise qui, même dans des pays où la tête se dit social-démocrate, provoque une diminution des crédits consacrés au bien-être de *tous*.

Le Camerounais Gerard Ssenkoloto est venu renforcer les appréhensions de l'Américain face aux contradictions évoquées;s'agissant de l'Afrique, il conseille aux travailleurs sociaux de ne pas mettre leur carrière en jeu s'ils diffèrent d'avis avec les définisseurs de politiques. Mieux vaudrait alors tenter de persuader les leaders de la justesse de certaines actions concrètes plutôt que de les braquer sur des options à saveur idéologique, a enchaîné M. Alexander; il a bien fallu six ans à l'Association américaine des travailleurs sociaux pour sensibiliser ses membres à la nécessité de suivre de près les projets de lois ou de règlements qui touchent l'exercice de leur métier! L'ex-président de la FIAS souhaite que les consensus se multiplient entre travailleurs sociaux de tous pays pour pouvoir ensuite en arriver à un programme d'actions qui traduirait dans les faits le code d'éthique et la déclaration de principe sur les droits humains adoptée par la FIAS à Brighton, en 1982.

Récupération des canettes

Le regroupement entrevoit un dénouement prochain

LIA LEVESQUE

QUEBEC (PC) — Bien qu'aucune entente ne soit intervenue dans le dossier de la canette, à la conclusion de la rencontre de jeudi entre les parties, le dossier progresse, au point où on peut espérer un dénouement prochain.

C'est ce qu'a fait savoir vendredi à la *Presse Canadienne*, M. Claude Pigeon, porte-parole provincial du regroupement des organismes opposés à la législation québécoise sur la récupération de la canette.

Une rencontre d'une journée a eu lieu jeudi à Montréal, entre le sous-ministre adjoint à l'Environnement, responsable du dossier, M. Jean-Pierre Gauthier, et M. Pigeon.

D'autres rencontres de négociation sont prévues la semaine prochaine. M. Pigeon espère «un aboutissement assez rapidement».

Si ce dénouement ne survient pas la semaine prochaine, a-t-il prévenu, «on aura au moins les solutions en main, la semaine prochaine, pour y arriver».

Le porte-parole juge fort encourageant que les négociations se poursuivent encore. Il y voit un signe de bonne volonté des parties. «C'est la première fois que tout le monde se parle dans ce dossier.»

M. Pigeon admet que le dossier traîne en longueur depuis des semaines, voire des mois. Il justifie ces retards par le grand nombre d'intervenants dans le dossier et «les intérêts divergents qu'il faut concilier».

Le front commun des opposants regroupe effectivement une pluralité d'organismes: les grossistes; les trois géants Coke, Pepsi et Seven-Up; les trois brasseurs Molson, O'Keefe et Labatt; les quatre grands distributeurs Provigo, Steinberg, Métro-Richelieu et Hudon-Daudelin-IGA; l'Association des épiciers en gros du Québec; le Conseil québécois du commerce au détail; l'Institut canadien de la distribution alimentaire et l'Association des détaillants en alimentation.

Il rejoint 85 % des entreprises de boisson gazeuse du Québec, 95 % de la distribution alimentaire et 100 % de l'industrie de la bière.

Un des principaux points de désaccord entre le ministère de l'Environnement et les commerçants porte sur le mode de récupération des canettes en consigne chez les détaillants. Ceux-ci cherchent à obtenir des garanties qu'un organisme central dans chaque région s'occupera de récupérer les canettes.

La cour refuse toute caution

QUÉBEC (PC) — Deux jeunes de la Nouvelle-Écosse, Darren Blacket, de Lakeside, et Randall MacPherson, soupçonnés d'effraction, de vol et de méfait, se sont vus refuser toute caution hier en cour des sessions, à Québec.

Le ministère public leur reproche d'avoir saccagé l'intérieur d'un restaurant de Villeroy, dans le comté de Lotbinière, et de s'être emparé de l'argent de la caisse et de boissons alcooliques.

Le juge a déclaré qu'il n'avait d'autre choix puisque les prévenus n'ont pas d'adresse fixe et que des mandats d'arrestation ont été émis contre eux dans d'autres régions du Canada.

THÉRAPIE EN EXTERNE
Vous qui cherchez une solution à votre problème de surconsommation d'ALCOOL, MÉDICAMENTS ou DROGUES, nous pouvons et voulons vous aider
CENTRE MIEUX-VIVRE
(514) 844-1112
Denise Dubreuil
Directrice générale

Le dimanche pourquoi pas...
l'impromptu
Cuisine Française
Repas d'affaires
Table d'hôte tous les soirs
1265 o. rue bernard, outremont 270-2411

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:
À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Les autorités accueillent la nouvelle de l'assouplissement avec déception et irritation

Varsovie exige la levée de toutes les «restrictions illégales»

VARSOVIE (AFP) — L'annonce de la levée partielle des sanctions américaines contre la Pologne après l'amnistie des prisonniers politiques a été accueillie avec déception et irritation à Varsovie où le gouvernement «exige la levée de toutes les restrictions illégales» et des «réparations pour les dommages subis».

Les États-Unis ont fait savoir jeudi par leur chargé d'affaires à Varsovie, M. John Davis, qu'à la suite de la loi d'amnistie du 21 juillet ils lèveraient les interdictions de certains échanges scientifiques et autoriseraient la reprise de vols réguliers de la compagnie polonaise LOT à condition que Varsovie abandonne un recours introduit devant l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), ce que le président Reagan a confirmé hier.

Washington se déclare en outre prêt à lever «dans quelques semaines» son veto sur la candidature de la Pologne au Fonds monétaire international (FMI) si l'amnistie concerne «tous les prisonniers politiques». Et si, a indiqué à l'AFP un porte-parole de l'ambassade américaine, elle n'est pas suivie d'une nouvelle répression entraînant la réincarceration des amnistiés.

En revanche, les États-Unis ont décidé de maintenir pour le moment la partie la plus sévère du dispositif adopté après l'instauration de la loi martiale en décembre 1981 : le retrait de la clause de la «nation la plus favorisée», supprimant les avantages tarifaires sur les produits polonais importés aux États-Unis, et l'interdiction de tout crédit public américain à la Pologne pour l'achat de produits alimentaires et de denrées de base.

Le maintien de ces deux sanctions est lié, notent les observateurs, à la troisième condition posée par Washington pour le retour à de relations normales avec Varsovie: «la reprise du dialogue des autorités avec la société» après la levée de l'état de siège en juillet 1983 et la libération des prisonniers politiques qui devrait être effective d'ici au 21 août.

Par ailleurs, l'ancien président de Solidarité Lech Walesa s'est déclaré hier hostile à l'octroi de crédits occidentaux à la Pologne sans un «contrôle social» de leur utilisation.

Interrogé sur la décision américaine de maintenir les sanctions les plus dures contre Varsovie malgré quelques allégements, le prix Nobel de la paix a déclaré: «En tant que Polonais, j'estime que mon pays a besoin d'une aide mais, en qualité de syndicaliste, je pense qu'il n'y a pas actuellement de possibilité de contrôle social sur l'utilisation des crédits occidentaux».

«L'amnistie des prisonniers politiques, a ajouté Lech Walesa, est un pas dans la bonne direction. Si dans un proche avenir il se dessine un second pas, même minime, vers le pluralisme des organisations sociales, un contrôle social véritable sur l'utilisation des crédits occidentaux pourra être réalisé».

La réaction polonaise ne s'est fait pas attendre. Dès jeudi soir, l'agence PAP dénonçait la «poursuite de l'ingérence américaine» et hier le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a accusé le président Ronald Reagan de manifester de «l'antipathie pour l'ensemble de la société polonaise» en réservant «sa sympathie pour les aventuriers politiques».

«Nous exigeons la levée de toutes les restrictions sans aucune condition. La Pologne n'est pas une école du dimanche dans laquelle le président Reagan distribuerait en maître de bonnes et de mauvaises notes. Nous sommes un État souverain et non pas le 51ème État de l'Amérique», a martelé M. Urban.

Selon le porte-parole polonais, Varsovie est «en droit d'attendre des réparations pour les pertes subies par la société polonaise», pertes que le gouvernement évalue à $13 milliards.

En réagissant de manière quasi-symbolique à la proclamation de l'amnistie, les États-Unis, constatent les observateurs, semblent avoir entendu les nombreuses voix dans l'opposition polonaise, mais aussi au sein de l'Église, qui demandent en vain une ouverture sur le plan des libertés syndicales, d'association et d'expression.

En l'absence d'un tel geste, estiment-ils, les prisons polonaises risquent de se remplir à nouveau de militants et de sympathisants de Solidarité qui n'ont pas renié les idéaux du syndicat dissous.

Face à ces demandes, le pouvoir fait la sourde oreille, affirmant sa détermination de reprise en main de la société. La Pologne, constatent les observateurs, a pourtant plus que jamais un besoin pressant de reprendre des relations avec l'Ouest, ne serait-ce que pour obtenir des crédits en devises.

Attentat à Paris

Des policiers, des pompiers et des journalistes examinent l'entrée des locaux de l'Agence spatiale européenne qui a été la cible d'un attentat perpétré par le mouvement d'extrême-gauche Action directe, jeudi soir. L'explosion a fait six blessés et des dégâts extrêmement importants.

(Photolaser AP)

Videla risque deux ans de prison

BUENOS AIRES (AFP) — Le général Jorge Rafael Videla, principal instigateur du coup d'État contre Isabel Peron en 1976, risque deux ans de prison ferme pour sa responsabilité dans les violations des droits de l'homme commises en Argentine contre la guérilla de gauche entre 1975 et 1976, a-t-on indiqué hier de source compétente.

Le général Videla

La mise aux arrêts de rigueur de l'ex-commandant-en-chef de l'armée, président «de facto» durant les cinq premières années de la dictature indique que le Conseil suprême des forces armées (Cour martiale) «a réuni des preuves établissant un degré de responsabilité suffisant pour appliquer la mesure préventive maxima» prévue par le Code de justice militaire, a-t-on précisé de même source.

La détention préventive qui frappe le général Videla et un autre membre de la même junte qui a renversé le gouvernement constitutionnel péroniste en 1976, le général d'aviation Orlando Agosti, sera maintenue durant toute la durée de la procédure engagée conformément au décret du gouvernement du président Raul Alfonsin. «Cela signifie en clair que Videla est maintenant sur le banc des accusés», a-t-on expliqué.

Le décret, publié au lendemain de la prise de fonction du gouvernement Alfonsin, réclame de la justice militaire une enquête exhaustive sur «la rébellion et usurpation du pouvoir» des neuf chefs militaires membres des trois premières juntes entre 1976 et 1982 et sur les violations des droits de l'homme durant la répression anti-guérilla.

Les sept autres chefs militaires mis en cause par le décret gouvernemental, dont les anciens généraux-présidents Roberto Viola et Leopoldo Galtieri, doivent être entendus d'ici à la mi-août et devraient être soumis au même traitement que Videla et Agosti, a-t-on encore indiqué.

Le general Galtieri et les deux autres chefs de la troisième junte, l'amiral Jorge Anaya et le brigadier Basilio Lami-Dozo, sont déjà aux arrêts de rigueur pour les conditions dans lesquelles ils ont déclenché, conduit et perdu la guerre des Malouines en 1982.

L'amiral Emilio Massera, troisième élément de la première junte avec Videla et Agosti, est, lui aussi, en détention préventive sur ordre de la justice civile pour avoir apparemment couvert la disparition d'un industriel en 1977. Le verdict que rendra la Cour martiale à la fin de la procédure pourra être remis en cause devant la justice civile par l'intermédiaire du tribunal fédéral d'appel.

Détournement du Boeing d'Air France

L'attitude du gouvernement iranien soulève des questions troublantes

PARIS (AFP) — Le Boeing 727 d'Air France ramenant de Téhéran à Paris les 60 otages détenus pendant 48 heures par trois pirates de l'air a atterri à l'aéroport de Paris-Orly hier soir.

Les ex-otages ont été accueillis par le premier ministre français, M. Laurent Fabius, le ministre de l'Intérieur, M. Pierre Joxe, les dirigeants d'Air France et par de nombreux membres de leurs familles.

L'épilogue heureux du détournement du Boeing d'Air France à Téhéran soulève plusieurs interrogations quant à l'attitude réelle des autorités iraniennes vis-à-vis des mystérieux trois pirates de l'air, le point le plus troublant étant, selon les témoignages concordants des otages, les armes apparues aux mains du commando seulement après l'atterrissage à Téhéran.

Certes, jeudi, avant le dénouement, le ministère iranien des Affaires étrangères avait pris soin de souligner au chargé d'affaires français, M. Jean Perrin, que «la République islamique d'Iran n'aura aucune responsabilité au cas où un incident fâcheux se produirait». L'Iran répliquait ainsi aux déclarations du gouvernement français selon lequel «ce qui se passe à Téhéran est sous la pleine responsabilité des autorités iraniennes qui ont été les seuls interlocuteurs des pirates de l'air».

De son côté, le chargé d'affaires français, après avoir noté que le gouvernement iranien avait «une attitude de coopération» et avait obtenu la libération de tous les passagers, avait souligné jeudi «qu'on ne peut absolument pas dire que ce soit le gouvernement iranien qui est derrière ce détournement».

Mais, en même temps, il avait relevé que «les autorités iraniennes auraient souhaité que la France fasse quelque chose dans leur sens, c'est-à-dire donne satisfaction aux pirates».

Ainsi, le dramatique scénario du détournement à Téhéran, avec l'escalade des menaces des terroristes — tuer un passager français toutes les «heures, faire sauter l'avion — et la tentative ou simulacre d'exécution d'un passager, s'est-il déroulé selon la seule volonté des trois pirates de l'air ou s'agit-il d'une mise en scène concertée de la part du commando et des autorités iraniennes, voire d'un «secteur dur» des dirigeants de Téhéran?

Le point le plus troublant à ce sujet est la «génération spontanée» des armes brandies par les terroristes jeudi matin, soit 24 heures après l'atterrissage du Boeing à Téhéran. Selon tous les témoignages concordants des otages, ces armes — trois ou quatre pistolets-mitrailleurs de fabrication allemande, trois revolvers apparemment neufs, plus d'importantes quantités d'explosifs — n'étaient pas à la disposition des trois pirates de l'air pendant toute la durée de l'odyssée de l'avion de Francfort jusqu'à Téhéran en passant mardi par Genève, Beyrouth et Larnaca.

Un passager mexicain, M. Ronalfo Ruffini, a été formel: «Au début du détournement, les pirates brandissaient de petites bouteilles d'une vingtaine de centimètres contenant un liquide gris et approchaient un briquet comme pour les enflammer». Un Italien de Turin, M. Gian Maria Conti, est tout aussi catégorique: «Je n'ai vu les revolvers et les explosifs que jeudi matin». Même son de cloche à l'écoute de deux passagers français, MM. Ardaens et Arvay: «Nous n'avons vu ces armes que jeudi matin».

Un autre passager français, M. Patrick de Moussac, a relevé qu'à Téhéran, des bagages ont été montés à bord «et que c'est peut-être à ce moment qu'ils ont eu les armes».

M. de Moussac a également signalé que les trois pirates de l'air, après leur reddition aux autorités iraniennes, «se sont enfuis à bord d'une voiture». Or, il est bien évident que le sort réservé par Téhéran aux trois terroristes sera une indication d'importance sur les motivations profondes de l'Iran dans toute cette affaire. Et, de ce point de vue, les autorités françaises suivront avec attention si, oui ou non, les trois hommes seront emprisonnés et jugés par un tribunal.

Un autre point troublant est la revendication du détournement par des organisations notoirement prokhomeinistes comme les «Pasdaran de l'islam» ou «la branche indienne du Jihad islamique», sans parler de la mystérieuse «Organisation islamique de libération de Qods» (Jérusalem).

Bert Lance démissionne

NORTH OAKS (AFP) — M. Bert Lance, ancien proche collaborateur du président Jimmy Carter, a démissionné jeudi de ses fonctions de directeur général de la campagne de M. Walter Mondale, moins de trois semaines après avoir été nommé à ce poste.

La lettre de démission de M. Lance a ete rendue publique par les collaborateurs du candidat democrate à la Maison-Blanche. M. Lance a pris soin de préciser qu'il agissait de sa propre initiative. Un porte-parole du candidat démocrate a déclaré jeudi soir qu'il ignorait les raisons de la démission de M. Lance.

De nombreuses rumeurs, ces derniers jours, avaient toutefois attribué à ce dernier l'intention de démissioner car il aurait été peu satisfait de ne se voir confier qu'un rôle mal défini dans la campagne.

La nomination de M. Lance était intervenue, un peu à la hâte, juste avant la convention démocrate de San Francisco, après que M. Mondale eut envisage de le mettre à la tête du Parti démocrate, à la place de M. Charles Manatt qu'il avait limogé.

Soucieux d'éviter une révolte potentielle dans les rangs démocrates à la veille de la convention, M. Mondale avait toutefois abandonné son projet de confier la présidence du parti à M. Lance, qu'il avait nommé au poste spécialement créé pour l'occasion de directeur général de sa campagne. Il avait ensuite rétabli M. Manatt dans ses fonctions de président du Parti démocrate.

De nombreux responsables démocrates craignaient que l'étroitesse des liens de M. Lance avec l'ex-président Carter ne donne des munitions à leurs adversaires républicains. Ils soulignaient également que M. Lance, directeur du Budget sous M. Carter, avait démissioné après avoir été accusé de s'être livré à des irrégularités bancaires et que cela pourrait gêner M. Mondale dans sa campagne pour la Maison-Blanche.

La nomination de M. Lance était en partie un geste en direction des États du sud, où celui-ci est une personnalité politique influente. Cette région, traditionnellement démocrate, mais conservatrice, risque de jouer un rôle déterminant dans l'élection présidentielle de novembre.

M. Mondale et Mme Ferraro avaient d'ailleurs choisi de faire dans le sud (dans le Mississipi et au Texas) leur première tournée électorale commune mercredi et jeudi, mais M. Lance n'était pas là.

Huit navires sont touchés par les mystérieuses explosions en mer Rouge

PARIS (AFP) — Huit cargos ont été mystérieusement endommagés par des explosions, en une semaine, en mer Rouge, faisant planer des risques sur la sécurité de la navigation dans cette zone maritime qui fait la jonction entre la mer Méditerranée et l'océan Indien, à quelques encâblures des champs pétrolifères du golfe Persique.

Selon un décompte établi sur la foi des informations diffusées par diverses capitales étrangères notamment Washington, Londres et Manama, la liste des bateaux endommagés, soit dans le golfe de Suez, soit dans le sud de la mer Rouge, s'établissait hier comme suit: *Medi Sea* (Liberia) et *Miyo Maru* (Japon), le 27 juillet, *Bigorange XII* (Panama), le 28 juillet, *Hui Yang* (Chine) et un cargo danois, le 1er août, enfin trois cargos le 2 août, le *Criti Coral* (Grèce), le *George Schuman* (Allemagne de l'Est) et un turc, dont l'identité n'a pas été précisée.

Washington, qui le premier a donné l'alerte, ainsi que la compagnie d'assurances maritimes britannique Lloyds ont émis l'hypothèse que ces explosions étaient dues à la présence de mines dans la voie maritime en bordure de l'Égypte.

Deux jours plus tard, l'organisation clandestine islamique Al Jihad affirmait avoir en effet miné la région du canal de Suez.

Selon un porte-parole anonyme de l'organisation — qui compte à son actif les attentats meurtriers contre les quartiers généraux américains et français à Beyrouth, en octobre dernier — Al Jihad aurait déposé 190 mines dans le canal de Suez et à Bab El Mandeb, détroit qui commande l'entrée sud de la mer Rouge.

Mais Le Caire, qui tire de substantiels revenus des droits de passage du canal de Suez, a cherché à minimiser cette affaire. Le ministre des Affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid, a déclaré mercredi qu'il n'y avait pas de mines dans la zone du canal de Suez.

Une soixantaine de bateaux transitent quotidiennement par le canal de Suez, alors que le golfe du même nom, situé quelques km plus loin en amont, est une zone d'intenses activités de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures, où opèrent plusieurs firmes égyptiennes et étrangères.

Le Caire a chargé une commission militaire d'enquêter sur cette affaire, tandis que Washington envoyait mercredi une équipe de 15 spécialistes du déminage en Égypte pour s'assurer de l'existence ou non d'une menace contre la navigation et lançait un appel à la prudence aux capitaines de bateaux empruntant cette voie maritime.

31 tués à Madras

NEW DELHI (AFP) — Trente-et-une personnes ont été tuées et 19 autres blessées, dont huit grièvement, dans l'explosion de deux bombes jeudi soir à l'aéroport international de Madras, au sud de l'Inde, a annoncé hier l'agence de presse indienne PTI.

Personne n'a revendiqué l'attentat jusqu'à présent.

L'explosion s'est produite jeudi à 23 heures alors qu'il y avait environ 50 personnes dans la salle de l'aéroport, a indiqué la police. Selon les premiers résultats de l'enquête, les bombes ont été placées dans deux valises et sans doute mises à feu grâce à un système à retardement.

Abat-jour de Paris

Haute couture • Un atelier venu de France

Créations exclusives sur mesures, fait main. Réalisées avec des soies de prestige.

Satin — Taffetas — Dentelle — Coton etc.

Nous étudions et concevons la forme adaptée au style de votre base. Nos abat-jour sont conçus avec des tissus et galons de France. Ils sont garantis et lavables.

700 coloris — Finition parfaite
Choix infini de galons
Perçages et montages électriques
Réparations de lampes
Livraison rapide

804 Rockland (coin Van Horne), Outremont
Tél.: 276-9795 (Fermé le lundi)

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP

je m'inscris!

Renseignez-vous au cégep de votre région ou à
CÉGÉPHONE
(514) 271-1124
du lundi au vendredi jusqu'à 21h.
nous acceptons les frais d'interurbain

VOYAGES TRAVELAIDE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

FORMATION PERSONNELLE
AUTOMNE 1984

Soyez des nôtres

La Faculté de l'éducation permanente offre à tous ceux qui désirent les suivre à titre d'étudiants libres, des cours d'un intérêt particulier, tirés de ses programmes réguliers. La liste qui suit présente une sélection de ces cours.

Introduction à des champs d'étude
INTRODUCTION À L'ANIMATION • INTRODUCTION À L'ÉTUDE DU DROIT • INTRODUCTION AUX SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT • INTRODUCTION À LA GÉRONTOLOGIE • INTRODUCTION À LA PUBLICITÉ • PRINCIPES DE L'ADMINISTRATION ET DE L'ORGANISATION • INITIATION AUX RELATIONS PUBLIQUES

Développement de la personne
PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT • DYNAMIQUE DES RELATIONS HUMAINES • PROCESSUS CRÉATEUR: TECHNIQUES ET FONDEMENTS • EXPRESSION DRAMATIQUE AU PRIMAIRE • PSYCHOLOGIE DE L'APPRENTISSAGE

Phénomène sociaux
CULTURE ET CONTRE CULTURE • INTRODUCTION AU PHÉNOMÈNE COOPÉRATIF • DROIT, JUSTICE ET CRIMINALITÉ • ANTHROPOLOGIE DE LA CONDITION FÉMININE • DYNAMIQUE DE LA FAMILLE • ANALYSE D'UNE INSTITUTION SOCIALE • DROIT: VIEILLESSE ET RETRAITES • LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Relations de travail
INTRODUCTION AUX RELATIONS DU TRAVAIL • RELATIONS HUMAINES DANS L'ORGANISATION • ADMINISTRATION DU PERSONNEL • PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL • LE MONDE DU TRAVAIL

Santé
PHYSIOLOGIE DU VIEILLISSEMENT • SANTÉ, CIVILISATION ET TRAVAIL • PHYSIOLOGIE HUMAINE • LE CONCEPT DE SANTÉ-MALADIE • LES SOINS FAMILIAUX • SOCIOLOGIE DE LA SANTÉ • ALCOOLISME ET DROGUES

Langues
APPROCHES DESCRIPTIVES DE LA LANGUE • USAGE ET CLARTÉ • PRATIQUE DU FRANÇAIS ÉCRIT • INTRODUCTION À LA LINGUISTIQUE • DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Techniques de travail
ANIMATION DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES • INITIATION AUX MÉTHODES DE RECHERCHE • MÉTHODE DE TRAVAIL INTELLECTUEL

Tous ces cours, sauf exception, peuvent conduire à l'octroi de trois (3) crédits. Les candidats sont priés de se présenter avec une pièce d'identité.

Date limite d'inscription: le 7 août
On peut obtenir la liste complète de ces cours en s'adressant au
3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay
Directeur adjoint: Denis Lord

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

MUTATION DÉMOGRAPHIQUE

LA POPULATION mondiale atteindra vraisemblablement 8.2 milliards d'habitants en 2025 et 10.5 milliards en l'an 2100. Telles sont les prévisions des experts des Nations-Unies. Celles des spécialistes de la Banque mondiale sont plus élevées. Ces derniers ont estimé à 12 milliards la population mondiale à la fin du premier siècle du prochain millénaire.

Comment relever l'extraordinaire défi de la mutation démographique dissimulé par ces chiffres ? Comment contenir l'expansion de l'humanité, éviter qu'elle perde le contrôle de sa croissance et que s'accentue davantage le déséquilibre économique et social entre ses composantes ?

La Conférence internationale sur la population, qui s'ouvre lundi prochain à Mexico, chechera réponses à ces questions. Elle évaluera les progrès accomplis depuis qu'elles furent soumises pour la première fois à l'attention de la communauté internationale, à Bucarest en 1974.

Le cas du Mexique illustre éloquemment l'impact des choix démographiques dans un pays en développement. Au rythme actuel de la croissance de sa population (3.2 %), le pays comptera 130 millions d'habitants en l'an 2000. Mais si son taux de croissance se rapprochait de l'objectif fixé par les Nations-Unies (1 %), le Mexique compterait 100 millions d'habitants à la fin du siècle.

La communauté internationale a accompli des progès significatifs, ces dernières années, dans la compréhension et la connaissance du défi démographique. La qualité, l'accessibilité et la fiabilité des données ont été sensiblement améliorées. On estime que 95 % de la population mondiale a été dénombrée entre 1975 et 1984. À titre de comparaison, moins de 70 % de cette population avait été rejointe lors du précédent dénombrement. Pour la première fois, la quasi-totalité du continent africain a été l'objet d'activités de cueillette. De plus, la Chine a mené à terme, en 1982, la plus spectaculaire opération de recensement de l'histoire en dénombrant sa population, soit le quart de l'humanité.

Décomposées, ces connaissances nouvelles permettent de mesurer les innombrables défis économiques et sociaux des toutes prochaines décennies. Ainsi, même si la situation alimentaire mondiale s'est améliorée et si quelques progrès ont été enregistrés dans la distribution des denrées, la croissance démographique excède toujours la croissance de la production vivrière dans de nombreux pays. Si ces tendances devaient persister, la dénutrition et la sous-alimentation frapperaient plus de 600 millions de personnes en l'an 2000. Dans le domaine de l'éducation, l'objectif de la scolarisation universelle au niveau primaire sera impossible à atteidre si la croissance démographique n'est pas contrôlée. Le nombre d'illettrés âgés de 15 ans et plus n'a pas cessé de croître ces dernières années. Il pourrait atteindre 900 millions à la fin du siècle. Dans le domaine du travail, le nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans passera de 661 millions en 1970 à un milliard 180 millions en l'an 2010.

Ces quelques exemples démontrent la nécessité d'une vigoureuse relance des politiques d'aide au développement et le besoin de politiques démographiques.

Depuis la conférence de Bucarest, des progrès notables ont été accomplis quand à l'intégration des programmes démographiques dans la planification du développement. Selon le rapport des Nations-Unies, rapport qui servira de référence pour les travaux de la conférence de Mexico, 60 % de tous les pays ont adopté des mesures visant à agir sur la fécondité, mesures incitatives ou dissuasives. La moitié des pays qui considéraient leur taux de fécondité trop élevé se sont assigné des objectifs quantitatifs en matière de population. Les programmes de planification des naissances, de diffusion des connaissances visant la contraception et d'accès aux méthodes modernes de contrôle des naissances se sont multipliés dans toutes les régions du monde.

Ces politiques posent des questions éthiques fondamentales. Comment, en effet, définir et atteindre des objectifs démographiques rigoureux tout en respectant le droit des personnes de décider librement du nombre de leurs enfants ? Peut-on considérer comme également valables toutes les méthodes de planification démographique ? La stérilisation, même volontaire, et l'avortement, considéré comme un moyen privilégié de réduire les naissances et érigé au rang d'une politique nationale, peuvent-ils être retenus comme des moyens parmis d'autres pour infléchir la fécondité ?

Ces politiques posent aussi des questions plus que troublantes quand à l'évaluation et à l'équilibre des rapports entre pauvreté et surpopulation. La théorie faisant de la pauvreté la conséquence de la surpopulation est-elle acceptable en général pour l'ensemble des pays en développement ? Le professeur Nick Eberstadt, de l'Université Harvard, s'est récemment élevé contre cette thèse. Si la planification des naissances est impérative, selon le spécialiste des questions démographiques, elle ne saurait, cependant, servir de substitut à une gestion rigoureuse des ressources, à l'élaboration de politiques visant la croissance économique et au développement de l'aide internationale. Dans de nombreux pays, soutient M. Eberstadt, la pauvreté est davantage le résultat direct du gaspillage et d'une gestion irresponsable que le fruit de la croissance démographique. En conséquence, la réduction de cette croissance aurait finalement peu d'effet sur le niveau général de dépendance, d'analphabétisme et d'indigence.

À l'Est comme à l'Ouest, au Sud comme au Nord, les experts conviennent que le développement économique et social constitue l'outil le plus efficace pour maîtriser la mutation démographique. Cette thèse avait largement prévalu à Bucarest en 1974. Elle sera à nouveau au centre de tous les débats à Mexico.

Le taux d'accroissement de la population mondiale a connu une légère baisse depuis 1975. Mais ce ralentissement est exclusivement attribuable à la politique chinoise de contrôle de sa population et à la chute des naissances dans les pays développés. La mutation démographique n'est que légèrement touchée par cette baisse. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que dans les quarante prochaines années, la population des pays en développement doublera pour atteindre sept milliards.

— JEAN-LOUIS ROY

La télévision innovera-t-elle ?

LIBRE OPINION

JACQUES BENJAMIN

C'EST la rentrée à la télévision. Depuis quelques années, c'est alors le moment de constater chaque fois que les émissions se ressemblent pour la plupart et que les séries américaines traduites ou copiées prédominent. Dès 1979, dans *Dossier Québec*, Denise Bombardier notait déjà que « la télévision n'a ni la vigueur, ni le dynamisme, ni la créativité que regrettent ceux qui ont connu son âge d'or ». Dans les genres abordés comme dans les publics rejoints, soulignait-elle.

Dans les genres abordés, ce ne sont pas les réseaux de Radio-Canada ou TVA, trop bureaucratisés ou mercantiles, qui innoveront encore beaucoup cette année, prévoit-on parmi les artisans de la télévision.

Deux hypothèses sont par contre lancées : l'une veut que les rares émissions produites en région soient l'endroit propice à l'innovation dans les formats, et l'autre suggère que seule l'écoute assidue de la télévision française au Québec (TVFQ — canal 99), puisse être la source inspiratrice privilégiée de nouveaux formats d'émissions. Au contraire, les autres réseaux seraient trop américanisés, trop standardisés.

Pour dresser un bilan de l'innovation en région, l'Association nationale des téléspectateurs a invité de nombreux artisans des régions à un colloque à Québec, en mars dernier. Certes, on a souligné les succès des stations régionales de Radio-Québec qui ont mis en ondes leur copie locale de *Droit de parole* ou de *Bloc-Notes*, sans pourtant renouveler la formule. L'innovation, dans l'Outaouais par exemple, avait eu lieu l'année précédente lorsque l'histoire de la région avait été présentée, sous forme de dramatiques, par des troupes de jeunes comédiens amateurs des quatre coins du « pays outaouais ». Une émission avait ainsi été consacrée à la façon dont une famille a vécu, au début des années 1940, l'entrée en vigueur de la loi de l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Du jeune théâtre relié à l'histoire de l'Outaouais : la région en parle encore deux ans après la mise en ondes de cette série !

On nous annonce pour la nouvelle saison une histoire du théâtre dans la région, présentée avec beaucoup moins d'imagination, selon le chroniqueur de théâtre du *Droit*. Le colloque de l'Association nationale des téléspectateurs avait pourtant mis en évidence la nécessité d'innover en ce qui a trait aux formats utilisés, si on voulait que les gens regardent ces émissions. « Pas assez de moyens financiers », ont tendance à répondre les directeurs régionaux de Radio-Québec et leurs agents à la programmation : consacrer à peine un total de $ 8,000 à la production de 30 minutes d'émission ne permet guère à l'imagination de créer de nouveaux formats ! Pas assez de créateurs en région, avait pour sa part souligné le directeur régional de la télévision de Radio-Canada dans l'Outaouais, M. Jean Baulu, lors d'un colloque des téléspectateurs, à Hull le 30 avril 1983.

Certes, Lysiane Gagnon a déjà décrit le peu de représentativité des comités régionaux de Radio-Québec, dans des analyses fort remarquées à l'époque. Sans doute le bilan n'est-il pourtant pas totalement négatif puisque les artisans de la télévision, pigistes pour la plupart en région, ont tendance à s'en prendre plutôt à Radio-Canada qui dispose de moyens financiers plus considérables que Radio-Québec.

L'innovation semble davantage provenir d'émissions françaises transmises par TVFQ. Lorsque Victor-Lévy Beaulieu a entrepris, dans LE DEVOIR du 20 août, de dénicher en province la « substantifique moëlle » de la télévision, il a décrit des contenus. Or, le même jour, deux analystes soulignaient plutôt des formats innovateurs d'émissions de TVFQ. Pour Serge Grenier, dans sa chronique régulière de *Plus*, le magazine de *La Presse* du samedi, c'est l'émission *Sept sur sept* qui l'a frappé : une revue de l'actualité de la semaine et les commentaires d'une personnalité qui n'est pas un spécialiste de l'information. Soit un ecclésiastique connu, un écrivain, un chanteur populaire, ou un sportif genre Serge Savard.

Pour sa part, André Major écrit ce jour-là dans LE DEVOIR : l'émission *Lire, c'est vivre*, sur les ondes de TVFQ, prouve d'une manière éclatante qu'avec un peu d'imagination on peut produire une émission littéraire dont le principal mérite soit de donner le goût de lire.

TVFQ a fait son entrée il y a cinq ans dans le cadre des échanges France-Québec. Tout de suite, certains ont craint le *dumping* et l'impérialisme culturel français au Québec. Après la première année, un bilan notait pourtant que les cotes d'écoute n'étaient pas élevées et que l'émission la plus écoutée, *Champs-Élysées*, était une émission de variétés du même type que la première heure des *Beaux Dimanches*. Non, le commentaire le plus pertinent était plutôt venu du directeur des affaires financières à Antenne 2, M. Jacques Rousseau : « Je ne crois pas, avait-il déclaré, que cette expérience de câblodistribution des émissions françaises retire beaucoup d'audience à la télévision québécoise. Cela peut devenir, au contraire, très stimulateur du point de vue de la création. »

L'innovation manifestée par plusieurs émissions retransmises par TVFQ, c'est la juxtaposition de deux genres d'émissions au sein d'une seule. Par exemple, le grand dossier hebdomadaire — « Staline » — comporte une reconstitution dramatique et une table ronde d'historiens et de journalistes. Un peu comme si, après chaque épisode de la série *Duplessis*, une table ronde avait disséqué le scénario de Denys Arcand.

De même, le soir du 14 juillet, un quiz pour adolescents, portant sur la Révolution française, accompagnait les chansons révolutionnaires d'occasion. Pour sa part, l'émission *Destination France* combine la visite, en images, d'une région de France grâce à deux jeunes qui vont d'un site à l'autre, et un petit manuel du scénariste cherchant à démontrer comment on crée un canevas d'émission : imaginons que l'un de ces deux jeunes est amnésique et que l'autre tentera de lui faire retrouver la mémoire en lui faisant visiter ces sites.

De même, l'émission *L'Académie des neuf* combine l'émission des variétés et le jeu-questionnaire.

Bref, ces types d'émissions — que l'on enseigne d'ailleurs aux futurs réalisateurs de télévision dans les cours de conception des écoles de journalisme que je connais — font immensément contraste au format américanisé d'émissions québécoises décrites dans un récent numéro du *Téléspectateur*, la revue de l'Association nationale des téléspectateurs. La caricature d'Hélène Boudreau y montre deux téléviseurs, l'un diffusant en anglais *The Price is Right*, où le concurrent peut gagner un voyage à Paris et $ 25,000 en argent, et l'autre diffusant un jeu-questionnaire du réseau TVA où le concurrent peut gagner un couteau électrique et $ 45 en argent.

Pourquoi une partie croissante des téléspectateurs québécois regardent-ils la télévision américaine ? Parce que, à format semblable d'émissions, les gros lots remportés sont nettement plus intéressants aux canaux anglophones.

Cette analyse du *Téléspectateur* survient au moment où le film *Le Prix du dangerai est d'ailleurs présenté à Montréal pour la première fois (à la mi-juillet). Le réalisateur Yves Boisset s'en prend à tous ces jeux télévisés où les plus démunis espèrent gagner des fortunes. Le concurrent peut gagner un million de dollars ou se faire tuer ? Non seulement les concurrents sont-ils nombreux, dans le film de Boisset, mais les cotes d'écoute augmentent en fonction des risques de carnage. La télévision est devenue un opium, selon Boisset, comme dans le film de Bertrand Tavernier, La Mort en direct.*

Les émissions présentées à TVFQ sont moins dramatiques. À première vue, elles semblent plutôt exemptes de grands moyens techniques. En outre, elles s'adressent peut-être à des publics plus précis, selon les émissions.

À côté de la standardisation des contenus — téléromans, jeux-questionnaires, *Droit de parole* —, ce sont les formats qui paraissent novateurs, sur les ondes de TVFQ.

La rentrée nous fera-t-elle voir de nouveaux formats d'émissions dans les stations régionales de Radio-Québec et de Radio-Canada ? Assez peu de promesses se dessinent à l'horizon pour l'instant, disait-on lors du colloque de l'Association des téléspectateurs, en mars dernier. Pour ceux qui souhaitent des formats différents, peut-être les chroniqueurs de télévision devraient-ils suivre d'un peu plus près la nouvelle saison de TVFQ. Qu'est-il advenu, à cet égard, du professeur Paul Warren, de l'Université Laval, qui, il y a 10 ans, analysait dans les pages éditoriales des journaux les formats autant que les contenus ? Ses dissections des émissions *Boubou* et *Rencontres* demeurent gravées dans nos mémoires.

L'anecdote des matamores

EN RASE CAMPAGNE

«LES GRANDS médias montréalais traitent le Parti nationaliste comme une force anecdotique de la campagne », déplore l'ancien chef du PN, M. Marcel Léger, qui abandonnait la direction du parti, en mai, parce qu'il désespérait lui-même d'une quelconque « percée ».

Nous plaidons coupable de l'avoir pris au mot. Avec circonstances atténuantes à cause du PN lui-même, dont l'évident problème de crédibilité sera un beau sujet de thèse pour son nouveau chef, M. Denis Monière, quand la science politique le consolera de sa défaite dans Duvernay.

La crédibilité d'un parti repose essentiellement sur son soutien populaire, qui ne gonfle pas en un jour ni même en un an, et sur son discours. Le PN semble incapable d'attirer plus qu'une infime fraction de l'électorat, mais tient un discours don-quichottesque, qui prétend faire mentir les sondeurs et ramener sur le Québec « une tornade nationaliste ».

La prétention au succès fulgurant est d'ailleurs une constante de son discours. On se souviendra avec amusement de son projet de programme, d'ailleurs dû à la plume de M. Monière, qui se promettait de tenir tout Ottawa en haleine sous la pluie de ses exigences péremptoires pour le Québec, et même pour le Canada destiné à un avenir républicain. À moins d'un immense talent démagogique et politicien, qui manque au néophyte Monière, on peut difficilement aller loin avec pareille couleuvre.

Les tiers partis qui réussissent à se maintenir, comme le Nouveau Parti démocratique, ont une conception plus modeste de leurs possibilités. On entend très rarement Ed Broadbent, par exemple, raconter que le NPD prendra le pouvoir le 4 septembre. Il louvoie autour de la question quand elle surgit, mais prend bien soin de ne pas passer pour un mégalomane. Pour se faire élire, ses candidats jouent plutôt sur la qualité de leur présence aux Communes, leur connaissance des dossiers, leur engagement envers certains groupes moins favorisés. Le Crédit social, durant ses meilleures années, s'était spécialisé dans la défense des agriculteurs.

Le PN est à des années-lumière de cette maturité; il ne sait pas trop ce qu'il irait faire aux Communes; ses candidats n'ont aucune expérience d'un Parlement, et il prétend porter sur son dos l'ensemble du Québec. Il n'y a pas de mal à commencer, évidemment, mais M. Monière se comporte comme quelqu'un qui se croit arrivé. Avant même d'avoir dépassé les 3 % dans les sondages, il affirme représenter 40 % des Québécois, ceux du OUI de 1980. Il s'offusque bruyamment de ne pas être invité aux grands débats télédiffusés . . . Il serait bien mauvais politicologue s'il croyait à son propre discours. Et son entreprise serait plus sympathique s'il ne nous demandait de l'aider, au surplus, à jouer cette comédie.

Davey et compagnie

Avec les manchettes que lui a valu son retour des limbes cette semaine, le sénateur Keith Davey, redevenu stratège en chef d'un John Turner qui l'avait banni au nom du changement, aura paru tout-puissant, magique, énorme. Il n'a pourtant de si impressionnant que son titre de sénateur, que les libéraux lui ont conféré en 1966, pour le récompenser de campagnes électorales plutôt mal menées, jusqu'à l'impasse de gouvernements minoritaires. Une fois rémunéré à plein temps à ne rien faire au Sénat, il a eu, semble-t-il, le loisir d'en organiser de meilleures.

Je ne garde, de lui, que ce souvenir d'un soir de l'hiver 1981, à New York. Le Publicity Club l'avait invité, en compagnie du publicitaire libéral Jerry Grafstein, à venir exposer aux Américains sa victorieuse stratégie de la campagne de 1980. Blagueurs, plutôt même bouffons, le sénateur et son acolyte avaient présenté les vidéos de leur publicité de campagne, efficace et coupante, qui faisait de Joe Clark le « Joker » des cartes, qui s'écroulaient avec lui. La bande sonore était particulièrement cruelle et visait presque physiquement la personne. Dans l'auditoire new-yorkais, qui en a pourtant vu d'autres, un malaise courait. On ne riait guère. Les deux compères, eux, se marraient ferme en prolongeant le spectacle. La puissance de l'organisateur politique tient le plus souvent à cette capacité de traiter les adversaires et les électeurs comme de purs objets. À être littéralement sans scrupules. D'autres trouvent le sénateur humain et sympathique : il a une passion pour le baseball. À chacun ses émotions.

Promesses

L'esprit de changement se mesure aussi aux petites promesses, celles qu'on parsème comme le petit Poucet pour laisser sa trace en chaque région du pays. Dans une base militaire des Maritimes, Brian Mulroney a promis cette semaine de redonner leurs uniformes distincts aux armées de terre, de mer et d'air. Dans l'Ouest, il a fait miroiter le retour au système de mesures impériales, avec ou sans le système métrique, ce symbole de l'esprit de conquête du *French power*, comme on le voit là-bas. Le progressisme est fatigant, quand on est conservateur.

— LISE BISSONNETTE

LETTRES AU DEVOIR

■ *Passons à l'action pour un vrai changement*

TROP SOUVENT, à l'occasion d'élections fédérales, provinciales, municipales ou autres, notre choix s'oriente en fonction de l'image du chef de parti, du charme du candidat, ou tout simplement pour « ne pas perdre son vote ». Nous ne portons pas assez d'attention aux promesses non tenues, à la pauvreté du message véhiculé par les politiques, à l'absence des véritables préoccupations des citoyens de ce pays.

Cette année, deux nouvelles figures se présentent à l'électorat canadien en tant que leaders des deux partis traditionnels. À la différence de leur image et de leur personnalité, les deux hommes tiennent sensiblement les mêmes propos au sujet des problèmes qui concernent les Canadiens. Seul le chef du NPD essaie d'apporter des solutions réalistes. Comme le répète le message néo-démocrate : « John Turner et Brian Mulroney, ce sont les mêmes idées. » Et les deux débats télévisés nous ont confirmé cette « communion » de pensée entre les chefs du Parti libéral et du Parti conservateur.

Qu'il s'agisse de raffermir notre indépendance nationale, ou de s'attaquer aux maux de notre pays, soit le chômage, les hauts taux d'intérêt, la place des femmes sur le marché du travail, le problème des jeunes, des handicapés, des économiquement faibles, etc., seul le Nouveau Parti démocratique se bat pour que nous ne soyons pas oubliés, nous qui formons la vaste majorité de la population canadienne. Le Parti libéral semble choisir le thème « Passons à l'action » pour ces élections fédérales; le Parti conservateur nous lance : « Pour un vrai changement ». Prenons-les au mot, tous les deux. Pour une fois, votons suivant nos propres intérêts. Passons à l'action pour un vrai changement. Le 4 septembre 1984, élisons le candidat NPD de notre comté. Donnons la chance aux néo-démocrates de nous prouver ce qu'ils sont capables de faire. Après 117 ans de régime des deux vieux partis, que risquons-nous ? Quatre ans, c'est si vite écoulé.

Moi, c'est décidé . . . Cette année, je vote NPD.

— ROGER LEMOINE

Deux-Montagnes, 2 août.

■ *Les Olympiques et ce qu'il en reste . . .*

ON AURA beaucoup dit sur cet événement de 1976 : que d'étonnement, de protestations et d'effort collectif avons-nous manifesté dans cette machine à défi ! Mais . . . qu'en reste-t-il ?

Un village d'une structure intéressante qu'on ne peut visiter sans guide et sans frais. Pourquoi nous imposer cela ?

Un stade inachevé tellement grandiose qu'il pourrait être une leçon d'humilité quant aux possibilités de l'homme ! Et ce vélodrome qui ressemble à une espèce animale étrangère comme les dinosaures disparus.

Nous sommes allés toute la famille, comme on nous y invite à le faire par la publicité. On a vu béton, béton, et en bêtes égarées que nous étions, nous suivions les allées que les architectes avaient tracées pour nous, en nous frappant à tour de rôle sur des portes géantes, fermées et muettes, qui cachaient derrière elles une beauté qui restera le fruit de notre imagination.

Bien sûr que nous avons refusé de payer $ 4 par personne et $ 2 pour les bouts-de-choux contraints de nous accompagner. Frustrante cette visite ! Nous avons haussé les taxes, les avons payées et les payons encore; nous avons reçu des milliers de personnes, en recevons toujours comme des « frères »; nous avons subi les remarques, les affronts des médias sur cette pelletée de nuages olympiques, et quoi encore . . .

Euh . . . quoi ? Pardon, vous n'êtes pas sérieux ? ? ? $ 4 par personne, une heure de tour, un petit film de cinq minutes et bonjour ? ? ? Ça ne va pas, non ?

— CARMEN FERLAND
et toute sa famille.

Montréal, 1er août.

■ *Mise au point !*

Lettre adressée à M. Jacques Benjamin, directeur du département des Communications à l'Université d'Ottawa.

JE NOTE, dans LE DEVOIR du 26 juillet, que vous tentez de me mêler à la controverse que semble avoir soulevée cette émission sur les Olympiques en provenance d'Edmonton.

Permettez-moi de porter à votre attention le fait que le service d'information que je dirige n'a pas juridiction sur les salles de nouvelles des stations régionales de Radio-Canada. Depuis la réforme de mars 1983, ces salles relèvent de la vice-présidence régionale au siège social. Avant cela, elles relevaient des vice-présidences radio et télé du réseau français à Montréal.

J'espère que ces précisions vous seront utiles.

Enfin, je me permets de porter à votre attention le fait que mon nom s'écrit différemment de celui de mon savant collègue du DEVOIR avec lequel vous vous êtes associé pour écrire *Les Mandarins du pouvoir*.

— PIERRE O'NEIL
directeur de l'information,
Société Radio-Canada.

Montréal, 30 juillet.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75*. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 130$ par année; 6 mois 65$; 3 mois: 35$; édition du samedi 40$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Extraits du document de référence soumis par l'Organisation des Nations-Unies à la conférence internationale sur la population, qui s'ouvrira lundi à Mexico.

DOCUMENT

Tendances mondiales

Durant la décennie qui a suivi la Conférence mondiale sur la population tenue à Bucarest en 1974, la population mondiale est passée de quatre à 4.8 milliards de personnes, soit une augmentation de l'ordre de 20 %. Cet accroissement considérable qui, pour être précis, est de 770 millions de personnes, correspond à un peu plus de la population actuelle de l'Inde ou au chiffre total des populations actuelles de l'Union soviétique, des États-Unis, du Japon, du Royaume-Uni et de la France et s'est produit pour 90 % dans les pays les moins développés du monde.

De 1970 à 1975 et de 1980 à 1985, on estime que le taux d'accroissement de la population mondiale est tombé de 2 % à 1.7 %. Cette baisse s'est produite tant dans les pays développés que les pays en développement. Parmi ces derniers, c'est la baisse observée en Chine qui est la plus forte (le taux est passé de 2.4 à 1.2 % par an au cours de la même période). Si l'on exclut la Chine du groupe des pays en développement, la baisse du taux de croissance de ce groupe, tout en restant notable, est beaucoup moins importante (de 2.5 à 2.4 % par an). Cela est dû au fait que la baisse du taux de fécondité dans les pays en développement (la Chine non comprise) — qui représente environ 15 % du taux de fécondité global — a été pratiquement compensée par une baisse correspondante de la mortalité.

Toutefois, le fléchissement du taux de croissance de la population mondiale mérite d'être noté d'un point de vue historique. Ce taux, qui n'avait cessé d'augmenter depuis le 18e siècle, a atteint apparemment son niveau le plus haut (2.1 % par an) durant les années '60 et a baissé depuis. L'affaiblissement du taux d'accroissement se poursuit très lentement à l'heure actuelle et l'on prévoit qu'il sera encore plus lent dans le proche avenir. Mais si cette tendance se poursuit, le taux de croissance de la population mondiale pourrait n'être plus que d'environ 1.5 % d'ici la fin du siècle (variante médiane des projections de l'ONU). Cela dit, si les efforts déployés pour réduire le niveau de fécondité dans les pays en développement n'aboutissent pas, le taux de croissance pourrait aller jusqu'à dépasser le niveau actuel dans les 15 années à venir (la variante supérieure des projections de l'ONU est de 1.8 % pour les années 1990-95).

En 1974, la population mondiale augmentait au rythme de 77 millions d'habitants par an, augmentation qui, au cours des années suivantes, s'est atténuée par suite de la chute brutale du taux d'accroissement de la population chinoise, puis a repris graduellement à la fin des années '70. De nos jours, le taux de croissance annuel a dépassé celui de 1974 et est estimé à quelque 78 millions d'habitants. L'accroissement rapide de la population dans le monde n'a pas fléchi de manière sensible au cours des 10 dernières années. On prévoit, par ailleurs, que dans les 35 années à venir l'accroissement dépassera le chiffre actuel pour atteindre un maximum de 89 millions d'habitants en 1995-2000. La raison principale en est le nombre comparativement élevé de femmes qui seront en âge de procréer dans les décennies à venir.

La baisse récente du taux d'accroissement mondial est également importante dans le contexte de l'analyse démographique du Plan d'action mondial sur la population adopté à Bucarest en 1974. À l'époque, si l'on prévoyait que ce taux se situerait, dans les 10 prochaines années, entre 2.1 % (variante supérieure) et 1.7 % (variante inférieure), on estimait d'une manière générale qu'il se maintiendrait aux alentours de 1.9 % (variante médiane) tout au long des années '70. Les tendances réelles de la dernière décennie correspondent en outre aux chiffres de la projection inférieure. Une analyse détaillée des tendances démographiques par pays montre que le développement national et les politiques et programmes mis en oeuvre par les gouvernements en matière de population ont été des facteurs importants de cette évolution.

Tendances régionales : Afrique

Ces 10 dernières années, les tendances démographiques en Afrique ont été nettement distinctes de celles d'autres régions en développement. En 1970-75, le taux d'accroissement (2.7 %) était plus élevé que celui de tous les autres continents et a atteint 3 % pour la période 1980-85. L'analyse montre que cet accroissement récent est dû à une baisse du taux de mortalité (de 20 par 1,000 en 1970-75 à 17 par 1,000 en 1980-85), car le taux de natalité n'a pratiquement pas changé. Dans les pays d'Afrique, comme ailleurs, les migrations internationales et les mouvements de réfugiés ont été largement responsables de la fluctuation des tendances démographiques. Cela dit, les taux d'accroissement sont en général en augmentation un peu partout sur ce continent. C'est ainsi qu'ils sont passés de 2.7 à 2.9 % au Zaïre, de 2 % à 2.5 % en Égypte et de 2.3 à 2.5 % en Afrique du Sud. En Éthiopie et au Nigéria, il semble que les tendances démographiques n'aient pas changé entre 1970-75 et 1980-85, en raison apparemment de la fluctuation des mouvements migratoires. Sur les 58 pays et territoires d'Afrique, 19 ont, durant la période 1980-85, accusé un taux d'accroissement de 3 % ou plus, qui a atteint 4.1 % au Kenya, soit à l'heure actuelle le taux le plus élevé du continent.

Amérique latine

En Amérique latine, le fléchissement du taux d'accroissement a été particuièrement notable dans les Caraïbes et en Amérique centrale où il est tombé respectivement de 2 % à 1.5 % et de 3.2 à 2.7 % entre 1970-75 et 1980-85. En Amérique centrale, cette baisse est largement attribuable au recul du taux de croissance du Mexique (de 3.2 à 2.6 %), mais au Panama il est également tombé de 2.7 à 2.2 % durant la même période. Dans les Caraïbes, le fléchissement a été particulièrement marqué à Cuba (de 1.7 à 0.6 %), en République dominicaine (de 2.9 à 2.3 %) et à Porto-Rico (de 1.9 à 1.6 %). Dans l'Amérique du Sud tempérée (Argentine, Chili et Uruguay), le taux s'est maintenu autour de 1.6 % depuis les années '60 et dans l'Amérique du Sud tropicale, il a légèrement baissé au Brésil (de 2.4 à 2.2 %), en Colombie (de 2.2 à 2.1 %) et au Venezuela (de 3.6 à 3.3 %), alors qu'il semble avoir un peu augmenté en Bolivie, en Équateur et au Suriname.

Asie

En Asie, dont le chiffre total de population en 1984 est estimé à 2.8 milliards de personnes, soit 58 % de la population mondiale, les tendances démographiques sont loin d'être homogènes. Le fléchissement du taux d'accroissement est, par exemple, beaucoup moins prononcé en Asie du Sud qu'en Asie de l'Est où il a décru de plus de 50 % en 10 ans, passant de 2.3 % en 1970-75 à 1.1 % en 1980-85. Si la République de Corée a accusé un fléchissement important (de 2 à 1.4 %), c'est en Chine, où vit 85 % de la population de l'Asie de l'Est, que la baisse a été particulièrement remarquable : de 2.4 à 1.2 % durant la même période. Il est indubitable que ce phénomène est lié à l'énergie que mettent ces pays à appliquer leur politique démographique et à leur schéma de développement économique et social.

La diversité des tendances d'accroissement au sein des régions s'est également accentuée depuis la période 1970-75. L'Asie du Sud-Est a enregistré un recul modéré de 2.4 à 2.1 %, l'Asie centrale du Sud une baisse légèrement inférieure de 2.4 à 2.2 %, tandis qu'en Asie du Sud-Ouest le taux s'est pratiquement maintenu à 2.9 %. Un fléchissement modéré a été observé dans les deux plus grands pays de l'Asie du Sud : de 2.3 à 2 % en Inde et de 2.4 à 1.8 % en Indonésie. Les données concernant le Bangladesh semblent indiquer peu de changements pendant la période considérée, mais au Pakistan le taux est passé de 2.7 % en 1970-75 à 3 % en 1980-85, cet accroissement étant pour une large part imputable à l'afflux de réfugiés.

Au début des années '70, le rythme de croissance démographique des pays les plus développés a semblé se stabiliser à un niveau peu élevé (autour de 0.9 % par an), après une période de taux relativement élevés dans les années '50 et au début des années '60. Toutefois, les tendances observées depuis le milieu des années '70 indiquent un nouveau ralentissement. Ce sont l'Europe occidentale et méridionale, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon qui ont enregistré les fléchissements les plus importants, et à l'heure actuelle, assez nombreux sont les pays européens où la croissance démographique s'est arrêtée ou qui connaissent une baisse absolue (notamment la République démocratique allemande, le Danemark, la Suède, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'Autriche, la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse). Comparés aux taux d'accroissement de la plupart des pays européens, les taux des autres pays développés demeurent élevés. En Amérique du Nord et en Union soviétique par exemple, les taux étaient d'environ 0.9 % de 1975 à 1980 et de 1.4 % en Australie et en Nouvelle-Zélande.

D'après les projections démographiques les plus récentes, le taux d'accroissement de la population mondiale baissera beaucoup plus lentement qu'il ne l'a fait depuis 1970-75 et risque même d'augmenter de nouveau de 1980-85 à la fin du siècle. On projette ainsi pour 1990-2000 un taux d'accroissement de 1.5 % (variante médiane), comparable au taux de 1.7 % actuellement prévu pour 1980-85. Les chiffres projetés pour 1995-2000 au titre des variantes supérieure et inférieure sont de 1.7 et 1.3 % respectivement. Ce ralentissement de la baisse tient essentiellement aux raisons suivantes : a) il sera de plus en plus difficile de réduire encore le taux d'accroissement en Asie de l'Est dans un avenir proche, du fait du niveau de fécondité déjà bas atteint dans cette région et des effets d'une structure d'âge moins favorable; b) on prévoit que les taux de fécondité se maintiendront à un niveau faible dans les pays développés; c) on s'attend à ce que le taux d'accroissement continue d'augmenter modérément en Afrique, région où les taux de fécondité sont élevés et où l'espérance de vie progresse lentement mais régulièrement.

Il ressort de ces projections qu'en l'absence de mesures susceptibles de modifier notablement la situation, l'accroissement de la population mondiale se poursuivra jusqu'à la fin du siècle. Dans le monde, l'accroissement annuel moyen en 1980-85, soit 78 millions d'habitants, devrait être de 89 millions en 1995-2000, soit un chiffre supérieur à la population actuelle du Mexique. Durant les 16 années qui séparent 1984 de 2000, on prévoit que la population mondiale passera de 4.8 à 6.1 milliards d'habitants, soit une augmentation de 1.3 milliard, c'est-à-dire un chiffre supérieur à celui des populations actuelles de l'Afrique et de l'Amérique latine réunies. Cette augmentation se répartira comme suit : 56 % en Asie, 25 % en Afrique et 11 % en Amérique latine.

Les projections supérieures et inférieures reflètent l'incertitude touchant l'évolution démographique qui dépend en partie des voies qu'empruntera le développement économique et social et de l'intensité des mesures prises par les gouvernements dans le domaine de la population. Cet éventail de possibilités est, il faut le noter, loin d'être sans importance. Par exemple, la différence entre les variantes supérieure et inférieure du chiffre de la population mondiale en l'an 2000 (6.4 et 5.9 milliards, respectivement) est de 500 millions d'habitants, c'est-à-dire approximativement la population actuelle de l'Afrique.

Comme il est probable que le rythme rapide sans précédent qui a caractérisé l'accroissement de la population au cours de la deuxième moitié du 20e siècle se maintiendra pendant encore un certain temps, il est naturel de se demander quels seront le chiffre et la structure de la population mondiale si l'évolution démographique actuelle se poursuit pendant une longue période. Des calculs expérimentaux auxquels a procédé l'Organisation des nations unies en partant de l'hypothèse que l'espérance de vie à la naissance dans toutes les régions du monde atteindra finalement le niveau considéré actuellement comme maximum (78.7 ans pour les deux sexes) et que les niveaux de fécondité se rapprocheront ou se situeront autour du taux de remplacement, c'est-à-dire du taux net de reproduction d'un enfant par personne, montrent qu'en fonction de la variante médiane, la population mondiale atteindra 8.2 milliards d'habitants en 2025, dépassera 9.5 milliards en 2050 et se stabilisera finalement à 10.5 milliards vers la fin du 21e siècle. Autrement dit, le chiffre maximum projeté de la population mondiale serait légèrement plus du double de ce qu'il est actuellement. D'ici là, la proportion de la population des pays actuellement en développement sera passée de 74 à 86 %. L'augmentation moyenne annuelle dans le monde dépasserait 80 millions d'habitants durant le premier quart du 21e siècle, baisserait notablement durant les deuxième et troisième quarts, tombant respectivement à 53 et 23 millions, et ne deviendrait minimale que durant les 25 dernières années.

En prenant la variante inférieure, le chiffre total de la population mondiale atteindra 7.7 milliards d'habitants en 2060, mais en prenant la variante supérieure, il dépassera les 14 milliards au 22e siècle. Cette différence de plus de six milliards est principalement imputable aux écarts des hypothèses touchant la fécondité, à savoir l'année où dans toutes les régions du monde (l'Afrique en dernier) le taux de fécondité correspondra au taux de remplacement : 2065 (variante supérieure), 2010 (variante inférieure) et 2035 (variante médiane).

Les projections démographiques les plus récentes indiquent que le taux d'accroissement de la population mondiale baissera beaucoup plus lentement qu'il ne l'a fait depuis 1970-1975 et qu'il risque même d'augmenter de nouveau de 1980-1985 à la fin du siècle.

LA LOI 101 ET LA CLAUSE CANADA

2 — Les conséquences administratives du jugement de la Cour suprême

CLAUDE RYAN

Voici la deuxième tranche d'un texte préparé par le député d'Argenteuil et critique de l'opposition libérale en matière d'éducation à l'Assemblée nationale, à la suite du jugement rendu le 26 juillet par la Cour suprême du Canada.

IL NE SUFFIRA pas que la loi 101 soit modifiée. Il faudra que soient amendés en conséquence les règlements et les directives administratives présidant à son application.

En premier lieu, il faudra récrire les projets de règlements que publiait le ministre de l'Éducation dans la *Gazette* officielle du 11 juillet dernier. M. Yves Bérubé entendait remplacer les règlements concernant l'admission à l'école anglaise, l'exemption pour les enfants en difficulté d'apprentissage et les demandes d'admission à l'école anglaise émanant de personnes qui séjournent de façon temporaire au Québec, par des règlements inspirés des changements apportés à la loi 101 par la loi 57, adoptée en décembre 1983. Or cette dernière loi maintenait intégralement la clause Québec. Au cours des travaux parlementaires consacrés à ce sujet, le gouvernement avait systématiquement refusé de se rendre aux demandes de l'opposition, laquelle l'invitait à remplacer la clause Québec par la clause Canada. Les trois projets de règlements publiés dans la *Gazette* officielle par M. Bérubé, le 11 juillet dernier, devaient être promulgués en septembre. Ils devront être retouchés de manière à pouvoir se conformer à la décision de la Cour suprême.

En second lieu, il faudra corriger l'interprétation qui a été donnée jusqu'à maintenant par le ministre de l'Éducation des directives budgétaires concernant les « clientèles subventionnées » dans les commissions scolaires. Dans une déclaration qu'il émettait à ce sujet le 5 mai 1982, l'ancien ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, affirmait « solennellement » que toutes les dispositions de la loi 101 étaient maintenues et que les articles du chapitre VIII de la Charte de la langue française continuaient « à s'appliquer intégralement ». Il ajoutait, faisant explicitement allusion aux règles budgétaires, que toute commission scolaire qui admettrait dans ses écoles des élèves admissibles au titre de la clause Canada se verrait refuser toute subvention pour ces élèves. M. Laurin parlait alors au lendemain de l'entrée en vigueur de la loi constitutionnelle du Canada.

En parlant des règles budgétaires, M. Laurin faisait surtout allusion à un passage de ce document où il est précisé que, pour fins de subventions, « toute référence à la clientèle doit être comprise comme étant celle qui est légalement inscrite au 30 septembre 1982 et reconnue par le ministre ». La Cour suprême ayant rendu sa décision, cette disposition, que l'on retrouve intégralement (moyennant un ajustement d'année) dans la version 1984-85 des règles budgétaires, doit être modifiée de manière à la rendre conforme à la loi constitutionnelle du pays.

En outre, le changement apporté aux règles budgétaires devra vraisemblablement être rétroactif à la date de l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution canadienne, c'est-à-dire à mai 1982. Il devra alors prévoir le versement rétroactif à cette date de subventions aux commissions scolaires ayant accepté de recevoir dans leurs écoles des enfants autorisés à y être admis en vertu de l'article 23 de la loi constitutionnelle.

De même, à supposer que le gouvernement ait eu l'occasion de donner suite à une menace de M. Laurin visant à priver de toute subvention les institutions privées qui auraient accueilli depuis mai 1982 des élèves visés par l'article 23 de la loi constitutionnelle, il aura l'obligation de faire amende honorable et de verser aux institutions concernées les subventions qui leur auraient été refusées.

Dans le projet de règlement concernant « la demande de recevoir l'enseignement en anglais », destiné à remplacer le règlement existant, les procédures devant entourer les demandes d'appel dans les cas d'admission à l'école anglaise deviennent encore plus vagues que sous les règlements actuels. La Commission d'appel a toujours évolué dans un climat flou et vague. La loi 57 prévoit à ce sujet que « l'appel est formé et entendu selon la procédure et les règles de preuves prescrites par règlement du gouvernement ». Or on ne trouve dans le projet de règlement de M. Bérubé aucune précision à ce sujet. Les parents concernés ont le droit de savoir à quelle procédure ils devront se soumettre. Ils ont le droit de connaître le type de preuves qu'ils seront appelés à présenter. Le projet Bérubé pèche gravement à cet égard. La version définitive du projet de règlement devra corriger cette lacune.

En ce qui touche la mise en vigueur de l'article 86, visant les mesures de réciprocité interprovinciales, M. Camille Laurin annonçait, le 18 novembre 1983, que le Québec avait décidé de passer à l'action. Il laissait entendre que le gouvernement avait décidé de procéder par voie de décret. Ce n'est que huit mois plus tard, c'est-à-dire le 11 juillet 1984, qu'était publié à cette fin un premier décret ouvrant l'accès à l'école anglaise québécoise aux enfants de parents venus s'établir au Québec en provenance du Nouveau-Brunswick. Dans la mesure où il vise des parents possédant la citoyenneté canadienne, ce décret perd sa raison d'être à la suite de la décision de la Cour suprême. Pour envoyer leurs enfants à l'école anglaise, ces parents n'auront plus de permission à demander; ils pourront se réclamer d'un droit.

Il faut agir maintenant

À part la réaction de M. Pierre-Marc Johnson, qui s'en est tenu à l'aspect politique et proprement constitutionnel de l'événement, personne, à Québec, n'a commenté jusqu'à maintenant la décision qui vient d'être rendue par la Cour suprême concernant le conflit entre la clause Québec et la clause Canada. Les principaux intéressés, à savoir le premier ministre et le ministre de l'Éducation, sont en vacances, a-t-on laissé savoir. Ils parleront donc plus tard !

On doit pourtant savoir à Québec que la prochaine année scolaire commence au début de septembre et que tout doit être mis en place avant cette échéance pour l'application juste et efficace de la décision qui vient d'être rendue par la Cour suprême. C'est dès maintenant que les parents concernés doivent savoir à quoi s'en tenir quant à la ligne de conduite que tiendra le gouvernement.

Le gouvernement, par sa conduite obstinée et inhumaine, a plongé depuis deux ans des centaines de foyers et des douzaines d'administrateurs scolaires dans l'incertitude et l'insécurité. Il n'a pas hésité à se servir du chantage pour contraindre des parents et des administrateurs scolaires à se comporter à l'endroit de centaines d'enfants avec une rigueur que ne justifiait ni l'examen loyal de la réalité sociologique ni une interprétation le moindrement libérale de la loi constitutionnelle.

Maintenant que la Cour suprême a rendu sa décision, le gouvernement doit donner l'exemple d'une obéissance irréprochable à la loi du pays. Il doit tout de suite faire connaître son intention concernant les modifications qui seront apportées à la loi 101. Il doit modifier les règlements et directives qui président à l'application de la loi 101, entre autres les règles budgétaires et le règlement concernant les demandes d'admission à l'enseignement en langue anglaise. Il doit faire connaître publiquement, sans délai et sans détour, la ligne de conduite qu'il entend suivre. Maintenant qu'elle a été interprétée de manière claire et définitive, la loi, en ce qui touche la clause Canada, ne saurait souffrir aucun retard, aucun obstacle, aucune ambiguïté dans son application.

FIN

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Davey

vernement, répète-t-il pourtant partout sur son passage, sera l'ouverture et l'accessibilité.

La frustration qui a présidé à ce changement d'attitude peut se comprendre. Depuis le départ en tournée de John Turner, il y a 10 jours, pas une seule journée se sera passée sans que les journalistes l'accompagnant ignorent le discours officiel du chef libéral. « La » nouvelle se trouvait ailleurs que dans ses discours et portait plutôt sur les erreurs, les faux pas, les problèmes d'organisation et les excuses.

John Turner est parti en tournée le 26 juillet en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. L'attention de la presse fut alors surtout retenue par les questions de patronage et sa faible performance lors des débats télévisés. Le 28, il se trouvait en Ontario pour lancer la campagne dans cette province. Ce lancement a vite passé au second plan de l'actualité lorsque les journalistes réalisèrent qu'il avait faussement accusé Brian Mulroney de vouloir congédier 600,000 fonctionnaires,

La deuxième partie de sa tournée le conduisit dans l'Ouest. John Turner voulut tout d'abord mettre le focus sur ses politiques à l'endroit des autochtones. À l'intention des caméras, un, des rencontres avec des groupes autochtones avaient été organisées au Manitoba et au Yukon.

La rencontre avec les autochtones du Manitoba fut vite reléguée au second plan lorsque M. Turner s'excusa d'avoir prétendu faussement que les Manitobains quittaient leur province faute de travail. Un retard sur l'horaire amena par ailleurs les journalistes à s'intéresser moins à la rencontre avec les autochtones du Yukon et plus à une « imprécision » commise par M. Turner dans un discours aux électeurs de Whitehorse.

Pour les stratèges entourant M. Turner, le comble allait survenir le lendemain, le mardi. Cette journée devait être la journée de la Colombie-britannique à qui on promettrait de redonner un rôle politique et économique de première importance. L'évènement principal devait être l'assemblée d'investiture de John Turner dans sa circonscription de Vancouver-Quadra.

Pour la presse de l'est du pays, le décalage horaire rendait cet évènement presque impossible à couvrir. La quarantaine de journalistes accompagnant M. Turner se replia plutôt sur la nommination de Keith Davey et le fait que John Turner contredisait sa promesse voulant que l'ère des « faiseurs de pluie » soit terminée au Parti libéral.

Un des nombreux conseillers accompagnant John Turner devait s'exclamer devant un tel bilan: « À quoi bon se taper des milliers et des milliers de kilomètres d'avion pour un tel résultat ». Bref, à quoi sert-il de faire une campagne nationale si personne ne fait état de ce que dit le chef.

La stratégie de communications des grands partis politiques en campagne est simple. Le chef développe une thématique et prend des engagements qui sont répercutés dans le grand public par la presse et par des campagnes publicitaires. La loi électorale limitant la publicité aux 30 derniers jours de la campagne, les partis doivent compter pour la première moitié de la campagne sur les journalistes.

John Turner n'a pas fait mystère de ses intentions. « Je veux que vous parliez de mes discours », a-t-il dit à quelques journalistes en attanedant de monter dans l'avion.

Parti le matin de Vancouver, enfermé presque toute la journée dans un avion et des autobus, les journalistes n'avaient d'autre choix que d'attendre son discours du soir prononcé à Toronto sur le programme « première chance ». Hier ce fut pareil, sinon que le ton monta un peu lorsque pressé de questions M. Turner envoya paître quelques journalistes.

Les bulletins de nouvelles de jeudi soir et les journaux du vendredi matin ont montré que cette méthode était efficace. Tous ont traité en manchette la promesse des 100,000 stages de formation pour les jeunes. Pour cela, l'entourage de M. Turner semble prêt à supporter les critiques de la presse.

Les spécialistes en communications qui conseillent John Turner misent sur le fait que maintenant les choses pourraient se redresser d'autant mieux que à compter de demain la campagne de publicité du parti commencera. Quelque $3.5 millions seront dépensés, sans compter les 87 minutes de temps d'antenne gratuit que chacun des quatre grands réseaux de télévision nationaux mettront à la disposition de chaque parti. On y verra surtout John Turner dans des mises en scènes signées Jacques Bouchard, pour les messages en français, et Gerry Grafstein qui lui-même se qualifie du « Jacques Bouchard du Canada anglais ».

Le retard de neuf points qu'enregistrent les libéraux sur les conservateurs ne pourra pas être rattrapé que par la diffusion massive du message libéral. Nombreux sont toujours les problèmes d'organisation. Mais selon le sénateur Grafstein, l'arrivée de Keith Davey commence déjà se faire. Ce serait grâce à lui que John Turner a pu jeudi soir à Toronto reprendre sur sa piètre performance du samedi précédent.

Keith Davey aura un rôle important dans la campagne nationale, mais c'est en Ontario que son impact sera le plus grand, espère M. Grafstein. Alors que les Torontois sont tous partis pour un week-end de trois jours dans la région du lac Simcoe et de la Baie Georgienne, c'est à cet endroit qu'il fallait amener John Turner faire campagne vendredi, même s'il s'agit d'un chateau-fort conservateur.

Même si certains hésitaient à l'y amener, celui qu'on dit être un génie de l'organisation politique a réussi à faire passer à John Turner quelques heures vendredi matin, pour permettre aux médias de la région de répercuter le message libéral aux Torontois en congé.

◆ Québec

défendu leur compétence exclusive en éducation et en formation professionnelle. Dès 1889, le gouvernement du Québec créait des écoles du soir. Et dès 1909, il s'opposait au mandat d'une commission royale d'enquête sur l'enseignement industriel et technique... La table de concertation de mai dernier sur le projet gouvernemental d'éducation permanente enregistrait un large consensus pour confier au gouvernement du Québec la responsabilité exclusive de la formation professionnelle.

Mme Marois a signalé que le programme annoncé jeudi soir par M. Turner semble à première vue identique à celui abfoncé en mai dernier par la ministre d'alors, Mme Céline Hervieux-Payette, programme qui n'a jamais été appliqué. Un document fédéral faisait état d'une «Option formation jeunesse», destinée aux jeunes de 17 à 21 ans ayant quitté l'école depuis trois mois. Copié sur un programme offert à 300,000 jeunes Britanniques, il nécessitait $30 millions en phase expérimentale.

Par ailleurs, au printemps dernier, Québec et Ottawa signaient une entente créant pour deux ans, à titre expérimental, un programme de stages en entreprises disponibles pour les jeunes Québécois ayant de 18 à 30 ans et ayant quitté l'école depuis 10 mois. Ce programme est destiné aux jeunes assistés sociaux. Sur deux ans, Québec fournit de $70 à $75 millions tandis qu'Ottawa donne de $45 à $50 millions.

Selon Mme Marois, ce programme rencontre un franc succés auprès des entreprises: 3,000 entreprises auraient signifié leur intention de vouloir y participer. Environ 500 coordonnateurs et superviseurs ont été formés afin d'encadrer les jeunes sur le plan pédagogique. Le nombre de jeunes candidats sera connu à la mi-août.

Malheureusement, le programme ne peut être offert dans les 10% d'entreprises québécoises à charte fédérale (les banques par exemple qui sont intéressées). Celles-ci sont soumises au Code canadien du travail, qui interdit de tels stages. «J'ai déjà écrit à Ottawa pour demander la suspension d'un article du Code canadien», signale Mme Marois: mais ce fut sans résultat.

La responsable québécoise juge le système de stages en entreprise envisagé par Ottawa moins intéressant que le système québécois. Tout d'abord financièrement: près de $100 par semaine pour Québec et moins de $60 pour Ottawa pour le stagiaire. Pour le fédéral, il suffirait d'avoir quitté l'école depuis trois mois pour y avoir accés, ce qui pourrait favoriser le décrochage scolaire. Québec offre des stages aux 18-30 ans alors qu'Ottawa les limiterait aux 17-21 ans. Les entreprises pourraient cependant être attirées par le système fédéral, qui ne prévoierait pas le paiement de $100 par mois au stagiaire, comme le veut Québec.

Le Québec a dépensé en 1982-83 $6.1 milliards en éducation dont $2 milliards pour l'enseignement post-secondaire, avec seulement $630 millions provenant de transferts fédéraux. Mme Marois a souligné que «le Québec a toujours respecté les engagements liés aux subventions fédérales pour le financement de l'éducation, comme le reconnait M. Turner lui-même».

«Le Québec demeure cependant prêt à accepter la collaboration fédérale», a ajouté le ministre, qui a énuméré cinq conditions: le maintien du niveau actuel des transferts financiers; le maintien du caractère inconditionnel des transferts en éducation; le respect intégral de sa compétence dans le domaine de la formation; une meilleure prise en compte des priorités du Québec; enfin une plus grande consultation avant l'annonce d'initiatives nouvelles dans le domaine de la formation, initiatives qui devraient être assorties de la formule d'opting-out avec compensation financière.

Les accords Québec-Canada en matière de formation professionnelle arrivent à échéance à la fin de l'année. Ils devront donc être renégociés cet automne, dans le contexte des promesses électorales faites par MM. Turner ou Mulroney.

◆ Sondage

voir que lui et M. John Turner sont differents.

« La différence, c'est que c'est notre parti qui offre le vrai changement », a déclaré hier soir le chef de l'opposition, en tournée dans la ville de Québec, en plein bain de foule sur la rue Grande Allée, noire de monde.

M. Mulroney s'est naturellement dit très encouragé. Il a émis l'opinion que le sondage traduisait l'enthousiasme qu'il sentait partout où il passait.

« Nous allons continuer à travailler très fort pour être dignes de cette confiance exprimée », a dit M. Murloney.

Les résultats sont particulièrement encourageants au Québec, où sa formation n'a qu'un siège sur 75. M. Mulroney y voit la possibilité de former un vrai parti national présent partout.

De son côté, le chef néo-démocrate Ed Broadbent a réagi prudemment aux résultats du sondage.

« Il est évident que l'opinion publique canadienne change beaucoup et je crois qu'il se produira encore énormément de changements d'ici au 4 septembre », a déclaré M. Broadbent au moment où il s'apprêtait à retourner à Ottawa, au terme de sa seconde tournée électorale de la campagne dans l'Ouest canadien.

Interrogé au sujet de l'apparente poussée des conservateurs dans les intentions de vote des électeurs, M. Broadbent a estimé qu'il était trop tôt pour prédire ce qui allait se produire.

M. Broadbent a par ailleurs nié que l'objectif du NPD aux élections du 4 septembre soit de simplement conserver les 31 sièges dont il disposait à la dissolution de la Chambre.

◆ Lewis

nadien a pour sa part terminé troisième en 4:12.98 derrière les Américaines (4:08.34) et les Allemandes de l'ouest (4:11.97).

Ce relais a d'ailleurs marqué le champ du cygne de l'une des grandes championnes de la natation, l'Américaine Tracy Caulkins, qui, plutôt en soirée, avait enlevé le 200 m quatre nages avec en prime un record olympique.

Les Américains ont du reste mérité trois médailles d'or hier avec la victoire de Tiffany Cohen au 800 m libre (nouveau record olympique). Les nageurs Américains ont toutefois été écartés du podium au 200 m papillon messieurs avec la victoire de l'Australien Jon Sieben en 1:57.04 (record mondial) devant l'Ouest allemand Michael Gross et le Vénézuélien Rafael Vidal Castro.

Des médailles ont par ailleurs été décernées hier dans la discipline-reine des Jeux olympiques, l'athlétisme. Ce fut d'abord un festival mexicain au 20 km marche grâce à la victoire d'Ernesto Canto en 1:23.13 devant son compatriote Raul Gonzalez. Mais l'exploit a certainement été réalisé par Guillaume Leblanc de Sept-Îles qui a terminé quatrième en 1:24.29, soit 63 secondes derrière le médaillé de bronze, l'Italien Maurizio Damilano. Marcel Jobin de St-Boniface a fini 21e.

L'Allemande de l'ouest Claudia Losch a pour sa part enlevé la médaille d'or au lancer du poids devant la Roumaine Mihaela Loghin et l'Australienne Gael Martin.

L'hymne national des États-Unis a de nouveau été entendu en gymnastique à la suite de la victoire fort spectaculaire de l'énergique Américaine Mary Lou Retton qui, avec un « 10 » au cheval sautoir, le dernier agrès, a soufflé de cinq centièmes la médaille d'or à la Roumaine Ecaterina Szabo au concours général. La Roumaine Simona Pauca a mérité la médaille de bronze.

Dans les sports collectifs, l'équipe canadienne de soccer a réalisé une magnifique performance pour disposer du Cameroun, une formation fortement cotée, 3-1. Ce fut toutefois le seul bon résultat du Canada.

En volley-ball féminin, le Canada a été battue 3-0 par le Japon, cependant que la formation féminine de basket baissait pavillon 69-68 devant la Yougoslavie. En hockey sur gazon, les Canadiens ont perdu 3-2 contre le Kénya, et les Canadiennes 3-0 face aux Allemandes de l'ouest. En waterpolo, les Chinois ont vaincu les Canadiens 6-5, et en baseball, la Corée du Sud a eu raison du Canada 3-1.

Le boxeur Lennox Lewis de Kitchener a pour sa part remporté son combat chez les 91 kg en battant le Pakistanais Mohammad Yousuf par arrêt de l'arbitre au troisième round. Et en soirée, John Kalbhenn de New Hamburg, Ont., a créé une très belle impression chez les 60 kg en disposant de Milson Raudrianasolo de Madagascar.

◆ Pérès

de la semaine prochaine.

Il semble, selon les observateurs, que M. Shamir, leader du Likoud, s'accroche désormais par crainte d'une «désertion» de ses alliés libéraux à ce qui paraissait hier encore irréalisable, à savoir l'union avec les travaillistes.

Le bloc des libéraux (environ un quart des forces du Likoud), dirigé par le ministre de l'Énergie, M. Yitzhak Modai, ne cache pas en effet son opposition farouche aux concessions exhorbitantes que M. Shamir se déclare prêt à accorder aux religieux.

Les libéraux ne sauraient ignorer la levée de boucliers des dirigeants des plus importantes organisations juives américaines, qui sont venus exprimer solennellement en Israël leur opposition à un amendement de la «loi du retour» exigé par les religieux orthodoxes.

Si la Knesseth adoptait l'amendement sur la «loi du retour», ne seraient plus considérées juives que les personnes reconnues comme telles selon les critères du judaïsme orthodoxe. Or celui-ci, grâce à sa position d'arbitre sur la scène politique, a pu imposer ses volontés en matière de législation religieuse aux gouvernements Likoud, au cours des sept dernières années.

Avec le vote de cet amendement, près d'un million et demi de Juifs libéraux, réformés et conservateurs se retrouveraient alors au ban du judaïsme par décret des rabbins orthodoxes, notent les observateurs. Or les libéraux ne sauraient accepter une telle éventualité.

Selon le quotidien pro-gouvernemental *Maariv*, les principaux lieutenants de M. Shamir envisagent sérieusement la possibilité de se retrouver dans l'opposition, et des rumeurs de «putsch» contre M. Shamir se font déjà entendre en coulisses, le vice-premier ministre David Levy et le général Ariel Sharon convoitant le rôle de «chef de l'opposition».

Selon *Maariv*, si le président Herzog désigne M. Pérès pour constituer le gouvernement d'union nationale, les nationalistes du Hérouth, noyau dur du Likoud, dénonceront toute tentative de s'unir aux travaillistes.

Août marque le retour au travail des parlementaires québécois

ROBERT LEFEBVRE

QUÉBEC (PC) — Pour la plupart des députés et ministres québécois, les vacances sont finies et le mois d'août leur réserve déjà plusieurs activités.

Le premier ministre René Lévesque rentrera à Québec lundi après trois semaines de repos. Il trouvera sur son bureau un agenda chargé.

En plus de nombreux rendez-vous et dossiers à étudier, le chef du gouvernement aura à préparer deux réunions importantes de l'aile parlementaire du parti.

Les 14 et 15 août, à Granby, il présidera un caucus, c'est-à-dire une réunion de tous les députés de son parti.

La semaine suivante, il se rendra à Charlottetown pour participer à la rencontre annuelle des premiers ministres du pays. Il s'agit d'une réunion de trois jours, les 20, 21 et 22 août.

Et les 29, 30 et 31 août, il présidera un conseil des ministres extraordinaire à Fort Prével, en Gaspésie.

Dès mercredi, il tiendra une réunion ordinaire de son cabinet, la première depuis plusieurs semaines.

Du côté des députés, péquistes et libéraux, la plupart d'entre eux s'apprêtent à reprendre le rythme mouvementé de leurs fonctions.

Huit d'entre eux, dont trois ministres, se sont retrouvés à l'hôpital à la fin de la dernière session, par suite de surménage, de maladies ou d'accidents. Tous ont maintenant retrouvé leur forme, à l'exception du ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration Gérald Godin, et du député libéral de Beauce-Sud, Hermann Mathieu.

Le premier se remet d'une délicate opération au cerveau qu'il a subie à la mi-juin. En fendant des bûches à son chalet, il avait reçu un éclat de bois dans l'oeil et des complications ont surgi par la suite qui ont nécessité cette opération. Le député de Mercier devrait reprendre le travail à la fin du mois.

M. Mathieu, lui, a été hospitalisé pendant deux mois à cause d'un anévrisme et les médecins lui ont prescrit un repos complet d'environ six mois. Il ne pourra reprendre son poste avant l'automne.

Quelques ministres n'ont pas encore pris leurs vacances annuelles. C'est notamment le cas du ministre des Affaires culturelles Clément Richard qui a assuré l'intérim à la tête du gouvernement pendant les vacances de M. Lévesque.

C'est aussi le cas du ministre de l'Environnement Adrien Ouellet, du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Jean Garon et du ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur Guy Tardif.

Ce dernier, a-t-on appris de sa secrétaire, n'a aucun projet de vacances, si ce n'est quelques jours de repos qu'il prendra «par-ci, par-là».

D'autres viennent de partir après avoir tenu le phare depuis la fin de la session, le 20 juin. Ce sont les ministres Yves Duhaime (Energie et Ressources) et Bernard Landry (Relations internationales et Commerce extérieur). Ce dernier, avec Clément Richard, a représenté le gouvernement aux nombreuses cérémonies et réceptions qui ont eu lieu dans le cadre des fêtes de Québec-84.

Parmi ceux et celles qui reprendront le collier la semaine prochaine, plusieurs assisteront aux audiences que tiendra dès lundi la commission parlementaire de l'Économie et du Travail sur la délicate question des relations de travail dans l'industrie de la construction.

Ils entendront les représentations d'une quinzaine d'organismes, patronaux et syndicaux, sur le renouvellement du décret régissant les conditions de travail dans ce domaine.

Pour sa part, le ministre Alain Marcoux dirigera la délégation québécoise à la Conférence interprovinciale des ministres des Affaires municipales qui se tiendra à Charlottetown, à l'île-du-Prince-Edouard, à compter de mardi.

Les recenseurs n'ont pas eu la tâche facile

OTTAWA (PC) — Les recenseurs, qui ont travaillé la semaine dernière à dresser les listes de citoyens en vue de l'élection générale du 4 septembre, ont vu leurs efforts frustrés en plusieurs coins du pays. C'est en grand nombre en effet que les citadins avaient fui la chaleur des villes, a rapporté hier, dernier jour du recensement, M. Louis Lavoie, directeur des opérations pour Élections Canada.

«Les gens sont en vacances, aussi nos recenseurs ont-ils eu toutes les difficultés à les rejoindre».

Le problème a été particulièrement ressenti dans le centre des grandes villes, surtout à Ottawa, Edmonton, Vancouver et Toronto, a précisé M. Lavoie. Il s'est aussi manifesté avec acuité dans certaines banlieues de Toronto.

La situation a été plus encourageante dans les districts ruraux du Québec, dans les provinces atlantiques et dans les banlieues de Vancouver.

Le recensement a duré toute la semaine. Ceux qui n'ont pas reçu la visite d'un recenseur durant cette période ont jusqu'au 17 août pour voir à ce que leur nom soit enregistré, à moins qu'Elections Canada décide de porter cette échéance à plus tard.

D'ici au 13 août, Élections Canada fera parvenir à tous ceux et celles inscrits sur la liste préliminaire une carte qui leur permettra de se présenter aux bureaux de scrutin, le jour de l'élection. Ceux qui à cette date n'auront pas reçu une telle carte devront alors communiquer avec le président d'élection de leur district afin qu'un recenseur passe les voir ou se rendre au bureau du président pour faire inscrire leur nom comme électeur.

Sans ces précautions, ils risquent fort de perdre leur droit de vote le 4 septembre.

Hier, M. Lavoie était encore dans l'impossibilité de dire quelle proportion des quelque 16 millions de citoyens et citoyennes éligibles avaient eu leurs noms enregistrés par des recenseurs.

Mais, a-t-il indiqué, les présidents de districts électoraux étaient submergés sous le nombre d'appels de citoyens qui n'avaient pas eu la visite de recenseurs durant la semaine.

C'est l'an dernier qu'un comité parlementaire a prolongé la période officielle de recensement de six à sept jours. Malgré cette extension, les recenseurs ont eu de la difficulté à rejoindre nombre de gens qui avaient quitté les villes en fin de journée et durant les week-ends.

«Nous croyions que la tâche serait facile, vu que c'était la première fois que les recenseurs se mettaient au travail dès la fin de semaine. Mais, avons-nous constaté, un weekend en été n'est pas du tout propice. Dans les grands centres urbains, il y a tout simplement que les gens ne restent pas à la maison», a noté M. Lavoie.

Un autre problème découlant d'une élection en été, a-t-il rapporté, a été le roulement considérable des recenseurs. «C'est la troisième élection à laquelle je travaille et je n'ai jamais vu autant de recenseurs abandonner avant la fin de leur besogne. Dans certains secteurs, il a fallu remplacer jusqu'à 40% d'entre eux».

Mais le problème a pu être réglé assez rapidement, a précisé M. Lavoie, car les présidents des différents districts électoraux avaient des listes bien garnies de recenseurs supplémentaires.

4 août

par la PC et l'AP

1978: quarante personnes perdent la vie par noyade lorsqu'un autobus plonge dans un lac près de Eastman, au Québec.
1971: Apollo XV reprend le chemin de la Terre après une mission d'exploration lunaire de six jours.
1944: Anne Franck, une jeune juive hollandaise de 14 ans, tombe entre les mains de la gestapo d'Amsterdam.
1916: le Danemark vend les îles Vierges aux Etats-Unis pour $25 millions.
1914: la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne: les Etats-Unis proclament leur neutralité.
1789: abolition des privilèges de la féodalité en France.
Ils sont nés un 4 août: Percy Bysshe Shelley, poète Anglais (1792); la reine-mère Elisabeth d'Angleterre (1900).

5 août

par la PC et l'AP

1974: Grecs et Turcs se mettent d'accord à Londres sur le tracé de la ligne du cessez-le-feu à Chypre.
1964: des rebelles congolais s'emparent de Stanleyville.
1963: les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique signent le traité interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace et sous la mer.
1962: Marilyn Monroe est retrouvée morte dans son appartement de Los Angeles.
1949: un tremblement de terre fait 6,000 morts en Equateur.
1884: pose de la première pierre de la statue de la Liberté, à l'entrée du port de New York.
1858: le premier câble transatlantique est posé.
Il est né un 5 août: l'astronaute américain Neil Armstrong, premier homme à poser le pied sur la Lune (1930).

Los Angeles touchée par la «grâce olympique»

LOS ANGELES (AFP) — Des «freeways» sans embouteillage, des rues sans criminel, des prix qui baissent (un peu), et même le «smog» qui se fait oublier: touchée par la grâce olympique, Los Angeles vit depuis quelque jours un véritable miracle qui surprend aussi bien le touriste que l'Angelino moyen.

Premier sujet d'étonnement, l'incroyable fluidité d'une circulation qui, selon toutes les prévisions, devait être l'un des problèmes majeurs des JO 1984 et qui, si l'on en croit maintenant les experts californiens, n'a jamais été aussi facile. Au point que le *Los Angeles Times* et le *LA Herald Examiner*, les deux plus grands quotidiens locaux, ont fait leur «Une» plusieurs jours de suite sur l'événement, illustré par de spectaculaires photos d'échangeurs ou de boulevards totalement vides, avec des légendes du style « Les voitures invisibles » ou « La ville fantôme ».

« Nous ne connaissons pour le moment aucun des problèmes que nous avions envisagés », déclare avec un large sourire David Roper, le directeur des opérations de Caltrans, l'office des transports de Californie. Des autoroutes aussi surchargées en temps normal que le Hollywood Freeway ou le Harbor Freeway, ont vu ainsi leur fréquentation tomber de sept pour cent depuis l'ouverture des Jeux. Une différence énorme dans une métropole qui compte habituellement cinq millions de véhicules à moteur.

Les habitants de LA, qui n'assistent pas aux compétitions olympiques, ont donc finalement choisi de rester devant la télévision pour ingurgiter leur ration quotidienne de médailles, ou d'aller passer leurs deux semaines de congés annuels loin du Coliseum. Quant aux touristes, il faut vraiment les chercher pour les voir, et on est très loin des 650,000 visiteurs attendus.

Cela ne fait évidemment pas l'affaire des adeptes du «fast buck» (le dollar rapide), qui avaient astiqué leurs calculatrices en attendant le client. Comme Todd Trubenbach, le propriétaire d'un magasin de souvenirs de Westwood, le quartier estudiantin de LA, généralement bondé l'été.

« Nous n'avons plus que nos yeux pour pleurer et la situation est si mauvaise que, lorsque le téléphone sonne, nous répondons maintenant: « Allo, ici la morgue ! »

Même les loueurs de voitures, qui avaient doublé leurs prix pour les pigeons olympiques, sont revenus à de meilleurs sentiments. La guerre des tarifs reprend doucement mais sûrement, à la satisfaction des clients qui n'ont pas été piégés.

Si les commerçants se plaignent, les policiers, en revanche, se frottent les mains. Sans doute effrayés par la perspective d'un déploiement de forces sans précédent à Los Angeles, les petits voyous ont, en effet, pris eux aussi des vacances.

« Les vautours sont les premiers à s'envoler quand ils apercoivent un uniforme », explique Marvin Iannone, l'adjoint au chef de la Police de Los Angeles.

Ainsi, depuis le début des JO, la criminalité a très nettement régressé à LA. Il n'y a eu, par exemple, qu'un seul cambriolage au cours de la semaine écoulée dans le quartier chaud d'Exposition Park, contre 26 recensés l'an dernier à pareille époque. Le nombre de vols à la tire a baissé de 63 pour cent près du village olympique d'USC.

« Tout est incroyablement tranquille », estime Iannone, tout heureux également depuis quelques jours de pouvoir faire son jogging sans risquer l'asphyxie dans une atmosphère exceptionnellement pure.

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 4 août 1984

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

CLAUDE TURCOTTE

Entreprises CP: en hausse

Les Entreprises Canadien Pacifique Ltée ont déclaré pour les six premiers mois de 1984 un bénéfice net consolidé de $125.4 millions ou de 81 cents par action ordinaire, comparativement à $10.8 millions ou sept cents par action pour le premier semestre de 1983. La direction explique ce bond important par le raffermissement des marchés, l'efficacité accrue et un meilleur contrôle des coûts. Les hausses les plus marquées ont eu lieu dans les secteurs du pétrole, du gas naturel, des produits miniers, forestiers, du fer et de l'acier. Ainsi, PanCanadian Petroleum a eu un bénéfice de $129 millions cette année par rapport à $104 millions dans le premier trimestre de 1983. Cominco Ltée a enregistré un bénéfice de $10 millions au lieu d'un déficit de $17 millions l'an passé. CIP Inc. a subi une perte de $28.7 millions, ce qui fut beaucoup moins pire que la perte de $55.4 millions dans le premier trimestre de 1983. De la même façon, Aciers Algoma Ltée a connu un déficit de $17.8 millions, par rapport à $42.4 millions l'an passé. Pour le deuxième trimestre seulement, les Entreprises Canadien Pacifique ont déclaré un revenu net après impôt de $81.5 millions ou de 53 cents par action ordinaire, par rapport à $6.7 millions ou 4 cents dans le deuxième trimestre de 1983.

Le Groupe Prenor dit non

Le Groupe Prenor a formellement répondu non à Pathfinder et à son offre d'une prise de contrôle à $14.50 au comptant pour toutes les actions ordinaires en circulation de Prenor. La réponse a été donnée hier dans une circulaire du conseil d'administration. Le chef de la direction, M. Lorne C. Webster, y confirme avoir déjà informé le conseil d'administration qu'il n'a pas l'intention d'exercer son droit de premier refus mentionné dans la note d'information quant aux 543,353 actions ordinaires de Prenor détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec. M. Webster affirme également que les porteurs d'au moins 61 % des actions ordinaires en circulation de Prenor n'ont pas l'intention d'accepter l'offre de Pathfinder. La circulaire confirme en outre que Prenor a convenu d'acheter de Vanguard 900,000 actions ordinaires non émises moyennant $6 millions, représentant environ 32 % de toutes les actions qui seront en circulation. Le Groupe Prenor a par ailleurs divulgué hier ses résultats pour le semestre ayant pris fin le 30 juin dernier. Son bénéfice avant impôts fut de $2.3 millions comparativement à $3.2 millions pour le semestre correspondant l'an passé. Le bénéfice net fut de $2.5 millions, soit à peu près identique à celui du semestre équivalent de 1983. Par action ordinaire, le bénéfice est de 87 cents pour ce dernier semestre, comparativement 88 cents pour celui de l'an passé.

Canadian Tire sent la relance

Les résultats de Canadian Tire réflètent très bien la reprise économique dans l'est et la récession qui s'est poursuivi dans l'Ouest au cours du deuxième trimestre, terminé le 30 juin dernier. « Nos concessionnaires ont enregistré un gain de 13.2 % dans le domaine des ventes au détail. Le niveau d'activité dans les magasins s'est particulièrement bien poursuivi en Ontario et au Québec, alors que la plupart des marchés de l'Ouest du Canada restent lents », peut-on lire dans le communiqué. Pour ce trimestre, Canadian Tire a déclaré des revenus d'exploitation bruts de $484 millions, en hausse de 21.4 % sur le trimestre correspondant de 1983. Le bénéfice net a été de $21 millions, en hausse de 8.5 %, tandis que le bénéfice par action fut de 27 cents, comparativement à 26 cents pour le deuxième trimestre de 1983. Ces résultats ne tiennent pas compte de White Stores Inc., la filiale américaine de Canadian Tire qui possèdent 81 magasins principaux et 43 unités opérées par des concessionnaires. White Stores a en fait enregistré une perte nette de $8.8 millions ou de 11 cents par action, ce qui se compare bien avec les résultats du trimestre équivalent de 1983. On prévoit une amélioration des résultats avec la conversion de ses magasins principaux en opérations de concessionnaire. Pour le premier semestre, les résultats de Canadian Tire indiquent des revenus d'exploitation de $928.5 millions (en hausse de 14.9 %), des bénéfices nets de $44 millions (en hausse de 12.3 %) et des bénéfices de 55 cents par action, comparativement à des bénéfices de 53 cents pour le premier semestre de 1983.

Le semestre de la Great-West

Les bénéfices d'exploitation de la Great-West ont été de $14.01 l'action, comparativement à $11.01 pour le premier semestre de 1983. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a été de $17.70 par action, par rapport à $11.73 il y a un an. Les souscrptions d'assurance-vie se sont chiffrées par $4.86 milliards, en hausse de 26 % sur le premier semestre de 1983; les souscriptions de rentes, en terme de revenu en primes, ont totalisé $495.4 millions, en hausse de 38 %. Les souscriptions d'assurance-maladie ont atteint $100 millions, en hausse de 125 % à cause surtout d'une remontée « plus normale » du niveau des ventes aux Etats-Unis. Le revenu en primes a augmenté de 18 % et le revenu net de placements de 16 %. La valeur de l'actif a augmenté de $656 millions en six mois pour atteindre $8.5 milliards. Le conseil d'administration a approuvé le paiement d'un dividende trimestriel de $3 l'action.

Baisse chez Carling O'Keefe

Le bénéfice consolidé de Carling O'Keefe Ltée pour le trimestre se terminant le 30 juin dernier se chiffre par $14.48 millions ou 64 cents par action ordinaire, au lieu de $15.8 millions ou 70 cents par action pour la même période l'an dernier. Le chiffre d'affaires consolidé pour le trimestre fut de $263.9 millions, en hausse de 9.6 % sur le trimestre équivalent de 1983, ce qui est attribuable à la hausse des prix et du volume des ventes dans la bière, le pétrole et le gas. C'est la très vive concurrence dans le secteur de la bière pendant le trimestre qui a entraîné une diminution de la part du marché de la bière.

Pall Mall: On fume moins...

Rothmans de Pall Mall Canada Ltée a déclaré pour le trimestre finissant le 30 juin un bénéfice consolidé de $11.6 millions ou de $2.03 par action ordinaire, contre $13 millions ou $2.29 par action dans le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Sa filiale, Carling O'Keefe, comme on vient de le voir, a aussi une baisse de ses profits. Pour le secteur du tabac, Pall Mall voit son bénéfice baisser à $4.6 millions, comparativement à $5.4 millions dans le deuxième trimestre de 1983.

Sifflements et cris de guerre indiens marquent la fin de la séance

Les investisseurs ont pris d'assaut Wall Street et les autres Bourses

JEAN-PIERRE LANGLOIS

L'euphorie s'est emparée des membres et des employés de la Bourse de New York hier à la fin de la séance qui venait d'établir un nouveau record pour le volume de titres transigés. (Laserphoto AP)

Hier, ce fut une véritable euphorie sur les places boursières nord-américaines. Alors qu'on avait battu la veille à New York beaucoup de records d'activité depuis deux ans, on parvint vendredi à catapulter les avances de jeudi vers de nouveaux sommets.

Tels des cowboys dans un stampede, les investisseurs se sont rués sur les titres de la Bourse de New York, puisqu'il s'est échangé dans la journée d'hier 237 millions d'actions, soit le plus fort volume d'activité en une seule journée depuis la fin 82. Progressant de 36 points, l'indice composé des valeurs industrielles Dow Jones est passé au niveau de 1202.8, soit le plus haut point depuis le 2 février dernier. On se souviendra que le Dow Jones a atteint son dernier sommet en janvier 84 pour s'effriter progressivement depuis lors.

Pour la deuxième fois en deux jours, la performance de Wall Street semble due aux indications d'un ralentissement du rythme de croissance de l'économie américaine, qui, en entrainant un affaiblissement de la demande de crédit, laisse présager une détente sur les taux d'intérêt.

Les investisseurs ont vite interprété hier les résultats de la masse monétaire américaine et du taux de chômage: pour eux, c'était la confirmation d'un autre refroidissement de l'activité économique. En effet, la masse monétaire (M1) a été réduite de $1.7 milliards US et le taux de chômage a augmenté de 0.4% en juillet, soit la première hausse en 20 mois.

L'atmosphère était tellement enfièvrée hier, qu'au moment où la cloche s'est faite entendre sur le parquet de la Bourse de New York à 4 heures, on entendit fuser de toutes parts le son strident de sifflets et de cris d'indiens, émanant de la foule qui fêtait à sa façon le chiffre record des transactions. Pour M. Ralph Acampora, un analyste boursier de la firme Kidder, Peabody and Co, « tout cela est trop irrationnel pour l'instant. C'est amusant, mais c'est fou ».

La hausse d'hier de l'indice Dow Jones est la plus forte depuis le 30 novembre 1982, alors que l'indice avait progressé de 36.43 points. Juste avant dans le mois, soit le 3 novembre 82, l'indice avait progressé de 43.41 points. On se souviendra que c'était l'époque où les Bourses en Amérique du Nord se relevaient rapidement d'un des plus importants marchés baissiers depuis la Deuxième Guerre mondiale, touchant le creux de la vague au cours de l'été 1982. Même si la frénésie d'hier n'était pas unique dans l'histoire de la Bourse new-yorkaise , certains commentaires rappelaient les jours ayant suivi les années 30. « Je n'ai jamais vu quelque chose de pareil », a dit M Jacques Theriot, vice-président de la maison Smith, Barney, Harris Upham and Co.

Même s'il y eut dans l'après-midi des retards dans l'acheminement des données sur le parquet de New York, vers 4 heures on notait un retard de 7 minutes du « tape », les transactions se sont faites sans à-coups, grâce à l'amélioration du système informatisé de la Bourse et des maisons de courtage de Wall Street. Le système peut traiter sans problèmes quelque 250 millions d'actions par jour.

Il semble que le changement de cap boursier, dont on est témoin depuis mercredi, soit dû à la convergence de nombreux facteurs, qui ont changé radicalement la psychologie des investisseurs. On pourrait arguer, d'autre part, que le mouvement haussier soit le fruit de « l'instinct de troupeau », par lequel personne ne veut être laissé en rade dans ce grand mouvement en avant.

A Toronto, ce fut presqu'aussi démesuré, l'indice composé de 300 titres se haussant de 50.99 points pour atteindre le niveau de 2304.31. La veille, l'indice s'était élévé de 66.58 points, alors que le nombre d'actions échangées avait atteint 14.2 millions. Hier, le nombre d'actions échangées a été plus haut encore, touchant le chiffre merveilleux de 15.5 millions.

L'avance des trois derniers jours rappelait les jours fastes de l'été 82, alors que le dernier grand mouvement haussier commençait (bull market). Au cours de tout le mois d'août de cette année-là, l'indice composé s'est gonflé de 201.42 points pour clore à 1613.32. « Nous pensons que le mouvement de cette semaine se poursuivra, définitivement », a déclaré hier M. Dene Well, vice-président et gérant du marché institutionnel chez Bache Securities de Toronto. Lundi prochain, la Bourse de Toronto sera fermée, car c'est congé légal en Ontario.

Indice composé 300 titres TORONTO

1984	indice	variations	volume
24 juil.	2 079.69	−10.50	6,187,000
25 juil.	2 095.45	+15.76	9,871,000
26 juil.	2 126.01	+30.56	8,256,000
27 juil.	2 149.93	+23.92	8,256,000
30 juil.	2 138.40	−11.53	5,118,000
31 juil.	2,139.99	+ 1.59	6,805,000
1er août	2 186.74	+46.75	10,430,000
2 août	2 253.32	+66.58	14,174,000
3 août	2 304.31	+50.99	15,460,000

Devises internationales

En juin, les réserves du du Canada ont augmenté de $1.3 milliard US

OTTAWA (PC) — Le ministère des Finances du Canada a annoncé vendredi que les réserves internationales du gouvernement ont augmenté de 1.3 milliard de dollars américains, au cours du mois dernier.

L'augmentation est due en majeure partie aux emprunts importants faits aux banques américaines et japonaises. Le Canada a retiré $500 millions du crédit que lui accordent le gouvernement américain et certaines autres banques étrangères. Il a aussi emprunté $485.9 millions (ou 120 milliards de yens) des banques japonaises.

Les réserves officielles sont passées de 2.9 milliards de dollars américains, en juin, à $4.2 milliards en juillet. Ce montant est supérieur de seulement $600 millions au niveau enregistré en juillet 1981 (le plus bas en presque 20 ans), qui était alors de $2.3 milliards.

Le dollar a été au plus bas de sa chute, le 11 juillet 1984, touchant alors un seuil de 74.86 cents américains. Il a récupéré depuis, pour atteindre un taux de change au-dessus de 76 cents américains.

Les réserves sont généralement utilisées pour stabiliser la valeur du dollar canadien sur les marchés mondiaux. Le gouvernement vend des réserves et achète des dollars canadiens pour stimuler la valeur de ce dernier lorsqu'il est à la baisse et fait le contraire pour conserver sa valeur lorsqu'elle est élevée.

Les chiffres sont enregistrés en dollars américains parce que cette devise représente la plus grande partie de la réserve, qui est constituée de devises étrangères, d'or et de droits de retrait privilégiés, la monnaie du Fonds monétaire international.

Les chiffres publiés vendredi par le ministère des Finances montrent que les réserves en devises américaines ont augmenté de $1.2 milliard pour atteindre $2.24 milliards. Les réserves constituées d'autres devises étrangères ont augmenté de $97 millions pour se chiffrer à $451.1 millions. Les réserves d'or sont tombées de $12.6 millions, totalisant maintenant $715.4 millions et les droit de retrait privilégiés ont augmenté de $12.3 millions pour atteindre $61.2 millions.

AU JOUR LE JOUR

CLAUDE TURCOTTE

Contrat de $1.2 milliard

Un contrat international de $1.2 milliard pour l'exportation de biens et de services en Inde a été signée hier à la Nouvelle-Delhi. Ce contrat constitue, semble-t-il, une première canadienne sur le plan du financement. Ce contrat, qui implique le Groupe S.N.C., Marine Industrie, la Société générale électrique du Canada, concerne la construction d'une centrale hydro-électrique en Inde. L'annonce sera officiellement confirmée lundi matin au cours d'une conférence de presse donnée par le ministre du Commerce extérieur, M. Francis Fox, et par M. Jean-Paul Gourdeau, p-d.g. du Groupe S.N.C.

Le sport dans les cables?

La compagnie Câble-TV distribuera à compter de septembre une chaîne exclusivement consacrée aux sports mais unilingue anglaise. Les responsables de ce nouveau service de télévision payante (le groupe John Labatt Ltd, de Toronto) ne savent pas quand il sera disponible en français. La moitié de ses 150,000 abonnés étant des anglophones, a précisé vendredi un porte-parole de Câble-TV, la compagnie ne voit pas de problème à offrir ce service unilingue anglais; son territoire est l'ouest de l'île de Montréal et une partie ouest de Laval.Cependant la plus importante compagnie de câble au Québec, le groupe Câblevision-Vidéotron (600,000 abonnés), ne distribuera pas la chaîne de sports unilingue car sa clientèle est à 85 % francophone. « Vous ne pouvez arriver sur ce marché sans aucun contenu français et je suis surpris qu'une organisation comme Labatt ne prévoie pas une partie de sa programmation en français, a affirmé M. Pierre Hébert, vice-président de Câblevision. Si ça s'appelle un service national, ça devrait tenir compte de la province francophone, a-t-il dit. Pour nous, c'est un geste social envers nos abonnes que de ne pas distribuer ce service ». Les Jeux olympiques sont bien diffusés avec un signal audio séparable en anglais, en français ou d'autres langues, a signalé M. Hébert, et cela devrait être possible avec la chaîne de sports de Labatt.

Ikéa: congédiements massifs

La direction du magasin Ikéa de Place Lebourgneuf, à Québec, a congédié jeudi la majorité de ses employés. Ce congédiement massif a été décrété par la compagnie parce que des employés refusaient de se conformer à une interdiction de porter un macaron affichant leur affiliation à la CSN. Le syndicat représentant ces employés est actuellement en négociations avec la direction pour la conclusion d'une première convention collective. Le droit de grève est acquis depuis une semaine et une rencontre en présence d'un conciliateur est prévue pour aujourd'hui.

Le rabais de Nordair

Devant le succès obtenu par sa vente de billets à rabais, la compagnie Nordair a décidé de prolonger son programme jusqu'au 3 septembre. Ces rabais de 50 % sur les prix réguliers devaient prendre fin dimanche prochain.

Chômage en hausse aux USA

Le chômage dans les secteurs civils de l'économie américaine a augmenté pour la première fois depuis 20 mois en juillet aux Etats-Unis, atteignant 7.5 % de la population active. Cet accroissement, de 0.4 % en données corrigées des variations saisonnières, porte le nombre de chômeurs civils de 8,130,000 à 8,543,000.

En raccourci

Les étudiants de la famille des sciences de la gestion de l'**UQAM** s'initieront à l'informatique sur des ordinateurs personnels de marque Sperry...Les ouvriers (CSN) des chantiers maritimes de Sorel-Tracy de **Marine Industrie** se prononceront demain sur l'opportunité de donner à leurs dirigeants syndicaux un mandat de déclencher la grève générale « au moment jugé opportun »...

Elle compte avoir une trentaine d'établissements à Montréal dans 3 ou 4 ans

Provigo se lance dans la restauration en achetant la chaîne Restaurants Les Prés

CLAUDE TURCOTTE

Provigo se lance dans la restauration en devenant actionnaire majoritaire de Restaurants Les Prés (Canada) Ltée, qui possède déjà quatre établissements, qui en ouvrira trois autres avant la fin de l'année et huit en 1985. Il devrait y avoir une trentaine restaurants de cette chaîne dans la région de Montréal dans trois ou quatre ans.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser à première vue, Provigo n'a pas posé ce geste avec l'intention d'aménager des comptoirs de restauration dans ses propres magasins. Le vice-président aux ressources humaines, M. Jacques Lesage, a précisé que Provigo songeait à la restauration depuis un certain temps et qu'elle y entre avec le même esprit qui l'a fait investir dans Sports Experts Inc. par exemple.

Le concept des restaurants Les prés a plu aux dirigeants de Provigo et comme ce concept est appliqué depuis deux ans et comme il y a encore peu de ces restaurants, « c'est une façon de voir s'il y a un potentiel intéressant ». La décision d'investir dans une expansion est déjà virutellement prise.

Les restaurants Les prés ont comme caractéristiques d'offrir un menu à facture moyenne de $5.50, composé de cinq hamburgers différents servis dans une assiete avec un choix de sauces diverses; il y aussi « une ligne de salades »; la bière et le vin sont disponibles et le décor est agréable. Ce sont en somme des restaurants qui se situent à un point intermédiaire entre le prèt-à-manger et le restaurant conventionnel.

M. André Verdier, président des Restautants Les prés (Canada) Ltée, se réjouit pour sa part de cette entente avec Provigo, à cause de la présence importante de cette entreprise au Québec et en Ontario et de son pouvoir d'achat. « Cela peut améliorer notre croissance », explique-t-il.

Provigo devient l'actionnaire majoritaire dans cette petite chaîne de restaurants, qui désormais sera une filiale de Provigo. M. Verdier restera l'un des actionnaires, mais surtout il conservera la gestiion de l'entreprise.

M. Verdier est également président de Pastificio, un autre groupe de restaurants. Toutefois, l'entente avec Provigo prévoit qu'il quittera la présidence et l'administration de Pastificio, mais pourra rester un actionnaire de cette entreprise.

M. Verdier affirme que les quatre restaurants Les prés existants sont tous rentables. Ils sont situés sur la rue Ste-Catherine (en face des Terrasses), sur St-Denis (près de l'UQAM), sur Sherbrooke (entre Lacordaire et Langelier) et sur Lajeunesse (au coin de Prieur). Trois autres seront ouverts en septembre et en octobre sur Lacordaire, Tachereau et Sherbrooke.

Des banquiers sud-américains croient que les banques étrangères ne pourront recouvrer tout leur argent

WILSON RUIZ

CARACAS (PC) — Devant l'ampleur de l'expansion des opérations des grandes banques canadiennes dans presque tous les pays de l'Amérique latine, les Canadiens sont en droit de se demander ce qu'il adviendrait si un de ces pays venait à faire défaut.

Les banquiers eux ne semblent pas s'inquiéter outre mesure. Ils estiment que leurs portefeuilles de prêts sont suffisamment diversifiés et que les risques pris dans chacun des pays séparément sont minimes.

De l'avis d'un dirigeant de banque canadienne à Caracas, « certains pays de l'Amérique latine ont de la difficulté à gratter les fonds de tiroirs pour respecter l'échéance du mois suivant. D'autres s'acquittent de leurs obligations régulièrement ».

Il n'en demeure pas moins que plus d'un gouvernement d'Amérique latine ne cesse d'engager les banques étrangères à regarder la réalité en face: nombre de leurs emprunts ne sont pas et ne seront jamais recouvrables intégralement.

« Surtout si les taux de l'intérêt continuent de grimper. Les banques multinationales devraient commencer à envisager les véritables perspectives de remboursement », déclare M. Richard Webb, président de la Banque centrale du Pérou.

Plus de 255 % ($21.5 milliards) des actifs étrangers des cinq grandes banques canadiennes (Banque royale, Banque impériale de commerce, Banque de Montréal, Banque de la Nouvelle-Ecosse et la Toronto-Dominion) se trouvent en Amérique latine.

L'Amérique latine connaît actuellement la pire récession des 50 dernières années. Le chômage grimpe à vue d'oeil. Les salaires réels ne cessent de baisser et le nombre des faillites ne cesse de croître. Dans ce climat les pressions se font de plus en plus fortes en faveur d'un moratoire sur le remboursement des prêts dus aux banques étrangères.

Les banques canadiennes, il est vrai, soulignent la prudence avec laquelle elles choisissent les pays de l'Amérique latine qui leur paraissent les plus solvables. Mais, elles doivent bien reconnaître que le malaise fait tâche d'huile dans la région. C'est pourquoi, elles y suivent de près l'évolution de la situation.

Chacune des grandes banques canadiennes disposent en Amérique centrale de filiales qui leur adressent régulièrement, à Toronto et à Montréal, des rapports avec leur évaluation.

Les dirigeants de l'Amérique latine, eux, font valoir qu'il reste à mettre au point des mécanismes bancaires aptes à faire face à la crise financière que traversent leurs pays.

Suivant le conseil de la Réserve fédérale américaine, les grandes banques des États-Unis songent à plafonner le paiement des intérêts débités aux pays de l'Amérique latine sur les prêts futurs.

« Cette idée ne fait que repousser la date fatidique », déclare M. Edgar Gutierrez, ministre des Finances de la Colombie.

Dans les milieux bancaires canadiens en Amérique latine, on estime toujours que le Fonds monétaire international (FMI) est quand même en état de prendre les mesures susceptibles de prévenir un défaut.

Mais, le sentiment prévaut dans les milieux gouvernementaux latino-américains que si l'escalade des taux de l'intérêt devait freiner la croissance des pays débiteurs, il serait difficile à ces derniers de résister aux pressions qui s'exercent en faveur d'un défaut total ou partiel.

Les économistes sont partagés sur l'apparition prochaine d'une nouvelle période de déflation

DAVID SMYTH

NEW YORK (AP) — La chute des prix de l'or et des matières premières fait surgir une question nouvelle: le monde n'entre-t-il pas dans une période de déflation?

Ce débat, nouveau, reste ouvert. Certains économistes pensent que la perspective d'une baisse généralisée des prix demeure relativement lointaine. D'autres non. Il n'empêche qu'il vaut mieux savoir à quoi s'en tenir et évoquer quelles pourraient être les conséquences d'une telle situation.

Le premier effet serait de porter un coup très dur aux pays du tiers-monde, principaux producteurs de matières premières, qui supportent déjà le poids d'une dette très élevée frappée de forts taux d'intérêts. La poursuite de la chute des prix réduirait d'autant leurs revenus.

Mais à de nombreux investisseurs et consommateurs qui sont familiarisés depuis longtemps avec les effets destructeurs de l'inflation, un virage en épingle à cheveux pourrait être considéré, au premier abord, sous un angle favorable. Il serait apprécié par les détenteurs d'obligations et de revenus à taux fixes qui, en temps d'inflation, ne produisent généralement que de maigres revenus.

Pour Edward Yardeni, économiste dans une société financière newyorkaise, la Prudential-Bache Securities, « la déflation pourrait provoquer une crise de liquidités chez de nombreux débiteurs tels que les producteurs de matières premières, qui seraient alors obligés d'emprunter quels que soient les taux. Ainsi, la déflation pourrait provoquer la remontée des taux d'intérêts. Il ne faut donc pas trop miser sur elle ». De fait, les experts évoquent la possibilité de la déflation avec prudence.

On fait des comparaisons avec la dernière grande expérience de déflation, celle de la crise de 1929 où les prix chutèrent brusquement de 20 pour cent, le chômage prit des proportions considérables, entraînant un effrondrement des revenus réels.

Actuellement, l'économie américaine ne peut pas être assimilée à une économie en dépression. Mais la faiblesse des prix des matières premières à un moment où, théoriquement, ils devraient être propulsés par la reprise, provoque des interrogations.

Témoin cette récente analyse de la Citibank, l'une des plus grandes banques américaines, qui pose la question de l'imminence d'une dépression. Mais c'est pour réfuter l'hypothèse en déclarant que la politique monétaire des États-Unis est « si expansionniste que l'inflation devrait probablement augmenter de façon significative », c'est-à-dire le contraire exactement d'une chute des prix.

Pour le New York Times, il n'est pas possible d'établir des comparaisons avec 1929: « Aucun gouvernement ne permettra à nouveau un effondrement du pouvoir d'achat ».

Le Journal of Commerce de New York maintient cependant ses parallèles avec l'avant-guerre: il observe qu'une nouvelle fois « les prêts divers, les crédits à la consommation, les hypothèques continuent leur ascension. Les gens empruntent, les industriels empruntent. L'esprit de 1929 n'a pas été exorcisé. L'Amérique est en danger de devenir une économie surendettée. C'est déjà arrivé auparavant ».

Les « mulatas » viennent au secours de la dette du Brésil

GLORIA HELENA REY

RIO DE JANEIRO (AP) — Le patron d'une boîte de nuit a l'intention d'utiliser des « mulatas », de sensuelles danseuses de samba de couleur, pour faire de la réclame aux produits brésiliens à l'étranger et, ce faisant, aider le pays à rembourser son énorme dette extérieure.

Les organisations noires et féministes traitent Osvaldo Sargentelli, de raciste et de sexiste.

Mais M. Sargentelli, 61 ans, propriétaire du « Oba-Oba », un club très couru, voit dans le projet une « obligation » en temps de crise financière et a obtenu le soutien du gouvernement.

« Il s'agit d'augmenter les rentrées de devises fortes en utilisant de belles mulatas, pour attirer l'attention, à l'étranger, sur le café, les sites touristiques, les articles de sports et les produits solaires brésiliens, a-t-il dit, dans une interview.

« Je suis prêt à engager tout ce que ce je possède — $500,000 environ — dans ce projet ».

M. Sargtentelli a soumis son idée à l'organisation officielle d'import-export, la Cacex, qui a proposé de lui donner des conseils.

« La Cacex apportera un appui logistique au projet et conseillera M. Sargentelli sur les produits brésiliens qu'il pourra le mieux offrir dans les divers pays où il compte présenter son spectacle », a déclaré un porte-parole.

La dette brésilienne s'élève à peu près à $100 milliards. C'est la plus importante du monde en voie de développement. D'une manière générale, les autorités financières sont d'accord pour estimer qu'une augmentation des exportations faciliterait la situation monétaire.

Mais les porte-parole d'organisations noires et féministes ont fait savoir que se servir de mulatas pour essayer de résoudre les problèmes économiques du Brésil présente, à leurs yeux, un caractère dégradant pour les danseuses.

« Le projet est discriminatoire, sexuellement autant que racialement », a déclaré Maria Helena Fuzer, dirigeante du Mouvement de la conscience noire brésilien.

Les danseurs de samba, lors des carnavals brésiliens, sont en majorité des gens de couleur. Mais, pour Mme Fuzer, « le principe de mulatas brésiliennes comme symbole sexuelle et attraction touristique pour notre pays contient un élément racial négatif certain ».

Rose Marie Murraro, dirigeante féministe et femme de lettres, a vu dans le projet de M. Sargentelli « une manipulation de la femme, comme bien de consommation ». « C'est caractéristique de notre sous-développement ».

« Par ailleurs, a dit Mme Murraro, qui est blanche, on ne peut pas être trop moraliste. Il faut admettre qu'au Brésil, il n'existe pas trop d'occasion d'emplois pour les femmes de couleur ».

Dans un pays où le chômage et le sous-emploi atteignent des taux records, jusqu'à 40 pour cent, estime-t-on, et où le salaire minimum est de $20 environ par semaine, beaucoup de jeunes mulâtres se sont transformées en danseuses.

Olvia Olimpia de Almeida, 21 ans, chômeuse, qui n'a qu'une instruction primaire, a déclaré, lors d'une audition: « C'est une façon de s'en sortir financièrement ».

« Nous avons eu des candidatures d'enseignantes, d'infirmières et même de sociologues — toutes cherchaient du travail », a affirmé Roberto Abrahao, qui est un assistant chargé d'organiser la première tournée.

On ignore combien exactement les danseuses toucheront, mais pour la plupart des candidates cela ne paraît avoir guère d'importance.

« J'espère que ce sera davantage que le salaire minimum, a déclaré Tamara Teixeira Serpa, 18 ans. Mais la chose importante c'est d'être engagée ».

M. Sargentelli a déclaré que sa première tournée, « avec 24 des plus belles mulatas brésiliennes », conduira la troupe en Italie, en Espagne, en Suisse et au Portugal d'ici la fin de l'année.

La production de voitures augmente aux USA alors que la vente diminue au Japon

DETROIT (AFP) — La production américaine d'automobiles et de camions a atteint en juillet son plus haut niveau pour ce mois depuis cinq ans, a annoncé vendredi la revue spécialisée « Automotive News ».

Au total, précise-t-elle, l'industrie a sorti 523,781 véhicules soit 13.6 % de plus qu'en juillet 1983 (461,061 vehicules).

En juillet 1979, sa production avait été de 583,765 véhicules, rappelle la revue.

Pour les sept premiers mois de 1984, « Automotive News » chiffre à 4.8 millions la production américaine d'automobiles, soit une hausse de 26.2 % par rapport à la même période de 1983 (3.8 millions).

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Le 14 septembre prochain,
LE DEVOIR publiera un cahier
spécial sur la Bourse de Montréal.
Cette institution montréalaise
suscite de plus en plus l'intérêt, non
seulement des gens du milieu, mais
aussi des néophytes. Cet intérêt
provient de l'engouement accru des
gens face à l'économie et aux
affaires, de la popularité des REA et
des REER ainsi que de la vitalité de
la Bourse elle-même.

Ce cahier spécial du DEVOIR
traitera des objectifs de la BOURSE
DE MONTRÉAL, de l'importance
croissante des marchés à terme et
des options, du marché canadien
du courtage mobilier et, bien
entendu, des courtiers.

Ce cahier spécial sera un excellent
véhicule publicitaire pour toutes les
entreprises financières.

Pour informations sur les tarifs
publicitaires et pour réservations,
contactez MICHELLE ALIE
au 844-3361.

PARUTION le 14 septembre.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Un médecin qui a attrapé la piqûre des affaires

Le Dr Jules-André Ménard fonde le Club international vidéo-film, une firme qui double ses ventes à chaque année

LAURENT PEPIN

Après avoir passé plusieurs années à chatouiller la peau de ses patients avec des aiguilles, le docteur Jules-André Ménard a eu la piqûre à son tour. Mais il s'agit d'une injection qui est loin d'être douloureuse : le Club international vidéo-film, qu'il a lancé en 1981, connaît en effet depuis ses débuts une croissance annuelle des ventes de près de 200 % et l'entreprise négocie actuellement l'acquisition d'une maison de distribution de vidéo-films.

Il s'agit d'un prolongement logique pour cette entreprise qui se trouve parmi les leaders dans la location de vidéo-films au Québec. L'achat d'une maison de distribution permettrait au Club international d'acquérir des titres en propriété exlusive qu'elle offrirait d'abord aux membres de son réseau de franchises pendant une certaine période, avant de vendre les droits aux autres vidéo-clubs.

La firme de distribution est le lien entre le producteur de films (par exemple, Columbia, MGM et Universal) et le détaillant qui loue les cassettes directement aux consommateurs. « Au début, j'aimerais pouvoir acheter, en exclusivité pour tout le Canada français, deux ou trois titres par année », de dire le Dr Ménard, un ami de longue date de M. René Malo, des Films R. Malo Inc. et un des dirigeants de la maison de distribution de vidéo-cassettes Vidéoglobe. « L'acquisition d'un titre en exclusivité coûte entre $6,000 et $20,000 », d'ajouter le Dr Ménard lors d'une récente entrevue accordée au DEVOIR.

Une fois que la maison de distribution a acquis les droits sur un titre, elle fait ensuite les copies qu'elle revendra aux détaillants, c'est-à-dire les vidéo-clubs. « Le prix des cassettes vendues aux détaillants est à la baisse, dit le Dr Ménard. Il y a trois ans, le coût moyen d'une cassette était de $87. Il est ensuite passé à $78. Aujourd'hui, une cassette coûte en moyenne entre $65 et $70. »

Le président du Club international vidéo-film a refusé d'identifier la maison de distribution qu'il convoite. « Les négociations ne sont pas finalisées », dit-il.

Un autre projet que caresse le Dr Ménard est la vente d'ordinateurs personnels, une activité qu'il considère naturelle pour un détaillant de vidéo-films. « Le maniaque du magnétoscope est aussi un mordu des ordinateurs », dit le Dr Ménard, qui s'est récemment rendu au Japon, où il a vu de plus près les ordinateurs personnels compatibles mis au point par les fabricants d'électroniques de ce pays.

Ces appareils, basés sur le système MSX, connaissent un succès éclatant au Japon, où des géants comme Toshiba, Sony et Matsushita viennent de les mettre en marché. Le système MSX, un développement majeur dans le domaine du *software*, permet d'utiliser des logiciels interchangeables dans les appareils répondant aux normes MSX. Cette standardisation des normes explique en grande partie la progression marquée des ventes d'ordinateurs personnels actuellement observée au Japon. « Toshiba et Sony prévoient commencer à vendre ces appareils sur le marché européen au printemps, de dire le Dr Ménard. Ces produits seront en Amérique peu après. »

L'intérêt du Dr Ménard pour les ordinateurs personnels vient évidement de l'importance qu'occupe la vente et la location de magnétoscopes dans les vidéo-clubs. Au Canada, la vente de magnétoscopes a d'ailleurs doublé en 1983 et le taux de croissance prévu de ce marché est de 50 % pour plusieurs années à venir. Sur un chiffre d'affaires de $6 millions en 1984, le Club international réalisera 50 % de ses revenus dans la location et la vente d'appareils, dit le Dr Ménard. Près de $2 millions viendront de la location de cassettes, le reste représentant la vente d'accessoires.

À son magasin de Laval, le Dr Jules-André Ménard, président du Club international vidéo-film, a innové en mettant sur pied un système de libre-service pour la location de cassettes. Ce système ressemble à celui des bibliothèques et il permet d'améliorer le fonctionnement des vidéo-clubs. (Photo Réjean Meloche)

Les 33 magasins-franchises du Club international vidéo-film, pour la plupart regroupés dans la région de Montréal, compte 11,000 membres et 25,000 cassettes. Cela en fait un des réseaux les plus importants au pays, où on dénombre près de 2,500 points de vente, dont environ 750 au Québec. En plus d'être président du réseau, le Dr Ménard est propriétaire d'un magasin, à Fabreville, au nord de Montréal. Ce point de vente compte 4,400 cassettes (environ moitié VHS et moitié Béta) et 3,413 membres, « dont 75 % sont actifs, c'est-à-dire viennnent deux ou trois fois par mois ».

Sur les 2,000 titres que propose le magasin du Dr. Ménard, environ 500 sont français, une proportion qui pourrait être facilement accrue, estime le président du Club international. « Je comprends difficilement que les producteurs québécois n'aient pas autorisé plus de reproduction sur vidéo-cassettes, dit le Dr Ménard. Bien des films québécois pourraient se vendre plus facilement que des films français. De plus, des spectacles de vedettes comme Yvon Deschamps, Jean Lapointe et Ginette Reno pourraient aussi être enregistrés sur vidéo avec succès. Si ça marche pour Michael Jackson, pourquoi ça ne marcherait pas pour eux? » demande le Dr Ménard, un homme pour qui les affaires sont allées rondement depuis trois ou quatre ans.

À un point tel d'ailleurs que le « Doc » ne pratique plus la médecine depuis mai de l'an dernier. « Avec tout ce qu'il y a à faire ici, ça me surprendrait que je retourne à la pratique un jour », dit-il..

Le Dr Ménard est néanmoins un homme dont on parle encore beaucoup parmi les médecins, souvent à la recherche, pour des raisons fiscales, d'une activité extérieure à leur pratique médicale. Dans le cas du Dr Ménard, ce qui n'était qu'un passe-temps il y a trois ans est aujourd'hui une entreprise dynamique qui fait l'envie de plusieurs compétiteurs.

Tout a commencé lorsque l'omnipraticien de Fabreville, venant de s'acheter un magnétoscope, a constaté la pénurie de titres disponibles. « Il n'y avait à l'époque à Montréal que deux vidéo-clubs, dit-il. Celui dont j'étais membre ne comptait pas plus que 100 titres, dont seulement 25 pouvaient être utilisés en béta. On a vite fait le tour de ce qui était disponible. »

À la fois pour son plaisir et dans le but de donner du travail à ses enfants durant l'été, le Dr Ménard a donc commencé à aller lui-même chercher des vidéo-cassettes à New York et à les louer dans un magasin près de son bureau de médecin à Fabreville. Un de ses confrères, le Dr André Viau, s'est aussi intéressé à ce « hobby » et un deuxième magasin de ce qui allait devenir le Club international vidéo-film ouvrait ses portes.

Au début, une mise de fonds de $30,000 était nécessaire à la mise sur pied d'une franchise. Aujourd'hui, le coût est de $75,000. L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de $200,000 la première année. En 1984, les ventes s'élèveront à $6 millions. Le Dr Ménard ne semble pas près de retourner à sa clinique...

Les paradis fiscaux

LIVRES

JULIEN BÉLIVEAU

Ce livre intéressera certainement tous les riches qui tremblent désormais, j'en suis sûr, à l'idée qu'un gouvernement néo-démocrate les forcerait à payer un lourd impôt de 20 % sur leurs revenus. Car non seulement les pays décrits dans ce bouquin ne prélèvent-ils que peu ou pas d'impôt — d'où la juste utilistion du mot « paradis » — mais encore leurs lois interdisent-elles toute divulgation de l'identité des gens qui y brassent des affaires.

C'est Georges Pompidou qui aurait déclaré que la fraude est à l'impôt ce que l'ombre est à l'homme. À bon escient, car dès l'antiquité, l'homme fuyait les percepteurs autant que la peste. À preuve de rapporter l'auteur en ancienne Grèce, les petites îles voisines d'Athènes servaient d'abris où les marchands stockaient leurs marchandises pour éviter l'impôt de 2 % (peut-être était-ce la première taxe olympique ?) que cette ville leur imposait.

S'il existe un septième ciel spirituel, il semble bien que semblable gradation existe aussi chez les abris fiscaux. Le nirvana serait, bien sûr, le pays qui ne pratique aucune imposition, ni sur le revenu ou le capital, ce que les British appellent les « zero havens ». La principauté de Monaco est de ceux-ci.

La médaille d'argent va à ces pays qui n'imposent que les revenus gagnés par les particuliers, ou les sociétés, sur leur seul territoire, dédaignant tout ce qui arrive de l'extérieur. Un aspect bien attrayant lorsque vous n'avez que des revenus en provenance de l'étranger. Hong Kong offre semblable avantage.

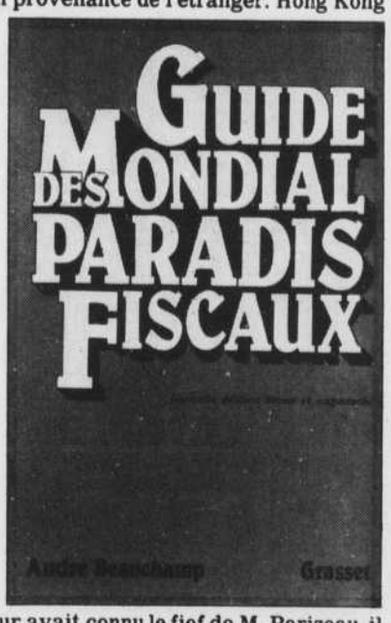

Vient ensuite la petite noblesse, c'est-à-dire les pays à faible taux d'imposition, comme la Suisse, puis ceux qui offrent un taux privilégié d'imposition aux sociétés « holding » ou « offshore », à la façon dont le fait Singapour, et, finalement, ceux qui ne fournissent des exonérations fiscales que pour des fins spécifiques comme le fait, par exemple, la Jamaique pour accroître ses exportations.

Alors que ces régimes constituent des paradis, les autres ne sont pas nécessairement des enfers fiscaux car, en matière d'imposition, il existe aussi un purgatoire. Il s'agit, en l'occurrence, de ces pays à taxation très élevée où « les investisseurs trouveront, dans des cas particuliers, des dispositions fiscales qui peuvent être utilisées dans une opération de tax planning ». Si l'auteur avait connu le fief de M. Parizeau, il aurait certainement choisi le Québec comme étant l'exemple parfait de telles situations. Consolons nous donc, ce livre nous apprend qu'il y a pire que nous et que sans le REA, ce serait l'enfer fiscal au Québec !

Il y a aussi ces malheureux pays qui sont passés de l'état paradisiaque à celui de géhenne fiscale. Comble des combles, le Canada est spécifiquement identifié comme un de ces pestiférés: « Le Canada a été un paradis fiscal important, mais en 1967 il supprima la possibilité de créer de nouvelles sociétés non résidentes . . . ». L'auteur constate heureusement une timide tentative de réhabilitation de la part de notre pays « . . . depuis que l'impôt sur les successions a été supprimé par l'État fédéral et huit des dix provinces ». Cuba, lui, est passé de l'état de paradis suprême directement au fond de l'enfer sans espoir, semble-t-il, jamais de rédemption.

Parmi les cocasseries abondantes que révèle ce livre, il faut souligner qu'on y considère l'État du Vatican non pas comme un paradis mais bien comme un « sanctuaire fiscal ». Son notoire, sinon célèbre, Institut pour les oeuvres de religion (!) aurait en effet la touchante habitude de verser à ses déposants des revenus sans y prélever gabelle au préalable tout en conservant un secret de confessionnal sur les transactions effectuée.

Près de chez nous se trouverait un refuge fiscal de premier ordre, Saint-Pierre-et-Miquelon, un territoire qui ne prélève aucun impôt. Géographiquement parlant, le plus petit paradis serait Campione d'Italia, lequel n'est même pas un pays mais simplement un esclave résultat d'un legs fait à l'église catholique en l'an 777. Tout paradis qu'il est, le territoire en question ne possède même pas sa propre banque, utilisant le système suisse. Si cette municipalité fait partie du canton de Côme, elle utilise pourtant le système juridique italien, qu'elle appliquerait d'ailleurs, selon l'auteur, avec laxisme, ce qui n'est pas peu dire.

Cet ouvrage est exhaustif et le lecteur ne devra pas se laisser décourager par le sujet ou la taille de ce volume. Le tout est tellement bien traité que ce livre constitue à la fois une excellente source de références et une lecture fort agréable.

Guide mondial des paradis fiscaux, par André Beauchamp, Grasset, 1983, 678 pages.

Bahrein possède un système bancaire unique au monde

MANAMA (AFP) — A quelques centaines de mètres des banques ultra-modernes de Manama, capitale de la petite île de Bahrein, on trouve dans le souk de minuscules boutiques, où le premier venu peut acheter ou vendre n'importe quelle somme d'argent, dans la monnaie de son choix.

Les banques sont une création récente à Bahrein, qui est devenu un centre financier international réputé, mais les changeurs du souk perpétuent une tradition plus que centenaire. Leurs méthodes de travail n'ont guère changé depuis l'époque où leurs grands parents installaient sur le trottoir un grand coffre d'où ils sortaient pièces d'argent et barres d'or, mis à part l'usage d'une petite calculatrice électronique.

Ces boutiques de changeurs sont de petites entreprises familiales et semblent lancer un défi permanent à toutes les règles de la saine gestion bancaire. Mais, en même temps, elles offrent aux clients des taux de change meilleurs que ceux des banques et arrivent encore à y trouver leur bénéfice.

La plupart des changeurs ne se donnent même pas la peine de lire les journaux et fixent les taux de change en consultant leurs confrères par téléphone. Certains notent consciencieusement chaque transaction, mais beaucoup ne tiennent aucune comptabilité, se contentant de vérifier au début de la journée de quelles sommes ils disposent.

Leur clientèle est composée de quelques habitués, en particulier ceux qui changent en devises étrangères leur salaire mensuel, et de tous ceux qui passent pour changer un vieux billet ramené d'un voyage à l'étranger. Mais, comme les banques refusent de traiter des devises peu cotées comme les roupies pakistanaises ou indiennes, l'importante population de travailleurs expatriés qui expédient à leurs familles la plus grande partie de leur salaire mensuel, constitue une large part de leur clientèle.

Du mercredi soir au samedi matin, leurs boutiques ne désemplissent pas de Saoudiens changeant des liasses de ryals. Situé à une douzaine de minutes d'avion de la côte est d'Arabie saoudite, et avec son atmosphère considérée comme plus libérale, en particulier pour ce qui est de l'alcool et des distractions, Bahrein connaît en effet, à chaque week-end islamique, un afflux de visiteurs saoudiens.

Indifférent aux motifs pour lesquels ces clients changent leur argent, le changeur se contente de jeter pêle-mêle dans un tiroir les ryals, dollars ou roupies. La porte de sa boutique n'est jamais fermée et, dans ce vieux quartier de la ville, les murs des maisons ne résisteraient pas à une poussée un peu forte. Pourtant, le changeur ouvrira des yeux étonnés si on lui demande s'il ne craint pas les voleurs.

« Personne n'a jamais essayé de me voler, ni moi ni aucun autre changeur, » affirme le jeune Hamid al Sammak. Deux rues plus loin, le Change international expose à la vente des lingots d'or allant de un gramme à un kg et deux des quatre murs de la boutique sont de grandes baies vitrées. Mais son propriétaire, Sadiq Jaffer al Qadom, affirme ne se faire aucun souci: aucune des boutiques du souk de l'or ne dispose d'un système d'arlarme, et il n'y a jamais eu de vol ou de cambriolage.

Les changeurs ne peuvent s'empêcher de sourire à l'idée que les banques dépensent des centaines de milliers de dollars pour protéger leur or et leur argent, dans un pays où hold-ups et cambriolages sont pratiquement inconnus.

Il y a également peu de cas de clients tentant d'encaisser des chèques de voyages voles ou falsifiés, ou des chèques sans provision. La législation bahreinie ne prévoit pas de recours contre de tels chèques, et celui qui les accepte ne peut se retourner contre personne s'ils ne sont pas honorés.

Robert M. Schmon

John E. Houghton

Les compagnies de papier Q.N.S. et Ontario Paper vous font part de la prise en charge par leur président, M. John E. Houghton, du poste de directeur général de l'exploitation pour ces deux entreprises. Il succède à M. Robert M. Schmon qui jusqu'au moment de sa retraite, le 31 décembre de cette année restera président du conseil d'administration.

La Compagnie de Papier Q.N.S. exploite une usine de papier journal et une centrale électrique. Elle est également actionnaire minoritaire d'une scierie de Baie-Comeau, au Québec. Ontario Paper exploite une usine de papier journal et des usines de produits chimiques à Thorold, Ontario. Les deux usines produisent conjointement 725,000 tonnes métriques de papier journal par année.

L'ONE enterre Arctic Pilot

OTTAWA (PC) — L'Office national de l'énergie a fermé son dossier relatif au projet d'Arctic Pilot ($2.4 milliards), qui n'a jamais été plus loin que la table à dessin.

Le consortium Arctic Pilot, constitué de Petro-Canada, Nova Corp., Melville Shipping Ltd, et Dome Petroleum, s'était entendu avec des acheteurs américains pour évacuer le gaz naturel de l'Arctique mais les ententes ont expiré, a fait savoir l'Office vendredi.

Après avoir tenu des audiences publiques au sujet du projet durant plus de sept mois en 1982, l'ONE les avait ajournées, le consortium ayant demandé un délai pour examiner la possibilité d'acheminer le gaz vers l'Europe plutôt que les États-Unis.

Selon l'Office, Arctic Pilot a indiqué qu'il ne prolongerait pas ses ententes avec les États-Unis et n'a pas précisé de date pour la poursuite des négociations avec les acheteurs européens.

Une requête parallèle faite par TransCanada PipeLines pour des installations d'Arctic Pilot dans l'est canadien, a également été rejetée.

Sogec Lavalin

CRÉATION DE SOGEC-LAVALIN

SOGEC-SANTÉ (CANADA) INC. et LAVALIN INC. se sont associées récemment pour former une nouvelle société, SOGEC-LAVALIN INC., qui offrira sur le plan international son expertise dans le domaine de la santé.

Les principales activités de SOGEC-LAVALIN seront les suivantes:

- la préparation de plans directeurs de santé;
- la réalisation d'études de faisabilité;
- la gestion d'hôpitaux;
- la prestation d'assistance technique;
- la formation du personnel médical, para-médical et administratif;
- l'installation de systèmes informatisés de gestion;
- la préparation de programmes fonctionnels et techniques pour les établissements hospitaliers et de santé;
- l'évaluation et la fourniture de technologie médicale, d'équipements, de matériaux et de médicaments généralement utilisés dans les établissements hospitaliers et de santé.

SOGEC-SANTÉ a été formée par les Fondations des hôpitaux du Sacré-Coeur, Ste-Justine et Royal Victoria dans le but de générer des ressources financières additionnelles pour le maintien et le développement de ces trois hôpitaux montréalais. La structure financière de la nouvelle société n'entraîne aucun risque financier pour les Fondations. Celles-ci espèrent d'ailleurs que cette nouvelle initiative qu'elles ont prise pour obtenir plus de ressources incitera leurs généreux donateurs à accroître encore leur contribution à ces hôpitaux.

LAVALIN est une des grandes sociétés canadiennes du secteur de l'ingénierie, de la consultation et de l'IAGC (ingénierie, approvisionnement et gestion de construction). Elle dispose de représentants permanents en Europe, en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie, continents où elle réalise actuellement d'importants projets.

Le Président Directeur général de SOGEC-LAVALIN est Monsieur Fredy Petitpas, dont les bureaux sont situés au siège social, soit au 1130 de la rue Sherbrooke ouest à Montréal, Québec — Canada.

Fredy Petitpas

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield — Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
Industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal — Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval — Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (668-8910)
Longueuil — Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Tendance à la hausse

TORONTO (PC) — La tendance à la hausse s'est poursuivie hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé qui suit l'évolution de 300 titres a fini la séance sur un bond de 50.99 points, à 2304.31.

Quelque 15.46 millions d'actions ont été jouées, au lieu de 14.17 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Canadian Pacific gagne 1 7-8 à $45, Genstar 2 3-8 à $26 5-8, Bell Enterprises 1-4 à $34 1-8, Cominco 1-4 à $13 1-2 et Gulf Canada 1-4 à $15 1-2. Cineplex perd 10 cents à $3, Northern Telecom 3-8 à $51 7-8 et Ahed Corp. sept cents à 18 cents.

Dans les mines, Little Long Lac gagne 2 1-2 à $33, Lac Minerals 2 3-8 à $30 3-4 et Campbell Red Lake 2 à $29 1-4. Aucune baisse n'a été enregistrée dans ce compartiment.

Du côté des pétroles, Oakwood Pete gagne 5-8 à $6, PanCanadian Pete 1-4 à $24 et Ranger Oil 1-4 à $8 1-8. Bonanza Resources abandonne 15 cents à $3.85 et New York Oils 35 cents à $1.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

TSE 300	Services publics	Pétrole et gaz
50,99	12,03	40,02
2304,31	2307,29	2987,63

Variations des titres	Produits industriels	Produits de consommation
575	44,21	52,01
217	1713,69	2972,77
130		

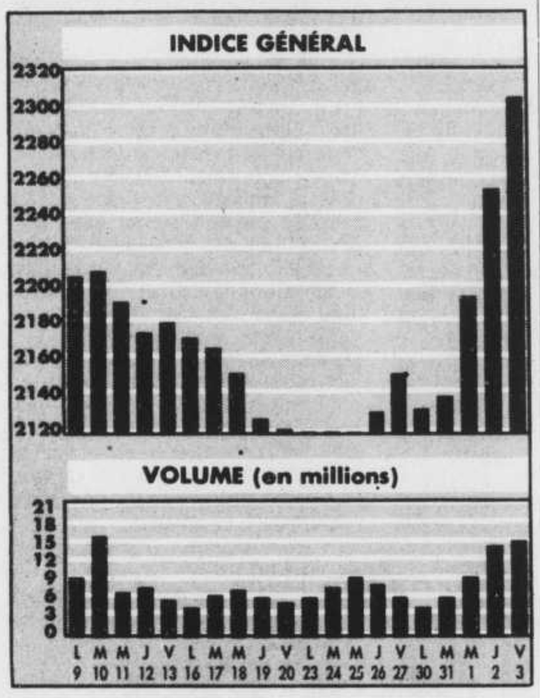

A B

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	500	$9¾	9¾	9¾	
AMCA	106415	$18	17¾	18	+ ⅜
AMCA p	2620	$25	24¾	24⅞	+ ¼
Aberford	7000	$8½	8⅜	8½	+ ⅜
Aberford w	500	180	180	180	—10
Abti Prce	5806	$27⅜	26½	27⅜	+ ⅛
Acklands	7700	$18½	18¼	18½	+ ½
Agnico E	12651	$15½	14⅞	15½	+ 1⅛
Agra Ind A	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ¼
Ahed C	6000	18	15	18	— 7
Aiguebel o	2000	$6¼	6	6	+ ⅛
Akaitco o	1000	80	80	80	+ 5
Albany o	2300	58	58	58	+ 2
Alt Energy	33721	$19⅜	18⅞	19⅜	+ ⅜
Alt Enr A	2950	$31¼	31	31¼	+ ¼
Al Enr 1125	600	$33⅜	33⅜	33⅜	+ ⅞
Alta Nat	8700	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Alcan	159960	$37¾	36⅝	37⅛	+ ⅜
Alcan w	64750	$12⅞	12¼	12⅞	+ ⅞
Algo Cent	100	$18	18	18	+ 1
Algoma St	2839	$21¼	20¼	20¾	+ ½
AStel p	2700	$23½	23½	23½	
Algma St B	7750	$22½	21	22½	+ 1½
Altex o	1500	90	90	90	
Alum A	7425	$25¾	25½	25¾	+ ½
Alum 1st p	1700	$25⅝	25¼	25⅝	+ ⅜
Am Eagle o	2200	175	170	175	+15
Am Leduc	8000	29	29	29	
Andres W B	700	$22⅝	22	22	— 1
Ang CT 265	100	$27	27	27	+ 1
Ang CT 315	700	$32	30½	32	+ 1½
Ang UDev	500	70	70	70	+ 5
Args 250 p	z10	$25¾	25¾	25¾	
Argus B pr	200	$26½	26	26	+ ⅜
Argus C pr	z16	$8⅞	8⅞	8⅞	
Argyll A f	1100	240	230	240	+10
Asamera	25200	$11¾	11⅜	11⅜	
Asoc Porc o	200	260	260	260	—15
Astral A f	3400	$5½	5	5½	+ ½
Astral B f	15100	$5	5	5	
Atco I f	7500	$7	6½	6½	
Atco II	2300	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅞
Atco 11½	7650	$27⅞	27⅛	27⅞	+ ⅝
Atco w	10150	130	115	120	+15
Atl C Cap	1000	175	175	175	+10
Atlas Yk o	42300	24	22½	24	
Aur Res o	1000	109	109	109	+ 7
Avindo o	4700	130	120	120	—10
BC Rail p	3200	$26¼	26	26¼	
BC Sugar A	6570	$19¼	19	19¼	+ ¼
BC Sugar w	400	270	270	270	— 5
BGR A	550	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅜
BGR w	21350	157	145	155	+15
BMB Comp	3200	410	405	405	— 5
BP Canada	98058	$23¼	23	23⅛	— ⅛
Bachelor	14500	455	440	455	+20
Bkrtlc	1000	58	58	58	
Banister C	100	$7⅞	7⅞	7⅞	
Bk Alberta	1322	$8½	8¼	8¼	— ¼
Bank BC	1882	$8½	8	8½	+ ¾
Bk BC 228	1300	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Bk BC 222	100	$20¾	20¾	20¾	
Bank Mtl	69502	$24¾	24	24⅜	+ ½
Bk Mtl 285	8550	$32¾	32⅜	32⅜	+ ⅛
Bk Mtl 250	6200	$28¾	28¼	28¾	+ ¼
Bk Mtl 3p	900	$24⅜	24¼	24⅜	+ ¼
Bk Mtl w	61400	450	425	440	+25
Bk NS	223019	$12⅜	11¾	12¼	+ ½
Bk N S 1p	4700	$25	24⅞	24⅞	
Barbcon A f	500	$5¼	5⅛	5¼	
Barbcon B	400	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Barick	194950	179	170	179	+ 2
Baton A f	3000	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Baton B	100	$15½	15½	15½	

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BCE	370823	$34½	33⅞	34⅛	+ ¼
BCE 2.25 p	700	$30½	30	30	
BCE 1.80 p	2250	$23½	23	23	— ¼
BCE 2.05 p	1450	$34⅛	34	34	
BCE 2.70 p	36500	$36	35⅜	35½	— ¼
Bl Hawk o	1000	10½	10½	10½	
Black Phot	2500	$18⅝	18½	18½	— ⅛
Blkdom o	4500	295	295	295	+ 5
Blake Res o	26100	5½	5	5½	+ ½
Bluesky	1100	445	440	440	
Bombdr A	2000	$16¾	16¾	16¾	
Bombdr B f	300	$15½	15½	15½	+ ¼
Bonanza R	34910	400	385	385	—15
Bonza R w	13566	50	50	50	— 5
Bow Valy	35250	$20⅛	19⅞	19⅞	+ ½
Bow Vly 205	6400	$28½	28	28	+ ¼
Bow Vly R	18600	$7¼	7	7¼	+ ¼
Bralorne	36550	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Bralor 8.75	4300	$21½	20¾	20⅞	— ¼
Bralorn w	22500	160	160	160	+ 7
Bramalea	20381	$15¼	14½	15¼	+ 1
Brscade p	10130	$40⅛	39¾	40⅛	+ ⅛
Brscn A	103234	$32¼	31	32	+ 1¾
Brscn 8½	1000	$25	25	25	
Brscn 1981	2700	$26⅛	25¾	25¾	— ¼
Brkwater o	32450	$6⅞	6½	6⅞	+ ⅜
Bright A	200	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Brinco	1135	250	230	230	—30
Brinco p	500	255	255	255	
BCFP	25445	$10¼	9¾	10¼	+ ¾
BCFP p	z50	$28⅞	28⅞	28⅞	
BC Res	24960	320	305	320	+15
BC Res p	2900	$28	27¾	27¾	+ ¼
BC Phone	15200	$20⅛	19¾	19⅞	— ⅜
BCPh 4.84	1300	$13¼	13	13¼	+ 1
BCPh 5.15	110	$51	51	51	— ½
BCPh 6.80	700	$18¼	18¼	18¼	
BCP 7.04 p	600	$18½	18½	18½	— ⅝
BCP 10.16 p	229	$25⅜	25⅛	25⅜	
BCP 11.24 p	10600	$28⅝	28⅝	28¾	+ ⅛
Broulan	5500	104	103	104	+ 4
Brunswk	8120	$16¾	15½	16¾	+ 1½
Budd Can	32300	$12⅜	12	12⅜	+ ⅜

C D

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	50300	$12⅝	12	12½	+ ¾
CB Pak	1100	$11½	11⅛	11½	+ ⅜
CB Pak w	10300	200	165	200	+35
CCL A	25133	$19	18¾	18¾	— ¼
CCL B f	2467	$18¾	18¾	18¾	
CIL	7012	$25¼	24⅞	25	
CME Res o	2500	45	45	45	
CSA A f	100	$5¼	5¼	5¼	+45
Cableshar	900	185	175	185	+15
Cabre	4400	290	280	290	+10
Cad Frv	9660	$15⅝	15⅛	15⅛	— ⅛
Cad Frv A	60600	$7⅞	7⅞	7⅞	
Cad Frv w	12350	$7	6⅞	6⅞	— ¼
Calais	5000	60	60	60	+ 3
Calvert o	34500	40	33	40	+ 9
Cambridg	950	$14¼	14⅛	14¼	+ ¼
Cmbridg w	2000	250	250	250	+ 1
Camco Inc	6000	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Camel O G	z404	84	84	84	
Cmnx	20000	120	115	120	+ 5
CRL	164195	$29¼	27¾	29¼	+ 2
Camp Res	500	$9¼	8⅞	9	+ ⅜
Cam Res p	3238	365	360	360	— 5
Camp Soup	24050	$14	13¾	13¾	
Campeau f	9100	$21¾	21½	21½	+ ⅛
Cmpeau w	11450	435	420	435	
Camreco o	5500	70	65	65	— 5
CCem ex p	21886	$13	12¾	13	+ ¼
C Cem 6½	z13	$16⅛	16⅛	16⅛	
CCem 2 p	10005	$15¾	15	15½	+ ⅛
CDC f	29403	$5½	5	5⅛	+17

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CDC pr B	3353	$96½	96	96½	+ ¼
CDC 1980	30420	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
CDC 1983	18700	$23¼	22⅞	23	
Can Malt	200	$19⅛	19⅛	19⅛	
C Nor West	65850	$29	28¼	28½	
CanP Ent	87031	$22	21	22	+ 1⅜
C Packrs	100	$24½	24½	24½	
CS Pete f	750	440	405	405	— 5
Con Trust	27952	$25¼	24¼	25¼	+ 1⅛
C Trust 11	450	$23½	23½	23½	+ ¼
CTrust w A	29100	$24½	22¾	24½	+ 2¼
C Tung	600	$15	14½	14¾	+ 1
Canadex o	6000	65	65	65	+ 1
CComrcl p	1300	$20¾	20	20¾	+ ⅞
CForms A f	700	240	240	240	+ 5
C Formst B	300	245	245	245	+25
CG Invest	100	$33⅜	33⅜	33⅜	+ ⅜
C Hydro pr	600	$13	13	13	
CI Bk Com	82396	$25¾	25	25½	+ ¾
CIBC 250 p	3900	$26⅝	26¼	26⅜	— ¼
CIBC 2.05 p	12235	$23¾	23	23½	+ ½
CIBC 35625	8160	$29⅞	29⅝	29⅞	+ ¼
CIBC 3 p	300	$99	99	99	+ ¼
CIBC w	23400	450	420	450	+50
Cdn Jorex	6150	310	300	310	+30
C Lncort o	500	12½	12½	12½	+ ½
C Manoir	200	$5¾	5⅝	5¾	+ ¼
C Marconi	46715	$26⅞	25¼	26½	+ 1½
CNat R	2200	35	35	35	+ 1
C Ocdental	81998	$25¼	25	25⅛	
C Ocdntl p	1000	$25¼	25⅛	25¼	+ ¼
CP Ltd	136173	$45⅞	44	45	+ 1⅞
CPL A p	200	$9¼	9¼	9¼	— ¼
C Satelit o	3400	425	425	425	
Cdn Tire	1148	$13¼	13	13	
CTire A f	82699	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
CUtil A f	9791	$14⅝	14¼	14⅜	— ⅛
CUtil 6 pr	280	$61	61	61	+ 2
C Util 9.24	700	$24	23⅝	23⅝	— ⅜
CUtil 2nd D	800	$27¼	26¾	27¼	+ ⅝
CUtil 2nd G	1000	$29¾	29½	29¾	+ ¼
CUtil 2nd H	16950	$22⅝	22⅜	22⅝	+ ¼
CUtil 2nd I	300	$25½	25	25½	+ ¼
CUtil A w	400	150	150	150	
CUtil B w	2320	175	160	175	
C Wrld	500	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
C Wrldwd p	300	$21	21	21	
Cnamax o	6948	470	425	470	+55
Canbra	2000	$9	9	9	
Canfor	23500	$14	13⅝	14	+ ⅜
Canron A	57000	$10¾	10⅛	10½	+ ⅜
Canuc	196500	58	50	55	
Cara	200	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Cara A f	500	$10¼	10	10⅛	— ⅛
Carl OK	15900	$18⅜	18	18¼	+ ½
Carl A p	1300	$24¼	24	24	+ ⅛
Carl B p	600	$30	30	30	
Carlyle o	13000	80	72	80	
Carma A	32568	33	31	33	+ 1½
Carolin o	3900	$7½	7¼	7½	+ ½
Celanese	4191	$9⅜	9	9⅜	+ ⅜
Centenial	2500	$5	5	5	
CFund A f	34300	$7⅛	6⅝	6⅞	+ ¼
CFund w	1000	½	½	½	
Centrl Tr	1000	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
Charter Ol	5000	64	64	64	+13
Chateau A f	200	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Chvco A	1400	300	300	300	
Chieftan	1250	$15	15	15	+ ⅛
Chieftan B	425	$52	51	52	+ ½
Chieftain C	2800	$48	47½	48	+ ¾
Chrysler	4542	$38½	38	38½	+ ¼
Cimaron o	20700	$6½	6	6½	+ ¼
Cinplx	530000	300	300	300	—10
Coastl A f	800	$7	7	7	
Coho A f	3789	230	220	230	+10
Colonial o	11400	205	180	205	+35
Cmplx	6600	290	270	290	+15
Cmnc	138088	$13½	13¼	13½	+ ¼
Cominco A	300	$24¾	24¾	24¾	
Cominco D	270	$29½	29½	29½	— ⅛
Cmrcl OG	6000	200	190	190	—10
Cmplg	4000	$12	11¾	12	+ ⅜
Cmp Inv o	29637	270	230	265	+35
Comterm	21424	170	152	170	+20
Coniagas o	23650	$7¾	7	7½	+ ¾
Con Bath A	1275	$29	28¼	29	+ 1
C Bath 575	200	$53½	53½	53½	— ½
Con Bath p	460	$15	15	15	
C Norex	1775	177	170	177	+ 2
Con Prof o	2900	170	162	162	+ 2
C Rambler	10100	$6½	6½	6½	
Consoltex	1000	$6	5¾	5¾	— ⅜
C Distb A	5500	$6⅛	5⅞	6	+ ⅛
CDistb B f	19700	$6	5⅝	5⅝	— ⅛
Cons Gas	400	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ¼
Con Gas B	z50	$60	60	60	
C Gas 13½	400	$30½	30¼	30¼	— ¼
C Gas 9¼	200	$25⅝	25⅝	25⅝	
Cogs Gas w	25500	350	330	340	+ 5
Con Glass	6900	$12½	12⅜	12½	
CTL Bank	4740	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ⅛
CTL A p	100	$25	25	25	+ ¼
Conventrs	z50	365	365	365	
Conwest A	600	$9	8½	9	+ 1½
Conwst B f	6400	$9½	8⅝	8⅞	+ 1⅛
Conwst 12	200	$29½	29½	29½	+ ½
Cooper C	1400	$10	10	10	— ⅛
Corby vt	200	$37¼	37¼	37¼	
Cor Mark f	48175	$10	9⅝	10	+ ⅜
Core Mrk w	10050	440	390	440	+65
Corp Food	100	$9⅝	9⅝	9⅝	
C Falcon C	1555	$15¼	15	15⅛	+ ½
Coseka R	23970	315	295	315	+23
Coseka 7 p	3100	$6	5¾	6	
Courvan o	2000	50	50	50	
Crain RL f	400	$15⅛	15	15	
Crestbrk	200	$8½	8½	8½	
Crwn Life	z2	$116½	116½	116½	
Crownx	3725	$14½	13¾	14½	+ ⅞
Crownx A f	11079	$14½	13¾	14¼	+ ⅞
Crnx w	10800	300	245	300	+70
Cuvier o	1000	20	20	20	— 1
Czar Res	4400	160	159	159	— 5
DRG A f	700	$9	9	9	+ ⅜
Daon Dev	81958	148	139	142	— 1
Datatech o	1200	105	100	100	—10
Davidson o	3500	$5⅛	5	5	— ¼
Delour o	1000	29	29	29	+ 1
Delhi Pac o	3000	14	14	14	
Denison A	12410	$16	15¼	16	+ ¾
Denison B f	24122	$15⅛	14⅝	15	+ ⅝
Denison p	7900	$25¾	25½	25½	+ ½
Develcon	4975	$11⅝	10¾	11⅝	+ 1⅛
Dexleigh o	5100	92	90	90	
Dexligh w	18480	24	21½	21½	—1½
Dicknsn A f	9300	480	475	475	+25
Dicknsn B	4980	495	475	495	+45
Digtech	1000	35	35	35	— 1
Discovry f	3548	185	170	175	
Dist Tr A	500	70	70	70	+10
Dofasco A	51290	$21¼	20½	21	+ ¾
Dfs 4¾	150	$50	50	50	
Dfs 235	3650	$23⅞	23⅝	23⅞	+ ⅜
Dofasco wt	9100	$18½	17½	18	+ 1⅛
Doman A	2206	310	290	290	
Doman B f	1736	250	240	240	—10
Dome Cdo	23250	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Dome Mine	48742	$14	13½	13⅞	+ ⅜
D Pete	129743	269	259	260	— 4
DPete A p	5325	$13	12½	12½	— ½
D Pete w	55000	1	1	1	
D Explor o	7000	46	43	46	+ 6
D Scotish p	z50	$25	25	25	
Dom Store	331	$19½	19½	19½	+ ½
D Textle	10005	$16	15¾	15¾	+ ¼
Domtar	83352	$30⅜	30	30⅜	+ ¾
Domtar 225	300	$24¾	24¾	24¾	— ½
Donohue	1800	$33¼	32½	33¼	+ 1⅜
Dorset o	13350	64	62	64	+ 1
Dover Ind	z50	$16½	16½	16½	
Drm P	139600	34	30	34	+ 5½
Dumagmi	300	$5	5	5	+15
Dmagmi w	1000	55	55	55	—13
Dunde	10000	25	25	25	+ 5
Du Pont A	600	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅜
Durham o f	33240	250	217	245	+21
Durham w	13844	132	119	128	+16
Dylex A	38000	$24¾	24⅜	24½	+ ⅜
Dynamar	13800	85	80	80	
Dynmr 105	3000	$7⅞	7⅝	7⅝	— ⅜
Dynamr w	10000	10	10	10	
Dynex A	3000	20	20	20	

E F

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	328	$21	21	21	
Eaglet o	5000	315	310	315	+15
Eaton A	500	$9½	9½	9½	— ⅜
Echo	105520	$11⅜	10¼	11	+ 1⅛
Echo 1986 w	11300	$6	5¾	6	+ ¼
Echo 1987 w	1900	$6	5⅞	6	+ ⅜
Echo 1988 w	2600	$6⅝	6⅜	6½	+ ⅜
Echo 1989 w	2000	$7½	7¼	7½	+ ⅜
Ego Res o	1000	28	28	28	
Elcthom X	350	335	335	335	+ 5
Elcthm Y f	1700	310	310	310	+10
Emco	100	$16	16	16	
Encontr o	1000	380	380	380	
Energy R o	9500	95	80	95	+10
Enertec	6585	120	115	120	+17
Epitek	11000	69	65	65	
Equity Svr	26750	$9	8½	8⅞	+ ⅜
Erickson	7000	$5¾	5¼	5¾	+ ¼
Exall o	z420	88	88	88	
FCA Intl	1500	$18½	17¾	18½	+ 1
Fibrdg	1225	$65	63	65	+ 2
Ficnbrdg w	1925	$23½	22	23½	+ 1½
Fordy Res	2434	295	295	295	+ 5
Fathm Ocn	600	160	160	160	
Fed Ind A	2650	$20	19½	20	+ 1
Fed Ind II	4315	$30¼	29¼	29½	+ ¼
Fed Pion	100	$19⅝	19⅝	19⅝	+ ⅞
Fin Truco	400	345	345	345	+15
Finning A	1200	$9½	9½	9½	
Firan	2500	100	95	95	
F Calgary o	9500	95	95	95	
F City Fin	1580	$13	13	13	
F Cty Tr C	150	$7	7	7	
F Cty Tr D	1649	$9	8⅞	9	+ ½
F Marthon	10300	400	340	390	+70
F Mar	8400	240	215	230	+25
Flanagan o	2500	47	46	47	+ 1
Fleet Aero	3800	$8	7¾	8	+ ¼
Ford Cnda	2025	$102	100	101½	+ 2
Fraser	300	$20	20	20	+ ¼
Fruehauf	600	$17¼	16½	16½	— ½

G H

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	500	$6½	6½	6½	+ ¼
Galveston	7500	185	173	185	+10
Gandalf	4466	$14⅜	14⅛	14¼	+ ¼
Gane	6500	35	34	35	— 1
Gaz Metr	6600	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Gaz 5½ p	100	$90¾	90¾	90¾	— ¼
Gaz 5 p	100	$29¾	29¾	29¾	+ ½
Geac Comp	1600	$15⅝	15¼	15¾	+ ¾
Gendis A	133	$21¾	21¾	21¾	
GMC	11605	$95	93	95	+ 2½
GMC	see below				
Gnstar	157098	$26¾	25	26⅜	+ 2⅜
Gnstar 2.35	17200	$34	30⅞	31¼	+ ⅜
Geocrude	10276	235	232	232	
Gesco Ind	200	275	275	275	+15
Giant Yk	2500	$17¾	17	17¾	+ 1½
Gibraltar	3800	$8¼	7¾	8¼	+ ⅞
Glenayre	3600	$9	8⅞	9	+ ½
Goldale A f	15489	300	235	295	+75
Goldcorp f	5700	$6¾	6⅝	6⅝	
Goldcrp w	38700	185	170	185	+30
G Rang	2000	50	50	50	+ 4
Gldn Rul o	500	90	90	90	
Gldn Ter o	1000	48	48	48	+ 3
Goldlund o	17600	84	74	81	+ 9
Goldast o	z32	87	87	87	
Goodyear	500	$36	36	36	
Goodyear p	z10	$28	28	28	
Gowganda o	52100	180	165	179	+ 9
Grafton A f	6900	$23	23	23	
Graff G p	120	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
GL Nickl o	2000	50	43	50	+10
GL Forest	2813	$87	85	87	+ 2
Gt Pacific	100	$23½	23½	23½	— ¼
Grenwich o	31000	175	140	175	+35
Greyhnd	2400	$21¾	21¼	21¼	+ ¼
Gardn MS f	13850	$7¼	6⅞	7	
Gard MS w	19000	185	160	170	—10
Gard PA f	7200	$8¼	7¾	8¼	+ ½
Gardn P w	13500	125	100	125	+25
Gulf C	159707	$15⅞	15¼	15½	+ ¼
Gulfstrm o	1200	60	60	60	+ 5
HCI A f	3000	60	58	60	+ 5
HCI Hldg B	9600	69	65	65	
Holey	4200	$7¾	7⅝	7⅝	+ ⅛
H Group A	5000	$7	6⅞	7	+ ⅜
Hardee	1000	120	120	120	
Hrding A f	900	220	210	220	+20
Hard Crp C	1000	165	165	165	
Harris A f	500	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
H Wood	2400	280	280	280	+ 9
Hawker	8300	$19½	18⅞	18⅞	— ⅛
Hayes D	9690	$16¼	15⅝	16¼	+ ⅜
Hees Intl	24800	$18⅜	18	18⅜	+ ⅜
Helix	27700	$10	9¾	10	+ ⅛
Helix w	1800	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Heritage	100	$16½	16½	16½	+ ½
Highfield A	1800	35	35	35	
Highwd o	1000	275	275	275	+ 5
Hollinger	500	$29½	29½	29½	+ ½
Howdn DH	300	$13¾	13⅝	13¾	+ ¾
HBay Mn s	24272	$8½	8⅜	8½	— ⅛
HBay Mn w	13100	125	100	125	+28
H Bay Co	2317	$20⅝	20½	20⅝	+ ⅛
HBC A p	2300	$17	16⅞	17	+ ¼
HBC B p	11850	$28¼	28	28¼	+ ¼
Husky Oil	62335	$10⅞	10½	10⅝	+ ⅛
Husky 13 p	8450	$45	43¾	45	+ 1½

I J

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IU Intl	4200	$26¼	26	26	+ 1½
Imasco	40160	$40¾	40	40⅛	+ ½
Imasco A p	900	300	300	300	—25
Imp Life p	400	$28¼	28¼	28¼	+ 1
Imp Oil A	56047	$36¾	36	36½	+ 1⅛
Inco o	11600	475	460	470	+10
Inco	166813	$14⅜	14	14⅛	+ ½
Inco 7.85	41600	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Inco wt	93950	300	270	300	+52
Indal	3850	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
Indusmin	900	$23¼	23	23	— ⅛
Inland Gas	1000	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Inland G p	1000	$10	10	10	+ ⅛
Innopac	32800	$9⅜	9	9⅜	+ ¼
Inter-City	7800	$9¾	9½	9⅝	
Inter C B p	200	$15	15	15	+ 1
IBM	3347	$157½	152¾	157½	+ 8⅞
Intl Thom	56100	$7⅞	7½	7⅞	+ ½
Intpr Pipe	9918	$31	30½	30¾	+ ¼
Inverness	2400	$5	485	485	—15
Inverns 875	700	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Ipsco	1900	$13½	13¼	13½	+ ½
Irwin Toy	2266	$6⅜	6⅛	6⅜	
Irwin Toy f	1200	$6	6	6	
Ivaco A f	5500	$15½	15⅜	15½	
Ivaco D p	500	$25½	25⅜	25⅜	+ ¼
Ivaco E p	1100	$26¼	25¾	26	+ ¼
Ivaco F p	4050	$26¼	25¾	26¼	+ ⅜
Ivaco w	800	$5	465	5	+ ½
JQ Res o	5000	27	25	25	
Jamie o	21114	63	60	60	
Jannock	24325	$11½	11⅜	11½	+ ⅜
Jannock 8	250	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Janock wt 2	700	490	460	490	+25
Jonpol	5000	65	65	65	
Joutel o	12000	30	29	30	+ 1

K L

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kam Kotia	5000	107	107	107	+ 4
Keg A f	600	490	490	490	+20
Kelsey H	500	$27¾	27½	27¾	+ ¼
Kerr Add	800	$16½	16	16½	+ ¾
K Anacon o	3000	80	80	80	+10
Kiena Gld	900	$22½	22½	22½	+ ½
L A Varah	14800	370	360	365	+10
LAV w	19700	121	115	118	
Lobatt	28665	$20⅞	20½	20⅞	+ ⅞
Lac Mnrls	70766	$30¾	29½	30¾	+ 2⅜
Locana	3402	$11¼	11	11⅛	+ ⅝
Lafarge	3180	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅝
Laidlaw A	9500	$16½	15½	16½	+ 1⅜
Laidlw B f	54550	$15⅜	14½	15⅜	+ 1
Laidlw 8	300	$7¾	7¾	7¾	— ¼
LOnt Cem	350	$7½	7½	7½	— ¼
L Shore	2385	$36½	35	36¼	+ 1½
Lanpar	500	420	420	420	
Larder o	5500	25	25	25	— 1
Lariat OG o	1000	83	83	83	+ 3
Laurasia o	1000	39	39	39	— 1
Lava Cap o	9200	50	46	50	+ 5
Leigh Inst	47600	215	210	210	— 1
Lenora o	10000	50	48	48	+ 1
Linear T	2600	$8½	8⅜	8½	
LL Lac	5435	$33	32	33	+ 2½
Loblaw Co	1832	$15⅛	14⅞	14⅞	— ¼
Lob Co pr	270	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ¼
Lob 370 p	650	$38½	38⅛	38⅛	— ⅜
Lochel A i f	1704	113	110	110	
Lochiel B	2000	124	120	120	+ 5
Lumonics	27100	$16¾	15½	16	+ ⅜
Lynx Can o	9500	77	70	77	+ 8
Lytton M o	3000	60	57	60	+ 5

M N

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MDS B f	24300	$15¾	15¼	15¾	+ ½
MICC	600	400	390	400	+25
MICC A	200	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅜
MICC 8⅝	100	$9	9	9	+ ⅞
MSR Exp	300	455	455	455	— 5
Mcknz	23800	$11⅛	10⅞	11⅛	+ ⅝
Mclan H X	52700	$20¾	20	20¾	+ ⅞
Mcln HY f	27200	$19½	19⅜	19½	+ ½
Macmilan	8504	$26⅝	26	26⅜	+ ¾
Mcmiln 200	200	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
Mcmiln 208	4305	$21¾	21½	21¾	+ ¼
Mcmiln 221	1000	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Madeline	z74	23	23	23	
Magna A f	53825	$16	15¾	16	+ ¼
Magnetcs	1000	74	70	70	— 5
Mahr p	700	$5½	5⅜	5⅜	— ¼
Maistc Con	3000	295	290	295	
Manitoba p	42250	$26¼	26	26¼	+ ⅛
Man w	503000	156	146	151	+ 9
Manville	2100	290	285	290	+ 5
Manridg o	9000	75	74	74	
Mrtme El	475	$25½	25½	25½	+ ½
Maritime f	615	$35⅞	35⅞	35⅞	+ ⅜
Martim A p	300	$7½	7½	7½	
Mar T 940	772	$9⅞	9¾	9¾	
Mark Spnc	14200	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Mar Dmc A	100	$8¼	8¼	8¼	
Mark Wrk f	4500	115	100	115	+20
Mascot G o	1000	175	175	175	
Mass Fer	44347	390	345	390	+55
Mas F A	3300	$10⅞	10¾	10⅞	+ ¼
Mas F B	350	$10½	10½	10½	
MF in w	101100	85	75	83	+13
MF Add w	30800	105	85	105	+25
Matchan o	3600	22½	22½	22½	+ 2½
Maynard	147	375	375	375	— 5
Mc Intyre	500	$31½	30¾	31½	+ 1
Melcor	900	$6	6	6	
Mercantil	4910	$12⅜	12	12⅜	+ ¼
Meridian o	88050	400	385	390	+10
Meridn 2 w	19250	70	50	58	— 2
Merland E	1900	455	440	455	+15
Merland p	100	$17½	17½	17½	
Meston o f	1000	195	195	195	+15
Metalore	500	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Midcon	100	390	390	390	
Mdlnd Dty	7700	$9	8½	9	+ 1¼
Minrl Res	23870	310	300	305	+ 6
Mitel Corp	19910	$6⅞	6½	6¾	+ ⅛
Mitel 200 p	4470	$14½	14	14½	+ ⅜
Molson A f	22166	$18	17⅝	17⅞	+ ⅛
Molson B	11500	$17⅛	16¾	17⅛	+ ⅜
Moneco A f	5000	$9⅛	9⅛	9⅛	
M Trsco A	100	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Moore	41179	$53	52¼	53	+ ⅞
Morgan	1200	300	295	300	+ 5
Mothers	100	470	470	470	+20
Murphy	3720	$21	20⅞	21	+ ½
Muscocho	6300	175	171	171	
NBU Mine	3700	42	42	42	+ 2
NSR Res o	1000	20	20	20	
Nabu o	6000	120	110	115	+ 8
Nat Bk Can	15447	$11½	11	11½	+ ½
Nat Bk cv	950	$33¼	32⅜	32¾	+ ⅜
Nat Bk 15	300	$29⅝	29½	29½	
Nat Trust	100	$35⅞	35⅞	35⅞	+ ⅞
NB Tel	11038	$15	14½	14⅞	+ ⅜
N Kelor o	3000	17	17	17	— 1
N Prbvid o	7000	22	22	22	— 1
N QRagin o	2500	170	165	170	
N York Oil	2300	116	100	100	—35
Nfl CopA f	14000	$6	5⅝	5¾	— ⅛
Nfld LP A	300	$26¼	26	26¼	
Nfld Tel	1943	$14¼	13⅞	14⅛	+ ⅜
Newscop o	1000	165	165	165	+14
Nki Rim o	z200	17	17	17	
Noble M o	1000	54	54	54	
Noma A f	8870	$12	11¾	12	+ ⅛
Noma B	100	$12	12	12	+ ¼
Nor Acme o	3000	70	70	70	— 5
Noranda	62501	$20	19	19¼	+ ½
Nor 9½	1299	$100½	100½	100½	
Norbaska o	z200	21½	21½	21½	
Norcen	21079	$15¼	15	15⅛	+ ⅛
Norcn ord f	11782	$14⅜	14⅛	14⅛	+ ⅛
Norcen A	200	$25	25	25	+ ¼
Norcn 7¾	23500	$24⅞	24⅛	24⅞	+ ⅞
NC Oils	1300	$19⅛	19	19	
Nor Tel	122995	$52½	50¾	51⅞	— ⅜
NTel 21875	6790	$25½	25⅛	25⅛	— ⅛
NTel 222	39400	$25⅛	25	25	— ⅛
Northgat	13000	475	450	450	+25
Nthgat w	z100	47	47	47	
Nthind Bk	2500	$5⅝	5½	5⅝	
Northstar	5000	85	80	80	
Nthstar 10	100	235	235	235	
Nthmber o	3000	35	35	35	
Nthws Drg	460	$9¼	9	9¼	+ ½
Nva AltA f	66836	$7	6⅞	7	+ ⅛
Nova E p	800	$19½	19½	19½	+ ½
Nova F p	17730	$25	24⅞	25	+ ⅝
Nova G p	21775	$25	25	25	— ⅛
Nova J p	1700	$29¼	29	29	
Nova K p	8050	$21⅜	21⅛	21⅛	
Nova L p	2000	$30½	30	30¼	+ ¼
Nova M p	18465	$32	31⅜	31⅞	+ ⅜
Nova N p	4400	$27½	27⅛	27⅛	— ⅜
N Beauc o	50000	23	22½	23	+ ½
Nowsco W	200	$18½	18¼	18¼	— ¼
Nu-Wst A	79325	75	65	73	+13
NuWst C f	33000	50	50	50	
Nu-Wst p	1000	100	100	100	+20
Nu-Wst 8 p	4700	110	100	100	+20
Nufort R o	3000	21½	21½	21½	+ ½
Numac	30305	$15⅛	14½	14¾	+ ¼

O P

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OPI	1200	42	42	42	+ 2
Oakwood	4150	$6	5¼	6	+ ⅝
Oakwd A f	25056	410	390	390	—10
Oakwod pr	650	$17	16¾	16¾	+ ½
Okwd B p	4300	$26¼	25¾	26¼	+ ½
Oakwood w	802	$9	8½	9	+ ½
Oakwd A w	4083	45	40	45	+10
Obrien o	500	95	95	95	— 5
Ocelot B f	34000	420	400	420	+20
Omega	2150	$9½	9	9¼	+ ¼
Omnibus o	1400	200	195	195	— 3
Omnibus w	3500	40	40	40	+ 7
Onyx Pete	2200	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Opawica o	2000	100	100	100	+ 5
Orbit	600	135	135	135	
Orca o	3900	85	75	80	+ 5
Orca w	z350	10	10	10	
Oshawa A f	3000	$18½	18¼	18½	+ ⅜
Osisko o	2000	15	15	15	
PCL Indust	1000	$6	5¾	5¾	+ ¼
Pac TrOc o	37200	93	83	85	— 4
Pac W	3805	$10	9½	9⅞	+ ⅜
Page Pet	500	101	101	101	+ 6
Pgurin A f	23967	$11½	11	11½	+ ½
Paloma P	2000	380	380	380	
Pamour	3800	$10	9¼	9⅝	+ 1⅜
PanCan P	27350	$24	23⅝	24	+ ¼
Parkland	2800	$7½	7¼	7¼	— ⅛
Pathfind o	12000	65	65	65	— 5
Pe Ben O	500	120	120	120	
Peerless	2700	$7⅝	7¼	7¼	— ⅛
Pegasus	48288	$10⅞	10⅜	10¾	+ ½
Pembina	14750	$16⅝	16½	16½	
Penn Wst o	3600	145	140	145	
Pennant o	41260	56	55	55	+ 5
Penninrtn	1200	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
PJewl A f	3000	$9½	9½	9½	
Petro Sun o	500	182	182	182	— 8
Phillips Cb	3000	$17⅛	17⅛	17⅛	
Phonix Oil	5850	$8¼	8	8	
Pine Point	300	$25½	25½	25½	— ½
Place GO o	3200	109	103	106	+ 3
Placer	50510	$20⅝	20	20⅛	+ ⅜
Placer w	8000	435	410	425	+25
Plexus o	3069	180	170	170	
Poco Pete	57300	$5	475	5	+40
Pysr pr	2700	$28¼	28⅛	28¼	
Pmnx	129300	67	60	62	+ 3
Pmx w	132000	19	12	14	+ 5
Potash Co p	5100	$24½	24⅜	24½	+ ¼
Potter A f	3100	115	115	115	+ 5
Potter w	500	17	17	17	+ 4
Powr Cor f	8144	$20⅛	19⅝	20	+ ¾
Pow C 2.375	150	$31½	31½	31½	
Precamb	1450	$5⅝	5½	5½	— ¼
Provigo	1184	$15	15	15	— ¼

Q R

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Sturg o	4831	$6¼	5⅞	6¼	+ ¾
Que Tel	z44	$30¾	30½	30½	
Qenstk	900	$5	495	5	+10
Rgm Pet	200	$7¼	7	7	— ⅜
Rnchm B f	3924	475	475	475	
Rnchmn p	600	$24¼	24	24	
Ranger	57100	$8¼	7⅞	8⅛	+ ¼
Ryrk f	233600	$8⅝	8⅛	8⅜	+ ⅛
Rea Gld o	400	240	240	240	
Redpath	15550	$27	26⅜	26½	+ ¼
R Sth A	3939	$11⅞	11⅝	11⅝	+ ⅛
Regional o	5100	$5⅝	5⅜	5½	+ ¼
Reichhold	1900	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Reich 1st p	350	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Reich 10½	1050	$10½	10½	10½	+ ¼
Reitman	3000	$16	15¾	15¾	— ¼
Reit A f	5100	$15¼	15¼	15¼	
Renabie w	2000	25	20	25	+ 6
Res Serv f	11700	165	159	160	—10
Res Serv w	7300	15	15	15	+ 3
Revn Prp A	z72	145	145	145	
Revnu B f	1147	80	80	80	
Rileys D	5700	81	80	80	— 1
Rio Algom	50250	$16¾	15¾	16¾	+ 1¼
Rio Alto o	5100	169	160	169	+ 7
Rogers A	500	$6	6	6	
Rogers B f	10020	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
RollandA f	2500	$15¼	14⅞	15¼	+ ½
Roman	1500	$14⅝	14	14½	+ 1⅛
Rothman	200	$43	42½	43	+ ½
Rothm A p	z10	$71¾	71¾	71¾	
Rothm 2p	200	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
Roxy B	22500	235	232	232	+ 2
Roy Bk	110670	$29⅛	28⅝	28⅞	+ ⅜
Ry Bk 1.88	1700	$20⅜	20	20¼	+ ⅜
Ry Bk 2.75	14380	$32¾	32⅛	32¾	+ ⅜
Ry Bk 1.45	19500	$16⅜	16⅛	16⅜	
Ry Bk w	35375	$5⅜	490	5	
Ryl Gld o	2000	55	55	55	+ 2
RyTrco A f	21010	$27⅜	26¾	27⅜	+ ⅝
RyTrco C p	600	$28¼	28¼	28¼	
Royex o	6273	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
Royex p	5087	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ¼
Ruprtlnd p	800	220	210	210	

S T

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
St Andrw o	1500	380	375	380	+15
Sandwell A	200	$5	5	5	
Santa M o	4500	33	28	33	+ 6
Scarboro o	2700	95	91	91	+ 1
Sceptre	4100	$6	5⅞	6	
Sceptre pr	300	$15½	15½	15½	+ ⅛
Scintilor o	4000	125	120	120	+ 8
Scintrex	100	$8½	8½	8½	
Scot Paper	1600	$13¼	13	13¼	
Scot York	57100	275	260	275	+20
Scotts f	9800	$14⅞	14½	14⅞	+ ½
Scurry Rn	z10	$15½	15½	15½	
Seagram	95941	$47⅞	46¾	47½	+ ¼
Sears Can	7901	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ¼
Seco Ser B	400	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅞
Selkirk A f	800	$15¼	15	15¼	+ ½
Selkirk w	350	310	300	310	+30
Senlac o	23200	172	168	170	+ 4
Shaw Ind	2040	$10½	10½	10½	+ ¼
Shell Can	55997	$21½	21	21¼	+ ⅛
Sher	407302	$7¼	5⅞	6½	+ ⅝
Shpng NZ p	200	$25	25	25	
Sigma	1000	$12½	12¼	12½	+ ½
Silcorp A f	9654	$24¾	24	24⅝	+ ⅝
Silcorp B	z4	$24	24	24	
Siltronic	2300	340	335	335	+25
Siltrnic w	z850	98	85	87	
Silver Lk o	9200	215	200	210	+ 9
Silverton o	2000	185	185	185	+ 4
Slater A	250	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Sobeys 9 p	800	$24	23¾	24	+ ¼
Sonora o	23340	$6½	6¼	6½	+ ¼
Sorrel o	5700	76	75	76	+ 6
Southm	6016	$48¼	47¾	47¾	— 1
Spar Aero f	24695	$22	21⅛	21½	+ ⅝
Spar w	1701	$29⅝	28⅝	29	+ ¾
Sparton o	4000	25	25	25	
Spooner	16000	38	32	38	+11
St Brodcst	3300	$10	9¾	9¾	— ⅛
S Trstco p	900	$24	24	24	
S Trstco w	2100	110	100	110	+10
Starrex o	5500	240	235	235	+10
Steep R	2300	325	300	325	+35
Stnbg 29375	500	$27	22	27	
Stlco A	133150	$22	21⅜	21¾	+ ¾
Stelco C p	3900	$23¾	23¼	23¾	+ ¾
Stelco D p	3200	$26⅛	26	26⅛	+ ⅝
Stelco E p	4700	$29⅞	29½	29½	
Stelco w	26300	465	390	460	+75
Strnd OG o	8600	340	330	340	+ 5
Strhcona	21500	55	55	55	+ 2
Sud Cont o	1000	230	230	230	+10
Sulivan	2625	425	410	425	+25
Sulptro B f	188	430	430	430	
Sunburst o	6000	41	41	41	+ 1
Suncor pr	400	$24	24	24	— ⅛
Sydney o	3500	70	60	60	— 5
Systmhs A	18400	83	82	82	+ 2
Systmhs p	11538	200	200	200	
TIETel	17100	$12⅞	12½	12⅞	+ ⅜
Talcorp 300	1400	250	235	235	— 5
Tnglwod o	500	47	47	47	+ 7
Tara	1100	$16	15¾	16	
Taro Ind	1500	108	108	108	+ 8
Teck Cor A	1902	$9¾	9⅜	9⅜	+ ⅛
Teck B f	12900	$9⅛	8⅝	8¾	+ ¼
TelMet B f	1000	$21¼	21¼	21¼	
Teledyne	1300	$8⅞	8½	8½	
Terra Mn o	9460	410	380	405	+35
Terra o	3000	70	68	70	+20
Teratech o	5600	20	18	20	+ 3
Tex Can	6328	$34¾	33⅞	34½	+ ¼
The HB	46830	102	99	100	+ 2
Thd CGInv	368	$28½	28⅜	28½	+ ½
Thd CGIp	100	$27	27	27	
Thom L o	1500	80	80	80	+ 5
Thom N A	29500	$42	41	41¼	— ⅝
Tintina o	500	50	50	50	
Toromont	500	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Tor Dm Bk	85785	$16¾	16⅜	16⅝	+ ⅛
TD Bk 1.835	2400	$20½	20¼	20¼	+ ¼
TD Bk 2.375	2400	$24⅞	24⅞	24⅞	
TD Bk C	900	$26⅛	25⅝	25⅝	— ⅜
Tor Sun	2850	$23	22½	23	+ 1
Torstar B f	9040	$15⅛	14½	14¾	+ ⅜
Torstar 268	950	$26½	26⅜	26⅜	
Torstar w	3458	105	104	105	+ 2
Total Pet	400	$11⅝	11½	11⅝	— ⅛
Total PA p	800	$29	29	29	— ¼
Total P w	18450	109	103	109	+ 6
Traders A f	2101	$18	17⅞	18	+ ¾
Trader B p	700	$20⅜	20	20⅜	— ⅜
TrCan R A	5700	215	207	210	— 5
TrC R p	1350	$17⅜	17	17	
Trns Mt	1925	$6⅝	6½	6½	
TrAlt R pB	12700	$24¼	24¼	24¼	
TrAlt A	28561	$22⅝	22⅛	22⅛	— ¼
TrAlta 10	1640	$100	100	100	— ½
TrAlta 9.80	z25	$100	100	100	
TrAlta 9.75	3280	$100	100	100	+ 2
TrAlta 2.36	1150	$24¼	24	24¼	+ ½
TrAlta 8¾	200	$90	90	90	+ ¼
TrAlta 12	1800	$28	28	28	+ ¼
TrAlt 14.25	6800	$30	29⅝	30	+ ⅛
TrAlt 12½	11000	$28¾	28⅝	28¾	
TrAlt 9	6600	$25¼	25	25	
TrAlt 8.40	4300	$24¾	24½	24⅝	+ ⅛
TrAlt w	45800	305	295	305	+10
TrCan PL	89277	$17¾	17⅜	17⅝	+ ⅛
TrP 2.80 p	600	$30	30	30	+ ⅛
TrP 1st D	585	$51½	51¼	51¼	+ ¼
TrP 1st E	500	$53	53	53	
TrP 1st F	1100	$59⅝	59	59⅝	+ ⅜
Trpacfic o	6726	122	118	122	
Trpacfc w	2000	22	22	22	+ 1
Tresr Vly o	32700	95	89	95	+10
Trillium	2800	$7⅝	7½	7½	
Trilogy o	3088	194	194	194	+ 4
Trilon A	22025	$25¾	25½	25½	+ ⅛
Trlon p	604800	$25½	25	25½	+ ½
Trilon w	11100	$5	465	490	+50
Trimac	16365	$5½	5	5¼	+ ½
Trinity Res	800	470	460	470	
Trple Crwn	1900	375	375	375	
Trizec A f	48531	$21½	21⅛	21½	
Trizec B	20686	$22	21½	22	+ 1
Trizec p	552	$9⅞	9¾	9⅞	
Tudor o	3000	290	285	285	
Turbo f	13000	40	37½	40	+ 1
Turbo 10½	2000	120	120	120	+20

U V

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAP A f	700	$29½	29¼	29½	+ ¼
UAP w	1150	$9½	9	9½	+ 1
Ulster P o	11700	118	116	116	— 2
Ultramar	500	450	450	450	+15
Unican S	400	$5¾	5¾	5¾	
Unicorp A f	16495	$6½	6⅜	6½	+ ½
Unicorp B	1800	$7¼	6¾	7¼	+ ¾
Unicorp .80	600	$7	7	7	+ ⅛
Union Gas	39660	$10⅝	10½	10⅝	+ ¼
U Gas 1438	1900	$24¾	24½	24½	— ¼
U Canso	3070	195	191	195	+ 9
Un Corp	12010	$23	22½	22½	
U Keno	4030	$13¼	12½	13	+ ¼
Un Reef o	1000	13	13	13	+ 1
U Siscoe	800	300	300	300	+ 2
VS Serv	600	$20	20	20	+ ⅜
Vedron o	500	35	35	35	+ 3
Verstl A f	10000	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Verstl Cl B	400	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
Verstl 2625	800	$29¼	29	29⅛	+ ⅛
Verstl w	3000	25	20	25	+10
Vestgron	6300	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
VG Trstco	1000	$12¾	12⅝	12¾	+ ¼
Vulcan Ind	18900	255	244	255	+15

W X

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	6900	$7½	7¼	7⅜	+ ⅛
Waddy o	1000	130	130	130	+10
Walax A	3600	$12¾	12¼	12¾	+ ½
Wlkr R	130155	$24¼	23½	24⅛	+ ⅞
Walker 9	250	$31¼	31¼	31¼	+ 2¼
Walker 7½	31118	$24½	23½	24½	+ 1⅜
Walker 9½	4800	$26¾	26½	26¾	
Wlkr 14.16	6675	$30½	30⅜	30⅜	— ⅛
Walker w	56524	310	285	300	+30
Wlkr 1988 w	57364	325	290	325	+35
Walwyn	57100	345	325	340	+25
Walwyn w	27350	100	70	100	+31
Wardair	3500	$6	5¾	5¾	— ¼
Wrintn	12200	100	96	96	+ 2
Wasabi o	5000	25	25	25	
Weldwod	5898	$15¼	15	15¼	+ ⅝
Westar A p	600	$25	24⅞	24⅞	
Wstburne	4050	$13½	12¾	13½	+ ⅞
Wcoast T	25286	$14	13¾	14	+ ¼
Wcost 8½ p	200	$50	50	50	+ ¼
Westfield	4700	184	175	184	+14
Wstar	28700	52	50	50	
Wstgro C p	2500	375	370	375	+15
Westley o	2500	110	110	110	+15
Westmin	27700	$11⅜	11	11¼	+ ⅜
Westmin p	9950	$25½	25	25½	+ ⅝
Weston	12210	$67½	67	67½	+ 1
Wstn 4½p	z30	$49¾	49¾	49¾	
Wharf	9500	390	370	390	+25
Whim Crk o	500	325	325	325	+ 5
Whonok A f	3167	$5¼	5	5	+30
Wilanour o	120	125	125	125	+ 5
Woodwd A	4012	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅜
WEaite A f	2200	$7⅝	7⅛	7⅝	+ ½
WEqute I w	21300	95	70	90	+21
WEqu II w	9600	155	130	150	+30
Wr Harg	300	$7¼	6¾	7¼	+ ⅞
YRI 170	2000	35	25	25	—15
Yk Bear	500	$9⅝	9⅛	9⅝	— ⅛
Zavitz	500	200	200	200	

Traded in US Funds

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alum B	2800	$25⅝	25	25⅝	+ ⅜
Bow Vly 200	2300	$26	25½	26	+ 1
Chrysler	1000	$29	29	29	+ ⅜
C Bath 525	300	$52½	52⅜	52½	+ ⅛
GMC	11900	$73⅞	71⅜	73	+ 2½
IBM	810	$119½	117	119½	+10
Merentl 1	1700	$27¼	26⅞	27	+ ¼
RyTrco D p	1500	$29⅛	28½	29⅛	+ ⅜
Seco 3.22 p	200	$29	29	29	+ ¼
Stinbg 2875	2300	$27	27	27	

FONDS MUTUELS

Fonds	Valeur
Institute Members	
AGF Group	
Amer Gwth	15.82
Cdn Gas Egy	6.75
Cdn Sec Gth	5.61
Cdn Trusteed	4.04
Corp Invest	9.60
Corp Inv Stk	5.34
Gwth Equity	6.10
HiTech	8.72
Japan	7.56
nMMF 10.77p	10.00
Option Eqty	4.39
Special	9.38
Pfd Income	9.59
Assoc Inv	5.23
Bolton Tremblay	
Cda Cumul	13.26
Income Fnd	10.87
Internatnl	14.88
MnyFd 11.31p	1.00
Pld Resourc	11.65
Taurus	5.01
Calvin Bullock Gr	
Acrofund	1.90
Banner Fnd	5.21
CIF	6.32
CIF Income	8.20
Central Group	
yCompound	11.29
yDividend	12.32
yFund 4000	6.12
yIntl Gwth	7.84
yNat Res Gth	5.65
yNorthn Egy	4.56
yRevenue Gth	3.68
yUnivest	5.71
CSA Mgmt Gr	
Goldfund	4.47
Goldtrust	5.32
Confed Group	
Dolphin Eqty	6.88
Dolphin Mtg	5.06
Cundill Group	
Security	10.68
Value	10.29
Dynamic Group	
ynDyAm Cdn	8.30
ynDyAm US	6.33
ynDyCdn Fd	14.68
ynDyGrd Gld	4.02
ynDyn Incom	5.33
ynProspector	.82
Eaton Bay Group	
Commwlth	8.27
Dividend	6.12
Growth	10.00
Income	3.61
Internatnl	11.53
Viking	11.20
Guaranty Trust Gr	
ynInv Equity	16.05
ynInv Income	4.21
ynMortgage	10.08
Guardian Group	
Enterprise	1.31
Gwth Fund	23.69
North Amer	6.52
Canadn MAF	5.24
STMny 11.05p	10.10
World Eqty	5.79
Investors Group	
yBond	3.75
yDividend	7.92
yGrowth	7.88
yIndexed Stk	4.35
yInternatnl	11.86
yJapan	19.05
yMortgage	4.77
yMutual	6.93
yProvidt Stk	9.03
yReal Prop	4.99
yRetiremnt	14.07
Jones Heward Gr	
ynJH Fund	5.14
ynJH Amer	5.75
Montreal Trust Gr	
ynEquity	22.06
ynIncome	6.96
ynInternatl	13.17
ynMortgage	9.73
Principal Gr	
yBond	2.49
yCollective	15.03
yEquity USF	5.55
yGrowth	6.14
yVenture	7.84
yWorld In US	5.82
Prudential Gr	
Growth	8.42
Income	4.82
yPtnm Hlth Sci	8.37
ynReal Growth	9.26
Resources Can	9.28
Sagit Group	
yCom Gwth	6.60
yIntl Engy	2.79
yIntl Income	4.24
yTrans A	5.47
yTrans B	72.10
yTrans C	11.33
ySask Dev Fd	4.58
Sterling Group	
Equity	5.51
yMortgage	4.82
Templeton Group	
Temp Gwth	12.05
Temp Cdn	4.15
Trimark Group	
Trimark	8.57
Trimark Cdn	7.28
United Bond Share	
nRoyfund	12.57
nRoyfnd Inc	4.49
Universal Group	
American	7.37
Equity	6.64
Income	4.10
Japan	5.96
Resource	5.85
nyWaltaine	38.39
Non-Members	
nAltamira Fd	6.10
yBeaucanagx	6.50
Canagex Gr	
yHypotheq	9.83
yObligatns	8.59
yCapital Gth	7.19
nCapstone	4.94
Co-op Trust Gr	
ynCT Mutual	17.06
ynGrowth	8.88
ynIncome	8.45
Desjardins Gr	
yActions	15.01
yHypotheq	4.21
yInternatnl	13.90
yObligatns	3.95
Dixon, Krog Gr	
D K Trust	12.03
D K Intl	13.32
Heritage	3.52
yDomequity	11.15
ynFstCdn Mtg	10.58
yFiscon Fnd	6.33
Harvard	13.74
Industrial Gr	
Indust Amer	5.27
Indust Div	7.44
Indust Eq	13.65
Indust Gwth	9.28
Indust Incom	7.88
Indust Pens	3.93
Mack Eqty	1.82
Mack Mtg Inc	1.01
yMaritime Eq	9.16
Marlborough	9.90
yMD Growth	7.91
MER Group	
Equity	11.22
Growth	11.35
MMF 11.55p	10.00
nNatrusco	26.34
NW Group	
yCanadian	6.04
yEquity	12.58
NW Trust Eq	14.26
Pemberton Group	
yPacific Div	6.75
yPacific Ret	5.42
yPacific US	4.17
PHN Group	
yBond	7.90
yCanadian	12.96
yDiv Income	11.53
yFund	24.85
yPooled	36.78
nyRRSP	28.98
PMF Managmnt	
nPension	8.84
nXanadu Fnd	8.01
Pret et Revenu Gr	
yAmerican	18.39
yCanadian	9.40
yFonds H	4.97
yRetraite	13.89
ySyncrovest	6.32
Tradex	5.85
Trust General Gr	
ynActions	17.16
ynOblig Hypo	7.76
ynHypo	9.68
ynVal Americ	8.41
United Group	
Accumula	7.83
Accumula R	7.97
American	4.19
Cont Mortg	5.01
Security	3.90
Venture	7.09
Venture Ret	8.63
Western Gwth	3.55
U.S. Funds	
Dreyfus Group	
A Bnd	12.37
CalTx	13.05
Dreyf	11.95
Interm	12.28
Levge	16.27
Gth Op	9.96
NY Tx	13.19
Spl Inc	7.10
Tax Ex	10.89
Thrd C	6.05
Fid Trend	36.52
Keystone Group	
Cus K-2	6.19
Cus S-1	19.33
Cus S-4	5.26
Intl	4.88
Lex Resrch	15.00
Manhatn	6.24
Oppenhmr	8.27
Putnam Gwth	10.47
Tech	11.83

NEW YORK

Très forte hausse

NEW YORK (AFP) — Wall Street a pulvérisé, hier, pour le deuxième jour consécutif, son record absolu d'activité et a enregistré sa plus forte hausse depuis le 30 novembre 1982.

Cette performance remarquable est essentiellement due aux indications d'un ralentissement du rythme de croissance de l'économie américaine, qui, en entrainant un affaiblissement de la demande de crédit privée, laisse présager une détente sur les taux d'intérêt.

Ce refroidissemnt de l'activité économique est confirmé par la réduction de $1.7 milliard de la masse monétaire (M-1), ainsi que par l'annonce, hier, d'une augmentation de 0.4 % du taux de chômage en juillet, pour la première fois depuis 20 mois.

L'indice des valeurs industrielles s'est établi à 1,202.08, en hausse de 36 points. Quelque 236.6 millions d'actions ont changé de mains, battant ainsi le record de 174.19 millions de la veille. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 1,484 contre 314, alors que 235 titres restaient inchangés.

Digital Equipment a progressé de 6 à 96 5-8, Quaker Oats a gagné 3 7-8 à 64 5-8, General Motor a monté de 3 à 73 5-8 et Texas Instruments a enregistré un gain de 9 3- 4 à 136 5-8.

American Brands a reculé de 5-8 à 57 7-8, General Food a perdu 3- 4 à 57 1-4 et Shell Oil a cédé 3-4 à 54.

Parmi les canadiennes, Canadian Pacific a gagné 1 3-4 à $34 1-2, Campbell Red Lake 1 5-8 à $22 3-8 et McIntyre Mines 1 1-8 à $24 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Dow Jones Industriel	Dow Jones Transport	Services publics
36,00	14,18	126,49
1202,08	525,67	0,82

Variations des titres	S & P 500	NASDAQ OTC
1484		
235		
314		

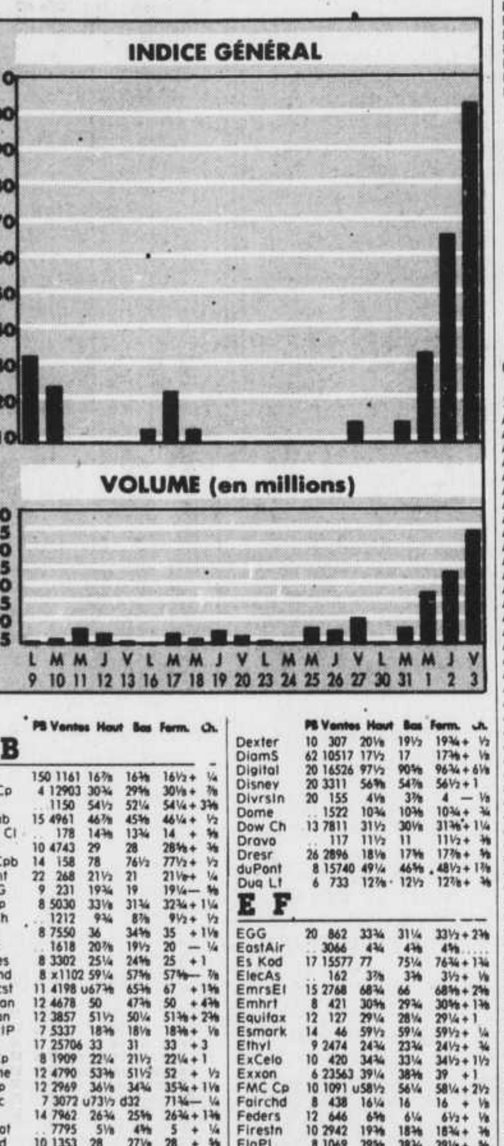

A B

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMF	150	1161	16⅞	16⅜	16½	+ ¼
AMRCp	4	12903	30¾	29⅝	30⅛	+ ⅞
ASA	..	1150	54½	52¼	54¼	+ 3⅜
AbtLab	15	4961	46⅞	45⅜	46¼	+ ½
Acme Cl	..	178	14⅜	13¾	14	+ ⅜
Alcan	10	4743	29	28	28⅞	+ ⅜
Allg Cpb	14	158	78	76½	77½	+ ½
Alg Int	22	268	21½	21	21⅛	+ ¼
AllenG	9	231	19¾	19	19¼	— ⅝
AlldCp	8	5030	33⅜	31¾	32¾	+ 1¼
AllisCh	..	1212	9¾	8⅞	9½	+ ½
Alcoa	8	7550	36	34⅜	35	+ 1⅛
Amax	..	1618	20⅞	19½	20	— ¼
AmHes	8	3302	25¼	24⅝	25	+ 1
ABrand	8	x1102	59¼	57⅝	57⅞	— ⅝
A Bdcst	11	4198	u67⅞	65⅜	67	+ 1⅜
Am Can	12	4678	50	47⅜	50	+ 4⅞
A Cyan	12	3857	51½	50¼	51⅜	+ 2⅜
Am EIP	7	5337	18⅞	18⅛	18⅝	+ ⅝
AExp	17	25706	33	31	33	+ 3
AGnCp	8	1909	22¼	21½	22¼	+ 1
AHome	12	4790	53⅝	51½	52	+ ½
AHosp	12	2969	36⅛	34¾	35¾	+ 1⅛
Amrtc	7	3072	u73½	d32	71¾	— ¼
AMI	14	7962	26¾	25⅝	26¾	+ 1⅜
AmMot	..	7795	5⅛	4⅝	5	+ ¼
AmStd	10	1353	28	27⅛	28	+ ⅝
AT&T	14	46284	19⅝	19	19¼	+ ⅜
Ametk	16	580	26½	25⅜	26⅜	+ 1⅛
AMP	18	9325	36½	33½	35⅞	+ 2¾
Armco	..	3449	13⅛	12¼	12⅞	+ ¼
ArmsR	7	124	u18⅞	18½	18⅝	+ ¼
Arm Win	8	1702	27½	26⅜	27	+ ⅝
Asarco	..	x1329	23⅞	22⅜	23½	+ 2¼
AtlRich	7	9382	44	42⅜	43¾	+ 1⅜
AtlasCp	..	13	16	15⅞	15⅞	+ ¼
Avco Cp	7	5737	32⅛	30⅝	32	+ 1¼
Avon	11	13075	25¼	24¾	25	+ ¼
Axia	11	5	22⅝	22⅝	22⅝	+ ¼
BkrIntl	19	6053	16¼	15½	16¼	+ ¼
BaldwU	..	335	1¼	1⅛	1⅛	— ⅛
BaxtTr	12	11662	18	16⅞	17⅜	+ ⅝
BeatCo	9	8444	29⅛	28⅜	28⅞	+ 1
Bel How	15	1716	29¼	28½	28⅞	+ ⅜
BellAt	8	2271	u76¼	74¾	75	— ¼
BCE	..	1763	26¼	26	26	+ ⅛
BellSo	8	5411	31⅞	30¾	31	— ⅛
Bendx pf	..	11	79¼	77	79¼	+ 2¾
Benfl Cp	7	453	28⅜	26⅞	28⅜	+ 1⅜
Beth Stl	..	5595	19¾	18⅝	19½	+ 1¼
Black D	11	6555	20¾	19¾	20¼	+ ½
Bick HR	11	260	43¾	42¾	43½	+ 1
Boeing	13	12787	u52	49	48	—1
Bois Cas	12	850	38¾	37⅛	38⅜	+ 1¾
Borden	9	639	59¾	58½	59	+ ⅝
BorgWa	9	4123	21½	19⅝	20¼	+ ⅝
Bowtr	11	2638	u19½	19	19¼	+ ⅝
BristM	15	6391	u49⅞	48	48¾	+ ⅝
BritPt	7	13	24	23⅞	24	+ ⅜
Bwn Gp	7	860	29	24	24	—2
BrwnF	14	1449	35½	34¼	35½	+ 1½
Brnswk	8	3678	733⅞	33¼	33⅝	+ 1⅛
Bucy Er	..	159	14¼	13⅝	14¼	+ ¾
Burl Ind	5	2169	26½	24¼	26	+ 1⅝
BrlNth 1	7	6650	45⅛	43¾	44⅝	+ 1
Burndy	14	148	14⅞	14⅛	14⅝	+ ¼
Burrgh	12	9944	u59¼	56⅝	58½	+ 1⅞

C D

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI Ind	12	292	26½	24½	26¼	+ 2
CBS	11	5626	u84⅝	83¾	84⅝	+ 2½
CPC Int	13	1963	38	37	37¾	+ ¾
CSX	8	11159	24½	22¾	24	+ 1¼
Calhn	26	306	16½	15½	16⅜	+ ⅞
CRLk	..	1947	22⅞	21¼	22⅜	+ 1⅛
CamSP	12	1013	65¾	61⅞	65	+ 3⅛
CdPac	..	1115	34½	33½	34½	+ 1⅜
CanPE	..	23	16½	16	16½	+ ⅜
Carlng	..	58	14	13¾	13⅞	+ ¼
Carnat	11	1862	63	61⅞	62	+ ¾
CartWl	9	192	24	23½	24	+ ¾
CatrpT	..	6486	40¼	38⅞	39	+ ¾
Cense 4	6	1346	67	66⅜	66½	— ½
CessAir	..	1338	21½	20⅛	21	+ ⅞
Chmpln	10	15584	18¾	18⅛	18¾	+ ¾
Chase	4	2857	38⅝	38	38⅜	+ 1
Chevrn	7	6188	32¾	31⅝	32¼	+ ¾
ChkFull b	23	87	10⅛	9¼	10⅛	+ ¾
ChrisCr	22	309	30¾	30	30¼	+ ¼
Chryslr	4	25232	29⅝	28⅞	29½	+ ¼
Citicrp	5	9172	33⅛	31¾	32⅞	+ 2⅜
ClevEl	4	973	16	15⅝	16	+ ½
Clorox	9	2399	26	24⅞	25⅞	+ 1⅛
Coastal	4	771	25⅜	d23½	25⅜	+ 1¾
CocaCl	14	7926	u62⅞	60⅞	62¼	+ 1⅞
ColeN	17	2086	37¾	33½	37½	+ 4
Coleco	..	2219	12⅞	12½	12⅞	+ 1
ColgPal	9	8260	23⅛	22	22½	+ ⅜
Col Aik	6	2395	31⅞	30	31⅞	+ 1⅞
ColGas	6	1037	30	29¾	29¾	+ ¼
CmbEn	18	1572	30	29	29	— ⅜
CmwE	6	4775	25⅛	24⅝	25	....
Cmsat	11	2223	28⅞	27¼	28⅜	+ 1⅛
Compgr	12	154	29	28	28¼	— ⅞
Comp S	10	1710	14½	13¾	14¼	+ ¾
ConsEd	6	4328	26¾	26⅜	26⅝	— ⅛
ConFd	9	3178	u30¼	29¼	30	+ ⅞
CnsNG	7	525	32⅝	31¼	32	— ¾
CntlCp	4	1886	29	27⅞	28⅞	+ 1
Cntl Grp	14	805	55¾	55½	55⅝	— ⅛
Contill	2	9778	4½	4¼	4¼	— ⅛
CtDat	8	4103	31	d13½	30¾	+ 1⅜
Coopr	18	3649	29¾	27½	29¾	+ 2¼
CooLb	18	1476	22⅞	21⅜	21⅞	—1
Crane	..	188	36¼	35½	36	+ ½
Crn Ck	12	213	40	38⅞	39⅞	+ 1½
CrwZel	11	2376	33	32¼	33	+ ½
Curt Wr	10	16	31⅜	31	31½	+ ½
DartKr	9	1289	77¾	76	77¼	— ⅜
DataGn	28	6791	u53½	50¾	53¼	+ 3¼
Datpnt	..	17 2334	22⅛	21⅛	21⅞	+ 3
Deere	19	7431	29⅞	28½	29	+ ¾
Delta A	8	5981	35½	34⅛	34⅞	+ 1¼
DenMfg	9	46	30½	30	30½	+ ½
DeSoto	9	81	29⅞	29	29	— ⅜
Dexter	10	307	20⅛	19½	19¾	+ ⅛
DiamS	62	10517	17½	17	17⅜	+ ⅛
Digital	20	16526	97½	90⅝	96⅝	+ 6⅝
Disney	20	3311	56⅝	54⅞	56½	+ 1
Divrsln	20	155	4⅛	3⅞	4	— ⅛
Dome	..	1522	10¾	10⅜	10¾	+ ⅜
Dow Ch	13	7811	31½	30⅞	31⅜	+ 1¼
Dravo	..	117	11½	11	11½	+ ⅜
Dresr	26	2896	18⅛	17⅝	17⅞	+ ⅜
duPont	8	15740	49¼	46⅝	48½	+ 1⅞
Duq Lt	6	733	12⅞	12½	12⅞	+ ⅜

E F

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG	20	862	33¾	31¼	33½	+ 2⅜
EastAir	..	3066	4¾	4⅜	4⅝	....
Es Kod	17	15577	77	75¼	76¾	+ 1¾
ElecAs	..	162	3⅞	3⅜	3½	+ ⅛
EmrsEl	15	2768	68¾	66	68⅝	+ 2⅝
Emhrt	8	421	30⅝	29¾	30⅝	+ 1⅜
Equifax	12	127	29¼	28⅛	29¼	+ 1
Esmark	14	46	59½	59¼	59½	+ ¼
Ethyl	9	2474	24¾	23¾	24½	+ ⅜
ExCelo	10	420	34¾	33¼	34½	+ 1½
Exxon	6	23563	39¼	38⅜	39	+ 1
FMC Cp	10	1091	u58½	56¼	58¼	+ 2½
Fairchd	8	438	16¼	16	16	+ ⅛
Feders	12	646	6⅝	6¼	6½	+ ⅛
Firestn	10	2942	19⅜	18⅜	18¾	+ ⅛
FlaPl	8	1069	39⅝	38¾	39⅛	+ ⅜
Fluor	..	3300	16½	15⅝	16½	+ 1¼
FordM	3	23724	43½	42¾	42⅞	+ 1¼
Fruehf	7	639	36½	34⅞	36½	+ 1⅞

G H

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GAF	..	1403	u20⅛	19⅝	20	+ ⅜
GCA s	26	3049	28⅞	27½	28⅜	+ 1⅛
GEO	..	300	6¼	5¾	6	+ ¼
GTE .08	8	12014	40⅜	39	40⅛	+ 1⅜
GnCorp	12	363	36⅞	35½	36¾	+ 1⅜
Gn Dyn	10	5531	59¼	54¼	58⅝	+ 1½
GenEl	12	15885	57	55⅝	56¾	+ 2⅛
GnFd	8	2904	u58¾	57⅛	57⅜	— ¾
GnInst	25	4657	25½	24½	24½	— ¼
GMot	5	25393	73⅞	71½	72⅞	+ 2⅜
GPU	6	2989	10	9⅞	9⅞	+ ⅛
GenRe	17	2746	59¼	56¾	58⅞	+ 2⅜
GnSignl	13	1785	46½	44⅞	46	+ 1
Genst	..	948	20⅜	19	20¼	+ 1¾
Ga Pac	15	10302	22⅜	21¼	22	....
Gillette	10	2008	49⅞	49⅛	49⅞	+ ⅞
Goodrch	11	2321	29½	27¾	29½	+ 1¾
Goodyr	7	6734	27½	26⅞	27	+ ⅜
Gould	18	4326	31	29⅝	30½	+ 2¼
Grace	11	2401	43½	42	43½	+ 1½
Gt AP	17	871	15¼	14¾	15	....
GtWFin	8	5007	21⅞	20½	21⅜	+ ⅞
Greyhd	12	2510	24⅛	22⅞	23⅞	+ 1⅛
Glf Wst	9	6275	31	30¼	31	+ 1¼
GulfRs	13	283	17¾	17½	17¾	+ ½
Gulton	10	47	15⅝	15¼	15¼	— ⅛
Halbtn	13	8987	34¾	31	34⅜	+ 3¼
Hanna	..	60	19¾	19¼	19¼	— ¼
Harris	16	3264	28⅜	27	28⅛	+ 1½
HartH	19	3417	30⅛	30	30	....
Heinz 1.40	11	2874	38½	36½	37½	—1½
Hercul	10	3305	33½	32	33½	+ 2½
Hershy	11	837	34	33¼	33½	+ ½
HewPk	22	15399	41⅞	40½	40¾	+ 1¼
Hilton	11	1071	51	48⅜	50⅞	+ 2
Holiday	13	1885	45½	43⅜	44¼	+ ¾
Hmstke	34	2869	26⅛	25	26	+ 2
Honwll	11	7544	62	57⅝	61⅝	+ 4½
HousInt	8	2688	28¾	28	28¾	+ 1⅛
HouInd	5	1400	20	19¾	19⅞	....

I J

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IC Ind	9	994	u26⅜	25⅜	26⅜	+ 1⅛
ICN	31	879	8	7½	8	+ ½
INA In		28	14¾	14⅜	14⅝	— ⅛
ITT Cp	7	x13544	25½	24½	25	+ ⅜
INCO	..	2117	11⅛	10⅝	10⅞	+ ⅛
IngerR	..	757	44¾	42	44½	+ 2½
InldStl	..	770	24⅜	22⅞	22⅞	+ ⅜
Interco	8	185	60	59⅝	60	+ 1
IBM	12	32533	121¼	117	120	+ 5⅛
IntHarv	..	7437	6½	6	6⅜	+ ⅜
IntMin	12	669	37½	35½	37¼	+ 2
IntMult	7	396	25¼	25	25⅛	....
Int Pap	12	5521	54¼	52⅝	54¼	+ 2¼
IpcoCp	11	145	12½	12	12½	+ ½
JohnJn	12	11664	31	30⅝	31	+ ⅝
JoyMfg	15	2476	24⅛	23¼	24⅛	+ ⅞

K L

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM	13	590	54¼	53½	54⅛	+ 1⅛
K Mart	9	15488	34¾	33½	34½	+ 1⅛
KaisAl	13	1616	15⅞	14¾	15½	+ ⅞
KaufBr	9	652	14½	14	14½	+ ⅜
Kellogg	10	2470	34⅞	32⅞	34	+ 1
KerrM	11	1143	28¼	27⅝	27⅞	— ⅜
KimbCl	9	3441	44¾	43⅞	44	— ¼
Kopers	23	1164	21	19½	20⅞	+ 1⅛
LTV	..	8351	12⅛	11⅝	12⅛	+ ⅝
Lamaur	15	232	16	15½	15½	....
LeaRnl	13	52	16¼	15¼	16¼	+ ⅝
LeeEn	14	30	24½	24	24½	+ ¼
LeviSt	8	1543	25	24½	24⅝	....
Lilly	9	2538	59	57⅛	59	+ 3
Littpn	11	2191	u79	77	78¼	+ 2½
Lockhd	10	7823	45	43⅛	45	+ 2⅜
Loews	7	392	u88¾	85¾	87⅞	+ 2⅜
LLand	9	1318	26⅞	24⅝	26⅝	+ 2¼
Lukens	..	42	11¾	11⅛	11⅛	— ⅛

M N

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA	17	3354	45½	44	44¾	+ ¾
MGM UA	16	1281	14¾	14	14⅛	+ ⅜
MacMil	14	471	33¾	32½	33¾	+ 2
Macy	11	3036	49⅞	48¼	48⅝	+ ⅛
Mad Re	..	380	13	12⅝	12⅝	— ⅛
Manvl	7	680	8⅛	7⅞	8⅛	+ ¼
MarMid	4	60	22¾	22¼	22½	+ ½
MrshM	34	2413	48	46½	48	+ 1⅞
MartM	8	4031	39⅞	38¼	39¾	+ ½
Masco	14	1756	29⅞	28¾	29¾	+ 1⅜
MaseyF	..	1966	3	2⅞	3	+ ⅛
MasCp	..	35	22¼	22	22¼	+ ⅜
Mattel	..	3602	9½	9⅛	9½	+ ¼
Maxam	13	124	10½	10⅛	10¼	....
McDnld	12	5301	u75½	72¾	75¼	+ 2½
McDnD	8	2581	u63⅝	61½	63⅛	+ 1¼
McGEd	13	1905	33½	32	33½	+ 1½
McGrH	17	1299	47¼	45¼	45½	—1½
McInt	..	49	24¼	24	24¼	+ 1⅛
Mead	10	3764	37⅝	36½	37¼	+ ⅞
Measrx	22	1187	17½	16½	17¼	+ 1⅜
Melvill	12	4316	u42	39⅝	41¼	+ 1⅜
Merck	14	3074	88½	85⅞	88½	+ 2⅝
Merr Ly	..	44033	31⅝	29¾	31¾	+ 3½
Mid Ros	27	233	22¼	21¼	22¼	+ ¾
MMM	13	8163	82⅛	79¾	81⅜	+ 2½
MoPsv b	5	22	16¼	16	16¼	+ ⅛
Mitel	..	941	5¼	4⅞	5¼	+ ¼
Mobil	6	16448	25¼	24¼	24¾	+ ½
MobIH	..	608	3⅛	2⅞	3	+ ¼
Mhwk D	..	601	13½	13	13⅛	— ¼
Monsn	8	11789	47¾	45⅛	46¾	+ 1⅝
MoreM	12	184	22¼	21⅜	21½	+ ⅜
Morton	12	483	78¼	76¾	78	+ 1¼
Motrola	14	12640	40⅜	37⅞	39⅝	+ 2½
NCR	9	21739	27⅛	24⅞	26¾	+ 2⅛
NL Ind	200	984	12	11⅜	12	+ ¼
NabscB	10	2110	46¾	46	46¾	+ ⅜
Nat Can	8	25	32½	32⅛	32¼	+ ⅜
Nat Dist	14	244	25½	24½	25¼	+ ¾
Nat Gyp	6	2773	33	32⅜	32⅞	+ ⅞
NII	..	1231	28⅛	26⅞	27¾	+ 1⅜
NMedE	13	6766	23⅛	22⅜	22⅞	+ ⅞
NSemi s	19	16996	14¼	13¾	14¼	+ 1⅛
NtSvIn	10	372	24¼	23¼	23⅞	+ ⅜
Newmt	26	1776	37¾	34½	36¾	+ 2⅜
NiaMP	5	2296	14¼	14	14	— ⅛
Nortel	..	4321	40⅛	39	40	....
Nthgate	..	168	3½	3¼	3½	+ ¼
Nwst Air	10	1238	41¼	40¼	40½	....
NYNX	7	4063	u68⅝	67⅞	67⅞	+ ⅛

O P

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Occ Pet	21	3753	34⅞	26½	26¾	+ ⅜
Ohio Ed	5	2517	11¼	11	11⅛	+ ⅛
Olin	9	595	30¼	29¾	30¼	+ ¾
OutbM	8	973	21⅞	21½	21½	— ¼
Owen Cn	8	3749	30	26⅞	29	+ 2⅞
PacG	6	6158	14¾	14¼	14½	+ ⅛
Pac Ltg.16	7	356	34½	33½	33⅝	+ ¼
PcTel	7	3685	u63⅞	62¼	63⅝	+ 1⅜
PanAm	..	5005	5⅞	5⅝	5¾	+ ⅛
PanhEC	9	2066	35¼	34¼	34½	— ½
Penney	8	5152	54¾	52⅝	54	+ 1⅛
Pennzol	8	2617	33⅛	32½	32¾	....
PeopEn	5	692	10¼	10	10⅛	+ ⅛
PepsiCo	24	12804	u44⅞	44	44½	+ ½
Pfizer	12	10188	35⅞	34¾	35½	+ 1⅜
PhelpD	..	3752	17¼	16⅞	17⅛	+ ¾
PhibS	9	15323	30¼	29	30	+ 2½
Phila El	4	3934	12	11⅛	11¾	— ⅛
PhilMr	10	6666	u75¾	74¼	75⅛	+ 1½
Phil Pet	6	8682	35⅜	34⅝	35¼	+ ¼
Pilsbry	10	4257	40	39	39⅜	— ⅛
PitnyB	12	2061	32¾	31¾	32½	+ 1
Polarld	15	7161	28¼	26¾	28	+ 1
Pondr	11	1542	18¾	17½	18⅜	+ ⅜
Portec	..	18	16⅜	16	16¼	....
PortGE	4	373	14¾	14⅜	14⅝	+ ⅜
ProctG	10	5171	56⅛	54½	55½	+ 1
PSv EG	6	3622	24	23⅛	23¼	— ¾

Q R

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QuakO	10	931	u64¾	62⅛	64½	+ 3¾
RCA	11	11187	35⅛	34⅜	35	+ 1¼
RalsPur	11	4470	30¾	29¼	30	— ¾
RangrO	9	1395	6¼	6	6¼	+ ¼
Rayth	16	5637	41⅞	40¼	41⅝	+ 1⅞
ReichC	8	265	27¼	26½	27	+ ¾
Rever	..	94	11¾	11⅛	11¾	+ ⅝
Revlon	12	5169	38¾	38¼	38⅜	+ ¼
Rexnrd	30	135	16⅜	14⅞	16⅜	+ 1¾
Reynln	8	8510	61½	60⅜	61⅜	+ 1⅞
ReyMtl	7	1008	30½	29	30¼	+ 1⅜
Rch Vck	13	1655	27½	26¼	27⅜	+ ⅞
RiteA .41	17	3716	u25¾	24	25⅜	+ 1⅛
Rockwl	10	8151	30⅛	29¼	30	+ ¼
Ronson	..	121	4	3¾	4	....
RoylD	4	4548	47⅜	46⅛	47⅜	+ 1⅜

S T

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SCM	11	433	39⅜	38⅛	39⅛	+ 1⅛
Safewy	8	6547	26⅞	25⅞	26¾	+ ¾
StRegis	19	x7509	49¾	48¾	49½	+ ⅜
SJuanR	16	36	9⅝	9⅛	9⅜	+ ¼
Schr Plo	11	2384	38⅞	36½	38¼	+ 1⅞
Schlmb	12	10024	45¾	42¾	45	+ 2¾
Scott P	10	2741	31⅜	29⅞	31¼	+ 1⅜
Seacnt .42	..	38	u24	23½	23⅞	+ ¼
Seagrm	9	2252	36⅝	35⅞	36½	+ ¼
Sears	9	18013	34⅞	34	34½	+ ⅛
Sedco	5	1473	32	30⅜	30½	+ ⅛
Shakle	9	228	15	14¼	14⅞	+ ⅝
Shell Oil	10	235	54¾	54	54	— ¾
ShellT	6	31	31¾	31	31½	+ 1
Shrwin	11	1390	u30	25⅝	29	+ ¼
Signal	13	4770	33⅛	30¼	30⅞	+ ⅜
Singer	15	6762	u31½	30⅛	30⅝	+ 1⅛
Smithln	..	1209	14⅛	13⅜	13½	+ ¼
SmkB	9	4051	58	56⅞	57⅞	+ ⅛
SnapOnT	12	522	32⅞	32⅛	32¼	— ½
SonyCp	15	9078	15¼	14⅞	15¼	+ ½
SCalEd	6	3770	40¼	d20⅛	39¾	....
South Co	5	9461	16	15⅝	16	+ ⅜
SoRy	..	3	22¾	22½	[illegible]	— ⅛
Soutlnd	8	2646	29⅞	27⅞	29¼	+ 1⅞
SwBell	.7	2541	64¾	631	63¼	—1
Sperry	10	9775	40½	39	40	+ 1⅛
Squibb	14	2430	48	47	47⅞	+ 1⅛
StOInd	7	10987	54⅞	53½	54½	+ ⅜
StdOOh	7	3987	45	44¾	44⅞	+ ⅛
Sterl Dg	12	1846	27¼	26⅛	26¾	+ ¾
StwWr	23	36	31½	31⅛	31⅛	....
StorTec	..	1931	9½	8⅝	9½	+ ⅞
SunCo	12	3530	50½	49¾	50¼	— ⅛
SunMn	83	571	10¾	10¼	10¾	+ ¼
Supr Oil	20	3850	u43½	43¼	43⅜	+ ¼
Syntex	11	4031	46¾	45⅝	46½	+ 1⅜
TRE Cp	31	332	21⅜	20	20⅞	+ 1⅜
TRW	11	676	69⅜	68½	68¾	+ ⅜
Tandy	10	12433	30⅝	29	29⅞	+ 1⅛
Tndyctt	12	7	13⅛	13	13	....
Tektrn	14	1359	63	60¼	62¼	+ 2½
Telex	12	4994	31⅜	30⅝	31⅛	+ 1⅛
Tenneco	7	4241	36	34	36	+ 1⅛
Texaco	7	4702	33⅛	32½	32⅞	+ ¼
TxOGs	14	7009	23⅜	21¼	22¼	+ 1
Textron	12	1351	30½	30	30½	+ ½
Tigerln	..	903	6⅞	6⅝	6¾	+ ¼
Timel	14	5120	40¾	38½	39¾	+ 2
Timkn	20	212	54⅞	53⅝	54¾	+ ¾
Tonka	..	96	u35½	34¾	35½	+ 1
Transm	9	988	25⅜	24⅞	25½	+ ½
Transco	9	2350	49	48⅛	48⅝	+ ⅛
Transcn	5	382	10¾	9⅞	10⅛	+ ⅜
Tranwy I	11	81	34½	34	34	+ ¼
TriCon	..	372	24½	23⅞	24½	+ 1
Trico	21	54	6⅛	5⅞	6	— ⅛
TritEng	8	372	13¼	12⅛	13¼	+ ⅞

U V

Titre	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL	6	8553	40⅜	38¾	40	+ 1¼
UNC Re	..	214	9⅜	9⅛	9¼	— ¼
Un Carb	19	4051	54½	53½	54¼	+ 2¾
UnPac	14	7300	43¾	38¾	40¾	+ 2
UnBrnd	4	156	14⅜	14	14⅜	+ ⅜
US Gyps	6	1190	56	54¼	54¾	+ 1½
US Steel	..	5558	25	23⅞	24½	+ ⅞
USWst	7	4161	64¼	63¼	63⅝	+ ¾
UnTch	9	9739	u39	37½	38⅝	+ 1
UnoCal	9	6583	36	34⅞	35¾	+ ⅞
Valero	14	3223	8⅝	8	8½	+ ⅞
Varco	..	196	3⅛	3	3	— ⅛
Vornad	18	26	29⅜	29⅜	29⅜	+ ¼
Wainoc	68	331	8⅛	8	8⅛	....
WkHRs	..	265	18¾	17⅞	18½	+ ⅝
WrnCm	..	7539	20¼	19¼	19⅞	+ ¼
WarnL	12	6767	32⅞	31½	32¾	+ 1¼
WstctT	..	2	10⅜	10⅜	10⅜	....
Wn Air	..	1327	3⅜	2¾	3	+ ¼
W Union	..	2342	18¼	17⅜	18	+ 1
Westg El	9	10399	25½	24⅜	25¼	+ ⅞
Weyerh	16	5105	29½	28⅛	29¼	+ 1⅛
WhelPit	..	2005	22⅞	21⅜	22⅞	+ 1½
Whit C	8	749	29¾	28¼	29⅜	+ 1⅜
William	5	2349	26¼	25½	25⅝	+ ⅛
Winnbg	13	4146	12⅜	10¾	12¼	+ 2⅛
Wolwth	10	2486	37⅜	36⅞	37⅛	+ ⅛
Xerox	10	6242	37½	d20⅛	37¼	+ 1⅜
ZenithE	10	6211	27½	26¼	27⅜	+ 2⅜
Zurnin	13	468	25	24	25	+ 1¼

OPTIONS
TRANS-CANADA TRANSIGÉES

A B

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Agnic E	Fb	12½	5	.	$3⅞	$15¼
Agnic E	Ag	17½p	10	7	$2	$15¼
Agnic E	Nv	15	2	20	150	$15¼
Alcan	Fb	30	41	10	$9	$37⅛
Alcan	Fb	32½	36	81	$6⅜	$37⅛
Alcan	Fb	32½p	17	71	85	$37⅛
Alcan	Fb	35	64	322	$4¾	$37⅛
Alcan	Fb	40	124	346	$2¼	$37⅛
Alcan	Fb	40 p	13	100	$3¼	$37⅛
Alcan	Ag	32½	154	203	$4¾	$37⅛
Alcan	Ag	35	282	1128	$2¼	$37⅛
Alcan	Ag	35 p	185	727	15	$37⅛
Alcan	Ag	40	766	2265	35	$37⅛
Alcan	Ag	40 p	37	176	$3	$37⅛
Alcan	Ag	45	119	1785	5	$37⅛
Alcan	Ag	50	3	1126	5	$37⅛
Alcan	Nv	30	5	55	$7⅝	$37⅛
Alcan	Nv	32½	18	351	$5½	$37⅛
Alcan	Nv	32½p	7	262	40	$37⅛
Alcan	Nv	35	328	1594	$3⅜	$37⅛
Alcan	Nv	35 p	158	621	110	$37⅛
Alcan	Nv	40	368	1993	145	$37⅛
Alcan	Nv	40 p	24	96	$3⅛	$37⅛
Alcan	Nv	45	267	847	45	$37⅛
Alt Enr	Mr	20	10	34	140	$19⅜
Alt Enr	Sp	17½	2	119	180	$19⅜
Alt Enr	Sp	20	50	525	20	$19⅜
Alt Enr	Dc	17½	10	20	$2½	$19⅜
Alt Enr	Dc	20	10	285	105	$19⅜
Alt Enr	Dc	22½	15	883	40	$19⅜
Asama	Ja	[illegible]	15	114	$2⅝	$11⅜
Asama	Ja	[illegible]	54	451	135	$11⅜
Asama	Ja	15	10	450	75	$11⅜
Asama	Ap	10	25	114	$3⅛	$11⅜
Asama	Ap	10 p	5	5	50	$11⅜
Asama	Oc	10	10	142	$2½	$11⅜
Asama	Oc	12½	276	2891	75	$11⅜
Asama	Oc	12½p	140	498	140	$11⅜
Asama	Oc	15	21	2651	30	$11⅜
BCE	Fb	27½p	1	21	10	$34⅛
BCE	Fb	30	29	2048	$4⅝	$34⅛
BCE	Fb	32½	100	949	$2¼	$34⅛
BCE	Fb	32½p	14	38	50	$34⅛
BCE	Fb	35	623	704	115	$34⅛
BCE	Fb	35 p	3	165		$34⅛
BCE	Ag	30	61	3305	$4¼	$34⅛
BCE	Ag	32½	294	2390	165	$34⅛
BCE	Ag	35	245	1395	35	$34⅛
BCE	Nv	27½	10	203	$6⅝	$34⅛
BCE	Nv	30	45	1565	$4¼	$34⅛
BCE	Nv	32½	224	5816	$2¼	$34⅛
BCE	Nv	32½p	88	3908	40	$34⅛
BCE	Nv	35	351	413	90	$34⅛
BCE	Nv	35 p	18	13	150	$34⅛
Bk Mtl	Fb	20	2	12	$5	$24½
Bk Mtl	Fb	22½	18	297	$2½	$24½
Bk Mtl	Fb	25	68	742	105	$24½
Bk Mtl	Ag	22½	21	140	$2	$24½
Bk Mtl	Ag	25	186	1071	30	$24½
Bk Mtl	Ag	25 p	10	318	115	$24½
Bk Mtl	Ag	27½	25	541	5	$24½
Bk Mtl	Ag	27½p	18	270	$3⅛	$24½
Bk Mtl	Nv	20	2	28	$4⅝	$24½
Bk Mtl	Nv	22½	88	480	$2¼	$24½
Bk Mtl	Nv	25	679	2055	80	$24½
Bk Mtl	Nv	25 p	15	149	125	$24½
Bk Mtl	Nv	27½	173	382	25	$24½
Bk Mtl	Nv	27½p	8	19	$3⅜	$24½
Bk NS	Mr	10	3	31	$2⅝	$12¼
Bk NS	Mr	12½	112	193	115	$12¼
Bk NS	Mr	12½p	2	2	110	$12¼
Bk NS	Sp	10	20	60	$2¼	$12¼
Bk NS	Sp	12½	76	927	35	$12¼
Bk NS	Dc	10	161	1153	$2¼	$12¼
Bk NS	Dc	12½	242	1986	80	$12¼
Bow Val	Ja	20	17	215	175	$19⅞
Bow Val	Ja	20 p	60	57	125	$19⅞
Bow Val	Ja	22½	1	182	65	$19⅞
Bow Val	Ja	25	20	197	35	$19⅞
Bow Val	Oc	17½	10	121	$2⅞	$19⅞
Bow Val	Oc	17½p	5	104	40	$19⅞
Bow Val	Oc	20	112	395	130	$19⅞
Bow Val	Oc	20 p	15	322	125	$19⅞
Bow Val	Oc	22½	80	541	20	$19⅞
Bow Val	Oc	22½p	4	26	$3	$19⅞
Brscn A	Ja	30	10	152	$3¼	$32¼
Brscn A	Ja	35	10	25	100	$32¼
Brscn A	Oc	27½	16	14	$4⅜	$32¼
Brscn A	Oc	30	78	159	$2⅝	$32¼
Brscn A	Oc	32½	57	350	105	$32¼
Brscn A	Oc	35	30	132	50	$32¼

C D

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
C Im B	Mr	25	171	1334	155	$25½
C Im B	Mr	25 p	2	5	140	$25½
C Im B	Mr	27½	498	760	60	$25½
C Im B	Sp	25	200	391	95	$25½
C Im B	Sp	25 p	10	82	60	$25½
C Im B	Sp	27½	174	217	20	$25½
C Im B	Dc	22½	72	70	$3⅛	$25½
C Im B	Dc	25	34	277	140	$25½
C Im B	Dc	27½	358	545	45	$25½
C Im B	Dc	30	20	90	15	$25½
C Marc	Fb	22½	20	9	$5¼	$26¾
C Marc	Fb	22½p	4	83	75	$26¾
C Marc	Ag	25	20	71	185	$26¾
C Marc	Ag	25 p	20	36	35	$26¾
C Marc	Ag	27½	10	15	20	$26¾
C Marc	Nv	20 p	5	122	15	$26¾
C Marc	Nv	22½	25	182	55	$26¾
C Marc	Nv	22½p	15	192	45	$26¾
C Marc	Nv	25	15	498	$2	$26¾
C Marc	Nv	27½	17	115	130	$26¾
CanP E	Fb	20	90	183	$2⅞	$21¾
CanP E	Fb	20 p	20	112	80	$21¾
CanP E	Fb	22½	23	319	125	$21¾
CanP E	Fb	22½p	6	266	165	$21¾
CanP E	Ag	17½	20	7	$3¾	$21¾
CanP E	Ag	20	78	227	165	$21¾
CanP E	Ag	22½	42	894	35	$21¾
CanP E	Nv	20	80	531	$2¼	$21¾
CanP E	Nv	20 p	5	109	70	$21¾
CanP E	Nv	22½	81	1152	80	$21¾
CanP E	Nv	25 p	5	14	$3⅜	$21¾
Carl OK	Fb	17½	4	184	$2⅛	$18¼
Carl OK	Fb	20	4	55	70	$18¼
Carl OK	Ag	15	60	20	$3¼	$18¼
Carl OK	Ag	17½	26	371	80	$18¼
Carl OK	Ag	17½p	5	159	15	$18¼
Carl OK	Ag	20	50	644	5	$18¼
Carl OK	Nv	15	10	39	$3⅜	$18¼
Carl OK	Nv	17½	1	382	150	$18¼
Carl OK	Nv	17½p	7	148	60	$18¼
Carl OK	Nv	20	141	1310	60	$18¼
CBth A	Ja	30	4	94	85	$28⅞
Cmnc	Mr	12½	5	90	$2¼	$13½
Cmnc	Mr	15	55	96	95	$13½
Cmnc	Sp	12½	69	32	120	$13½
Cmnc	Sp	15	58	159	35	$13½
Cmnc	Dc	12½	25	287	165	$13½
Cmnc	Dc	15	20	321	60	$13½
CP Ltd	Fb	40	13	115	$6⅞	$45
CP Ltd	Fb	40 p	20	60	100	$45
CP Ltd	Fb	45	61	71	$3⅝	$45
CP Ltd	Fb	45 p	10	23	$2¼	$45
CP Ltd	Ag	40	108	873	$5	$45
CP Ltd	Ag	40 p	50	977	10	$45
CP Ltd	Ag	45	602	1514	75	$45
CP Ltd	Ag	45 p	140	216	50	$45
CP Ltd	Ag	50	25	311	10	$45
CP Ltd	Nv	35	1	30	$10	$45
CP Ltd	Nv	40	105	1089	$6	$45
CP Ltd	Nv	40 p	50	523	110	$45
CP Ltd	Nv	45	278	1522	$2¾	$45
CP Ltd	Nv	45 p	35	65	$2	$45
CP Ltd	Nv	50	76	230	75	$45
CRL	Mr	22½p	5	149	80	$29¼
CRL	Mr	25	39	290	$5⅝	$29¼
CRL	Mr	25 p	15	57	125	$29¼
CRL	Mr	27½	13	113	$4½	$29¼
CRL	Mr	27½p	10	622	$2⅜	$29¼
CRL	Mr	30	28	104	$3	$29¼
CRL	Mr	30 p	10	71	$3⅛	$29¼
CRL	Mr	32½	55	1016	$2¼	$29¼
CRL	Mr	35	13	78	150	$29¼
CRL	Sp	22½	1	259	$6	$29¼
CRL	Sp	25	167	1022	$4½	$29¼
CRL	Sp	25 p	392	1235	35	$29¼
CRL	Sp	27½	298	976	$2½	$29¼
CRL	Sp	27½p	81	609	80	$29¼
CRL	Sp	30	255	880	125	$29¼
CRL	Sp	30 p	96	357	175	$29¼
CRL	Sp	32½	95	789	60	$29¼
CRL	Sp	32½p	10	206	$3¾	$29¼
CRL	Sp	35	10	1723	20	$29¼
CRL	Sp	40 p	40		$11⅜	$29¼
CRL	Dc	22½	5	60	$7¼	$29¼
CRL	Dc	22½p	20	163	50	$29¼
CRL	Dc	25	46	460	$5¼	$29¼
CRL	Dc	25 p	21	282	100	$29¼
CRL	Dc	27½	409	436	$3¾	$29¼
CRL	Dc	27½p	80	313	175	$29¼
CRL	Dc	30	203	326	$2½	$29¼
CRL	Dc	30 p	28	95	$2¾	$29¼
CRL	Dc	32½	35	1154	120	$29¼
CRL	Dc	32½p	3	434	$4⅞	$29¼
CRL	Dc	35	55	858	70	$29¼
CTr A f	Dc	12½	5	44	30	$10⅝
Den B f	Ja	15	3	66	110	$15
Den B f	Oc	15	15	50	100	$15
Dfs A	Mr	17½p	6	50	55	$20⅞
Dfs A	Mr	20	18		$2⅜	$20⅞
Dfs A	Mr	22½	83	120	95	$20⅞
Dfs A	Sp	20	40	900	140	$20⅞
Dfs A	Sp	22½	100	110	35	$20⅞
Dfs A	Sp	25	41	66	5	$20⅞
Dfs A	Dc	20	75	59	$2¼	$20⅞
Dfs A	Dc	22½	10	43	75	$20⅞
Dfs A	Dc	25	10	145	20	$20⅞
Dom M	Ja	10	10	21	$4⅜	$13⅞
Dom M	Ja	12½p	1	133	70	$13⅞
Dom M	Ja	15	53	142	150	$13⅞
Dom M	Ja	17½	30	396	85	$13⅞
Dom M	Ja	20	40	1450	55	$13⅞
Dom M	Ap	12½	4	44	$3	$13⅞
Dom M	Ap	15	15	35	195	$13⅞
Dom M	Oc	12½	77	154	$2	$13⅞
Dom M	Oc	15	35	190	100	$13⅞
Dom M	Oc	15 p	10	152	150	$13⅞
Dom M	Oc	17½	18	543	50	$13⅞
Dom M	Oc	17½p	1	118	$3⅞	$13⅞
Dom M	Oc	20	2	1381	15	$13⅞
Dom M	Oc	22½	4	406	10	$13⅞

G H

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Gnstar	Ja	17½	2		$8⅞	$26⅜
Gnstar	Ja	20	21	85	$6¾	$26⅜
Gnstar	Ja	22½	89	172	$4½	$26⅜
Gnstar	Ja	22½p	1	64	50	$26⅜
Gnstar	Ja	25	64	87	$3⅜	$26⅜
Gnstar	Ap	22½p	2	12	75	$26⅜
Gnstar	Oc	20	71	403	$6¼	$26⅜
Gnstar	Oc	20 p	20	156	10	$26⅜
Gnstar	Oc	22½	156	463	$4	$26⅜
Gnstar	Oc	22½p	1	78	45	$26⅜
Gnstar	Oc	25	220	547	$2⅞	$26⅜
Gnstar	Oc	25 p	33	84	85	$26⅜
Gnstar	Oc	27½	370	445	130	$26⅜
Gnstar	Oc	27½p	10	40	185	$26⅜
Gnstar	Oc	30	71	179	55	$26⅜
Gulf C	Fb	15	12	178	85	$15½
Gulf C	Fb	17½	68	628	95	$15½
Gulf C	Fb	20	40	392	50	$15½
Gulf C	Ag	15	84	1432	65	$15½
Gulf C	Ag	17½	59	4157	5	$15½
Gulf C	Nv	12½	10	15	$3¼	$15½
Gulf C	Nv	15	63	1570	130	$15½
Gulf C	Nv	15 p	5	155	75	$15½
Gulf C	Nv	17½	73	3483	60	$15½
Gulf C	Nv	17½p	12	639	$2¼	$15½
Gulf C	Nv	20	102	6149	20	$15½
Gulf C	Nv	20 p	33	84	$4⅝	$15½
Husky	Ja	10	20	1070	140	$10⅝
Husky	Ja	12½	105	2917	30	$10⅝
Husky	Ap	10	17	84	175	$10⅝
Husky	Ap	12½	35	193	55	$10⅝
Husky	Oc	10	228	2328	90	$10⅝
Husky	Oc	12½	140	3821	10	$10⅝

I J

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
I-City	Mr	10 p	2	3	75	$9⅝
I-City	Sp	10	25	1435	40	$9⅝
I-City	Dc	10	10	259	60	$9⅝
I-City	Dc	12½	31	2040	15	$9⅝
Imsco	Ja	35	32	1164	$6¾	$40¼
Imsco	Ja	40	40	975	$2⅞	$40¼
Imsco	Ap	40	5	37	$3¾	$40¼
Imsco	Oc	35	75	547	$6¼	$40¼
Imsco	Oc	40	82	549	$2	$40¼
Inco	Fb	12½	37	355	$2¼	$14⅛
Inco	Fb	12½p	12	57	40	$14⅛
Inco	Fb	15	260	554	145	$14⅛
Inco	Ag	15	15	703	15	$14⅛
Inco	Ag	15 p	16	85	75	$14⅛
Inco	Ag	17½	500	1233	5	$14⅛
Inco	Nv	10	7	123	$4½	$14⅛
Inco	Nv	12½	65	238	$2⅛	$14⅛
Inco	Nv	12½p	50	154	25	$14⅛
Inco	Nv	15	215	2055	85	$14⅛
Inco	Nv	15 p	20	65	130	$14⅛
Inco	Nv	17½	5	387	30	$14⅛
IOil A	Fb	35	2	85	$3⅜	$36½
IOil A	Fb	35 p	17	75	70	$36½
IOil A	Fb	40	2	106	140	$36½
IOil A	Ag	35	45	553	170	$36½
IOil A	Ag	40	2	1086	5	$36½
IOil A	Nv	35	57	349	$2⅞	$36½
IOil A	Nv	35 p	10	335	30	$36½
IOil A	Nv	40	30	425	85	$36½
IOil A	Nv	40 p	1	13	$3½	$36½

K L

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
L Mnr	Mr	25	3	48	$7¼	$30¾
L Mnr	Mr	25 p	5	65	55	$30¾
L Mnr	Mr	30	10	30	$3⅞	$30¾
L Mnr	Mr	32½	6	15	$3⅛	$30¾
L Mnr	Sp	25	5	43	$5⅝	$30¾
L Mnr	Sp	27½	34	75	$3	$30¾
L Mnr	Sp	27½p	5	46	60	$30¾
L Mnr	Sp	30	150	168	160	$30¾
L Mnr	Sp	30 p	20	83	125	$30¾
L Mnr	Sp	32½	115	317	70	$30¾
L Mnr	Sp	35	40	195	20	$30¾
L Mnr	Dc	27½	5	69	$4¼	$30¾
L Mnr	Dc	30	50	102	$3⅛	$30¾
L Mnr	Dc	35	40	515	70	$30¾

M N

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Mitel	Mr	5 p	2	20	50	$6¾
Mitel	Mr	7½	10	206	115	$6¾

Suite à la page 14

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Forte activité

MONTREAL (PC) — Les cours sont montés en flèche et une forte activité régnait, hier à la Bourse de Montréal. Tous les secteurs du marché ont consolidé leurs positions et l'indice a terminé la séance sur un gain de 2.98 points, à 114.56.

En tout 2,202,780 actions ont changé de main, au regard de 2,494,560 la veille.

Les industrielles ont gagné 5.38 à 109.21, les forestières 4.74 à 137.78, les mines 4.53 à 108.77, les bancaires 3.31 à 106.21, les pétrolières 0.96 à 117.51 et les services publics 0.27 à 111.00.

Bell Canada Enterprises a réalisé un gain de 1-8 à $34 1-8 dans un volume de 137,173 actions traitées. Campbell Resources a grimpé de 5-8 à $18 et 76,708 papiers ont changé de main.

Echo Bay Mines a gagné 1 1-4 à $11 1-8, Dome Mines 1 à $13, Hiram Walker 1 à $24 1-4, Moore Corp. 1 à $53, Stelco A 7-8 à $22, Placer 3-4 à $20 3-8, Imasco 5-8 à $40 1-4, Alcan 1-2 à $37 1-4, Banque royale 1-2 à $29, Seagram 1-4 à $47 1-2, Total Petroleum 1-4 à $11 5-8 et Dominion Stores 1-8 à $19 1-2, tandis que Nothern Telecom cédait 1-2 à $52.

On a dénombré 198 valeurs en hausse, 31 en baisse et 51 stables.

Dans les titres de second ordre, Dumont Nickel est inchangé à 18 cents, Dumagami Mines gagne 1-8 à $5 1-8 et Abitibi abandonne 0.5 cent à 30.5 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice	Variation	Niveau
XXM MARCHÉ	2,98	114,56
XCO HYDRO-CARBURE	0,96	117,51
XCB BANCAIRE	3,31	106,21
VARIATIONS DES TITRES		
XCF PRODUITS FORESTIERS	4,74	137,78
XCM MINES ET MÉTAUX	4,53	108,77

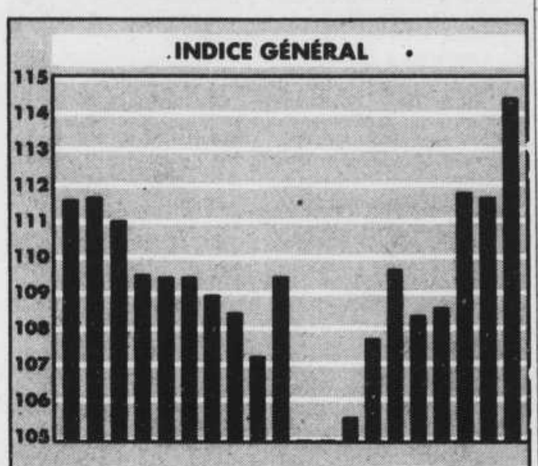

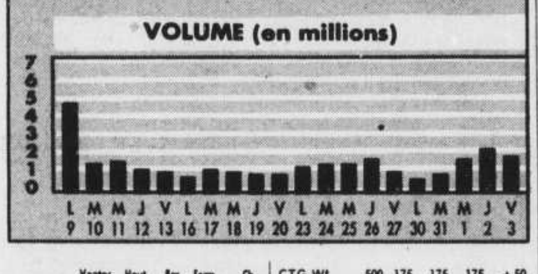

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Agnico E	2975	$15¼	14⅞	15¼	+ ⅞
Aiguebelle	9100	$6	6	6	
Alta energ	6530	$19½	18⅞	19⅜	+ ¾
Alcan Alu	125949	$37⅞	36⅜	37¼	+ ½
Alcan Wt	25350	$13⅛	12¼	12¾	+ ¾
Aligro	450	$5⅝	5⅝	5⅝	
Alum 2.312	1800	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
AMCA Int	7950	$18	17¾	18	+ ⅜
Amuse Wt	2000	15	15	15	+5
Asamera	2900	$11¾	11⅜	11⅜	− ⅛
fAstral A	300	$5	5	5	
BCE	137173	$34½	33⅞	34⅛	+ ⅛
BCE 2.25p	400	$30½	30½	30½	+1½
BCE 1.80p	z50	$23⅜	23⅜	23⅜	
BCE 2.70p	6900	$36	35⅜	35½	− ⅛
B C Forst	900	$10¼	10	10¼	+ ⅛
BGRpMt.A	500	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ¼
BGRwt	4600	153	143	153	+13
BC Phone	1400	$20⅛	19⅞	19⅞	− ½
BC Ph10	z87	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Bank NS	36244	$12½	11¾	12¼	+ ½
B NS srl	400	$25	25	25	− ¼
BComrclpr	300	$20½	20¼	20½	+ ⅛
Baue Cont	z50	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Baue Mercn	1800	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Baue Mtl	28879	$24¾	24	24½	+ ⅞
BMO 2.85	900	$32½	32½	32½	+ ¼
BMO $2.50	700	$28⅝	28¼	28⅝	+ ½
BMO Sr3	3500	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅛
BMO Wts	11600	445	425	435	+20
Bq Eparg	4280	$19¾	19⅜	19⅜	+ ⅜
BqEp 2.62	2000	$27	26⅞	26¾	
Baue Nat	32018	$11½	11⅛	11½	+ ½
BqNat 2.94	200	$32½	32½	32½	+1
Bq Nat B	1600	$29⅝	29½	29⅝	+ ⅛
Bq Royale	7 332	$29	28⅜	29	+ ½
Bq Ry Wt	18700	$5⅜	5	5	+10
BqRy 1.45	5100	$16¾	16¼	16¼	
BqRy 1.88	350	$20⅜	20¼	20¼	+ ¼
BqRy 2.75	700	$32⅜	32⅜	32⅜	+ ¼
fBaton A	500	$13⅝	13⅝	13⅝	+1⅛
Berkley.pr	1475	440	415	440	+25
fBomb A	339	$16¾	16¾	16¾	
fBomb B	2190	$15¾	15½	15½	
Bow Val	3300	$20	19⅞	19¾	+1
Bralorne	2900	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
Brascade	2800	$40	39⅞	40	+ ⅛
Brascan A	26707	$33⅜	31½	32¼	+2
Brunswick	2100	$16⅞	15½	16⅞	+1⅜
C D					
CAE Ind	37800	$12½	12	12⅜	+ ⅜
CCL Ind.B	100	$18¾	18¾	18¾	+1¾
CTG Wt	500	175	175	175	+50
Cad Frvw	2550	$15⅜	15⅛	15⅛	+ ⅛
Cad Fw a	2100	$7⅞	7⅞	7⅞	
Ca.f.wt	1000	$7⅛	7	7	− ⅛
Camp R	76708	$9¼	8½	8½	+ ⅛
Cmpbel.Sp	100	$13⅞	13⅞	13⅞	− ⅛
fCampeau	2500	$21¾	21⅜	21¾	+ ½
CmpeauWt	300	430	430	430	
fCDC	3220	$5½	5¼	5¼	+55
CDC 1980	280	$13¾	13¾	13¾	
C Imp Bk	18649	$25¾	25	25½	+ ⅜
CIBq 2.05	1150	$23½	23⅛	23½	+ ¾
CIBQ 3.562	900	$29¾	29⅜	29⅜	− ⅛
CIBq wt	7300	445	420	445	+45
CP Ltee	21795	$45¼	44	45¼	+2⅛
Cdn Tire	100	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
fC Tire A	1000	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
fC Utilit A	200	$14½	14½	14½	
C.Util SrH	600	$22½	22½	22½	
C Util Srl	100	$25⅛	25⅛	25⅛	− ¼
C Util wta	1000	155	155	155	
C Util wtb	1000	175	175	175	+20
fCmnac.A	100	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Canron A	100	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Carl Ok	15100	$18⅜	18	18¼	+ ⅜
Cascades	6250	$9	8⅞	9	+ ⅛
CB Pak	400	$11¾	11¾	11¾	+ ⅜
CB Pak.wt	8050	195	170	195	+33
Celanese	1350	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ¾
Cent Dyn	700	45	45	45	−8
fChateau	1600	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Chrysler	1141	$38½	38	38½	+ ½
CimL PrE	9050	$13	12¾	13	+ ¼
Cim L 1.17	30957	$15½	15¼	15½	+ ¾
Cominco	17596	$13¾	13¼	13¾	+ ¾
ComSatlite	100	425	425	425	
Cmp Inv	4100	265	235	265	+37
Comterm	6400	170	155	170	+15
C Bath A	13510	$28⅞	28¼	28⅞	+ ⅞
Cons Gas	1200	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ¼
C Gas Wt	1700	345	335	345	+15
Corby A	z25	$37⅛	37⅛	37⅛	+ ⅜
Coseka Rs	1200	310	310	310	+15
Czar Res	700	160	160	160	−2
Daon Dvlp	8990	145	140	145	−3
Denison.A	1200	$15½	15¼	15½	+ ⅜
Dofasco A	9300	$21	20½	20⅞	+ ⅞
Dofasc Wt	6100	$18½	17½	18	+2
Dome Cda	4100	$5⅜	5¼	5¼	− ⅛
Dome Mns	20200	$13⅞	13½	13⅞	+1
Dome Pet	21740	269	260	263	−1
Dom Store	50200	$19¾	19½	19½	+ ⅛
Domtex	2696	$16	15½	16	+ ⅜
Domtar	21900	$30⅝	30	30⅝	+ ⅝
Donohue	2600	$33¼	32⅛	33¼	+1⅜
fDylex Ltd	1000	$24½	24½	24½	+ ½
Dynamar	2000	80	80	80	+7
E F					
Echo Bay	12864	$11⅛	10⅝	11⅛	+1¼
fÉnheat A	300	450	450	450	+25
Entrep CP	28244	$22	21	22	+1¼
Epitek Int	2000	67	67	67	
FalLtee	900	$64	63½	64	+1½
FILteeWts	500	$23	23	23	+1
Forex	800	80	80	80	+5
G H					
GBC Ltd	600	$30	30	30	−3
Gaz Metr	10350	$7½	7¼	7⅜	
Gaz 15	600	$29⅞	29½	29⅞	+ ⅜
Gen Motrs	z254	$93¾	92¾	93½	+3½
Genstar	24924	$26⅝	25	26⅜	+2⅛
Genstar c	1500	$32¼	32¼	32¼	+1⅜
Geocrude	700	234	234	234	+3
fGldcrp.A	7700	$6¾	6½	6¾	+ ¼
GldcWt	36900	190	170	190	+35
Guard prB	100	$8	8	8	+ ⅛
Gulf Can	30625	$15¾	15¼	15½	+ ¼
Helix.Circ	1285	$10	9⅞	10	+ ⅛
Helix.CrWt	300	$5⅝	5⅝	5⅝	
Hir Walkr	106340	$24¼	23½	24¼	+1
H Wlkr D	12179	$24⅝	23½	24⅝	+1⅜
H Wlkr E	1300	$27	26¾	26¾	− ¼
Wlkr Wts	3940	310	295	310	+70
H.Wlkwt88	1700	310	295	310	+15
Husky Oil	10035	$10⅞	10½	10½	+ ⅛
Husky 13	700	$45	44	44½	+1¼
I J					
IU Inter	200	$26⅛	26⅛	26⅛	+2⅛
Imasco ltd	84360	$40⅝	40	40¼	+ ⅝
Imp Oil A	8810	$36⅝	36	36⅝	+1¼
Inco Ltd	17300	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ½
Inco Wts	4400	295	260	295	+50
Innopac	1700	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅜
IBM	437	$153½	152¾	153¼	+5⅛
Inter Pipe	6620	$30¾	30½	30¾	+ ⅛
fIvaco A	600	$15½	15½	15½	+ ¼
Ivaco B	z50	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Ivaco E p	100	$25¾	25¾	25¾	− ¼
Ivaco F p	1000	$26	25¾	26	+1¼
K L					
Kiena	200	$22⅝	22⅝	22⅝	+ ⅝
Labatt	600	$20¾	20½	20¾	+ ¾
LafargeCo	z2	$12½	12½	12½	+ ¾
fLaidlw B	200	$15¼	14⅞	15¼	+1⅜
Loblaw	300	$15	14⅞	14⅞	− ⅛
Lobl sr2	7000	$38¼	38¼	38¼	
Louvem	2367	175	175	175	
M N					
Mclean X	23000	$20¼	20¼	20¼	+ ⅞
McM Bldl	1359	$26½	26	26½	+1
McM Cl B	1000	$22½	22½	22½	−4¾
MnP.p	1125	$26⅛	26	26	+ ⅛
Mntoba wt	7925	154	150	152	+19
C Marconi	13900	$26¾	25¼	26¾	+1¾
Mar dmc.a	906	$8⅝	8⅛	8⅝	+ ⅝
Mass Fer	3035	390	345	390	+60
McNeil M	600	285	285	285	
Merland	800	450	445	450	+10
fMeston	500	195	195	195	+10
Min Lac	1319	$30¾	30	30¾	+4½
Mitel Corp	1550	$6⅞	6⅝	6¾	+ ⅛
fMolson A	3400	$17⅞	17½	17¾	+ ¼
Molson B	1500	$17¼	17¼	17¼	+ ⅜
MTrustc A	100	$10½	10½	10½	+ ¼
Moore	38205	$53	52¼	53	+1
Nabu Net	2500	110	110	110	+5
NB Tel	1270	$14¾	14⅝	14¾	+ ¼
NfldLiht A	4300	$26¼	26	26¼	
Nfld 1414	800	$11⅞	11¾	11¾	− ¼
Noranda	36054	$19⅞	19½	19½	+ ¾
Norcen	11300	$15⅛	15	15⅛	+ ⅜
fNoreNv	8000	$14¼	14	14⅛	+ ¼
Norcn 734	2000	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅝
Normick	z25	$8	8	8	− ½
Nor Tel	47618	$52⅜	50⅞	52	− ½
fNova Alt	44800	$7	6⅞	7	+ ⅛
Nova 638	500	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Nova 612	700	$21¼	21⅛	21⅛	
Nova 12	400	$31¾	31¾	31¾	+ ⅛
NuWest A	1000	67	67	67	+7
O P					
Oakwood	1100	$5⅞	5½	5⅞	+ ½
fOcelot B	500	410	410	410	−10
fOsha A	500	$18½	18⅜	18½	+ ⅜
Pancdn Pt	1600	$24	24	24	+ ½
Placer Dv	6300	$20⅜	19¾	20⅜	+ ¾
PlacerDwt	3100	435	415	420	+25
Polys 15.5	300	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
fPowr Cr	31400	$20¼	19½	20¼	+1¼
Precamb	800	$5⅝	5½	5⅝	− ⅛
Prnor Gr	1060	$12½	12½	12½	+1½
Provigo	7200	$15¼	14¾	15	
Pub Strgo	500	$19½	19½	19½	+ ½
Q R					
Que Tel	480	$30¾	30	30¾	+ ¼
QueTel 734	300	$15⅝	15⅝	15⅝	− ⅛
Quebecor	3110	$14⅝	14	14⅝	+ ⅛
fReitmn A	4000	$15	15	15	
Rio Algom	900	$16⅝	16	16⅝	+1⅝
RogersC A	200	$6	6	6	
fRogerC B	2800	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
fRolInd A	5700	$15⅝	14¾	15⅛	+ ⅜
Rolland B	400	$15	15	15	+ ⅞
Rothman	500	$42½	42½	42½	
Ry Trco A	1571	$27	26¾	27	+ ¼
S T					
Scept 7p	100	$15½	15½	15½	− ¼
Seagram	35450	$48	46¾	47½	+ ¼
Sears Can	500	$8⅜	8¼	8¼	+ ¼
Sensormat	2400	335	335	335	+5
Shell Can	16260	$21⅜	21	21⅜	+ ¼
Sobeys 9p	20000	$24	24	24	
fSpar Aer	13500	$22	21⅛	21½	+ ¾
fSparCap	12400	50	50	50	+3
fSteinb A	500	$26½	26	26½	+1½
Stelco A	46600	$22	21⅞	22	+ ⅞
Stelco Wts	7700	450	330	450	+70
Stel 1.94	1200	$23⅜	23	23⅜	+ ¾
Sullvn.Min	5200	425	405	425	+20
fTeck B	6000	$9	8¾	9	+ ½
Tembec.A	200	390	390	390	
Texaco	7575	$34¾	34¼	34¾	+ ½
Thomsn A	9425	$42	41½	41½	− ¾
TIE teleco	3500	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅜
Tor Dm Bk	30624	$16¾	16⅛	16¾	+ ¼
Total Pete	10000	$11⅝	11⅜	11⅜	+ ¼
Total.P.wt	2850	105	103	105	+8
Tot Pet pr	300	$29¼	29	29	
TrAlta A	9637	$22½	22¼	22¼	− ⅛
TrAlta wt	1800	300	300	300	+10
TrCan Pl	17270	$17¾	17⅜	17½	
TrCan pre	z50	$52¾	52¾	52¾	+ ½
Trillium T	500	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅛
Trimac	1000	$5¼	5	5¼	+45
fTrizec A	500	$22	22	22	+ ¾
Trizec B	500	$21¾	21¾	21¾	+ ⅞
Trust Gen	400	$19¼	19¼	19¼	
fTurbo Rs	z333	35	35	35	+ ½
U V					
fUAP InA	200	$29½	29½	29½	+ ½
UAP Wt	775	$9½	9	9½	+1
Union Gas	3700	$10⅝	10½	10½	
Velcro Ind	2000	$47¾	47¼	47¾	+2¾
Versa.CIB	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
W X					
Walwyn	2962	340	310	335	+20
Wargton	8000	98	98	98	+4
Westburne	800	$13⅛	12¾	13⅛	+ ⅜
Wcst Trn	4600	$14	13⅞	13⅞	+ ⅛
Westmin	800	$11¼	11	11¼	+ ⅜
Weston	z50	$67¾	67¾	67¾	+ ¾
WorldEq.A	600	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ¼
Wrld wt.A	z700	90	71	90	+29
Wrld wt.B	400	135	135	135	+5
Wright Hr	200	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅝
Junior Mines Oils					
Abcourt	374	137	137	137	+2
Abitibi As	6000	31	30½	30½	− ½
Americ M	5000	22	21	21	−1
Bachelor	400	440	440	440	+25
Beaucp Rs	5000	80	80	80	+5
Brosnan	3500	43	43	43	
Bruneau	5000	17½	17½	17½	
Cartier Re	z50	25	25	25	−9
Dumagmi	9812	$5⅛	490	5⅛	+ ⅛
DumWt	1000	64	64	64	+14
Dumont	14000	20	18	18	
Explo Que	3000	30	29½	30	+4½
Kew Gold	2000	70	70	70	
Lynx Exp	5000	70	70	70	
Mnra Res	900	61	61	61	−7
Muscocho	5200	173	173	173	−1
Musco pr	200	$8½	8½	8½	+ ¼
N.Pascalis	2100	330	320	330	+15
Oakw Intl	1500	12	12	12	
Queenstn	6000	195	185	195	+10
Talisman	1000	30	30	30	+5
W Q Mnes	2000	105	105	105	+5

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		High	Low	Settle Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.; US$—1,000bd.ft.							
210.20	181.00	SP	194.50	194.30	194.30	+4.80	16
220.70	188.00	NV	199.00	198.80	198.80	+4.60	16
224.00	198.00	JA	214.20	214.00	214.00	+9.80	10
234.50	221.80	MR	227.00	226.80	226.80	+9.80	2

Estimate Sales:....20... ... ...
Total open interest: ...44 ... ...

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	12½p	50	75		20
Agnic E	Fb	15	$2½	$2¾		20
Agnic E	Fb	15 p	135	160	185	5
Agnic E	Fb	17½	95	120		9
Agnic E	Fb	17½p	$2½	$2¾		2
Agnic E	Ag	12½	$2⅞	$3⅛	$2	4
Agnic E	Ag	12½p	1	20		20
Agnic E	Ag	15	70	95		161
Agnic E	Ag	15 p	35	60	120	31
Agnic E	Ag	17½	5	35		166
Agnic E	Ag	20		20		54
Agnic E	Ag	20 p	$4½	$4⅞		33
Agnic E	Nv	12½	$3½	$3¾		
Agnic E	Nv	12½p	25	50		
Agnic E	Nv	15 p	85	110	125	21
Agnic E	Nv	17½	55	80		85
Agnic E	Nv	17½p	$2¼	$2½	$3⅜	85
Agnic E	Nv	20	10	35		32
Agnic E	Nv	20 p	$4⅜	$5		2
Alcan	Fb	30 p	30	55	115	4
Alcan	Fb	35 p	115	135	190	98
Alcan	Ag	30	$7⅛	$7⅜	$4⅞	59
Alcan	Ag	30 p		15		
Alcan	Ag	32½p	1	20	10	190
Alcan	Ag	45 p	$7⅝	$7⅞	$12⅝	40
Alcan	Ag	50 p	$12⅝	$12⅞	$14¼	
Alcan	Nv	30 p	10	25	50	56
Alcan	Nv	45 p	$7⅜	$8	$11⅞	12
Alt Enr	Mr	17½	$3	$3⅜	$2⅜	55
Alt Enr	Mr	17½p	30	50		
Alt Enr	Mr	20 p	120	145	$2¼	22
Alt Enr	Mr	22½	50	65	35	
Alt Enr	Mr	22½p	$3	$3½		
Alt Enr	Sp	17½p	5	20	25	12
Alt Enr	Sp	20 p	110	125	175	15
Alt Enr	Sp	22½		10	5	520
Alt Enr	Sp	22½p	$3	$3⅜	195	
Alt Enr	Sp	25		10		
Alt Enr	Sp	25 p	$5½	$5⅞		
Alt Enr	Dc	17½p	20	35	40	35
Alt Enr	Dc	20 p	120	140	145	2
Alt Enr	Dc	22½p	$3	$3½	$2⅞	3
Alt Enr	Dc	25		10		
Alt Enr	Dc	25 p	$5½	$6		
Asamo	Ja	10 p	35	60	80	18
Asamo	Ja	12½p	140	160	105	30
Asamo	Ja	15 p	$3½	$3¾	$4⅜	15
Asamo	Ap	12½	170	185	125	7
Asamo	Ap	12½p	160	180	165	10
Asamo	Ap	15	90	105	60	13
Asamo	Ap	15 p	$3⅝	$4		
Asamo	Oc	10 p	20	45	30	243
Asamo	Oc	15 p	$3⅜	$3⅝	$3¾	72
BC Tel	Ja	17½	$2⅜	$2⅝	$3	1
BC Tel	Ja	17½p	5	15		
BC Tel	Ja	20	55	75	70	48
BC Tel	Ja	20 p	40	65		
BC Tel	Ja	22½	10	15	15	10
BC Tel	Ja	22½p	$2⅞	$3¼		
BC Tel	Ap	17½	$2⅜	$2¾		
BC Tel	Ap	17½p	5	20		
BC Tel	Ap	20	75	100		
BC Tel	Ap	20 p	80	105		
BC Tel	Ap	22½	10	25		
BC Tel	Ap	22½p	$2⅞	$3⅜		
BC Tel	Oc	15				
BC Tel	Oc	15 p				
BC Tel	Oc	17½	$2¼	$2½	$2¾	3
BC Tel	Oc	17½p		10		
BC Tel	Oc	20	30	45	35	94
BC Tel	Oc	20 p	40	60		
BC Tel	Oc	22½		10	1	3100
BC Tel	Oc	22½p	$2¾	$3⅛	185	10
BC Tel	Oc	25				
BC Tel	Oc	25 p				
BCE	Fb	27½	$6⅜	$7	$6	70
BCE	Fb	30 p	10	25	25	318
BCE	Ag	27½	$6⅜	$6¾	$5	84
BCE	Ag	27½p		10	10	25
BCE	Ag	30 p		5	5	2738
BCE	Ag	32½p		10	5	730
BCE	Ag	35 p	85	110	$4½	
BCE	Nv	27½p	1	15	40	20
BCE	Nv	30 p	5	20	20	556
Bk Mtl	Fb	20 p	25	50		31
Bk Mtl	Fb	22½p	45	70		55
Bk Mtl	Fb	25 p	115	140		172
Bk Mtl	Ag	22½p	5	25		143
Bk Mtl	Ag	30		5		1214
Bk Mtl	Ag	30 p	$6⅝	$7		5
Bk Mtl	Nv	20 p	10	25		
Bk Mtl	Nv	22½p	30	45	30	114
Bk NS	Mr	10 p	25	50	75	28
Bk NS	Sp	10 p	1	15	35	53
Bk NS	Sp	12½p	50	75	$2	10
Bk NS	Sp	15		10	10	175
Bk NS	Sp	15 p	$2⅝	$2⅞	$3½	
Bk NS	Dc	10 p	10	30	55	35
Bk NS	Dc	12½p	75	100	$2	38
Bk NS	Dc	15	5	20	10	215
Bk NS	Dc	15 p	$2¾	$3		
Bow Val	Ja	17½	$3¼	$3½	$2¼	7
Bow Val	Ja	17½p	50	75	100	120
Bow Val	Ja	22½p	$3	$3⅝	$3¾	59
Bow Val	Ja	25 p	$5¼	$5⅝	$6⅜	38
Bow Val	Ja	27½	5	15	65	50
Bow Val	Ja	27½p	$7¾	$8⅛		
Bow Val	Ap	17½	$3¾	$4⅛		
Bow Val	Ap	17½p	85	110		
Bow Val	Ap	20	$2¼	$2½	185	23
Bow Val	Ap	20 p	160	185	$2⅜	10
Bow Val	Oc	25	5	20	15	1466
Bow Val	Oc	25 p	$5⅛	$5½	$6	15
Bow Val	Oc	27½		10	5	555
Bow Val	Oc	27½p	$7⅝	$8	$6⅛	
Brscn A	Ja	27½	$5½	$5⅞		
Brscn A	Ja	27½p	25	50		
Brscn A	Ja	30 p	50	75		33
Brscn A	Ja	32½	$2	$2¼	90	414
Brscn A	Ja	32½p	95	120		38
Brscn A	Ja	35 p	$2¾	$3		25
Brscn A	Ja	40	15	40		5
Brscn A	Ja	40 p	$7⅝	$8		
Brscn A	Ap	27½	$6¼	$6⅝		
Brscn A	Ap	27½p	50	75		8
Brscn A	Ap	30	$4¼	$4½		16
Brscn A	Ap	30 p	75	100		10
Brscn A	Oc	27½p	10	35		
Brscn A	Oc	30 p	20	45	95	38
Brscn A	Oc	32½p	60	85		2
Brscn A	Oc	35 p	$2¾	$3		3004
Brscn A	Oc	40	5	30		224
Brscn A	Oc	40 p	$7⅝	$8		20
Brscn A	Oc	45		15		50
Brscn A	Oc	45 p	$4⅜	$4⅝		
C D						
C Im B	Mr	22½	$3¼	$3½	$2¼	200
C Im B	Mr	22½p	25	50	55	86
C Im B	Mr	27½p	$2⅛	$2⅝		
C Im B	Sp	22½	$2⅞	$3⅛	180	13
C Im B	Sp	22½p	5	20	60	150
C Im B	Sp	27½p	$2⅛	$2⅜	$2½	
C Im B	Sp	30		10	5	199
C Im B	Sp	30 p	$4½	$5	$5¾	
C Im B	Sp	32½		5	5	1142
C Im B	Sp	32½p	$7	$7⅜		
C Im B	Dc	22½p	15	40	115	232
C Im B	Dc	25 p	85	110	$2½	43
C Im B	Dc	27½p	$2⅛	$2½	$3¼	6
C Im B	Dc	30 p	$4½	$5		
C Im B	Dc	32½		10		
C Im B	Dc	32½p	$7	$7⅜		
C Marc	Fb	20	$7⅞	$8¼		
C Marc	Fb	20 p	25	50		
C Marc	Fb	25	$3⅞	$4⅛	$2⅜	4
C Marc	Fb	25 p	90	115		24
C Marc	Ag	20	$6⅜	$7		9
C Marc	Ag	20 p		20		91
C Marc	Ag	22½	$4¼	$4½	180	37
C Marc	Ag	22½p	1	25	15	205
C Marc	Ag	27½p	90	115		
C Marc	Nv	20	$7¼	$7½		40
C Marc	Nv	25 p	75	100		472
C Marc	Nv	27½p	140	165		82
CanP E	Fb	17½	$5	$5¼		5
CanP E	Fb	17½p	20	45		
CanP E	Ag	17½p		25		
CanP E	Ag	20 p		25		108
CanP E	Ag	22½p	85	115		151
CanP E	Ag	25		5		822
CanP E	Ag	25 p	$3⅜	$3⅝		5
CanP E	Nv	17½	$4⅝	$4⅞		7
CanP E	Nv	17½p	5	30		
CanP E	Nv	22½p	130	155		109
CanP E	Nv	25	5	25		210
Carl OK	Fb	15	$3⅜	$4	$2⅜	69
Carl OK	Fb	15 p	15	40		
Carl OK	Fb	17½p	70	80	100	25
Carl OK	Fb	20 p	$2⅛	$2½		
Carl OK	Ag	15 p	1	15	15	45
Carl OK	Ag	20 p	175	$2	$4⅛	10
Carl OK	Ag	22½	1	5	5	357
Carl OK	Ag	22½p	$4⅜	$4¾	$5	
Carl OK	Ag	25		5	1	119
Carl OK	Ag	25 p	$6⅞	$7¼	$5⅛	
Carl OK	Nv	15 p	5	25	40	18
Carl OK	Nv	20 p	$2	$2⅜	$2¾	8
Carl OK	Nv	22½	1	15	55	25
Carl OK	Nv	22½p	$4⅜	$4¾	$2¼	
CBth A	Ja	25	$4⅛	$4⅜		5
CBth A	Ja	25 p	15	40		30
CBth A	Ja	27½	$2¼	$2½		53
CBth A	Ja	27½p	40	65	105	21
CBth A	Ja	30 p	100	125		70
CBth A	Ap	25	$4⅜	$4⅝		
CBth A	Ap	25 p	30	55		10
CBth A	Ap	27½	$2¾	$3		10
CBth A	Ap	27½p	65	90		22
CBth A	Ap	30				
CBth A	Ap	30 p				
CBth A	Oc	25	$3⅞	$4⅛	$2⅞	57
CBth A	Oc	25 p		25		
CBth A	Oc	27½	175	$2	125	58
CBth A	Oc	27½p	15	40		36
CBth A	Oc	30	25	50		11
CBth A	Oc	30 p	100	125		
Cmnc	Mr	10	$4⅛	$4½		
Cmnc	Mr	10 p	10	20		
Cmnc	Mr	12½p	30	50	80	20
Cmnc	Mr	15 p	190	$2⅛	$2½	20
Cmnc	Mr	17½	10	20	10	105
Cmnc	Mr	17½p	$4	$4⅜		
Cmnc	Sp	10	$3⅜	$3⅞		
Cmnc	Sp	10 p	5	15		
Cmnc	Sp	12½p	5	20	30	40
Cmnc	Sp	15 p	165	190	$2⅛	26
Cmnc	Sp	16⅜	1	5	90	22
Cmnc	Sp	16⅜p	$3	$3⅜	$3¾	6
Cmnc	Sp	17½	1	5	10	60
Cmnc	Sp	17½p	$3⅞	$4¼		
Cmnc	Sp	18⅜	1	5	15	2137
Cmnc	Sp	18⅜p	$4⅜	$5	$5⅞	571
Cmnc	Sp	20	1	5	5	537
Cmnc	Sp	20 p	$6⅜	$6¾	$6⅝	
Cmnc	Sp	21⅜	1	5	30	120
Cmnc	Sp	21⅜p	$7⅞	$8⅜	$5¾	
Cmnc	Dc	10	$3⅞	$4¼		
Cmnc	Dc	10 p	5	15		
Cmnc	Dc	12½p	15	40	65	33
Cmnc	Dc	15 p	180	$2	190	5
Cmnc	Dc	16⅜	1	10	10	20
Cmnc	Dc	16⅜p	$3	$3⅜	$4½	
Cmnc	Dc	17½	1	5	5	278
Cmnc	Dc	17½p	$3⅞	$4¼	$3¾	2
Cmnc	Dc	18⅜	1	5	5	109
Cmnc	Dc	18⅜p	$4⅞	$5⅜	$3	
CP Ltd	Fb	35	$10⅝	$11⅜	$6½	128
CP Ltd	Fb	35 p	5	25	55	66
CP Ltd	Ag	35	$10	$10⅜	$6⅞	24
CP Ltd	Ag	35 p		5	20	5
CP Ltd	Ag	50 p	$4¾	$5⅛	$10⅞	
CP Ltd	Ag	55		5	30	85
CP Ltd	Ag	55 p	$9¾	$10⅛	$6⅝	
CP Ltd	Nv	35 p	5	25	50	58
CP Ltd	Nv	50 p	$4⅞	$5¼	$8⅜	
CRL	Mr	22½	$8⅜	$8¾	$4¼	12
CRL	Mr	32½p	$4	$4⅜	$7¾	190
CRL	Mr	35 p	$5¼	$6¼	$7⅜	
CRL	Sp	22½p	15	30	30	755
CRL	Sp	35 p	$5¾	$6¼	$9	12
CRL	Sp	40	1	10	10	365
CRL	Dc	35 p	$5¾	$6¼	$10¾	2061
CRL	Dc	40	20	30	20	406
CRL	Dc	40 p	$10¾	$11¼	$13	
CTL Bk	Mr	10	160	185		
CTL Bk	Mr	10 p	60	85		
CTL Bk	Mr	12½	25	45		
CTL Bk	Mr	12½p	190	$2⅛		
CTL Bk	Sp	10	105	130		13
CTL Bk	Sp	10 p	15	40		
CTL Bk	Sp	12½	5	25		30
CTL Bk	Sp	12½p	175	$2		10
CTL Bk	Sp	15	1	10		97
CTL Bk	Sp	15 p	$4	$4¼		
CTL Bk	Dc	10	130	155		341
CTL Bk	Dc	10 p	35	60		20
CTL Bk	Dc	12½	10	35		524
CTL Bk	Dc	12½p	190	$2⅛		351
CTL Bk	Dc	15	1	15		
CTL Bk	Dc	15 p	$4	$4¼		
CTr A f	Mr	7½	$3½	$3¾		
CTr A f	Mr	7½p	20	45		
CTr A f	Mr	10	130	155		10
CTr A f	Mr	10 p	40	55		
CTr A f	Mr	12½	25	50		
CTr A f	Mr	12½p	$2⅜	$2⅝		
CTr A f	Sp	7½	$3⅛	$3⅜		
CTr A f	Sp	7½p	5	20		
CTr A f	Sp	10	70	95		
CTr A f	Sp	10 p	10	35		10
CTr A f	Sp	12½		25		47
CTr A f	Sp	12½p	$2	$2¼		5
CTr A f	Dc	7½	$3⅜	$3⅝		
CTr A f	Dc	7½p	10	35		
CTr A f	Dc	10	125	135		47
CTr A f	Dc	10 p	25	50		10
CTr A f	Dc	12½p	$2¼	$2½		25
Den B f	Ja	12½	$2½	$2⅞	$2	1
Den B f	Ja	12½p	15	40	100	2
Den B f	Ja	15 p	75	100	100	2
Den B f	Ja	17½	40	65	60	132
Den B f	Ja	17½p	$2⅝	$3		
Den B f	Ja	20	5	25	25	210
Den B f	Ja	20 p	$4¾	$5¼	$3¾	
Den B f	Ap	12½	$2¾	$3⅛		
Den B f	Ap	12½p	35	60	120	7
Den B f	Ap	15	150	175	120	10
Den B f	Ap	15 p	125	150		
Den B f	Oc	12½	$2½	$2⅞	85	10
Den B f	Oc	12½p	10	30	120	10
Den B f	Oc	15 p	50	75	115	17
Den B f	Oc	17½	5	30	55	320
Den B f	Oc	17½p	$2½	$2⅞	$4⅞	37
Den B f	Oc	20	1	20	60	5
Den B f	Oc	20 p	$4¾	$5¼		
Denis	Oc	35	1	10		
Denis	Oc	35 p	$2½	$6	$2¼	8
Denis	Oc	40		5	30	47
Denis	Oc	40 p	$7½	$11	$4¼	10
Denis	Oc	45		20	25	70
Denis	Oc	45 p	$14⅛	$18	$8⅜	
Denis	Oc	50		10	5	4
Denis	Oc	50 p	$19⅛	$25⅛		
Dfs A	Mr	17½	$3⅞	$4⅛	$3½	273
Dfs A	Mr	20 p	110	125	150	23
Dfs A	Mr	22½p	175	$2		
Dfs A	Sp	17½	$3⅜	$3⅝		34
Dfs A	Sp	17½p	1	20		30
Dfs A	Sp	20 p	60	85		348
Dfs A	Sp	22½p	175	$2		
Dfs A	Sp	25 p	$4	$4½		
Dfs A	Dc	17½	$3¾	$4		139
Dfs A	Dc	17½p	20	45		60
Dfs A	Dc	20 p	85	110	150	41
Dfs A	Dc	22½p	175	$2		3
Dfs A	Dc	25 p	$4	$4½		
Dom M	Ja	10 p	30	40	50	26
Dom M	Ja	12½	$2⅝	$2⅞	190	62
Dom M	Ja	15 p	150	170	$3½	46
Dom M	Ja	17½p	$3¾	$3⅞	$5¾	29
Dom M	Ja	20 p	$6¼	$6½	$7¼	177
Dom M	Ap	10	$4⅞	$5⅛	$2⅞	10
Dom M	Ap	10 p	55	70		
Dom M	Ap	12½p	90	110	175	20
Dom M	Ap	15 p	170	190	$2⅞	10
Dom M	Oc	10	$4¼	$4½	$2⅜	47
Dom M	Oc	10 p	10	25	40	20
Dom M	Oc	12½p	45	50	60	300
Dom M	Oc	20 p	$6	$6¼	$7½	44
Dom M	Oc	22½p	$8½	$8⅞	$9½	14
G H						
Gnstar	Ja	17½p	10	25	65	20
Gnstar	Ja	20 p	10	35	40	42
Gnstar	Ja	25 p	95	120	$3⅞	12
Gnstar	Ap	20	$7⅛	$7⅜	$2⅞	1
Gnstar	Ap	20 p	5	20		
Gnstar	Ap	22½	$5⅜	$5¾	$3¼	60
Gnstar	Ap	25	$3⅜	$4		
Gnstar	Ap	25 p	125	150		
Gnstar	Oc	17½	$9	$9½	$6¼	40
Gnstar	Oc	17½p	5	20	25	220
Gnstar	Oc	30 p	$3½	$3⅞	$10	
Gulf C	Fb	12½	$3⅞	$4	$3⅜	30
Gulf C	Fb	12½p	40	65		
Gulf C	Fb	15 p	80	105	100	55
Gulf C	Fb	17½p	$2	$2¼		146
Gulf C	Fb	20 p	$4¼	$4½		
Gulf C	Ag	15 p	20	40	40	422
Gulf C	Ag	17½p	190	$2⅛		513
Gulf C	Ag	20	1	5		7435
Gulf C	Ag	20 p	$4¼	$4½		
Gulf C	Nv	12½p	25	50		
Husky	Ja	7½	$3⅛	$3½	$3⅛	13
Husky	Ja	7½p	5	30		
Husky	Ja	10 p	20	35	35	53
Husky	Ja	12½p	$2	$2¼	$2¾	9
Husky	Ap	7½	$3½	$3⅞		
Husky	Ap	7½p	1	20		
Husky	Ap	10 p	35	60	80	60
Husky	Ap	12½p	$2	$2⅜		
Husky	Oc	7½	$3	$3⅜		
Husky	Oc	7½p		10		
Husky	Oc	10 p	10	25	25	170
Husky	Oc	12½p	190	$2⅛	$2½	6
I J						
I-City	Mr	7½	$2⅜	$2¾		
I-City	Mr	7½p	5	30		
I-City	Mr	10	80	105	110	3
I-City	Mr	12½	25	50		
I-City	Mr	12½p	$2⅝	$3		
I-City	Sp	7½	$2⅛	$2½	$2	63
I-City	Sp	7½p		15		
I-City	Sp	10 p	35	60	75	65
I-City	Sp	12½	1	15	5	1415
I-City	Sp	12½p	$2⅝	$3	150	10
I-City	Dc	7½	$2¼	$2⅝	$2⅞	10
I-City	Dc	7½p		25		
I-City	Dc	10 p	60	85	95	34
I-City	Dc	12½p	$2⅝	$3	$2⅝	1
Imsco	Ja	32½	$8⅝	$9		193
Imsco	Ja	32½p	5	30		
Imsco	Ja	35 p	25	50	45	35
Imsco	Ja	40 p	145	170		70
Imsco	Ap	35	$6⅞	$7¼	$6⅝	4
Imsco	Ap	35 p	60	85		
Imsco	Ap	40 p	170	195	195	7
Imsco	Oc	30	$10⅝	$10⅞		212
Imsco	Oc	30 p		20		7
Imsco	Oc	32½	$8¼	$8⅝		196
Imsco	Oc	32½p		20		58
Imsco	Oc	35 p	1	15		453
Imsco	Oc	40 p	125	140	140	194
Inco	Fb	10	$4⅜	$5⅛	$4⅝	14
Inco	Fb	10 p	10	35		
Inco	Fb	15 p	135	160	175	46
Inco	Ag	10	$4⅛	$4½		
Inco	Ag	10 p		15		
Inco	Ag	12½	175	$2	125	150
Inco	Ag	12½p		20	20	139
Inco	Ag	17½p	$3	$3⅜	$4¼	
Inco	Ag	20		10	5	783
Inco	Ag	20 p	$5½	$5⅞	$4	
Inco	Nv	10 p	1	20	10	70
Inco	Nv	17½p	$3⅛	$3⅜	$4½	5
Inco	Nv	20	10	25	20	184
Inco	Nv	20 p	$5⅝	$6	$6	
IOil A	Fb	32½	$5	$5⅜		
IOil A	Fb	32½p	20	45	75	60
IOil A	Fb	40 p	$3½	$3⅞	$5½	4
IOil A	Ag	32½	$4	$4⅜	$2	75
IOil A	Ag	32½p		10	15	112
IOil A	Ag	35 p	10	20	25	526
IOil A	Ag	40 p	$3¼	$3⅜	$4⅞	26
IOil A	Ag	45		10	1	21
IOil A	Ag	45 p	$8¼	$8⅝	$10⅛	
IOil A	Nv	32½	$4½	$4⅞	$2¾	56
IOil A	Nv	32½p	1	25	35	42
IOil A	Nv	45	5	20	15	207
IOil A	Nv	45 p	$8¼	$8⅝		
K L						
L Mnr	Mr	22½	$9⅝	$10⅛	$2⅛	
L Mnr	Mr	22½p	35	50		
L Mnr	Mr	27½	$5½	$5⅞	$2⅛	61
L Mnr	Mr	27½p	110	135	$3⅞	12
L Mnr	Mr	30 p	180	$2		
L Mnr	Mr	32½p	$2¼	$2½		
L Mnr	Mr	35	150	170	25	58
L Mnr	Mr	35 p	$4¾	$5⅛	$7⅜	10
L Mnr	Sp	22½	$8½	$8⅞		
L Mnr	Sp	22½p	5	20	10	80
L Mnr	Sp	25 p	15	30	40	194
L Mnr	Sp	32½p	$2	$2¼	$6⅞	69
L Mnr	Sp	35 p	$4⅝	$4⅞	$8⅛	27
L Mnr	Sp	40	5	15	10	85
L Mnr	Sp	40 p	$9¼	$9¾		
L Mnr	Dc	22½	$9	$9½		
L Mnr	Dc	22½p	25	40	80	15
L Mnr	Dc	25	$6¾	$7⅛	$4⅞	20
L Mnr	Dc	25 p	30	45	110	29
L Mnr	Dc	27½p	75	100	130	65
L Mnr	Dc	30 p	165	190	$4½	30
L Mnr	Dc	32½	155	175	70	78
L Mnr	Dc	32½p	$2⅛	$2⅜	$5⅞	55
L Mnr	Dc	35 p	$4⅝	$4¾	$7	44
L Mnr	Dc	40	25	35	10	182
L Mnr	Dc	40 p	$9½	$10	$13⅜	6
M N						
Mitel	Mr	5	$2¼	$2½	$2⅝	37
Mitel	Mr	10	45	70	50	56
Mitel	Mr	10 p	$3⅛	$3½	$2½	23
Mitel	Sp	5	175	$2	195	40
Mitel	Sp	5 p	5	20	25	101
Mitel	Sp	10	10	15	15	839
Mitel	Sp	10 p	$3⅛	$3⅜	$3⅜	
Mitel	Sp	12½	5	10	5	630
Mitel	Sp	12½p	$5⅜	$6⅛	$4¾	6
Mitel	Sp	15	1	5	5	409
Mitel	Sp	15 p	$8⅛	$8⅝	$5¾	
Mitel	Sp	17½	1	5	5	851
Mitel	Sp	17½p	$10⅝	$11⅛	$7½	
Mitel	Sp	20		1	5	2537
Mitel	Sp	20 p	$13⅛	$13⅝	$11⅞	
Mitel	Dc	5	$2	$2¼	$2⅛	93
Mitel	Dc	7½p	100	125	150	162
Mitel	Dc	10	30	50	40	947
Mitel	Dc	12½	20	40	35	615
Mitel	Dc	12½p	$5⅝	$6⅛	$7	
Mitel	Dc	15	5	15	25	219
Mitel	Dc	15 p	$8⅛	$8⅝	$9⅛	
Moore	Ag	40	$12½	$13½		
Moore	Ag	40 p	1	25	25	20
Moore	Ag	45 p	5	30	30	325
Moore	Ag	50 p	25	75	70	10
Moore	Ag	55		50	25	138
Moore	Ag	55 p	$2¾	$3½	$6¾	10
Moore	Nv	40	$12½	$13½	$12¼	1028
Moore	Nv	40 p	10	35	50	26
Moore	Nv	50 p	75	125	100	69
Moore	Nv	55	150	$2	140	670
Moore	Nv	55 p	$3¼	$4¼	$6½	
Nat Bk	Fb	10 p	15	35		53
Nat Bk	Ag	10 p		25		
Nat Bk	Ag	12½p	90	115		339
Nat Bk	Ag	15		1		1991
Nat Bk	Ag	15 p	$3½	$3¾		1
Nat Bk	Nv	10	165	185	130	178
Nat Bk	Nv	10 p	10	35	25	17
Nat Bk	Nv	15		10		1040
Nat Bk	Nv	15 p	$3½	$3¾		1
Nor Tel	Ja	35	$18	$18½	$13⅛	17
Nor Tel	Ja	35 p	5	20	15	20
Nor Tel	Ja	40 p	10	20	50	481
Nor Tel	Ap	40	$14½	$15	$10⅝	28
Nor Tel	Ap	45	$10¼	$10¾	$9½	51
Nor Tel	Oc	35	$17	$17½	$13½	44
Nor Tel	Oc	35 p	1	15	20	74
Nor Tel	Oc	40 p	5	15	10	885
Noran	Fb	15	$4¾	$5		
Noran	Fb	15 p	10	35		
Noran	Fb	17½p	75	100		144
Noran	Fb	20 p	160	185	$2¼	308
Noran	Fb	22½p	$3⅛	$3⅜		25
Noran	Ag	17½p		10		24
Noran	Ag	20 p	65	90	140	152
Noran	Ag	22½p	$2⅞	$3⅛		20
Noran	Ag	25		10		634
Noran	Ag	25 p	$5¼	$5⅝		5
Noran	Ag	27½		10		287
Noran	Ag	27½p	$8⅝	$9⅛		3
Noran	Nv	15	$4⅝	$4⅝		1
Noran	Nv	15 p	5	30		
Noran	Nv	17½p	40	65		35
Noran	Nv	20 p	130	155		173
Noran	Nv	22½p	$3	$3¼		30
Noran	Nv	25 p	$5¼	$5⅝		44
Nva A f	Fb	5 p	$2⅛	$2¼	$2¼	220
Nva A f	Fb	5 p		10		
Nva A f	Fb	7½p	55	75	55	14
Nva A f	Ag	5	190	$2	$2	450
Nva A f	Ag	5 p		10	20	5
Nva A f	Ag	7½p	50	75	50	83
Nva A f	Ag	10		5	10	
Nva A f	Ag	10 p	$2⅞	$3¼		
Nva A f	Nv	5	$2	$2⅛	190	715
Nva A f	Nv	5 p		10		
Nva A f	Nv	7½p	55	75	50	130
Nva A f	Nv	10		10		
Nva A f	Nv	10 p	$2⅞	$3¼		
O P						
Oba 01	Mr	70 p	35	55		4
Oba 01	Mr	72½p	70	95		35
Oba 01	Mr	75 p	110	135	180	83
Oba 01	Sp	70 p	1	10		1
Oba 01	Sp	72½p	1	15	10	996
Oba 01	Sp	82½p	$3⅞	$4⅛	$5⅝	179
Oba 01	Sp	85	5	20		494
Oba 01	Sp	85 p	$6⅛	$6⅝		3
Oba 01	Dc	70 p	20	45		
Oba 01	Dc	77½p	150	175		52
Oba 01	Dc	80 p	$2¾	$3		8
Obc 03	Mr	87½				
Obc 03	Mr	87½p				
Obc 03	Mr	90				
Obc 03	Mr	90 p			$5½	1
Obc 03	Sp	85			$4¾	31
Obc 03	Sp	85 p			50	2
Obc 03	Sp	87½			$2½	132
Obc 03	Sp	90			100	288
Obc 03	Sp	90 p			$2½	20
Obc 03	Sp	92½			130	4
Obc 03	Sp	92½p			190	60
Obc 03	Sp	95			5	104
Obc 03	Sp	95 p			$7⅝	122
Obc 03	Sp	97½			15	206
Obc 03	Sp	97½p			$5¼	50
Obc 03	Sp	100			55	110
Obc 03	Sp	100 p			$4⅝	20
Obc 03	Dc	85			$4¾	102
Obc 03	Dc	85 p			$2⅜	96
Obc 03	Dc	87½			$2½	189
Obc 03	Dc	87½p			140	48
Obc 03	Dc	90			$2⅜	25
Obc 03	Dc	90 p			$2¼	66
Obd 04	Mr	75	$7¼	$7¾	$6¼	2
Obd 04	Mr	75 p	50	75		42
Obd 04	Mr	77½p	110	135		6
Obd 04	Mr	80	$3¼	$3½		20
Obd 04	Mr	80 p	150	175		
Obd 04	Mr	82½	$2	$2⅜	150	2
Obd 04	Mr	82½p	$2½	$2¾		
Obd 04	Sp	75	$7¼	$7¾		130
Obd 04	Sp	75 p	1	20		43
Obd 04	Sp	77½p	10	30		186
Obd 04	Sp	85	40	65		85
Obd 04	Sp	85 p	$2⅞	$3⅛		15
Obd 04	Sp	87½	10	35		41
Obd 04	Sp	87½p	$4⅞	$5⅜		2
Obd 04	Sp	90	10	25		246
Obd 04	Sp	90 p	$7⅜	$7⅞		
Obd 04	Dc	77½p	70	90		67
Obd 04	Dc	80 p	120	145	160	16
Obd 04	Dc	82½p	$2	$2¼		
Obd 04	Dc	85 p	$3⅜	$3⅞		
Placer	Mr	17½	$4	$4⅛		
Placer	Mr	17½p	40	55	130	18
Placer	Sp	17½	$3	$3⅛	$2½	25
Placer	Sp	17½p	5	30	65	15
Placer	Sp	20 p	75	90	70	382
Placer	Sp	22½p	$2	$2⅛	$4⅛	198
Placer	Sp	25		15	5	328
Placer	Sp	25 p	$4⅜	$4¾	$4⅞	5
Placer	Dc	17½p	25	45	35	95
Placer	Dc	20 p	110	120	125	356
Placer	Dc	25 p	$4½	$4⅞	$2¾	10
Powr f	Fb	17½	$3⅜	$3⅝		5
Powr f	Fb	17½p	30	65		13
Powr f	Fb	20	175	$2	150	24
Powr f	Fb	20 p	95	120		25
Powr f	Fb	22½	50	75		
Powr f	Fb	22½p	$2½	$2¾		
Powr f	Ag	17½	$2½	$2¾	125	609
Powr f	Ag	17½p		10		147
Powr f	Ag	20	35	60	15	337
Powr f	Ag	20 p	10	35		36
Powr f	Ag	22½		10		90
Powr f	Ag	22½p	$2½	$2¾		1
Powr f	Nv	17½	$3	$3¼		118
Powr f	Nv	17½p	5	30		20
Powr f	Nv	20	125	150		770
Powr f	Nv	20 p	70	95		30
Powr f	Nv	22½p	$2½	$2¾		
Q R						
Rang	Ja	7½p	30	55		
Rang	Ja	10 p	190	$2	155	126
Rang	Ja	12½	5	20	15	192
Rang	Ja	12½p	$4¼	$4⅝	$3⅞	
Rang	Ap	7½p	40	65		
Rang	Ap	10 p	$2	$2⅛		
Rang	Oc	7½p	15	25	25	30
Rang	Oc	12½p	$4¼	$4⅝	$3⅜	55
Rang	Oc	15	1	10	10	351
Rang	Oc	15 p	$6¾	$7⅛	$5	
Roy Bk	Ja	25 p	25	50	50	74
Roy Bk	Ap	27½p	110	135		
Roy Bk	Ap	30 p	$2	$2⅜		
Roy Bk	Oc	30 p	160	185	$2	39
Roy Bk	Oc	32½	10	30	5	720
Roy Bk	Oc	32½p	$3⅜	$4	$5¼	2
Roy Bk	Oc	35	1	15	1	72
Roy Bk	Oc	35 p	$6	$6½		
S T						
Segrm	Ja	35	$13¾	$14¼		
Segrm	Ja	35 p	10	25		
Segrm	Ap	35	$14¾	$15¼	$10¾	5
Segrm	Ap	35 p	50	70		
Segrm	Ap	40	$10⅜	$10¾		
Segrm	Ap	40 p	100	125	100	12
Segrm	Ap	45 p	$2	$2⅜		
Segrm	Ap	50 p	$3⅞	$4¼		
Segrm	Oc	35	$12⅞	$13¼		
Segrm	Oc	35 p	5	20	40	30
Segrm	Oc	50 p	$3	$3⅛	$3⅜	5
Shell C	Fb	17½	$4½	$4⅞		
Shell C	Fb	17½p	10	30		
Shell C	Fb	20 p	60	85	90	3
Shell C	Fb	25 p	$3⅜	$4	$2½	10
Shell C	Fb	27½	20	35	50	66
Shell C	Fb	27½p	$6⅛	$6⅜	$4¼	
Shell C	Ag	17½				
Shell C	Ag	17½p				
Shell C	Ag	20 p	1	25	15	18
Shell C	Ag	22½	10	30	75	158
Shell C	Ag	22½p	130	155	$2¾	67
Shell C	Ag	25		10	5	940
Shell C	Ag	25 p	$3½	$4	$3	
Shell C	Ag	27½		5	5	634
Shell C	Ag	27½p	$6	$6½	$2⅛	
Shell C	Nv	17½	$4⅛	$4½		
Shell C	Nv	17½p	5	30		
Shell C	Nv	20 p	30	55	50	2
Shell C	Nv	25 p	$3⅜	$3⅞	$4⅜	4
Shell C	Nv	27½	15	20	15	514
Shell C	Nv	27½p	$6⅛	$6⅝	$3½	
Stlco A	Fb	17½	$4⅞	$5¼		
Stlco A	Fb	20 p	35	60		
Stlco A	Fb	22½p	125	150	190	33
Stlco A	Fb	25	60	85	70	141
Stlco A	Fb	25 p	$3⅛	$3½	$2⅜	
Stlco A	Ag	17½	$4⅜	$4¾		
Stlco A	Ag	20 p		25	55	3
Stlco A	Ag	22½p	50	75	155	4
Stlco A	Ag	30 p	$7⅞	$8⅜	$4½	
Stlco A	Ag	32½	1	10	1	723
Stlco A	Ag	32½p	$10⅛	$10⅞	$4¾	
Stlco A	Ag	35				
Stlco A	Ag	35 p	$12⅞	$13⅜	$3⅛	
Stlco A	Nv	17½	$4⅞	$5		
Stlco A	Nv	20 p	15	$4	60	9
Stlco A	Nv	25 p	$3	$3⅜	$4¾	10
Stlco A	Nv	27½	10	25	20	328
Stlco A	Nv	30				
Stlco A	Nv	30 p	$8	$8½	$4¼	
T-D Bk	Mr	12½	$4⅜	$4¾	$4⅜	102
T-D Bk	Mr	12½p	5	30		
T-D Bk	Mr	15 p	40	60	120	4
T-D Bk	Mr	17½	75	100	20	14
T-D Bk	Mr	17½p	135	150		
T-D Bk	Sp	12½p	1	5	35	62
T-D Bk	Sp	15 p	10	25	35	777
T-D Bk	Dc	12½p	1	15	20	13
T-D Bk	Dc	15 p	20	45	35	207
TIX	Ag	100	$15⅛	$15⅝	$7⅛	2
TIX	Ag	100 p	1	10		
TIX	Ag	105 p		10	50	31
TIX	Ag	110 p	10	25	50	168
TIX	Sp	100	$15⅛	$15½	$7⅞	25
TIX	Sp	100 p	5	20	60	10
TIX	Sp	105 p	10	25	35	151
TIX	Oc	100 p	5	20		
TIX	Oc	105 p	30	35	70	56
TIX	Oc	115	$3	$3¼		
TIX	Oc	115 p	$2½	$2⅝		
Total P	Ja	10	175	$2	160	20
Total P	Ja	10 p	15	40	50	25
Total P	Ja	15	10	35	40	59
Total P	Ja	15 p	$3¼	$3¾	$2⅝	
Total P	Oc	10 p	5	25	15	40
Total P	Oc	12½p	95	120	110	28
Total P	Oc	15 p	$3⅜	$3¾	$2½	23
Total P	Oc	17½p	$5⅜	$6¼	$4¾	
TrAlt A	Fb	17½	$4⅞	$5¼		
TrAlt A	Fb	17½p	5	20		
TrAlt A	Fb	20	$2⅜	$2¾	90	550
TrAlt A	Fb	20 p	15	40	65	550
TrAlt A	Fb	22½p	65	90		
TrAlt A	Ag	17½	$4½	$4⅞		
TrAlt A	Ag	17½p	1	10		
TrAlt A	Ag	20	$2	$2⅜	40	530
TrAlt A	Ag	20 p	1	10	10	300
TrAlt A	Ag	22½p	20	45	$2⅛	50
TrAlt A	Ag	25		10	5	125
TrAlt A	Ag	25 p	$2⅞	$3		
TrAlt A	Nv	17½	$4⅝	$5		
TrAlt A	Nv	17½p	1	15		
TrAlt A	Nv	20	$2⅛	$2½	$2½	8
TrAlt A	Nv	20 p	5	25		
TrAlt A	Nv	22½p	50	75	160	3540
TrC PL	Fb	12½p		10		
TrC PL	Fb	15 p	10	30		
TrC PL	Fb	17½p	50	75	145	115
TrC PL	My	17½				
TrC PL	My	17½p				
TrC PL	Ag	13¾	$3⅝	$4	$2⅝	
TrC PL	Ag	13¾p		10	15	10
TrC PL	Ag	15	$2⅝	$2⅝	$2¼	22
TrC PL	Ag	15 p		10	30	82
TrC PL	Ag	16¼	120	145	115	108
TrC PL	Ag	16¼p	5	15	10	65
TrC PL	Ag	17½p	20	40	65	50
TrC PL	Nv	17½	$4⅞	$5⅜	$4¾	
TrC PL	Nv	12½p		10		
Tx Can	Sp	35	75	$2¼	$4½	3
Tx Can	Sp	35 p	75	$2½		
Tx Can	Sp	40	20	70	40	11
Tx Can	Sp	40 p	$4½	$6½	$3½	
Tx Can	Sp	45	1	25	40	50
Tx Can	Sp	45 p	$9½	$11½		
W X						
Wcoast	Mr	12½	130	180		
Wcoast	Mr	12½p	10	35		
Wcoast	Mr	15	15	40		
Wcoast	Mr	15 p	135	175		
Wcoast	Sp	12½	100	150	$2¼	2
Wcoast	Sp	12½p		20		
Wcoast	Sp	15	1	15	20	3541
Wcoast	Sp	15 p	115	150	70	1883
Wcoast	Sp	17½		5	5	1890
Wcoast	Sp	17½p	$3¾	$4¼	$3	1880
Wcoast	Dc	12½	110	160		
Wcoast	Dc	12½p	5	30		
Wcoast	Dc	15	10	15	15	125
Wcoast	Dc	15 p	125	160		
Wlkr R	Mr	20	$4¾	$5		21
Wlkr R	Mr	20 p	10	40		20
Wlkr R	Mr	22½p	70	95		12
Wlkr R	Mr	25 p	165	190		
Wlkr R	Sp	20 p	1	25		35
Wlkr R	Sp	22½p	10	35		63
Wlkr R	Sp	25 p	120	145	$2	22
Wlkr R	Sp	27½	1	20		320
Wlkr R	Sp	27½p	$3⅝	$3⅞		11
Wlkr R	Sp	30	1	5	5	246
Wlkr R	Sp	30 p	$5⅞	$6¼		10
Wlkr R	Dc	20 p	5	30		6
Wlkr R	Dc	22½p	65	75		3552
Wlkr R	Dc	27½	25	45		43
Wlkr R	Dc	27½p	$3⅜	$3⅞		3
XCB	Ag	90	$15⅜	$16¼		
XCB	Ag	90 p		20		
XCB	Ag	95	$10⅜	$11¼	$6¾	22
XCB	Ag	95 p		25		20
XCB	Ag	100	$5⅞	$6¼	$3⅛	1
XCB	Ag	100 p	5	30		5
XCB	Sp	90	$15¾	$16¼		
XCB	Sp	90 p	1	25		
XCB	Sp	95 p	25	50		22
XCB	Sp	100 p	45	70		
XCB	Oc	90	$15⅞	$16⅜		
XCB	Oc	90 p	30	50		
XCB	Oc	95 p	55	80		
XCB	Oc	100	$5¾	$6⅛		
XCB	Oc	100 p	95	120		
XCB	Oc	105	$3⅜	$4		
XCB	Oc	105 p	$2½	$2¾		
XCM	Ag	90	$17¾	$18¾		
XCM	Ag	90 p	10	25		
XCM	Ag	95	$12¾	$13¾		
XCM	Ag	95 p	40	70		
XCM	Ag	100 p	75	100		
XCM	Ag	105 p	150	$2		
XCM	Ag	110	50	75		
XCM	Ag	110 p	$3½	$4½		
XCM	Ag	115	10	25		
XCM	Ag	115 p	$8½	$9½		
XCM	Sp	90	$17¾	$18¾		
XCM	Sp	90 p	35	60		
XCM	Sp	95	$12¾	$13¾		
XCM	Sp	95 p	70	95		
XCM	Sp	100	$8⅝	$9⅛		
XCM	Sp	100 p	115	140		
XCM	Sp	105	$4½	$5		
XCM	Sp	105 p	$2	$2¼		
XCM	Sp	110 p	$3½	$4½		
XCM	Sp	115	25	50		
XCM	Sp	115 p	$8½	$9½		
XCM	Oc	90	$17¾	$18¾		
XCM	Oc	90 p	80	105		
XCM	Oc	95	$12¾	$13¾		5
XCM	Oc	95 p	105	130		
XCM	Oc	100	$8⅝	$9⅝		5
XCM	Oc	100 p	155	185		
XCM	Oc	105	$5	$5⅝		
XCM	Oc	105 p				
XCO	Ag	115 p	125	150	175	30
XCO	Ag	120	30	65		
XCO	Ag	120 p	$3⅛	$3⅜		
XCO	Ag	125	5	30		
XCO	Ag	125 p	$7½	$7⅞		
XCO	Ag	130		25		
XCO	Ag	130 p	$12½	$13		
XCO	Ag	135		25		
XCO	Ag	135 p	$17¼	$17¾		
XCO	Sp	110	$9½	$10		
XCO	Sp	110 p	110	140		
XCO	Sp	115	$4¾	$5¼		
XCO	Sp	115 p	$2½	$2¾		
XCO	Sp	120 p	$3⅞	$4⅛		
XCO	Sp	125	150	175		
XCO	Sp	125 p	$7½	$7⅞		
XCO	Sp	130	50	75		
XCO	Sp	130 p	$12½	$13		
XCO	Sp	135	80	105		
XCO	Sp	135 p	$17¼	$17¾		
XCO	Oc	110 p	150	165		
XCO	Oc	115	$6⅛	$6½		
XCO	Oc	115 p	$3¼	$3½		
XCO	Oc	120	$3⅜	$3⅞		
XCO	Oc	120 p	$4¼	$4⅝		
XXM	Ag	100 p	50	15		30
XXM	Oc	100 p	30	55		30
XXM	Oc	105 p	70	95	180	12
XXM	Oc	110 p	120	145		

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.8385
Afrique franco	Franc CFA	0.002972
Allemagne-Ouest	Mark	0.4559
Antilles Angl.	Dollar	0.4862
Argentine	Peso	0.02269
Australie	Dollar	1.1044
Autriche	Schilling	0.06477
Bahamas	Dollar	1.3134
Belgique	Franc	0.02251
Bermudes	Dollar	1.3101
Brésil	N.Cruzeiro	.000713
Chili	Escudo	.01423
Colombie	Peso	.01283
Danemark	Couronne	0.1247
Espagne	Peseta	0.008026
États-Unis	Dollar	1.3101
Finlande	Mark	0.2163
France	Franc	0.1486
Grèce	Drachme	0.01148
Hollande	Florin	0.4038
Hong Kong	Dollar	0.1673
Inde	Roupie	0.1134
Israël	Sheqels	0.004492
Italie	Lire	0.000743
Jamaïque	Dollar	0.3398
Japon	Yen	0.005390
Liban	Livre	0.2184
Mexique	Peso	0.005390
Nicaragua	Cordoba	0.1499
Norvège	Couronne	0.1583
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6524
Pakistan	Roupie	0.09313
Pérou	Sol	0.000373
Philippines	Peso	0.07252
Portugal	Escudo	0.008792
Royaume-Uni	Sterling	1.7346
Suède	Couronne	0.1569
Suisse	Franc	0.5403
Tchécoslovaquie	Couronne	0.1569
Turquie	Livre	0.003448
URSS	Rouble	1.5880
Venezuela	Bolivar	0.1033
Tunisie	Dinar	1.7295

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 0,28 76,53 CENTS US

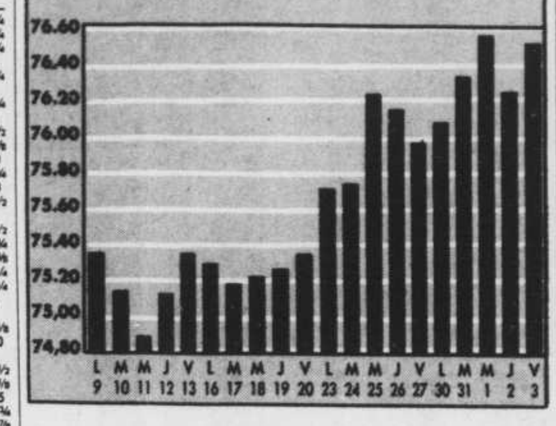

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 5,25 349,25 EN $ US

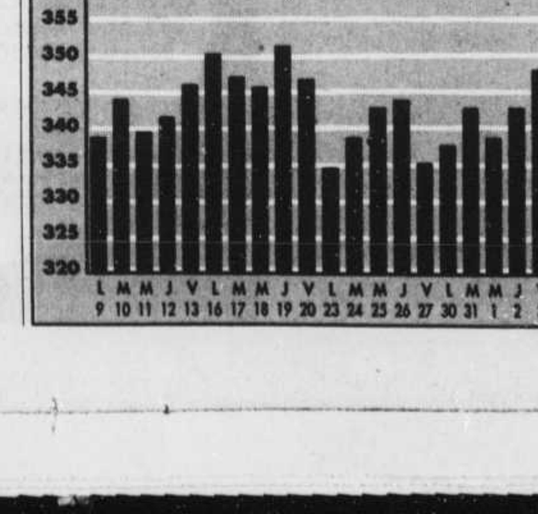

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 0,195 7,54 EN $ US

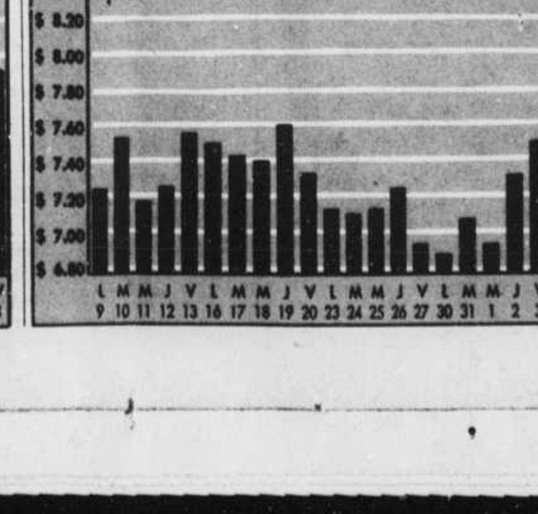

TAUX D'INTÉRÊT

INSTITUTIONS	DÉPÔT À TERME 30-59	1 an	3 ans	5 ans	PRÊT HYPOTHÉCAIRE 1 an	5 ans	PRÊT PERSONNEL 1 à 5 ans
Fid. du Québec	10.50	13.00	13.50	13.75	14.00	15.00	—
Trust Royal	10.50	12.50	13.25	13.50	13.75	14.75	15.25
Trust Général	10.50	12.88	13.38	13.38	13.75	14.75	—
Crédit Foncier	10.63	13.25	13.75	13.75	14.00	15.00	—
Morguard	11.00	12.50	13.25	13.50	14.00	15.00	—
Montréal Trust	10.75	13.00	13.50	13.75	13.75	14.75	—
Fid. Prêt. Rev.	11.00	13.00	13.75	13.75	14.00	15.00	15.00
Guardian	11.25	13.00	13.75	13.75	14.25	—	—
Fiduciaires	10.50	12.87	13.25	13.50	13.87	14.75	—
Le Permanent	10.50	12.50	13.25	13.50	13.75	14.75	16.50
Morgan Trust	10.75	13.25	13.75	13.50	13.50	15.00	—
Soc. Nat. Fid.	10.50	12.75	13.50	13.50	14.00	15.00	—
Trust National	10.50	12.50	13.50	13.75	13.75	—	—
First City	10.75	13.00	13.50	13.50	—	—	—
Guaranty Trust	10.50	12.87	13.12	13.37	13.87	15.50	15.00
B. Mercantile	11.00	12.00	12.25	12.50	—	—	—
B. Nationale	10.25	12.50	13.25	13.25	13.75	15.00	15.50
B. d'Épargne	8.50	11.25	12.00	12.25	13.75	15.25	13.75
B. Royale	10.25	12.25	13.50	13.00	13.75	14.75	13.75
B. Commerce	10.50	11.00	11.25	11.50	13.75	14.75	14.50
B. de N.-Écosse	10.00	11.50	11.50	12.25	13.75	15.25	16.25
B. Continentale	10.75	12.75	13.75	13.75	—	—	—
B. de Montréal	10.25	11.00	11.50	12.50	13.50	14.75	13.50
B. T.-Dominion	10.50	11.00	11.25	12.00	13.75	—	14.25
T. Financial	10.75	13.00	13.25	13.25	—	—	—
B. Com. Italiana	11.00	12.25	13.00	13.75	13.50	14.75	14.00
B. Com. du Cda	11.25	13.00	13.50	13.50			

(Compilation par LE DEVOIR)

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 325p	242	1134	1.80	.50	.50
Nov 325p	93	1129	5.50	4.20	4.20
Feb 325p	13	459	6.00	5.00	5.00
Aug 350	17	918	6.50	6.00	6.50
Aug 350p	36	1428	8.00	6.50	6.50
Nov 350	12	840	19.00	19.00	19.00
Nov 350p	76	1186	11.00	5.00	10.00
Feb 350	3	111	32.00	30.00	32.00
Feb 350p	11	700	12.50	12.00	12.50
Aug 375	50	720	1.20	1.00	1.20
Nov 375	38	1334	9.00	7.50	8.00
Nov 375p	20	343	25.00	24.00	25.00
Feb 375	25	610	19.00	18.00	19.00
Nov 400	18	1468	4.90	4.00	4.90
Feb 400	8	903	10.00	10.00	10.00

Total volume: 662

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
aug 325	202	25.00	28.00
Nov 325	98	37.00	40.00
Fb 325	30	47.00	49.00
Aug 375p	245	23.00	26.00
Feb 375p	134	23.00	26.00
Aug 400	2955	0.00	.50
Aug 400p	7	48.00	51.00
Nov 400p	28	48.00	51.00
Feb 400p	1	48.00	51.00
Aug 425	3802	0.00	.11
Aug 425p	0	72.00	76.00
Nov 425	2804	1.50	2.00
Nov 425p	0	72.00	76.00

Total open interest: 23589

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours étaient à la hausse cette semaine dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a gagné 50 cents, vendredi, et le moyen terme un demi-point. Le long terme et les titres des sociétés ont monté d'un quart de point, et les obligations des provinces de trois huitièmes.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 13.25 pour cent.

Les bons du Trésor à trois mois rapportaient en moyenne 12.40 pc contre 12.73 la semaine dernière, et ceux à six mois se traitaient à 12.57 pc au lieu de 13.02.

MARCHÉ À TERME

Marché des valeurs à terme (Transactions combinées Toronto-Montréal) Par la PRESSE CANADIENNE

Bons du trésor du Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.

	Haut	Bas	Cours Règl.	Var.	Cont Vig.
Sep.84	96.980	96.970	96.985	.025	452
Dec 84	96.940	96.930	96.940	.030	413
Mar 85	—	—	96.775	—	200
Jui 85	—	—	96.700	—	9
Sep 85	—	—	96.650	—	5

Ventes: hier 43; jeudi 143
Contrats en vigueur: jeudi 1,079
Limite de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans, 9 %, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e)

	Haut	Bas	Cours Règl.	Var.	Cont Vig.
Sep 84	71-14	71-13	71-20	26	1073
Dec 84	70-24	70-24	70-24	26	789
Mar 85	70-04	70-04	70-04	26	15

Ventes: hier: 36, jeudi: 31
Contrats en vigueur: jeudi 1,877
Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règlement.

BENEFICES

Asamera Inc., semestre clos 30 juin: 1984, perte $2.86 millions; 1983, perte $3.92 millions.

Emco Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, $2.33 millions ou 45 cents par action; 1983, $1.37 million ou 27 cents.

Hawker Siddeley Canada Inc., sem. clos 30 juin: 1984, $9.56 millions ou $1.12; 1983, $5.08 millions ou 57 cents.

Majestic Contractors Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, $884,000 ou 10 cents; 1983, perte $1.71 million ou 21 cents.

Markel Financial Holdings Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, perte $1.37 million; 1983 61,038.

Page Petroleum Ltd, sem. clos 30 juin: 1984, perte $7.10 millions ou $1.97; 1983, perte $3.69 millions ou $1.02.

Prairie Oil Royalties Co.: sem. clos 30 juin: 1984, $3.70 millions ou $1.89; 1983, $3.12 millions ou $1.59.

TransCanada Pipelines: sem. clos 30 juin: 1984, $101.2 millions ou $1.10; 1983, $85.1 millions ou 95 cents.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Cours à la hausse

VANCOUVER (PC) — Les cours étaient à la hausse hier à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur un total de 8,481,576 actions.

On a dénombré 282 titres en hausse, 84 en baisse et 408 stables.

L'indice global du marché a clôturé avec un gain de 25 points sur la veille, à 955.22.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
25	0,2	282
955,22	8,5	408
		84

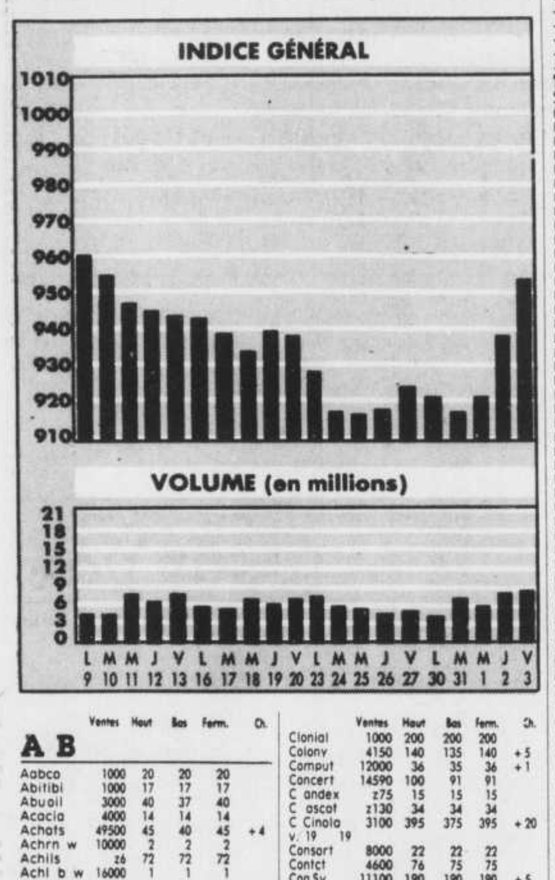

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aabco	1000	20	20	20	
Abitibi	1000	17	17	17	
Abuoil	3000	40	37	40	
Acacia	4000	14	14	14	
Achats	49500	45	40	45	+4
Achrn w	10000	2	2	2	
Achils	z6	72	72	72	
Achl b w	16000	1	1	1	
Acorn	1500	24	24	24	+1
Acaest	18500	30	25	30	+4
Adams	17300	115	115	115	
Admirl	14000	15	15	15	
Adriatc	2667	31	31	31	—4
Advtra	2000	22	22	22	
Aerolift	1500	90	75	90	+5
Alay res	500	9	9	9	
Algo res	3000	17	17	17	—3
Alice Lk	2000	24	24	24	
Alpin slv	500	15	15	15	
Alto Exp	500	25	25	25	
Amazn	22000	83	76	83	+4
Ambsd	3000	85	85	85	
Amca	2000	103	103	103	+3
Amer aa	13500	70	58	70	+5
Am mcr	500	35	35	35	—5
Am Pvd	14845	148	139	148	+8
Amer a	10700	275	265	270	
Amertx	1000	14	14	14	
Amhwk	19000	50	46	48	—2
Amir	3500	85	85	85	
Amstar	6000	20	18	20	
Andarx	1000	40	40	40	
Anglo	4000	60	60	60	
Anglo Bo	13500	125	120	125	+10
Angus rs	1200	55	55	55	
An arbr	500	39	39	39	
Ansco rs	6000	37	35	35	
Apex	2500	37	35	35	
Agarus	20000	30	25	30	+5
Arbor	7000	65	62	65	+5
Artc Red	3400	18	16	16	
Argnta	2000	40	40	40	
Aries	13000	215	200	210	+25
Arivac	14000	245	235	242	+12
Arvc w b	16000	29	25	29	
Arizako	18000	100	93	95	+5
Arizona	300	325	325	325	
Arnhm	11000	42	41	41	+1
Arowhd	1000	20	20	20	
Artilry	1000	13	13	13	+1
Asitka	14000	80	75	75	+5
Atintc	7500	18	17	17	
Au res w	3000	4	4	4	+1
Agdom	6500	30	27	27	
Augsts	1000	85	85	85	+5
Austin	4700	140	110	140	+30
Avinch	15000	75	65	75	+5
Avance	4000	15	15	15	
Avino	2150	195	180	195	+25
Averok	15000	6	6	6	
Azora	37400	74	70	72	+2
Azure	4000	27	27	27	
BC res	24565	315	300	315	+15
Backer	500	51	51	51	
Balco	300	$9	9	9	
Banbry	24000	57	51	57	+7
Bnbr c w	39000	10	8	10	+4
Bnk BC	700	58	8	8	
Bankit	26400	170	155	155	—10
Bar	1500	110	110	110	
Bardne	300	625	625	625	
Barrier	1800	36	36	36	+8
Barngt	3400	100	100	100	
Bath N	1000	52	52	52	+1
Bay ann	5000	29	28	29	+2
Beau pre	4200	70	70	70	
Beaufd	4200	787½	762½	787½	+12½
Beaver	24700	75	60	73	+17
Bevrhd	1500	60	60	60	
Bedrck	1500	50	50	50	
Belair	3000	35	32	35	+3
Bll Mly	1000	25	25	25	
Belmnt	10900	154	140	151	+20
Blmorl	12400	170	165	170	+10
Berg	1500	60	58	58	+3
Berl res	1000	43	43	43	
Bern res	2000	155	155	155	
Better	56000	60	52	60	+10
Big ben	1500	135	130	135	+5
Bgs mnr	19100	50	40	45	+9
Bigstn w	59800	6	5	5	+2
Bishop	800	140	140	140	+15
Bitec dvl	3000	100	100	100	—1
Bitterrt	500	60	60	60	
Blk Dmd	z8	16	16	16	
Blackst	z200	23	23	23	
Boise cr	2000	19	19	19	
Bouldr	5000	18	18	18	
Bowes ly	2000	42	42	42	
Bpi res	5500	210	205	210	+6
Brace	44100	48	44	48	+3
Bras rng	16000	20	16	20	+4
Brkwtr	14270	$7	6½	7	+ ⅛
Brican	5000	110	100	110	+10
Bridge	2000	17	17	17	
Brdgw	16000	11	11	11	
Brigde	13800	66	62	65	
Brit pac	5000	25	24	25	
Brx min	5000	25	25	25	+2
Bullet en	28500	71	65	68	+3
Bunyro	2000	50	50	50	+9
Bur Gld	2500	22	22	22	
Brnt gld	2000	70	70	70	
Butler	148500	183	175	177	—1

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	2500	35	30	30	—3
Caara	500	85	85	85	
Coche	2000	50	50	50	
Cal dnvr	1000	300	300	300	+15
Cal Dyn	10000	9	8	8	
Caldnia	4000	53	52	52	+2
Calif slv	1000	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Callex	1000	100	00	100	
Can am	6000	25	25	25	
Canex	1000	35	35	35	
Contel	2000	55	55	55	
Cnamn	z33	32	32	32	
Canbec	2500	14	12	14	
Canfic	2500	20	18	18	
Constat	1000	31	30	31	
Cape res	500	40	40	40	
Capella	36500	50	50	50	
Capilno	29500	80	74	78	+6
Capoos	3000	15	15	15	
Capri	9500	75	70	75	
Cpricrn	500	19	19	19	
Caribe	5000	30	30	30	+1
Carlson	7000	25	25	25	+2
Carmc	7000	40	40	40	
Carnes	36000	83	74	82	+12
Cranter	6500	48	46	48	+2
Carera	600	120	110	120	+10
Cascda	12500	40	30	40	+8
Casia pt	6030	20	18	18	
Cater en	z200	47	47	47	
Caulfld	1500	32	32	32	
C Brnca	4500	85	80	85	
Cdn cntl	2000	7	7	7	
Can gold	2500	17	17	17	
Cdn pwn	500	60	60	60	
Celbrty	5500	58	51	58	+6
Cntnl	500	$5⅛	5⅛	5⅛	
Chargr	6000	15	15	15	
Chrimp	500	30	30	30	
Charlot	8600	58	54	58	+1
Chckmt	47100	113	105	110	+3
Chcmt r	z17800	30	23	30	
Cheven	2200	55	55	55	
Choper	2000	10	10	10	+2
Chrmx	1000	20	20	20	
Chutine	8000	28	28	28	
Cisco res	500	21	21	21	
Claymr	11500	37	35	37	
Clear	3000	37	35	37	
Coastin	1500	30	30	30	
Colby	2000	225	220	220	
Cold Lk	7550	80	75	75	—5
Colfax	2000	50	50	50	
Clw	11500	11	10	11	
Clonial	1000	200	200	200	
Colony	4150	140	135	140	+5
Comput	12000	36	35	36	+1
Concert	14590	100	91	91	
C andex	z75	15	15	15	
C ascot	z130	34	34	34	
C Cinola	3100	395	375	395	+20
v. 19 19					
Consort	8000	22	22	22	
Contct	4600	76	75	75	
Con Sv	11100	190	190	190	+5
Cop Lak	29700	140	120	140	+21
Coralta	18500	25	20	25	
Cornwl	2000	8	8	8	
Corprte	9500	10	8	10	
Corvet	20800	22	15	22	+12
Cosmos	32200	45	35	45	+12
Cotn val	3000	13	13	13	
Cous crk	10500	83	82	83	+1
Cous b w	2000	38	38	38	—3
Cove	10000	45	40	40	
Crack	39300	70	67	68	—1
Crack w	20000	6	5	5	
Cream	500	56	56	56	
Crm sl w	14000	4	3	4	+1
Crescnt	1000	34	34	34	
Cruiser	48200	84	70	84	+14
CSA a	100	$5¼	5¼	5¼	
Cube	3000	133	130	130	—5
Cumbr	22500	26	25	26	
Cmbr w	5000	2	2	2	
Curator	2000	25	25	25	
Custom	1500	20	20	20	
Dor val	10450	165	155	160	+6
Dafrey	18000	26	20	26	+5
Datel	7700	210	200	210	
Davnpt	z200	9	9	9	
David	7300	149	142	142	—3
Dowsn	1800	100	100	100	
Decker	11500	85	79	85	+5
D south	12000	10	10	10	
Deex res	4000	20	20	20	
Del nort	2100	35	35	35	
Desert	1500	10	10	10	
Devon	3000	22	21	22	+1
Dimnd	500	105	105	105	+25
DPP	500	67	67	67	+1
Dly vrd	500	50	50	50	
Dora	3500	19	19	19	
Dorado	23500	25	24	25	+1
Dovrtn	5000	15	15	15	
Draw rs	6667	50	46	50	
Dual res	100	100	100	100	
Duncan	9000	35	34	35	
Dunail a	2000	135	135	135	—5
Dusty M	18900	195	185	186	+6
Dnamc	15000	85	75	85	+12

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle R	13200	27	23	27	+4
East wst	2100	190	190	190	
Estrn	2000	35	35	35	
Eden res	1000	26	26	26	
El cmin	3000	30	30	30	
El Coco	6500	90	90	90	
El dorda	10900	120	115	120	+10
Eldrdo	1000	18	18	18	+3
Electra	35200	60	55	55	
Empire	2000	10	10	10	
Endtc	1000	300	300	300	—5
Energx	2500	31	31	31	—3
Enex	5000	250	240	250	+10
Enfield	34500	46	37	37	—8
Equine	4500	40	38	38	
Ericsn	2500	$5¾	5½	5⅝	+ ⅛
Esprnz	8600	115	105	105	+5
Eureka	400	160	160	160	
Euro am	43500	46	42	46	+3
Eurocn	1000	40	40	40	
Europa	5745	26	25	25	—3
Expres r	1000	59	59	59	+4
Extotal	2000	40	40	40	
Falcon	1000	16	16	16	
Field	17500	26	25	26	+1
Frst dvn	1000	51	51	51	
Five M	2000	39	39	39	
Fleck	6000	45	28	30	
Fletwd	6500	50	49	50	
Flint roc	1000	23	23	23	
Flow res	23500	100	91	91	—9
Forum	8000	20	19	19	—4
Form w	3500	1	1	1	
Fredm	2000	35	35	35	+5
Freprt w	3500	3	3	3	
Ftm inc	6000	25	23	25	+2
Fury	2000	50	50	50	+10
Futurtk	257000	50	34	50	+17
Futrt w b	107000	8	6	8	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	42260	600	480	600	+130
Galc w c	173800	95	48	95	+51
Gallin	11000	15	15	15	
Galvstn	3700	180	179	180	+10
Gator rs	72200	103	84	100	+18
Gazelle	500	26	26	26	—4
Geddes	4500	125	125	125	
Gen alie	500	275	275	275	—5
Geo data	6300	90	85	90	
Geodm	1000	215	215	215	+5
Gint bay	5400	320	275	320	+45
Gnt pipr	1500	95	95	95	
Gnt Reef	2200	300	300	300	—5
Gigi oil	1000	15	15	15	
Gldtr rs	4500	42	41	42	
Glamis	28100	$5⅝	4½	5⅝	+1⅛
G Gate	2000	22	22	22	
Glf tech	24000	38	27	38	+16
Global	7000	20	20	20	+2
Glow res	1500	56	55	55	
Gd brige	2000	40	40	40	
Gld br w	3000	3	3	3	
Gld cnyn	1000	8	8	8	—1
Gold pnt	21500	60	58	60	
Gld seek	5000	38	35	35	
Goldblt	124568	145	135	141	+7
Gldblt w	z96900	21	13	19	+4
Gldbra	2000	30	30	30	
Gldn cn	2000	20	20	20	—5
Gldn eye	3500	26	25	26	
Gldn hpe	1500	42	42	42	+2
G knight	30072	270	256	270	+15
G kn b w	20500	68	60	68	+6
Gld nws	1000	50	50	50	
Goldn sc	19550	$7	6⅝	7	+ ½
Gldn tg	9000	75	70	70	—5
Gld tg w	11000	28	28	28	+3
Goldra	7500	72	65	72	
Goldex	1000	90	90	90	
Goldrh	14600	110	105	110	+10
Goldwn	9500	70	68	70	+5
Golioth	11400	$7¾	7	7¾	+ ¾
Gordon	500	11	11	11	
Gossan	13500	11	11	11	
Grancp	1000	15	15	15	
Grnde tk	5500	70	65	65	—4
Grange	1500	450	440	450	
Grangr	4500	32	28	28	
Gt bear	5000	18	18	18	+5
G w pete	18000	30	22	30	
Greyhk	5166	18	18	18	—2
Grtn	15500	70	70	70	
Grndst	z15	15	15	15	
Grove	2500	30	30	30	
G Centri	500	29	29	29	
Grdian	2500	85	85	85	+5
Gulf titn	4800	120	110	120	+10
Halimk	4000	36	36	36	+1
Hambr	5500	21	21	21	
Hardy	1000	23	23	23	—2
Harlin	8100	112	106	109	+4
Hwksbl	1000	170	170	170	
Helix	13400	131	126	129	+4
Hemal	3000	40	40	40	
Hmspr	2000	100	100	100	+5
Henesy	9900	261	250	255	—5
Heron w	z26500	1	1	1	
Heron	26000	40	38	40	+1
Hi cor	500	90	90	90	—3
High rsr	1000	35	35	35	
Hilnd Cr	1000	45	45	45	
Hihmk	5000	53	52	53	+3
Homstd	700	135	130	135	
Hudson	42000	49	44	48	+3
Hmbolt	12000	15	14	15	
Hycroft	22000	47	40	47	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Icon	17900	260	250	260	
Ice Stn	9500	60	45	60	+17
Ida may	1000	50	45	50	+10
Impala	14000	6	6	6	
Imprial	1500	95	95	95	+15
Idp	4000	85	75	85	
Irecov	2600	90	89	89	+5
Inter con	7000	15	15	15	
Intactn	1000	25	25	25	
Intrike	110100	330	290	305	—10
Intri e w	9000	65	65	65	
Istrt res	4000	60	60	60	
I camero	1500	80	80	80	
Int crdro	z167	15	15	15	+7
Intl crna	7600	$10½	10	10½	+ ¾
I dmascs	8500	130	120	130	+20
Intl hrs	1268	300	300	300	
Intl med	11500	135	130	135	+5
Intl Pete	9500	365	350	350	+25
Intl phsr	10000	85	76	85	+9
Intl ph w	25000	3	3	3	
Int phnx	10300	32	30	30	
I rhodes	89000	71	66	68	+2
Int rhd w	123000	11	10	11	+1
Ishasta	3500	20	20	20	
I Stndrd	2000	110	110	110	
Intl trbn	2800	198	185	195	—1
Intl vrtc	5500	65	55	65	
I wstwrd	2250	32	32	32	
Int widct	2682	25	25	25	—2
Inadr	13600	140	135	135	—4
Invmay	38900	100	98	99	
Island M	3000	45	45	45	
Jaina	35300	46	42	42	—4
Jantar a	15000	20	20	20	
Jarvis	1000	50	50	50	—5
Jetta res	6500	40	39	39	
Joy Ind	2000	33	33	33	+3
June	7500	33	33	33	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	z200	42	42	42	
Kadrey	1000	8	8	8	—2
Kala exp	2100	60	60	60	+5
Kamad	1000	70	70	70	+5
Kenar	4000	22	22	22	
Kenrgy	22000	15	15	15	
Kengat	1000	43	43	43	
Kenedy	1500	40	40	40	+5
Kenrge	5000	50	45	50	
Kerf pet	z125	23	23	23	
Kettle	5300	120	108	120	+10
Kidd res	2500	70	70	70	
Kilemb	11700	95	90	95	
Kng sim	5600	295	281	290	
Klondx	1000	110	110	110	
Kokane	2000	50	50	50	
La Teko	25300	175	160	166	+16
Lana	4000	90	80	80	
Lana w	z500	35	35	35	
Lancstr	10000	72	70	70	—1
LDR	4000	30	28	30	
Lansco	1000	60	60	60	
Lasir gd	z200	34	34	34	
Lathwl	6000	64	61	64	+4
Leader	4000	18	16	16	
Lear oil	5500	54	54	54	
Levon	900	55	55	55	
Libra	1000	25	25	25	
Lincoln	10100	270	235	270	+45
Litl bear	10000	47	45	45	+4
Lockwd	6500	110	100	110	+10
Lodstr	4000	25	25	25	
Lodi mtl	3500	40	37	40	
Londn	10000	45	40	40	
Lone str	20000	31	25	31	+11
Lorcan	2000	45	38	45	
Loredi	5500	40	37	37	—3
Lovalst	6000	50	48	50	+5
Lunar	z300	25	25	25	+1

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mcm a w	500	4	4	4	
Madna	18000	10	10	10	+3
Madill	300	$12½	12	12½	
Magnta	1000	52	52	52	—1
Maggie	10500	31	22	31	+14
Magic 3	1500	55	55	55	
Magc 3 w	1000	3	3	3	—1
Magna	8000	120	110	120	+15
Magnm	500	50	50	50	
Maistic	5500	12	10	11	
Maisty	9833	12	10	12	+1
Mairt	18700	105	100	105	+3
Mirt b w	12000	20	19	20	+2
Mlartic	5100	$19¼	18¾	19¼	+ ¼
Malka	54100	125	110	125	+13
Mmoth	27000	53	50	50	—2
Mmot w	33000	8	6	7	—2
Mnchst	2500	48	48	48	+8
Manito	1000	77	77	77	+7
Mpleif	4500	25	25	25	
Maple w	9000	2	2	2	
Marthn	13000	212	205	211	+1
March	5000	36	35	35	+2
Marco	1200	375	360	360	
Mrkwy	4000	110	90	90	
Masive	16400	340	305	325	+25
Mavmc	1800	340	330	340	+10
Mconel	z200	17	17	17	
Mckiny	2000	13	13	13	
Mecca	5000	15	15	15	
Media a	21950	160	155	157	
Media w	1500	42	42	42	
Megain	2000	13	13	13	
Melrse	5000	45	40	41	+1
Merlin	1500	50	50	50	
Micron	1400	200	190	190	
Micrn w	1000	160	160	160	
Mid Mtn	2000	11	11	11	
Mid cda	6000	38	36	38	+3
Midigat	2000	50	50	50	—1
Midind	12500	40	33	33	—2
Midnpr	1500	50	50	50	
Migent	17800	245	230	245	+15
Minerx	37500	125	105	125	+20
M video	6600	210	205	210	
Module	3000	50	48	50	+4
Moly mit	9500	38	28	30	
Monalt	2500	70	70	70	
Monica	1000	55	41	55	
M christ	2050	20	20	20	+6
Montor	1100	380	370	380	
Mosprt	1100	245	245	245	—5
Mosato	1500	50	42	50	+8
Moss	3000	55	49	55	+10
Mt clvry	11100	80	65	80	
Multint	2000	38	38	38	—2
Murgld	1500	30	30	30	+5
Mutual	2700	80	80	80	
Nakusp	4000	35	35	35	+1
Nalos	189100	115	60	110	+45
Nat res	2500	250	250	250	
NCA Mrl	600	260	230	260	+30
Ncn expl	3500	36	32	36	+5
Nevada	4500	33	30	33	
Nevcal	28000	50	46	47	—3
New beg	16000	90	83	83	
N bg a w	134000	12	10	11	
New frn	8200	130	125	125	
N goldcr	1000	90	90	90	—10
New knr	500	60	60	60	
N Privtr	500	60	60	60	+8
N Scope	6600	168	160	165	
Nwbry	13000	85	75	80	—8
Newcst	1500	25	25	25	
Newfld	11000	51	45	45	—7
Newhk	1000	16	16	16	
Newtec	21800	80	60	75	+18
Newtc w	10000	10	10	10	
Nexus	13525	425	405	405	+5
Ni Cal	300	460	450	460	+30
N hawk	7350	500	495	500	
Nirvna	7000	25	25	25	
Nolan	11500	10	9	9	+1
Nor con	5500	25	25	25	
Normn	7500	60	57	60	+5
Norsat	900	725	700	700	
Nortek	500	38	38	38	
Na powr	8500	74	70	74	+13
Nth Hart	9000	10	10	10	
Nth Sth	2000	65	65	65	
Nthair	3600	200	160	200	+40
Northcl	500	60	60	60	
N dynsty	5200	185	179	182	+3
N eagle	38200	41	38	38	—2
N Lights	2000	8	8	8	+3
N Hrzon	7000	25	24	24	+4
Nrg res	8000	39	37	38	+1
Nu start	2000	50	50	50	+8
Nugold	1500	38	38	38	
Nunsco	40050	150	130	150	+20
Nuspar	5000	70	67	68	—2

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Odysey	6000	44	42	44	
Ohio	4500	72	72	72	
Okla	10000	6	6	6	
Omni	2000	31	31	31	
Orbex	2000	120	120	120	+9
Orcana	2500	14	14	14	
Orofino	2000	65	65	65	
Oscar rs	15000	30	30	30	
Outlnd	2000	72	72	72	—3
P cypres	8500	19	18	19	+3
Pacrdge	2000	18	18	18	+ ¼
Packrd	10000	25	22	22	—3
Paliser	9000	55	53	55	+10
Pan am e	4900	255	250	255	
Panthr	10000	50	50	50	
Psdna	1000	450	450	450	
Pcr ind	1500	12	12	12	
Pecos	11500	256	250	255	+5
Peppa	600	40	40	40	
Perron	1000	75	75	75	
Petrbtc	900	305	305	305	—5
Petrigc	3000	39	39	39	
Petrom	5000	109	109	109	
Petrax	1000	20	20	20	
Pezaric	33150	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Pez b w	45000	95	90	93	+3
Philco	z100	28	28	28	
Philip rs	5600	85	80	80	—6
Pine Bel	1000	22	22	22	
Pinto	5200	270	240	270	+35
Pipestn	500	55	55	55	
Plains	500	55	55	55	—3
Plmbn	26000	7	6	6	
Pm ind	4600	400	400	400	+10
Pola res	10000	13	13	13	
Poney	9500	21	19	21	+3
Poney w	2500	1	1	1	—2
Preferd	1000	235	235	235	+10
Primrs	14000	330	325	330	+10
Prism	37500	62	55	59	+7
Prmnnt	1000	26	26	26	
Propsy	7000	20	20	20	
Pryme	6200	67	65	66	
Pulsar	2500	27	27	27	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QC Exp	3000	85	85	85	
Quaker	2000	25	25	25	
Quants	62600	208	180	205	+25
Qued res	91600	51	42	42	—3
Qued w	53300	5	3	4	
Qunsk w	15500	50	50	50	
Quest en	11000	65	65	65	
Qstmnt	3000	40	40	40	
Quinela	4500	70	65	65	
Quintra	1696	40	40	40	
Quinto	11000	70	65	70	+6
Rado	4000	25	25	25	
Rainier	5000	7	7	7	
Ralegh	5500	33	32	32	—1
Rambir	14000	18	16	16	—1
Ramm	62726	230	205	216	—7
Ramrd	500	50	50	50	
Ransm	500	30	30	30	
Raymc	z200	11	11	11	
Rea gold	19800	250	221	245	+20
Reako	1400	24	24	24	—3
Reba res	2500	70	70	70	
Red dmn	11500	62	60	62	
Red hill	39000	40	38	40	+4
Redfrn	3600	20	20	20	+5
Reg res	7000	50	50	50	
Regal	1000	40	40	40	
Regnl	1000	$5½	5½	5½	+ ¼
Reguls	143500	86	72	72	+2
Rencon	40400	290	275	290	+20
Retlaw	2000	155	155	155	
Rex silv	4700	105	95	105	
Rhyolit	10500	63	60	63	
Rch lode	84300	248	235	247	+15
Richprt	15400	166	150	150	
Rise res	5000	59	59	59	+9
Rocestr	500	25	25	25	
Rcmstr	1000	170	170	170	
Rocprt	13500	100	60	60	
Rocrdg	500	25	25	25	
Roddy rs	2500	100	92	92	—8
Rodeo	2500	22	22	22	
Romx	8500	45	43	43	
Romx w	6000	6	6	6	
Ronrco	z300	53	53	53	
Rose res	1000	22	22	22	
Royce	12000	50	45	50	
Ruby c w	3500	2	2	2	
Rule	1000	30	30	30	
Ruskin	7100	135	127	135	+10
Ryan	3500	42	42	42	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
So res	10000	13	12	12	
Sable	5400	125	120	125	+5
Sable w	23500	30	27	30	
Sands M	4000	124	105	110	
Sanfred	4350	105	100	100	
Santa S	500	85	85	85	
Santna	1500	10	10	10	
Sartoga	100	$10	10	10	
Saturn	7500	210	205	205	—9
Saxton	7800	$5¼	5⅛	5¼	
Sxton b w	17000	175	165	165	—10
Scarit en	1165	45	35	35	
Score	4500	60	55	60	+6
Scottie	4600	230	220	230	+15
Sea gold	8900	54	52	54	+1
Searay	3000	12	10	10	—3
Snsrstt	6000	105	105	105	
Sentry	1000	22	22	22	+4
Shakwk	2000	50	47	50	+2
Sharon	5000	20	20	20	
Sheen	4200	80	80	80	+5
Shndoh	2500	70	70	70	
Shiloh	5600	225	220	220	
Shima	6300	14	11	11	
Shoal	2000	20	20	20	
Sienna	10500	75	72	72	+4
Sigma	29300	390	325	385	+60
Signl hil	3950	255	230	230	—25
Signet rs	12000	40	38	38	
Silvr hill	27050	50	48	50	+5
S Prncss	5500	25	23	25	
Silver sc	8200	35	27	27	—3
S Spring	3000	20	20	20	
S Stndrd	14700	30	29	30	+4
Slvr strk	66900	192	184	188	—2
Svr Tusk	2500	22	22	22	—3
Slvrdo	4800	200	180	200	+30
Slvrhw	6500	120	110	120	+30
Slvrlf	1000	20	20	20	
Silvrsd	24500	115	105	110	
Simpat	15500	150	143	150	+10
Simpt w	18500	15	14	14	—1
Skyhl rs	10000	170	170	170	+4
Skyline	7000	160	135	150	+32
Skyrckt	15500	40	35	39	+4
Slocan	1500	10	10	10	
Slumbr	2500	60	60	60	
S atin	3500	30	30	30	
Sthrn lit	1000	22	22	22	+10
S union	2000	10	10	10	
Sthw tec	600	75	75	75	+2
Sovrgn	45500	40	30	40	+11
Spirit	16500	70	67	69	+4
Sro entrt	3000	80	75	75	+10
St clair	1100	170	160	170	+10
St georg	3500	38	38	38	
Stabell	32900	65	59	65	+10
Stall Lak	3500	45	45	45	
Stanmr	z250	28	28	28	
Stnmr w	1000	3	3	3	
Starfire	11000	89	75	89	+14
Strgzr	1000	10	10	10	
Strlight	22000	58	49	58	+8
Starlit w	z5500	3	2	2	
Stan gld	5700	110	108	110	+5
Strata	2500	40	40	40	
Stryker	3200	125	122	125	+5
Sumit	5300	115	115	115	+5
Suntco	3500	45	45	45	+5
Suncst	4000	15	14	15	
Sundan	32500	30	25	25	
Sunxco	9500	10	10	10	
Suthrld	5000	38	36	38	
Sutton	3500	54	50	54	+6
Suzie	1000	10	10	10	
Synrgy	20000	9	7	9	+1
TRV Mn	2886	220	205	220	+10
Taseko	500	35	35	35	
Taurus	2000	140	140	140	+15
Telstar	6500	36	34	35	
Tempir	19900	80	75	75	—3
Tmpl w d	185000	1	1	1	
Terato	2000	26	24	26	+2
Tera nva	1000	55	55	55	+1
Terace	30000	18	18	18	
Terrm	26500	71	60	71	
Termr w	10000	5	5	5	
Teritori	1000	15	15	15	
Texpez	3000	15	15	15	
Thndr ex	1500	110	105	110	+5
Tiburn	286	190	190	190	+10
Tiffany	5000	30	28	30	+3
Tinto gld	2000	35	35	35	+3
Titan	3700	32	30	32	+2
Topki	3200	46	43	43	—1
Torhsn	10000	30	28	28	
Torngn	2400	120	120	120	+5
Tracon	20000	12	11	11	+1
Tracer	3000	26	25	25	—3
Tradr rs	2500	150	150	150	+5
Trns Am	1200	71	71	71	
Tri basin	2000	125	120	125	+5
Tri Powr	13665	125	120	125	
Tri state	4200	230	226	230	
Tri west	68000	20	17	18	
Trident	23000	54	45	54	
Triex rs	6700	115	100	115	+30
Triple	27000	20	18	20	+5
Trojan	7000	12	12	12	
Troudr	500	30	30	30	+5
Tu tahl	7500	38	30	35	+1
Tundra	67200	40	31	40	
Turner	11000	49	45	49	
Tylx res	900	80	80	80	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ultr glw	1300	310	300	310	+5
Unicrn	800	68	68	68	+8
U grnwd	3015	26	26	26	—2
U Ravor	500	85	85	85	
U Wstld	7000	85	85	85	+2
Us precs	7400	325	300	325	+25
Val Dor	11750	23	20	23	
Valhala	1000	40	40	40	
Vndrx	2000	50	50	50	
Vantex	13500	10	5	5	—7
Velvet	4000	55	53	55	+5
Ventra	4000	46	45	46	+2
Vermin	4000	40	40	40	
Veronx	400	490	480	480	—20
Vernx w	6000	50	45	45	—15
Vestor	2500	15	15	15	
Viceroy	1750	68	65	68	—2
Vctoria	37500	55	42	53	+3
Vctria w	14500	6	5	5	
Vilebon	2000	35	35	35	
Vulcan	7500	13	12	12	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Waddy	500	135	135	135	
Warstr	6000	41	38	41	+5
Watrlo	11500	75	66	68	—1
Wvcrst	1100	129	125	129	+4
Waybo	25500	68	62	63	+3
Weaco r	5000	110	105	110	+5
Westm	15000	23	22	23	+1
Wstbnk	3000	365	360	360	+5
West pac	2000	30	25	30	
Wstlke	1000	40	40	40	
Wstunit	2000	165	165	165	
Wildfir	5500	24	24	24	+4
Wildrs	500	7	7	7	
Willow	4500	80	80	80	
Windra	5500	50	50	50	
Windsr	3500	55	55	55	+5
Wrld c	2000	34	34	34	
Wrld wid	2000	75	75	75	

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
York	375	$6¼	6	6¼	
Zenco	148000	59	55	59	+4
Zone	800	100	100	100	
Zurich	5500	44	40	42	+2
Zytec	68000	170	155	169	+24
20th Cen	9000	50	45	50	+2

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 12

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Mitel	Mr	7½p	75	105	130	$6¾
Mitel	Sp	7½	100	722	50	$6¾
Mitel	Sp	7½p	61	329	125	$6¾
Mitel	Dc	5 p	20	20	35	$6¾
Mitel	Dc	7½	45	205	100	$6¾
Mitel	Dc	10 p	5	65	$3⅛	$6¾
Moore	Ag	45	31	182	$8¼	$53
Moore	Ag	50	5	402	$2¾	$53
Moore	Nv	45	1	62	$8	$53
Moore	Nv	45 p	2	43	25	$53
Moore	Nv	50	2	570	$5	$53
Nat Bk	Fb	10	5	98	195	$11⅜
Nat Bk	Fb	12½	20	194	85	$11⅜
Nat Bk	Fb	12½p	3	37	140	$11⅜
Nat Bk	Ag	10	70	32	140	$11⅜
Nat Bk	Ag	12½	210	4652	5	$11⅜
Nat Bk	Nv	12½	240	3208	30	$11⅜
Nat Bk	Nv	12½p	5	742	135	$11⅜
Nor Tel	Ja	40	13	109	$13⅞	$51⅞
Nor Tel	Ja	45	7	620	$9	$51⅞
Nor Tel	Ja	45 p	7	388	65	$51⅞
Nor Tel	Ja	50	81	753	$5⅝	$51⅞
Nor Tel	Ja	50 p	29	145	175	$51⅞
Nor Tel	Ja	55	33	91	$2½	$51⅞
Nor Tel	Ja	55 p	5	5	$3⅞	$51⅞
Nor Tel	Ap	40 p	30	50	40	$51⅞
Nor Tel	Ap	45 p	1	26	115	$51⅞
Nor Tel	Ap	50	67	124	$7	$51⅞
Nor Tel	Ap	50 p	32	60	$2¾	$51⅞
Nor Tel	Ap	55	13	26	$4	$51⅞
Nor Tel	Ap	55 p	22	30	$4½	$51⅞
Nor Tel	Oc	40	2	434	$12⅛	$51⅞
Nor Tel	Oc	45	303	3138	$7⅝	$51⅞
Nor Tel	Oc	45 p	295	2637	35	$51⅞
Nor Tel	Oc	50	370	1201	$4	$51⅞
Nor Tel	Oc	50 p	300	806	125	$51⅞
Nor Tel	Oc	55	602	657	140	$51⅞
Nor Tel	Oc	55 p	32	69	$3⅞	$51⅞
Noran	Fb	17½	5	173	$3⅛	$19½
Noran	Fb	20	50	102	$2	$19½
Noran	Fb	22½	5	38	70	$19½
Noran	Ag	17½	90	190	$2	$19½
Noran	Ag	20	14	282	50	$19½
Noran	Ag	22½	3	1121	25	$19½
Noran	Nv	17½	13	390	$2¾	$19½
Noran	Nv	20	30	989	125	$19½
Noran	Nv	22½	217	1855	50	$19½
Noran	Nv	25	2	504	15	$19½
Nva A f	Fb	7½	642	4099	35	$7
Nva A f	Ag	7½	1060	10192	5	$7
Nva A f	Nv	7½	333	7064	20	$7
O P						
Oba 01	Mr	70	2	1	$8⅝	$78¾
Oba 01	Mr	72½	5	116	$6⅛	$78¾
Oba 01	Mr	75	15	246	$4	$78¾
Oba 01	Mr	77½	21	213	$2¾	$78¾
Oba 01	Mr	77½p	3	3	$2¼	$78¾
Oba 01	Sp	70	8	22	$8⅝	$78¾
Oba 01	Sp	72½	21	149	$6	$78¾
Oba 01	Sp	75	260	1914	$3½	$78¾
Oba 01	Sp	75 p	5	198	40	$78¾
Oba 01	Sp	77½	137	1215	135	$78¾
Oba 01	Sp	77½p	92	292	55	$78¾
Oba 01	Sp	80	99	1344	50	$78¾
Oba 01	Sp	80 p	10	169	$2¼	$78¾
Oba 01	Sp	82½	5	957	25	$78¾
Oba 01	Dc	70	15	5	$8¼	$78¾
Oba 01	Dc	72½	83	233	$6	$78¾
Oba 01	Dc	72½p	180	392	50	$78¾
Oba 01	Dc	75	170	1640	$3⅞	$78¾
Oba 01	Dc	75 p	1	540	85	$78¾
Oba 01	Dc	77½	177	861	$2¼	$78¾
Oba 01	Dc	80	80	467	130	$78¾
Obc 03	Sp	87½p	40	51	50	$91⅛
Obd 04	Mr	77½	2	80	$5	$82⅝
Obd 04	Sp	77½	6	396	$5	$82⅝
Obd 04	Sp	80	114	641	$2¾	$82⅝
Obd 04	Sp	80 p	40	42	60	$82⅝
Obd 04	Sp	82½	8	326	130	$82⅝
Obd 04	Sp	82½p	20	148	110	$82⅝
Obd 04	Dc	75	1	207	$7¼	$82⅝
Obd 04	Dc	75 p	8	32	50	$82⅝
Obd 04	Dc	77½	1	460	$5	$82⅝
Obd 04	Dc	80	1	58	$3	$82⅝
Obd 04	Dc	82½	46	93	175	$82⅝
Obd 04	Dc	85	8	28	85	$82⅝
Placer	Mr	20	27	100	$2½	$20¼
Placer	Mr	20 p	5	32	115	$20¼
Placer	Mr	22½	5	58	130	$20¼
Placer	Mr	22½p	10	10	$2⅜	$20¼
Placer	Sp	20	55	559	100	$20¼
Placer	Sp	22½	80	839	30	$20¼
Placer	Dc	17½	10	523	$3½	$20¼
Placer	Dc	20	20	732	175	$20¼
Placer	Dc	22½	20	989	90	$20¼
Placer	Dc	22½p	2	732	$2¼	$20¼
Placer	Dc	25	28	93	30	$20¼
Powr f	Nv	22½	40	40	30	$20¼
Rang	Ja	7½	53	175	150	$8⅛
Rang	Ja	10	231	2045	40	$8⅛
Rang	Ap	7½	20	67	170	$8⅛
Rang	Ap	10	15	112	70	$8⅛
Rang	Oc	7½	15	88	125	$8⅛
Rang	Oc	10	86	2289	30	$8⅛
Rang	Oc	10 p	11	88	180	$8⅛
Rang	Oc	12½	13	2594	10	$8⅛
Roy Bk	Ja	25	5	30	$4¼	$28⅞
Roy Bk	Ja	27½	47	490	$2¾	$28⅞
Roy Bk	Ja	27½p	16	43	90	$28⅞
Roy Bk	Ja	30	104	365	120	$28⅞
Roy Bk	Ja	30 p	5	14	$2	$28⅞
Roy Bk	Ja	32½	35	80	40	$28⅞
Roy Bk	Ap	25 p	4	17	75	$28⅞
Roy Bk	Ap	27½	1	24	$3	$28⅞
Roy Bk	Ap	30	25	20	140	$28⅞
Roy Bk	Oc	25	75	168	$4⅛	$28⅞
Roy Bk	Oc	25 p	10	34	20	$28⅞
Roy Bk	Oc	27½	276	1912	180	$28⅞
Roy Bk	Oc	27½p	20	712	40	$28⅞
Roy Bk	Oc	30	199	787	95	$28⅞
S T						
Segrm	Ja	40	7	97	$9	$47½
Segrm	Ja	40 p	5	116	90	$47½
Segrm	Ja	45	4	277	$4⅝	$47½
Segrm	Ja	45 p	8	121	170	$47½
Segrm	Ja	50	66	119	190	$47½
Segrm	Ja	50 p	5	5	$3⅞	$47½
Segrm	Ap	45	6	30	$6½	$47½
Segrm	Ap	50	7	7	$2¾	$47½
Segrm	Oc	40	14	162	$7¾	$47½
Segrm	Oc	40 p	10	406	30	$47½
Segrm	Oc	45	28	542	$3¾	$47½
Segrm	Oc	45 p	10	302	100	$47½
Segrm	Oc	50	42	333	80	$47½
Shell C	Fb	20	10	10	$2¾	$21¼
Shell C	Fb	22½	17	160	140	$21¼
Shell C	Fb	22½p	6	45	195	$21¼
Shell C	Fb	25	10	86	90	$21¼
Shell C	Ag	20	10	54	115	$21¼
Shell C	Nv	20	30	131	$2¼	$21¼
Shell C	Nv	22½	78	556	90	$21¼
Shell C	Nv	22½p	10	44	150	$21¼
Shell C	Nv	25	15	693	45	$21¼
Stlco A	Fb	20	3	78	$3	$21¾
Stlco A	Fb	22½	29	228	165	$21¾
Stlco A	Ag	20	10	14	140	$21¾
Stlco A	Ag	22½	6	223	30	$21¾
Stlco A	Ag	25	20	482	10	$21¾
Stlco A	Ag	25 p	1	1	$3¼	$21¾
Stlco A	Ag	27½	10	774	5	$21¾
Stlco A	Ag	27½p	10	8	$5⅝	$21¾
Stlco A	Ag	30	2	1013	5	$21¾
Stlco A	Nv	20	30	90	$2½	$21¾
Stlco A	Nv	22½	138	298	120	$21¾
Stlco A	Nv	22½p	3	40	145	$21¾
Stlco A	Nv	25	115	433	60	$21¾
Stlco A	Nv	27½p	4	7	$6	$21¾
T-D Bk	Mr	15	5	78	$2½	$16⅝
T-D Bk	Sp	12½	2	28	$4⅜	$16⅝
T-D Bk	Sp	15	17	964	175	$16⅝
T-D Bk	Sp	17½	26	452	25	$16⅝
T-D Bk	Sp	17½p	1	116	110	$16⅝
T-D Bk	Dc	12½	2	182	$4⅜	$16⅝
T-D Bk	Dc	15	31	324	$2⅛	$16⅝
T-D Bk	Dc	17½	167	601	50	$16⅝
T-D Bk	Dc	17½p	6	281	110	$16⅝
TIX	Ag	105	1	78	$10	115⅛
TIX	Ag	110	31	55	$5	115⅛
TIX	Ag	115	61	99	125	115⅛
TIX	Ag	115 p	8	12	160	115⅛
TIX	Sp	105	31	101	$10½	115⅛
TIX	Sp	110	73	192	$5⅝	115⅛
TIX	Sp	110 p	11	86	65	115⅛
TIX	Sp	115	88	77	$2⅛	115⅛
TIX	Sp	115 p	4	4	$2	115⅛
TIX	Oc	100	4	1	$14⅞	115⅛
TIX	Oc	105	2	18	$10⅛	115⅛
TIX	Oc	110	8	65	$6⅜	115⅛
TIX	Oc	110 p	20	62	100	115⅛
Total P	Ja	12½	5	26	60	$11⅜
Total P	Ja	12½p	5	29	115	$11⅜
Total P	Oc	10	5	15	165	$11⅜
Total P	Oc	12½	3	163	40	$11⅜
Total P	Oc	15	10	527	15	$11⅜
Total P	Oc	17½	4	88	5	$11⅜
TrAlt A	Fb	22½	30	1230	85	$22⅛
TrAlt A	Ag	22½	4	308	25	$22⅛
TrAlt A	Nv	22½	75	3720	45	$22⅛
TrC PL	Fb	12½	10	10	$5	$17½
TrC PL	Fb	15	35	691	$2⅜	$17½
TrC PL	Fb	17½	69	177	125	$17½
TrC PL	Ag	17½	40	175	30	$17½
TrC PL	Nv	15	5	74	$2¾	$17½
TrC PL	Nv	15 p	1	18	5	$17½
TrC PL	Nv	17½	45	301	85	$17½
TrC PL	Nv	17½p	1	61	65	$17½
W X						
Wlkr R	Mr	22½	5	449	$2⅜	$24¼
Wlkr R	Mr	25	10	10	110	$24¼
Wlkr R	Sp	20	10	54	$4⅛	$24¼
Wlkr R	Sp	22½	540	931	150	$24¼
Wlkr R	Sp	25	87	903	45	$24¼
Wlkr R	Dc	20	3	315	$4¼	$24¼
Wlkr R	Dc	22½	233	6761	$2⅛	$24¼
Wlkr R	Dc	25	144	313	100	$24¼
Wlkr R	Dc	25 p	1	64	165	$24¼
XCB	Sp	95	6	31	$10½	105⅞
XCB	Sp	100	8	27	$5¼	105⅞
XCB	Sp	105	10	1	$2⅞	105⅞
XCB	Sp	105 p	2	2	$2⅛	105⅞
XCB	Oc	95	1		$11	105⅞
XCM	Ag	100	3		$7⅛	108½
XCM	Ag	105	10	5	$3¾	108½
XCM	Sp	110	15	15	110	108½
XCO	Ag	115	22	34	$2¾	117⅝
XCO	Sp	120	2	4	$3	117⅝
XCO	Oc	110	2	2	$11	117⅝
XXM	Ag	100	67	29	$14⅛	114½
XXM	Ag	105	171	137	$9⅛	114½
XXM	Ag	105 p	30	25	30	114½
XXM	Ag	110	126	60	$4½	114½
XXM	Ag	110 p	10	11	50	114½
XXM	Sp	100	10	33	$13¾	114½
XXM	Sp	100 p	2	42	30	114½
XXM	Sp	105	7	80	190	114½
XXM	Sp	105 p	49	49	50	114½
XXM	Sp	110	210	180	$4¾	114½
XXM	Sp	110 p	62	103	100	114½
XXM	Sp	115	87	61	$2½	114½
XXM	Sp	115 p	35	28	$3	114½
XXM	Oc	100	4	10	$13⅞	114½
XXM	Oc	105	23	43	$8⅞	114½
XXM	Oc	110	32	20	$4⅝	114½
XXM	Oc	115	55	55	$2⅝	114½
XXM	Oc	115 p	20	20	$3⅜	114½

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Quelque 125,000 tonnes de denrées ont fait l'objet de transactions, hier au marché aux grains de Winnipeg.

Le colza monte de $5.50-9.10 et clôture à $400.50 en septembre.

Le lin est en baisse de $1.00 et en hausse de $1.70 et se règle à $371.00 en octobre.

Le blé fourrager gagne $1.00-1.90 et finit à $159.20 en octobre.

L'avoine monte de 30 cents à $1.30 et termine à $125.00 en octobre.

L'orge de Thunder Bay progresse de 90 cents et finit la journée à $133.10 en octobre. L'orge d'Alberta est stable à $126.00 en septembre.

Le seigle cède $1.70-2.90 et clôture à $140.10 en octobre.

DENRÉES

MONTRÉAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.69 le kg; No 93, $4.71 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.07 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.76 6-10; coloré: $4.77 3-10.

Poudre de lait écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.792 le kg; lait en poudre commestible: $0.466 le kg; lait écrémé, $0.348 le kg; lait de beurre, $1.905 le kg.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.36 7-10; A-gros, $1.34 6-10; A-moyens, $1.27 6-10; A-petits, $0.94 2-10.

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.32; A-gros, $1.31; A-moyens, $1.24; A-petits, $0.91; A pee-wee, $0.48.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, nouvelles: $4.50 à $4.75 le 50 lb; $2.25 à $2.35 le 20 lb; $1.10 à $1.25 le 10 lb.

LE DOLLAR CANADIEN

MONTRÉAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 12-25 et cotait $1.3067 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 1 18-25 à $1.7392.

A New York, le dollar canadien a gagné 7-25 à $0.7653 et la livre 1 4-5 à $1.3310.

MERCURIALE

MONTRÉAL (PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Bleuets: $13.00 à $14.00 le panier de 11 pintes.

Framboises: $14.00 à $15.00 la caisse de 12x250 ml.

Pommes: MacIntosh, réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants $13.00, aux grossistes, $11.38; 8x5, aux détaillants $13.50, aux grossistes $11.81, cellpack grosseur 120, aux détaillants $16.00, aux grossistes $14.00; cellpack grosseur 140, aux détaillants $15.00, aux grossistes $13.13; 4x4 pintes, aux détaillants $9.00, aux grossistes $7.87; minots en vrac, aux détaillants $12.00, aux grossistes $10.50.

Cortland, réfrigérées: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants $12.00, aux grossistes, $10.50; 8x5, aux détaillants $12.50, aux grossistes $10.94, cellpack grosseur 120, aux détaillants $15.00, aux grossistes $13.13; cellpack grosseur 140, aux détaillants $13.00, aux grossistes $11.38; minots en vrac, aux détaillants $10.00, aux grossistes $8.75.

MacIntosh, à atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants $14.00, aux grossistes, $12.25; 8x5, aux détaillants $14.50, aux grossistes $12.69, cellpack grosseur 120, aux détaillants $17.00, aux grossistes $14.88; cellpack grosseur 140, aux détaillants $15.00, aux grossistes $13.13; 4x4 pintes, aux détaillants $9.00, aux grossistes $7.88; minots en vrac, aux détaillants $12.00, aux grossistes $10.50.

Cortland, à atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4, aux détaillants $13.00, aux grossistes, $11.38; 8x5, aux détaillants $13.50, aux grossistes $11.81, cellpack grosseur 120, aux détaillants $16.00, aux grossistes $14.00; cellpack grosseur 140, aux détaillants $14.00, aux grossistes $12.25; 4x4 pintes, aux détaillants $8.00, aux grossistes $7.00; minots en vrac, aux détaillants $11.00; aux grossistes $9.63.

Pommes à jus, variétés d'automne, $0.06 la livre.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Ail en tresses: $3.00 à $6.00 la tresse de 12 unités; $1.00 à $3.00 le paquet de 12 unités.

Aneth en branche: $2.00 la dz de paquets.

Aubergines: $9.00 à $11.00 le boisseau.

Betteraves: $1.00 à $1.50 la botte de 6 paquets; moyennes, $2.50 à $3.00 le sac de 25 lb.

Brocoli: glacé $10.00 à $11.00 la caisse de 14 unités; ordinaire $8.00 à $9.00 la caisse de 12 ou 14 unités

Carottes: $1.50 à $2.00 la botte de 12 paquets; $6.50 à $7.00 la caisse de 30 paquets; $3.00 à $3.50 le sac de 25 lb; $5.00 à $6.00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; carottes mini: $6.00 à $7.00 la caisse de 20 sachets de 12 oz.

Céleri ordinaire: $12.00 à $13.00 la caisse de 24 unités; pré-refroidi: $13.00 à $13.50 la caisse de 24 unités.

Chicorée: $4.00 à $5.00 la caisse de 12 à 16 unités.

Choux chinois: $4.00 à $5.00 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: $13.00 à $14.00 la caisse de 12 casseaux de 10 oz.

Choux de Savoie: $5.50 à $6.50 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs: $6.00 à $8.00 la caisse de 12 unités.

Choux-fleur en vrac: $8.00 à $9.50 pour 12 unités.

Choux rouges: $4.50 à $5.50 la caisse de 12 unités.

Choux verts: $2.50 à $3.00 la caisse de 40 lb; $2.50 le sac de 50 lbs.

Ciboulette: $4.00 à $5.00 la dz de paquets.

Concombres de serre: sans pépin, petits $4.00 à $4.50 la caisse de 12 unités; moyens $5.00 à $5.50; gros $5.50 à $6.00; de champs $5.00 à $6.50 la caisse de 6 dz, à mariner, petits $16.00 le boisseau, moyens $9.00 à $12.00 le boisseau, gros $7.00 à $9.00 le boisseau.

Cougettes zucchini: $2.00 à $3.00 la caisse 20 lb.

Epinards: $4.50 à $5.50 la caisse de 12 sachets de 10 oz; $6.00 à $7.00 le boisseau.

Haricots jaunes: $9.00 à $10.00 le sac de 20 lb.

Haricots verts: $11.00 à $12.00 le sac de 20 lb.

Laitue frisée: $5.50 à $6.50 la caisse de 24 unités; Boston, $5.00 à $6.00 la caisse de 16 unités; romaine: $4.00 à $5.00 la caisse de 16 unités; Iceberg, $5.00 à $5.50 la caisse de 18 unités; pré-refroidie $5.00 à $6.00 la caisse de 18 unités.

Mais sucré: $6.00 à $7.00 le sac de 6 dz d'épis.

Menthe verte: $3.00 pour 12 paquets.

Navet blanc; $4.00 à $5.00 le sac de 25 lb.

Oignons jaunes: petits $0.85 à $1.15 le sac de 10 lb; moyens $2.00 le sac de 10 lb, $3.75 à $4.25 le sac de 25 lb, $8.50 à $9.50 le 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, $7.00 à $8.00 le sac de 50 lb.

Oignons verts, jeunes: $2.50 à $3.00 la botte de 6 paquet; $4.00 à $5.00 la caisse de trois doz; glacés $5.50 à $6.00 la caisse de 4 doz.

Panais: $9.50 à $10.50 pour 12 sachets de 2 lb; $6.00 à $7.00 le 20 lb.

Persil: $7.00 à $8.00 les 5 dz de paquets.

Piment vert: $13.00 à $14.00 le boisseau.

Poireaux: $13.50 à $14.50 la boîte de 12 bottes de 3 unités, $4.50 à $5.00 la botte de 12 unités.

Pommes de terre nouvelles: grosses, $10.00 à $10.50 la caisse de 50 lb (lavées); $1.10 à $1.30 le sac de 10 lb (lavées); $2.15 à $2.35 le sac de 20 lbs (lavées); $5.00 à $5.25 le sac de 50 lb (lavées); $7.25 à $7.60 le sac de 10x5 lb (lavées); $5.50 à $6.50 la caisse de 50 lbs (lavées); rouge, $7.00 à $8.00 la caisse de 50 lb.

Radis: $6.00 à $7.00 la caisse de trois dz de paquets; $3.50 à $4.00 la caisse de 30 sachets de 6 oz ou 12 sachets de 16 oz.

Rutabaga: moyens $5.00 à $6.00 le sac de 50 lb; gros, $3.00 à $4.00 le sac de 25 lb.

Tomates: de serre, $8.00 à $9.00 la caisse de 8 lb; de champ roses, $14.00 à $15.00 la caisse de 20 lb, rouges, $9.00 à $10.00 la caisse de 20 lb.

Arrivages de pommes de terre: 450,000.

Finning Tractor and Equipment: AA et B, cinq cents, 16 août, 1er août.

Oshawa Group Ltd: A, 10.5 cents, 10 sept., 17 août.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

Agent technique (Montréal, Québec)

L'Institut de recherche en biotechnologie a besoin d'un Agent technique pour travailler au sein du groupe de génie biochimique. Sous la direction d'un agent de recherche, participer au développement d'un nouveau procédé de séparation et/ou à l'amélioration des procédés courants de séparation pour la purification des produits biologiques en utilisant une gamme variée de techniques de laboratoire telles que la chromatographie par affinité, la séparation liquide-liquide, la séparation liquide-solide, la technique de séparation utilisant des membranes (ultra-filtration), la purification des enzymes et protéines et l'immobilisation des cellules et enzymes.

Les personnes intéressées doivent posséder un baccalauréat ou une maîtrise avec spécialisation en génie biochimique, biochimie ou microbiologie. Plusieurs années d'expérience des techniques de laboratoire sus-mentionnées et des connaissances dans l'instrumentation et l'informatique seraient un atout.

Traitement: jusqu'à 34 106 dollars par année, selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6.
Veuillez donner la référence RB-84-9-DV.

Canada

RELATIONNISTE

Relationniste expérimenté. Bonne apparence. Bilingue. Expérience 25 ans en relations publiques. Et relations avec Médias. Journalisme écrit et parlé, broadcasting. Anime présentement ligne ouverte week end. Cherche travaille à plein temps. Références sur demande. Âge 49. Écrire à: DOSSIER 1211, Le Devoir, C.P. 6033 Succ. Place D'Armes, Montréal H2Y 3S6

UNIVERSITE CONCORDIA

DEPARTEMENT D'ETUDES FRANCAISES

La section de traduction du département d'Etudes françaises offre un poste de professeur de traduction ("Sessional Lecturer") pour la période allant du 1er septembre 1984 au 31 mai 1985. Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un doctorat ou d'un Ph.D. ou l'équivalent et posséder de l'expérience dans l'enseignement et/ou la pratique de la traduction (anglais-français, français-anglais). Les responsabilités comprennent des tâches d'enseignement. La salaire est à déterminer selon la convention collective.

Les candidatures doivent être adressées à

Pierre L'HERAULT
Directeur
Département d'Etudes françaises (H-515)
Université Concordia
1455, boulevard de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec
H3G 1M8

avant le 15 août 1984.

Conformément aux règlements canadiens de l'immigration, ce poste est offert seulement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

LAKESHORE

La Commission scolaire Lakeshore est un organisme innovateur axé sur l'enfant dont l'équipe administrative chevronnée est responsable de 20 écoles primaires (dont 2 écoles françaises) et 5 écoles secondaires. Cette commission scolaire protestante se situe au second rang en importance au Québec et elle dessert 11 350 élèves dans la communauté de l'ouest de l'Île de Montréal. Nous désirons nous adjoindre immédiatement une personne bilingue qui assumera le rôle de mandataire général. Vous êtes invité à postuler à titre de

Directeur général

Votre diplôme universitaire de deuxième cycle en éducation est rehaussé de solides antécédents pertinents d'au moins 10 ans, incluant une expérience probante d'au moins 5 ans en administration scolaire. Vous devez de plus faire preuve d'un désir ardent de répondre aux besoins des enfants.

Nous offrons un excellent programme de rémunération, défini par la politique administrative et salariale, qui reflète le niveau de responsabilité de ce poste.

Veuillez acheminer votre curriculum vitae accompagné de lettres de référence à l'adresse qui suit, au plus tard le 20 août, 1984 :

Dr. Joel Hartt
Président du comité de recherche
COMMISSION SCOLAIRE LAKESHORE
257, boul. Beaconsfield
Beaconsfield (Québec) H9W 4A5

Les demandes seront traitées confidentiellement.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au Bureau du secrétaire général, COMMISSION SCOLAIRE LAKESHORE (514) 697-2480.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

HYGIÉNISTE DENTAIRE

Hygiéniste dentaire bilingue demandé pour programme d'hygiène public. Travail intéressant ayant rapport aux programmes d'hygiène dentaire scolaire, communautaire et clinique.

Échelle salariale: 21 070$ à 23 601$ (tarif 1983) en plus d'excellents bénéfices sociaux.

S'adresser au directeur du personnel:

Unité sanitaire d'Ottawa-Carleton
1827 Promenade Woodward
Ottawa, Ontario
K2C 0R5

AVOCAT

La Corporation d'Aide Juridique de Montréal recherche un avocat plaideur en droit civil.

Les candidats devront avoir l'expérience de la plaidoirie et un minimum de 3 ans d'admission au Barreau.

Traitement annuel: à déterminer selon l'expérience.

Tout intéressé devra faire parvenir son curriculum vitae à:

M. Robert Forest, directeur général
Corporation d'Aide Juridique de Montréal
800 est, de Maisonneuve
8e étage
Montréal, Québec H2L 4M7
Les demandes seront traitées confidentiellement.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

recherche les services de:

Directeur(trice) du Service des projets

Pour assurer la direction et coordination du personnel du Service et voir à toutes les activités et opérations nécessaires pour l'action de l'organisme en ce qui a trait à son programme de développement dans le Tiers Monde et aux secours d'urgence.

Fonction à Montréal. Salaire de base: 35,793.00$

Directeur(trice) adjoint(e) du Service des projets

La personne recherchée assumera certaines fonctions du(de la) directeur(trice) du Service, particulièrement les tâches administratives reliées aux projets et la supervision de certains dossiers et activités.

Fonction à Montréal. Salaire de base 31,755$.

Pour les deux postes, il faut une bonne connaissance du français et de l'anglais, et des connaissances de base de l'espagnol; bonne intelligence de la problématique du développement, connaissance ou expérience du Tiers Monde, connaissance de l'Église, expérience administrative, disponibilité.

Envoyer demande et curriculum vitae avant le 31 août 1984

à: Directeur général
Dévelopement et Paix
2111, rue Centre
Montréal, Québec
H3K 1J5

RESPONSABLE

Section embauche/personnel policier

NATURE DU POSTE:

Le titulaire de ce poste est principalement responsable des activités d'embauche du personnel policier. Compte tenu des politiques en vigueur, il doit déterminer les normes et mécanismes de fonctionnement pour son secteur d'activités et élaborer les recommandations ayant trait aux politiques et orientations à prendre pour ledit secteur. De plus, il voit à la sélection de son personnel et coordonne les ressources humaines, financières et matérielles de son unité en vue de réaliser les objectifs fixés.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Détenir un diplôme universitaire de premier (1er) cycle dans une discipline reliée à la nature du poste; posséder un certain nombre d'années d'expérience dans l'exercice de responsabilités comparables.

DIVERS:

Être résident du territoire de la Communauté urbaine de Montréal; facilité d'élocution et de rédaction en français; qualités personnelles appropriées.

TRAITEMENT: 31,811$ — 36,600$

Les personnes intéressées par le présent avis doivent transmettre leur curriculum vitae à nos bureaux le ou avant le 18 août 1984 en faisant référence au dossier 84-1032.

COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

Bureau du personnel
a/s Robert Garand
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins
Niveau promenade,
suite 238
Montréal H5B 1E6
Téléphone: (514) 872-6950

CENTRE D'ACCUEIL

Le Directeur général d'un Centre d'accueil (hébergement de personnes âgées) qui vit un transfert de sa clientèle et conséquemment de sa vocation désire combler un poste important au sein de son équipe de gestionnaires.

DIRECTEUR FINANCES ET PERSONNEL

L'objectif premier du poste est d'assurer une gestion adéquate des ressources humaines, matérielles et financières de l'établissement. D'une façon spécifique et à court terme vos priorités touchent le contrôle des investissements requis par le réaménagement fonctionnel et physique ainsi que la modification du comportement organisationnel.

Les candidats à ce poste recherchent un milieu stimulant et exigeant et peuvent aspirer à une rémunération d'environ 40 000$. Diplôme universitaire, vous possédez plusieurs années d'expérience en gestion financière et en ressources humaines. Bien que l'expérience du réseau des affaires sociales demeure un atout, nous recherchons prioritairement des gestionnaires reconnus pour leur sens inné de l'organisation et du leadership.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 août en toute confiance à Caron Bélanger Woods Gordon, 630, boul. Dorchester ouest, bureau 2000, Montréal (Québec) H3B 1T9 et indiquez le numéro de dossier 2310. Discrétion assurée.

Caron Bélanger Woods Gordon

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

Conseil scolaire de l'Ile de Montréal

GESTIONNAIRE des transactions financières

Jusqu'à $41,731

Le poste:
- Effectuer les transactions financières du Conseil dont le budget annuel est d'environ $912 millions: emprunts à court terme, transferts de fonds, gestion des comptes de banques, achats d'obligations pour le fonds d'amortissement et achats de devises pour le service de la dette.
- Effectuer des analyses et des études statistiques concernant le financement du Conseil.

Exigences:
- Diplôme universitaire en administration avec spécialisation en finance ou comptabilité. Un MBA en finance serait un atout.
- Quelques années d'expérience des transactions financières auprès d'une banque, d'une institution financière, d'une maison de courtage en valeurs mobilières ou des services financiers d'une grande entreprise publique ou privée.
- Facilité de communication verbale et écrite en français et en anglais.

Traitements:
- Selon la politique salariale du ministère de l'Éducation.
- Excellents avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 16 août 1984:

Conseil scolaire de l'île de Montréal
a/s Mme Micheline Croteau
500 est, boul. Crémazie
Montréal, Québec H2P 1E7
Pour renseignements, appeler à 384-1830 #116

Rédacteur(trice) en chef

Une maison d'édition québécoise est à la recherche d'un(e) rédacteur(trice) en chef. Le(la) candidat(e) aura de solides connaissances et une expérience très pertinente du monde de la décoration et du design.

Le marché des fabricants, leur importance et les tendances lui seront très familiers.

Sa compréhension et son implication aux différentes étapes de la production d'une publication seront définitivement un atout.

De bonnes relations au niveau de l'industrie, auprès des pigistes et collaborateurs lui assureront un avantage marqué.

La rémunération est en fonction de l'importance du poste.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Dossier 1212
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes,
Montréal
H2Y 3S6

OUTRE-MER

L'École Polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), est à la recherche de professeurs pour assumer les responsabilités suivantes à l'École polytechnique de Thiès au Sénégal à partir du 1er septembre 1984.

PROFESSEURS

Qualifications:
Posséder un doctorat en sciences appliquées ou une maîtrise en sciences appliquées ou l'équivalent et posséder une certaine expérience en enseignement.

Fonctions:
Dispenser l'un des groupes de cours suivants:
1) Conception et gestion des unités de production, Mécanismes et dynamique des machines, Design (génie mécanique-industriel)
2) Éléments de machines I et II,. Design (génie mécanique)
3) Hydrologie des eaux souterraines, Hydrologie, Écoulement à surface libre. (génie civil)

Tous les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des logements sont prévus pour la durée du séjour. Les candidats choisis devront s'engager pour une période d'un an avec possibilité de renouvellement. Les personnes intéressées devront adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 17 août 1984 à:

Jacques Martin
Responsable du recrutement
Projet de l'E.P.T.
Ecole Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale « A »
Montréal (Québec) H3C 3A7

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS ET DE SOUTIEN

L'EMPLOI:
Notre client dirige un service alimentaire qui comprend 7 cafétérias servant 3,500 repas, un service de traiteur et des services de soutien. Le directeur des services financiers et de soutien devra se rapporter au directeur du service alimentaire, devra superviser 17 employés. De plus, vous serez responsable de:

— développer des plans d'action suite aux résultats des rapports de comptabilité
— établir des plans au point de vue opérationnel et financier à court et à long terme
— aviser l'administration sur la situation financière du service alimentaire
— évaluer les méthodes de contrôle interne déjà existante
— élaborer et mettre en oeuvre un manuel d'opération, un système de contrôle des coûts sur ordinateur, et une analyse des variations des prix
— enregistrer et accumuler des données financiaires
— développer et d'implanter des politiques d'achat et un système pour administrer le matériel
— superviser le bureau général central des services
— diriger les services de soutien

LE CANDIDAT:

— posséder un diplôme d'une université reconnue ou d'une association financière professionnelle avec spécialisation en comptabilité, en commerce, en finance ou en administration
— la connaissance du français et de l'anglais, au niveau intermédiaire est une condition essentielle pour une nomination à ce poste.

EXPÉRIENCE

— expérience de l'élaboration et de la mise en oeuvre des systèmes de contrôle financier: expérience de la compatabilité des prix de revient et de l'analyse des variations de prix par rapport à l'industrie des produits alimentaires et des boissons.
— expérience à rédiger des politiques et des directives: expérience en supervision
— expérience en tant que superviseur
— excellentes relations interpersonnelles avec les clients et les employés

Salaire: 40,000$

Location: Ottawa, Ontario

Envoyez votre résumé, avec références, avant le 10 août 1984, À:

LAVENTHOL + HORWATH
MANAGEMENT CONSULTANTS
120 ADELAIDE STREET WEST, STE 1600
TORONTO, ONTARIO M5H 1T6
ATT: MR. GREGORY PHILIS

CENTRE LOCAL SERVICES COMMUNAUTAIRES

Le Centre Local des Services Communautaires de Fermont

Recherche

Technicien(ne) en Réadaptation

FERMONT:

Fermont est une ville minière nouvellement construite, située dans le Nouveau-Québec à 360 kilomètres au Nord de Septlles. Avec les villes de Wabush et Labrador City, elle forme une agglomération de 15,000 habitants. Sa population (3,500 habitants) est jeune et se caractérise par son dynamisme. Sur le plan sportif et récréatif, la ville de Fermont offre un ensemble complet de services. Quant au C.L.S.C., il constitue l'unique ressource médico-sociale de la ville.

FONCTIONS:

Le service de physiothérapie est un nouveau service offert à la population. Il faut donc bâtir et organiser ce service;

Appliquer les différentes techniques de physiothérapie selon une prescription médicale dans le but d'assurer une réadaptation fonctionnelle;

Appliquer les traitements en utilisant, s'il y a lieu, l'équipement approprié;

Informer les bénéficiaires dans le but de les rendre autonomes dans leur traitement;

Inscrire au dossier du bénéficiaire ses observations et traitements donnés.

EXIGENCES:

Diplôme d'études collégiales avec spécialisation en réadaptation d'une école reconnue par le Ministère de l'Éducation.

TRAITEMENT:

De 379.35$ à 519.75$ par semaine
35 heures de travail
Primes d'éloignement et isolement
Avec dépendants — 5,618$
Sans dépendants — 3,746$

Toute personne intéressée est priée de transmettre sa candidature avec un curriculum vitae au sous-signé, au plus tard le vendredi 31 août 1984.

Robert Moreau
Directeur Général
C.P. 550
Fermont (Québec)
G0G 1J0
(418) 287-3232

LE COLLÈGE RECHERCHE UN(E) CANDIDAT(E) INTÉRESSÉ(E) À RELEVER UN DÉFI MAJEUR

pour combler un poste de cadre en

TECHNIQUES DE GESTION DE L'INFORMATION ET BUREAUTIQUE COORDONNATEUR DE CENTRE

Ce centre est destiné à devenir un **centre spécialisé** suite à l'autorisation du ministère de l'Éducation. Cette autorisation est attendue en 1985.

Le poste et ses défis
Être le maître d'oeuvre de l'implantation et du développement d'un centre d'excellence voué à la formation, à la recherche appliquée et à l'aide technique aux entreprises; principalement aux PME, dans un secteur de pointe, les nouvelles technologies de gestion de l'information et la bureautique.

La personne que nous recherchons possède les qualités suivantes
— Esprit d'entreprise
— Intérêt dans la recherche appliquée et le transfert technologique vers les entreprises
— Sens des services aux clientèles, du marketing et des relations publiques
— Aptitudes à assumer le leadership au sein d'une équipe multidisciplinaire de professeurs-chercheurs
— Capacité d'établir et d'entretenir des relations fructueuses avec des entreprises, des associations, divers ministères et des organismes de subvention à la recherche

Les qualifications
— Diplôme de premier cycle ou, de préférence, de deuxième cycle dans une discipline appropriée
— Expérience en administration et en formation des adultes
— Connaissance du milieu collégial et de l'entreprise privée

Les conditions
— Les curriculum vitae devront parvenir au service du personnel au plus tard le vendredi 10 août 1984
— L'entrée en fonction est prévue pour septembre 1984
— La durée initiale prévue du contrat d'emploi est de deux années avec possibilité de prolongation
— Le salaire et les conditions d'emploi seront déterminés conformément au règlement régissant les conditions de travail des cadres des cégeps (poste de niveau C-1)

COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
A/S SERVICE DU PERSONNEL (LOCAL B-129)
10555, AV. DE BOIS DE BOULOGNE
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H4N 1L4

Collège de Bois-de-Boulogne

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

À la suite de l'annonce d'une entente de principe entre la Chine et l'Angleterre

Les Chinois de Hong Kong ont retrouvé le sourire

HONG KONG (AFP) — Longtemps au bord de la dépression, Hong Kong a retrouvé le sourire.

Le projet d'accord sino-britannique en dix points sur l'avenir de la colonie en partie dévoilé mercredi par la Grande-Bretagne a immédiatement redonné confiance à la troisième place financière mondiale. Le marché des valeurs a enregistré une reprise spectaculaire et la plupart des réactions sont positives dans les milieux politiques et financiers.

Il a gagné jeudi matin 67 points en une heure, au lendemain de la conférence de presse du secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe. Le marché, véritable baromètre de l'opinion publique, avait déjà repris 26 points mercredi matin après ses premières déclarations sur les «progrès substantiels» enregistrés à Pékin dans les négociations sino-britanniques sur l'avenir de la colonie après 1997.

Le secrétaire au Foreign Office a mis fin à deux ans d'incertitude, de pessimisme et de morosité en annonçant que la Grande-Bretagne et la République populaire de Chine étaient tombés d'accord sur le cadre général et les clauses essentielles d'un «accord international légalement contraignant» sur le sort de Hong Kong, un accord, a-t-il dit, qui s'annonce «historique».

Cependant, la forme que le pouvoir exécutif de Hong Kong revêtira après 1997, le stationnement de troupes chinoises — sujet psychologiquement inquiétant pour les 5.3 millions de Chinois composant 98% de la population de Hong Kong — et le problème de leur citoyenneté restent encore obscurs.

Cet accord, a indiqué mercredi sir Geoffrey, prévoit que Hong Kong conservera ses propres systèmes législatif et judiciaire, son autonomie économique, commerciale, financière et douanière avec libre convertibilité du dollar, maintiendra son appartenance aux organisations et accords internationaux dont le GATT, son statut de port franc, la libre circulation des biens et des personnes, son système éducatif, et les libertés fondamentales dont son peuple jouit actuellement.

«Soudain c'est l'été», titre l'influent hebdomadaire *Far Eastern Economic Review* qui dans le passé s'est montré particulièrement critique sur la manière dont Britanniques et Chinois négociaient, maintenaient le secret ou plongeaient la place au bord du goufre en raison de déclarations intempestives ou inquiétantes. «Nos droits sont assurés», titre en énormes caractères le *Hong Kong Standard*, optimiste comme son concurrent, également de langue anglaise, le *South China Morning Post*.

Les plus angoissés de la veille se montrent aujourd'hui optimistes. L'un des plus hauts dirigeants de la communauté et conseiller du gouvernement, sir S.Y. Chung, le président de la Hong Kong and Shanghai Bank, la plus importante de la place, Michael Sandberg, comme d'autres moins connus, relèvent les progrès réalisés vers un accord garantissant pour l'essentiel l'avenir capitaliste de la place.

Mais il subsiste une grande prudence sur des points sensibles que sir Geoffrey Howe a refusé de commenter et en particulier le stationnement des troupes chinoises sur le territoire après 1997 alors qu'il sera administré par la population de Hong Kong elle-même, selon le projet d'accord.

Une source proche du gouvernement chinois à Hong Kong a déclaré à l'AFP que cette question était déjà réglée et acceptée par Londres. «C'est évident. Cela va sans dire», a-t-il dit.

Quand Deng Xiaoping, véritable numéro un chinois, avait déclaré en mai dernier que 3,000 à 5,000 hommes seraient basés à Hong Kong après 1997 le marché avait plongé de 20 points.

Reste une question qui ne peut trouver de réponse avant 1997 et qui est exprimée plus ou moins crûment dans divers milieux à Hong Kong: l'accord lui-même sera-t-il appliqué et de quelle manière ?

Sir Geoffrey Howe s'est voulu rassurant mercredi sur ce point en rappelant que Pékin avait la réputation de respecter ses accords internationaux. Les sceptiques quant à eux estiment que la Chine n'est pas à l'abri de bouleversements tels que ceux de la Révolution culturelle et que Deng Xiaoping, qui aura bientôt 80 ans, n'est pas éternel.

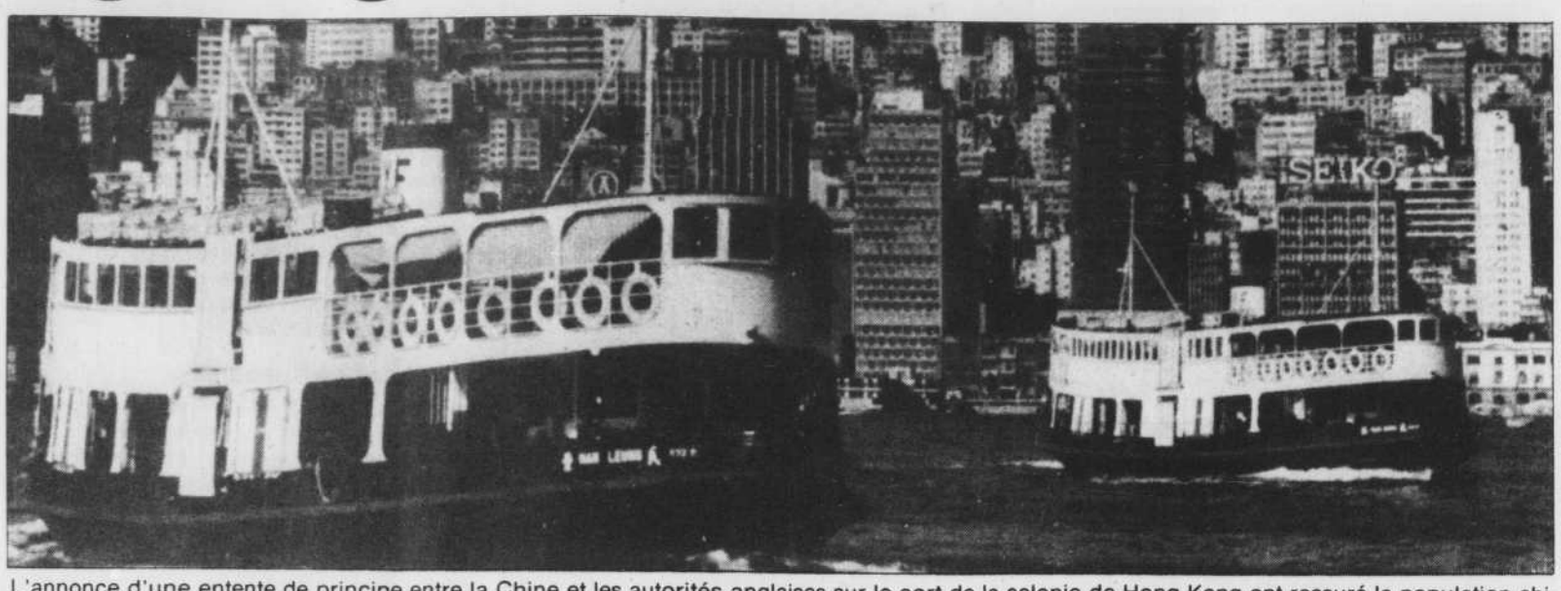

L'annonce d'une entente de principe entre la Chine et les autorités anglaises sur le sort de la colonie de Hong Kong ont rassuré la population chinoise de l'île qui compte près de 6 millions d'habitants.

Risque de crise du pétrole

Les Américains tentent de contenir la chute des prix

VÉRONIQUE MAURUS
(reproduit du journal Le Monde)

Une nouvelle baisse des prix officiels du pétrole brut pourra-t-elle être évitée ? La question, désormais clairement posée, suscite dans les milieux pétroliers une très grande perplexité. En témoigne l'attentisme dans lequel le marché au jour le jour, ou « spot », semble depuis peu s'être figé, après deux semaines de chute accélérée des cours. Les transactions sont réduites au strict minimum. « *Tout le monde s'observe* », note un courtier parisien.

Il est vrai que les signes paraissent contradictoires. L'écart de 3 dollars par baril (soit 10 %) existant désormais entre les prix réels du marché spot et les prix officiels, indique clairement que le point de rupture est proche. Pourtant, seule l'URSS a, jusqu'ici, décidé de réajuster ses tarifs, en diminuant ceux-ci de 1.5 dollar par baril. En revanche, les prix des pétroles britanniques, norvégiens, égyptiens et américains, d'ordinaire réajustés systématiquement en fonction de l'évolution du marché spot, restent inchangés.

L'Égypte a annoncé, lundi 30 juillet, qu'elle ne modifierait pas ses tarifs. La Compagnie nationale des pétroles britanniques (BNOC), qui commercialise la moitié du brut de la mer du Nord, a, elle aussi, décidé de ne pas modifier ses prix de vente officiels pour le trimestre en cours et semble déterminée à résister aux pressions importantes dont elle fait l'objet pour diminuer ses prix au quatrième trimestre, suivie, comme d'habitude, par la Norvège.

La BNOC est aidée en cela par la résistance, inhabituelle, des grandes compagnies américaines à réduire comme l'évolution des cours intérieurs devraient les y pousser leurs prix postés, c'est-à-dire les prix qu'elles sont prêtes à payer pour le brut américain. Seules jusqu'ici quelques compagnies de raffinage, Diamond Shamrock, Marathon Oil, Mobil Corp., Standard Oil Co. (Indiana) et, depuis lundi 30 juillet, CITGO, ont annoncé une baisse de 0.5 dollar par baril.

Les majors hésitent, préférant manifestement subir de lourdes pertes au niveau du raffinage plutôt que de risquer de déclencher une nouvelle baisse générale des prix: celle-ci non seulement déprécierait leurs réserves — point particulièrement sensible pour les compagnies qui, comme Texaco et Socal, viennent de racheter au prix fort d'autres compagnies, — mais risquerait également de rendre aléatoire l'exploitation des champs situés dans les zones difficiles (Alaska, mer du Nord, etc.) où les coûts sont élevés, et de faire baisser les prix du gaz, indexés sur ceux du pétrole.

Une diminution des prix intérieurs américains risquerait, on l'a vu au début de 1983, de contraindre la Grande-Bretagne et le Nigéria (membre de l'OPEP), tous deux directement concurrents et fournisseurs importants sur le marché américain, de réduire leurs prix, déclenchant le scénario de crise qui avait abouti, en mars 1983, à une diminution officielle des prix de l'OPEP. Le rôle clé de la Grande-Bretagne vient d'être encore souligné par Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, lequel a déclaré devant le Centre gallois des affaires internationales, à Cardiff (Grande-Bretagne) qu'il était vital que l'OPEP maintienne ses prix officiels jusqu'en octobre ou novembre, date à laquelle la crise du marché pétrolier sera terminée. « *La clé de la situation est entre les mains du gouvernement du Royaume-Uni. Si le prix du pétrole de la mer du Nord reste au même niveau pour le trimestre qui vient, je ne me fais pas de soucis* », a-t-il dit.

La situation actuelle du marché pétrolier apparaît, à maints égards, semblable à celle qui prévalait en janvier 1983, juste avant le déclenchement de la baisse en cascade des prix: écart croissant entre les prix spot et les prix officiels, aggravation des pertes des raffineurs, multiplication des rabais, etc. À cette différence — fondamentale — près que les rôles sont inversés. Les compagnies américaines, qui il y a un an et demi, avaient été les principales responsables de la crise, en destockant massivement, en réduisant leurs enlèvements au minimum et en abaissant à deux reprises, en janvier et en février 1983, leurs prix postés, constituent aujourd'hui le point de résistance à la baisse.

La responsabilité des difficultés présentes est, tous les analystes s'accordent sur ce point, imputable uniquement aux pays de l'OPEP mais traditionnellement lié aux pays producteurs du Golfe, a poussé sa production au maximum. Surtout l'Arabie saoudite, productrice d'équilibre, chargée par l'OPEP de réguler le marché, continue de livrer des quantités extrêmement importantes de brut. Le comportement récent du royaume wahalite est d'ailleurs surprenant. « S'ils voulaient faire baisser les prix, ils ne s'y prendraient pas autrement », assure un analyste d'une compagnie pétrolière européenne.

L'Arabie saoudite a maintenu, en dépit des engagements pris devant l'OPEP lors de la dernière conférence de Vienne, le 10 juillet, un niveau de production dépassant largement les capacités d'absorption du marché: la plupart des observateurs l'estiment aux environs de 5 millions de barils/jour, l'écart entre les différentes appréciations variant de 4.3 à 5.5 millions de barils. Elle commercialise, en outre, d'importantes quantités provenant des stocks stratégiques qu'elle a accumulés pour contrer l'escalade dans le Golfe (56 millions de barils en mer et 12 millions de barils à terme à fin juin), par l'intermédiaire de sa société de négoce, la Norbec. En juin, la Norbec a placé, selon une compagnie française, notamment auprès de sociétés de négoce japonaises quelque 9 millions de barils au moins, soit environ 250,000 à 300,000 barils/jour. Ces quantités arrivant directement sur le marché spot ont contribué puissamment à la baisse des cours.

Enfin, l'accord de troc, désormais confirmé, conclu entre la compagnie aérienne saoudienne Saudia et les sociétés Boeing et Rolls Royce, a également perturbé le marché. Cet accord prévoit la livraison de 10 Boeing 747 (300) contre du pétrole. Bien que le montant exact de la transaction soit tenu secret, le volume estimé de brut correspondant — une trentaine de millions de barils — suffirait, s'il était écoulé trop rapidement en sus des livraisons « normales » de l'Arabie saoudite, à enfoncer le marché. Selon les compagnies aériennes européennes, le prix de vente d'un Boeing neuf de ce type peut être estimé à 92 millions de dollars, ce qui donnerait un total de 920 millions de dollars pour le contrat. Au prix officiel du brut saoudien, cela correspondrait à 31 millions de barils. d'autres estimations, faites notamment par le Middle East Economic Digest, parlent d'un volume de 34 millions de barils. L'incertitude entretenue sur le montant réel de cette transaction fait en outre soupçonner l'Arabie saoudite de pratiquer, pour la première fois à grande échelle, des rabais sur son brut. Selon le représentant à Londres d'une importante compagnie de distribution européenne, le prix de base de la transaction, aurait été de 27.20 dollars par baril, soit 1.80 dollars demoins que le prix officiel. L'opération en soi, dont, selon le *Wall Street Journal*, le ministre saoudien du pétrole, M. Yamani, aurait été tenu à l'écart, laisse enfin supposer que la réputation d'aisance financière dont le royaume wahabite est traditionnellement gratifiée n'est peut-être, la baisse des prix du brut aidant, plus aussi large qu'on le pensait.

De là à dire que la capacité de régulation du marché de l'Arabie saoudite a atteint ses limites, il n'y a qu'un pas... La question est fondamentale. Car de deux choses l'une. Ou le comportement saoudien est délibéré, et on peut espérer que le royaume, après avoir pendant quelques semaines éprouvé les capacités de résistance des majors américaines et des producteurs non membres de l'OPEP, dont la Grande-Bretagne, afin d'amener ces derniers à partager avec l'OPEP le poids du soutien du marché, rattrapera la situation en réduisant massivement sa production. Dans ce cas, l'Arabie saoudite peut être assimilée au joueur de yoyo qui attend d'avoir atteint le bout de la ficelle pour donner l'impulsion, permettant à l'objet de remonter. À moins, comme on le murmure dans les milieux pétroliers, que l'Arabie saoudite, lasse de voir la part du marché de l'OPEP diminuer sans cesse (Le Monde du 24 juillet) n'ait décidé de provoquer un nouveau réajustement des prix de l'OPEP...

Soit, à l'inverse, l'Arabie saoudite, comme les autres producteurs de l'OPEP, ne peut plus, pour des raisons essentiellement financières, jouer pleinement son rôle de régulateur, donc subit la crise, au lieu de la provoquer. Dans ce cas, tout dépend des capacités de résistance des compagnies américaines, ainsi que des producteurs comme la Grande-Bretagne et le Nigéria. Ce dernier pays connaît aussi actuellement de grosses difficultés pour écouler son brut au prix officiel, les compagnies ayant avantage à payer les pénalités de non-enlèvement plutôt que d'acheter le brut aux prix officiels. Cette capacité de résistance a des limites, compte tenu des pertes énormes subies actuellement par les compagnies qui continuent d'acheter au prix officiel.

Dans cette hypothèse, beaucoup dépend aussi de la vigueur de la reprise de la demande espérée à l'automne. Car, si la plupart des observateurs s'accordent à penser que les compagnies et la BNOC peuvent espérer tenir jusqu'en septembre — août étant traditionnellement un mois de faibles transactions — il n'en va pas de même pour le quatrième trimestre.

Or, les prévisions ne portent guère à l'optimisme. Les stocks commerciaux sont très élevés, ils ont même, selon la revue *Petroleum Economist Limited*, augmenté pour la première fois depuis 1981, atteignant à la fin juin 74 jours de consommation, contre 73 jours, il y a un an — et 69 jours à la fin 1983.

Partez du bon pied avec 50% de rabais.

Durant l'été, lorsque nous avons des sièges en surplus, nous pouvons offrir des rabais en surplus.

Aucun pré-arrangement. Aucune réservation. Pas de contraintes. S'il y a un siège de libre, vous monterez à bord en ne payant que 50% du tarif régulier tout en obtenant notre service personnalisé...d'une classe à part.

Alors partez du bon pied! Procurez-vous votre billet chez votre agent de voyages ou à la nouvelle agence urbaine Nordair au coin des rues Université et Dorchester et épargnez...50%.

Aller simple vers: Toronto 57$ — Aller simple vers: Ottawa 39$ — Aller simple vers: Hamilton 57$

	Lundi au vendredi	Samedi	Dimanche
Toronto:	7h, 7h45,*16h30, 17h30, 18h40	18h	15h, 18h40
Ottawa:	7h15, 12h45, 16h30, 18h40		15h, 16h30, 18h40
Hamilton:	7h15, 12h45, 16h30, 18h40		16h30, 18h40

*Sauf vendredi.

Rabais offert du 24 juin au 5 août 1984 entre les villes suivantes: Montréal, Ottawa, Toronto et Hamilton.

3 septembre 1984

UNE CLASSE À PART

L'EDITEUR NE PEUT FOURNIR UNE MEILLEURE IMPRESSION

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 4 août 1984

Jean Beaudin pendant le tournage de *Mario*

JEAN BEAUDIN, CINÉASTE

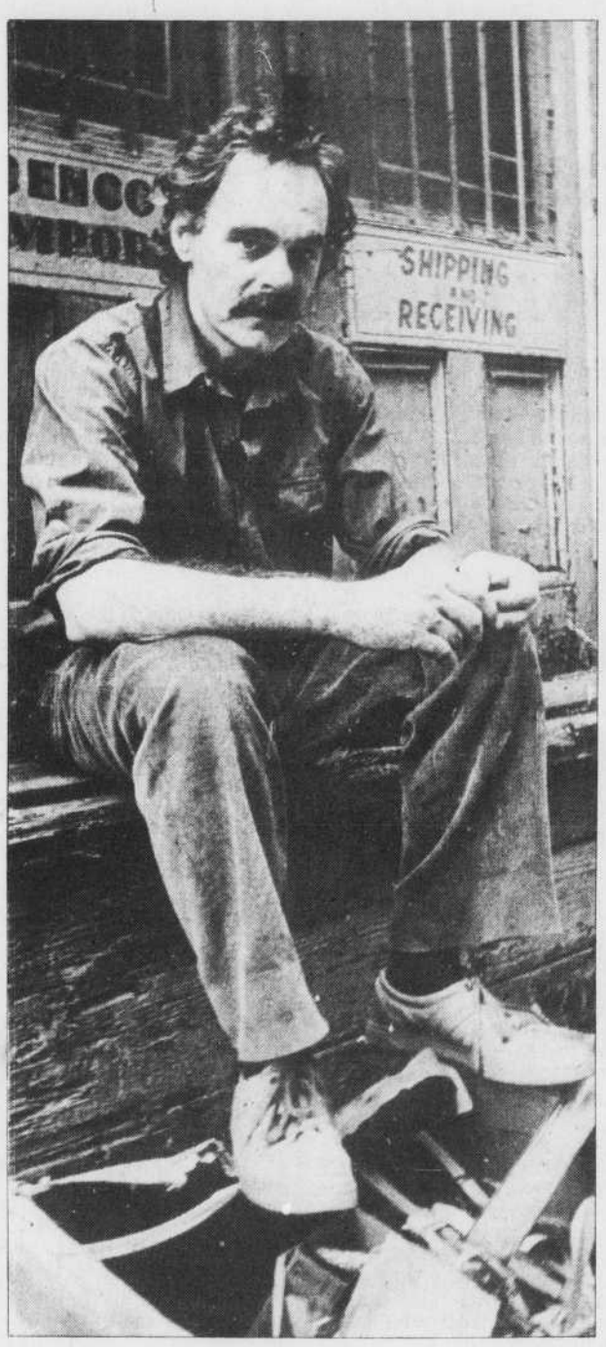

JULES RICHARD

« Je ne suis pas du genre à rester assis à côté de la « track » à regarder passer les trains, me confie Jean Beaudin qui vient de quitter l'Office national du film après 19 ans de service. C'est là que j'ai appris mon métier, ça m'a permis de réaliser des films importants mais maintenant, avec les nouvelles orientations de l'Office, il est devenu de plus en plus difficile de faire des films de fiction et, moi, j'ai toujours envie de raconter des histoires au cinéma. »

Il faut dire que les choses vont plutôt bien pour lui ces temps-ci. Son film *Mario*, inspiré du roman de Claude Jasmin, *La sablière*, vient tout juste d'être sélectionné en compétition officielle au 8e Festival des films du monde qui a lieu à Montréal du 16 au 27 août prochain. Le seul film canadien en compétition d'ailleurs. En plus, il travaille actuellement à la pré-production du film *Le Matou*, d'après le roman d'Yves Beauchemin et dont le tournage débute en septembre.

De *Mario* son dernier film, il pourrait en parler pendant des heures avec enthousiasme. « C'est mon film préféré, s'empresse-t-il de préciser. » Tourné l'été dernier aux Iles-de-la-Madeleine, le film raconte l'histoire d'amour entre le jeune Mario, autistique, et son frère aîné Simon. « Plus qu'une histoire d'amour, c'est le récit de la quête de l'absolu, une incursion dans l'imaginaire de deux adolescents, un imaginaire peuplé de récits de guerres arabes et de grandes conquêtes. Pour rendre cette dimension, pour exprimer ces grands espaces sauvages, le décor naturel des Iles-de-la-Madeleine était absolument essentiel même si les conditions de tournage n'ont

Suite à la page 22

GRAVURE

La nouvelle inspiration américaine

HEDWIDGE ASSELIN

UNE très belle exposition américaine, intitulée « Gravure sur bois: renaissance et innovation », vient d'ouvrir à Terre des Hommes. Organisée par le « World Print Council » de San Francisco, elle présente 38 oeuvres de 15 artistes américains. Parmi ceux-ci, l'on retrouve des noms connus internationalement tels que Jim Dine, Frank Stella et Sol Lewitt.

À propos de cette exposition, il est intéressant de noter une remontée de la faveur des artistes pour la gravure sur bois, phénomène tout à fait imprévisible du moins aux États-Unis. Depuis 1950, bien que l'on retrouve des graveurs réputés encore actifs, cette technique est éclipsée par d'autres plus compatibles avec le goût américain pour les inventions graphiques élaborées et la reproduction mécanique d'images.

Vers 1982, de petites expositions américaines et européennes d'impressions en relief reconnaissent le nouvel essor de la technique mais le phénomène n'est pas pris assez au sérieux par les spécialistes de l'art, et on ne fait pas d'évaluation complète du phénomène pour le rapporter à l'histoire de la technique. Une évaluation complète de cette technique de multiplication de l'image aux États-Unis pourrait conduire à une exposition importante d'artistes réputés et moins connus, qui ont poursuivi fidèlement la pratique de la gravure sur bois. On pourrait

Suite à la page 22

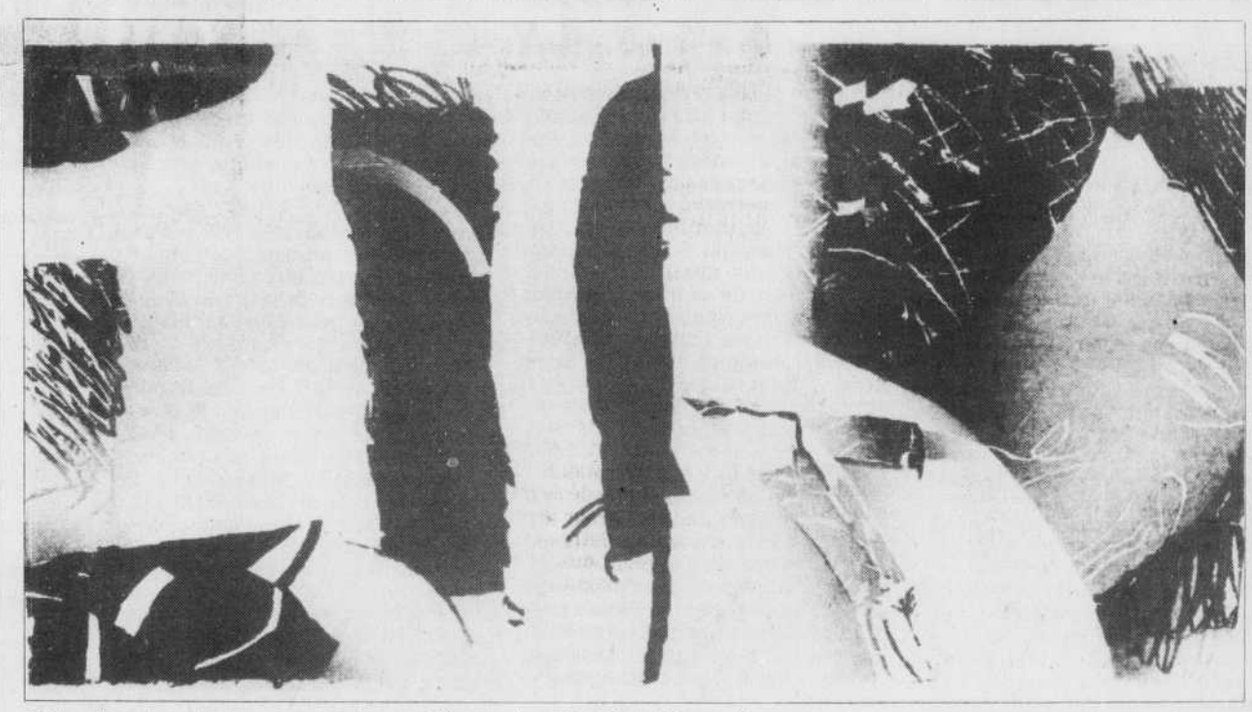

De haut en bas, les oeuvres de Louisa Chase, Jay Bolotvin et Karen Kunc

Marthe Mercure et Jean Archambault

«LES CÉLÉBRATIONS»

Un oasis théâtral dans le désert de l'été

ROBERT LÉVESQUE

DANS le désert théâtral du mois d'août montréalais, ne craignez plus la dessication, il y a un oasis; je m'y suis arrêté mercredi, dans la côte où la *Main* tente d'attraper la rue Sherbrooke, au café-théâtre La Licorne. Suzanne Garceau y a réglé avec un talent de metteur en scène qu'elle cachait jusqu'à maintenant au grand public une heure de théâtre absolument désaltérante, tirant d'une pièce de Michel Garneau écrite il y a huit ans (*Les célébrations*) une liqueur fraîche dont le service est fait aux clients avec un génie de l'organisation scénique.

D'abord, il faut dire que la pièce de Garneau, où deux « accotés » traversent le cap des sept ans de vie commune, n'a pas pris une ride. On y trouve toujours cet humour abondant, cette santé d'écriture. Mais surtout le spectacle que signe Garceau, au-delà de la pièce, prouve une chose encore rare dans la pratique du théâtre au Québec, la capacité de revenir sur des textes dramatiques avec de nouveaux regards, la possibilité de dépasser la première approche d'une pièce (celle de la création) pour créer une deuxième mise en scène totalement nouvelle, bref la faculté de donner une deuxième vie à une oeuvre.

Suzanne Garceau, qui était de la génération du Grand Cirque Ordinaire, où

Suite à la page 22

Michel Garneau

Jean-Luc Godard
Carlos Saura
Wim Wenders
Werner Herzog
Fritz Lang
Série B
Le cinéma italien parle
Le cinéma érotique
Akira Kurosawa
Luigi Comencini
Robert Altman
Francis Ford Coppola

CINÉGRAPHIQUES: Des livres appréciés de tous les cinéphiles.

Des textes de qualité.
Une documentation de référence: filmographies, entretiens, bibliographies, etc.
De très nombreuses illustrations: photographies, souvent rares, de films, de tournages, etc.
Format 21,5 × 27,5 cm.

« Une des meilleures collections de cinéma. » (Première)
« CINÉGRAPHIQUES fait bouger l'histoire du cinéma et l'ouvre à de nouvelles sensibilités. » (Jacques Siclier, Le Monde)

En vente dans toute bonne librairie

edilig

Édition **EDILIG**
Diffusion: **DIFFULIVRE INC.**

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

POLITIQUE

William D. Coleman, **The Independence movement in Quebec**, University of Toronto Press, 274 pages. Un gentleman — professeur au département des Sciences politiques de l'Université McMaster — nous fait la politesse de s'intéresser encore à nous, Canadiens français, avant que nous ne soyons complètement engloutis dans la mer américaine peut-être . . . Bien entendu, il y est question de l'ancienne culture québécoise, rurale et religieuse, de la « so-called Quiet Revolution » et du développement de l'État moderne québécois. Chose curieuse, cette étude se prétend (voir la couverture) définitive.

Les Amis de la Terre, **L'écologie contre le chômage**, La Découverte, 151 pages. Synthèse des travaux accomplis lors d'un colloque international, tenu à Paris l'an dernier, et qui comptait, parmi ses conférenciers, François de Closets, Brice Lalonde, Michel Rocard. Les Amis de la terre, qui récusent le modèle économique dominant, révolu selon eux, et désireraient substituer au « produire plus » un « produire mieux » et un meilleur partage du travail, avancent ici qu'une politique de protection de l'environnement pourrait créer entre 400,000 et 500,000 nouveaux emplois en France. Il n'est jamais défendu de rêver . . .

Michel Caillat/Jean-Marie Brohm, **Les dessous de l'olympisme**, La Découverte, 163 pages. Ils ne sont pas très propres. Voire, ils sont assez effrayants. Par exemple, d'après nos deux auteurs journalistes, la « majorité des sportifs de haut niveau se « dope », et (. . .) arrachent les nouveaux records en ruinant leur santé ! » Comme on sait, d'une fois à l'autre (les Montréalais sont assez bien placés pour le savoir), les jeux Olympiques sont une affaire de plus en plus grandiose. Désormais, le vieux débat: sport et argent, sport et politique, prend des proportions de plus en plus orwelliennes . . . Livre à lire absolument . . . après les Jeux: pour ne pas gâcher son plaisir !

ROMAN

Marie-France Pisier, **Le Bal du gouverneur**, Grasset, 236 pages. Après avoir raconté leur vie (Michèle Morgan, Jean Marais, Simone Signoret, tant d'autres . . . on ne les compte plus), voici que les gens de cinéma se mettent à écrire des romans. Dirk Bogarde, en Angleterre; en France (pays « littéraire », toujours, s'il en est un), Marie Laforêt il y a peu, aujourd'hui Marie-France Pisier. Le roman de Marie Laforêt avait plu à quelques connaisseurs. Qu'adviendra-t-il de celui de la belle Marie-France ? Sans doute mérite-t-il au moins un après-midi sur la plage, entre deux drinks . . . Il y est question d'une petite fille (15 ans) qui a vraiment l'air de savoir ce qu'elle veut.

HUMOUR

Ian Kellas, **La paix** (collection: Pour débutants), Boréal-Express, 191 pages. Un professeur anglais, tout à fait rigolo, tente de montrer, dessins à l'appui, un certain nombre de contradictions — souvent plaisantes — entre idéologies et pratiques, croyances et comportements concernant la guerre et la paix, et ce, depuis Bouddha jusqu'à Martin Luther King. D'un côté, on condamne la violence; de l'autre — et, bien sûr, pour toutes sortes de motifs raisonnables —, on tue. Voici donc, en somme, un cours de philosophie politique sans peine . . . sur les illusions du pacifisme.

Pierre QUESNEL

Le projet mallarméen de N. Brossard

POÉSIE

Pierre Nepveu

★ Nicole Brossard, **Double impression**, poèmes et textes 1967-1984, l'Hexagone, collection Rétrospective, 142 pages.
★ Nicole Brossard, **Journal intime**, Éditions les Herbes rouges, 94 pages.

Il y a chez Nicole Brossard certains traits qui ne sont pas sans rappeler Mallarmé: le refus du biographisme et de l'anecdote, l'obsession pour le projet ou le programme d'écriture, la volonté de suivre la pensée à la trace, avec une attention presque microscopique. Mais l'analogie la plus profonde tient peut-être à la coupure qui se manifeste toujours chez Brossard entre la raison analytique, lucide et réductionniste, et l'aspiration à l'émotion, au délire, à l'énergie intégrale. Depuis 1967, toute l'entreprise littéraire de l'auteur du *Centre blanc* pourrait se lire comme une tentative de trouver la forme d'écriture qui permettrait de surmonter cette coupure.

En ce sens, la parution presque simultanée de *Double impression*, recueil de poèmes et textes écrits entre 1967 et 1984, et de *Journal intime*, écrit pour une série radiophonique à Radio-Canada, ajoute deux pièces non négligeables au dossier Brossard. Comme toutes les oeuvres influentes et en même temps très conscientes d'elles-mêmes, celle-ci a donné lieu à plus de célébrations ou de rejets qu'à de véritables lectures.

Nicole Brossard

Je pense que les vraies lectures sont toujours infidèles à leur objet, non d'une manière courte et réductrice, mais comme des trahisons fécondes. Et c'est sans doute pour l'instant d'autres oeuvres de fiction, comme celles de Yolande Villemaire ou de France Théoret, qui lisent le mieux Brossard, dans la mesure même ou nourries par elle, elles parviennent aussi à s'en éloigner.

Double impression a ceci de particulier, dans la prestigieuse collection Rétrospective de l'Hexagone, de ne rassembler que des textes qui n'ont jamais été intégrés à un livre, et qui se situent donc dans les intervalles entre les divers recueils du *Centre blanc* (1978) et les ouvrages ultérieurs jusqu'à *Picture theory*. Ce qui frappe malgré une certaine diversité et l'émergence des préoccupations féministes, c'est la constance du projet, l'unité des thèmes concernant la pensée et l'écriture. Ainsi, un constant refus du métaphysique, un privilège accordé à la surface, à l'épiderme, à tout ce qui est trace et fonctionnement (« la profondeur est trompeuse comme une ruse du réel »), dans un effort évident pour résister à tout engluement dans le subjectif, le viscéral.

Certains textes comme « Vaseline » (1973) ou « E muet mutant » (1974) constituent de véritables manifestes, l'un en faveur de la transgression ludique, de l'écriture-plaisir, l'autre pour l'écriture au féminin. Mais à trop insister sur la dimension théorique du travail de Brossard, on néglige ce qui dans ces textes emporte le conceptuel ou le court-circuite, au profit d'une sorte d'incantation. Il y a là une modulation presque musicale sur des termes abstraits ou peu déterminés comme « trace, scène, énergie, synthèse, surface, écho » qui offre moins l'actualisation d'une théorie que l'ouverture d'un espace, la promesse d'une pensée et d'une écriture « intégrales ».

Charnières ou transitions, ces textes accentuent sans doute inévitablement les tâtonnements, comme la dimension méta-littéraire de l'oeuvre de Brosssard. Mais leur paradoxe le plus étonnant, parfois carrément fastidieux, est leur référence constante à l'émotion, au plaisir, au vertige, mais toujours sur un mode différé, en tant que visée ou horizon. La distanciation, qui est la condition même de la lucidité, laisse-t-elle suffisamment le champ libre à la pensée ?

Pourtant, l'émotion refait surface, dans les meilleurs moments d'écriture, comme « le Souffle coupé » ou « S'offrir », ce qui dans ce dernier cas n'est pas sans intérêt puisqu'il s'agit d'une méditation lyrique sur le lyrisme, d'un texte-fleuve où la voix se laisse filer: « . . . devant la mer il fallait rompre avec la tradition penser les heures absolues en attendant la marée haute il fallait se sortir du présent recopier le manuscrit se pencher à nouveau sur l'éclat bleu d'un coquillage japper son âme et se rapporter au mot lyrisme dans le dictionnaire c'était tout à recommencer et sans retour ».

De tels moments nous entraînent tout naturellement du côté du *Journal intime* dont la couverture de Jean Côté (photo de Denyse Coutu) est, soit dit en passant, d'une rare beauté. Nicole Brossard ne croit pas au journal intime, elle ne croit pas que le sujet puisse se connaître dans l'événement. Je pense qu'elle a tort, ce qui ne l'empêche pas, serait-ce à son corps défendant, de faire entendre une voix qui parle d'elle à travers les choses, comme dans cette superbe séquence du 7 juin 1976, sous le ciel étoilé de l'Abitibi où elle se sent « mourir peu à peu dans l'irreprésentable (. . .) éblouie et brûlante parmi les odeurs de la nuit ».

Certes ce livre demeure un anti-journal intime et Nicole Brossard est aussi éloignée qu'on peut l'être d'une Anaïs Nin. Mais elle tire pourtant de ce genre un autre espace d'écriture, qui est avant tout celui d'une rencontre avec la beauté simple, follement aimée. Puis elle conclut: « Demain, il y a mon effroyable prétention à la lucidité. »

Jim Harrison: de la beauté fragile avec de la simplicité ordinaire

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

★ Jim Harrison, **Nord-Michigan**, roman traduit de l'américain par Sara Oudin, Éditions Robert Laffont, 1984.

Les Français ont parfois une drôle de façon de traduire, particulièrement les titres. C'est ainsi que le *Farmer* de Jim Harrison est devenu ce *Nord-Michigan*, bien sûr parce que c'est là que l'histoire se passe, dans un trou perdu quelque part entre les frontières américaine et canadienne, là où le monde, pour vivre trop loin de New York ou de San Francisco, ne s'occupe qu'à de bien petites choses.

C'est le cas de Joseph, le narrateur de *Nord-Michigan*, le fils d'un émigré suédois qui, à défaut d'aimer vraiment l'agriculture (une ramasseuse de pommes de terre lui ayant déchiqueté la jambe lorsqu'il était jeune), s'est retrouvé, mais sans le vouloir vraiment, instituteur de campagne. Pour avoir lu Melville, il rêve de se retrouver au bord de la mer, afin d'y humer le vent du large et, au milieu de l'eau immense, y pêcher les grands poissons. Mais il n'y tient pas plus que cela, ses rêves étant à la mesure de son imagination, c'est-à-dire maigres.

Et puis, il y a sa vieille mère qui vit avec lui, qui souffre d'un cancer et met tout son entêtement à ne pas vouloir s'en aller. Bien que Joseph ne l'aime pas plus qu'il ne faut, il se persuade assez facilement de rester auprès d'elle. Ça durera le temps que ça durera, et puis après ? Il sera toujours temps d'y penser.

Il en va de même avec sa relation avec Rosealee, la femme qu'il courtise platoniquement depuis 20 ans, qui voudrait se marier avec lui, qui se fait aguichante dans son gros corps. Rosealee est pareille à la terre du Michigan: elle ne demande qu'à être prise. Mais Joseph, pour y consentir volontiers, est de cette pâte d'homme qui n'arrive pas à retenir quoi que ce soit: pour ne pas désirer grand-chose, tout s'offre à lui, même cette belle écolière, la dénommée Catherine, une fille dont le chaudron s'est fêlé et qui ne croit aux rêves que pour ce qui d'eux peut se réaliser.

Tout le roman de Jim Harrison porte là-dessus, sur les rapports de cette grosse pâte molle qu'est l'instituteur de campagne avec et Catherine et Rosealee, dans l'épanchement des chairs faibles alors que la moman, elle, agonise dans la chambre d'à côté. Et tout cela entrecoupé de courts retours en arrière, dans le monde déjà chaotique de l'enfance, où la vue d'un slip de jeune fille suffisait à faire baver de désir. Joseph n'est pas si gnochon qu'il n'en profite pas. Catherine s'offrant à lui, le vieux bouc ensommeillé se réveille et pas seulement content de faire son affaire à la belle écolière, il remet ça aussi avec Rosealee, ne gardant pour le reste des choses que le peu de temps qu'il faut pour pouvoir aller à la pêche avec le vieux docteur Evans, beau personnage qui a su, grâce à l'alcool, retourner sa solitude à l'envers et prendre le monde pour ce qu'il est, c'est-à-dire rien de plus que cet épiderme dont parlait Paul Valéry.

Aussi quand la moman de Joseph se mettra à souffrir dans l'infinie douleur, le docteur Evans lui fera-t-il cette piqûre qui l'enverra dans l'autre monde — et ce sera tout, il n'y aura pas d'attendrissement et pas davantage de complaisance: la vieille bête était usée et, pour elle comme pour les autres, elle avait le droit de mourir dans sa dignité de vieille bête.

S'il y a quelque chose de remarquable dans le roman de Jim Harrison, c'est bien cela: cette description qui nous est faite de la campagne, celle de l'arrière-pays, là où le paysage a plus d'importance que les gens qui y vivent. Tout passe, sauf le retour des saisons, sauf le cycle répétitif des choses. Pour l'avoir compris et le dire dans un ton qui ne ressemble qu'à lui, Jim Harrison ne peut que séduire: ce n'est pas tout le monde qui peut faire de la beauté fragile avec de la simplicité ordinaire.

Mars et Vénus: le même combat

ROGER DUHAMEL

★ Nancy Huston et Sam Kinser, **À l'amour comme à la guerre**, 330 pages.
★ Pierre Daix, **La Porte du temps**, 436 pages, Le Seuil, Paris, 1984.

Voici un livre qui sort de l'ordinaire. Il est le fruit d'une correspondance entre un professeur d'histoire de Chicago et une Anglo-Canadienne, romancière et essayiste vivant à Paris où elle enseigne le français. C'est un itinéraire peu courant qui l'a menée des plaines de l'Alberta aux rives de la Seine.

Cultivés, curieux de tout, Nancy Huston et Sam Kinser s'échangent des lettres où ils se font part réciproquement de leurs trouvailles et de leurs réflexions, qui se ramènent surtout aux liens étroits entre l'amour et la guerre. La conception du destin de la femme se retrouve dans l'idée de l'amour, scindée entre séduction et reproduction, cependant que la guerre, considérée comme destin de l'homme, n'engendre que l'image unique du combattant héroïque.

Avant cette expédition de missives transatlantiques, Nancy est préoccupée par deux sujets, la guerre et la prostitution. Il s'agirait de deux formes, différentes et rapprochées, du même combat. Si elle met en parallèle, sinon en opposition, Mars et Vénus, elle estime étrange que dans notre civilisation, l'amour contractuel soit réprouvé par la morale et réprimé par les lois, alors que le meurtre contractuel est une institution prestigieuse à laquelle les États consacrent une grosse partie de leurs budgets. Il y a là un paradoxe dont nous ne parviendrons sans doute jamais à nous dépêtrer.

L'érudition des deux auteurs donne le vertige. Ils commentent avec aisance l'enlèvement des Sabines et les travaux savants de Georges Dumézil sur les mariages indo-européens, ils comparent l'idée de l'amour chez Sophocle et chez Aristophane — *Antigone* et *Lysistrata* —, ils font un crochet du côté de l'homosexualité pour noter assez drôlement que chez Platon « militarisme et pédérastie allaient la main dans la main », ils découvrent des exemples à l'appui de leurs propos aussi bien chez les Gusii d'Australie que dans la Chine du VIe siècle avant notre ère.

Sans doute le pédantisme intellectuel n'est-il pas absent dans cet étalage d'un savoir aussi ésotérique. Il est corrigé, surtout chez Nancy Huston qui garde toujours les pieds sur terre, par une pointe d'humour. Aucune incongruité ne lui échappe. Dans une annonce en faveur du recrutement, elle note la phrase suivante: « Visitez des pays lointains et exotiques; rencontrez des gens passionnants et extraordinaires, et tuez-les ! » Le pilote qui a lâché la bombe sur Hiroshima avait baptisé son avion du nom de sa mère. Après la première expérience réussie de la bombe atomique, l'inventeur envoie ce télégramme au président Truman: « Bébé est né ». Nouvelle agréable . . . Et l'on douterait que la réalité dépasse la fiction !

★

C'est de fiction qu'il s'agit dans le roman de Pierre Daix, et de guerre aussi. Il raconte dans **La Porte du temps** une foule d'aventures enchevêtrées où il multiplie lieux et personnages qui se bousculent dans une sorte de kaléidoscope trépidant. Les séquences s'enchaînent les unes dans les autres sans que le lecteur éprouve toujours leur contraignante nécessité.

Seul nous importe le héros, Sauveur. C'est un caractère robuste, aussi affamé de savoir que d'amours successives, un homme lucide et entier capable de s'égaler à son destin même s'il devine qu'il deviendra sa victime. Le narrateur commet la maladresse de s'égarer dans une foule d'anecdotes secondaires. Il s'ouvre en toutes lettres de son ambition de créer un nouveau Julien Sorel. Si Sauveur n'est pas indigne de ce prédécesseur, l'absence à ses côtés d'une madame de Rênal et d'une Mathilde de la Môle est trop évidente. Plutôt qu'à Stendhal, on songe au Martin du Gard de *Vieille France* et même, dans les plus mauvais moments, au Clochemerle de Chevalier (sans le comique bon enfant).

La facilité tombe souvent dans la niaiserie. A-t-on idée d'écrire en 1984 des phrases dans ce goût: « Tu es chaque jour plus cher à mon coeur. Comment ferais-je pour vivre sans toi ? » On se le demande ! Ou celle-ci: « La poésie du désir nait dans la prose de l'amour. » C'est du La Rochefoucauld au rabais.

Dans un autre rayon, il est amusant de lire sous la plume de Pierre Daix, un communiste repenti: « Quel sens d'écraser Hitler si l'on passe tout à Staline qui prend le relais ? » Les convictions sont une affaire de dates.

Un roman à emporter en vacances, sans trop s'inquiéter de le perdre dans les sables blonds . . .

La Chine des hors-la-loi

NAIM KATTAN

★ Yao Xueyin, **La longue Nuit**, traduit du chinois par Li Tchehoua et Jacqueline Alézaïs, chez Flammarion.

En 1924, Yao Xueyin avait 14 ans. Fils de paysans ruinés, il quittait le collège protestant où il faisait ses études avec son frère pour aller retrouver sa famille. À mi-chemin, les deux adolescents sont capturés par des hors-la-loi avec lesquels ils sont obligés de passer une centaine de jours. L'action se déroule dans le nord de la Chine, dans la province du Henan.

L'auteur a rédigé ce roman autobiographique 20 ans après l'événement. Il dresse ce portrait humain tout en évoquant une période de l'histoire chinoise. Aucune explication n'alourdit son récit. Nous sommes dans une période très troublée dans la vie de ce vaste pays. Les paysans sont endettés et finissent par être ruinés. Ils n'ont le choix alors que de s'enrôler dans l'armée régulière ou de se faire hors-la-loi. L'auteur décrit une bande de hors-la-loi dont il a partagé la vie. Victimes des conditions de la société, ils pouvaient avoir, par intermittence, à certains moments, le coeur tendre, mais leur cruauté pouvait être sans bornes. Comme il avait l'air non pas d'être fortuné mais plutôt moins infortuné que les autres, ils en ont fait un otage attendant que sa famille paie une rançon pour le délivrer ainsi que son frère. Or, sa famille était ruinée et il y retournait justement parce qu'elle ne pouvait plus paver ses études. En attendant il est placé sous la protection d'un des bandits qui devient son père adoptif.

Le chef de la bande n'est pas un enfant de choeur. La bande ravage les villages, brûle les hameaux, viole les femmes et dépouille les paysans. Au cours de l'une de ces expéditions, les hors-la-loi enlèvent un groupe de femmes qu'ils décident d'emmener avec eux, or, le chef y voit là un affadissement de l'esprit de combat. Il réunit les femmes, les enferme dans un monastère et décide de les brûler vives. Il ne va pas jusqu'au bout de son dessein car l'armée intervient. Mais qu'est-ce l'armée ? Ce n'est qu'une autre bande même si elle a un statut légal. Ses membres vivent de rapines, ils persécutent les paysans et violent leurs femmes. Il y a plusieurs armées et chacune a à sa tête un seigneur de la guerre qui agit exactement comme un chef de bande. Or, les seigneurs de la guerre se battent entre eux et chacun invite les bandes de hors-la-loi de s'enrôler dans leur armée et d'obtenir ainsi un statut légal. Les ententes et les complicités entre les hors-la-loi et les seigneurs de la guerre sont monnaie courante.

Dans le roman, l'auteur se donne comme nom Jusheng. Ce jeune garçon est souvent entraîné par la bande, attiré par l'action immédiate à laquelle il participe. Il se rend compte avec tristesse qu'il est capable et puis coupable de violence et de méchanceté. Mais l'écrivain ne cherche aucunement à embellir la vie de ces terribles victimes de la société, ni d'amoindrir les horreurs que commettent ces hors-la-loi. Le roman se termine comme il se doit par la prise de conscience de l'auteur, de la lutte des classes et de la naissance de la révolution communiste. Heureusement, l'allusion idéologique est fort discrète et le roman conserve sa véracité et sa force.

Document historique certes, mais *La longue Nuit* est plus que cela, c'est une métaphore de la lutte pour la survie, lutte sauvage, cruelle dont personne ne sort victorieux. La région que décrit Yao Xueyin traverse une période désespérée de son histoire. Les exploiteurs, qu'ils soient propriétaires fonciers ou paysans riches, s'appauvrissent de la ruine à laquelle ils acculent leurs victimes. Situation désespérée d'où l'omni-présence de l'opium. Les chefs de bande et leurs acolytes passent la moitié de leur temps allongés, fumant leur dose. Les rançons qu'ils exigent consistent d'argent et d'opium. Ils se battent, tuent et volent pour pouvoir s'allonger et fumer leur dose.

L'auteur n'oublie pas que son héros, Jusheng, est un enfant. Dans les heures les plus sombres, il a aussi quelques petites joies, des enthousiasmes et il ressent les plaisirs de l'amitié et de la loyauté. Et le lecteur est entraîné par lui; il participe à ses peurs, à ses chagrins et à ses espoirs. N'est-ce pas là la marque de réussite d'un écrivain ?

Bourses à 8 écrivains

Les lauréats des Bourses du Québec ont été annoncés cette semaine: huit écrivains ont mérité des subventions pour les aider à parfaire leurs oeuvres en chantier.

Roland Giguère et Pierre Morency se partagent la part du lion. Ils recevront chacun $20,000, le premier pour la rédaction d'un livre où la poésie et la peinture sont intimement liées; le second pour l'écriture d'un recueil de poèmes et d'un livre vécu sur les oiseaux.

Viennent ensuite Jean-Yves Soucy ($16,000) pour travailler à deux romans avec un appareil à traitement de textes, Pierre Vallières ($15,000) pour écrire la suite des *Nègres blancs d'Amérique* et Sylvie Desrosiers ($10,000) pour la rédaction d'un roman-portrait d'une femme qui souffre de la disparition de son enfant.

Les autres lauréats sont Victor-Lévy Beaulieu pour son roman *Steven le Hérault*, Josée Yvon ($6,500) pour rédiger un roman *Fugitives maîtresses* et Alain Poissant ($6,000) pour un roman traitant d'adultes aux prises avec la vie contemporaine.

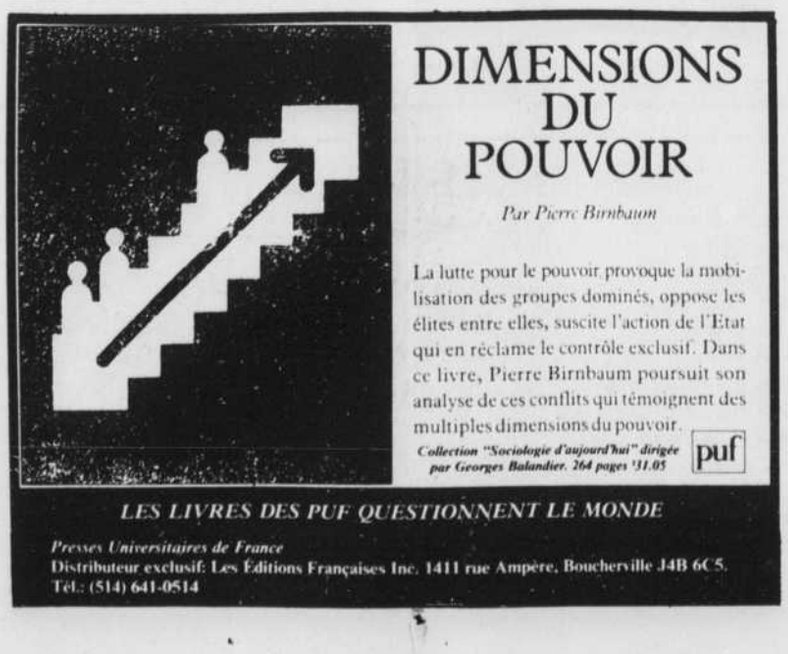

LE DEVOIR CULTUREL

Le « beat » communautaire

RADIO-TELE

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Dans les milieux bien de Rimouski, on dit volontiers que CFLP-AM dont je parlais la semaine dernière est un poste de radio québécoise parce que ce qu'il fait, il le fait trop vite pour que ça puisse être vraiment bon. Par contre, ajoute-t-on, CKLE-MF abat de la belle besogne avec des moyens très limités. Quand on connaît la politesse des gens de Rimouski, c'était une façon élégante de me suggérer d'aller voir à CKLE-MF ce qui le différencie de son concurrent AM.

Ce que je viens de faire, tout étonné encore d'y avoir jasé avec Yves Paquette qui y anime l'après-midi *Rythme et vacances*, une émission de divertissement léger comme il se doit, faite avant tout de tounes musicales où le répertoire québécois et français domine. CKLE-MF n'a pas vraiment le choix de cette programmation, me direz-vous, et vous avez raison puisque le CRTC l'oblige à diffuser avant tout de la musique québécoise et française (75 % de son temps d'antenne y est consacré contre 25 % à la musique américaine). Ce qui explique sans doute que la majorité des auditeurs qui téléphonent à CKLE-MF le font non pas pour demander d'entendre plus de chansons québécoises et françaises, mais pour se plaindre de ne pas avoir accès plus souvent à la culture américaine. Voyons voir ça de plus près.

Vous savez tous ce qui s'est passé depuis une dizaine d'années dans toutes les villes et gros villages du Québec. Le commerce allant mal et le chômage devenant endémique, les organismes communautaires, pareils à des champignons, se sont mis à pousser un peu partout, imaginés le plus souvent par des granolas qui, pour être bien intentionnés, ignoraient ou voulaient ignorer que les idées seules ne suffisent pas, qu'il faut savoir jouer de la piastre, c'est-à-dire en posséder si l'on veut avoir quelque chance que ce soit de s'établir comme du monde. Si les gouvernements sont entrés dans la danse, c'est que cela leur permettait de canaliser et de contrôler des énergies qui, autrement, auraient pu devenir fatigantes pour leurs affaires. De deux maux, ils ont donc choisi le moindre, comme les municipalités trop heureuses finalement de se débarrasser en même temps d'une jeunesse qu'elles croyaient révolutionnaire et de vieux édifices dont on ne savait plus quoi faire.

C'est le cas à Rimouski comme c'est le cas ailleurs. Voilà pourquoi CKLE-MF loge dans l'ancien building de l'Institut de la marine transformé en Centre communautaire et culturel. Plus d'une vingtaine d'organismes y ont pignon sur rue, des Assoiffés de vivre (un regroupement d'handicapés) à la FATA (une fondation d'aide aux travailleurs accidentés), de la CEPSI (une corporation d'éducation populaire à la solidarité internationale) à un café-bar conçu pour les granolas du CÉGEP qui est juste de l'autre côté de la rue, qui fait dans le végétarien et la graine d'oiseaux. Quant à CKLE-MF, il est tout en haut du building, au cinquième étage. Comme tout le reste de l'édifice, y compris le café-bar, c'est affreusement laid, pareil à un camp de concentration auquel on aurait enlevé les barbelés et les barreaux de fer aux fenêtres. Ce n'est pas la rigueur toute blanche des boîtes à lapins du style de CFLP-AM, mais quelque chose de pire: l'odieux d'une architecture de cette époque tranquille où l'espace ne comptant pas, on économisait sur tout, l'important étant que chacun ait son petit enclos pour ne vivre que la répétition des jours, et sans que cela aille trop loin du côté de l'émotion.

Mais est-ce que les choses ont vraiment changé depuis ? Et comment expliquer qu'une jeunesse toute dorée dans son corps accepte de passer ses journées dans un univers aussi laid que celui du Centre communautaire et culturel de Rimouski ? C'est la question que je me pose alors qu'assis dans ce studio de CKLE-MF, en face d'Yves Paquette, je pense au beau soleil qu'il fait dehors et qui doit manquer aux petits mousses de la garderie populaire confinés à un deuxième étage et à une arrière-cour que même mes poules des Trois-Pistoles auraient de la misère à vivre avec. Et plus Yves Paquette me parle, et plus je trouve qu'il y a quelque chose de pourri au royaume de cette radio communautaire qui a pris les tics mêmes de toutes les autres radios, y compris celui de ce parler radio-canadien qu'en plus de maîtriser mal, elle pourfend à grands cris dès qu'elle se retrouve en privé.

Aussi bien dire que ce n'est pas l'imagination qui risque d'emporter tout ce beau monde-là, qu'il soit comme Yves Paquette à CKLE-MF ou comme Charles Dufresne à CFLP-AM. C'est la facilité heureuse, pour ne pas dire le cliché vivant de lui-même. Et ça se voit très bien dans la programmation: de la niaiserie qui n'ose pas dire son nom, de la petite bière d'épinette, celle du granola vivant le rêve du rêve.

En cela, la jeunesse de Rimouski qui se reconnaît dans CKLE-MF n'est pas différente de ses aînés, et de ce qu'il y a de pire en eux. Ce n'est pas pour rien si le vieux Jean Brisson y a animé, toute cette année qui vient de se passer, une émission matinale, avec une bonne cote d'écoute en plus: c'est que la jeunesse, minoritaire par le nombre, n'a rien à dire parce qu'au fond, elle est aussi vieille que ses aînés et qu'à défaut de pouvoir espérer finir ses jours en Floride, elle prépare déjà sa place au Centre d'accueil, chacun dans son petit appartement aseptisé pour y attendre la mort, ce qui, pourtant, lui sera advenue depuis longtemps.

Je n'ai rien de plus à dire de CKLE-MF, sinon que le seul intérêt qu'on pourrait entretenir envers lui, c'est la parole qu'il donne, le soir, à son armée de bénévoles, tous du très jeune monde qui parle, parfois bien, des films, des livres, des musiques et de ce qui fait, malgré tout, que la vie est la vie: de ce mouvement qu'il y a quand même au cœur de la naïveté et de la sénilité précoce, avec parfois, comme ces soirs-là que j'ai écouté CKLE-MF, une Aline Francoeur ou une Marie Bourbeau qui ne savaient rêver que leurs rêves, mais avec dedans comme une chaude passion. Mais peut-être dans cinquante ans n'organiseront-elles plus que des bingos et des pique-niques « mer et monde » dans le Centre d'accueil où elles seront recluses à défaut d'avoir su nourrir leur ardeur.

Je ne leur souhaite pas, bien que la sérénité tranquille, aussi bien celle de CKLE-MF que celle de Rimouski, ne peut, ce me semble, que les emmener là, et tout droit en plus.

Un mois d'opéra sur films

CAROL BERGERON

«Le mois de l'opéra sur films», est-ce l'amorce d'un autre festival estival ou tout simplement une louable initiative qui restera sans lendemains ? C'est la question que se pose la direction du théâtre Félix-Leclerc qui a eu l'idée de cette manifestation offrant aux amateurs d'art lyrique 10 opéras sur film et un gala, le 2 septembre. Cette soirée de clôture réunira, en un récital d'extraits d'opéras, les Robert Savoie, Huguette Tourangeau, Yolande Dulude, Bruno Laplante, André Turp, Fernande Chiochio, Yoland Guérard, Jean-Pierre Hurteau et Claude Corbeil. Tous ces chanteurs bien connus du public québécois seront, tour à tour, venus présenter les différents opéras entre le 30 juillet et le 31 août.

Pour ce premier rendez-vous opéra, le théâtre Félix-Leclerc propose des oeuvres qui font sûrement partie du répertoire de base de tous les bons théâtres lyriques allemands: *Les noces de Figaro* (30-31 juillet), *Don Giovanni* (1-2 août), *La flûte enchantée* (5-6-7 août) de Mozart, *Fidelio* de Beethoven (3-4 août), *Der freischutz* de Weber (8-9 août), *Orphée aux enfers* d'Offenbach (10-11 août), *Zar und zimmermann* de Lortzing (12-13 août), *Les maîtres chanteurs de Nuremberg* (14-15-16 août) et *Parsifal* (27-28-29 août) de Wagner et *La Traviata* de Verdi (1er septembre).

Le principal intérêt de l'opéra filmé est de permettre à un plus grand nombre de mélomanes de voir aux premières loges une grande production lyrique pour le même prix qu'un film de Tarzan. Pour peu que la chose intéresse monsieur-tout-le-monde, on peut parler d'une forme de démocratisation de l'art. C'est une idée que Rolf Liebermann, le très célèbre administrateur de l'Opéra de Hambourg, de 1958 à 1973, et de l'Opéra de Paris, de 1973 à 1980, chérissait particulièrement. À Hambourg, il réalisa 15 opéras pour le cinéma ou la télévision, dont 6 ont été inscrits au programme du théâtre Félix-Leclerc. Si elles sont toutes comme *Les noces de Figaro* de Mozart que j'ai vues, lundi dernier, les productions hambourgeoises ont été conçues pour donner au spectateur l'impression qu'il est au théâtre.

La *Traviata*, qu'on pourra voir au festival de films d'opéra (avec Placido Domingo et Teresa Strata).

Cette approche fait de la caméra et du microphone de simples témoins d'un événement particulier et pour que l'illusion d'être assis aux premiers rangs d'une maison d'opéra quelconque soit réussie, il faut absolument des conditions de reproduction optimales. Il restera cependant toujours quelqu'un pour affirmer qu'un opéra ne se voit et ne s'entend bien que dans une salle.

Lors de son passage à la direction de l'Opéra de Paris, Liebermann fut l'instigateur d'un projet plus ambitieux. Il intéressa le cinéaste américain Joseph Losey à mettre au service d'un opéra de Mozart, le *Don Giovanni*, les ressources du cinéma. La caméra de Losey devait permettre à l'oeuvre de Mozart de sortir du plateau pour lequel elle avait été prévue pour se loger dans un décor plus réel et aussi plus extravagant.

Cette approche pose donc le problème de la caméra à l'opéra. Devrait-elle y aller ou pas ? Si oui, doit-elle être passive ou active ? Je doute, par exemple, que *Les noces de Figaro* de l'Opéra de Hambourg, chantées en allemand plutôt qu'en italien, soient incontestablement une réussite. Les décors, les costumes et la mise en scène sont très sages: une bonne lecture au premier degré sans plus. On ne reconnaît le grand Liebermann que par la qualité de la distribution: les voix sont superbes et semblent convenir parfaitement à tous les rôles. Somme toute, il s'agit d'un document qui s'adresse surtout aux mordus d'opéra.

Voilà donc une occasion de voir six productions de l'Opéra de Hambourg, ce qui en soit vaut le déplacement car on ne risque pas de les retrouver fréquemment sur nos écrans. D'autre part, peut-on se plaindre d'avoir la chance de revoir le *Don Giovanni* de Losey, *La flûte enchantée* de Bergman, le *Parsifal* de Syberberg et *La Traviata* de Zeffirelli ?

L'idée de faire précéder chaque projection d'une courte présentation de l'oeuvre à l'affiche risque, si elle est plus précise et mieux structurée que celle de lundi soir dernier, d'apporter un éclairage supplémentaire d'autant plus intéressant qu'il vient de musiciens qui ont consacré leur vie à l'art lyrique.

Pour nous aider à mieux connaître le monde de l'opéra, le théâtre Félix-Leclerc a confié à la société Lyrichorégra 20 le soin de monter une modeste exposition de photos, de costumes et de maquettes de théâtre qui témoignent de la petite histoire de l'opéra au Québec.

Dix artistes reçoivent des bourses du Québec

Dix artistes québécois recevront des bourses variant entre $20,000 et $6,500 pour mener à terme leurs projets dans les arts d'interprétation. Pour l'année 1984-85, les lauréats des « Bourses du Québec » sont:

■Raôul Duguay ($20,000), pour poursuivre ses recherches vocales avec Hans Andrews et terminer l'écriture d'une oeuvre poétique et musicale intitulée *H20*;

■Louise Forestier ($20,000), pour explorer les thèmes de la défaite et du succès et écrire et interpréter des chansons à travers des personnages célèbres dont Shirley Maclaine, Judy Garland et Janis Joplin;

■Paul-André Forcier ($20,000), chorégraphe, pour explorer de nouvelles avenues, notamment à l'occasion d'un voyage exploratoire en Europe et en Californie;

■Louis Lortie ($20,000), pour perfectionner son jeu pianistique auprès de Léon Fischer;

■Patricia Nolin et Odette Gagnon ($20,000), pour la rédaction d'une oeuvre dramatique portant sur Thérèse d'Avila

■Daniel Soulières, ($17,500), pour créer une oeuvre chorégraphique avec la collaboration de comédiens, danseurs et musiciens et perfectionner son entraînement en voix;

■Jean Dulude ($17,500), pour composer un opéra pour formation de chambre (livret et musique) d'après le roman *Agaguk* d'Yves Thériault;

■Pierre-André Larocque ($17,500) pour créer un spectacle multidisciplinaire, qui renouvelle l'univers visuel théâtral;

■Jocelyne Montpetit ($11,000), pour poursuivre son travail de perfectionnement par un stage d'un an « Laboratoire météorologique du corps » à Tokyo;

■Gilles Valiquette ($6,500) pour travailler intensivement à fusionner l'univers informatique à celui de la musique.

Le Mois de L'OPÉRA sur FILMS

Du 4 au 11 août, à 20h

4 août
FIDELIO / Beethoven
Présentation: *Yolande Dulude*

5, 6 et 7 août
LA FLÛTE ENCHANTÉE / Mozart
Présentation: *Bruno Laplante*

8 et 9 août
DER FREISCHUTZ / Weber
(Franc Tireur)
Présentation: *André Turp*

10 et 11 août
ORPHÉE AUX ENFERS / Offenbach
Présentation: *Fernande Chiochio*

Admission: 6$

GALA DU 2 SEPTEMBRE
Avec Robert Savoie, Huguette Tourangeau, Yolande Dulude, Bruno Laplante, André Turp, Fernande Chiochio, Yoland Guérard, Jean-Pierre Hurteau, Claude Corbeil accompagnés au piano par Janine Lachance et présentés par André Hébert
Billet: 20$ — Membres 10$

Une production de Guy Roy et Françoise Chartrand

théâtre FÉLIX-LECLERC
1450, Ste-Catherine est, coin Plessis ⊕ Beaudry
Rens.: 521-4650 Heures du guichet: midi à 20h30

Une présentation
de la Société de la Place des Arts de Montréal,
en collaboration avec le Théâtre Gérard-Philippe *(France)*
et le Centre national des Arts *(Ottawa)*

Cantate de tous les jours par
Giovanna Marini
et ses compagnes

«Quatre voix qui caressent, flamboient, rudoient, giflent.» *(Le Figaro)*

«Dans un français savoureux, Marini raconte et chante la vie du petit peuple italien, les superstitions, les rites, les douceurs maternelles, les luttes syndicales, le combat de tous les opprimés pour la survie.»

Les 14, 15, 17 et 18 août 1984,
à 20 heures
Billets: 6 $, 8 $, 10 $ et 12 $

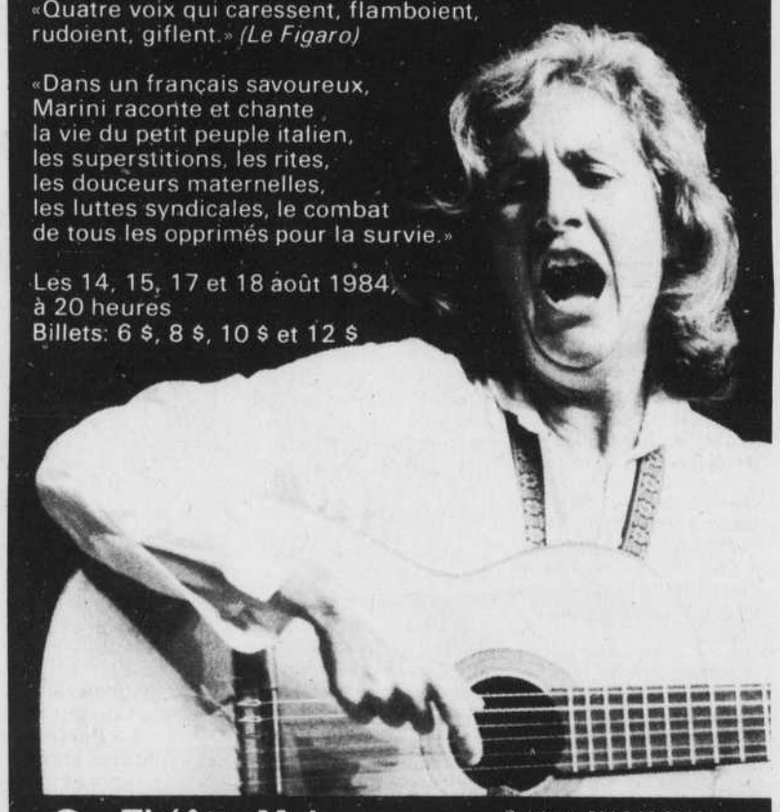

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $.

Le Ballet National du Canada

Directeur artistique: ERIK BRUHN
Une compagnie de 66 danseurs avec orchestre

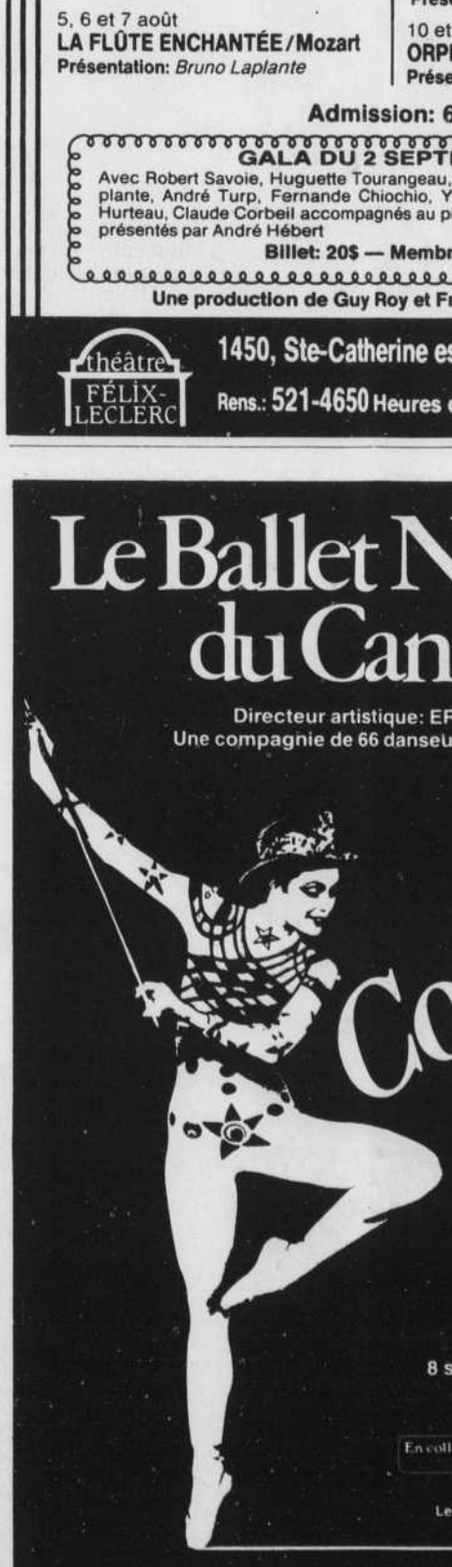

Coppélia

Programme d'oeuvres variées
5 septembre
Coppélia
6, 7, 8 septembre
à 20h00

6 septembre: Ichino/Pugh
7 septembre: Kain/Augustyn
8 septembre: Harwood/Schramek
Programme sujet à changement

En collaboration avec L'OFFICE DES TOURNÉES du Conseil des Arts du Canada
Présenté en collaboration avec Les Grands Ballets Canadiens et Specdici Inc.

BILLETS: 24$, 18$, 8$
Étudiants et troisième âge: 14$

En vente au Montréal Trust:
P.V.M., Place Bonaventure,
Alexis Nihon, Fairview.
(Frais de service)

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

La Société de la Place des Arts de Montréal présente
De Mexicaanse Hond
un groupe de jeunes artistes hollandais
qui interprètent en anglais leur tout nouveau spectacle
Luisman's Law

«Ils empruntent à la musique pop, à la bande dessinée, à Beckett, à Kafka.» *(Le Figaro)*

«Ils sont ce qu'on a vu de plus franchement drôle, de plus ambigu, de plus nouveau depuis longtemps.» *(Le Monde)*

«Il y a du Buster Keaton suicidaire, réfléchi à l'infini dans une galerie de miroirs déformants.» *(France-Soir)*

Les 8, 9, 10 et 11 août 1984,
à 20 heures
Billets: 6 $, 8 $, 10 $ et 12 $

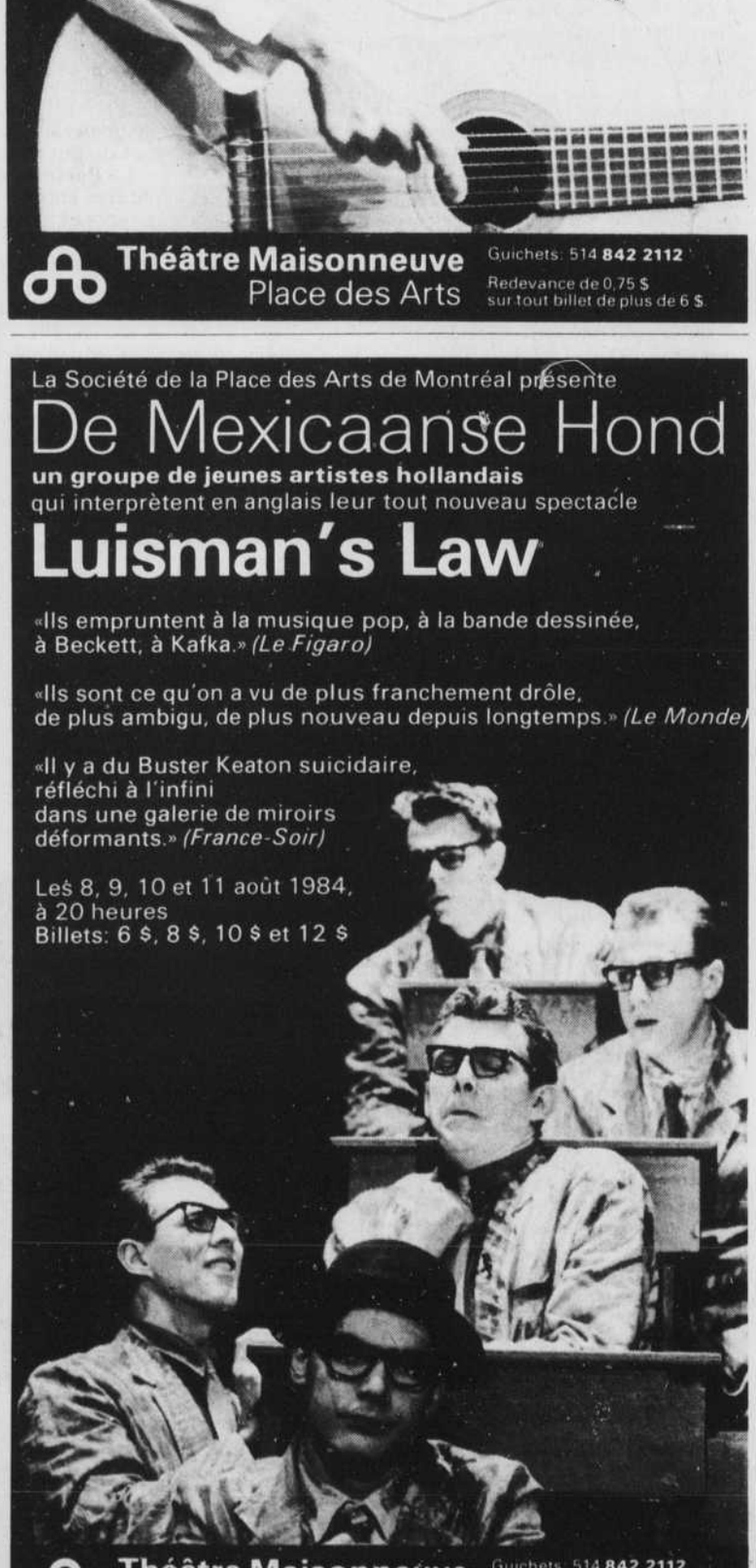

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

La Poudrière
Île Ste-Hélène
JANUSZ WOLNY,
baryton
MAGDALENA KOWALEWSKA,
pianiste
extraits d'opéras et d'opérettes
jusqu'au 2 septembre
les vendredis & samedis à 20h00
les dimanches à 19h30
Stationnement gratuit
Métro, Île Ste-Hélène/autobus 70
Billets $12.00 en vente à La Poudrière 861-0938 — Comptoirs Ticketron — Archambault Musique

Valérie Lagrange: cap sur l'amour

MIREILLE SIMARD

Valérie Lagrange est une femme fascinante.

Le regard ambré auréolé de cheveux de jais, une voix feutrée où transparaissent la souffrance du monde et l'indéfectible optimisme qui l'anime malgré tout, Valérie Lagrange transporte, dans ses gestes et dans ses yeux, un foisonnement d'émotions contradictoires au milieu desquelles elle balance, telle une funambule sur un fil de fer, les yeux rivés sur le chaos de l'univers.

À 40 ans, cette auteure-interprète (les musiques sont de son compagnon Ian Jelfs), dont le troisième album *Les trottoirs de l'éternité* raconte sa sourde angoisse ponctuée de quelques lueurs d'espoir, a adopté la musique parce que cette forme d'expression représentait à ses yeux, un mode privilégié pour dire la souffrance du monde. Avant, elle avait surtout gagné sa vie comme comédienne au cinéma. Mais il s'agissait plus de nécessités alimentaires que de réelle passion.

Dans ses chansons et dans ses propos, un seul thème revient sans cesse: l'horreur du monde. « Si t'es conscient, c'est épouvantable toute la souffrance qu'il y a sur la terre. Je porte le poids de toute la souffrance du monde sur mon dos. Je vois un chien perdu et ça me fait mal, profondément mal. L'horreur du monde, c'est quelque chose qui est constamment dans ma tête. »

Pour elle, c'est la civilisation moderne qui est à l'origine de toute cette horreur. Une modernité qui confine à la solitude et au manque d'amour, et qui porte, en son sein même, les germes de la destruction. Un chauffard qui écrase 20 piétons à Los Angeles ou un fou qui abat des dizaines de personnes dans un restaurant, cela provient d'une solitude et d'une angoissé causée par ce qu'elle appelle, par dérision, la civilisation.

Valérie Lagrange: l'angoisse du monde

Pour avoir vécu un an en Inde et quatre mois dans une tribu papoue de la Nouvelle-Guinée (à l'occasion du tournage d'un film), Valérie Lagrange a pu mesurer l'étendue des dommages causés à l'homme par la civilisation. Il faut l'entendre raconter comment, au Népal, les femmes sur le coup de midi, s'asseoient au soleil et massent longuement leurs enfants, papotant de tout et de rien, le visage rieur et les yeux brillants.

De Bénarès, où elle a séjourné quelque temps, elle retient une vision idyllique de monastères aux toitures en feuilles d'or et aussi de gens dont elle dit que s'ils vivaient en Occident, la moitié serait enfermée dans des asiles psychiatriques.

« Il faut se méfier, dit-elle, des jugements protectionnistes et paternalistes que l'Occident pose sur les pays en voie de développement. Ces gens-là ont une joie de vivre, manifestent une entraide extraordinaire. Ils ne savent pas ce que c'est la solitude et le stress. Je crois sincèrement que la vraie misère intérieure, elle est en Occident. On est tellement compliqué, nous. On manque d'amour, de communication, mais en même temps, je ne peux rien y faire sauf de témoigner, dans mes chansons, de l'angoisse moderne. »

« C'est bien d'aller voir ces gens-là, de temps à autre, car ils te donnent une telle énergie! »

Valérie Lagrange a gardé de ses années d'exil une grande passion pour le bouddhisme et surtout pour la sagesse qui s'y trouve. « Au fond, dit-elle, on passe sa vie à être renvoyé comme une balle de ping-pong entre la souffrance et le plaisir. Et ce que le bouddhisme enseigne, c'est d'être au-dessus de tout cela, d'arriver à vivre paisiblement au-dessus des choses. »

Le matérialisme du monde moderne la désespère: « La vie n'a plus aucun sens à part s'éclater, se faire plaisir et posséder des choses. C'est pour ça qu'il y a tant de désespoir et de violence. »

Mais elle dira en entrevue que malgré son désespoir, elle reste fondamentalement optimiste. « Je ne crois pas qu'il y aura une bombe atomique qui éclatera; je crois que les forces de vie sont plus fortes que les forces de destruction. »

De son prochain album, Valérie Lagrange dira qu'il empruntera un autre chemin, même si, fondamentalement, la trame restera la même. « C'est difficile d'écrire sur le bonheur sans tomber dans la mièvrerie et la stupidité, Mais mon prochain disque parlera de l'amour. Quoiqu'il arrive, si tu mets le cap sur l'amour, tu vas t'en sortir. C'est la seule chose qui peut te sauver. » *Valérie Lagrande donne une représentation, ce soir, au Pigeonnier de Québec, dans le cadre des Fêtes du 450e. Elle sera jumelée à Pierre Bertrand, dans le cadre de la Série franco-québécoise.*

André Laberge à l'Oratoire

MUSIQUE

PIERRE LAPALME

Dans la série des Concerts spirituels qui ont lieu tous les mercredis soir, à 20 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, l'artiste invité le 8 août prochain sera l'organiste André Laberge. Le programme couvrira trois siècles de musique, allant de Jean Guilain avec une *Suite* de 1706 jusqu'à Jean Le Buis, dont la *Passacaille* fut créée le 13 mai dernier.

André Laberge est organiste à l'abbaye bénédictine de Saint-Benoît-du-Lac. Il a étudié avec Bernard Lagacé, Kenneth Gilbert, Xavier Darasse et Gustav Leonhardt.

La *Passacaille* de Jean Le Buis est une commande des concerts Unimusica. C'est André Laberge qui en donna la première lors d'un récital à l'église de l'Immaculée Conception. Le compositeur Jean Le Buis est lui-même organiste et a étudié avec Bernard Lagacé, Gaston Arel et Marie-Claire Alain.

Le concert comprendra des oeuvres de Walther, Bach et Reger ainsi que la *Sonate no 4* de Felix Mendelssohn. Les billets sont en vente à la porte le soir du concert.

— Au **Festival de Lanaudière,** le Quatuor vocal Jannequin donnera deux concerts: le 4 août, 20 h 30, à la chapelle Cuthbert de Berthierville et au campo musical le 8, à 20 h 30. Le 9, récital de Louis Lortie, pianiste, au Cégep de Joliette, à 20 h 30. Le 12, au camp musical, à 17 h, récital de Marie-Andrée Benny, flûte, Dominique Perron, hautbois et Jean Sutherland, piano.

— À **l'église Erskine and American,** récital de Steven Lecky, bariton, et Alan Fraser, piano, jeudi le 9 août, à 12 h 15 et 13 h. Au programme, des oeuvres de Mahler et Falla. Entrée libre.

— Au **Domaine Forget de Sainte-Irénée** (Charlevoix), concert de musique de chambre avec Robert Verebes, alto, mercredi le 8 août, à 20 h 30. Samedi le 11, à 20 h 30, soirée de concertos avec l'orchestre du Domaine Forget.

— La **Chorale du Gesu** recherche des sopranos et altos pour septembre prochain. Les personnes intéressées n'ont qu'à composer le 387-3254 entre 10 h et 16 h.

— **L'ensemble vocal Prélude,** de la région de Toulouse, actuellement en tournée au Québec, donnera un concert à Montréal le 8 août, à 20 h, à la chapelle Saint-Albert-le-Grand, 2715 chemin de la Côte Sainte-Catherine. L'entrée est libre.

Dom André Laberge

— Le **Quintette de cuivre du Conservatoire** de Montréal donnera des concerts en plein air toute la semaine, à 12 h, aux endroits suivants: le 6, au carré Phillips, le 7 à la place d'Armes, le 8 à la place Jacques-Cartier, le 9 au marché Atwater et le 10 au carré Dominion.

— À **l'aréna Maurice-Richard,** concert populaire mercredi le 8 août sous la direction de Pierre Hétu. Les solistes seront le flûtiste André-Gilles Duchemin et le trompettiste Daniel Doyon.

— Tous les dimanches, de midi à 15 h, il y a déjeuner-concert au restaurant le Saint-Sulpice, rue Saint-Denis à Montréal. L'entrée est libre.

■

Le guitariste Benoit Charest, de Montréal, s'est vu accorder une bourse d'étude de $700 du Collège de Musique Berklee de Boston.

Ce prestigieux prix est décerné annuellement pour encourager les étudiants qui ont démontré les plus hauts niveaux de virtuosité musicale. Le Collège Berklee offre une éducation axée dans la préparation d'un carrière pour les musiciens professionnels d'aujourd'hui.

Le lauréat, qui s'est produit avec le groupe funk « Tchukon » au Québe, s'est également acquis une solide réputation pour ses interprétations des classiques jazz dans plusieurs clubs montréalais.

Un survol de la chanson d'ici

MIREILLE SIMARD

Ce soir, à 21 h au Complexe Desjardins, dans le cadre des festivités du 450e, Jean-Pierre Ferland, (joliment) entouré de Véronique Béliveau, Marie-Claire Séguin et Nicole Martin présentent un spectacle qui se veut une rétrospective des grandes chansons québécoises.

« En somme, un *hit-parade* de la chanson québécoise, de la Bolduc à nos jours » explique Jean-Pierre Ferland, qui se fait le porte-parole du groupe.

Rencontré en répétition, jeudi, le groupe semblait s'amuser de pied ferme. Au menu, on retrouve un pot-pourri des chansons comiques québécoises — dont *Bopépine* de Plume Latraverse — des extraits des plus grandes chansons — comme *Gens du pays* qui a eu l'immense mérite, explique Jean-Pierre Ferland, de nous débarrasser du *Happy Birthday* américain — et aussi des chansons entières, comme *Mes blues passent pu dans porte* et *Le blues du businessman* qu'interprète Marie-Claire Séguin, *Plein de tendresse* que fait Nicole Martin, ou encore *Si j'étais un homme* et *J't'aime comme un fou* que fera Véronique Béliveau. Fait à signaler, aucun des participants n'interprète ses propres pièces, à l'exception de Jean-Pierre Ferland qui fera son célèbre *Petit Roi.*

D'ailleurs, le seul homme du groupe poussera d'ailleurs une petite imitation, celle de Jean Lapointe dans son numéro du micro cassé.

Le projet a pris forme avec Jean-Pierre Ferland, à qui on a demandé s'il avait envie de pondre un concept pour la chanson québécoise, dans le cadre des festivités. « Comme cette année je ne faisais pas *Station-Soleil* et que je m'ennuyais de travailler avec les artistes d'ici et qu'en plus j'ai une âme de *boy-scout*, j'ai accepté. Et j'aime tellement travailler avec les petites filles; la bonne humeur règne depuis le début. »

Marie-Claire Séguin, Jean-Pierre Ferland, Véronique Béliveau et Nicole Martin en répétition

En fouillant dans le répertoire des 2,500 chansons québécoises, Jean-Pierre Ferland, qui a effectué le tri en compagnie de Marie-Claire Séguin, s'est déclaré étonné par la richesse de notre culture populaire. « Et souvent, ajoute-t-il, les meilleures chansons sont les plus commerciales, celles qui ont le mieux marché vis-à-vis du public. »

En tout, les spectateurs pourront voir, ce soir, une rétrospective chronologique du répertoire québécois, soit 30 extraits de chansons et 12 chansons complètes. « Ce qui, explique Jean-Pierre Ferland, représente, pour le public, un excellent tour d'horizon de la chanson québécoise. Les gens ne s'ennuyeront pas une minute. »

500,000 spectateurs à l'OSM en 1983-84

Un demi-million de spectateurs a assisté aux concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal durant sa 50e édition anniversaire.

La saison de l'OSM, qui s'est terminé le 26 juillet à la Basilique NOtre-Dame, aura comporté plus de 150 représentations pendant l'année: les quatres grandes séries de concerts réguliers, l'Opéra de MOntréal, le Concours international de Montréal, le Festival d'été à Notre-Dame et les concerts gratuits dans les parcs de Montréal et ses environs.

En tout l'OSM s'est produit quatre fois au Forum de Montréal, entre autres à l'occasion du gala 5e anniversaire du Festival international de jazz, avec Jean-Luc Ponty et Oscar Peterson. De plus, l'orchestre a effectué une tournée européenne en plus de se produire à New York.

Durant l'été, l'OSM s'est produit devant plus de 70,000 personnes gratuitement. De plus, il poursuit ses enregistrements: *Le Sacre du printemps* et *La Symphonie fantastique* devraient paraître l'hiver prochain.

En lice pour les Emmy

LOS ANGELES (PC) — La série policière *Hill Street Blues*, au réseau NBC, a obtenu jeudi le plus grand nombre de candidatures en vue de la 36e remise des prix de télévision Emmy, le 23 septembre.

Hill Street Blues réunit 18 candidatures dont une à titre posthume pour le comédien Michael Conrad, décédé l'an dernier et qui avait déjà remporté deux prix Emmy auparavant.

Suivent avec 12 désignations chacune l'émission *Cheers* (NBC), dans laquelle Ted Danson joue un barman dragueur, et le film *The Day After* (ABC) qui tente de décrire les effets d'un bombardement atomique.

La série dramatique *Fame*, qui raconte la vie de danseurs, est candidate 11 fois, autant que *St. Elsewhere* (NBC), une histoire à péripéties médicales, et le *remake* par ABC d'*A Streetcar Named Desire*, d'après Tennessee Williams.

DE MARSEILLE
Y'a des bars comme ça!
Spectacle qui réunit humour et poésie autour d'un verre de musique
Du 2 au 12 août 84
au ZOD 3699 St-Laurent
Res. après 5 heures
287-9289/285-9151

Dir.: Roué-Doudou Boicel
Hommage à la REINE du BLUES
BIG MAMA THORNTON
Décédée mer. 25 juillet '84
en vedette
BIG MOOSE WALKER
et le Stephen Barry Blues Band • Ce soir et dim.
286 Ste-Catherine O.
Métro Place des Arts 861-0657

Festival Orford 84
Directeur artistique: Pierre Rolland
• SAMEDI 4 AOÛT — récital
Alvaro Pierri — guitare
oeuvres: Petrassi — Berkeley — Gismondi Brouwer
• VENDREDI 10 AOÛT — musique baroque
Musica Antiqua Köln
Musique de Jean Sébastien Bach et ses fils.
• SAMEDI 11 AOÛT — Soirée Viennoise
l'Ensemble "Cantabile" de Montréal
directeur: Bruno Laplante
oeuvres: J. Strauss — F. Lehar — R. Sieczynski E. Kalman — F. von Suppé — O. Strauss
SALLE GILLES-LEFEBVRE — 20h00 — Entrée: 10,00$
Centre d'Arts d'Orford JMC
Le Centre d'Arts d'Orford JMC
Sortie 118
Autoroute des Cantons de l'Est
Parc Provincial du Mont-Orford
Route 141 Nord
(819) 843-3981 1-800-567-6155

Ballet Eddy Toussaint de Montréal
DU 27 JUIN AU 1er SEPTEMBRE
Mercredi, jeudi vendredi, samedi à 20h00
ADULTES: 5$
ÂGE D'OR: 4$
ENFANTS: 4$
Matinée du samedi 15h00
Programmation spéciale
ENFANTS: 3 $
Programme ce soir
SOUVENANCE
PAS DE DEUX
FAÇADES
(musique: A. Piazzolla)
ARTISTES INVITÉS LES 8 ET 9 AOÛT
Susan Bennet et David Peregrine
Billets en vente aux comptoirs Tiketron et au guichet du Théâtre
Billets de groupe 524-3740
THÉÂTRE DES ÎLES
ÎLE NOTRE-DAME
Métro McGill, autobus 167

arthur Café Baroque
THÉÂTRE · VARIÉTÉS · GOURMANDISES
présente
une première à Montréal
père et fils Strauss
COMPLET CE SOIR
Les productions [illegible] inc.
présentent l'avant-première au Arthur Café Baroque Reine Elizabeth, le 1er août.
Le spectacle se poursuit du 2 août au 2 septembre.
Admission: Mercredi, jeudi et dimanche – $4.50
Vendredi et samedi – $5.75
Début du spectacle: 21h30
Pour renseignements ou réservations appelez au: 861-3511, local 2227, 2228 ou 2230.
Arthur Café Baroque est situé dans le grand hall de l'hôtel.
Le Reine Elizabeth
Hôtels CN
On se prépare déjà pour demain

Le *Louisiane* de De Broca: une bagatelle !

CINÉMA

RICHARD GAY

Le sud des États-Unis et son histoire turbulente au milieu du siècle dernier ont fait l'objet de dizaines sinon de centaines de films. Certains sont devenus des classiques, le plus connu étant sans contredit *Gone With The Wind*. Mais d'autres sont très mauvais et *Louisiane*, une coproduction franco-canadienne produite par Denis Héroux et John Kemeny, signée Philippe de Broca et principalement interprétée par Margot Kidder, s'ajoute à ceux-là.

Ce long métrage, rappelons-le, est inspiré de la célèbre trilogie de Maurice Denuzière. Très librement inspiré, dirons-nous, puisque ceux qui ont lu les trois romans de Denuzière constateront non seulement que plusieurs chapitres de l'oeuvre littéraire sont absents du film, ce qui est souvent le cas dans des adaptations du genre, mais aussi que plusieurs éléments ont été grossièrement transformés par les scénaristes.

Louisiane reste cependant axée sur le personnage de Virginia Tregan, une aristocrate belle et déterminée qui, à l'époque de l'Amérique sudiste, se retrouve dans une situation financière tout à fait précaire et

Margot Kidder et Ian Charleson, dans une scène de *Louisiane*.

mettra tout en oeuvre pour recouvrer Bagatelle, la superbe maison ancestrale, ceci à travers ses amours tiraillés où le bel intendant Clarence Dandrige occupe la première place.

Le genre se veut donc celui de la grande saga romanesque, où se croisent destins individuels et drames collectifs, historiques même, puisque nous sommes à l'époque de la guerre de sécession et au début de l'affranchissement des esclaves noirs. Mais rien de pire qu'une saga romanesque sans relief, qu'un mélodrame sans émotion, qu'un film sans âme !

En effet, les défauts de *Louisiane* sont multiples. Un des plus graves est sans doute l'aspect cliché de l'ensemble. Rien ne nous surprend, rien ne nous étonne dans ce film sauf peut-être une des dernières séquences où Virginia réussit habilement à racheter Bagatelle à la grande surprise du malhonnête Oswald. Mais la plupart des scènes, la grande majorité des situations, nous donnent la mauvaise impression de les avoir déjà vues et revues dans des films où elles étaient parfois mieux tournées.

Ce caractère cliché des séquences qui participe directement à l'allure souvent désespérément prévisible de l'ensemble est en plus aggravé par la banalité de la mise en scène, des dialogues et de la musique. Des dialogues où l'on entend entre autres un amoureux dire à sa belle « si vous n'existiez pas, il faudrait vous inventer ». Une musique où l'on exploite d'une façon abusive des airs archiconnus comme *Dixie*. Un film qui non seulement ne renouvelle en aucune façon le genre mais s'enlise dans ses pires et plus plates conventions.

Un autre des principaux défauts de *Louisiane* réside dans l'accumulation mécanique et ridicule d'événements dramatiques. Les feux, les morts, les viols se succèdent à qui mieux mieux. Tout se bouscule, tout est précipité à tel point qu'on a parfois l'impression de regarder un film-annonce. Le spectateur n'a donc pas l'occasion de vivre les situations pleinement et par conséquent n'est jamais ému. Voilà le danger qui menace les longs métrages qui, comme *Louisiane*, condensent une série de plusieurs heures prévue pour la télévision.

Le résultat est sans rythme véritable, sans relief aucun, une succession d'anecdotes vidée de tout intérêt, de toute portée, de tout impact et gommée par la doucereuse photographie de Michel Brault. Et au milieu de ce four, Margot Kidder, aux côtés de qui on retrouve entre autres Ian Charleson, Victor Lanoux et Len Cariou, tente péniblement de donner le meilleur d'elle-même.

Les conditions de tournage de *Louisiane* ont été pénibles: chaleur torride, inondation qui devait emporter une partie des décors et trois réalisateurs, Étienne Périer, Jacques Demy et Philippe de Broca, se sont succédés à la barre de la réalisation. Et si le tournage a été pénible, le film lui-même, croyez-moi, l'est tout autant. (Champlain, Jean-Talon, Brossard, Cartier-Laval; en anglais, Cinéplex)

★ ★ ★

Grand et ostentatoire coup de chapeau à Roland Smith, qui présente pendant tout le mois d'août au cinéma Outremont la version originale intégrale de ***Il était une fois en Amérique*** de Sergio Leone.

Le film, on le sait, avait tout d'abord été distribué au Québec dans une version remaniée, banalisée et écourtée de 77 minutes par le producteur américain. Bien qu'inégale, confuse et complaisante par moments, la version intégrale, la seule d'ailleurs reconnue par Leone, est nettement supérieure et beaucoup plus riche dans sa peinture de l'Amérique du gangstérisme et son hommage à toute une imagerie hollywoodienne.

Roland Smith, en présentant *Il était une fois en Amérique*, reste donc fidèle au cinéma qu'il aime et à Leone en particulier dont il avait montré avec passion les premiers films. Il y a là quelque chose de beau et de cohérent, qui mérite d'être souligné.

★ ★ ★

Enfin, un objet de curiosité: le film ***If I Were For Real.*** Il s'agit en effet du premier long métrage taïwanais distribué commercialement en Amérique du Nord dans des cinémas autres que chinois. C'est aussi un film qui a été interdit à Hong-Kong et en Chine. À travers un récit basé sur un fait vécu, *If I Were For Real* s'attaque en effet aux privilèges de classe en Chine populaire. Un sujet percutant desservi cependant par la lourdeur naïve de la forme. Il n'en demeure pas moins que le film remportait à Taïwan les prix du meilleur long métrage et du meilleur acteur. (Cinéplex)

Un Deville comique et un Delvaux magistral

CINÉMA

FRANCINE LAURENDEAU

Quelque part en Angleterre, des enfants s'ennuient. Les six jeunes élèves d'une classe de musique, auxquels s'est joint le petit sourd-muet d'en face, partent donc un beau matin vers l'inconnu.

Sans argent ni passeports, ils réussissent à traverser la Manche pour se balader sur les routes de France où cent aventures palpitantes les attendent. C'est ainsi qu'ils sèment la zizanie dans un village, charment l'agonie d'une vieille dame, désespèrent les psychologues d'un centre médico-social avant d'être emprisonnés dans la péniche d'affreux voleurs d'enfants...

Mais raconter une comédie, c'est la désamorcer. Sachez seulement que tout finira pour le mieux. Les enfants ne seront pas rattrapés, ne retourneront pas à l'école, et le prochain épisode s'intitulera d'ailleurs « Les Robinsons de l'Île en uranium massif »...

C'est un film charmant réalisé par Michel

Une scène de *La petite bande* de Michel Deville.

Deville et écrit par Gilles Perrault (dont les livres-enquêtes *Dossier 51* et *Le Pullover rouge* ont déjà inspiré Michel Deville et Michel Drach). Deux caractéristiques donnent à ce divertissement une saveur particulière. D'abord, Perrault et Deville sont partis d'un fait divers tout ce qu'il y a de plus authentique. En 1979, les journaux rapportaient la stupéfiante escapade de ces petits Anglais âgés de quatre à neuf ans qui avaient réussi à se promener plusieurs jours en France, sans argent ni pièces d'identité, sans parler le français, sans même savoir lire...

L'autre particularité de *La petite bande* tient de la gageure: le film se déroule entièrement sans dialogues, avec une bande-son humoristiquement fignolée. On songe aux meilleurs Tati. Les enfants jouent avec sobriété et la réalisation, rondement menée, est au service d'un scénario qui fait alterner le gag classique et un délire presque surréaliste.

Si on frôle par moments une certaine froideur mécanique dans les effets comiques, l'action se ressaisit et redémarre aussitôt de plus belle. C'est un très bon petit film, réjouissant et pour toute la famille, ce qui n'est pas si fréquent. À l'Élysée.

★

La Cinémathèque québécoise, depuis mercredi et jusqu'au 31 août, nous présente une rétrospective de premières oeuvres: les premiers longs métrages de 54 cinéastes d'une quinzaine de pays.

Parmi les films projetés cette semaine, j'aimerais attirer votre attention sur *L'Homme au crâne rasé* (1965), d'André Delvaux, que d'aucuns tiennent pour le meilleur film du cinéaste belge.

C'est en tout cas un film d'une profonde originalité, un film singulièrement envoûtant. Govert, quadragénaire rassis, que rien ne semble prédisposer à la passion (bien qu'il connaisse chez le coiffeur une étonnante extase sensorielle), aime, d'amour fou, une jeune fille qu'il croit inaccessible.

Il y a dans ce film retenu, presque austère, des séquences inoubliables, à la fois bizarres et troublantes. La séance chez le coiffeur. La fête de l'école, où la bien-aimée chante une étrange ballade, pour notre homme un adieu déchirant. La leçon d'anatomie donnée par le médecin légiste à Govert sur le point de défaillir.

Et puis nous basculons pour de bon avec lui dans son obsession. C'est magistral et inquiétant, jusqu'aux dernières images, dans cet asile où Govert croyait avoir enfin trouvé la paix. Un grand film. En version originale flamande, sous-titres français. Mercredi, 8 août, 20 h 30.

Mon oncle Antoine

Le meilleur film canadien de tous les temps

TORONTO (PC) — *Mon oncle Antoine*, de Claude Jutra, vient d'être désigné meilleur film canadien de tous les temps lors d'un scrutin de plus de 100 critiques, artisans du cinéma et professeurs représentant plusieurs pays.

Organisé par le Festival of Festivals, le scrutin était conçu pour choisir les 10 meilleures oeuvres canadiennes. Prévu du 6 au 15 septembre, le festival torontois offrira cette année une rétrospective de plus de 200 films canadiens.

Jutra avait tourné son film en 1970, avec un budget de $450,000. L'histoire est celle d'un jeune garçon qui grandit dans un village du Québec, vers 1950. Avec Jean Duceppe dans le rôle-titre, la distribution comprenait aussi Olivette Thibault, Monique Mercure et Jutra lui-même.

Rejoint jeudi en Abitibi, où il est en vacances, le réalisateur s'est déclaré surpris par cet honneur. *Mon oncle Antoine*, a-t-il rappelé, a connu le succès "parce qu'il a vraiment touché les gens". Le film a remporté huit prix canadiens et reçu moult éloges à l'étranger.

Le scénario de *Mon oncle Antoine* est de Clément Perron, qui s'était beaucoup inspiré de son enfance passée à Thetford-Mines, là où le film a été en grande partie tourné. Le jeune Jacques Gagnon, de Thetford, était ce garçon, désillusionné par les adultes autour de lui.

Le dernier film de Jutra (qui doit sortir à l'automne) est *La Dame en couleurs*, avec Charlotte Laurier; l'histoire tourne autour d'une bande d'enfants observant une consigne du silence.

"Je suis surpris de voir en quelle estime on tient le film (*Mon oncle Antoine*) au Canada, a affirmé Wayne Clarkson, directeur du Festival of Festivals. Ce fut, et de loin, le gagnant du scrutin. *Mon oncle Antoine* arrive premier sur plus de la moitié des bulletins de vote."

Jean Duceppe et Jacques Gagnon, dans *Mon oncle Antoine* de Claude Jutra.

Voici les neuf autres films formant ce palmarès historique: *Goin' Down the Road*, de Don Shebib (1970); *Les bons Débarras*, de Francis Mankiewicz (1979); *The Apprenticeship of Duddy Kravitz*, de Ted Kotcheff (1974); *Les Ordres*, de Michel Brault (1974); *The Grey Fox*, de Philip Borsos (1982); *J.A. Martin photographe*, de Jean Beaudin (1976); *Pour la suite du Monde*, de Pierre Perrault et Michel Brault (1963); *La vraie nature de Bernadette*, de Gilles Carle (1972); *Nobody Waved Goodbye*, de Don Owen (1964).

En tout, six des 10 films ainsi honorés ont été tournés originalement en français. Parmi ces réalisateurs, plusieurs préparent du nouveau pour les grands et petits écrans.

Jean Beaudin commence le 7 septembre les trois mois de tournage du *Matou*, tiré du roman d'Yves Beauchemin. Le plateau sera installé surtout à Montréal ainsi qu'en Floride et dans les Cantons de l'Est.

Quant à Francis Mankiewicz, il vient de terminer avec Mme Colo Tavernier le scénario des *Fous de Bassan*, une adaptation de l'oeuvre d'Anne Hébert. Il espère tourner à l'été de 1985.

Trois films français en compétition officielle au Festival des films du monde de Montréal

PARIS (AFP) — *Tchao Pantin*, de Claude Berri, *La Femme publique*, d'Andrzej Zulawski, et *Stress*, de Jean-Louis Bertuccelli, représenteront la France, dans la section long métrage, au 8e Festival des films du monde, du 16 au 27 août à Montréal.

Les deux premiers films ont été présentés à Cannes. Le troisième — réalisé par l'auteur de *Remparts d'argile*, *Paulina 1880* et *Docteur Françoise Gailland* — est inédit; l'héroïne (Carole Laure) est terrorisée par des coups de téléphone anonymes.

23 oeuvres sont en compétition dans la catégorie long métrage. On note la présence de l'acteur français Thierry Lhermitte, dans *Until September*, de l'Américain Richard Marquand (*Le retour du Jedi*).

Dans la section hors-concours, la France présente neuf oeuvres dont une seule inédite, *Les nuits de la Pleine Lune*, la dernière création d'Eric Rohmer, qui sera présentée en compétition au Festival de Venise (27 août au 7 septembre).

La France sera fortement représentée dans la section Cinéma d'aujourd'hui et de demain, avec notamment *L'homme à la valise*, de Chantal Ackermann, *Histoire d'un caporal*, de Jean Baronnet — sorti aux Rencontres internationales Georges Brassens, à Sète, en juin — et *Liberté la nuit*, de Serge Perron.

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

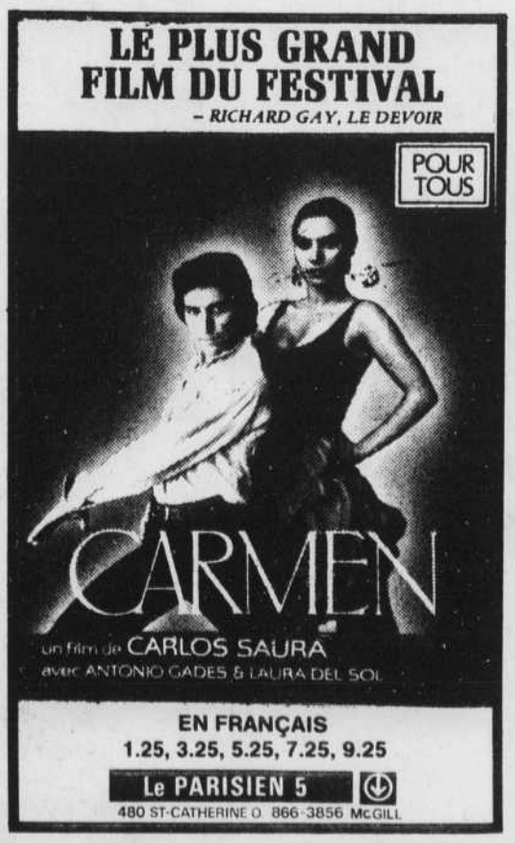

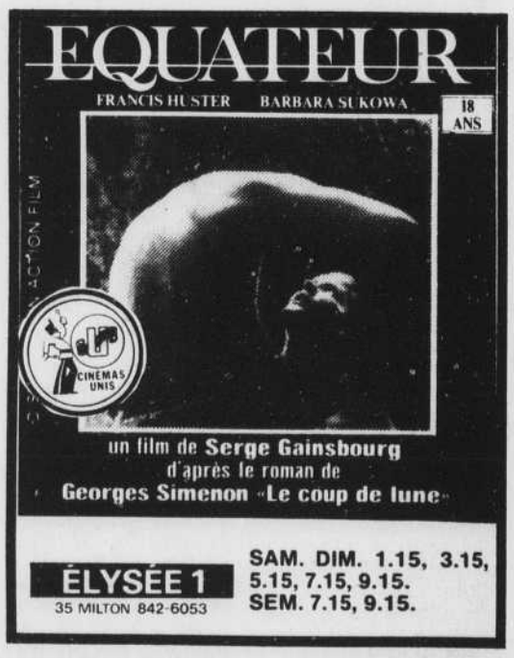

SERAIT-CE UN COMPLOT CONTRE TOUS LES ENFANTS DU MONDE...

Sept petits anglais partent à l'aventure, sans argent, sans billet et sans même parler français. Dans le monde des adultes, il leur faudra déjouer l'inéluctable.

LE DEVOIR CULTUREL

Renaissance et innovation de la gravure sur bois

Suite de la page 17

alors observer que de tout jeunes artistes ont élu cette technique et la pratiquent depuis deux ans à dix ans.

Dans cette exposition qui nous est présentée à Montréal, on a sélectionné d'une part des artistes établis qui ont adopté récemment la gravure sur bois à partir d'images créées dans d'autres médias et, d'autre part, de jeunes créateurs dont la carrière plus brève s'est concentrée dans ce domaine. Tous ces artistes ont employé la gravure sur bois pendant 10 ans ou moins et la plupart des gravures sont récentes d'au moins trois ans. Deux facteurs historiques ont contribué à l'intérêt renouvelé pour cette technique. Durant la dépression de 1930, le gouvernement américain a mis sur pied le « Federal Act Project » pour les artistes dépourvus, d'où la création d'ateliers où ceux-ci ont été mis en contact avec le potentiel expressif de la gravure.

Puis, durant la même période, la montée de l'hitlérisme a provoqué l'immigration d'artistes européens à New York, ce qui contribue notamment à transplanter en Amérique le concept européen du peintre-graveur et à rehausser généralement le rôle de la gravure dans les arts plastiques.

En 1960, le Pop Art, qui se concentre sur la culture populaire, contribue à l'avancement de la lithographie, de la lithographie Off set et de la sérigraphie, qui sont des procédés plus voisins des communications de masse. La gravure sur bois semble

« Rancho Woodart » de Jim Dine

démodée. Cependant la période Pop et son impersonnalité exigeante stimule un intérêt opposé pour l'expression personnelle et l'artisanat traditionnel et au milieu des années 70, un petit nombre croissant d'artistes commencent à travailler dans ce domaine. De plus, une nouvelle attention est apportée à la fabrication manuelle du papier et au choix du meilleur papier en tant que support pour une technique et une image particulière. La découverte de l'Ukiyo-e (c'est-à-dire: images du Monde Flottant) qui, dans l'art japonais, sert à dépeindre les moeurs, particulièrement la vie des jolies femmes et de leurs séduisants partenaires adonnés au plaisir, ainsi que les plaisirs eux-mêmes dans un style graphique élaboré et exigeant, apporte des exemples traditionnels aux graveurs.

Depuis 1980, des expositions néo-expressionnistes allemandes circulent aux États-Unis et les artistes américains reconnaissent des attitudes similaires, ce qui provoque un intérêt renouvelé pour les imageries personnelles, émotionnelles et spirituelles, dépourvues d'inhibitions. Ils adaptent donc librement ces deux traditions, sans se laisser encombrer par les préceptes rigides, et les traduisent dans un langage contemporain.

Les oeuvres exposées participent de différents courants, de l'abstraction gestuelle, l'abstraction géométrique au réalisme figuratif, la figuration narrative et la figuration expressive. Il faut noter aussi la dimension impressionnante des images, compte tenu du travail qu'implique cette technique. Parmi les artistes renommés, Frank Stella présente une grande pièce dans les coloris de jaune et de rouge, où il délaisse ses structures rigides pour un geste plus souple tracé fortement sur un fond libre. Sol Lewitt présente de façon minimaliste six figures géométriques en noir sur blanc et réussit à donner une grande présence à ses triangle, trapèze, carré ou cubes.

Dans la même veine, Jennifer Bartlett offre une série de cinq gravures du même dessin géométrique en apportant une variation des lignes et des couleurs de l'une à l'autre. Tout cela s'adresse à la sensibilité de l'oeil et est d'un heureux effet. L'on reconnaîtra aussi deux oeuvres de Tom Wesselman qui cadre différemment le même motif, une bouche, deux seins, un sexe et une cuisse sur fond de mer ou de chambre à coucher. Le tout sur fond rose tout-à-fait dans la veine pop. Pour sa part, Karen Kunc, influencée par l'art japonais, présente trois pièces aux coloris très doux et où affleure la figuration. De facture libre, les transparences s'organisent bien sur la feuille. Jay Bolotin raconte dans un style néo-impressionniste une mythologie personnelle où un cours d'eau unifie les images. Une impression dramatique se dégage de l'ensemble. On ne peut non plus oublier l'immense coeur rouge sur fond vert de Jim Dine qui semble plus particulièrement accrocher les regards du spectateur.

On peut regretter que cette exposition soit présentée dans un tel lieu: Terre des Hommes n'est pas particulièrement fréquentée par les amateurs d'art, mais celle-là vaut le détour et sera présentée au Pavillon des Expositions jusqu'au 3 septembre.

Des peintures du 7e siècle

GROSSETO, Italie (AFP) — D'admirables peintures représentant des animaux fantastiques ont été découvertes dans une tombe étrusque près du village de Magliano, non loin de Grosseto, en Italie centrale, a indiqué la surintendance aux antiquités de Grosseto.

Les animaux, notamment des lions ailés, sont représentés de profil, en rouge, jaune, bleu, sur la paroi en tuf de la tombe. De l'avis des spécialistes, leur style orientalisant permet de dater ces peintures au VIIe siècle avant Jésus-Christ.

Les archéologues n'ont trouvé aucun matériel funéraire à l'intérieur de la tombe, une salle souterraine précédée d'un vestibule, ce qui semble indiquer qu'elle a dû être violée par des pilleurs de tombes dans le passé.

La passion cinématographique de Jean Beaudin

Suite de la page 17

pas toujours été faciles. »

En explorateur minutieux, il s'était rendu à plusieurs reprises aux Iles afin de repérer des lieux de tournage. Il y a découvert des sites absolument magnifiques, dont beaucoup de Madelinots ignorent même l'existence. Ironie du sort, à cause du vent, il a fallu tout refaire la trame sonore en post-synchronisation, même les bruits de la mer et du vent justement. C'était essentiel puisque le film est tourné à 95 % en extérieurs. Enfin, ça y est, il est prêt pour le Festival.

Lorsque je lui demande s'il redoute les réactions de la critique, il me répond à la blague qu'il a bien fallu 15 ans pour qu'on reconnaisse le mérite de *La grande illusion* de Jean Renoir après sa sortie en 1937. Plus récemment, il se souviendra que *J.A. Martin Photographe* devra attendre d'être reconnu à Cannes avec le prix d'interprétation à Monique Mercure pour qu'on l'apprécie à sa juste valeur. Depuis, *J.A. Martin*, ce film à la fois touchant et intimiste, a fait école dans l'histoire du cinéma québécois. « Bien sûr, les réactions de la critique me préoccupent toujours un peu, mais dans ce métier ça fait partie des règles du jeu même si on est souvent plus vulnérable à la critique que ceux qui y sont exposés presque quotidiennement. Il faut apprendre à se faire une carapace et essayer d'en tirer le meilleur parti possible. »

De son métier de cinéaste, Beaudin en parle avec une sorte de pudeur qui n'a rien à voir avec le mythe du réalisateur super-star, qui plane au-dessus de tout. « C'est un métier difficile, exigeant autant physiquement que moralement. Il faut apprendre à composer avec toute une équipe, ça part de l'écriture avec le scénariste en passant par les différents corps de métier qui se côtoient quotidiennement sur le plateau sans oublier les négociations avec les producteurs. Trouver des terrains d'entente sans faire trop de compromis. De toute façon, un film c'est toujours un formidable travail d'équipe. » À l'entendre parler, on réalise assez vite qu'il ne pourrait faire autre chose. « Oui, je pense qu'il faut vraiment être passionné pour faire du cinéma. On aurait tort de penser qu'un réalisateur fait tout ce qu'il veut, qu'il n'a qu'à exprimer ses angoisses et ses fantasmes sur la pellicule. Ça, c'est de la mythologie à la Fellini. »

Beaudin se considère tout de même privilégié d'avoir jusqu'à maintenant toujours réalisé les films dont il avait envie. « Je veux faire du cinéma populaire, pas au sens péjoratif, mais dans la mesure où il s'adresse à plus de gens possible. Je n'aime pas le cinéma trop intellectuel, trop hermétique. À quoi bon faire des films s'il n'y a pas de spectateurs ? Ce n'est guère plus que de la pellicule. C'est un peu comme un chanteur qui donnerait son spectacle devant une salle vide. Aussi bien chanter sous sa douche. C'est d'ailleurs Godard qui disait que le cinéma n'existe qu'en état de projection. »

Au cinéma, il me dira préférer les silences de Bergman, en particulier dans *Cris et chuchotements*, aux films souvent bavards d'Eric Rhomer par exemple. Ce n'est peut-être pas non plus tout à fait par hasard si Mario, le personnage principal de son dernier film, s'exprime le plus souvent par des regards et des gestes qui en disent plus long que n'importe quel discours.

L'été dernier, sur le plateau de tournage de *Mario*, il avait déjà en tête le projet d'adaptation cinématographique du roman de Beauchemin, *Le Matou*. N'est-ce pas un peu casse-cou d'adapter un roman comme *Le Matou* au cinéma ?

« C'est toujours un défi qui comporte des risques. Faire un film à partir d'un roman, c'est différent de travailler avec un scénario original même si ça demande autant de travail. En plus, il y a bien sûr toujours la crainte de travestir l'oeuvre originale, surtout que la littérature et le cinéma sont deux modes d'expression bien différents. Dans le cas du *Matou*, j'ai dû laisser tomber certains personnages, certaines intrigues tout en respectant la trame du roman. Quant aux dialogues de Beauchemin, ils sont tellement savoureux, tellement justes, qu'il y a peu de travail à faire de ce côté-là. *Le Matou*, c'est une véritable mosaïque sociologique du Plateau Mont-Royal. » Jean Beaudin parle déjà avec enthousiasme de Florent, d'Élise, d'Émile et de Ratablavasky, ces personnages colorés qui n'attendent plus qu'à vivre à l'écran.

Le tournage du *Matou*, qui devrait débuter dès les premiers jours de septembre, s'échelonnera sur une période de près de quatre mois au Québec et en Floride. Cette coproduction canadienne, française et italienne de $6 millions fera l'objet d'une mini-série de six heures pour la télévision et d'un long métrage de deux heures. Beaudin, avec la méticulosité qu'on lui connaît (il avait rencontré plus de 5,000 enfants pour le rôle de Mario), travaille actuellement à compléter la distribution du film. « Le casting, souligne-t-il, c'est une des étapes les plus importantes de la pré-production. Il y a des petites erreurs qu'on peut se permettre, mais se tromper sur le choix d'un comédien important, ça ne pardonne pas. »

On pourrait encore parler pendant des heures de cinéma, de généalogie, lui qui a des ancêtres madelinots, mais malheureusement le temps presse et il doit déjà se rendre au bureau de production où un travail important l'attend, le choix définitif des comédiens qui interpréteront les rôles d'Élise et de Florent dans *Le Matou*.

Les Célébrations: un oasis en plein coeur de l'été

Suite de la page 17

l'imagination fleurissait, a ajouté à l'oeuvre de Garneau, qui est celle d'un poète de la phrase (dont le théâtre n'est pas assez exploité), l'oeuvre d'un poète de l'espace et des signes comme devraient l'être tous les metteurs en scène qui osent faire ce métier. Avec une trempoline, du papier-journal et une nappe, rien de plus, elle a organisé le plus inventif jeu de scène que l'on ait vu depuis longtemps, dans lequel Marthe Mercure et Jean Archambault, avec un parti pris clownesque, proposent la survie de Margo et Paul-Émile dans dans les sables mouvants (la trempoline) de la vie à deux.

Chaque étape de la pièce est menée à son rythme, tous différents. Garceau sert ici une leçon de contrôle d'un spectacle, où le rythme participe au premier plan (comme au cirque) à la signification d'une scène. Abandonnant tout le caractère réaliste de la pièce (sur lequel la création en 1976, avec Normand Lévesque et Léo Munger, avait été axée), Suzanne Garceau réussit le pari de faire de cette pièce somme toute conventionnelle (si ce n'était de sa saveur d'écriture) un spectacle moderne, stratifié avec précision, soutenu par une ardeur intacte, traversé de bonheur.

Oui, ces nouvelles *Célébrations*, par la mise en scène de Garceau, sont un spectacle qui va compter dans la dramaturgie d'ici. Il marque d'abord la découverte d'un metteur en scène dans un milieu qui en a bien besoin, il prouve qu'on peut donner deux vies à une pièce. Il serait maintenant intéressant de voir une grande compagnie demander à Garceau un autre Garneau, ou autre chose. Son talent est en réserve.

Jean Archambault, dont on connaît les performances d'acteur intériorisé, fragile, que Brassard a souvent dirigé, offre ici le côté soleil de sa personnalité de comédien. Il joue avec une extrême attention, l'« apparence » de son personnage, le clown de son héros, distancié par l'humour mais présent par l'émotion, dans une interprétation totalement au service du jeu, débarrassée de complaisances. Il est remarquable.

Marthe Mercure, qui fût Mariane dans le *Tartuffe* du TNM en 1953, offre une performance physique parfaite. Si elle joue moins « vers » son partenaire, comme Archambault le fait si bien, il demeure qu'elle prouve hors de tout doute sa vitalité d'actrice déterminée à toujours tout remettre en question. Tous les deux forment le couple théâtral à la fois le plus dépareillé et le plus complice que l'on ait vu depuis longtemps.

★ ★ ★

À une semaine de la première, Mercure et Archambault mangeaient des sandwichs au « Doux Paradis » coin Saint-Laurent-Sherbrooke. Elle parlait de dé-faire la gymnastique, d'éviter son langage exclusivement physique. Lui rappelait avec des yeux grondeurs les séances extra-matinales de natation et de trempoline. Tous les deux disaient s'« ajuster » dans leurs manières de travailler, et bénéficier surtout d'un metteur en scène « qui comprend l'acteur ».

Marthe Mercure a choisi cette pièce de Garneau (« pour sa pulsion ») pour marquer les 10 ans de sa compagnie, l'Atelier-théâtre Kaléidoscope. Elle dit souvent dans la conversation: « Quand j'ai lâché le théâtre traditionnel ... ». Elle qui fit l'école du TNM dans les années 50, qui fût de l'Égrégore, qui joua *Dialogues des Carmélites* au Rideau-Vert, elle affirme aujourd'hui ne plus pouvoir supporter l'environnement théâtral habituel, décors, costumes ... « des véhicules morts », tranche-t-elle.

« En fait, je suis de la génération des Gascon et Hoffmann, mais je ne sens plus dans le théâtre qu'ils ont initié et qui se poursuit encore une curiosité à découvrir de nouvelles approches. Il manque une génération, entre celle d'Hoffmann et les jeunes de maintenant, qui aurait pu nous guider, nous diriger, comme Peter Brook l'a fait ailleurs. Tous les metteurs en scène vous font jouer dans des meubles et moi je suis incapable de m'asseoir en scène ! ».

Marthe Mercure ne veut pas monter aux barricades. Elle préfère la marginalité. « J'aime mieux travailler comme maintenant, avec Suzanne Garceau, Archambault, le musicien Pierre Voyer qui sont aussi des marginaux, et qui sont pris de ce besoin d'inventer qui est essentiel ». Et puis elle se rit de ceux qui lui disent, comme elle me l'a confié lorsqu'on se quittait: « À 53 ans, tu devrais arrêter de faire des sparages sur ta trempoline ! ».

Archambault, lui, discret, va à peine appuyer d'un demi-sourire ce mot qu'il glisse dans la conversation pour dire qu'on a l'art de l'oublier, et que le théâtre au Québec lui offre peu d'occasions, comme celle-ci, d'aller vers l'inhabituel.

Mais dans le désert théâtral du mois d'août, Archambault et Mercure, Pierre Voyer et Suzanne Garceau viennent de ramener quelque chose en ville. On dirait presque la prochaine saison commencée.

On a retrouvé une sculpture de Modigliani

LIVOURNE, Italie (AFP) — Une tête en pierre sommairement sculptée a été retrouvée dans le canal Medicis de Livourne, lors des travaux de dragage décidés par la municipalité pour rechercher des sculptures qu'Amedeo Modigliani y aurait jetées en 1906 avant de quitter la ville pour Paris.

La tête, de 50 centimètres sur 60, a été récupérée mardi matin, sous les regards d'une foule de curieux. Il faudra toutefois attendre l'avis des experts pour pouvoir dire s'il s'agit effectivement d'une oeuvre du célèbre artiste.

L'opération de dragage, commencée il y a huit jours, a été décidée à l'occasion du centenaire de la naissance de Modigliani.

GALERIE
LA MALVAS
Exposition
CLAUDE LACHANCE,
DORIS LEBLANC,
DIANE DESROSIERS,
FRANÇOISE FOURNELLE,
YOLANDA TAILLON,
THÉRÈSE GUILBAULT
Jusqu'au 26 août 1984
Vernissage dimanche 5 août
13 h à 18 h
3859 St-Denis
(514) 843-3585
Heures d'affaires:
Merc. au dim. 13 h à 18 h

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
MONTRÉAL
CITÉ DU HAVRE,
MONTRÉAL
TEL. 873-2878

ARCHITECTURES DU MUSÉE
1er juillet – 16 septembre
Présentation de projets soumis au récent concours d'architecture pour la relocalisation du Musée au centre-ville

3e BIENNALE DE LA TAPISSERIE DE MONTRÉAL
1er juillet – 12 août
Sélection d'oeuvres retenues par un jury international et regroupant 27 artistes canadiens

TIES THAT BIND: FIBRES
1er juillet – 12 août
Film de Vincent Tovell

ENTRÉE LIBRE

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain

Autobus 167, stations McGill et Bonaventure

À L'AFFICHE

UNE EXPOSITION, UNE RENCONTRE AVEC NOS ARTISTES.

UN BON FILM, UN BON DIVERTISSEMENT

C'EST DE TOUTE ÉVIDENCE DANS
LE DEVOIR

Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour les réservations,
contactez Jacqueline Avril
844-3361

Plus de 60 000 visiteurs !

Détail de
Famille indigente
Une oeuvre magistrale à découvrir

BOUGUEREAU

Jusqu'au 23 septembre
Du mardi au samedi de 10h à 17h, le jeudi jusqu'à 21h
Le dimanche de 11h à 18h

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest Téléphone: (514) 285-1600

Présentée avec la généreuse collaboration d'AIR CANADA

Renseignements sur les ateliers Bouguereau: 285-1600

Chasseur de cafards et capitaine de péniche

PAUL CAUCHON

Jacques Tardi, un des plus grands auteurs actuels de bande dessinée, vient de publier chez Casterman **Tueur de cafards**. On y fait la connaissance d'un pauvre type, Walter. D'origine allemande, vendu par sa mère à un officier américain au lendemain de la guerre (une anecdote véridique !), Walter a été élevé à New York et il travaille chez Blitz, une compagnie d'extermination. Il passe donc ces journées à pourchasser les coquerelles qui envahissent Manhattan, du logement le plus sordide aux grands hôtels.

C'est dans un de ces hôtels qu'il surprend par hasard une conversation curieuse: on parle de meurtres, on nomme des gens célèbres. Surpris à son tour Walter doit se sauver et se réfugier chez son compagnon de travail Luis, un ancien chef de gang portoricain qui vit avec sa soeur folle. Et Walter, ce perdant, ce « looser » dont la vie n'avait jusque-là aucun relief, est entraîné dans une aventure sordide dont il est impossible de sortir gagnant. Surtout lorsqu'on affronte une organisation secrète toute-puissante qui semble recruter des types mals dans leur peau pour éliminer certaines personnalités publiques...

Tardi s'est associé à un scénariste,

Benjamin Legrand, pour nous livrer ici une oeuvre forte et violente, conçue au départ comme un récit policier. Et les deux auteurs s'écartent du cadre restreint de la narration policière classique pour nous livrer leur vision tragique du monde.

Ce personnage de Walter représente, en quelque sorte, l'envers de cette Amérique puissante des années Reagan. Walter regarde à la télé un film sur le général Patton: « Les Américains aiment les vainqueurs ! L'idée de perdre leur est intolérable ! » C'est pourquoi, dans ses pauvres rêves de grandeur, Walter se voit vêtu d'une cape rouge écrasant des centaines de coquerelles dont la carapace est marquée du signe nazi, une façon d'exorciser son enfance. Une façon pitoyable de se convaincre que dans la cité la plus puissante du monde l'extermination de coquerelles doit sûrement être une noble fonction ! En fait, Walter est entre les mains d'une machine monstrueuse qui le dépasse: lorsque, drogué et manipulé, il commettra un assassinat politique il devra conclure, du fond de sa clinique psychiatrique, « qu'on ne pourra jamais tuer tous les cafards ».

Il n'y a là aucune morale, aucun « message », comme on dit. Pour Tardi et Legrand ce n'est qu'une question de point de vue, qu'une façon de constater la folie d'une époque malade où un désaxé tire sur un président par amour pour une actrice. Où un caporal capoté prend d'assaut l'Assemblée nationale à la mitraillette. Et le public, désolé qu'ils aient raté leur coup, en demande encore: c'était meilleur hier soir dans tel film de Clint Eastwood. On a vraiment les mythes qu'on mérite. Et en suggérant qu'une organisation secrète puisse manipuler ce genre de types Tardi et Legrand font une surenchère qui ne change en rien la réalité dans sa parfaite brutalité.

Comme d'habitude chez Tardi la construction de cet album est exemplaire. Un dialogue direct et précis, et puis un narrateur, Walter lui-même, qui commente sa propre aventure d'un ton désabusé. Un dessin toujours aussi remarquable: les promenades dans New York ont nécessité un repérage solide, et on peut presque toucher du doigt la crasse qui imprègne certains buildings. L'album est en noir et blanc, à l'exception de la seule couleur rouge, la couleur des costumes et de la camionnette de la compagnie Blitz, un rouge qui éclate en taches indécentes parmi les trames grises du décor pour finalement envahir toute la dernière page, comme si notre perception visuelle ne pouvait qu'être contaminée par toute cette violence.

★

Pour se reposer un peu, on pourra lire chez le même éditeur une oeuvre de Jean-Claude Forest, **Enfants c'est l'Hydragon qui passe** (quel beau titre !). Forest est un vieux routier de la bd, qui s'est fait connaître dans les années 60 grâce au personnage de Barbarella. On peut mesurer avec cet album tout le chemin parcouru par Forest depuis cette époque héroïque. Il s'agit ici d'un récit d'aventures rempli de poésie, qui met en scène un jeune garçon, Jules, à la poursuite de son rêve: devenir capitaine d'une péniche. Jules quitte sa maison, entraînant avec lui son père malade, pour se lier d'amitié avec un vieux capitaine, réfugié politique poursuivi par la police de son pays. Le père et le fils sont ainsi entraînés dans une fuite mouvementée le long des différentes voies d'eau européennes. Et l'Hydragon ? C'est le nom donné à la péniche reconstruite par les protagonistes de l'histoire, péniche qui a vraiment fière allure. L'unité de cette oeuvre, à la fois conte fantastique, récit d'espionnage et roman psychologique, est assurée par la narration émerveillée et naïve du jeune garçon, qui fait ainsi l'apprentissage de sa vie d'adulte.

Le texte se présente ainsi comme une longue rêverie, ce qui n'empêche pas l'action d'être rondement menée. À noter que la part du texte est beaucoup plus considérable que dans les bandes dessinées habituelles (on y retrouve d'ailleurs quelques répétitions inutiles). Et le trait hachuré du dessin est enrichi par des couleurs d'une grande richesse. Foret nous promet déjà une suite, et nous annonce en postface que cette série pourrait se développer longtemps.

ÉCHOS

Aujourd'hui à 12 h 30, le Complexe Desjardins est l'hôte d'un pique-nique pour enfants dans le cadres des festivités du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques-Cartier au Canada. À 14 h, les touts-petits auront droit à un atelier de créativité et d'animation théâtrale pour enfants.

■

Ce soir, à 20 h, on peut voir les grands succès de la chanson québécoise avec Jean-Pierre Ferland, Marie-Claire Séguin, Véronique Béliveau et Nicole Martin. C'est au Complexe Desjardins.

Dimanche, à 14 h, le Complexe Desjardins, Lucie Gascon, harpiste, se produit tandis que Claude Sirois à la guitare et ses musiciens donnent une représentation à 16 h.

■

On peut voir, ce soir au Spectrum de Montréal, à 21 h, le groupe australien INXS, qui présentera son spectacle « Original Sin ».

■

Lundi, à 20 h, à la Bibliothèque Atwater du 1200 Atwater, on peut entendre une conférence intitulée « Anatomie occulte et symbolisme du corps », donnée par Françoise Caracostea. La conférence est organisée par la Société théosophique du Québec.

Réédition de la bible de Gutenberg

PARIS (AP) — Cinq cent trente ans après sa parution, le tout premier livre imprimé de l'histoire de l'Humanité — la bible de Gutenberg — va être réédité dans sa fraîcheur originale.

Les éditions Les Incunables, avec l'accord et sous le contrôle de l'Institut et de la bibliothèque mazarine, vont, en effet, rééditer en 3,000 exemplaires la bible dite de Mazarin, l'un des quelque 100 exemplaires imprimés par Gutenberg en 1455 sur papier. Cet exemplaire avait été acquis par le cardinal Mazarin, problablement en Allemagne.

C'est la première fois qu'il est procédé à l'exacte reproduction d'une bible de Gutenberg entière dans son intégralité. Un fac simile avait été réalisé en 1913 de l'exemplaire de la Bibliothèque de Berlin, mais il y manquait une feuille et il s'agissait d'un exemplaire sur parchemin et non sur papier. Ce fac simile a été reproduit dans les années 60 puis de nouveau en 1979 par une société américaine.

L'originalité du travail des Incunables est de tenter de restituer la bible de Gutenberg dans sa fraîcheur originale, comme si elle venait de sortir des presses de Gutenberg: en effet, chaque page sera photographiée, puis retouchée pour en faire disparaître les imperfections qui ne sont pas dues à Gutenberg, taches d'humidité, poussières, traces de vieillissement.

Pour réaliser cette reproduction, il a fallu faire fabriquer du papier identique à celui de l'édition originale. Le papier utilisé par Gutenberg était un papier italien, pur chiffon, épais et très blanc de provenances diverses comme en témoignent les quatre filigranes différents. Pour donner à la réédition le foulage provoqué sur le papier par les caractères d'imprimerie, des plaques de zinc et de cuivre seront fabriquées à partir des photographies des pages de l'original.

La reliure de la bible mazarine, réalisée au 18ème siècle — il n'existe plus aucune reliure originale de la bible de Gutenberg — sera fidèlement reproduite elle aussi. Pour fabriquer les 3,000 exemplaires, la peau de 6,000 chèvres sera nécessaire.

Certes, le coût de cette réédition ne mettra pas « la bible de Gutenberg » à la portée de toutes les bourses: les deux tomes (plus de 1,200 pages) plus un tome de transcription en caractères romains, de traduction et de commentaires, coûteront $2,300. Mais il s'agira d'un objet d'art et de la reproduction d'un chef d'oeuvre qui n'existe plus en original qu'à quelques exemplaires, inaccessibles et éparpillés dans le monde. Ainsi, la bible mazarine ne peut-elle être consultée que par deux ou trois chercheurs au plus chaque année. Dix exemplaires de la reproduction seront offerts par les éditeurs à l'Institut pour faciliter le travail des chercheurs.

A condition même qu'un exemplaire original soit mis en vente, il atteindrait des sommes astronomiques. En 1978, un exemplaire a été vendu $2.2 millions.

La bible de Gutenberg est ce que l'on appelle la « vulgate », traduction latine que l'on attribue à saint Jérôme. C'est, depuis le Vème siècle, le texte tenu pour définitif par l'Eglise catholique. Pour ce premier livre imprimé de l'histoire, Gutenberg avait imité les manuscrits, à ceci près que la disposition est régulière et homogène, ce que les copistes les plus habiles ne pouvaient obtenir. Le texte est imprimé sur chaque page en deux colonnes assez compactes de 42 lignes chacune. Ses grandes marges, d'usage à l'époque, permettaient au lecteur d'inscrire des notes manuscrites. Le caractère choisi est la "textura", réservé aux livres saints. La première lettre de chaque verset est rubriquée, c'est-à-dire rehaussée d'un petit trait vertical de couleur rouge, et la première lettre de chaque chapitre est traitée en lettrine, entièrement peinte et ornée de motifs complexes et variés.

Après avoir imprimé le texte, Gutenberg avait confié les volumes à plusieurs enlumineurs qui décorèrent les espaces laissés en blanc.

On ne connaît que vingt exemplaires de cette bible qui soient encore complets. Et, de l'un à l'autre, on découvre parfois des variantes, non dans le fond, bien sûr, mais dans la forme. Tous les exemplaires n'ayant pas été imprimés en même temps, des différences apparaissent sur le plan typographique, comme par exemple des inversions de lignes.

Johann Gutenberg

Les cahiers spéciaux du Devoir

Les communautés culturelles à l'école

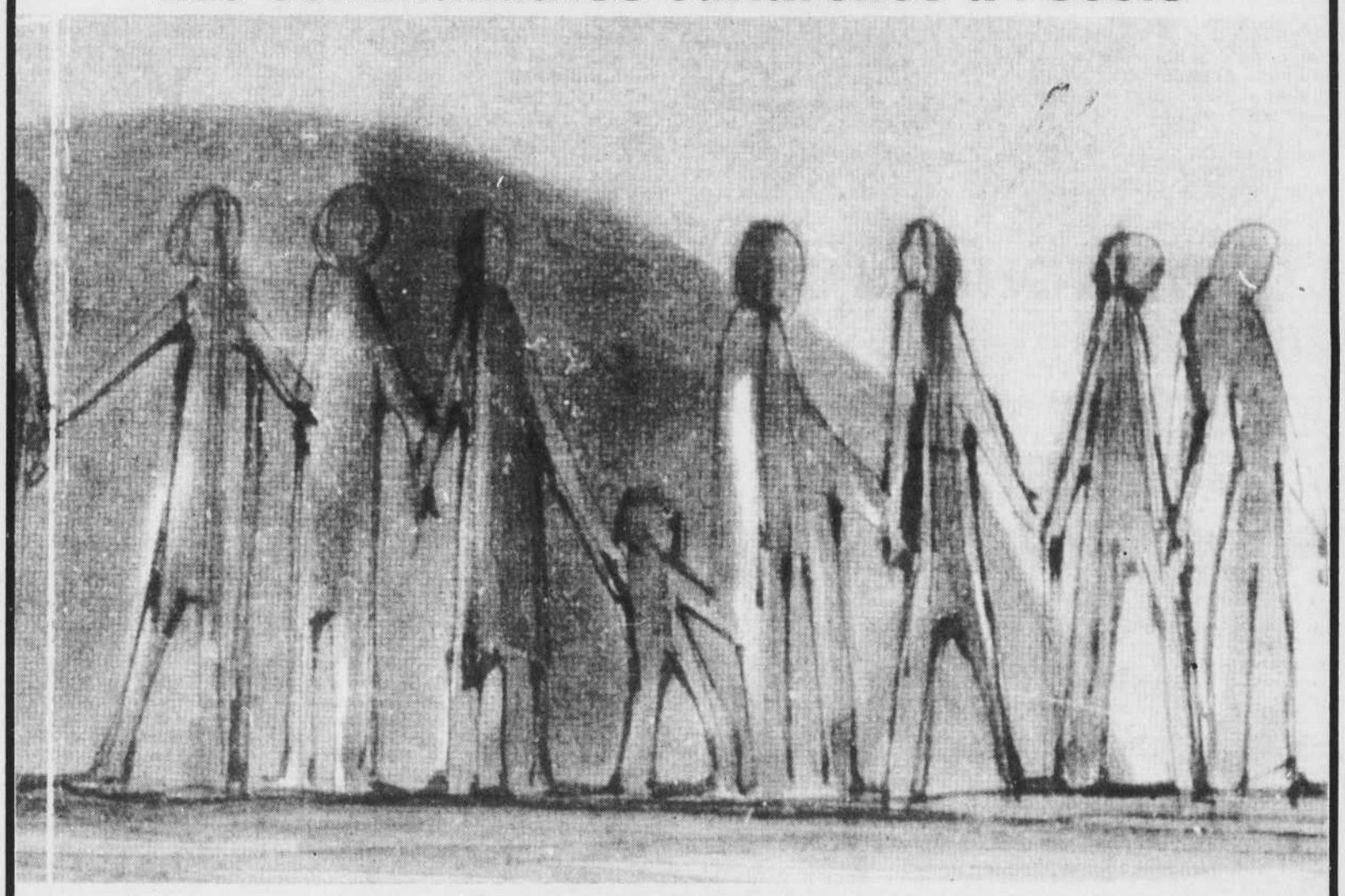

L'ÉDUCATION

La croissance rapide du nombre d'enfants issus des communautés culturelles dans les écoles françaises du Québec, et dans celles des régions de Montréal en particulier, constitue l'une des mutations les plus importantes du monde scolaire des cinq dernières années.

L'école québécoise est donc en train de prendre un virage socio-démographique et socio-culturel important. Ce fut là un choix politique délibéré. Il reste maintenant à l'assumer pleinement. Ce virage n'est pas nécessairement facile à négocier ni pour l'école, ni pour les communautés culturelles.

LE DEVOIR entend donc dans son prochain cahier spécial sur l'éducation faire l'examen de ce changement social. On donnera d'abord largement la parole aux représentants des diverses communautés culturelles. Ils diront comment ils voient le devenir de leur communauté.

Des journalistes mais aussi des témoins directs des changements en cours dans les écoles examineront comment sur le plan pédagogique comme sur le plan social et culturel, l'école québécoise tâche d'intégrer (peut-être même d'assimiler, croient certains) les enfants non francophones à une société dorénavant résolument française.

Pour informations sur les tarifs publicitaires, contactez

Francine Gingras 844-3361

Parution: le 24 août 1984

Lorin Maazel: place aux loisirs

VIENNE (AP) — Lorin Maazel n'a pas renoncé à son mépris de la bureaucratie, qui l'a contraint à démissionner brusquement de la direction de l'Opéra de Vienne. Mais, au lieu de s'étendre sur les querelles passées, il songe à ce qui est une nouveauté au cours de sa carrière très active: prendre des loisirs.

« Pour la première fois en vingt ans, je vais vraiment penser à quelqu'un qui s'appelle moi », a déclaré Lorin Maazel. « Maintenant, je consulte mon agenda et, pour la première fois depuis des années, je peux me dire ce serait bien d'aller au théâtre à Londres pendant quelques jours ».

« Je ferai peut-être de la voile », ajoute-il. « Mon Dieu, j'étais si heureux sur un bateau, c'était le paradis pour moi ».

Maazel, 54 ans, devient plus cassant quand on l'interroge sur son mandat dans la capitale autrichienne.

Après des mois d'un accueil défavorable de la presse et de critiques de la part du ministre de la Culture Helmut Zilk, il a donné sa démission le 29 juin dernier, à peine à la moitié de son contrat. Incompétence administrative, absentéisme non justifié et arrogance étaient les accusations les plus graves.

Le chef d'orchestre américain, longtemps considéré comme l'un des meilleurs du monde, a dirigé auparavant l'Orchestre de Cleveland, l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin et l'Orchestre national de Paris. Il a été aussi directeur associé du London's New Philharmonic.

Mais la direction de l'Opéra de Vienne a été sa première fonction administrative importante et c'est l'une des plus exigeantes dans le monde musical.

Plusieurs prédécesseurs éminents de Maazel sont partis, dégoûtés. Gustav Malher et Richard Straus se plaignaient fréquemment des intrigues internes et du public impitoyable trop attaché à la tradition.

Il y a vingt-ans, Herbert von Karajan, lui aussi, avait claqué la porte. « Il existe une cabale », affirme Maazel. « Je ne crois pas qu'ils soient plus d'une vingtaine. Ils ont même un chef, qui, d'un signe de la tête, donne le signal de siffler un chanteur ou le chef d'orchestre ».

« Cependant, le public a clairement montré son soutien et son affection pour moi », dit-il. « J'ai reçu des centaines de coups de lettres et de téléphone. Les gens m'arrêtaient dans la rue et disaient tous la même chose: 'S'il vous plaît, pardonnez-nous, nous sommes honteux de ce qui est arrivé' ».

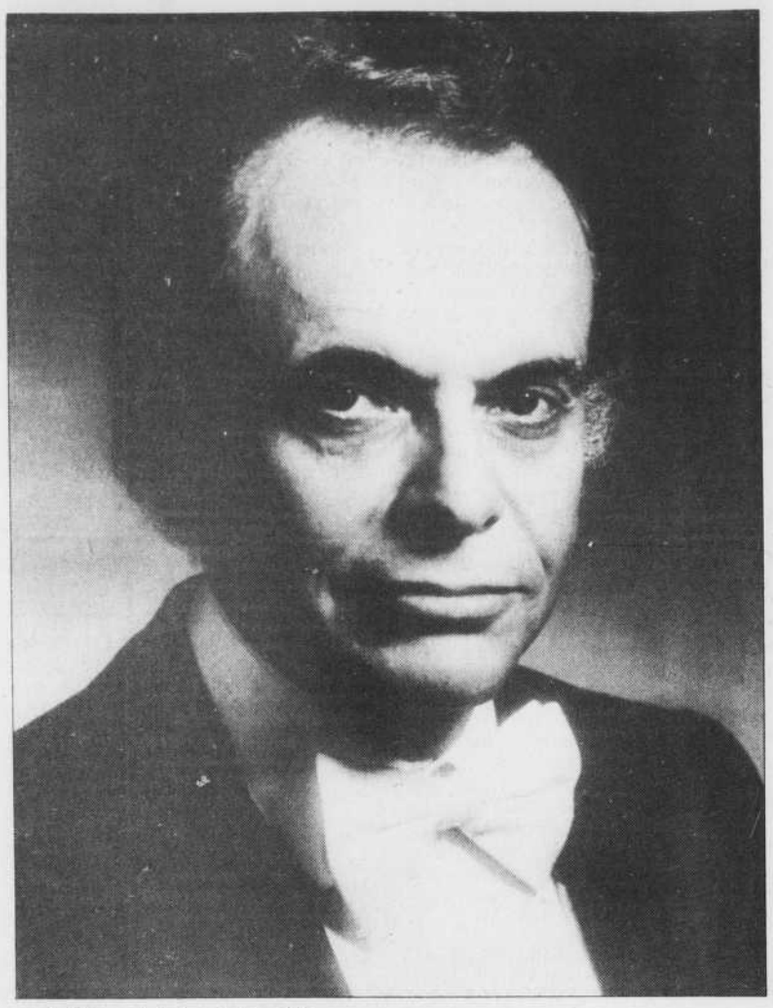

Lorin Maazel: faire de la voile

Maazel a l'intention de s'installer temporairement dans son appartement de Monte Carlo. Mais il a de nombreux engagements avec des orchestres américains.

Il est très passionné par la préparation d'une création avec le New York Philarmonic Orchestra, prévue en 1987, avec chanteurs et choeurs sur des poèmes de Veronica Biancardi, une jeune fille italienne, morte de leucémie à l'âge de 13 ans. « Elle a dit des choses très fortes sur l'amour et la haine, le monde contemporain, l'homme anonyme et la bombe atomique et la vie dans l'au-delà ».

Maazel travaille aussi à la rédaction d'un livre dont le titre sera *Les musiciens d'Europe* sur les divers lieux où il a donné des concerts.

Mais les lecteurs ne doivent pas s'attendre à des révélations. « J'écrirai peut-être un jour quelque chose de plus piquant, mais, pour l'instant, c'est juste pour me détendre », dit-il.

Démesure: le jazz-passion

JACQUES LARUE-LANGLOIS

Pierre-Armand, Jacques, Marc et Maurice forment un quatuor. L'un est avocat, un autre ingénieur, un troisième psycho-thérapeute et le dernier professeur de musique. Considérant que trois d'entre eux ont déjà porté la barbe, que le saxophoniste arbore maintenant la moustache, que le batteur et le bassiste semblent avoir des lunettes interchangeables, que l'un a longtemps vécu à Sherbrooke, qu'un autre est de Saint-Jérôme, un de Boucherville et le claviériste de Saint-Jean, qui joue quel instrument ?

Réponse: *Démesure* joue de la musique; le groupe a un genre propre, un son bien à lui. C'est tout ce qui compte, en définitive.

L'ensemble s'est produit un peu partout, notamment au Grand café de la rue Saint-Denis, sur une scène extérieure, dans le cadre du Festival international de jazz de Montréal.

En oubliant les questions capillaires et de prothèses visuelles, on peut arriver à départir les fonctions de chacun dans le groupe. Pierre-Armand Tremblay, avocat de profession, membre du barreau et pratiquant le droit, est claviériste; Jacques Jobin, le bassiste, est ingénieur; Marc Bolduc, saxo alto et flûtiste, pratique comme psycho-thérapeute; alors que Maurice Métayer, batteur, membre de trois groupes musicaux différents et enseignant les percussions dans son Saint-Jérôme natal, est le seul des quatre qui vive uniquement de la musique.

C'est le hasard qui les a réunis, en 1980, alors que tous les quatre étaient étudiants à l'Université de Montréal. Chacun de son côté jouissait d'une certaine expérience musicale particulière. « C'est ce qui nous vaut notre éclectisme d'aujourd'hui », commente Jacques.

Dès sa première année de fonctionnement, le groupe est parti en flèche, donnant une centaine de spectacles à travers le Québec avant de produire un microsillon au début de 81. L'expérience dura deux ans puis chacun se replia de son côté avant de se réunir en janvier dernier. Depuis ce temps, *Démesure* répète un répertoire nouveau et passablement différent en ce qu'il s'éloigne davantage du jazz traditionnel pour donner dans l'électronique, à cause surtout des appétences pour le genre de Pierre-Armand, le claviériste.

Si l'on devait absolument leur accoler une étiquette, ce à quoi ils ne tiennent aucunement, c'est celle de «jazz fusion» qui leur conviendrait particulièrement. Fusion du jazz avec quoi ? Avec certaines structures carrément rock (*Grab It*), avec une syncope purement reggae (*Abricot Reggae*), avec la musique de film ou de série télévisée (*Super Eros*), mais toujours enrobée de colorations électroniques.

Dans les faits, toute étiquette à part, la musique de *Démesure* est, avant tout, originale et admirablement structurée tout en laissant amplement de liberté d'improvisation aux solistes. Elle est tributaire de trois éléments forts: un «shuffle beat» extrêmement «funky» découlant de l'heureux mariage des styles particuliers de Maurice et de Jacques (batterie/basse électrique); un jeu de claviers où alternent sans cesse accords vifs, arpèges éclatants, sublimes raccourcis mélodiques, mais surtout une atmosphère de sons électroniques colorant le paysage sonore; enfin, un saxophone alto impeccable dans le ton et la précision, crachant ses aigus grinçants ou volant avec une ardeur tonitruante par-dessus la rythmique complexe.

Le groupe parvient à proposer aux spectateurs médusés un hard bop infernal, *Bee's Bop Airline*, de Pierre-Armand Tremblay, où la batterie de Maurice Métayer tire littéralement le groupe, Jacques Jobin accomplissant des prouesses à la basse, par-dessus le piano sec à deux mains conjointes de Pierre-Armand, avec, en prime, le saxophone éclatant, qui ne rate pas une note, volant au devant des innovations musicales les plus folles. Pour la détente, *À l'ombre de l'orme* propose une riche combinaison de flûte dans les tons graves avec synthétiseur à l'avenant, avant de donner lieu à une extraordinaire prestation instrumentale de la part de Jacques Jobin: un solo de guitare classique avec basso continuo du pouce, joué à la contrebasse électrique. Admirable!

Si Pierre-Armand a étudié la musique pendant cinq ans, étant enfant, si Marc s'est offert le luxe du Conservatoire de musique (études d'ailleurs non terminées), Jacques et Maurice sont absolument autodidactes en ce domaine. Ils se sont formés en jouant. Et c'est bien cette absence de contingences qui, justement, leur permet à tous les quatre une structure musicale plus ouverte, à l'intérieur de laquelle chacun peut pousser son genre et réussir des improvisations stupéfiantes. L'ensemble a une âme en quatre parties bien distinctes et chacun se donne un mal fou pour en arriver à cette étonnante cohésion qui les caractérise.

Quant au tout, *Démesure*, «c'est un luxe que nous nous offrons, proclament-ils en choeur, celui de jouer la musique que nous avons envie de jouer et de la présenter à des spectateurs qui semblent l'apprécier». On peut sans doute considérer le retour en force de *Démesure* comme une des retombées du succès du Festival international de jazz de Montréal. Que l'ensemble ait eu l'occasion d'y participer cette année, comme en 81, ne peut que réjouir les amateurs de musique locaux. Ce qui serait encore mieux c'est que l'infrastructure des lieux de diffusion du jazz chez nous leur permette enfin d'en vivre, comme le souhaitent au fond d'eux-mêmes cet avocat, cet ingénieur, ce psycho-thérapeute et ce musicien professionnel.

LES ANNONCES CLASSÉES

286-1200

• Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire:
par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30,
par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

■ Ameublements

FUTONS DIRECTS MANUFACTURE: simple 75$, double 90$, queen 100$. Ruggles, 935-5967. J.N.O.

■ App./Logements

C.D.N., Edouard-Montpetit et Decelles, 5½ non-chauffé, 3e étage — 1er étage 450$ — 550$. 665-2184. J.N.O.

N.D.G. 6 pièces, foyer, chauffé, 600$, près métro. 489-6208. 06-08-84

Outremont, 50 Wiliowdale, 2½, 3½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

COURS LE ROYER 11, poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, poutres, foyer, 650$/mois. Libre le 15 août. 336-0580, après 5 hrs. p.m.

CDN Lennox 6410, coin. Libre immédiatement. Luxueux, chauffé. 7½. Duplex, entièrement équipé. 775$. Tél. 738-6773, 735-6771. 7/8/84

OUTREMONT, rue Laurier, très grand luxueux 6 pièces bien éclairées, boiseries en chêne. Peut être occupé 25% en bureau de 950$/mois. 1er septembre. — 274-2078 ou 279-3752. 10-08-84

BEL APPARTEMENT rénové, type studio (5½), St-Denis près métro Berri-Demontigny, 390$. 273-9848. 07-08-84

C.D.N., Edouard-Montpetit coin Decelles, grand 4 ½, moderne, rénové, chauffage électrique 500$. — 655-2184. J.N.O.

EARSCLIFFE duplex 5½ rénové, ménage complet, garage, chauffage électrique, près métro, équipé électroménager 540$, non équipé 500$, non chauffé. Lundi au vendredi, de 9 à 5 hrs p.m., 382-8569. 17-08-84

OUTREMONT entièrement rénové dans immeuble de prestige, voisin d'un parc, grand 5½ plus solarium, s.b. avec bidet, boiseries, foyer, appareils ménagers, chauffé, câble, 825$/mois. Libre 1er octobre. 277-2528. 7-08-84

MÉTRO SHERBROOKE logements luxueux, 6½ et 7½ entièrement restaurés, de 600$ à 750$. Idéal professionnels, 525-5535 — 524-1764. 6-08-84

Montréal-Nord, 5½, non chauffé, 390$ par mois. Libre. 325-6451. Après 18 heures. 6-08-84

CÔTE Ste-Catherine, 3½, magnifique vue, équipé, chauffé, 450$. — 486-6389. 6-08-84

N.D.G., 5½, 2 c.c., bas duplex, pas d'animaux, chauffé, garage, sous-sol, 550$. 1er septembre. Soir et fin de semaine: 486-8212. 6-08-84

LUXUEUX «penthouse» à sous-louer sur 2 étages, 2 c.c., 2 s.b. et «powder room». Disponible maintenant. 340-1622. 13-08-84

VIEUX ST-LAMBERT grand 4½ chauffé, stationnement, 400$. 672-2947. 7-08-84

AHUNTSIC, boul. Gouin, bas duplex 6½ entièrement rénové, poêle, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse (si désiré). Cave, cour immense, potager, site champêtre, piste cyclable, 775$. — 382-4647. 6-08-84

MÉTRO SHERBROOKE/St-Hubert, superbe appartement, terrasse ouest, meublé et équipé. 625$/mois. Libre. — 844-4264. 6-08-84

OUTREMONT, McEachran face Stanislas, 7 pièces, 2ième, 3-4 chambres, boiseries, installation lessive, terrasse chauffé, garage, 900$. 731-1889. 6-08-84

CHRISTOPHE-COLOMB près Mont-Royal, 7 pièces, rez-de-chaussée, entre laveuse/sécheuse, 2 s.b., 500$, 1er septembre. 522-7562 après 17 hrs. 6-08-84

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 2 à 12 mois. Troc-Vacances 875-2577. J.N.O.

Grand 7½ sur Edouard-Montpetit. Dimanche et lundi de 17 hres à 21 hres. — 340-9606. 7-08-84

VIEUX MONTRÉAL près Berri. Dans cette partie calme et paisible du Vieux-Montréal, un luxueux «bachelor» avec vue sur cour intérieure fleurie et paysagée, loggia, foyer et murs de pierre. 550$. Sur rendez-vous: 845-1833 ou 279-5182. 6-08-84

■ Appartements demandés

PROFESSEUR recherche logement 4½ ou plus, dans quartier St-Louis ou environs. 849-8498 ou écrire: C.P. 26, succ. E, Mtl, H2T 3A5. 06-08-84

■ Appartements à vendre

OUTREMONT, très luxueux grand 6 pièces, 125 000$. Frais commun 270$ mois. Comptant minimum 50 000$. — 274-2078 ou 279-3752. 10-08-84

■ Autos à vendre

PEUGEOT 505, bas millage, vérification complète déjà effectuée. Soir/semaine 527-3341. 7-08-84

MERCEDES 230, 76, automatique, 6 000$. 658-0177. 08-08-84

MAZDA 626, 1982. 5 vitesses, toit ouvrant, 65 000 km, bon état. — 879-2608 ou 737-6341. 6-08-84

VOLKSWAGEN SUPER BEETLE 73', carrosserie et moteur refaits en 82, excellent état 1475$. 279-6772. 10-08-84

■ Bureaux à louer

BUREAU/STUDIO, 1200 p.c., 500$/mois, rénové, puits de lumière, murs de brique, vue sur cour boisée. 811 Ontario, 522-0211 ou 731-5513. J.N.O.

■ Chalet à vendre

ILE PERROT. Sur le bord du lac St-Louis. En face de Ste-Anne-de-Bellevue. Site magnifique, chalet entièrement rénové à 25 min. du centre-ville. Idéal pour sport nautique. Un grand «chalet» 23 500$, un petit «chalet» 13 500$. Terrain environ 15 000 p.c. chacun. 481-3056 — 484-7534 — 453-7794. 6-08-84

■ Chambres à louer

JOLIE CHAMBRE à louer pour jeune étudiante ou jeune femme, dans quartier universitaire. Après 18 hrs, 270-1997. 6-08-84

■ Condominiums à vendre

ILE DES SOEURS — Vous êtes intéressés à acheter ou à louer un condominium. J'ai un très beau choix avec beaucoup d'extras. LYSE VINET DANIEL 672-0235 — 761-5051. Royal Trust Courtier. 6-08-84

NDG, condo superbe, 3e, 5½, rénové par architecte, près Sherbrooke, métro. $55,000. Mme Valois 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 6-08-84

■ Cours

COURS DE FRANÇAIS, rattrapage. Professeurs diplômés France et Québec. Niveaux primaire, secondaire, collégial. 487-9539 — 525-9736 (soir). 6-08-84

■ Déménagement

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone 253-4374. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialisté cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

SANSUI 9900 Z, Altec 8 Dual 4 000$ en demande 2 000$. 526-8932. 6-08-84

■ Emplois demandés

JEUNE HOMME 25 ans, de belle apparence, fiable, ouvert à toutes propositions honnêtes. 844-3696. 06-08-84

■ Fermes à vendre

PRÈS DE LOUISEVILLE fermette, beau terrain, environ 18 arpents, maison pièces sur pièces, bâtiments. Idéal pour petit élevage, endroit tranquille, 54 000$. 819-228-2448. 06-08-84

■ Gardiennes

Centre-ville, de 8 hres à 15 hres, du lundi au vendredi. Doit aimer les enfants. — 844-0610. 06-08-84

■ Livres

RAPPORT OFFICIEL des Jeux Olympiques de Montréal, 3 volumes, disque. Numérotés, coffret de luxe, emballage d'origine. 700$ (objet de collection). Gilles Guilbault, entre 8 hrs et 9 hrs a.m., 935-3492. 6-08-82

■ Maisons de campagne à louer

Au milieu des moutons, grande maison de ferme restaurée. Accès privé à grand lac propice pour la baignade et la pêche. Centre de voile et de planche à voile à 7 milles. 195$/semaine. St-Mathieu, Bas St-Laurent. — (418) 738-2295. 06-08-84

■ Maisons de campagne à vendre

CACOUNA. Si la nature vous intéresse, cette maison est pour vous. 7 pièces, 2 c.c., terrain 60 000 p.c. sur le bord du fleuve. — Soir: (418) 862-9377. 08-08-84

CANADIENNE 4 ans, pièces sur pièces 48 X 24, terrain 225 X 200 bois, coin paradis, St-Eustache, 110 000$. 388-1486 — 473-2084. 07-08-84

STE-MARGUERITE domaine s'étendant sur 115 arpents. Maison avec environnement paysagé, grange, garage, érablière, ainsi que bord de lac sur une distance de 550'. 1-228-3248. 06-08-84

ESTRIE, vendre ou louer avec option, très belle victorienne, 3 acres, tranquillité, 11 pièces, cuisine rénovée, autre bâtiment, double chauffage, financement 72 500$. — 273-9927 — 1-532-2455. 7-08-84

Estuaire du St-Laurent, Isle Verte, terre 140 arpents avec maison traditionnelle plus 6 bâtiments. Vue extraordinaire. Idéal pour voile, équitation, pêche et chasse. — 843-7228. 06-08-84

■ Logements à partager

POÈTE partagerais beau logement avec jeune fille sobre, secteur Outremont. André 270-4761. 06-08-84

■ Offres de services

LAVAGE plafonds, tapis, murs, tuiles, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

■ Offres d'emplois

La Coopérative de Théâtre l'Escaouette recherche directeur(trice)-artistique. Pour 1er octobre 1984. Prière d'envoyer C.V. avant 31 août, 140 rue Botsford, Moncton, N.-B., E1C 4X4. Conditions requises: maîtrise en théâtre, expérience en théâtre pour la jeunesse et en mise-en-scène. 6-08-84

VENDEUR EXPÉRIMENTÉ en ventes de rénovation, demandé pour région de Montréal. Références et voiture nécessaires. Temps plein ou partiel. Commissions intéressantes. Pour rendez-vous: Mme Drouin, 336-4945. 06-08-84

Sténo-dactylo, poste permanent à Ville d'Anjou. Salaire de base 480$/semaine, plus avantages sociaux payés. Écrire: À qui de droit, C.P. 214, Anjou H1K 4G6. 11-08-84

ENTREPRISE à besoin urgent de vendeurs, dans secteur industriel et commercial. Salaire de base plus commissions. Appelez samedi pour rendez-vous M. Deilgat, 286-9227. 06-08-84

■ Propriétés à louer

ANJOU cottage 6½, meublé, garage. Durée 1 an, raison départ Europe avec famille pour études. 655-8981. 6-08-84

■ Propriétés à vendre

DOMAINE ST-SULPICE, duplex 20 ans semi-détaché, terrain 45 X 100. Pas d'agent, 381-7788. 06-08-84

V.M.R. Faites une offre! Splendide cottage semi-détaché, 8½, piscine creusée, garage, quartier tranquille. Marie-Madeleine Frey, Pierre Séguy, 271-2131 — 388-2558. RE/MAX Outremont courtier. 06-08-84

OUTREMONT, boutique coin Laurier, établie depuis 7 ans, très bon revenu. Idéal pour commerçant débutant. Lucie Mercier, Pierre Séguy, 271-2131 ou 388-2558. RE/MAX Outremont courtier. 06-08-84

CENTRE rue De Bullion, triplex 3 X 5 chauffage électrique, 3 logis libres à l'acheteur. Idéal pour rénovation. Lucie Mercier, Pierre Séguy, 271-2131 ou 388-2558. 06-08-84

PIERREFONDS, split, 7 pièces, électrique, 45 x 29, foyer, garage. Réduit, libre. — 277-1361 — 620-2670. 06-08-84

V-des-Arbres: cottage moderne, 7 pièces, électrique, luxueux, garage, $224,500. D. Kolbe 667-3333, 661-5895. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 06-08-84

SUCCESSION MAISON CANADIENNE, pierre des champs, 10 pièces, garage double, terrain 52,500 p.c., 30 min. de Montréal, 1 mille autoroute. Vente directe 70 000$. Idéal professionnel. 1-460-3324 — 1-347-3633. 06-08-84

■ Propriétés à vendre

MONT ST-HILAIRE: Maison en flanc de Mont avec atelier au sous-sol, idéal artistes, 12 pièces $89,000. G. Paquin, 651-5300, 671-7929. Montréal Trust Courtier. 06-08-84

MOUNTAIN — ONTARIO — Domaine magnifique, 117 arpents, grande maison, 6 chambres à coucher, 4 salles de bain, etc.., prix demandé $110,000, financement 3 ans 10%. Voir JEAN-CLAUDE TREBALAG, 463-3731, 653-6821. Royal Trust Courtier. 06-08-84

STE-AGATHE SUD, chalet suisse, cèdre intérieur et extérieur, 24 X 24 sur terrain paysagé 15 0000 p.c., 4 c.c., 2 s.b., parfait état, coin tranquille. Cause déménagement. 1-819-326-4482. 06-08-84

Outremont: 797 Champagneur, charmant cottage 6½, soleil! $92,000. Ouvert aux visiteurs dimanche entre 2:00-4:00. Mme Valois 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 06-08-84

RAWDON, maison victorienne brique écrivain Yves Thériault, 12 pièces, terrain 14,181 p.c., bas prix. René Denommé, Royal Trust, Joliette, 759-6062. 09-08-84

■ Propriétés à vendre

Outremont: 860 Stuart, 3e, spacieux 6½, cuisine et s. de bains rénovées. Ouvert aux visiteurs dimanche entre 2:00-4:00. Mme Valois 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 6-08-84

WESTMOUNT
Un rêve!
Maison d'un célèbre décorateur, entièrement meublée. Faut voir! Ultra moderne tout en étant très confortable.
Claudette Limoge, 340-9484 — 934-1818
Montréal Trust courtier

6-08-84

■ Terrain à vendre

DOMAINE MONTAUBOIS, 30 000 p.c. en bordure du lac Tracy. Site prestigieux à 5 min. de Ste-Adèle. Composez: 655-9921 après 17 hrs. 06-08-84

DÉCÈS

DESROCHES, Gilles. — À Montréal, le 2 août 1984 à l'âge de 75 ans, est décédé, M. Gilles Desroches. Il laisse dans le deuil son épouse Françoise Caisse, ses enfants Claude, Nicole, ses petits-enfants Michel et Pascal Desroches, Alexandre et Catherine Desroches-Foo, ses soeurs Enée, Claire et Hélène, son frère Jean-Paul. Les funérailles auront lieu le lundi 6 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc., 3254 rue Bellechasse, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette Sobirous où le service sera célébré à 14 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation de la Banque d'Yeux du Québec, 5689 Bl. Rosemont, auraient été appréciés du défunt.

LAMOUREUX
MARIE-PAULE

À Montréal, le 1er août 1984 à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Marie-Paule Lamoureux, autrefois directrice de l'école Des Métiers Commerciaux, où elle a oeuvrée pendant 40 ans. Elle laisse dans le deuil ses soeurs: Eliane (Solis) et Augustine, ses frères: Louis et Adrien, ses belles-soeurs: Denyse et Violette ainsi que ses neveux et nièces. Les Funérailles auront lieu samedi, le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie ltée et J.C. Roy enrg., 7018 de Marseille, pour se rendre à l'église St-Fabien (6455 de Renty), où le service sera célébré à 11hrs. Et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Salon ouvert de 14 hrs à 17 hrs et de 19 hrs à 22 hrs.

UN ARTICLE À VENDRE?

LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR** SONT UNE SOLUTION FACILE

286-1200

LA MÉTÉO

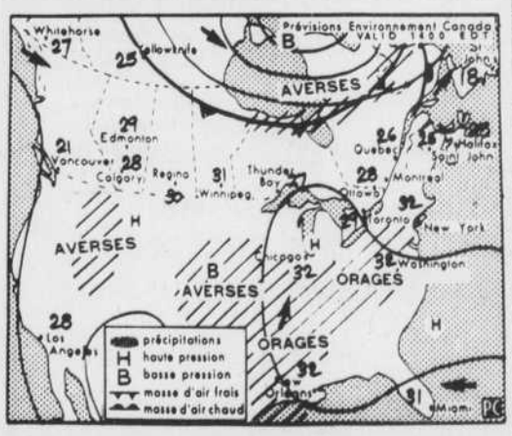

Situation générale: une faible perturbation située sur le bas du fleuve s'est déplacée vers l'est de sorte qu'un dégagement s'effectue dans ces régions. Samedi, une zone de haute pression sur le sud du Québec donnera du temps généralement ensoleillé sur toute la belle province. Ce beau temps se poursuivra dimanche, sauf sur les régions du bas St-Laurent où une nouvelle perturbation apportera des averses ou orages dispersés. Les températures demeuront légèrement au-dessus des normales saisonnières au cours de la fin de semaine.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 27. Dimanche: généralement ensoleillé.
LEVER DU SOLEIL: 5 h 42
COUCHER: 20 h 20

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, des réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 27. Dimanche: généralement ensoleillé.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides, Mauricie, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 27. Dimanche: généralement ensoleillé.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 28. Dimanche: peu de changement.

Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 26. Dimanche: peu de changement.

Lac-St-Jean, Saguenay: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 24. Dimanche: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 22. Dimanche: ciel variable et possibilité d'averses.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 22. Dimanche: ciel variable avec possibilité d'averses.

Basse côte nord-Anticosti, secteur à l'ouest de Natashquan: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 18. Dimanche: nuageux avec quelques averses.

Secteur de Natashquan et à l'ouest: dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: 17. Précipitations: 20 %. Dimanche: nuageux avec quelques averses.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

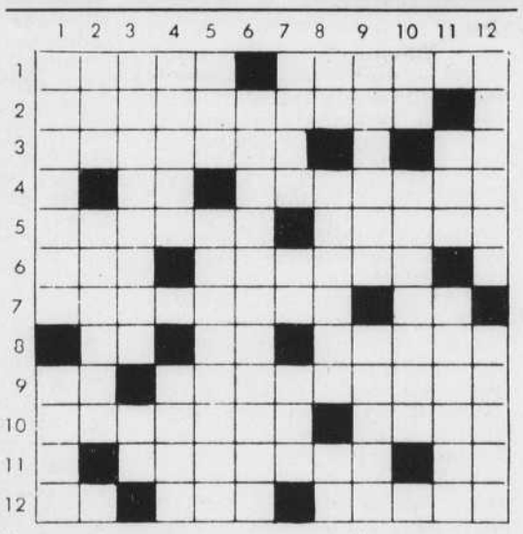

Horizontalement

1—Mammifère marsupial. — Chacun des degrés d'intensité que peut prendre une même couleur.
2—Il tient une auberge.
3—Troisième période de l'éretertiaire. — Note de la gamme.
4—Molybdène. — Prière.
5—Masse arrondie de quelques cellules sécrétrices. — Femelle du porc.
6—Plante herbacée, type de la famille des linacées. — Donner envie.
7—Cécité plus ou moins complète et transitoire. — Prométhéum.
8—Deux. — Lui. — Ch.-l. de c. de la Côte-d'Or.
9—Sélénium. — Refuser de recevoir quelqu'un.
10—Opinion préconçue. — Né de.
11—Plante de la famille des labiacées. — Le meilleur en son genre.
12—Cobalt. — Au golf, petite cheville. — Établissement industriel.

Verticalement

1—Cap. de l'Ouganda. — Lavande dont on extrait une huile odorante.
2—Affirmation. — Ornement qui forme la partie supérieure d'un casque.
3—Détestai. — Éminence.
4—Ce que le maître donne à apprendre. — Objet de connaissance.
5—Unité d'aire pour les surfaces agraires. — Petite outre.
6—Philosophie qui traite des fondements de la connaissance.
7—Dire qu'une chose n'est pas vraie. — Notre-Seigneur. — Propre.
8—Usages. — Reste dans un lieu jusqu'à ce qu'arrive quelqu'un. — Familièrement.
9—Tire à soi. — Un sens (plur.).
10—Venu au monde. — Courte tunique portée sur la soutane.
11—Croyance fervente. — Ancien pays de Gascogne.
12—S'exhaler des corps. — Chêne vert.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	T	H	E	T	I	Q	U	E	■	C
2	A	D	R	E	T	■	S	U	■	P	L	I
3	Q	U	I	■	I	V	O	I	R	I	E	N
4	U	L	C	E	R	E	■	C	O	N	T	E
5	E	T	H	N	A	R	C	H	I	E	■	M
6	R	E	E	L	■	I	L	E	■	U	S	A
7	E	R	R	A	N	T	E	■	O	X	U	S
8	T	E	■	C	I	E	R	G	E	■	A	C
9	T	■	Z	E	E	■	C	A	I	N	O	■
10	E	C	O	R	C	E	■	■	C	L	A	M	P
11	■	A	N	■	E	R	■	H	■	B	E	E
12	G	L	A	S	■	G	U	E	R	I	R	■

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

EDMONTON, PRINCESSE DES PRAIRIES

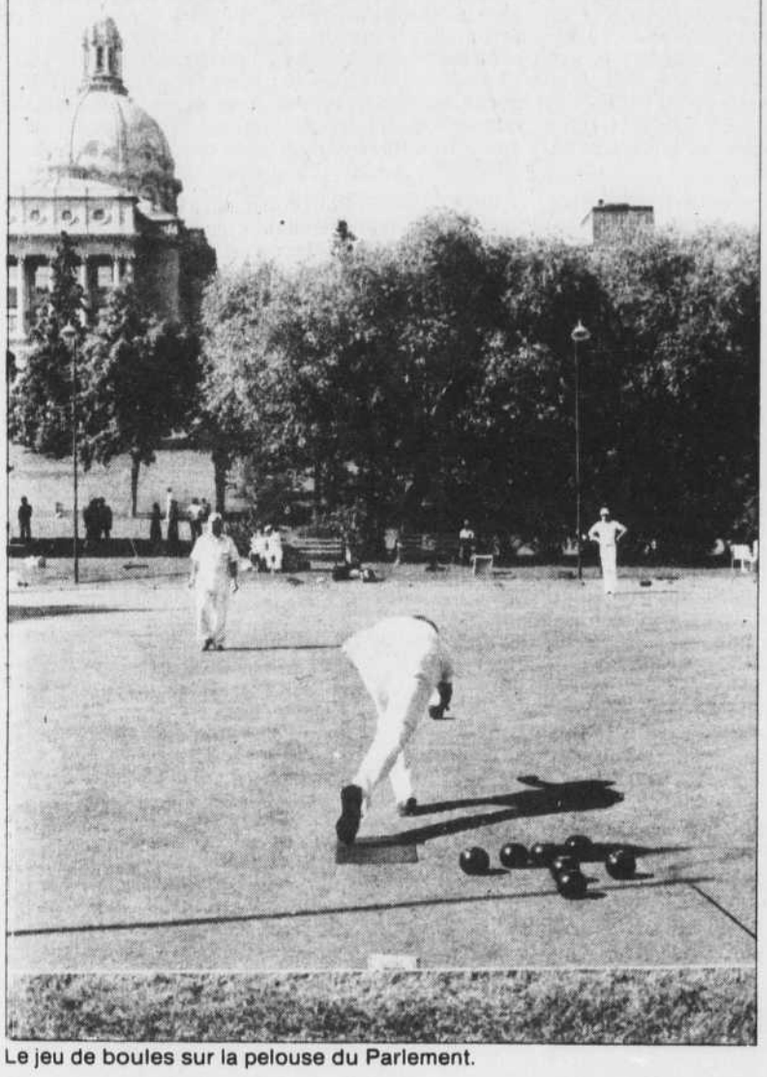

Le jeu de boules sur la pelouse du Parlement.

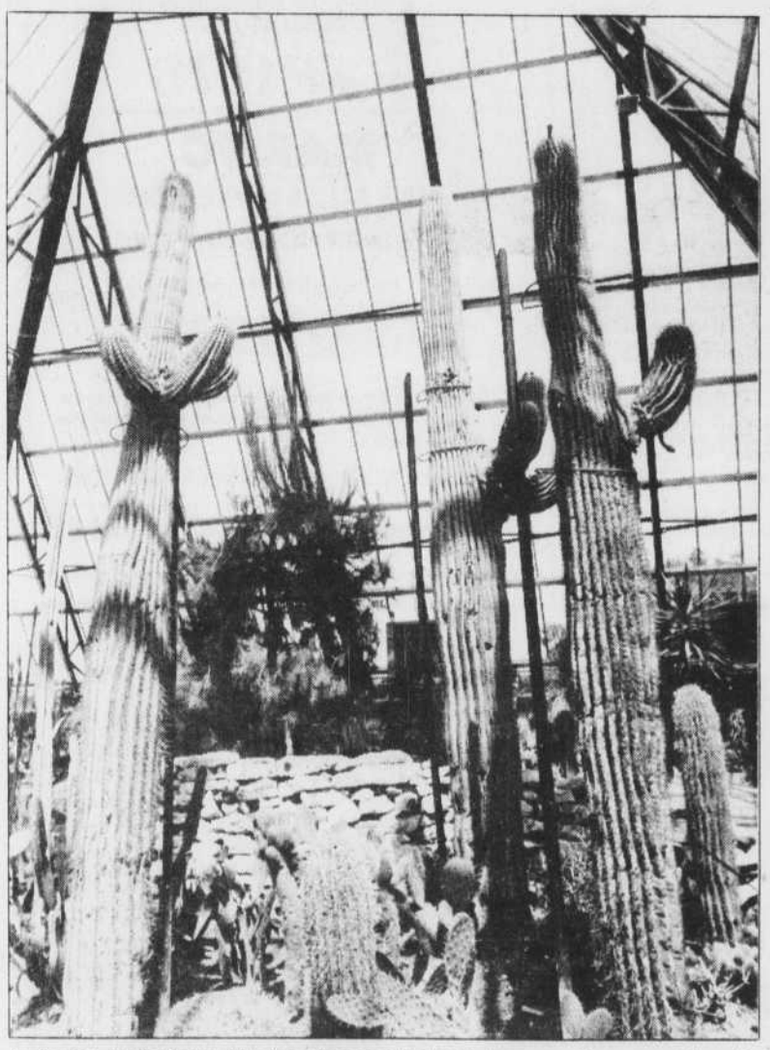

Le jardin botanique d'Edmonton est installé dans quatre pyramides de verre. (Photos : Monique Nuytemans.)

MONIQUE NUYTEMANS

EDMONTON n'est même pas centenaire mais c'est pourtant l'une des villes les plus progressives du Canada. Capitale de l'Alberta, elle est aussi la ville la plus verte du pays. Elle s'honore, en effet, de nombreux prix pour la beauté de ses parcs. Combien rares sont les villes qui ont eu la prévoyance de conserver 10,000 arpents de leur territoire dans le seul but d'en faire des espaces verts !

Installée sur un plateau avec la rivière Saskatchewan-Nord à ses pieds, Edmonton est belle à voir. Surtout qu'en trois ans à peine, elle a agréablement prolongé son profil de gratte-ciel. À l'image de Toronto, elle possède également un édifice doré. C'est, en effet, de la poudre d'or qui entre dans la fabrication des panneaux de verre et qui leur donne ce riche scintillement. Un autre gratte-ciel, mais de couleur émeraude, est venu s'ajouter à cette ville assez jolie pour qu'on ait songé à lui décerner le titre de *princesse des Prairies*.

Simple village agricole à la fin du siècle dernier, Edmonton devint ensuite la ville-étape des chercheurs d'or qui, le plus souvent déçus par cette aventure éphémère, venaient installer leurs pénates dans cette petite ville dont les pâturages gras promettaient une prospérité plus laborieuse, mais plus sûre.

Ensuite, on découvrit du pétrole sur le territoire. Ce fut la richesse. Edmonton devint dès lors la grande rivale de Calgary. Aujourd'hui, je crois qu'elle a dépassé Calgary de quelques coudées. D'abord par son aspect esthétique, ses nombreux parcs, ses pyramides de verre qui font office de jardins botaniques, et par son fabuleux Centre des congrès.

Ce centre est d'une originalité que seule Edmonton pouvait se permettre, en tirant avantage de sa situation géographique sur un plateau surplombant la rivière Saskatchewan-Nord. Ce que les architectes ont donc conçu n'est pas un édifice-masse comme on est souvent obligé de les construire à cause des milliers de gens qui y viennent en conférence, mais plutôt un édifice étagé sur plusieurs niveaux, dont l'étage supérieur est au niveau de la rue, les suivants descendant toujours plus bas, jusqu'à ce que le dernier étage soit presque au niveau de la rivière.

Une cage de verre de conception ultra-moderne contient les escaliers roulants reliant les étages entre eux. Le tout est agrémenté par des plantes vivaces pour rester dans l'esprit d'Edmonton la verte.

Nouveau aussi à Edmonton est cet étang que l'on a creusé devant le parlement et où se mirent les gratte-ciel de la ville et le dôme fin-de-siècle de l'assemblée législative. Cet étang est d'ailleurs baptisé *reflection pool*.

Le samedi, on joue toujours — et dans la tradition anglaise — au cricket sur la pelouse du parlement, tandis que les épousées de juin viennent se faire photographier pour une postérité éventuelle dans les beaux jardins fleuris qui entourent l'édifice gouvernemental.

Autrefois, il était bien vu de loger au Château Macdonald à Edmonton. Cet hôtel avait adopté — dans la tradition de tous les grands hôtels propriétés des chemins de fer — le style de château anglais comme on en voit à Québec, à Ottawa, à Banff et au lac Louise. Sauf qu'à Edmonton, on avait, pour agrandir l'hôtel, commis l'impardonnable erreur de lui ajouter une aile carrée de style bâtard comme cela se faisait dans les années '30. Il y a trois ans, j'avais logé au Château dont les portes resteront d'ailleurs fermées un an encore afin d'abattre l'aile outrageuse et d'en refaire une autre dans le style d'origine.

C'est donc au Hyatt que l'on loge aujourd'hui. Situé en plein centre-ville, il est à portée du Centre des congrès, des magasins et pas trop loin du superbe musée d'histoire naturelle qui est un des plus beaux que je connaisse.

Le musée affiche un nombre spectaculaire de fossiles de dinosaures dont cette région était autrefois peuplée. Mais l'exhibit le plus touchant est celui que l'on nomme *Habitat*. Il est la reconstitution d'animaux empaillés, dans leur élément naturel, entourés de plantes vivaces. Si vrai semble ce combat d'orignaux qu'on jurerait qu'ils vont, d'un moment à l'autre, essayer de démêler leurs panaches enchevêtrés. Touchant aussi, ce groupe de coyotes avec leurs jeunes dans un clair-obscur rappelant un tableau de naturaliste.

Beaucoup de belles maisons à Edmonton. Mais elles sont coûteuses : entre $ 300,000 et $ 500,000. J'ai vu la maison de M. Peter Pocklington, le propriétaire des Oilers et plus récemment candidat au leadership conservateur. De style anglais à colombages, elle se distingue des autres propriétés plus modernes. J'ai également vu la maison du premier ministre Peter Lougheed, qui m'a semblé fort simple.

J'ai également aperçu un superbe manoir, tout nouveau avec bain romain et tout et tout. Quand j'ai demandé à la guide qui habitait là, elle l'ignorait . . . Il me semble que lorsqu'on est guide d'une ville et qu'on ne sait pas qui habite sa plus belle maison, on devrait s'informer ! Enfin, passons.

À visiter dans la banlieue d'Edmonton : le fort Edmonton. Ce fort était à l'origine davantage un poste de traite de fourrures qu'un fort militaire. Il a été restauré selon sa forme d'origine : hautes palissades carrées faites de troncs pointus, tours de guet, porte étroite. Certains soirs de fête, on y sert des *barbecue* avec serveuses et musiciens en costume d'époque.

Autour du fort ont été rassemblés de vieilles maisons, des magasins. Des carrioles tirées par des chevaux font le tour du parc. Chaque année, on y ajoute une rue à l'image de son époque. Il y a déjà la rue 1885 et la rue 1900. Bientôt viendra s'ajouter la rue 1920, ensuite la rue 1940. Et comme toujours, Edmonton a prévu beaucoup d'espace pour accommoder de nombreux agrandissements.

À l'occasion de la célébration du Klondike, qui a lieu tous les ans pendant dix jours au mois de juillet, tout Edmonton se costume à la mode de 1900. C'est un rappel de la célèbre ruée vers l'or qui marqua le début de l'essor de cette ville. Toute la ville ressemble alors à une vignette de chez Maxim ou à une affiche de Toulouse-Lautrec. Ce sont les *Klondike Days*. On émet à cette occasion des « dollars du Klondike » que l'on peut échanger dans tous les magasins de la ville.

Edmonton a fait du chemin depuis qu'elle n'était qu'une ville-étape pour ces aventureux chercheurs d'or qui s'y ravitaillaient avant de partir pour Dawson City, au Yukon. Mais certains, attirés par la verdeur de sa campagne et la promesse de ses champs gras, y restèrent pour de bon et formèrent le noyau de cette ville qui aujourd'hui loge son aéroport à côté de ses champs de pétrole . . .

Edmonton est une ville qui fait peu de tapage. Mais de la découvrir si verte, si jolie et si progressive est une expérience que je souhaite à tous les Canadiens.

HUMEURS

Cornélius, chef du parti, vit en exil à San Diego. (Photo : courtoisie du Parti rhinocéros.)

Entre trois perruches et un rhino . . .

NATHALIE PETROWSKI

« VOUS RIEZ de la démocratie », jappait Jean Chrétien en s'adressant au Parti rhinocéros. Ce à quoi les Rhinocéros, magnanimes, répondaient : « Nous sommes les chiens de garde de la démocratie. C'est de vous que nous rions, Monsieur Chrétien. »

Vingt-et-un an plus tard, les Rhinos rient toujours. Un peu plus jaune que d'habitude, mais que voulez-vous : qui ne jaunit pas avec le temps ? Leur fondateur, Jacques Ferron, s'est retiré de la course en 1980, à la naissance de Cornélius 1er, premier rhinocéros de souche québécoise, né au zoo de Granby, puis lâchement vendu aux Américains. Le zoo de San Diego, où végète présentement Cornélius, serait d'ailleurs inondé d'appels de journalistes rapaces, réquisitionnant une entrevue avec le chef.

Mais le chef, peu bavard de nature, préfère se taire plutôt que de se contredire et de s'excuser à tout bout de champ. Et puis, il craint les lapsus du genre la « politique énergique » au lieu d'énergétique, ou encore le « chemin des affaires » pour le chemin de fer, « l'assurance-champagne » pour l'assurance-chômage, et finalement, l'inoubliable « Mister Me » pour le « me-myself-and-I » de Mulroney.

Le parti, pendant ce temps-là, fait des bonds spectaculaires. Il prévoit présenter 145 candidats rhinos d'une mare à l'autre du Canada, et songe encore à rapatrier les Rocheuses dans les régions les plus plates du pays. Les statistiques sont symptomatiques. En 1964-65, avec seulement deux candidats, le parti remportait 500 voix. Aux dernières élections, en 1980, il faisait un saut supersonique : 121,000 votes pour 123 candidats.

Cette année, le Parti rhinocéros présente un nouveau visage. Le candidat-vedette François « Yo » Gourd, est plus intelligent, plus expérimenté. Il est agressif et il a soif de pouvoir. Il croit aussi sans mesquinerie que les autres chefs n'ont vraiment pas d'allure. Contrairement à ses adversaires aux modestes et humbles origines, Yo Gourd vient d'un milieu aisé et bourgeois. Mais comme Mao Tsé-tung l'expliquait à Nikita Khrouchtchev, il a évolué dans sa pensée politique et a renié ses origines de classe.

Après avoir connu une enfance prospère, le candidat a été balayeur, plombier, garçon de table. Il a pratiqué d'autres métiers plus ou moins bien rémunérés et plus ou moins louches, avant de se porter candidat pour servir son pays en déroute. En 1980, il s'est présenté dans Argenteuil contre son frère libéral, Robert Gourd, avec le slogan « Votez pour le lus gourd des deux ». Robert a gagné. Cette année, il s'attaque à Laurier qu'il veut tranformer en région pilote pour son programme « Chômage-loisirs ».

Son parti jouit de prestigieux appuis à travers le monde. Aux États-Unis, il peut compter sur l'Association des hobos et sur son chef, « Steam Train » Morley. En France, sur le ringard Renaud, et en Angleterre, sur Boy George qui a apposé à sa lettre d'appui une bouche barbouillée de rouge à lèvres.

Mais la partie n'est pas gagnée pour autant. Les Rhinos doivent, en effet, combattre les préjugés. D'abord, personne ne les prend au sérieux. Et les Rhinos ne le prennent pas. Après les attaques répétées de la Ligue marxiste-léniniste, voilà que les néo-démocrates les traitent de sales démobilisateurs. Les Rhinos répondent qu'il s'agit de deux styles de politique et qu'il n'y a pas lieu de faire

Suite à la page 28

Au Musée Laurier d'Arthabaska

« Il y a cent ans . . . la médecine »

RENÉE ROWAN

LES balades de fin de semaine ou de vacances, à la découverte du patrimoine, recèlent parfois d'heureuses surprises. Au nombre de celles-là, je classe facilement le Musée Laurier (16, rue Laurier ouest), à Arthabaska. Il s'y tient, jusqu'au 2 septembre, une exposition d'une remarquable qualité intitulée *Il y a cent ans . . . la médecine*.

Avant de monter à l'étage pour y visiter l'exposition, attardez-vous au musée même qui existe depuis 1929. La maison de style victorien a été construite en 1876 pour Sir Wilfrid Laurier qui l'habite jusqu'en 1896, alors qu'il quitte Arthabaska pour aller vivre à Ottawa. Il y revient cependant chaque été jusqu'à sa mort, en 1919.

Deux ans plus tard, Lady Laurier, qui n'a pas eu d'enfant, lègue la maison à la nièce de son mari, Pauline Laurier-Harvey. En 1928, la maison est vendue à deux Canadiens-anglais à condition qu'on y aménage un musée à la mémoire du premier ministre canadien-français. En 1934, le gouvernement du Québec en fait une véritable maison historique. Restauré en 1974 par le ministère des Affaires culturelles, le musée a pris une nouvelle dimension culturelle et touristique.

Toutes les pièces de la maison reflètent l'aisance de la classe bourgeoise de l'époque : le piano-table de Lady Laurier, plusieurs pièces de collection dans la salle à manger dont une lampe Tiffany authentique, le mobilier original de l'étude d'avocat de Laurier qui a été ramené au musée. Celui-ci possède également des oeuvres du peintre Suzor-Côté et du sculpteur Alfred Laliberté, deux artistes québécois nés dans la région d'Arthabaska.

Quand on s'étonne de la hauteur impressionnante des plafonds de la maison, Mme Laurence Foisy-Farly, directrice-conservatrice du Musée Laurier, précise avec humour qu'ils sont à douze pieds de hauteur pour les pièces du bas — salon, salle à manger, chambre à coucher des maîtres —, onze pieds à l'étage et neuf pieds au second où logeaient les servantes.

L'exposition en cours, organisée pour rendre hommage à l'hôpital centenaire et surtout aux médecins, aux religieuses hospitalières et aux infirmières de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, constitue un rappel historique fort intéressant de ce qu'était la médecine il y a cent ans.

« Notre but n'était pas de glorifier des personnalités, note Mme Foisy-Farly. Nous avons seulement voulu ramener les visiteurs à la fin du 19e siècle. »

Dans le monde médical super-spécialisé dans lequel nous évoluons et où la technologie ne cesse de progresser à toute allure, nous avons souvent peine à nous imaginer ce qu'était la vie . . . ou plutôt la mortalité et la morbidité en 1884.

L'espérance de vie des Québécois à la naissance se situait aux environs de 43 ans; aujourd'hui, elle est de 71 ans pour les hommes et de 78 ans pour les femmes. À cette époque, plus d'un enfant sur trois ne fêtait pas son premier anniversaire de naissance.

Les maladies infectieuses faisaient alors de grands ravages : la variole, la diphtérie, la dysentrie, la typhoïde, la tuberculose, la rougeole, la scarlatine. Pour la décennie 1880, on a estimé à plus de 40 % le nombre de décès attribuables à ces maladies dévastatrices pour lesquelles il n'existait pas de traitement efficace ni encore moins de moyen de prévention.

En 1885, dans la seule région de Montréal, l'épidémie de variole fauche 3,100 personnes sur une population d'environ 200,000 habitants. Aujourd'hui, l'ensemble de ces maladies infectieuses représentent moins

Suite à la page 27

Joseph-Charles Franchère (1866-1921) : « Le Docteur Hingston et la salle d'opération ». Huile sur toile, collection du musée des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph, Montréal.

TOURISME

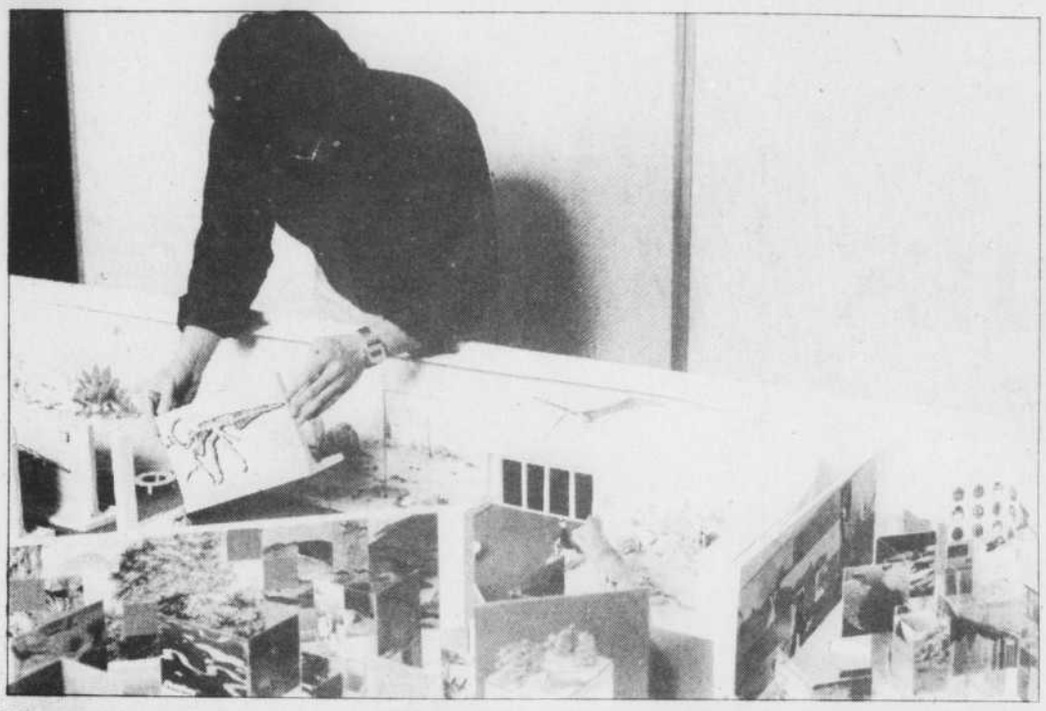

Un technicien travaille à la maquette du musée de paléontologie qui ouvrira l'été prochain à Drumheller. (Photo : Ken Colette.)

À l'été 1985, dans la vallée de la Red Deer

Un tout nouveau musée de paléontologie en Alberta

DRUMHELLER (Alberta) — Au début de l'été 1985, le ministère de la Culture de l'Alberta inaugurera un nouveau musée de $ 30 millions consacré à l'étude des anciennes formes de vie. L'exposition entraînera les visiteurs à travers trois milliards d'années d'évolution, depuis les origines de la vie sur notre planète jusqu'à l'ère glaciaire.

La galerie des dinosaures comprendra une cinquantaine de spécimens d'anciens reptiles. Un grand nombre des squelettes exposés ont été découverts en Alberta.

Depuis l'impressionnant hall d'entrée du musée, on sera amené à découvrir l'histoire passionnante des débuts de la vie sur la Terre. Les restes fossiles des premiers organismes vivants, vieux de quelque trois milliards d'années, seront la première étape de ce voyage dans le temps. Des expériences et des terminaux reliés à un ordinateur viendront compléter les présentations, permettant ainsi à chacun de participer à l'étude de ce fascinant domaine.

Au cours des trois dernières années, les membres du personnel du musée Tyrrell ont sillonné l'Alberta et d'autres provinces de l'Ouest canadien à la recherche de spécimens pour la collection du musée. La grande quantité de squelettes découverts dans cette région fait de l'Alberta un endroit unique pour la recherche paléontologique.

Des fossiles de plusieurs espèces, depuis les trilobites découverts dans des roches de 600 millions d'années jusqu'aux os de l'*albertosaurus* vieux de 67 millions d'années, sont nettoyés et préparés au laboratoire du musée Tyrrell en vue d'être exposés au nouveau musée.

Situé à Drumheller, principale agglomération des *badlands* de l'Alberta, le musée Tyrrell sera facile d'accès et constituera l'attraction principale des visites organisées dans cette région toute spéciale.

Drumheller est situé sur les bords de la rivière Red Deer, dans l'impressionnante vallée que celle-ci a creusée dans la prairie sur une distance d'environ 180 kilomètres. Cette région de *badlands* aux parois escarpées s'enfonce soudainement pour découvrir des couches rocheuses vieilles de quelque 70 millions d'années; à cette époque, la région se trouvait sur les bords d'une mer intérieure.

Drumheller et d'autres villes du centre de l'Alberta sont bien équipées en terrains de camping et en installations touristiques. Le parc provincial Dinosaur, à deux heures de route au sud-est, vaut aussi la peine qu'on s'y rende pour admirer la beauté exceptionnelle de ses *badlands*.

Joseph Burr Tyrrell, géologue et explorateur, fut le premier à découvrir un crâne de dinosaure dans la région de Drumheller en 1884.

Le nouveau musée sera situé à six kilomètres au nord-ouest de Drumheller, dans le parc provincial Midland. Pendant la construction, le musée occupera des locaux temporaires dans le centre-ville de Drumheller.

Une petite exposition y sera présentée, qui donnera une idée de ce que le nouveau musée contiendra à partir de l'été 1985.

Sise au coin de la 1st Street East et de la 3rd Avenue, cette exposition est ouverte au public du 2 juin au 3 septembre inclusivement aux heures suivantes : de neuf heures à 16 heures les jours de la semaine; de 13 heures à 17 heures les samedis, dimanches et jours fériés.

Pour de plus amples renseignements, écrire à l'adresse suivante : Musée de paléontologie Tyrrell, P.O. Box 7500, Drumheller, Alberta, T0J 0Y0. Téléphone (403) 823-7707 (de Calgary, composer directement 294-1992).

Des voyages individuels . . . de groupe

Les Américains sont en ville

JEAN-CLAUDE PARENTEAU

Les roulottes ont envahi Rimouski. (Photo : Jean-Claude Parenteau.)

AVEZ-VOUS déjà essayé de dépasser cinq roulottes qui se suivent sur la route 132 entre Rivière-du-Loup et Rimouski ?

Il y a quelques jours, 73 caravanes américaines à l'aluminium rutilant, circulant par grappes de quatre ou cinq véhicules, venaient s'installer à Rimouski. Ils sont membres de l'« Airstream Adventure Caravan » (nom tiré de la marque de commerce des roulottes). Ils viennent de tous les coins des États-Unis, certains d'aussi loin que la Californie et le Texas.

Après le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, ils doivent visiter la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. En tout, 150 personnes qui font un « voyage de groupe » par petites unités.

Ils ont, en moyenne, plus de 50 ans; un couple de plus de 80 ans est également du voyage, mais il n'y a qu'un enfant dans le groupe. Ce sont surtout des membres de professions libérales : médecins, avocats, professeurs, qui aiment voyager confortablement et échanger avec des gens qui ont les mêmes affinités.

Les seules conditions pour faire partie du club sont de posséder une roulotte *Airstream* et de payer sa cotisation qui sert à organiser les voyages.

Cette façon de prendre ses vacances en groupe est, semble-t-il, très répandue aux États-Unis. D'ailleurs, deux autres expéditions composées d'autres membres de ce club sont actuellement en cours, l'une dans l'Ouest canadien et l'autre en Alaska. Ils ont choisi le Canada et le Québec pour l'accueil chaleureux qui leur est réservé, la beauté du paysage et, bien entendu, la faiblesse de notre dollar.

Selon M. Robert Tracy, le responsable du groupe, la langue française constitue rarement un problème pour les touristes américains puisque la plupart des Québécois avec qui ils ont des contacts parlent anglais.

Lorsqu'ils sont arrêtés dans une ville, les vacanciers consacrent surtout leur temps à des visites guidées. Ils sont toutefois libres de participer à ces activités.

Sur le terrain, le service d'animation du club s'occupe d'organiser des activités pour combler les temps morts. Les dominos et le bridge sont à l'honneur quotidiennement sur le terrain.

À Rimouski, ils ont eu droit à une réception de bienvenue organisée par l'administration municipale. Le terrain où ils sont installés et les services (égout, électricité) leur sont d'ailleurs fournis gratuitement par la Ville de Rimouski. Le maire Philippe Michaud désire attirer et retenir le plus longtemps possible les groupes de ce genre. Il estime que les services fournis par la Ville à titre gracieux sont, en fait, un investissement compte tenu des retombées économiques générées par le passage de ces touristes. Il a d'ailleurs l'intention d'étudier la possibilité d'attirer d'autres organisations du même type.

Mises à part ces rencontres « officielles » et les échanges de nature commerciale avec les serveurs, serveuses et boutiquiers, les vacanciers ont peu de contacts avec les populations des régions qu'ils visitent.

Une expédition de la sorte ne se prépare pas à la légère. Ainsi, l'an dernier, un responsable du groupe a fait le trajet que sont en train de parcourir les membres : il a pris les contacts, réservé les terrains et identifié les points d'intérêt.

Lorsque le groupe quitte un endroit pour un autre, le responsable part en éclaireur quelques heures avant le groupe pour aller s'assurer que tout est prêt pour les accueillir à leur nouvelle destination. Donc, en principe, pas de surprise. C'est un mécanicien qui ferme le convoi avec une roulotte-atelier de réparation. Les organisateurs de ces expéditions ne sont pas rémunérés, mais leurs frais de voyage sont remboursés.

Compte tenu de cette organisation qui semble des plus efficaces, le terme « adventure » utilisé dans le nom de l'association est peut-être un peu fort. En fait, ces vacanciers paient pour ne pas avoir de problèmes ou de surprises qui sont souvent l'essence même de l'aventure. Ils optent plutôt pour le confort et sont à la recherche de contacts humains qu'ils ne retrouvent peut-être pas souvent dans leur vie de tous les jours.

Chose certaine, les vacanciers qui ont séjourné à Rimouski sont emballés de l'accueil des Québécois et s'apprêtent à vanter nos mérites auprès de leurs compatriotes.

Si, au cours de vos prochaines promenades dominicales, la pression de votre radiateur et de votre système sanguin augmente parce que vous ne pouvez doubler un groupe de vacanciers, soyez patients et courtois : ce sont encore nos meilleurs publicistes.

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique

Consultez-nous pour les spéciaux Londres	$348 US
NEW-YORK - BRUXELLES et retour un an	$467 US
NEW-YORK - MADRID Aller simple, BS	$289 US
NEW-YORK à MADRID, RT, BS	$399 US
SPÉCIAL PARIS à partir de	$459 CAN

« ACHAT » SPÉCIAL « RACHAT »
Nous vendons hors taxe toutes automobiles européennes, assurances internationales européennes, permis international, etc
Plan achat-rachat automobiles livrables depuis Paris-Bruxelles-Amsterdam-Francfort, etc
Prix spécial à partir de deux semaines pour RENAULT et VW et jusqu'à un an
Trois semaines Citroen 2 cv $190 - B. Citroen Visa $289 - LNA Citroen $489 - BX $489 CAD - Renault 5 GTL $369 - Renault 9 GTL $449 - Renault 11, Datsun Sunny 1300 $550 - VW Polo $588 - Citroen familiale 7 places $1199 - Camping-Car VW - Peugeot, etc. avec deux billets d'avion

SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
« Voyages S.E.T.A. Voyages »
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAIL PASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Îles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI.
Studios — Appartements à Nice et sur la Côte d'Azur.

TARIFS SPÉCIAUX AIR-AUTO
AVION - AUTO - PARIS 3 sem. à partir de $639
AVION - TRAIN - EURAIL PASS
(jeunes: 1 mois) $899
Consultez-nous pour nos dates de départs

MONTRÉAL	PARIS	BRUXELLES	AMSTERDAM	FRANCFORT	LONDRES
à partir de	$459	$548	$548	$588	$538

TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

لسرع العيد والعوّاد
MAROC et TUNISIE
GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL PAR DES GUIDES DE LANGUE FRANÇAISE

MAROC - TUNISIE - PARIS
DU 12 OCT. AU 1er NOV. 84
Circuit des Villes Impériales
Séjour-plage à Monastir
Grand Tour de Tunisie
Séjour à Paris
21 JRS $1975

MAROC
DU 2 AU 16 NOVEMBRE
Circuit des Villes Impériales
et
Séjour-plage à AGADIR
14 JRS $1245

Incluant: billet d'avion, pension complète durant les circuits et demi-pension durant les séjours-plages.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
royal air maroc — terratours
Détenteur d'un permis du Québec

SPÉCIAL VOYAGES

PARIS à partir de	400$	ATHÈNES	799$
aller simple	299$	aller simple	379$
NEW YORK weekend (forfait)			
par avion	99$	par autobus	40$
MEXICO	429$	ACAPULCO	
		hôtel inclus	499$
CROISIÈRES (5 jours)		à partir de	329$

Pour toute autre destination
Appelez en tout temps (514) 282-1022
La Billetterie
2021 rue Peel
Permis du Québec

Nouveau: Condo-Vacances en temps partagé "time sharing"

Hébergement pour jusqu'à 625 personnes
- **Chambres d'hôtel entièrement rénovés en 1984.**
- **Villas spacieuses de 2, 3 et 4 c. à c. avec chacune leur salle de bains. Cuisine équipée, certaines avec foyer et patio en bordure du plan d'eau. Aussi studios & 2½ avec cuisinette. À la journée, à la semaine ou au mois.**

Piscine intérieure, bains sauna et tourbillon.
Tennis à volonté et gratuit (4 courts)
Gymnase, 20 salles et salons de travail et de détente, pour des groupes de 10 à 350 personnes.
Badminton, pétanque, croquet, fers, balle-molle, pratique du golf (driving range).
Équitation: Randonnée et clinique, excursions et randonnées pédestres.
Chasse au faisan • tir-à-l'arc • chasse au sanglier • pêche à la truite • Vélos 12 vitesses en location.

Haute cuisine, diners dansants, piano bar, brunch musical tous les dimanches.

FORFAITS: (Exemples)
GOLF ILLIMITÉ: Chambre, 2 repas, golf différent chaque jour, taxes et services: 66.00$ par jour* (du lundi au vendredi)
ESCAPADE DE FIN DE SEMAINE: Vendredi souper dansant, samedi 3 repas, dimanche brunch, chambre, taxes et service 132.00$*
Plan européen à compter de 30$*
***Par personne, occupation double.**
NOUVEAU GLISSADE AQUATIQUE

Visite gratuite du parc historique national Louis S. St-Laurent

HOTEL ♣♣♣ Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)
C.P. 180 J0B 1L0
Entre le mont Orford et le Vermont 20km au sud de Sherbrooke
RENSEIGNEMENTS:
EN DIRECT DE MONTRÉAL 397-9667
AUTRES RÉGIONS (819) 835-5464
Bureau d'affaires à Montréal: (514) 465-6564

Cet été, au tout nouveau **Théâtre du Domaine "BACHELOR"**, comédie de Louise Roy et Louis Saia, mettant en vedette Maryse Paquette dans le rôle de Dolorès.
Représentations: tous les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches.

Montréal fête

C'est toujours une fête de magasiner à Montréal. On trouve de tout: des boutiques spécialisées, des grands magasins, des endroits pour flâner, des petits cafés, des restaurants. L'été, quand les commerçants de quartiers organisent leurs ventes-trottoir . . . c'est la foire!
Il y a de la musique dans les rues, des acrobates, des clowns. **Montréal s'amuse!**

la fierté a une ville
montréal

TOURISME

Près de Sutton, en Estrie

L'auberge L'Haut-Vent

JACQUES COULON

ENTRE Knowlton et Sutton, les petites routes de gravier, qui semblent ne pas avoir été entretenues depuis des lustres, traversent un paysage boisé à peine habité. Après avoir demandé plusieurs fois notre chemin, nous finissons par dénicher une modeste pancarte près d'un sentier qui grimpe dans le sous-bois. Quelques centaines de mètres plus loin, on débouche sur une vaste clairière où s'élève une maison de deux étages, toute neuve, mais d'apparence un peu austère avec son recouvrement de bois. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'auberge **L'Haut-Vent** ne fait pas de publicité tapageuse ! Il est vrai — et nous l'apprendrons plus tard — que les clients occasionnels et les habitués viennent ici pour goûter la sérénité et la parfaite tranquillité de l'endroit, à cent lieues, dirait-on, du moindre village habité.

Le succès d'une auberge, le fait que les clients reviennent ou non tiennent en bonne partie à la personnalité, au style des propriétaires. L'Haut-Vent, qui ne fait pas vraiment penser à un établissement commercial, est avant tout la résidence familiale de Mme Marthe Lever et de ses enfants. Un « vieux rêve » commencé il y a un peu plus de deux ans (l'auberge, en fait, n'est ouverte que depuis cinq mois environ). Originaire de Charlevoix, Mme Lever a le sourire de quelqu'un qui vient d'apprendre une bonne nouvelle. Elle adore recevoir du monde et il serait bien difficile de ne pas s'en apercevoir . . . Alors, tous ceux qui finissent par trouver sa porte, sur le chemin du mont Écho, ne tardent pas à lui rendre une seconde visite. Mais l'amabilité, la gentillesse ne sont pas seules en cause. Il y a que ce genre d'établissement sans prétention a le vent en poupe. Ceux qui existent depuis un certain temps déjà ou ont ouvert récemment — quatre ou cinq environ — affichent complet le plus souvent.

Dans le domaine du relais de campagne, de la petite auberge accueillante et sympathique où presque tout était à faire il y a à peine 10 ans, voici qu'arrive un nouveau type d'aubergistes. Ils n'ont pas fait les grandes écoles d'hôtellerie, pas même quelques cuisines de maisons réputées. Ils se lancent avec de la bonne volonté à revendre, de l'imagination et quelques plats relevant plus de la cuisine familiale honnête que de la gastronomie. Et ça marche . . .

Mme Marthe Lever fit ses classes en Colombie-Britannique où elle dirigea pendant plusieurs années, avec son mari, un *tourist lodge* situé près du mont Garibaldi. Son livre d'or, qui date de cette époque, ostensiblement placé dans le petit salon du rez-de-chaussée, est une sorte d'éloge à n'en plus finir. Oui, nous sommes venus chez vous, disent en choeur les clients ravis — en majorité des Américains et Européens —, et sommes prêts à recommencer. Ce que nombre d'entre eux faisaient fidèlement, chaque année. Mais revenons à l'auberge, discrète bonbonnière de cinq chambres dont l'extérieur gagnerait quand même à être un peu bichonné, pour le plaisir des yeux (il le sera d'ailleurs sous peu, nous disait la propriétaire). L'intérieur, tout en bois de pin blond, est égayé de plantes vertes, de tableaux et de pièces tissées. Les deux étages sont construits autour d'une cheminée triangulaire, monumentale, qui en est le pilier central. Toute de pierres des champs ramassées par les membres de la famille sur les 70 acres de leur domaine. C'est le fils de Mme Lever qui fit les plans de l'ensemble et plusieurs travaux de menuiserie. Les chambres sont à l'étage ainsi que le salon-salle à manger capable d'accueillir une vingtaine de personnes à la fois. Pourvues de lits simples ou doubles, les chambres sont meublées simplement mais élégamment. Les dessus de lit, tapis et abat-jour ont été, pour la plupart, tissés par Mme Lever. Adossé à la cheminée, l'espace salon-salle à manger est agréablement situé dans une sorte d'avancé de la maison d'où la vue donne sur les pelouses et les bois voisins.

La cuisine de Mme Lever est sans prétention, à base de recettes qu'elle a mises au point, améliorées ou transformées. Elle fait du poisson, du rôti de boeuf, du poulet « à sa façon », des omelettes, du boeuf bourguignon. En saison, elle utilise des légumes frais de son jardin et prépare elle-même desserts et pâtisseries (sa spécialité : le carré aux dattes et aux fruits). Le matin, elle offre toujours un petit déjeuner copieux : pain doré, crêpes ou gaufres, jus, oeufs, gruau, jambon ou bacon, etc. Les clients peuvent apporter vins et alcools s'ils le désirent, car l'auberge n'en sert pas — du moins pas pour le moment. Bon marché, cette petite retraite cachée dans les bois : $ 40 par personne et par jour ($ 70 pour deux) pour la chambre, le petit déjeuner et le dîner.

Ouverte toute l'année, l'auberge L'Haut-Vent n'est qu'à neuf kilomètres de Sutton et à une dizaine du lac Brome dont la plage municipale (un demi-kilomètre environ de l'Auberge du lac Brome), joliment réaménagée, permet de se baigner, de faire de la voile ou de pique-niquer sur la grève. Un peu en arrière de l'auberge, de petits sentiers grimpent jusqu'à des hauteurs boisées d'où l'on découvre ce que les guides touristiques nomment « un beau point de vue ». Le paysage moutonne de plans d'eau et d'étroits vallons, cachant dans ses replis des fermes rares, de vieilles maisons de brique entourées d'une immense galerie solide comme un rempart. L'hiver, on peut très facilement faire du ski de randonnée ou gagner les pentes des stations voisines : mont Glen, Sutton, Owl's Head ou même Orford.

◆◆◆

Auberge L'Haut-Vent, chemin du mont Écho, sortie 90 ou 100 de l'autoroute des Cantons de l'Est. Tél. : (514) 243-0683.

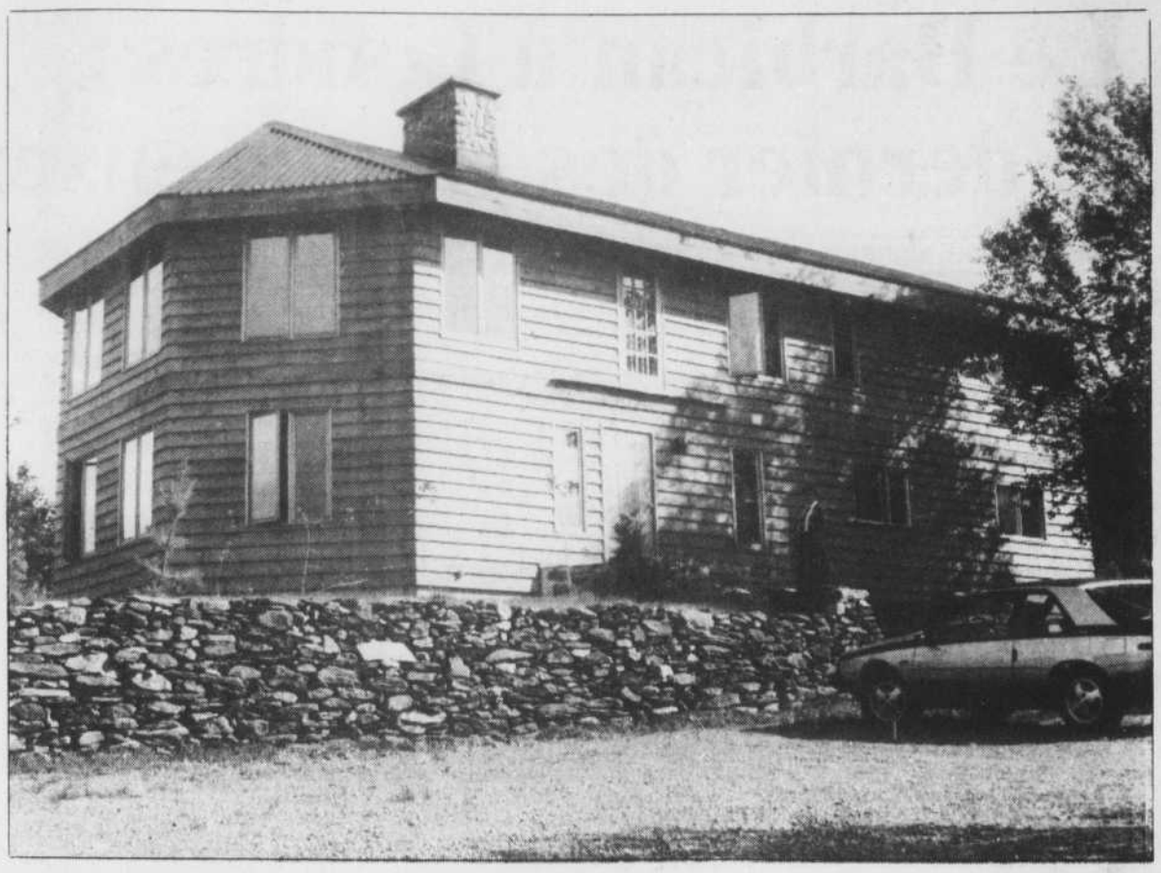

L'Auberge L'Haut-Vent. (Photo : Jacques Coulon.)

Jacques Cartier dormait assis

SAINT-MALO (AP) — Sur les rives du Saint-Laurent comme en France, c'est l'année Jacques Cartier, qui célèbre le 450e anniversaire de la découverte du Canada par le célèbre navigateur malouin.

Le manoir de Limoëlou, où il résidait entre deux croisières de découvertes pour le pavillon français, reçoit de nombreuses visites, cette année, et pas seulement de touristes français. LesCanadiens qui ont choisi l'année Jacques Cartier pour visiter la France et pour retrouver leurs racines, ne manquent pas la promenade à Saint-Malo et la visite du manoir.

La restauration de celui-ci est due à un mécène canadien, David Macdonald Steward, de Montréal, qui, en 1978, a fait valoir qu'on ne pouvait laisser plus longtemps se délabrer la vieille maison historique. Les travaux de restauration sont achevés depuis quelques mois seulement.

Tout à l'intérieur de la grande demeure a été conçu pour évoquer la manière dont vivait Jacques Cartier et ses différents et longs voyages.

Le Canada a sa salle et le Québec aussi. Pour les meubler toutes deux, les musées nationaux francais ont fourni du mobilier d'époque. Dans ce mobilier, un lit, aux petites dimensions, de Jacques Cartier. On apprend pourtant que le maître des lieux n'était pas de petite taille mais qu'il dormait assis, serré en avant et en arrière par oreillers et coussins. Explication fournie aux visiteurs de la demeure : un dormeur allongé, au 16e siècle, ressemblait trop à un gisant et craignait de ne pas se réveiller . . .

Médecine

Suite de la page 25

de 0.2 % des causes de décès au Québec.

L'exposition raconte en textes, en images et en artefacts une tranche d'histoire du passé en s'attardant aux années situées entre 1884 et 1910. On y rappelle les trois grandes découvertes de la médecine moderne au début du 20e siècle : l'anesthésie, l'antisepsie, l'aseptie.

Le visiteur découvrira avec étonnement les instruments chirurgicaux utilisés à l'époque, souvent plus dignes d'un coffre de charpentier que du cabaret du chirurgien. Et que dire de la gamme des remèdes et traitements ! Il y avait autrefois la ceinture de chasteté « imaginée par la jalousie pour garder les femmes », mais qui connaît la ceinture de virilité dont le port avait pour but d'augmenter la vigueur sexuelle de ces messieurs ?

Grâce à l'aide des différentes collections prêtées au Musée Laurier par le Musée de l'Homme d'Ottawa et la maison du Dr Nérée Beauchemin, de Yamachiche, on a pu reconstituer de façon authentique le cabinet d'un médecin de la fin du 19e siècle. Dans une autre salle, on évoque l'état de la santé publique et de la médecine à Arthabaska et à Victoriaville à l'époque.

Le sérieux de la recherche qui a été confiée à M. Réjean Lemoyne, ainsi que la qualité exceptionnelle de la conception et le choix des artefacts sont à souligner. Il n'y a pas de surcharge, juste ce qu'il faut.

En lieu de catalogue, une brochure bien présentée : *Il y a cent ans . . . la médecine*, rédigée par Jacques Bernier, complète l'information. La reproduction d'une huile sur toile de Joseph-Charles Franchère : *Le Dr Hingston et la salle d'opération*, dont l'original fait partie de l'exposition, agrémente la page couverture.

Le Musée régional Laurier ne chôme pas. Tout au long de l'année, il organise une série d'activités. Dès le 9 septembre, il y aura une manifestation du Conseil des arts textiles du Québec qui sera suivie, à compter du 7 octobre, d'une exposition d'une jeune peintre de la région, Paule Genest. L'Association des artisans-verriers du Québec y exposera des oeuvres en novembre, puis ce sera le Noël 1984, un événement traditionnel au musée.

Une dernière remarque : quand vous vous rendrez à Arthabaska, laissez la Transcanadienne (route 20) à partir de Drummondville pour emprunter les petites routes de campagne. C'est tellement plus joli !

L'EUROPE
avec les Voyages Malavoy
MIEUX et tout compte fait MOINS CHER.
Méfiez-vous des économies qui coûtent cher.
Les meilleurs hôtels au coeur des villes. Petits groupes homogènes de Canadiens francophones. Des milliers de voyageurs satisfaits depuis 26 ans.
Des prix tout compris (ou presque).

FRANCE-ITALIE-SUISSE 2 départs	Du 14 sept. au 05 oct. / Du 28 sept. au 19 oct.	$2088.
ALLEMAGNE-DANEMARK TCHÉCOSLOVAQUIE	Du 07 au 26 septembre	$2196.
EUROPE GERMANIQUE	Du 14 sept. au 05 oct.	$2196.
PROVINCE DE FRANCE	Du 14 sept. au 05 oct.	$1894.
ESPAGNE-PORTUGAL-MAROC	Du 23 sept. au 15 oct.	$2274.
GRÈCE avec croisière	Du 05 au 21 octobre (à partir de)	$1897.

Tarifs aériens non inclus

NE DÉCIDEZ PAS UN VOYAGE EN EUROPE SANS AVOIR LU LA BROCHURE DES VOYAGES MALAVOY

LE TOUR DU MONDE
7 au 29 octobre — départ garanti
Le rêve de tout voyageur, possible maintenant à prix abordable. Du Japon à Hong Kong; de Bangkok en Inde; quelques jours à Rome avant le retour.
US $2645. plus avion CAD $2149.

Voyages ANDRÉ MALAVOY
1255 Université, suite 1220
Montréal, P.Q. H3B 3W9
permis du Québec
Tél.: 861-2485
Qui dit voyage, dit Malavoy!

nouvelles frontières
ATHÈNES
666$
À partir du 13 août 1984
Montréal — Paris — Athènes A/R
- Retour 10 octobre
- Vols ABC Québecair et Minerve en DC8 aller-retour
- Taxe d'aéroport 12,50$ en sus

La route des Vins
DÉPARTS: à partir du 13 août
RETOUR: 10 octobre
MONTRÉAL-PARIS-MONTRÉAL
- 7 nuits, hôtel** dans les régions de votre choix
- 1 sem. — location R5 taxe incluse
- maximum 4 semaines
- occupation double - suppl. ch. simple 225$
- 12,50$ taxe en sus

699$

VOYAGES TOURAVENTURE INC. PERMIS DU QUÉBEC
1130 BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
(514) 288-4800
GROUPE VOYAGES QUÉBEC INC., 174 GRANDE-ALLÉE, QUÉBEC (418) 525-5545 5525
VOYAGES ORFORD INC., SHERBROOKE, DRUMMONDVILLE, MAGOG (819) 564-4433
COLODY TRAVEL LTD, 415 YONGE STREET, TORONTO (416) 596-7161

CROISIERES PAQUET
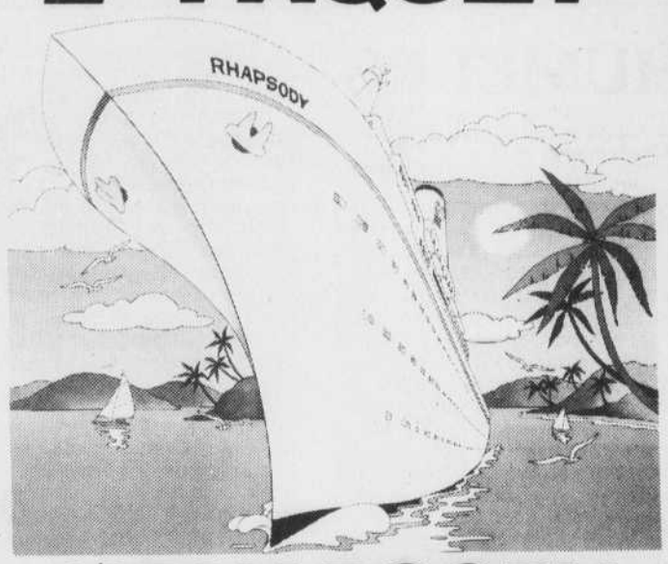

S/S RHAPSODY
UNE PREMIÈRE!!!
CROISIÈRES RÉSERVÉES ET OPÉRÉES EXCLUSIVEMENT POUR LES CANADIENS FRANÇAIS
au départ de Port Everglades:
NASSAU • SAN JUAN • ST-JOHN • ST-THOMAS
2 DÉPARTS SEULEMENT: 18 et 25 NOVEMBRE '84
OFFRE EXCEPTIONNELLE
PRIX À PARTIR DE:
599$ DOLLARS CANADIENS
TRANSPORT AÉRIEN ET TAXES EN SUS
- *ANIMATION CONÇUE ET RÉALISÉE POUR LES CANADIENS FRANCOPHONES*
- *SPECTACLES AVEC ARTISTES DU QUÉBEC*
- *DES PRIX JAMAIS VUS POUR CÉLÉBRER CET ÉVÉNEMENT*

et évidemment les avantages PAQUET:
- *UNE CUISINE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE RECONNUE COMME LA MEILLEURE*
- *DES VINS FRANÇAIS OFFERTS GRATUITEMENT ET À VOLONTÉ TOUS LES SOIRS*

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
4454, rue Saint-Denis (ouvert jusqu'à 21h tous les soirs) 845-8225

LaSalle, Place Newman	364-6780	Place Saint-Hubert	273-7755
Place Longueuil	679-3777	911, rue Beaubien est	273-2581
Place Portobello	672-5353	Centre Domaine	254-9969
Centre Laval	687-0880	Galeries Normandie	331-9971
Place Saint-Eustache	472-6634	Galeries Dupuis	844-8416
Lachute	562-3788	St-Hyacinthe 565 St-Denis	773-8291

Détenteur d'un permis du Québec

LE MARCHÉ DE L'ART

Le Barbican à Londres : le dernier des grands ensembles ?

JEAN-CLAUDE MARSAN

LORSQUE j'étais étudiant en urbanisme en Grande-Bretagne, à la fin des années '60, le Barbican, à Londres, constituait alors le projet d'aménagement le plus cité en exemple. En cours de réalisation, il avait la prétention de répondre à tous les meilleurs critères de l'urbanisme moderne, tels que codifiés dans la fameuse « charte d'Athènes ». Ses objectifs étaient, en effet, le développement d'un grand ensemble multi-fonctionnel autonome, donnant la priorité à l'air, au soleil et à la verdure, et assurant une ségrégation verticale piétons/véhicules qui soit parfaite. Dans les mots du professeur Percy Johnson-Marshall, il était un « rêve d'urbanisme ».

Le Barbican est situé dans le quartier de Cripplegate, un des plus riches en histoire de la métropole londonienne, sur un site juste à l'extérieur des vieux murs de fortification (encore visibles en partie) qui entourent la Cité depuis le temps des Romains. Ce quartier a été habité par des personnages tels le poète John Milton, le chancelier Sir Thomas More, le pasteur John Wesley, l'explorateur David Livingstone et les peintres William Blake et William Turner. Son église paroissiale Saint-Giles, construite en 1545-50 et toujours existante, a été fréquentée par Shakespeare et Oliver Cromwell s'y est marié. Au cours du 19e siècle et au début du 20e, il fut le centre des textiles, de l'industrie du vêtement et de l'imprimerie de la ville. Le 29 décembre 1940, le quartier fut largement détruit lors d'un raid de la Luftwaffe.

En décembre 1948, le Barbican fut désigné comme territoire de développement d'ensemble; comprenant 16 hectares, il constituait le plus important site de redéveloppement de l'après-guerre à Londres. De cette superficie, huit hectares devaient être consacrés aux édifices à bureaux, un au commerce, quatre et demi à des fonctions résidentielles et deux et demi aux espaces libres, selon un plan d'ensemble conçu par les architectes Chamberlin, Powell et Bon, et adopté en 1959. En 1966, il fut décidé d'y intégrer un centre de conférences et d'arts. Appelé le Centre Barbican pour les arts et les conférences et inauguré en mars 1982, ce centre s'avère le plus important du genre en Europe de l'Ouest. Il comprend une salle pour orchestre symphonique, deux théâtres, des cinémas, une galerie d'art, une bibliothèque, des salles d'exposition et de conférences et des restaurants. C'est l'équivalent, mais en plus grand et en plus complexe, du Centre Georges-Pompidou à Paris.

Aujourd'hui, après beaucoup de retards, l'aménagement du Barbican est terminé ou presque. Il comprend, outre ce Centre d'arts et de conférences qui lui est intégré, une demi-douzaine d'édifices à bureaux, trois tours d'habitation de 37 étages chacune (comptant parmi les plus élevées d'Europe), des développements résidentiels sous forme de logements en rangée continue sur huit étages entourant des squares de verdure, un immense bassin d'eau, une école, le musée de la ville de Londres, des commerces et autres bâtiments. Tous ces éléments sont reliés entre eux par des passerelles aériennes pour piétons, les véhicules occupant des voies et des stationnements souterrains. La vénérable église Saint-Giles et les anciens murs romains ont été intégrés à l'ensemble avec tout le respect dû à leur histoire et à leur caractère.

Malgré la générosité des objectifs de départ, malgré tous les soins qui ont été pris pour en faire une réussite, malgré la qualité remarquable des matériaux et de leur mise en place, malgré les sommes astronomiques qui y ont été investies, de l'opinion des experts comme des profanes, ce développement urbain s'avère plus près du cauchemar que du rêve d'urbanisme. Dans toute son énormité et sa confusion, le Barbican remet en cause les principes de l'urbanisme moderne, dont l'application devait apporter une solution définitive aux malaises des villes.

Le caractère autonome de ce développement, son image de mégastructure aux unités reliées par un sol artificiel, sa ségrégation verticale absolue entre les piétons et les véhicules, tous ces éléments contribuent à l'isoler de l'environnement urbain ambiant. Il n'y a aucune continuité physique et symbolique entre le tissu ancien, organique, dense, serré et plein d'histoire et de surprises, et ce projet abstrait, d'une ordonnance sans poésie, d'une échelle inhumaine. Y accéder par automobile passe encore; y accéder à pied est une expérience pénible : cela revient à passer d'un univers familier et captivant à un monde ambigu et impossible à appréhender. Pour le visiteur, c'est l'équivalent d'arriver à l'aéroport international de Heathrow...

Ce développement multifonctionnel, un des plus imposants d'Europe, visait également à peupler la Cité, laquelle, comme on le sait, est complètement désertée après les heures de travail. En théorie, il remplit son rôle en offrant des milliers d'unités de logement. En pratique, c'est un milieu désert, sans occupation réelle. En effet, ces logements ont été accaparés par les cadres supérieurs des entreprises, qui s'en servent comme un pied-à-terre durant les jours ouvrables. Le soir, en fin de semaine, à peine quelques centaines de fenêtres sont éclairées, trahissant le caractère fantômatique du lieu.

Le système de réseau piéton par passerelles aériennes est une faillite. Les perceptions spatiales qu'il favorise ne semblent guère attirer les gens. Par contre, le projet est ainsi conçu que le piéton ne sait jamais où il se trouve, ni comment se rendre aux endroits qu'il cherche. Tout est

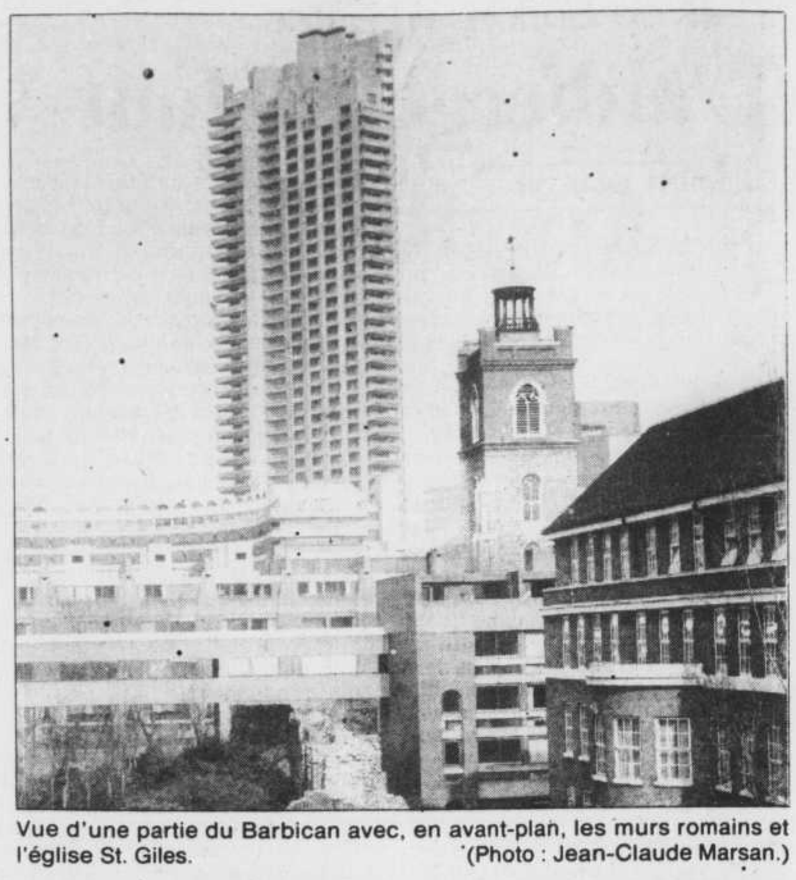

Vue d'une partie du Barbican avec, en avant-plan, les murs romains et l'église St. Giles. (Photo : Jean-Claude Marsan.)

ambigu, tout apparaît organisé en fonction de besoins qui ne sont pas ceux de l'utilisateur, un peu comme dans un aéroport où ce sont les exigences des manoeuvres des aéronefs qui imposent le programme.

Enfin, le projet a été en chantier si longtemps — un quart de siècle — que le style architectural qui prédomine est celui de la fin des années 1950, lequel est tombé en défaveur depuis un certain temps auprès de la population. Le caractère désuet des formes, alors même que les matériaux sont encore tout neufs, en fait un modèle architectural suranné.

Par sa localisation, son caractère et le fait qu'il a été entièrement libéré par les dévastations de la guerre, le territoire du Barbican a offert un laboratoire idéal à l'expérimentation des préceptes de l'urbanisme moderne tels que formulés dans la charte d'Athènes. Le résultat est loin d'être convaincant, tant pour les professionnels de l'aménagement que pour les profanes. Sans doute fallait-il le réaliser pour s'en rendre compte. Mais il est douteux que ce type de développement urbain ait un avenir, comme on peut l'observer dans le cas de Battery Park City à New York où, pour une problématique semblable, la solution qui a fini par s'imposer est tout autre, de loin plus traditionnelle et plus réaliste, ainsi que nous le verrons dans une prochaine chronique.

HUMEURS

Suite de la page 25

de comparaisons.

Contrairement aux candidats néo-démocrates, notaires, avocats et hommes d'affaires, les Rhinos se vantent d'être ouverts aux magiciens, aux tenanciers de bars, aux chômeurs et aux assistés sociaux. Leurs candidats n'ont pas besoin de compte en banque ni de costume *perma-press* trois-pièces. Ils sont, de surcroît, fort honnêtes puisqu'aucun d'entre eux n'a été jusqu'à présent accusé d'extorsion, de patronage ou de corruption. Un seul Rhino a été arrêté avec un *joint* de mari et trois billets de stationnement.

Le hic des Rhinos, c'est qu'en dépit de leur position anti-raciste et anti-sexiste, ils comptent peu de femmes et pas un chauffeur de taxi haïtien dans leurs rangs. Pas de vedette non plus. Diane Dufresne ne retourne jamais leurs appels. Quant à Eugene Whelan, il a décliné l'offre.

Le problème m'inquiète au point que je ne sache plus si je dois voter rhino ou rien du tout. Les Rhinos ne changent pas assez vite. Ils commencent même à manquer d'humour et à ressembler aux trois perruches qu'ils parodient. Des magiciens écolos ou des clowns bucoliques, ça ne fait malheureusement plus vibrer ma fibre électorale. Et puis, à force de rester enfermé, Cornélius commence à montrer des signes de sénilité précoce.

Pour être bien franche, à ce stade-ci de mon évolution politique, je ne fais plus confiance ni aux hommes ni aux animaux. Ils mènent tous les deux un même combat pour nous flatter, nous séduire, nous manipuler, nous les anonymes électeurs, nous qui sommes toujours exclus des dignes destinées du pays.

Vous comprendrez que je souffre présentement d'une indigestion de promesses électorales de la part de candidats qui forcent un peu trop la note de leur enracinement. Ne savent-ils pas se taire et cesser de beugler et de barrir à tous vents ? En fait, je ne fais confiance, ces jours-ci, qu'aux objets immobiles et souverainement silencieux. Les objets n'ont pas de volonté, pas d'appétit de pouvoir, pas de stratégie sinon une qui leur est fatale. Ils ne prennent jamais de décisions susceptibles de nous plonger dans la confusion et le chaos. Ils ne menacent pas de nous vendre aux Américains, ni au zoo de San Diego pour faire plaisir à leur mère. Vous voyez où je veux en venir.

Si jamais il y a une brosse à dents ou une poignée de porte qui se présente dans votre comté, faites-le moi savoir au plus vite. Je m'empresserai d'y souscrire un vote des plus objectifs...

RECTIFICATIF

La tapisserie dont la photographie illustrait l'article de Ginette Bergeron sur la biennale de la tapisserie de Montréal, dans notre édition du 28 juillet, a été attribuée par erreur à Mariette Rousseau-Vermette. Il s'agit plutôt d'une oeuvre de Luce Boutin.

Nos excuses aux deux artistes !

— LE DEVOIR... À LOISIR

Marie-Paule Sarrazin
Présidente

CÉLIBATAIRES AOÛT avec le *Club des Diplômés(es) Universitaires Inc.*
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés.)
Dim. 5 — Brunch sur le Richelieu
Dim. 12 — Soirée Disco "Club Rhapsodie"
Ven. 17 — Danse, Hôtel Bonaventure
Sam. 25 — Épluchette de blé d'Inde
RENCONTRES TOUS LES MERCREDIS SOIR AU CLUB RHAPSODIE
Renseignements: 287-1017

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 2 h 35, 6 h 15, 9 h 55— **"Banzai"** 12 h 45, 4 h 25, 8 h 05 sam. dim.
ASTRE II: — **"Gremlins"** 2 h 15, 6 h, 9 h 45— **"Lassiter"** 12 h 30, 4 h 10, 8 h.sam. dim.
ASTRE III: — **"Le retour des bidasses en folie"** 2 h 50, 6 h 05, 9 h 20— **"Les farceurs"** 1 h 15, 4 h 30, 7 h 45 sam. dim.
ASTRE IV: — **"Opéra de la terreur"** 3 h, 6 h 20, 9 h 35.— **"Les exterminateurs de l'an 3000"** 1 h 25, 4 h 40, 7 h 55 sam. dim.
BERRI I: (288-2115) — **"Le Père Noël est une ordure"** 1 h 45, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI II: — **"Premiers désirs"** 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 8 h 50.
BERRI III: **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 10 h.
BERRI IV: — **"Yentl"** 1 h 50, 4 h 25, 7 h 15, 9 h 40
BERRI V: — **"L'été meurtrier"** 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Bachelor party"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BONAVENTURE II: —**"Jungle book"** 12 h 30, 2 h 15, 4h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15.
BROSSARD I: (465-3851) — **"Ghostbusters"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD II: (465-3851) — **"Le Père Noël est une ordure"** 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30— **"Le faucon"** 3 h 30, 7 h 30.
BROSSARD III: **"Louisianne"** 7 h, 9 h 20.
CARTIER-LAVAL:(663-5124) — **"Louisianne"** 2 h, 4 h 25, 7 h, 9 h 20.sam. dim.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"Louisianne"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 45
CHAMPLAIN II: — **"Contre toute attente"** 12 h 45, 5 h, 9 h 10— **"Tonnerre de feu"** 2 h 50, 7 h 10
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Corsican brothers"** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 05, sam. dern. spect. 11h.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — **"The Diary"** 16 h, 18 h, 20 h, 22 h
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— **Sam:"Une histoire d'eau" et "À bout de souffle"** 18 h 35— **"L'âge des illusions"** 20 h 35— Dim. **"La pointe courte"** 18 h 35— **"À tout prendre"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Muppets take Manhattan" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 25
CINÉPLEX II: — "Phar Lap" 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX III: — **"Reuben, Reuben"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.
CINÉPLEX IV: — **"The big chill"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
CINÉPLEX V: — **"Against all odds"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — **"If I were for real"** 1 h 10, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX VII: — **"Repo man"** 1 h 15, 3 h, 4 h 45, 6 h 30, 8 h 15, 9 h 55
CINÉPLEX VIII: — **"Louisiana"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — **"Moscow on the Hudson"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Le retour des bidasses en folie"** 2 h 05, 5 h 50, 9 h 30 —**"Papy fait de la résistance"** 12 h 10, 3 h 50, 7 h 35.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Où sont les mecs"** 2 h 205, 6 h, 9 h 40— **"La fièvre du printemps"** 12 h 30, 4 h 10, 7 h 50
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Robinson dans les Rocheuses no 3"** 13 h 45, 17 h 25, 21 h 05— **"Ça va pas être triste"** 12 h 05, 15 h 45, 19 h 25
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Bonjour les vacances"** 13 h, 17 h 05, 21 h 10— **"Bronco Billy"** 14 h 55, 19 h.
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Mémoires d'une petite culotte"** 12 h 15, 14 h 50, 17 h 25, 20 h.— **"Mystérieuse Julie"** 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"L'homme qui en savait trop"** 12 h 05, 14 h 15, 16 h 25, 18 h 35, 20 h 45.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349): **"The runaway"** (Bari Theke Paliye) 19 h.— **"The seedling"** (Ankur) 21 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Zelig"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15.sam. dim.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Le livre de la jungle"** 1 h, 4 h 20, 7 h 40— **"Tron"** 2 h 30, 5 h 45, 9 h 10.
DAUPHIN II: **"Tout feu, tout flamme"** 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.
DORVAL I: (631-8587) — **"Revenge of the nerdes"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30. sam. dim.
DORVAL II: **"Grand view U.S.A."** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.sam. dim.
DORVAL III: **"Gremlins"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20. sam. dim.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Jungle book"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15
DÉCARIE II: — **"The last starfighter"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"La petite bande"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 50, 7 h 30, 9 h 30. sam. dim.
ÉLYSÉE II: — **"Équateur"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15. sam. dim.
ESPACE 9:(272-1080)— **"King Kong"** 1 h 30, sam. dim.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Splash"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. sam. dim.
FAIRVIEW II: — **"The never ending story"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h , 7 h 45, 9 h 30. sam. dim.
FLEUR DE LYS: (849-0041): **"Y'a-t-il un pilote sur l'antenne"** 2 h 10, 5 h 45, 9 h 20— **"2019 après la chute de New York"** 12 h 30, 4 h 05, 7 h 40
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Grand View U.S.A."** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10. **sam. dim.**
GREENFIELD 2: — **"À la poursuite du diamant vert"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h , 9 h .sam. dim.
GREENFIELD 3: — **"Les portes de l'enfer"** 3 h 05, 6 h 20, 9 h 35— **"Le motel rouge"** 1 h 15, 4 h 30, 7 h 45 sam. dim.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35. sam. dern. spect. 11 h 55
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Louisianne"** 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10h.
KENT I: (489-9707) — **"The karate kid"** 1 h 15, 3 h 45, 6 h 15, 8 h 45. sam. dim.
KENT II: — **"Joy of sex"** 1 h 05, 2 h 45, 4 h 25, 6 h 05, 7 h 45, 9 h 25. sam. dim.
LA CITÉ I: (844-2829) — **"Grand view U.S.A."** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.sam. dim.
LA CITÉ II: — **"Joy of sex"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30 sam. dim.
LA CITÉ III: — **"Revenge of the nerdes"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30 sam. dim.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"Un amour en Allemagne"** 7 h — **"La vie est un roman"** 7 h 15— **"La femme flambée"** 9 h 15— **"Koyaanisqatsi"** 9 h 30.
LAVAL I: (688-7776) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35. sam. dim.
LAVAL II: — **"Gremlins"** 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 15. sam. dim.
LAVAL III: — **"Revenge of the nerdes"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 45. sam. dim.
LAVAL IV: — **"À la poursuite du diamant vert"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20 , 9 h. 25 sam. dim.
LAVAL V: — **"Purple rain"** 12 h 50, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20. sam. dim.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207)—**"Le Père Noël est une ordure"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
LAVAL-ODÉON II: — **"Bachelor party"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
LOEW'S I: (861-7437) — **"Gremlins"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15. sam. dern. spect, 11 h 25
LOEW'S II: — **"Grand View U.S.A."** 12 h 15, 2 h 05, 4 h, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40. sam. dern. spect, 11 h 35
LOEW'S III: — **"Never ending story"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 15, 6 h 10, 8 h, 9 h 50. sam. dern. spect, 11 h 45
LOEW'S IV: — **"Top secret"** 12 h 15, 2 h , 3 h 45, 5 h 30, 7 h 15, 9h. sam. dern. spect, 10 h 45
LOEW'S V: — **"Top secret"** 1 h 15, 3 h, 4 h 45, 6 h 30, 8 h 20, 10h. sam. dern. spect, 11 h 35
MERCIER: (255-6224)— **"Jamais plus jamais"** 2 h 15, 7 h — **"Superman 111"** 12 h, 4 h 45, 9 h 30.sam. dim.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Sam: **"L'histoire de Pierra"** 7 h 15, 9 h 30, **"Tootsie"** 7 h , 9 h 15.— Dim.: **"Le feu de la danse"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30— **"Les Compères"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
OUTREMONT: (277-4145)— "Il était une fois en Amérique" 12 h, 4 h 15, 8 h.30 sam. dim.
PALACE I: (866-6991) — **"Star Treck III: the search for Spock"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 40. sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE II: — **"The karate kid"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
PALACE III: — **"Romancing the stone"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30. sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE IV: — **"Joy of sex"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40. sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE V: — **"Conan the destroyer"** 13 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30. sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE VI: — **"Purple rain"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10. sam. dern. spect. 11 h 10
PARADIS I: (866-6991) — **"Tendres passions"** 1 h 15, 5 h 20, 9 h 30 **"Un homme, une femme, un enfant"** 3 h 35, 7 h 40 sam. dim.
PARADIS II: — **"Contre toute attente"** 1 h 20, 5 h 20, 9 h 15, **"La fièvre du printemps"** 3 h 30, 7 h 30.sam. dim.
PARADIS III: — **"Les portes de l'enfer"** 2 h 50, 6 h, 9 h 05— **"J'ai vécu deux fois"** 1 h 15, 4 h 25, 7 h 30 sam. dim.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— "Thomas l'imposteur" de Georges Franju, 19 h 30— **"Farrebique"** de Georges Rouquier, 21 h 30
PARISIEN I: (866-3856) — **"La Boum 11"** 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
PARISIEN II: — **"À la poursuite du diamant vert"** 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
PARISIEN III: — **"Opération Foxbat"** 12 h 40, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 10, 8 h, 9 h 50
PARISIEN IV: — **"Antonieta"** 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40. 9 h 40
PARISIEN V: — **"Carmen"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"Le livre de la jungle"** 3 h, 6 h 20, 9 h 40— **"Tron"** 1 h 10, 4 h 30, 7 h 50.
PLACE LONGUEUIL II: — **"Premiers désirs"** 1 h, 4 h 25, 7 h 50— **"Commando des tigres noirs"** 2 h 40, 6 h 05, 9 h 30
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"Under the volcano"** 12 h 30, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 25.
PLACE VILLE-MARIE II: — **"Electric dreams"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"The last starfighter"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Best defense"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Jungle book"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h , 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Ghostbuster"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"Bonjour les vacances"** 14 h, 17 h 40, 21 h 20— **"Fureur du danger"** 12 h 10, 15 h 50, 19 h 30 **sam. dim.**
SAINT-DENIS III: — **"Tank"** 13 h 05, 17 h 05, 20 h 50— **"Cristal magique"** 13 h 15, 19 h 05 sam. dim.
VERDUN: (768-2092)— **"Le Père Noël est une ordure"** 3 h 30, 7 h 30—**"Le faucon"** 1 h 30, 5 h 30, 6 h, 9 h 30.sam. dim.
VERSAILLES I: (353-7880) — **"A la poursuite du diamant vert"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h sam. dim.
VERSAILLES II: — **"Y'a-t-il un pilote sur l'antenne"** 2 h 30, 6 h, 9 h 20 **"Tire-grpupé"** 1 h, 4 h 20, 7 h 50 sam. dim.
VERSAILLES III: — **"Les portes de l'enfer"** 3 h 05, 6 h 20, 9 h 35— **"Le motel rouge"** 1 h 15, 4 h 30, 7 h 45
VILLERAY: (388-5577) — **"Jamais plus jamais"** 12 h, 4 h 45, 9 h 30—**"Superman 111"** 2 h 30, 7 h 15 sam. dim.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"The never ending story"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 67 h 15, 9 h 15. sam. dim.
YORK: (937-8978) — **"Revenge of the nerdes"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 25, 6h, 7 h 45, 9 h 30.

EXPOSITIONS

ACOMPLEXE: 1277 rue Panet (523-3673)— Exposition de gravures d'Alfred Pellan, de 1970-1975
ART 45: 1460 ouest Sherbrooke— Les artistes de la gàlerie à compter du 16 juin
ATELIER-GALERIE LA-BONTÉ-CôTÉ: 222 est Prince Arthur (527-2016)— Exposition de oeuvres de Claire Labonté-Côté, peintre lyriste, de juillet à sept. du mer. au dim. de 16h. à 22h.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Installation de Jean-François L'Homme, et artistes de la galerie du 5 juillet au 30 août
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BROSSARD: Centre Commercial, Place Brossard (656-5960)— Exposition des tableaux de Denise Latendresse-Lower, Paula Leblanc et Edward Watson, du 2 août au 4 septembre
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC: 1700 St-Denis, Mtl— Exposition sur les voyages d'exploration de Jacques Cartier, du lun. au ven. de 09h. à 17h., du 3 juillet au 17 août
CENTRE D'ART D'ORFORD: Magog (819-843-3981)— Expositions et créateurs visuels du 2 juin au 3 septembre— Suzie Allen et Sean Rudman, gravures et eaux fortes, 31 juillet au 5 août— Michelle Héon et Gilles Morissette, oeuvres de papier et gravures, du 7 au 19 août
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 Ringuet, Drummondville (477-5416)— Exposition de membres de la Guilde des artistes de la région de Drummondville jusqu'au 12 août
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place Youville (845-4236)— Exposition d'archéologie intitulée Rue des enfants trouvés jusqu'au 3 sept. mar. au dim. de 10h. à 16h.30— L'histoire de Montréal présentée au moyen d'un spectacle "son, lumière, images" du mar. au dim. entre 10h. et 16h.30; dernière visite 16h.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE NATIONAL LE COMMERCE DE LA FOURRURE À LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433)— Exposition: La traite des fourrures et ses principaux intervenants au début du X1Xe siècle du lun. au ven. de 9h. à 17h.30, sam. et dim. 10h. à 18h.30 jusqu'au 3 sept.
CENTRE NATIONAL D'EXPOSITION: 4160 rue du Vieux Port, Jonquière— "Fotografie" exposition de photographies d'Eric Fayolle du 15 juillet au 16 sept.— "Monolithique" exposition de Denis Le Bel du 22 juillet au 2 sept.
CENTRE URBAIN D'HÉRITAGE MONTRÉAL: 406 est Notre-Dame— Exposition/vente estivale d'oeuvres d'art, de juillet à sept.
LE CERCLE D'ART: 2159 Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Exposition du livre-objet "Art-Écologie" et de la revue littéraire "Au-delà des mots" jusqu'au 11 sept.
CHÂTEAU DUFRESNE: Pie 1X et Sherbrooke— Sélection d'objets d'art décoratif de la collection de Liliane Stewart du 7 juin au 9 sept.
CLUB DES ARTS: 1410 Guy ste 15 (933-6405)— Aquarelles de Lorraine Lahti Spinsby et huiles de William Sakamoto
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
GALERIE ARIEL: 541 Mountainview, Otterburn Park— Oeuvres de Roussil, Dufour, Tremblay, Gagné et Shield
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 o. de Maisonneuve (879-5917)— Conservation: sauvegarde de l'art, jusqu'au 8 sept.— Oeuvres de la collection Concordia et récentes acquisitions jusqu'au 8 sept.
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Acquisitions récentes d'oeuvres des artistes de la galerie
GALERIE D'ART LA GRANDE ALLÉE: 635 est Grande-Allée, Québec (522-0507)— Exposition de l'artiste-peintre Niska du 25 mai au 15 octobre
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART & STYLE: 4875 ouest rue Sherbrooke (484-3184): Oeuvres de Paul V. Beaulieu, Denis Bourgeois, Bruno Côté et Mario Mauro, du 4 août au 4 sept.
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres de Fleurette Simard, Michel Duguay, Pierre Henry, Roland Pichet et Gilles Archambault— sculptures de Richard Klode, J.P. Mailloux, André Ross, J.M. Laberge et Anghel Bugur du mar. au dim
GALERIE D'ART STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312)— Aquarelles de peintres canadiens du 3 juillet au 24 août
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition de 18 aquarellistes renommés, dont Meunier, Laurin, Palmaerts, Powers, Vaillancourt, Gadzala, du figuratif à l'abstrait jusqu'au 1 sept.
GALERIE 101: 245 rue Bank, Ottawa (230-2793)— "La danse de la mort" gravures sur bois de Constantine Ferreo— "For women and peace" exposition multi-média de Jill Clarke
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene (931-3174)— Artisanat en métal, bronze, cuivre rouge et blanc, étain et fer forgé, du 2 août au 30 sept.
GALERIE GILLES CORBEIL: 2165 Crescent (844-7147)— Artistes de la galerie du 3 août au 1 sept.
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE DOMINION: 1438 ouest Sherbrooke (845-7833)— Oeuvres de Suzanne Eisendieck: rétrospective— Dietz Edzard 1915-1925
GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne, Outremont (271-1783)— Art moderne et contemporain, pour l'ouverture de la galerie y exposent les artistes suivants: Monique Charbonneau, Louis Charpentier, Claude Courchesne, Suzanne Duquet, Giuseppe Fiore, Louis Jaque, Marie Langlois, Normand Moffat, Maurice Raymond, Guerino Ruba, Bruno Tenti et Yves Trudeau, juillet et août, du mer. au dim. 12h. à 18h.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest Sherbrooke (931-3646)— Artistes de la galerie: Gershan Iskowitz, Harold Feist, Paul Fournier, Daniel Solomon, David Alexandre et Wynona Mukaster— grande sélection de sculptures et gravures Inuit, jusqu'au 1 sept.
GALERIE D'ART L'ESTAMPE: 101 rue Victoria, Hull (771-2942)— Aquarelles de Jacqueline Gougeon et Rita Rodrigue, ainsi que les affiches de Kazumasa Nagai jusqu'au 31 août
GALERIE FRÈRE JÉROME: 1601 St-Denis— Oeuvres Armand Vaillancourt jusqu'au 3 sept.
GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Drolet (844-4569)— Sélection de peintures, dessins et gravures de quinze artistes montréalais contemporains du 12 juillet jusqu'en sept., mer. au dim. 12h. à 18h.
GALERIE GRAFF: 963 est Rachel (526-2616)— Peintures, dessins et estampes des artistes de la galerie du 12 juin au 15 sept.
GALERIE RENÉE HAMEL: 56 A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)— Exposition des peintres de la galerie, du mer. au dim. de 12h. à 18h.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres de Gilles E. Gingras, Yves Laroche, sculptures de Roch Lussier
GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455)— Artistes de la galerie: M. Paladino, K. Haring, L. Johnson, B. Dunnet, P. Jenkins, J. Hurtibise, J.P. Riopelle, et sculpture sur papier de Louise Bérubé, du mar. au sam. 10h. à 18h.
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585)— Exposition des oeuvres de Claude Lachance, Doris Leblanc, Diane Desrosiers, Françoise Fournelle, Yolanda Taillon et Thérèse Guilbault du 5 au 26 août, du mer. au dim. de 13h. à 18h. et sur rendez-vous
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Collection de masques de danse cérémoniale, de Zaire, Côte d'Ivoire, Mali et du Cameroun, mar. à sam. de 13h. à 17h.30
GALERIE LUDOVIC: 1390 Sherbrooke Ouest, suite 3 (844-9788) —oeuvres de M. Poissant, A. Gauthier, C. Jacob, Ayfer, J. Lamoureux, A. Rousseau et G. Plante jusqu'au 15 sept.
GALERIE MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 chemin de la gare, Piedmont (227-4322)— Oeuvres récentes de Bruni, Gransow et Dubreuil, sculptures de Marcel Tremblay
GALERIE MONTCALM: Maison du Citoyen: 25 Laurier Hull (777-2781 poste 256)— "Continuité" exposition de tapisseries de Carole Simard Laflamme du 1 juillet au 4 août
GALERIE DU MUSÉE: 24 rue Champlain, Québec— Le trésor du Grand Siècle, 9 mai au 19 août— Jacques Cartier et la découverte du Nouveau Monde du 9 mai au 19 août— Québec 84: L'art aujourd'hui du 9 mai au 5 août
GALERIE NATIONALE DU CANADA: Angle Elgin et Slater, Ottawa (992-4636)— "Reflets" l'art contemporain à la Galerie Nationale depuis 1964 du 10 mai au 26 août
GALERIE PLACE DU CANADA: Hôtel Château Champlain— Exposition des oeuvres de Gabrielle Potvin
GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00
GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART: 2025 rue Peel (849-6091)— Verre soufflé, pièces de verre art sculpturale de Robert Held, du 28 juillet au 25 août
HOTEL MERIDIEN: Jeanne-Mance et Ste-Catherine— Le Relais: Exposition "Dis-m'en si on-...bleue marine" collection de grands voiliers du peintre Marie-Geneviève Mounier et sculptures de verre de Daniel-Jean Primeau jusqu'au 31 août
HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL: Hall d'entrée— Exposition intitulée "Montréal vu par les peintres" 40 artistes y participent, du 28 juin au 3 sept.
LA CÔTE À BARON: 2070 St-Denis (842-6626): "Encore du jazz" dessins par Szasszkiewicz, jusqu'au 4 août.
JARDIN BOTANIQUE: 4101 est rue Sherbrooke, salle Jacques Rousseau— "Refuge des dieux" exposition de photographies de Raymond Gagnon du 19 juillet au 16 août
MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont— Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges— "Y'a de l'art dans l'air" exposition de cerfs-volants peints par des artistes allemands du 6 juillet au 26 août
MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: "Peintres naïfs allemands et québécois" du 3 juillet au 24 août.
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213)— Exposition de 7 graveurs français du 20 juin au 19 août
MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044)— "Le fil qui chante" exposition sur l'histoire des communications du 3 juillet au 3 sept.
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal— Exposition du Grand Prix des métiers d'art du Québec à Montréal, jusqu'au 7 sept.
MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314)— Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau
MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 St-Pierre (prolongement rue Bleury) Vieux Montréal (845-6108)— Exposition permanente des oeuvres de Marc-Aurèle Fortin ainsi que des sculptures et pierres semi-précieuses de Jean-Charles Charuest.tous les jours de 11h. à 17h. (fermé lundi) jusqu'au 15 sept.
MUSÉE MARCIL: 349 Riverside Drive, St-Lambert (671-3098)— "Ombres et lumières" tapisseries de Mariette Rousseau-Vermette du 20 juin au 19 août
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878): Troisième biennale de la tapisserie de Montréal, du 1er juillet au 12 août.— "Architectures du Musée" exposition de projets sur le futur Musée du 1 juillet au 16 sept.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600)— Québec vu par Légaré, Holloway, Krieghoff et Sewell du 4 mai au 5 août— Exposition de Bouguereau, du 22 juin au 23 sept.
MUSÉE PIERRE BOUCHER: Pavillon des Ursulines,734 des Ursulines, Trois-Rivières— Exposition d'hier et d'aujourd'hui (1850-à nos jours) jusqu'au 4 sept.
MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Le Canada dans l'art du potier jusqu'à oct. 84— Secrets intimes: lingerie de 1825 à 1930 du 29 fév. au 12 août 84
MUSÉE DU QUÉBEC: 1 rue Wolfe, Québec (643-2150)— Jacques Cartier: La France, La Nouvelle-France et le Québec— La France de la Renaissance et le Nouveau-Monde du 23 mai au 12 août— Le trésor du Grand Siècle jusqu'au 19 août
MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI: 35 ouest St-Germain, Rimouski (418-724-2272)— "Vues sur le Saint-Laurent" exposition de photographies de Jacques Bérubé, Roch Collin et Christiane Dubé— Exposition de coquillages et de fossiles des mers post-glaciaires du Québec du 29 juin au 19 août
MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec
PALAIS DE JUSTICE: Place de la justice, Québec, près du bassin Louise— Joyaux des collections particulières du Québec du 4 juillet au 24 août

POUR LA FORME

LA BONNE TABLE

Le péché mignon de Madeleine

JOSÉE BLANCHETTE

LE PÉCHÉ MIGNON, 132, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue. Tél. : 457-3584.

Encore sous le charme de ce bel après-midi d'été en compagnie de Madeleine, je commence cette chronique tout à fait chronologiquement, c'est-à-dire en vous présentant un illustre ancêtre de la gastronomie québécoise. S'il n'est plus « in » de parler de sa grand-mère, je parlerai donc du père de Madeleine, dont les découvertes sont restées malgré tout très « in » avec les années.

N'étant pas tombé dans le chaudron de soupe étant petit, mais y ayant pris goût en vieillissant, Philias Morin « inventa », dans ses temps libres, la première recette (à jamais oubliée) de la soupe aux pois *Habitant*. Ainsi, l'illustre, ayant de plus en plus de temps libres après avoir fait breveter son invention, amena régulièrement ses filles pique-niquer sur les berges du lac Saint-Louis autrefois inhabitées. C'est ici que « Deleine » venait ébrouer ses dentelles et prolonger un repas frugal en compagnie du génie-gastronome.

Bien sûr, tant de choses ont changé depuis, mais Madeleine constate avec finesse que si, autrefois, on ne se baignait pas faute de savoir nager, aujourd'hui on évite soigneusement de se mouiller de peur d'y rester tant l'eau du lac est viciée et « odorante ». Cela n'empêche pas les habitations de venir se serrer les unes contre les autres sur les rives et de jalouser, chacune pour soi, la vue superbe qu'elles ont de cette étendue d'eau quasi dormante.

Dans la petite ville de Sainte-Anne-de-Bellevue il est un autre endroit où l'on bénéficie des mêmes avantages, de la même vue imprenable, du même repas léger le dimanche midi; un endroit où la dentelle revit en nuances grises et roses (et oui, encore !) à l'intérieur et qui possède sûrement l'une des plus belles terrasses extérieures de tout le lac Saint-Louis.

Une terrasse toute de bois peint, de tables vêtues de rose, de treillis où rampent les clématites mauves et, surtout, ensoleillée du levant au couchant, laissant au fil des heures l'ombre envahir certaines tables puis les délaisser pour d'autres. **Le Péché mignon** se qualifie de « restaurant angélique », probablement en vertu de ses attributs paradisiaques, mais même sans être prévenu, on sait, dès qu'on a franchi le seuil de cette terrasse, qu'on y fera une expérience du troisième type. Le brunch, servi de 11 heures à 17 heures tous les dimanches, comporte un menu fixe en trois services. Pas de buffet tape-à-l'oeil où les salades se fanent en choeur et les pâtés noircissent aux extrémités. Non. Un brunch à l'assiette, servi avec une simplicité et une gentillesse peu communes. On peut faire précéder le brunch d'un *kir royal* (vin mousseux et crème de cassis), la version « nouvelle boisson » du trditionnel champagne et jus d'orange, ou simplement entamer le brunch d'une *coupe de fruits frais*. Celle-ci remplace à merveille le jus du matin; ananas, melon, raisins, fraises (la saison se termine, mais des framboises ont dû les remplacer), pommes et oranges y baignent dans leur nectar. Suit une grande assiette ovale, garnie de crudités, d'un toast sur lequel repose une boule de *pâté de foie de volaille maison*, un croissant chaud garni de jambon et de fromage et une soucoupe dans laquelle un *oeuf bénédictine*, sans toast ni jambon, est nappé d'une béchamelle rosée. Cette sauce qui accompagnait l'oeuf, à la fois légère et savoureuse, changeait des hollandaises huileuses qui coiffent généralement l'oeuf bénédictine. Le croissant farci va tout à fait dans l'esprit de la vague des croissanteries pullulant dans la métropole depuis quelque temps et montre que le chef se soucie des courants idéologiques urbains même s'il est hors-circuit (géographiquement parlant). Les crudités donnaient du tonus et de la vivacité à cette assiette, et la petite rondelle de pain grillé, garnie de pâté maison, ajoutait une note « home, sweet home » au tableau.

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Il était une fois en Amérique. La version originale intégrale du film de Sergio Leone qui a tout d'abord été distribué au Québec dans une version remaniée, banalisée et écourtée de 77 minutes par le producteur américain. Bien qu'inégale, la version intégrale est nettement supérieure. (**Outremont**.)

Rétrospective de premières oeuvres. Le premier film de 54 cinéastes d'une quinzaine de pays. Un intéressant mélange de classiques et d'oeuvres quasi inconnues. Ce soir, par exemple, *À bout de souffle* de Jean-Luc Godard et *L'Âge des illusions* d'Istvan Szabo. (**Cinémathèque québécoise**.)

L'Inde à travers son cinéma. Quatre-vingt-dix longs métrages, 23 courts métrages, un panorama qui s'étend de 1913 à 1983; la plus vaste rétrospective du cinéma indien jamais présentée en Amérique du Nord. (**Conservatoire d'art cinématographique** jusqu'en septembre.)

Antonieta. Peut-être pas le meilleur film du cinéaste espagnol Carlos Saura, mais ceux qui admirent son talent ne voudront quand même pas manquer cette nouvelle réalisation, d'autant plus que les principaux interprètes sont nul autre qu'Isabelle Adjani et Hanna Schygulla. (**Parisien**.)

— RICHARD GAY

AU THÉÂTRE

Y'a des bars comme ça. Une troupe de Marseille, la Compagnie de l'Oranger, s'installe au café-théâtre **Zod** (**3966**, boulevard Saint-Laurent) pour une série de représentations d'une pièce : *Y'a des bars comme ça*, dont on dit que le succès fut grand de Narbonne à Toulon. La première a eu lieu le 2 août.

Waiter !. Y'a des bars comme ça ... où les *waiters* engueulent leurs clients. Pierre Légaré (*Voyage de noces*, l'été dernier à Terrebonne) a écrit un divertissement basé sur une part d'improvisation où trois employés de bars remettent en question leur métier devant la clientèle. Raymond Cloutier, Danièle Proulx et Henri Chassé donnent un spectacle qui (s'il n'est pas toujours transcendant) sort de l'ordinaire. C'est à l'**Auberge nationale** de Saint-Jean-sur-le-Richelieu. *Waiter !* tient l'affiche du jeudi au samedi depuis deux mois et fera sans doute tout l'été.

— ROBERT LÉVESQUE

EN MUSIQUE

Pierre Hétu sera de nouveau au pupitre de l'**Orchestre des concerts populaires d'été** à l'**aréna Maurice-Richard**, à 20 h 15 mercredi. Un programme varié sera présenté avec le concours du flûtiste **André-Gilles Duchemin** et du trompettiste **Daniel Doyon**. Réservations : 255-4222. Le même soir à 20 heures, à l'**oratoire Saint-Joseph**, dom **André Laberge**, organiste à l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, sera l'invité des *concerts spirituels*.

Également mercredi, à 19 h 30, dans les jardins des **écuries d'Youville**, un concert gratuit sera présenté par le **Quintette de l'Île**, un ensemble d'instruments à vent. Des oeuvres de Haydn, Danzy, Milhaud et Freedman sont au programme. En cas de pluie, le concert sera reporté au lendemain.

Jeudi à 20 h 30, dans le cadre du **Festival de Lanaudière**, le pianiste **Louis Lortie** donnera un récital à la **salle Rolland-Brunelle** du cégep de Joliette. Sous le titre *les grandes études pour le piano*, il fera entendre des pages de Chopin, Liszt et Debussy. Renseignements : (514) 759-7636.

Au **Domaine Forget** de Saint-Irénée, un concert de musique de chambre, ce soir à 20 h 30, réunit trois virtuoses français : le violoniste **Pierre Amoyal**, le violoncelliste **Frédéric Lodéon** et le pianiste **Jean-Paul Sévilla**.

À la **salle Gilles-Lefebvre** du **Centre d'arts d'Orford JMC**, le guitariste **Alvaro Pierri** donne, ce soir à 20 heures, un récital consacré à des oeuvres de Petrassi, Berkeley, Gismondi et Brouwer. Réservations : 1-800-567-6155. Vendredi dans la même salle, à la même heure, concert de musique baroque avec le groupe **Musica antica Köln**.

— GILLES POTVIN

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

Des p'tits bleuets aux grosses baleines

PIERRE HAMEL*

Les « bleuets bioniques », ça vous dit sûrement quelque chose. Depuis le temps qu'on s'amuse ferme à leurs dépens, il serait peut-être temps de leur rendre visite. Du 4 au 12 août, c'est le Festival du bleuet au lac Saint-Jean, plus précisément à Mistassini. C'est l'occasion de fêter la p'tite perle bleue en famille. Plus besoin de se taper la longue cueillette le long des voies ferrées ou dans les boisés dégarnis par le feu, la manne bleue est là qui vous attend. Vos hôtes, des Tremblay probablement, ont préparé des tartes géantes avec des bleuets tellement gros que trois suffisent pour faire une tarte. Même qu'il en reste tout juste assez pour préparer une petite tarte aux pommes !

Autre délice de la région : la gourgane, ou fève des marais. Du 9 au 12 août, elle a droit à son festival. Situé à quelques kilomètres de Dolbeau, Albanel est l'endroit rêvé pour déguster la fameuse soupe aux gourganes. Plusieurs activités pimentent aussi ce festival : des concours de souque à la corde, de lancer du fer à cheval et des courses de bicyclettes. Des visites guidées, en autobus, vous amènent chez les fermiers de la région.

Du 4 au 12 août, se déroule à Grandes-Bergeronnes, sur la Côte-Nord, le festival le plus imposant au monde : celui de la baleine bleue. On vous invite à observer les incursions de ce grand mammifère marin dans le golfe Saint-Laurent. Si vous n'êtes pas du genre « impressionnable », allez donc faire un tour juste au cas où vous auriez la chance de rencontrer ces mastodontes. Imaginez, la baleine bleue peut mesurer jusqu'à 30 mètres de long et peser 130 tonnes ! Son coeur est aussi gros qu'une voiture Honda. De quoi vous impressionner au moins une fois dans votre vie.

Pour toutes informations complémentaires concernant ces festivals, appeler la Société des festivals populaires au (514) 374-4700, poste 255.

Le rhume des — atchoum ! — foins

Un conseil avant d'aller cueillir les fruits sauvages et vous promener dans les champs de vos voisins : passez au Jardin botanique de Montréal d'ici le 24 août. Il s'y tient une exposition sur les plantes allergènes où les vedettes principales sont la grande et la petite herbe à poux. Vous êtes peut-être l'une des 180,000 personnes que le rhume des foins affecte chaque année à la fin de l'été. On ne vous guérira pas, mais au moins, vous saurez mieux identifier la cause de vos allergies respiratoires. La serre centrale du Jardin est ouverte sept jours par semaine de neuf heures à 19 heures : le coût d'entrée est de $ 2 par adulte.

Du vélo pour tous les goûts

Vélo-Québec, en collaboration avec l'école de plein air Dahu, organise des excursions à bicyclette durant toute la belle saison. Le 12 août, la destination est le lac Memphrémagog. Un endroit enchanteur pour des mollets bien entraînés. Le 19 août, c'est la région de Montebello qui vous accueille. Une randonnée champêtre pour tous les amants de la petite reine. Il en coûte $ 24 pour participer à ces deux excursions. Le prix comprend le transport en mini-bus et les services d'une personne-ressource diplômée de Vélo-Québec. Pour informations : (514) 374-4700, poste 438.

La Crêperie Québécoise

« Une atmosphère de détente où vous dégusterez les crêpes les plus délicieuses! »

"La meilleure crêperie" — André Robert

1775 St.Hubert, Montréal (près Ontario) 521-8362

COURS D'ART DRAMATIQUE

EXRESSION VERBALE ET CORPORELLE

Improvisation - interprétation - diction - pose de voix - rythmique - respiration - mise en scène - écriture - décor - costumes - tecniques de scène - exercices pratiques de scène - animation.

ATELIERS: a) débutants b) intermédiaires c) avancés d) métiers

Au choix, selon ses objectifs: un ou deux ateliers semaines + ateliers libres d'apprentissage en équipes restreintes, locaux de répétitions + bibliothèque + spectacles publics.

ADULTES: COURS DU JOUR OU DU SOIR

(cours pour jeunes de 9 à 14 ans les samedis matins)

INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT

tous les mardis de juin-juillet-août de 16h à 18h

STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA

4303, rue Saint-Denis (métro Mt-Royal)

843-4384

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène— Ouvert de 10h. à 22h. tous les jours du 16 juin au 3 sept.

AUBERGE DE RAWDON: 3663 rue Queen, Rawdon (834-4200)— La Troupe Tant qu'à rien faire à soir présente "L'ouvre-boîte" de Victor Lanoux les ven. sam. et dim. 20h.30 juillet et août

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boîte à Lily: Jean Viau, chansons françaises 1900 à nos jours, 4 août, 21h.30— Dim: Variations sur un auteur: Virginie Rigoine et Marie-Suzanne Brossoit, 21h.

CAFÉ-THÉÂTRE ZOD: 3966 St-Laurent (287-9289)— La Compagnie de l'Oranger, théâtre de Marseille, présente "Y'a des bars comme ça" du jeu. au dim. 21h., du 2 au 12 août

CENTRE D'ARTS D'ORFORD JMC: Sortie 118, autoroute des Cantons de l'Est (819-843-3981)— "Musique, Nature, Arts Visuels" du 2 juin au 30 sept., visites guidées, sentier de la nature, expositions, films-diaporama et boutique souvenirs— Le sentier de la nature est ouvert au public en juin et sept. les sam. et dim. de 13h. à 18h., juillet et août, du mar. au dim. de 13h. à 18h., départ à toutes les heures

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (878-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche de 21 h 00 à 3 h 00.

CHEZ MARC GÉLINAS: 50 ouest St-Jacques (845-1885)— Spectacle "J'ferais d'la musique avec le Gros Pierre" 4 août, 21h.30

FESTIVAL POUR LA PAIX: Parc Lafontaine, Mtl— 4 août: Théâtre de la Verdure: Matinée pour enfants, 10h. à 12h.— Après-midi multi-ethnique, de 14h. à 18h.— Soirée de variétés, de 19h. à 22h.— dimanche 5 août: matinée pour enfants, de 10h. à 11h.30— Pique-nique pour la paix, de 12h. à 14h.— Variétés, de 16h.30 à 18h.30— Soirée dansante de 19h. à 22h.— PAVILLON LAFONTAINE DE L'UQAM: sam. 4 août: Films pour enfants de 11h. à 12h.— Le film Jouet, de 12h à 13h.— Schumacher, de 13h. à 14h.— Films pour enfants, de 14h. à 15h.— Les deux côtés de la médaille, de 15h à 17h.30— Koyaanisqatsi, 17h.30 à 19h.— Dim. 5 août: Films pour enfants, de 11h. à 12h.— 23 Skidoo, de 12h. à 14h.— films pour enfants de 14h. à 15h.— La bombe, de 15h. à 16h.— Renaissance pour la paix, de 16h. à 17h.(performance), ainsi que Si cette planète vous tient à coeur— Sam. et dim. différents ateliers et expositions sont organisés au Pavillon Lafontaine, les locaux sont indiqués sur place .

GRAND CHAPITEAU: Vieux Port, Mtl— "À l'eau" spectacle multi-disciplinaire (chant, danse, comédie) de Jean Elliott Manning 5 août, 21h.

HOTEL CLARENDON: 57 rue Ste-Anne (Québec) 418-524-3642— Spectacle de Léo Munger, du mer. au dim. à 21h., jusqu'au 15 août

HOTEL REINE ÉLIZABETH: 900 ouest Dorchester (861-3511)— Salle Arthur: "Strauss Père et Fils" m. en s. Philippe Grenier, du mer. au dim. 21h.30

MANOIR DU LAC LUCERNE: Ste-Marguerite station (382-9039): « Les nuits de Montréal » revue musicale, du 4 juillet au ler septembre à 20 h 30, du merc. au sam..

PARC MAISONNEUVE: Angle Sherbrooke et Viau— Les contes de Monsieur Formol, spectacle de marionnettes, 5 août, 14h.

PARC MONT-ROYAL: Lac aux Castors— "Amour, grenouille et ogre" spectacle pour enfants présenté par La Roulotte, 5 août, 20h.30— Chouinard et compagnie, spectacle de marionnettes, 6 août, 14h.30

PAVILLON DES EXPOSITIONS: Île Notre-Dame— Film "The Yellow handkerchief" 4 et 5 août, 13h. et 15h

PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques (872-4530)— "Jacques Cartier, astronome" du 5 juillet au 2 sept.

RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN: Île Ste-Hélène— Sur la terrasse de la Roseraie du Restaurant Hélène de Champlain, un Big Band de douze musiciens sous la dir. de Michel Cournoyer, tous les sam. entre 21h. et 02h.

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275)— John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'Heureux, chansonnier dim. au mar. de 22h. à 01h.

STUDIO-THÉÂTRE CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE: 100 est Notre-Dame (526-5857)— "L'Odyssée 3 D" spectacle humoristique où le public devient passager d'un bateau imaginaire qui l'entraîne à travers les âges et les continents, création de Claude Desparois, Luc Gouin et Roger Léger, du 11 juillet au 28 août, à 20h.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE-CATHÉDRALE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620)— Agthologie de la danse espagnole avec Sonia Del Rio, 4 août, 21h.

CENTRE D'ART D'ORFORD: Sortie 118 de l'autoroute des Cantons de l'est (819-843-3981): Festival Orford 84, Salle Gilles-Lefebvre: Cours d'interprétation, Natalie Pepin, piano, 4 août, 14h.— Récital Alvaro Pierri, guitare, 4 août, 20h.— Dim. 5 août: Concert-brunch, musique de chambre de 10h. à 12h.— Concert-bouffe, 17h. à 18h.

CHÂTEAU DUFRESNE: Coin Pie 1X et Sherbrooke (259-2575)— Concerts d'été tous les jeudis et dimanches de 14h. à 16h. par un quatuor, oeuvres de la Renaissance à nos jours

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église— Dans la série récitals d'été: Michel Langevin, guitare, et Gail Desmarais, soprano, le mer. 8 août, 12h.30

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

ÉGLISE ST-PIERRE-APÔTRE: Angle Visitation et Boul. Dorchester est (521-4884)— Tours Ecclesia rend hommage à Victor Bourgeau, des films d'art sacré et d'architecture religieuse seront présentés le mer. 8 août, à 19h.30 "L'architecture religieuse en Canada (1640-1790) et "Victor Bourgeau, architecte, (1809-1888) entrée libre

JARDIN BOTANIQUE: Angle Sherbrooke et Pie X1— Michel Provencher, guitariste, 5 août, 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude— Le 5 août, la messe "Ecce Quam Bonum" de "Leo Hassler", à l'Offertoire, le Motet "Surrexit Pastor Bonus" de "Lassus" avec la paraticipation de Raymond Daveluy

PARC LAFONTAINE: Angle Rachel et Calixa Lavallée— Le Quintette de cuivres du Conservatoire le 5 août, 14h.

SQUARE DOMINION: Angle Dorchester et Peel— Les Concerts Campbell (fanfare) Montreal Garrison Band, dim. 5 août, 19h.30

SQUARE PHILLIPS: Angle Ste-Catherine et Union— Le Quatuor de flûtes de Montréal, 4 août, 14h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Studio: Angélique Ionatos, 4 août, 21h.

LA PETITE GALERIE: 1200 rue Shefford, Bromont (534-2256)— Oeuvres des artistes de la galerie dont Albert Rousseau, John Walsh, Eudice Garmaise, René Richard, Léo Ayotte, sam. et dim.

PETIT MUSÉE: 1494 ouest Sherbrooke (937-6161)— antiquités archéologiques, Grec, Roman et Égyptien, jusqu'au 1 sept.

PLACE VILLE-MARIE: 1 Place Ville-Marie, hall d'entrée, et Plaza extérieure— "Confrontation 84" exposition de sculptures du Conseil de la Sculpture du Québec du 26 juin au 31 août

SUZANNE LAVIGNE: 916 rue Cherrier (525-2455)— exposition lun. au jeu. 15h.00 à 19h.00 ven. sam. dim. 15h.00 à 21h.00

INTERART: 1545 Dr Penfield, suite 104 (932-1545) — Oeuvres de Louis Jaque, Alfred Pellan, Riopelle, Sculptures de Robert Poulin, Claude Millette.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 o. St-Paul (842-2003) — jazz à l'heure du cocktail et en soirée tous les jours de 17h.00 à 20h.00 —

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656) —Charlie Biddle du mer. au sam. de 10h.00 à 02h.00— Brunch jazz avec M. Normand de 12h.00 à 17h.00, autre orchestre de 18h.00 à 23h.00

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h.00 et 22h.00

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Jack Beaker Quartette, jazz moderne et classique, 4 août, 21h.

COCK'N BULL: 1944 o. Ste-Catherine (932-4556)— tous les dim. jazz et dixieland live.—

GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Bateau ivre: "Vic Vogel quartet" sam. 4 août à compter de 21h.30

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)—Billy Georgette de 21h.00 à 01h.00 sam.— Steve Farell de 20h.00 à 24h.00 le dim.— Lun. au ven. Charles Bensoussan de 5h.00 à 8h.00 — Scott Price lun de 21h. à 01h.—Billy Georgette de 21h.00 à 01h.00 mar. au sam.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg du mar. au dim. de 21h.00 à 02h.00— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00h.00— Diner-dansant chez Hugo avec pianiste Gerry Pucci

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Lun. au ven. de 19h.00 à 22h.00, dim. 16h. à 21h.,Lambert au piano

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Le Groupe Memories en vedette jusqu'au 1 sept. du mar. au dim. de 21h. à 03h.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano lun. au ven. 16 h. à 02h.30, sam. de 12h. à 02h.30, dim. de 12h. à 24h., deux pianistes sont en vedette Lambert et Eddie Prophete

RISING SUN: 286 o. Ste-Catherine (861-0657) — Hommage à Big Mama Thornton avec Stephane Barry Blues Band sam. et dim.

SALLE REINE ELISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511) — Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h.00 à 22h.00— Oliver Jones et Charlie Biddles, mer. jeu. ven. de 17h.00 à 22h.00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h.00 à 24h.00

STATION 10 PUB: 2071 ouest Ste-Catherine— Le Groupe Outasync, 4 août

THÉÂTRES D'ÉTÉ

L'ASSEMBLÉE HALL: Grand-Mère (819-538-6362)— "Le voyage de Sara Tatine" du 30 juin au 25 août, jeu. au sam. 20h.30

AUBERGE DE BROMONT: sortie 78, autoroute des Cantons de l'Est (866-1363, 514-534-2200)— "Je t'haime mona moure" de Rachel Moisan, du 2 août au 2 sept., jeu. au dim. 21h.

AUBERGE NATIONALE: (346-6819) Sortie 22 Autoroute des Cantons de l'Est, St-Jean-sur-Richelieu— "Waiter!" de Pierre Légaré, m. en s. Pierre Labelle, jusqu'au 1 sept. mar. au ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: Route 223, sortie 112, route Transcanadienne, St-Marc-sur-Richelieu (584-2226)— Les Productions Marcel-Dubé Inc. présentent "La grande opération" de Jean-Raymond Marcoux, du 22 juin au 1er sept., mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée (373-3262)— "N'te promène donc pas toute nue" de Feydeau, du 14 juin au 2 sept., mer. au ven. 21h., sam. 20h. et 22h.30, dim. 19h.30

CAFÉ-THÉÂTRE LE FOU DU VERSEAU: 1200 St-Hubert (843-4335)— "Tea time" ou "Trois anglaises à l'heure du thé" de Patrick Mainville, m. en s. Pierre-André Fournier, du mer. au dim. 20h.30, jusqu'au 2 sept.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— "Au restaurant" de Maurice Barrier, et "La sortie au théâtre" de Carl Valentin, du 4 juillet au 9 sept., mer. au dim. 20h.

MONT-CARMEL: 2090 rang St-Flavien, Mont Carmel (819-539-3116)— "Faut divorcer" de Bertrand Leblanc, du 16 juin au 8 sept. mer. au dim., 21h.

LE PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE: 22 Préfontaine est, Ste-Agathe-des-Monts (861-2244)— "La ruée vers Laure" de Marie-Thérèse Quinton, du 19 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.

PIGGERY THEATRE: North Hatley (819-842-2191)— "Crimes of the heart" de Beth Henley, du 19 juillet au 4 août, jeu. ven. 20h.30, sam. 18h. et 21h.30, merc. matinée, 14h.— "Thriller of the year" de Glyn Jones du 9 au 25 août, mar. jeu. ven. 20h.30, sam. 18h. et 21h.30, mer. 14h.

THÉÂTRE LES ANCÊTRES INC: Sortie 170, transcanadienne, St-Germain-de-Grantham (819-395-2598)— "Un concombre dans les patates (ou Le menteur en scène)" de Georges Dor, du 27 juin au 25 août, mer. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE BELLE MONTAGNE: 1026 rang Belle Montagne (514-886-2737)— "Le grand racké" de Raymond Lévesque, du 2 juin au 1er sept. du mer. au dim. 21h.

THÉÂTRE LE BLEUET: Ski-Ranch, Rang des Îles, St-Gédéon (418-345-2325)— "Bacon" de Renald Tremblay, du 3 juillet au 2 sept., mar. au sam. 21h.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE: Au Café du Vieux Port (418-681-4679)— "Marius" de Marcel Pagnol, du 23 juin au 1 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE BOIS DE COULONGE INC.: Au Bois de Coulonge, Chemin St-Louis, Sillery (418-681-4679)— "Les belles-soeurs" de Michel Tremblay, du 22 juin au 4 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.— "Trois chansons d'amour" de Harvey Fierstein, m. en s. Alexandre Hausvater, du mar. au sam. 20h.30, du 10 août au 15 sept.

THÉÂTRE DE LA BUTTE: Val David (819-322-2818)— Showbiz Montréal Ltée présente "Provi-Sex" de Jean-Pierre Bélanger du 16 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE CHALET LA GRANDE COULÉE: R.R. no 1, Danville (819-848-2818)— Les Productions Kanou Inc. présentent "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon du 21 juin au 1er sept. du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne de Sorel (743-8446)— "Joyeuses Pâques" de Jean Poiret, du 12 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.

THÉÂTRE DE LA CHÈVRERIE: St-Fortunat (819-344-2402)— "Le grand traitement" de Marie-Thérèse Quinton, du 20 juin au 25 août, mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: 611 rang de la carrière, Upton (549-4617)— "La grande Aurore" de Serge Mercier, du 20 juin au 2 sept.,mer. au dim. 20h.

THÉÂTRE DE L'ÉCLUSE: Centre culturel Fernand-Charest, 190 Laurier, St-Jean-sur-Richelieu (346-2544)— "Mousse" de Clémence Desrochers et Michel Rivard, du 23 juin au 11 août, mer. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE L'ENTREPÔT: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433)— "J'aurai ta peau" présentation du Théâtre de l'Entrepôt, du 27 juin au 31 août, représentations en français, mer. ven. sam. 20h., en anglais jeu. et dim. 20h. entrée libre

THÉÂTRE LES FEMMES COLLLIN: 248 rang des Continuations, St-Esprit (514-839-6105)— Salle 1: "La vénus d'Emilio" de Jean Barbeau, du 19 mai au 3 sept. du mar. au sam. 21h.— Salle 11: "Les Moineaux chez les Pinson" de Georges Dor du 26 juin au 1er sept. du mer. au sam. 21h., dim. 5 et 12 août

THÉÂTRE D'ÉTÉ LA FENIÈRE: Manoir Richelieu, Pointe au Pic (418-872-1424)— "Monsieur Masure" de Claude Magnier, du 10 juin au 16 sept., dim. et mer. 21h.

THÉÂTRE DE LA GRANDE COULÉE: R.R. 1 Danville (819-848-2818)— "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon, du 21 juin au 1er sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE PAUL-HÉBERT: 1451 ave Royale, St-Jean, Île d'Orléans (418-829-2202)— Les Productions Paul-Hébert Inc. présentent "Casino voleur 84" de André Ricard, du 19 juin au 1er sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 Wellington, Hull (819-771-6669)— "La chaire" de Bill C. Davis, du 10 juillet au 18 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.— MAISON DES CITOYENS: "La revanche de Fresimus" de Horace J. Curney, du 6 août au 1er sept., mer. au sam. 20h.30

THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165)— La Famille Malenfant présente "Chez Paul-ette, bière, vin, liqueur et nouveautés" de Louis-Marie Dansereau du 21 juin au 8 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DES MARGUERITES: 645 Boul. Jean XX111, Trois-Rivières ouest (819-377-3223)— "Kouik!Kouik!" de Yvon Brochu, du 20 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MARIEVILLE: 1979 St-Césaire, Marieville (861-4938)— La Gestion Roger Lussier présente "Adieu les olympiques" de Yvon Brochu, du 31 mai au 1er sept., mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106, Eastman (514-297-2860)— "Ah si maman me voyait..!" de Louis-Georges Carrier et André Dubois, du 23 juin au 26 août, dim. 20h., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30, dim. 20h.

THÉÂTRE MOLSON: 12 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (323-8602)— Les Productions de l'Horloge présentent "Charimari" de Pierrette Bruno, du 27 juin au 1 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DU MONT-JACOB: 4160 rue du Vieux-Port, Jonquière (418-542-7587)— "Même heure l'an prochain" de Bernard Slade, du 22 juin au 18 août

THÉÂTRE DU PARC: Cégep de Drummondville, 960 St-Georges, Drummondville (819-477-3636)— "La Vénus d'Emilio" de Jean Barbeau, du 1er juillet au 18 août, mer. au sam. 20h.30

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070)— La troupe du doux délire présente "La chambre mandarine" comédie de Robert Thomas, m. en s. Martin et Patrice Daigneault, du 12 juillet au 9 sept. du jeu. au dim. 20h.30

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU: Côteau-du-Lac, sortie 17, autoroute 20 ouest (456-3224)— "Les jambes maghanées" comédie de Joyce Rayburn, traduction et m. en s. Yvan Canuel, du mar. au sam. 20h.30, du 29 juin au 25 août

THÉÂTRE LES QUATRE-SAISONS INC: Centre culturel Shawinigan, 2100 des Saules, Shawinigan (819-539-5611)— "Mon mari est un extra-terrestre" de Normand Gélinas, du 17 juin au 25 août, mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE DE LA RELÈVE À MICHAUD: autoroute 20, sortie 105,Saint-Mathieu de Beloeil (464-0089)— "Honorius un jour, honorius toujours" de Marie-Thérèse Quinton, du 12 juin au 1er sept., mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.30

THÉÂTRE D'ÉTÉ LA ROCHE À VEILLON: 547 ave de Gaspé est, St-Jean-Port-Joli (418-598-3061)— "Des cas cocasses" production de la Cie Yves Massicotte, du 26 juin au 18 août, mar. au dim. 20h.30

THÉÂTRE DE SAINTE-ADÈLE: 1069 Boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle (514-229-2454)— Les Productions de l'Horloge Inc. présentent " Les larrons font l'occasion de William Van Zandt et Jane Milmore du 20 juin au 1er sept. du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LE SAINT-LAURENT: 2405 Île Charron, Longueuil (651-5250)— Les Productions Réjean Lefrançois Inc. présentent "Piège pour un homme seul" de Robert Thomas, du 19 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE SAINT-OURS: 2555 Rang sud du Ruisseau, St-Ours-sur-Richelieu (785-2732)— La Troupe Face à Face présente "Le château des fantasmes" de Francine Charland, du 9 juin au 9 sept., mar. au dim. 20h.30

THÉÂTRE LE THÉ DES BOIS: 574 ave du Parc, Deauville (819-864-9569)— La troupe entre chien et loup présente "J'veux faire mon show" de Hervé Dupuis, du 27 juin au 25 août— "Mot de passe" de Gabriel Lemelin et marie-Josée Ross, du 29 août au 8 sept., du mer. au sam. 20h.30

THÉÂTRE DE VAUDREUIL: Centre culturel, Cité des Jeunes, 400 Boul. Roche, Vaudreuil (455-7930)— "Le charlatan" de Robert Lamoureux, du 26 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE LA VIEILLE PULPERIE: 300 rue Dubuc, Chicoutimi (843-7765)— "Mimi et Dodo" de Louise Matteau, du 21 juin au 1er sept., mar. au sam. 20h.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

10.00 Les Jeux de la XX111e Olympiade
18.00 Le Téléjournal
18.05 Les Jeux de la XX111e Olympiade
21.00 Le Téléjournal
21.20 Les Jeux de la XX111e Olympiade
00.00 Les Nouvelles du sport
00.15 Cinéma « La peur vaincue » amér. 79 avec Karen Black, Don Murray et Frank Sinatra Jr.

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
14.00 Le baseball du samedi
17.15 Madame et son fantôme
17.45 Le dix vous informe
17.55 Lotto 6/49 et la quotidienne
18.00 Pop Express
19.00 L'homme qui venait de l'Atlantide
20.00 Mini Séries « Une chronique des années 30 » 4e épisode
22.00 XX111e Jeux Olympiques-Los Angeles 84
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma d'action « Force noire » amér. 74 avec Ahmad Nurradin, Anthony Wilson, Lincoln Kilpatrick et Nelson Sims
01.30 Mannix

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 L'enfance de l'art: Thierry
19.00 À coeur battant
19.30 Justice pour tous
20.00 Renée Pietrafesa
21.00 « Madame Baptiste » fr. avec Isabelle Huppert, Roger Van Hool, Francine Berge, Jean-Marc Bory et Christian Brouillette

99 TVFQ (Câble)

13.00 Champs Élysées
15.15 Des formes et des couleurs
15.45 Sol Lewit
17.00 Le Journal
17.40 Face à sas
17.45 Gym Tonic
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 De bouche à oreilles
19.15 « Marie-Marie » feuilleton avec Danielle Darrieux, Gérard Lartigau et Maurice Biraud
20.00 La chace aux chansons
21.30 Grands-mères
22.15 Parole de régions: Lorraine-Champagne-Ardenne
22.30 Itinéraires: Soudan
23.10 Le Journal
23.35 Prélude à la nuit

6 CBMT

11.00 Olympics
11.58 Weather report
12.00 Olympics
12.58 Community events
13.00 Olympics
18.00 CBC News: saturday report
18.30 Olympics
23.00 The National
23.15 Olympics
01.27 Newswatch
01.50 Cine Six « Thunder in the sun » 1959 avec Susan Hayward et Jeff Chandler

12 CFCF

12.00 Encounters with desaster
12.30 This week in football
13.00 Saturday Cinema « Distant drums » 1951 avec Gary Cooper, Mari Aldon et Richard Webb
15.00 Superstars of wrestling
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 The stereovision network
19.00 Music vision
19.30 Academy Performance « Norma Rae » avec Sally Field, Beau Bridges, Ron Leibman, Pat Hingle et Barbara Baxley
22.00 CTV Special Sports Presentation 1984 Summer Olympic Hilites
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12 « Where's Jack » 1969 avec Tommy Steele, Stanley Baker et Fiona Lewis
02.20 Second Feature « Stay hungary » 1976 avec Jeff Bridges, Sally Field et Arnold Schwarzenegger
04.25 The six million dollar man

DIMANCHE

2 CBFT

12.00 Les Jeux de la XX111e Olympiade
18.00 Le Téléjournal
18.01 Les Jeux de la XX111e Olympiade
20.30 Le Téléjournal
20.50 Les Jeux de la XX111e Olympiade
00.00 Sport-Dimanche
00.15 Présentation du ciné-club
00.20 Ciné-club « L'emploi » it. 61 avec Loredana Detto et Sandro Panzezi

10 CFTM

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné week-end « L'homme des vallées perdues » amér. 53 avec Alan Ladd, Van Heflin, Jean Arthur et Brandon de Wilde
16.30 Sport Mag
18.00 Le Dix vous informe
18.05 Actualité Plus
19.00 Société 84
19.30 Cinéma du dimanche « Rançon pour Alice » amér. 77 avec Gil Gérard, Yvette Mimieux, Charles Napier et Laurie Prange
21.00 Place de l'Opéra
21.30 Science et technologie
22.00 XX111e Jeux Olympiques-Los Angeles 84
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « L'escalier » brit. 1969 avec Richard Burton et Jacques Moreau

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Histoire d'un pays: elle est finie la guerre
19.00 Recours: droits des malades
19.30 Musique buissonnière: instrument à vent
20.00 Robert Garry raconte
20.30 Passion de la voile
21.00 Palestine

99 TVFQ (Câble)

12.15 Thalassa
13.05 Contes et légendes: diableries
14.00 Apostrophes
15.15 La télévision des spectateurs
15.38 Sports Dimanche
17.00 Le Journal
17.40 Croque-vacances
18.15 Télé-forme
18.45 Casaques et bottes de cuir: la Hongrie
19.15 Auto moto
19.45 Thalassa
20.30 Dimanche magazine
21.30 Apostrophes
22.45 Sports dimanche
23.43 Le Journal
24.08 Prélude à la nuit

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-017552-838. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- SERGE DOIRON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 août 1984 à 12:00 heures au 1415 Grande Allée à Carignan, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE DOIRON, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Aspen de couleur rouge vif, non immatriculé, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 100-02-001063-829
No: 100-05-000479-839
No: 500-05-006475-824

RENÉ FORTIN, 139, Saint-Germain est, appartement 408, Rimouski, QC, et DANIEL JEAN, 636, Saint-Germain ouest, appartement 26, Rimouski, et GERVAIS DEROY, 137, boulevard Arthur-Buies, Rimouski, QC, demandeurs, contre MAURICE BABEUX, 890, boulevard Marie-Victorin, Boucherville, QC, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le boulevard Marie-Victorin, Boucherville, connu et désigné comme étant la subdivision numéro huit du lot originaire numéro dix-neuf (19-8) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur par cent trente pieds (130 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Avec une maison dessus construite portant le numéro d'immeuble 890, boulevard Marie-Victorin, Boucherville. »

La mise à prix est fixée à 27387 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le SEPTIÈME jour de septembre 1984, à QUATORZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-015906-835
500-05-014015-836
(bref noté)

GUY GILBERT, JEAN GUY, PIERRE MAGNAN ET AL., tous avocats, faisant affaires sous la raison sociale de « Guy et Gilbert », 770, rue Sherbrooke ouest, bureau 2200, Montréal, district de Montréal, demandeurs, contre JOLUB CONSTRUCTION LTD., 18400, boulevard Gouin ouest, bureau 100, Pierrefonds, QC, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le boulevard Gouin ouest, en la ville de Pierrefonds, composé du:

1. Lot numéro un de la resubdivision du lot numéro vingt-cinq de la subdivision du lot numéro deux cent un (201-25-1) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse de Sainte-Geneviève. Avec le bâtiment qui s'y trouve et qui porte l'adresse 18400, boulevard Gouin ouest;

2. Lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro vingt-cinq de la subdivision du lot numéro deux cent un (201-25-2) sur le même plan officiel et dans le même livre de renvoi. »

La mise à prix est fixée à 341 962,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIXIÈME Jour de SEPTEMBRE 1984, à QUATORZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-010824-835

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, ès-qualité de fiduciaire, demanderesse, contre GARCIA TRANSPORT LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 9995 boul. Marie-Victorin, Brossard, district de Montréal, défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le boulevard Marie-Victorin, en la ville de Brossard, province de Québec, composé comme suit: Lots vacants connus et désignés comme étant:

1) Le lot numéro quarante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244-41) au cadastre officiel de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine..

2) Le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quatrante-cinq (245-1) audit cadastre.

Sujets lesdits lots à la servitude habituelle en faveur de l'Hydro-Québec, tel qu'il appert à l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Laprairie sous le numéro 124656. »

La mise à prix est fixée à 10 207,30 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, Laprairie, Québec, le DOUZIÈME (12e) jour de SEPTEMBRE 1984, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-015800-830-870577-10

VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse, CONTRE RIVIÈRE DES PRAIRIES DÉVELOPPEMENT INC., défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le boulevard Rivière des Prairies, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro P-quatre cent trois de la subdivision du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-403-P), et le lot numéro P-quatre cent quatre de la subdivision dulot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-404-P), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Joseph de la rivière des Prairies.

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 277,50 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être revendu à la folle enchère selon jugement de l'honorable juge Claude Benoit, daté du 30 avril 1984; ladite vente aura lieu, au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 rue Saint-Antoine est, local 7.81, le TREIZIÈME (13e) jour de SEPTEMBRE 1984, à DIX heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-015796-830 864390

VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse, contre PIERRE GAGNON, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la 42è Avenue, Rivière des Prairies, Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro P143 de la subdivision du lot originaire numéro cent huit, (108-P143), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Joseph de la Rivière des Prairies.

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 1-026,75 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être revendu à la folle enchère selon jugement de l'honorable juge Jules Beauregard, daté du 18 avril 1984; ladite vente aura lieu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 781, le TREIZIÈME (13e) jour de SEPTEMBRE 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-015794-835-861992

VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse, contre R. CAPRINI LTÉE, défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Gabriel Voisin, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro soixante et un P8 de la subdivision du lot originaire numéro cent trente, (130-61-P8) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies.

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 444 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être revendu à la folle enchère selon jugement de l'honorable juge Claude Benoir, daté du 30 avril 1984; ladite vente aura lieu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le TREIZIÈME (13e) jour de SEPTEMBRE 1984, à ONZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-015779-836-742869-50

VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse, contre PHILIP TOULCH, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Le lot numéro quarante, subdivision deux cent vingt-quatre, et le lot trente-neuf, subdivision deux cent trente-six (40-224 et 39-236) paroisse de Saint-Laurent.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 5 189,25 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être revendu à la folle enchère selon jugement de L'honorable juge Alphonse Barbeau, daté du 23 mars 1984; ladite vente aura lieu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le TREIZIÈME (13e) jour de SEPTEMBRE 1984, à QUATORZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05 015752-833-140616-88

VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse, contre THIRD IMPERIAL HOUSE 606 ESTATE CORP., défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble en copropriété ayant front sur la rue Drummond et portant le numéro 3445 de ladite rue Drummond, en la Ville de Montréal, désigné comme étant le lot 1977-606 du cadastre officiel de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), division d'enregistrement de Montréal, ainsi que les quatorze millièmes indivis des lots 1977-1 et 1977-2 du susdit cadastre.

Cet immeuble peut être plus spécifiquement décrit comme suit:

Une fraction de l'édifice « Imperial House » situé au 3445 de la rue Drummond, en la ville de Montréal, Province de Québec, et du terrain sur lequel ledit édifice est érigé, comprenant cette partie exclusive connue et désignée comme étant le lot 1977-606 contenant en superficie cent trente et un mètres carrés et trois dixièmes (131,3m², soit 1413 pi²); avec les droits indivis s'y rattachant dans la proportion de quatorze millièmes des parties communes connues et désignées comme étant les lots 1977-1 et 1977-2 du même cadastre avec et sujet au droit de passage en commun sur une lisière de terrain d'une largeur de trois mètres et quarante-huit millièmes (3,048 m, soit 10.0 pi) par une profondeur de quarante-deux mètres et six cent soixante-douze millièmes (42,672 m, soit 140.0 pi) telle qu'enregistrée sous le numéro 129167 prise pour la moitié sur le lot 1877 et pour l'autre moitié sur le lot au nord-ouest.

Sujet à la servitude de vue telle qu'enregistrée sous le numéro 266025. »

La mise à prix est fixée à 25 058,25 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être revendu à la folle enchère selon jugement de l'honorable juge J. Fraser Martin, daté du 13 avril 1984; ladite vente aura lieu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le TREIZIÈME (13e) jour de SEPTEMBRE 1984, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint
Paul ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-017565-830. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- CHRISTIAN FRASER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 août 1984 à 14:00 heures au 2270 Villeneuve #2 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRISTIAN FRASER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA XL-100 portatif 20" brun et noir et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-018013-830. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- JEAN COUPAL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 août 1984 à 11:00 heures au 2423 Bellerive à Carignan, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN COUPAL, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Camaro Z-28, 1978, couleur verte, imm AHW533. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 505-27-018298-837. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- GUY VALLERAND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 août 1984 à 12:00 heures au 3070 Paré à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY VALLERAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnétoscope vidéo de marque Hitachi modèle VT-1117 et acc., et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-27-008328-835. CLAUDE MEUNIER PERCEPTEUR, partie demanderesse, -vs- NICOLE CHAUSSE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 août 1984 à 15:00 heures au 2720 Coderre à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICOLE CHAUSSE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" de marque Zenith modèle système 3, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-004144-844. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- GESTION GUY BOYER "REST. CENTRE DE LA MODE", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 août 1984 à 11:00 heures au 7250, Mile-end, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GESTION GUY BOYER LTÉE "RESTAURANT CENTRE DE LA MODE", saisis en cette cause, consistant en: 1 lot divers d'accessoires de restaurant, 1 caisse enregistreuse, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR MUNICIPALE

VILLE DE MONTRÉAL-NORD

— VS —

ALEXANDRE	HENRIETTE L.	3/07/57	HENLY	JOHN	30/04/36
AUBÉ	BERNARD J.	9/02/62	HUARD	JEAN-PIERRE	
AUTO CAR INC.			HUDON	DONALD	25/05/59
AUTOS CAM. TO ENR.			ILLUSION		
BABIN	PAUL	1/02/64	BAR EXPRESS	M. MASERELLI	
BAIERLE	ALBERT	26/04/54	JEANNOTTE	CHRISTIANE	26/11/46
BANNISTER	GEORGE	25/01/02	JEANNOTTE	CHRISTIANE	26/11/46
BARBOSA	DANIEL	21/04/59	JENKINS	MARIELLE	30/05/43
BARIL	MARCEL	28/05/63	JULIEN	MADELEINE G.	22/03/48
BARSALOU	JEAN-GUY	2/11/45	LABONTE	DENIS	8/08/58
BEAUCHESNE	JACQUES	21/08/25	LABRIE	PAUL	31/12/34
BEAUPRÉ	CLAUDE	14/10/59	LABRIE	PAUL	31/12/34
BÉDARD	NORMAND	8/11/52	LACHANCE	ANDRÉ	23/03/63
BÉLAND	GILLES	4/11/45	LAFLEUR	CLAUDE	26/04/52
BÉLANGER	DANIELLE	7/12/55	LAHAIE	DENIS	10/02/61
BÉLANGER	DANIELLE	7/12/55	LAMENDOLA	VICTORIO	26/10/60
BELISLE	DANIEL		LANDRY	RAYMOND	16/06/53
BELISLE	JEAN-PIERRE	10/06/39	LANDRY	YOLAND	25/01/62
BELLEMARE	RÉJEAN	11/11/42	LANDRY	YOLAND	5/05/61
BERGERON	LUCILLE A.	22/11/27	LANDRY	YOLAND	5/05/61
BERLANGIERI	GIOVANNI	5/03/57	LANDRY	YOLAND	5/05/61
BILODEAU	PAUL	9/04/47	LANDRY	YOLAND	5/05/61
BLANCHARD	CLÉMENT	26/08/52	LANDRY	YOLAND	5/05/61
BLANCHARD	MICHEL	30/04/58	LANDRY	YOLAND	5/05/61
BLANCHETTE	CHARLES	22/11/54	LANDRY	YOLAND	5/05/61
BLEAU	MICHEL	12/09/60	LANDRY	YVES	15/12/62
BLOUIN	PIERRE	17/02/59	LANGLOIS	MARC	30/07/64
BOISJOLY	PIERRE	30/10/56	LANGLOIS	MARC	30/07/64
BOISJOLY	PIERRE	30/10/56	LANGLOIS	MARC	30/07/64
BONENFANT	PAUL-AIMÉ	10/09/45	LANGLOIS	MARC	30/07/64
BOUCHARD	CHANTAL	26/09/65	LANGLOIS	MARC	30/07/64
BOUCHARD	CHANTAL	26/09/65	LANGLOIS	MARC	30/07/64
BOUCHARD	MARTIN	1/04/63	LANGLOIS	MARC	30/07/64
BOUCHER	PIERRE	23/07/59	LANGLOIS	MARC	30/07/64
BOUCHER	SERGE	3/10/56	LANGLOIS	MARC	30/07/64
BOURDEAU	ANDRÉ	5/02/30	LANTEIGNE	JOHN C.	9/05/47
BOURGEOIS	CONNIE LYNN	4/11/64	LAPIERRE	DENIS	18/12/57
BRAVE	JEAN YOTHER	20/03/37	LAPLANTE	LOUISE	17/03/62
BRAVO AUTOMOBILE			LAPOINTE	GILLES	24/03/59
ENRG.			LAPOINTE	GILLES	24/02/59
BRIAN	SERGE	13/11/58	LAPOINTE	RÉJEAN	19/06/43
BRUNET	DENIS	27/04/53	LAPOINTE	RÉJEAN	19/06/43
CAFETERIA			LAPORTE	JEAN	21/11/56
ERIC ENRG.	a/s J.C. LEDUC		LAROSE	JULIETTE	20/93/46
CAMARRA	ROBERTO	20/04/57	LAIRY	PIERRE	2/09/46
CAMPEAU	LUCIEN	1/05/44	LAURIN	LOUIS	9/05/52
CARBONE	MARIO	4/09/58	LAVOIE	NOEL	28/05/54
CARON	YVETTE ·	8/10/54	LEBEL	JEAN-PIERRE	12/02/48
CARON	YVETTE	31/05/40	LEBEL	JEAN-PIERRE	12/02/48
CARROSSERIE			LEBEL	JEAN-PIERRE	12/02/48
R.S. ENRG.			LEDUC	LUCIEN JR.	11/10/57
CASONI	DANY	22/05/53	LEDUC	LUCIEN JR.	11/10/57
CAVIGLIA	SILVIO	24/01/28	LEDUC	LUCIEN JR.	11/10/57
CHALUT	ROGER	11/02/55	LEFEBVRE	DENIS	8/07/56
CHAMPAGNE	LOUISE	15/09/55	LEFEBVRE	DENIS	8/07/56
CHAREST	NINON	5/06/45	LEFEBVRE	JACQUES	7/12/61
CHARLEBOIS	DANIEL	13/07/65	LEFEBVRE	JACQUES	7/12/61
CHARLEBOIS	YVES	10/09/57	LEMIEUX	CLÉMENT	7/07/44
CHARLEMAGNE	ILFRENISE	15/03/49	LEMIEUX	CLÉMENT	7/07/44
CHARTRAND	CLAUDE	24/09/57	LEPAGE	NOEL	31/12/43
CHEVRIER	GUY	1/06/57	LEPINE	MICHEL	27/07/66
CHIQUITTI	GIOVANNI	15/06/62	LEVESQUE	GERALD	14/12/51
CHOUINARD	ROGER	16/02/39	LOIGNON	RENALD	30/05/55
CLAVETTE	CHANTAL	6/11/60	LORANGE	MARCEL	
CLAVETTE	CHANTAL	6/11/60	LOZIER	HEROLD	2/01/63
CLERMONT	JACQUES	17/05/60	LUBIN	ROLLAND	10/05/49
CLORAN	STEVEN	21/05/64	LUBIN	ROLLAND	10/95/49
CLORAN	STEVEN	21/05/64	MAINVILLE	ELSIE W.	23/08/53
CLOUTIER	CLAIRE	20/08/44	MALETTE	JEAN	22/06/63
CLOUTIER	GILBERTE	15/11/57	MALETTE	JEAN	22/06/63
CLOUTIER	GILBERTE	15/11/57	MALETTE	JEAN	22/06/63
COMPEAN	CARLOS	11/07/44	MANTHA	NICOLE B.	22/03/55
CORBEIL	SERGE	4/12/54	MAROIS	JEAN-LUC	17/11/53
COSSETTE	GILLES	4/01/60	MAROIS	JEAN-LUC	17/11/53
COSSETTE	GILLES	4/01/60	MAROIS	JEAN-LUC	17/11/53
COSSETTE	GILLES	4/01/60	MARTIN	JACQUES	12/05/53
COUSIN	ALAIN	9/05/58	MCRAE	KENNETH	7/03/45
COUVRETTE	GILLES	24/05/60	MELIN	PIERRE	26/05/55
COX	FRANCES	2/10/30	MENARD	PIERRE	24/03/60
CREVIER	MICHEL	6/10/46	MICHAUD	GERVAIS	27/10/61
DANCAUSE	GUYLAINE	7/03/56	MICHEL	BONNY	9/11/48
DANCAUSE	GUYLAINE	7/03/56	MICHEL	BONNY	9/11/48
DANIS	ALAIN	17/02/59	MINOTTI	ANGELE	15/07/34
DANIS	ALAIN	17/02/59	MONETTE	YVON	1/12/62
DANIS	ALAIN	17/02/59	MONPAIN	JEAN	28/02/59
DAVID	PIERRE	5/08/56	MORAND	RICHARD	13/12/50
DAVID	PIERRE	5/08/56	MORIN	EUGENE	5/11/46
DÉGARIE	SERGE	13/05/59	MORIN	FERNAND	15/03/59
DESBIENS	ANDRÉ	1/02/54	MORRISSETTE	JOSEPH	18/12/31
DESBIENS	ANDRÉ	1/02/54	MURRAY	ALAIN	12/11/56
DESCHENES	MARCEL	28/12/56	OUELLET	JACQUES	13/01/52
DESMARAIS	LUCIEN	15/09/41	OUELLET	LANGIS	8/02/62
DESROCHERS	MONIQUE	23/08/50	PAIEMENT	MICHEL	22/05/51
DESROCHES	YVON	28/08/61	PAIEMENT	PIERRE	6/04/51
DESROCHES	YVON	28/08/61	PAQUETTE	BERNARD	23/10/52
DI TOMASO	RICHARD	1/05/60	PAQUETTE	SYLVAIN	19/07/64
DION	BLANCHE	29/06/30	PARADIS	GUY	18/06/62
DION	BLANCHE	29/06/30	PARENT	FERNAND	10/12/35
DION	BLANCHE	29/06/30	PARENT	SYLVAIN	24/11/61
DION	CAMIL	18/03/57	PAUZE	ANDRÉ	31/08/59
DONAIS	LUCIE	8/08/57	PELLETIER	EUGENE	15/08/25
DU CAP	RONALD	11/11/53	PEREIRA DA CILVA	RAOUL	17/08/50
DUBOIS	SERGE	8/01/55	PERREAULT	JEAN-NOEL	16/95/63
DUBUC	LAURENT	3/02/55	PERRON	ROBERT	21/08/52
DUMAY	JACQUES	26/02/56	PIETTE	STEPHANE	6/09/62
DUMAY	JACQUES	26/02/56	PILON	JEAN	18/04/57
DUMONT	SERGE	23/09/58	PITT	BENOIT	21/11/64
DUPRAS	RICHARD	19/09/59	POMPEI	PASQUALE	19/12/58
DUSABLON	ROBERT	20/11/42	POTVIN	REAL	7/10/65
DUSABLON	ROBERT	20/11/42	RAPID		
DUVIGNY	JEAN-JACQUES	11/09/59	MACHINE WORK	a/s PRESIDENT	
EMOND	BENOIT	17/09/46	REEVES	MARIO	7/10/61
ETHIER	ALAIN	29/06/62	REHEL	MICHEL B.	21/06/54
FANDAL	JEAN D.	13/10/59	RICHARD	ERIC	27/11/61
FERLAND	RAYMOND	23/01/32	RICHARD	ERIC	27/11/61
FERRONI	DANIEL	2/05/57	RIOUX	FRANÇOIS	10/11/65
FOLEY	DANNY	18/06/58	RIVARD	ROGER	5/05/62
FOLEY	DANNY	18/06/58	ROBERGE	MARIO	1/08/58
FORGET	JEAN-GUY	9/12/53	ROBERT	CLAUDE	5/07/54
FORGET	MAURICE JR.	12/12/50	ROCH	PIERRE	20/08/58
FORTIN	CLAUDE	12/06/52	ROULEAU	SYLVAIN	23/09/62
FOURNIER	LEGER	30/12/42	ROWLAND	ANDRÉ	27/11/60
FREDERIC	JEAN R.	6/02/47	ROWLAND	ANDRÉ	27/11/60
FREDERIC	JEAN RENAUD	6/02/47	ROWLAND	ANDRÉ	27/11/60
FREDERIC	JEAN RENAUD	6/02/47	ROWLAND	ANDRÉ	27/11/60
FUNARO	LUCIEN	20/03/59	ROWLAND	ANDRÉ	27/11/60
G.F. REMORQUAGES			ROWLAND	ANDRÉ	27/11/60
ENRG.			SAUVE	SYLVAIN	17/06/64
G.F. REMORQUAGES			SAVARD	YVES	1/11/58
ENRG.			SILVERMAN	MICHEL	20/11/53
G.G.P.			SILVERMAN	MICHEL	20/11/53
CONTRACTEUR ENRG.			SIMARD	ALFRED	11/12/55
GADITSAKIS	PETROS	31/05/56	SIMARD	BENOIT	21/08/62
GADITSAKIS	PETROS	31/05/56	SMITH	DONALD	15/11/46
GADITSAKIS	PETROS	31/05/56	SMITH	RONALD	14/11/46
GADITSAKIS	PETROS	31/05/56	ST-ALBURD	J. ROBERT	14/05/47
GAGNÉ	ALAIN	21/07/55	STARNINO	ITALO	20/07/57
GAGNÉ	ALAIN	21/07/55	TETRAULT	REAL	26/02/54
GAGNÉ	DANIEL	4/04/53	THERRIEN	LOUISE	14/04/55
GARIEPY	JACQUES	11/03/54	THIBAUDEAU	NORMAND	23/06/62
GAUTHIER	ANNICK	15/06/65	THIBAULT	NANCY	
GENDRON	MICHELLE L.	19/04/51	THIRION	EMILE	18/04/38
GERMAIN	LYONEL	22/04/55	TOURIGNY	JEAN	22/01/57
GERMAIN	RENÉ PIERRE	14/03/46	TREMBLAY	CLAUDE	1/06/46
GERVAIS	GASTON	2/11/40	TREMBLAY	GILLES	13/01/52
GINGRAS	DENIS	7/12/51	TREMBLAY	GILLES	13/01/52
GIRARD	LOUISE	4/06/65	TREMBLAY	LOUIS	24/04/63
GIRARD	LOUISE	4/06/65	TREMBLAY	MARTIAL	27/09/51
GIRARD	STEVENS	19/09/40	TREMBLAY	PAUL	
GIROUX	ROGER	16/04/34	TREPANIER	JEAN-MARC	22/08/59
GIROUX	ROGER	16/04/34	TRIM	QUANG-DZUONG	1/10/40
GOBOUT	ROGER	12/06/52	TROI	MICHEL	11/06/58
GOMES	MICHEL	13/05/59	TROPEA	RAFFAELLO	4/10/60
GORDON	MAURICE	29/11/37	VARNATIS	ROBERT	11/07/62
GOUDREAU	CLAUDE	11/09/36	VEZINA	YVON	29/01/41
GOULET	RICHARD	31/10/62	VINCENT	FRANCIS	29/04/42
GRACEFFA	LUIGI	10/09/32	VINCENT	RITA	17/08/32
GRANDMAISON	CHARLES	27/01/42	VINCENT	RITA	17/08/32
GRENIER	MICHEL	15/08/64	WAGNER	GABRIEL	28/09/57
GUINDON	MICHEL	25/04/47	WILLIE	MICHEL	11/03/25
HALLE	SYLVAIN	23/05/62	108871 CANADA INC.		

PAR ORDRE DE LA COUR

Les intimés, sont par les présentes, requis de comparaître le 30 août 1984 à 14 heures, à la Cour Municipale de Montréal-Nord située au 4240 rue Amos, Montréal-Nord.
Une copie de la sommation et de la déclaration est déposée au greffe de cette cour.
Prenez de plus avis, qu'à défaut de comparaître un jugement sera prononcé contre les intimés.

LUCILLE DEOM
GREFFIER

MONTRÉAL-NORD, 27 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019482-848. SANTOSH SINGH, partie demanderesse, -vs- ARTHUR QUEEN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 août 1984 à 14:30 heures au 273, Vivian, Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARTHUR QUEEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Granada automatique brune, et acc., 1976. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-000460-845. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, -vs- GESTION D.J.L.M. INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 août 1984 à 10:00 heures au 7855, Mountain Sight #48, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GESTION D.J.L.M. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse et acc., 1 réfrigérateur et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 540-27-000343-820. LA REINE, partie demanderesse, -vs- ANDRÉ CASEY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 août 1984 à 10:00 heures au 1595 Henri Bourassa #605 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ CASEY, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil vidéo cassette de marque Sanyo modèle VCR1000. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR PROVINCIALE., No.: 505-27-016896-830. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- COURCHESNE ALAIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 août 1984 à 13:00 heures au 2378 Lavallée #305 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN COURCHESNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision Zenith Chromacolor 26" et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE., No.: 700-02-004028-826. CÉCILE CABANA, partie demanderesse, -vs- RICHARD PICHÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 août 1984 à 11:00 heures au 76 48e avenue à St-Joseph du Lac, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD PICHÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Sanyo VCR 4000 et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019432-843. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, —vs— 121448 CANADA INC « PK'S », partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 août 1984 à 10 hres au: 1232, Bishop, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 121448 CANADA INC. « PK'S », saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 91 tabourets et acc, 1 caisse enregistreuse, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-043647-820. CENTRE DE SERVICES SOCIAUX MTL MÉTROPOLITAIN, partie demanderesse, —vs— YVON LANGLOIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 août 1984 à 11 hres au: 6265, Jean Talon Est #2, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON LANGLOIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" et acc, 1 lave-vaisselle et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-101819-815. GRACIEUSE DASTOUS, partie demanderesse, —vs— BENIAMINO LAVIOLA, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 août 1984 à 13 hrs au: 5980, Blv. Métropolitain Est 2e étage, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENIAMINO LAVIOLA, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire électrique IBM, 1 machine à coudre, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 2 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002196-843. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse, —vs— DIANE CHAMPAGNE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 août 1984 à 14 hrs au: 8584, Choquette, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIANE CHAMPAGNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan 2 sections à motif beige, 2 tables en bois, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 2 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: CR83/0354. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, —vs— PHILIPPE CLERMOND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 août 1984 à 10 heures au: 8195 Niagara à Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PHILIPPE CLERMOND, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Oldsmobile Cutlass 2 portes et Acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-014249-833 — 505-27-015226-831. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, —vs— FREDERIC LAFON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 août 1984 à 10 heures au: 2151 Bl. Des Roses à Carignan, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FREDERIC LAFON, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Charger 1971 ou 1972, de couleur bleu, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-017823-833. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, —vs— ALAIN RICHER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 août 1984 à 15:30 hres, au: 1615 Ste-Hélène #6 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN RICHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Acadian 1969 de couleur blanche imm. 4058819 et acc. et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 1 août 1984.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE, No.: 760-02-271-84. SERVICE SANITAIRE SAMBAULT INC., demanderesse —vs— PIERRE MAYER, défendeur. Le 17 août 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 860, 14e Ave. en la cité Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur RCA 24", 1 vidéo Magnasonic, 1 système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHÉSI, huissier, 1-373-7542. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-067846-837. TÉLÉCHÈQUE CANADA DIVISION DE CHÈQUE CHECK SERVICES INC., demanderesse —vs— NICOLA CONTE, défendeur. Le 15 août 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur, au No 7234 rue Outremont en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Pick Up Ford Custom F100, 1974. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBEr, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-027801-849. LOUIS ZILBERBERG, demandeur —vs— HARRY ROSSDEUTSCHER, défendeur. Le 16 août 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur, au No 7925 rue Kingsley, app. 110, en la cité Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau; dactylo électrique Smith Corona; 2 fans électrique; cuisinière électrique; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 88637. VILLE DE ST-LÉONARD, demanderesse —vs— SANTO LIPO, défendeur. Le 14 août 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 5340 rue Marquis en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Plymouth Grand Fury 1974, bourgogne. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 88545. VILLE DE SAINT-LÉONARD, demanderesse —vs— VANIER GILLES, défendeur. Le 16 août 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur, au N0 8988 rue Viau en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Cutlass orange 1977. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 88542. VILLE DE SAINT-LÉONARD, demanderesse —vs— ASHRAF OSMAN, défendeur. Le 16 août 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No 4553 rue Plinguet en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Pontiac Firebird 1983 gris; 1 vidéo Granada. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 87194. VILLE DE SAINT-LÉONARD, demanderesse —vs— BAR SALON FLEUR DE LYS INC., défenderesse. Le 14 août 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 8984 boul Langelier en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bar, machine à cigarette, tv couleur Hitachi, 1 juke box, tables, chaises, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No.: 87189. VILLE DE SAINT-LÉONARD, demanderesse —vs— LA BOÎTE À SOUS MARIN INC., défenderesse. Le 15 août 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 6660 rue Jarry, Suite 173, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur; 1 réfrigérateur Viking; 1 slicer Haro; four micro-ondes; caisse enregistreuse; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-020810-847. FRANCANA REAL ESTATE LTD., demanderesse —vs— GEORGE WHITEHOUSE, défendeur. Le 14 août 1984, à 11:00 heures au lieu d'entreposage du gardien, au No 9215 rue Airlie, garage 124 no 65, en la cité LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevrolet 1976 Impala Station Wagon vert foncé; 1 bateau de pêche vert 11 pieds en fibre de verre et bois; 1 lot d'oiseaux pour la chasse. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO Jr., huissier, 288-6317. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-016159-829. ACHILLE LAROCHE, demandeur, -vs-LES ENTREPRISES D'ÉBÉNISTERIE MOBILICONS LTÉE, défendeurs. Le 17 août 1984, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 246 rue Desmarchais en la cité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de métal 4' x 2', 1 bureau métal 4 tiroirs, 1 filière 3 tiroirs format légal, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 1er août 1984.

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-038323-833. BANQUE DE COMMERCE IMPÉRIALE, demanderesse —vs— GILLES GRAVEL, défendeur. Le 15 août 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No 8773 rue Lithuania en la cité LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevette grise 1983. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO Jr., huissier, 288-6317. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-008394-817. D.G. JEWELLERY OF CANADA LTD., demanderesse, -vs- ELIE TOUFEXIS (ARISTI CREATIONS ENR.), défendeur. Le 16 août 1984, à 15 heures au domicile du défendeur au No 514 91e avenue Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Toshiba, 1 VCR Toshiba meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-008394-817. D.G. JEWELLERY OF CANADA LTD., demanderesse, -vs- ELIE TOUFEXIS (ARTISTI CREATIONS ENR.), défendeur. Le 16 août 1984, à 14 heures la place d'affaires du défendeur au No 750 rue Curé Labelle, Chomedey, suite 104 en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Mascot SS-23 Laithe, 1 Scripto pentograph, 1 presse Alcico #426, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-011181-836. MORRIS CARON ET AL, demandeurs, — VS — BEN GLAZER, défendeur. Le 16 août 1984, à 11 heures au domicile du défendeur au No 2300 rue Gold en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion GMC Imm. F456-791 série: TGV1574516524 & Acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 4 août 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-04-000989-849. DELIA PAIEMENT, demanderesse, — VS — JEAN-PAUL LABELLE, défendeur. Le 23 août 1984, à 10 heures au domicile du défendeur au No 1310 rue Antonio #11 à Chomedey en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Une auto Buick Skylark 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 2 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005851-840. ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU INC., demandeur, — VS — JEAN-GUY SAWYER, défendeur. Le 16 août 1984, à 10 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1408 boul. Lasalle, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse et acc. réfrigérateurs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ J. LANDRIAU, huissier, 845-2804. Montréal, le 2 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-064433-837. BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse, -vs- ERNO BLASEK, défendeur. Le 14 août 1984 à 10.30 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 2660 rue Mullins en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Mazda model 626 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-041989-836. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE DU CANADA, demanderesse, — VS — GEORGES RIOUX, défendeur. Le 15 août 1984, à 12:30 heures au domicile du défendeur au No 6235 rue Chambord en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Oldsmobile Cutlass 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-019858-831. BERNIE BLANK, demanderesse, — VS — BILL CONNORS, défendeur. Le 14 août 1984 à 10 heures au domicile de la demanderesse au No 5589 Boul. Cavendish en la cité Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford Thunderbird, argent, 1 Mazda RX 7 couleur noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE., No.: 760-02-426-838. GUY GAY, demandeur, — VS — DIETER KLUTZY, défendeur. Le 14 août 1984 à 10 heures au domicile du défendeur au No 312 rue Armstrong en la cité Châteauguay, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: bateau 16 pieds avec moteur Hors bord HF Mercury, 1 roulette 16½ pieds Bellevue R. 72-1741, Trailor pour bateau. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHÉSI, huissier, 1-373-7542. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE. No.: 760-02-426-838. GUY GAY, demandeur, — VS — DIETER KLUTZY, défendeur. Le 14 août 1984 à midi à la place d'affaires du défendeur au No 2350 rue St-Patrick en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défeneur, saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet 4X4 1983 licence 575 L 158 rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHÉSI, huissier, 1-373-7542. Montréal, le 4 août 1984.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-059894-837. OUTILS SNAP ON DU CANADA, demanderesse, — VS — ALAIN CYR, défendeur. Le 15 août 1984 à 10 heures au domicile du défendeur au No 4203-A rue Henri Bourassa et, en la cité Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: système de son, tv portative Candle, laveuse Bélanger, sécheuse Bélanger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE. No.: 755-02-000492-848. J.M.J. INC. demanderesse, -vs- LORRAINE LOCAS CLÉMENT, défenderesse. Le 16 août 184 à 11 heures au domicile de la dfenderesse au No 580 rue Bord de L'Eau #103 en la cité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 télécouleur « Candle », 1 vidéo cassette VHS « Fisher », 1 stéréo cassette Deck « Fisher », 1 table tournante « Fisher » et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier, 397-9761. Montréal, le 2 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-014564-848. St-Michel acessoire de bureau et sports ltée, demanderesse, — VS — Vitrerie d'aujourd'hui (1983) ltée, défenderesse. Le 14 août 1984, à 12 heures à la place d'affaire de la défenderesse au No 8040 rue Chamilly en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureaux et outils divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-056958-833. PIERO CETOLINI, demandeur, — VS — CHAUSSURES ELLE MODA INC., défenderesse. Le 14 août 1984, à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 315 boul. Labelle en la cité Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une dactylo Royal Apollo 10, 2 filières Econey 4 et 2 tiroirs, 2 divans 3 places en tissus, un système de son Candle, un amplificateur, 2 hauts-parleurs, 600 paires de souliers Arnold Churgin, plusieurs grandeurs et couleurs no. M-1 au no. M-750, 100 paires de souliers Zebra plusieurs grandeurs et couleurs no. 498 à 740. Conditions: ARGENT COMPTANT. MARTIN NADEAU, huissier, 670-2968. Montréal, le 4 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-18769-849. JOURNAL CONTACT LAVAL INC., demanderesse, — VS — RESTAURANT DON PASQUALE INC., défenderesse. Le 15 août 1984, à 13 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 226 rue Curé Labelle, en la cité Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Lot de table et de chaises, 1 cafetière double, 1 laveuse à vaisselle. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, huissier, 663-7377. Montréal, le 1 août 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR SUPÉRIEURE. No.: 705-05-89-840. VILLE DE MASCOUCHE, demanderesse, — VS — PIERRE LEFEBVRE, défendeur. Le 15 août 1984 à 13 heures au domicile du défendeur au No 2 29e Avenue, en la cité Bois des Filions, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Crysler New Yorker, millage 01102 KM. série ZC3BF666XCR130106. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE SIMARD, huissier, 663-7377. Montréal, le 1er août 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE., No.: 705-27-003887-830. ROBERT COUTURE, percepteur, demandeur, -vs- LYNE CARIGNAN, défenderesse. Le 16 août 1984, à 10 heures au domicile de la défenderesse au No 4013 rue Taillon en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur consol Zénith avec acc., 1 table à café en métal et verre fumé, 1 ensemble de salon en velours 7 mcx et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 759-5556. Montréal, le 26 juillet 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE., No.: 705-27-004231-822. GREFFE DE LA PAIX, demandeur, — VS — LAURENT HÉBERT, défendeur. Le 17 août 1984, à 10 heures au domicile du défendeur au No 793 rue Brewster en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Panasonic avec acc., 1 fauteuil et 1 sofa en velours, 1 aspirateur Electrolux et acc., 1 table à café en bois, 1 lessiveuse Admiral. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 759-5556. Montréal, le 26 juillet 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No.: 705-27-0037777-833. ROBERT COUTURE, percepteur, demandeur, -vs- BRUNO MARTONE, défendeur. Le 16 août 1984 à 15 heures au domicile du défendeur au No 6287 rue Bel Herbe en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Monte Carlo 1981 et acc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 759-5556. Montréal, le 26 août 1984.

Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE. No.: 755-2?-2889-832. Monique Normandin, en sa qualité de percepteur pour et au nom du Procureur Général de la Province de Québec, demanderesse, — VS — DANIEL VEILLEUX, défendeur. Le 13 août 1984, à 11 heures au domicile du défendeur au No 2598 rue Papineau, #B en la cité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un véhicule moteur de marque DODGE VAN 1973 usagé de couleur bleu. No. série: B21Ae3X125597. Conditions: ARGENT COMPTANT. JOHANNE TÉTRAULT, huissier, (514) 1-349-2749. Montréal, le 1er août 1984.

Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE. No.: 755-27-515-843. Monique Normandin, en sa qualité de percepteur pour et au nom du Procureur Général de la Province de Québec, demanderesse, — VS — YVES SURPRENANT, défendeur. Le 14 août 1984, à 11 heures au domicile du défendeur au No 289 rue Houde en la cité Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un véhicule moteur de marque Mazda usagé gris. No. série: SVA-31502. Conditions: ARGENT COMPTANT. JOHANNE TÊTRAULT, huissier, (514) 1-349-2749. Montréal, le 1er août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 410-27-002474-834. René BOISVERT — Percepteur des amendes agissant pour et au nom du Procureur Général de la Province de QUÉBEC, demandeur, — VS — Mr DENIS SABOURIN, défendeur. Le 15 août 1984, à 12 heures au domicile du défendeur au No 1170 Frémont en la cité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Voiture FORD CAPRI, T.V. couleur MAGNAVOX et base, système de son, meubles divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 2 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005719-849. BRAULT CLÉMENT INC. demandeur, -vs- JOHANNE FECTEAU, défenderesse. Le 14 août 1984, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2310 rue Sheppard en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse N.C.R., 1 frigidaire Defrostomatic, 1 frigidaire Schaeffer, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 1 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-060388-837. GILBERT GAUTHIER, demandeur, -vs JEAN DIEBOLD, défendeur. Le 15 août 1984 à 10 heures au domicile du défendeur au No 34 rue Alain en la cité Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 moulin à coudre Singer & étui, 1 laveuse Inglis, 1 congélateur Admiral, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 1 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-009002-83-5. MONIQUE DION, partie demanderesse, —vs— RALPH MACDONALD, partie défenderesse. Le 16 août 1984 à 12:30 heures au 2151 Lincoln, app. 1 MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RALPH MACDONALD, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de cuisine 9 morceaux, 1 tape deck de marque REGENT & ameublements etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-014381-847. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, demandeur, -vs- MARIE PAULE ROCHON, défenderesse. Le 15 août 1984, à 11 heures au domicile du défendeur au No 1072 rue St-Louis en la cité Terrebonne dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Oldsmobile Delta 1980 gris # série 3N69-RAM139408, # licence Qué/84 522 H 257 & Acc, 1 tv couleur Panasonic Quintrip & Acc, 1 lave-vaisselle Kitchen Aid, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAËTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 1er août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-017468-815. ROGER TARDIF, demandeur, -vs- ANDRÉ IMBEAULT, défendeur. Le 17 août 1984, à 10 heures au domicile du défendeur au No 537 rue Wolfe en la cité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur meuble Philco, 1 divan beige, 1 système de son Lloyds & 2 boîtes de son, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 1er août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-047344-820. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., demandeur, -vs- GORDON RONALD HULBERT, défendeur. Le 15 août 1984 à 13 heures au domicile du défendeur au No 1949 rue Jean Deslauriers en la cité Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion Ford de couleur blanc # licence Qué. 873L104 & Acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAËTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 1er août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 22-6008. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- MICHAEL WILLIAMS HUTTON, partie défenderesse. Le 16 août 1984 à 13:00 heures au 2109 Bleury MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAEL WILLIAMS HUTTON, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 2500 de cartes de souhaits ass. 1 caisse enregistreuse de marque TEC & acc de magasin etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Saint-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. No.: 750-02-000437-84-4. BOSQUET & DUCHARME INC., partie demanderesse, —vs— SERVICES EN FINANCEMENT M. TRUDEAU, partie défenderesse. Le 16 août 1984 à 13 heures au 694 Jacques Cartier BOUCHERVILLE, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERVICES EN FINANCEMENT M. TRUDEAU, saisis en cette cause, consistant en: 3 calculatrices, 1 dactylo de marque OLIVETTI & ameublements de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003006-84-3. LEUNG HANG & AL, partie demanderesse, —vs— ANDRÉ VENA & AL, partie défenderesse. Le 21 août 1984 à 13 heures au 7509 Bordeaux MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AGOSTINO SIRIGNANO, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no série 6D69570225560 de marque CADILLAC, 1 mobilier de salle manger 9 morceaux, & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 21ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX., No.: 500-27-015743-83-6. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- PEARL ARRON, partie défenderesse. Le 16 août 1984 à 10:45 heures au 2125 Dépatie ST-LAURENT, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PEARL ARRON, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 471M936 de marque DODGE ASPEN, 1 T.V. couleur meuble de marque MAGNAVOX, & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006754-84-5. ALBERTO PELLIGRINO, partie demanderesse, -vs- 122112 CANADA INC., partie défenderesse. Le 16 août 1984 à 10 heures au 828 Ste-Adèle STE-ADÈLE, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 122112 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque VICTOR, 1 machine à liqueur fontaine de marque PEPSI, & acc de restaurant etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 0080093. CITÉ DE WESTMOUNT, partie demanderesse, -vs- PLOMBERIE CHAUFFAGE GOODMAN INC., partie défenderesse. Le 17 août 1984 à 11:30 heures au 200 Ronald dr MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PLOMBERIE CHAUFFAGE GOODMAN INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion immatriculé F195-133 de marque CHEVROLET VAN, 3 bureaux & ameublement de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 17ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-037015-83-6. BANQUE ROYALE CANADA, partie demanderesse, —vs— MICHEL R THEBAULT, partie défenderesse. Le 15 août 1984 à 14 heures au 9 Beaujolais CANDIAC, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL R THEBAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salle à manger 7 morceaux, 1 T.V. couleur de marque TOSHIBA & ameublements etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-111639-815. DAME MARIELLE ST-DENIS, demanderesse, — VS — NORMAND FOISY, défendeur — et — VILLE DE STE-THÉRÈSE, tierce saisie défaillante. Le 16 août 1984 à 10 heures au bureau d'affaires de la tierce saisie défaillante au No 6 rue De l'Église en la cité Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie défaillante, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau d'affaires en bois, 1 ordinateur de marque ALPHA MICRO AM 1050 AM-410 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 2 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-049710-820. DANIEL ROBITAILLE, demandeur, -vs-WILLIE LACROIX ET ALS, défendeurs. Le 16 août 1984 à 10:30 heures au No 3660 rue St-Charles en la cité Lachenaie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 sécheuse N.T.D., 1 four à pizza Moffat & Acc, 1 tv couleur console Panasonic, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAËTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 1er août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-016789-83-8. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, —vs— JÉROME WALTERS, partie défenderesse. Le 16 août 1984 à 12:45 heures au 6752A De Vimy MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JÉROME WALTERS, saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur no série 98979 de marque DE VILBISS, 1 T.V. couleur portative de marque RCA & ameublements etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 705-27-010158-837. JOHANNE TELLIER, percepteur, demandeur, — VS — JEAN-PIERRE LÉVESQUE, défendeur. Le 14 août 1984 à 11 heures au domicile du défendeur au No 158 Ch. de la Montagne en la cité St-Donat, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Chevrolet 1970 de couleur rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ BÉLANGER, huissier, 759-5556. Montréal, le 26 juillet 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No.: 705-27-01024-839. JOHANNE TELLIER, demanderesse, — VS — JEAN-PIERRE LÉVESQUE, défendeur. Le 14 août 1984 à 11 heures au domicile du défendeur au No 158 Ch. de la Montagne en la cité St-Donat, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Chevrolet 1970 de couleur rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ BÉLANGER, huissier, 759-5556. Montréal, le 26 juillet 1984.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No.: 705-27-008046-838. JOHANNE TELLIER, percepteur, demanderesse, — VS — GUY C. MONETTE, défendeur. Le 14 août 1984, à 10 heures au domicile du défendeur au No 219 Chemin du Lac Tire en la cité St-Donat, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Charger 1974, 1 téléviseur couleur portatif Panasonic 12 po. 1 ensemble de salon 2 mcxs, 1 divan et 2 glaces. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ BÉLANGER, huissier, 759-5556. Joliette, le 26 juillet 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-001293-844. COMMISSION SCOLAIRE DEUX-MONTAGNES, demanderesse, — VS — PIERRE LAFRANCE, défendeur. Le 15 août 1984 à 13:30 heures au domicile au No 5157 rue De La Gare en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL FORTIN A/S JACQUES PHILIPPE, huissier, 472-4762. St-Eustache, le 30 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-067132-832. E. PAUL LEGAULT & DANIEL LONGTIN, demandeurs, — VS — MICHEL MATTEAU, défendeur. — et — JEAN RENÉ LALONDE, tiers-saisi. Le 15 août 1984 à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien (tiers-saisi) au No 1900 rue Marie Victorin, en la cité St-Bruno, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 7 animaux naturalisés assortis, 2 systèmes pour intercom Braum, 1 machine à glace V. Line, 1 congélateur Bélanger, meubles & équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 842-5291. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-065576-834. E. PAUL LEGAULT & DANIEL LONGTIN, demandeurs, — VS — MICHEL MATTEAU, défendeur — et — JEAN RENÉ LALONDE, tiers-saisi. Le 15 août 1984 à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien (tiers-saisi) au No 1900 rue Marie Victorin, en la cité St-Bruno, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 7 animaux naturalisés assortis, 2 systèmes pour intercom Braum, 1 machine à glace V. Line, 1 congélateur Bélanger, meubles & équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 4 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-000937-84-2. ANDRÉ DUCHARME, partie demanderesse, -vs- JP COURNOYER LTÉE, partie défenderesse. Le 15 août 1984 à 12 heures au 60 Desmareaux BOUCHERVILLE, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JP COURNOYER LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 3 calculatrices, 1 bureau & ameublement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-023591-83-0. MONIQUE DION, partie demanderesse, —vs— GUY DELISLE, partie défenderesse. Le 15 août 1984 à 10 heures au 1020 Crémazie ouest app. 18 MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY DELISLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque GRANADA, 1 mobilier de salon 2 morceaux, & ameublements etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-002151-836. ST-EUSTACHE AUTO LOCATION INC., demanderesse, — VS — JEAN BELLAVANCE, défendeur. Le 16 août 1984, à 10 heures au domicile du défendeur au No 9555 rue Gouin, est, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil brun velours, 1 t.v. de marque Fleetwood, 1 coffre d'outils rouge et d'outils divers, 1 table de cuisine avec chrome et 4 chaises cuirette brune, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-012996-844. FILLION TRANSPORT INC., demanderesse, — VS — ARMAND DAOUST, défendeur. Le 14 août 1984, à 11:30 heures la place d'affaires du défendeur au No 100 rue Cardinal Léger, en la cité Pincourt, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 filière beige, 4 tiroirs, 1 fauteuil tissu rouge, 1 bureau en bois, 6 tiroirs, 1 véhicule remorque, Dodge 1967, série: W3A2980305, meubles & équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, le 4 août 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-044565-831. MICHEL RICHARD, demandeur, — VS — LUC DROUIN, défendeur. Le 16 août 1984 à 10 heures au domicile du défendeur au No 20 rue Du Rhone, app. 512 en la cité St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 1 téléviseur Viking, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier, 845-1147. Montréal, le 2 août 1984.

Canada, Province de Québec, District de Labelle, COUR PROVINCIALE. No.: 560-02-000214-84-0. C. & E. WIJEAR LTÉE, partie demanderesse, -vs- ROBERT LEVIS, partie défenderesse. Le 7 août 1984 à 12:30 heures au 121 Summerhill local 212 POINTE CLAIRE, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT LEVIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque GENERAL ELECTRIC, 1 t.v. portative de marque PHILIPS, & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 7ième jour d' août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-012225-84-8. RAVENDA INC., partie demanderesse, -vs- CHEMIBEC LTÉE, partie défenderesse. Le 15 août 1984 à 10 heures au 11460 54e avenue MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHEMIBEC LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 2 machines à soudure, 1 rouleau pour plier l'acier & ameublement de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-025471-83-2. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- PETER HAAS, partie défenderesse. Le 16 août 1984 à 10:15 heures au 10242 Jeanne-Mance MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PETER HAAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no série 1G1AD69B9D7175076 de marque CHEVROLET CAVALIER. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-050888-82-0. SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- ANDRÉ LARDOT, partie défenderesse. Le 14 août 1984 à 10 heures au 1900 Marie Victorin ST-BRUNO, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ LARDOT, saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle, 1 réfrigérateur & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Loi sur les Changements de Nom et d'Autres Qualités de l'État Civil (S.Q. 1965, C. 77 et Mod.)

AVIS

Avis est donné que Blanche Dolorès Côté, ménagère, domiciliée au 3346, 4e avenue à Québec, district de Québec, s'adressera au Ministère de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Doris Tremblay.

Signé à Ste-Foy, ce 26 juillet 1984

Claude Quirion, notaire et procureur de la requérante

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003006-84-3. LEUNG HANG & AL., partie demanderesse, —vs— ANDRÉ VENA & AL., partie défenderesse. Le 16 août 1984 à 12 heures au 50 Des Tilleuls LAVAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ VENA, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque RCA, 1 laveuse de marque INGLIS, & ameubements etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Richelieu, COUR PROVINCIALE., No.: 765-02-000265-84-7. AMEUBLEMENTS WILLIAMS LTÉE, partie demanderesse, —vs— ROGER FONTAINE, partie défenderesse. Le 16 août 1984 à 11 heures au 102 Des Hauts Bois, app. 301 STE-JULIE, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER FONTAINE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette 1976 no série F25YCB55899 de marque FORD. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 21-5329. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, —vs— URBAN OUTDOOR INC, partie défenderesse. Le 16 août 1984 à 13 heures au 666 Sherbrooke ouest suite 2003 MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de URBAN OUTDOOR INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque MITA, 1 dactylo de marque ROYAL & ameublements de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-025423-83-3. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- PASCALE LEROUX, partie défenderesse. Le 16 août 1984 à 12 heures au 442 Curé David DORION, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PASCALE LEROUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée AES547 de marque RENAULT, 1 mobilier de salon 3 morceaux & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 16ième jour d'août 1984. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

AVIS

PRENEZ AVIS QUE, MID TRANSPORTATION SERVICES LIMITED, détentrice du permis M-600812 et des différents certificats s'y rapportant, demande à la Commission des Transports du Québec d'être autorisée à céder son système de location en son entier à LOCATION SNYDER INC., elle-même détentrice du permis M-600066 et les parties demande que le permis M-600812 soit renouvelé entre les mains de l'acquéreur.

Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.

1ère publication: le 3 août 1984

2ième publication: le 4 août 1984

PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS

par: Adrien R. Paquette PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 500-43-000726-82

M. & MME X

Requérants

-vs-

MARC ANDRÉ CLOUTIER, d'adresse inconnue.

Intimé

AVIS À: MARC ANDRÉ CLOUTIER

Considérant la demande formulée par requête en date du 8 juin 1984, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, à Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de l'enfant MICHEL ALAIN CLOUTIER né le 21 mars 1977 et pour y donner ou refuser son consentement. À défaut par lui de ce faire, le tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

MONTRÉAL, 31 juillet 1984

(S) Lucille Rouiller greffier-adjoint

Mes CHABOT LAURIER
CERE & DAUPHIN
Procureurs des requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (Matière de Faillite)

NO: 500-11-002274-849

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

CONSTANT CHEMICAL CORPORATION, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la Ville et le District de Montréal au 1301 Montmorency,

Débitrice-Intimée

-et-

LA COMPAGNIE D'HYPOTHÈQUES CANADA PERMANENT, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires dans la Province de Québec au 600 Boul. Dorchester, Ouest dans les Ville et District de Montréal,

Requérante

AVIS

A: Constant Chemical Corporation
1301 Montmorency
Montréal, Québec

MESSIEURS,

PRENEZ AVIS qu'une Requête en Vue d'une Ordonnance de Sequestre à l'égard de vos biens sera entendue devant un Honorable Juge de la Cour Supérieure siégeant en Faillite en chambre 16.12 de cette Honorable Cour (ou si non contesté devant le Régistraire en Chambre 1.195) le 21 août 1984, à 9:30 a.m. ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

UNE copie de la Requête en Vue d'une Ordonnance de Sequestre a été laissée pour la Débitrice au Greffe de la Cour.

SOYEZ de plus avisé que si un Avis de Contestation de la requête n'est pas produite à la Cour et qu'une copie de cet Avis n'est pas signifiée au Procureur de la Créancière-Requérante au moins deux (2) jours avant la date de l'audition, et si vous n'êtes pas présent à l'audition, la Cour peut rendre une ordonnance de sequestre sur la preuve des allégués de la Requête si la Cour les trouvent suffisantes.

MONTRÉAL, le 30 juillet 1984

PRONOTAIRE ADJOINT
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
1010, rue Ste-Catherine ouest
Suite 600
Montréal, Québec
H3B 1G8

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie HARTLAND INVESTMENTS LTD. demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre la compagnie.

MONTRÉAL, QUÉBEC, ce 11 juillet 1984.

MARTINEAU WALKER
Procureurs de
HARTLAND INVESTMENTS LTD.

AVIS

AVIS vous est donné que Deborah Jean McIntyre, sans emploi, résidant et domiciliée au 2586 de la rue Coursol dans les cité et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom pour celui de Eckles.

BRISSON BOURDEAU OUELLET & TRUDEL,
Procureurs de la requérante,
1640, ouest, rue St-Antoine,
3ème étage,
Montréal, Qué.,
H3J 1A1

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
SUJET: MARIE-MARTHE TARDIF

AVIS est par les présentes donné que Marie-Marthe Tardif, ménagère, domiciliée et résidant au 4, rue Guay, Île Bizard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Marthe Ouellet.

SAINT-LAURENT, 24 juillet 1984.

Descôteaux, Jarry & Hébert
Procureurs de la requérante.

Avis est donné que: M. ROGER THEBERGE, 12640, 26e Ave. Rivière Des Prairies, Montréal détenteur du permis M-204645-002-00 agglomération A-5 Est de Montréal s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: L.D.J. AUTOS TAXIS INC., 11425 Blv. Rolland, Montréal-Nord H1G 5Z9 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.

1ère parution 3 août 1984

2ième parution 4 août 1984

LOI DE FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

ROGER GAMACHE, demeurant au 204 de la rue Gondole, à St-Eustache, Québec, J7P 1N5.

Débiteur

Avis est par les présentes donné que ROGER GAMACHE a fait cession de ses biens le 31e jour de juillet 1984, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16e jour d'août 1984, à 9:00 heures, au bureau du syndic, au 1255 Carré Phillips, suite 904, à Montréal, Québec.

Daté de Montréal, ce 2 août 1984

PETER WOLKOVE, c.a. syndic

Bureau de:
WOLKOVE, SILVERMAN, GOLFMAN
1255 Carré Phillips
Suite 904
Montréal (Québec)
H3B 3G6
Tél: (514) 849-6274

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

NORMAND BÉLANGER, Maintenance, domiciliés au 5378 Paul Pau, Montréal, Québec, H1K 2N1

Débiteur

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

PRENEZ AVIS par les présentes donné que le failli mentionné ci-haut à fait une cession de ses biens en date du 30 jour de juillet 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16e jour de août 1984 à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic au 1440 St. Catherine St. Ouest, suite 810, Montréal, Québec.

Daté de Montréal, ce 30e jour de juillet 1984.

DORIS C. MICHEL SYNDIC

BUREAU DE:
DUNWOODY & COMPAGNIE
1440 St. Catherine ouest
suite 810
Montréal, Québec
H3G 1R8
TÉL.: 861-9081

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-135726-846

DAME MARIA ZARZEKA

Requérante

-c.-

ABDEL TEWFIK

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

A: Abdel Tewfik

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante obtiendra contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, ce 1er août 1984

Me Marcelle Aubry Registraire

Me Jean-Pierre Semeniuk
1405, rue Bishop, bureau 302,
Montréal, Québec
H3G 2E4

PRENEZ AVIS QUE, TRANSGAS INC., détentrice du permis M-304860, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de faire ajouter la clause suivante à son permis:

TRANSPORT SPÉCIALISÉ — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CITERNE — CONTRAT.

De St-Romuald à la frontière Québec/États-Unis, (ports de sortie: Rivière du Loup et Edmundston) (Tout port de sortie sur l'État du Maine), pour le transport en vrac par véhicules de type citerne agencés à cette fin, de gaz pétrolifère liquéfié et retour, avec marchandise refusée ou avariée, pour le compte de I.C.G. Gaz Liquide Limitée, points de destination aux États-Unis: États du Maine.

DROIT ADDITIONNEL:

En donnant ce service, la requérante pourra également se rendre à la frontière Québec/Nouveau-Brunswick, corridor à travers le Nouveau-Brunswick vers les États-Unis.

CONDITION:

Ce permis sera opéré conjointement avec le permis de l'I.C.C. déjà émis.

La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique pour que la décision devienne en vigueur immédiatement.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, QC, H2L 1K2.

1ère publication: le 3 août 1984

2ième publication: le 4 août 1984

PAQUETTE PERREAULT RIVET TRUDEAU & ASSOCIÉS

CÉLINE TRUDEAU, avocate

LES INVESTISSEMENTS JANTON LTÉE

AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie LES INVESTISSEMENTS JANTON LTÉE, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

MONTRÉAL, le 1 août 1984.

Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON SHEPPARD
BORENSTEIN SHAPIRO

PLACEMENTS DRAGAR INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie PLACEMENTS DRAGAR INC. constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au Ministre des institutions Financières et Coopératives, de la Province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

DATÉ à Montréal, le 31 juillet, 1984

M. J. GARAISE, notaire
Procureur de la compagnie

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de MONTRÉAL sous le no 3501468, la BANQUE ROYALE DU CANADA a rétrocédé et transféré de nouveau à A.C.I. ACCESSORY CONCEPTS INC. 500 Bachand Street Montréal Québec, tout droit, titre et intérêt de la banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 6 juillet 1983 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de MONTRÉAL sous le no 3378568

Fait ce 31e jour de juillet 1984

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Dans l'affaire de la faillite de: Ronald Cole, vendeur, (n.a.s. — 223-911-652) 96 Huneault Pincourt, Québec J7V 7K6

AVIS AUX CRÉANCIERS
D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 23 juillet 1984; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 août 1984 à 09:00 heures au bureau du syndic, 2015 rue Drummond, #950, Montréal, Québec.

DATÉ de Montréal, ce 25 juillet 1984

PFEIFFER & PFEIFFER INC. syndic

2015 Drummond St., #950
Montréal, Québec
H3G 1W7
TEL: (514) 282-9636

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de: CLAUDE BÉNARD, vendeur, résidant au 232, rue Principale, app. 3, St-Basile-le-Grand, Québec J0L 1S0

Failli

Avis est par les présentes donné que CLAUDE BÉNARD a fait une cession le 30 juillet 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 août 1984, à 9h30 au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour ouest, Chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

Daté de Montréal, ce 2ième jour d'août 1984.

RÉAL FAFARD, c.a. Syndic

600, rue de La Gauchetière ouest
tour de la Banque Nationale, bureau 1900
Montréal, Québec H3B 4L8
Tél.: 879-1385

AVIS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE

NOS: 500-11-002480-842
051048

Dans l'affaire de la faillite de:

PIERRE SCHNEIDER, Journaliste, demeurant au 25, St-Antoine, dans la Ville de Longueuil, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que PIERRE SCHNEIDER a fait cession de ses biens le 31e jour de juillet 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20e jour d'août 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 800, Place Victoria, suite 2224, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 1er août 1984

ALBERT DIONNE de Samson, Bélair Inc., Syndic

Samson, Bélair Inc.
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2
(871-1515)

TRANSFERT DE PERMIS

PRENEZ AVIS que CENTRE DE CAMIONS USAGÉS INC., 1470 ouest, rue King, Sherbrooke, QC, détentrice du permis M-600, 326-012, 013, 014, 017 et 018 s'adressera à la Commission des transports du Québec afin de transférer ledit permis, système et moyen de transport en faveur de 2162-5280 QUÉBEC INC., 3842, Boul. Université, Rock Forest, QC, qui demandera l'autorisation d'en continuer l'exploitation.

La requérante demande que la décision à être rendue devienne exécutoire immédiatement conformément à l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission.

Tout intéressé qui désire s'opposer et/ou intervenir à la présente demande peut s'adresser à la Commission des transports du Québec, 585 est, Boul. Charest, Québec, QC, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.

Me Yvon Chouinard,
CHOUINARD & LAFLAMME,
480, Chemin St-Louis,
Québec, QC G1S 1B6
C 5762

1ère publication: 3 août 1984

2ième publication: 4 août 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO: 500-12-134550-841

DAME ANNE BOLDERSON,

Requérant/e

-c.-

DUNG VAN LE,

Intimé/e

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé/e, DUNG VAN LE, est par les présentes requis/e de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, le/la Requérant/e procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il/elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 24 juillet 1984

JULES BLANCHET, J.C.S. REGISTRAIRE

LAROCHE, BOYANER
& SEPINWALL
665, ch. de la Côte-des-Neiges
Bureau 405
Montréal (Québec) H3S 2B4
tél. 731-3234
PROCUREURS DE
LA REQUÉRANTE

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie: ARCHITECHNIQUE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, le 30 juin 1984

de Grandpré, Godin & Associés
procureurs de Architechnique Inc.

MANITOU LODGE INC.

AVIS est, par les présentes, donné que la Compagnie MANITOU LODGE INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

MONTRÉAL, le 1 août 1984

Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON SHEPPARD
BORENSTEIN SHAPIRO

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de « Garage François Robillard Inc », corporation légalement constituée, ayant son siège social en la Ville de Tracy, au numéro 9805 de la Route Marie-Victorin, en faveur de « Coopérative Fédérée de Québec » en date du 26 juillet 1984, a été enrgistrée au bureau de la division d'enregistrement de Richelieu, le 30 juillet 1984, sous le numéro 202746. »

AVIS

PRENEZ AVIS QUE, LISKEARD EQUIPMENT INC., détentrice du permis M-305527, demande à la Commission des Transports du Québec à être autorisée à céder son système de transport exploité en vertu dudit permis à LISKEARD TRANSPORT INC., contrôlée par la même famille et que le permis soit renouvelé entre les mains de la nouvelle corporation.

La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.

1ère publication: le 3 août 1984

2ième publication: le 4 août 1984

PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS

par: Me Adrien R. Paquette PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-013840-843

JOSEPH PERLINI ET DOUGLAS ELIE

Demandeur

-vs-

DAVID WREN

Défendeur

AVIS EST DONNÉ À: DAVID WREN défendeur en cette cause, de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour Provinciale dans un délai de (30) trente jours à compter de la publication de cet avis.

Une copie de bref d'assignation, déclaration et avis a été laissé au greffe de la Cour Provinciale à son intention, au 10 est rue St-Antoine, Montréal.

À défaut par vous de comparaître dans le délai prévu, un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.

Montréal le 4 août 1984

Mes. Perlini et Elie avocats
415 Bourke apt. 104
Dorval

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

C.S. NO: 700-11-000316-846
NO: 051062

Dans l'affaire de la faillite de:

CHARLES A. BEAUDIN, ajusteur, résidant et domicilié dans la Ville de Mont-Rolland, District de Terrebonne, Province de Québec, au 4119, Notre-Dame, C.P. 521, Ste-Adèle.

Débiteur

AVIS est par les présentes donné que CHARLES A. BEAUDIN, de la Ville de Mont-Rolland, District de Terrebonne, Province de Québec, a déposé une cession sous la Loi de la Faillite 1949, le 1er août 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20 août 1984 à 2:00 heures, au bureau du Syndic, 5075, rue de Sorel, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent produire entre nos mains avant l'assemblée, les preuves de réclamation et si nécessaire, les procurations.

DATÉ À MONTRÉAL, ce 1er jour d'août 1984.

LÉON FRIEDMAN, C.A. &
LÉON FRIEDMAN & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC
BUREAUX DE:
LÉON FRIEDMAN & ASSOCIÉS INC.
5075, rue de Sorel
Montréal, Québec
H4P 1G6
TÉL.: (514) 731-7905

DÉCÈS

LAVIGUEUR ZÉNOPHILE

À Montréal, le 2 août 1984 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Zénophile Lavigueur, ex-président de la compagnie Z. Lavigueur ltée, Chevalier Grand Officier de l'Ordre du St-Sépulcre de Jérusalem et membre du Mouvement Eucharistique, époux de Yvonne Duquette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Roger Lacroix c.a.) et Claudette (Maître Claude Monette), ses petits-enfants: Pierre, Jean, Marie (Normand Gendron), André, Suzanne et Lucie (Lacroix), Joanne (Monette) (Docteur F.A. Têtu), 2 arrières-petits-enfants: Caroline et François Têtu, ses belles-soeurs: Madeleine, Thérèse et Armandine. Les funérailles auront lieu lundi, le 6 août. le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie ltée, 400 est Henri-Bourassa, pour se rendre à l'église St-Nicolas, Ahuntsic, où le service sera célébré à 14 hrs, et de là au cimetière Côte-des-Neiges. Salon fermé de 17 hrs à 19 hrs.

PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN ÉDUCATION MORALE

L'Université du Québec à Montréal offrira, en 1984-85, un **programme court de second cycle en éducation morale.**

Le programme comprend quatre cours; deux seront offerts à l'automne '84:

- **Raisonnement moral et causal** - le mardi, à 17 heures
- **Raisonnement moral et culture** - le jeudi, à 17 heures

les deux autres à l'hiver '85:

- **Aspects développementaux de la formation morale** et
- **Raisonnement pratique.**

Conditions d'admission:

Détenir un baccalauréat ou l'équivalent dans un domaine en lien avec l'éducation morale, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent, ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Pour une admission-inscription à ce programme ou à l'un ou l'autre des cours offerts, se présenter, avec les pièces justificatives requises, au Centre administratif du CIRADE, 200 ouest, rue Sherbrooke, salle 4105, **entre 13 heures et 17 heures, le mercredi 15 août 1984**. On peut aussi s'inscrire comme étudiant ou étudiante libre à l'un ou l'autre de ces cours.

Pour autre information, s'adresser à (514) 282-8255.

Université du Québec à Montréal

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
ARTICLE 80 (4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

2160-9102 QUÉBEC INC. connu sous le nom de Librairie-Papeterie Félix, compagnie constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les Compagnies du Québec, ayant son siège social au 1783 de l'Église, Verdun, H4E 1G7, et sa place d'affaires au 5975 Boul. Monk, Montréal, Qué. H4E 3H2

Débitrice

AVIS est par les présentes donné que 2160-9102 QUÉBEC INC. a fait cession de ses biens le 30ième jour de juillet 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16ième jour de août 1984, à 10:00 de l'avant-midi au Bureau du syndic, au 1 Place Ville-Marie, suite 3210, Montréal, Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 1ER JOUR D'AOÛT 1984.

GUY LOSLIER
Syndic

Normandin Barrière+Cie affilié à Deloitte Haskins & Sells

Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

LES JEUX OLYMPIQUES DE LOS ANGELES

« J'ai presque marché pendant toute la course »

Carl Lewis survole le 100 mètres

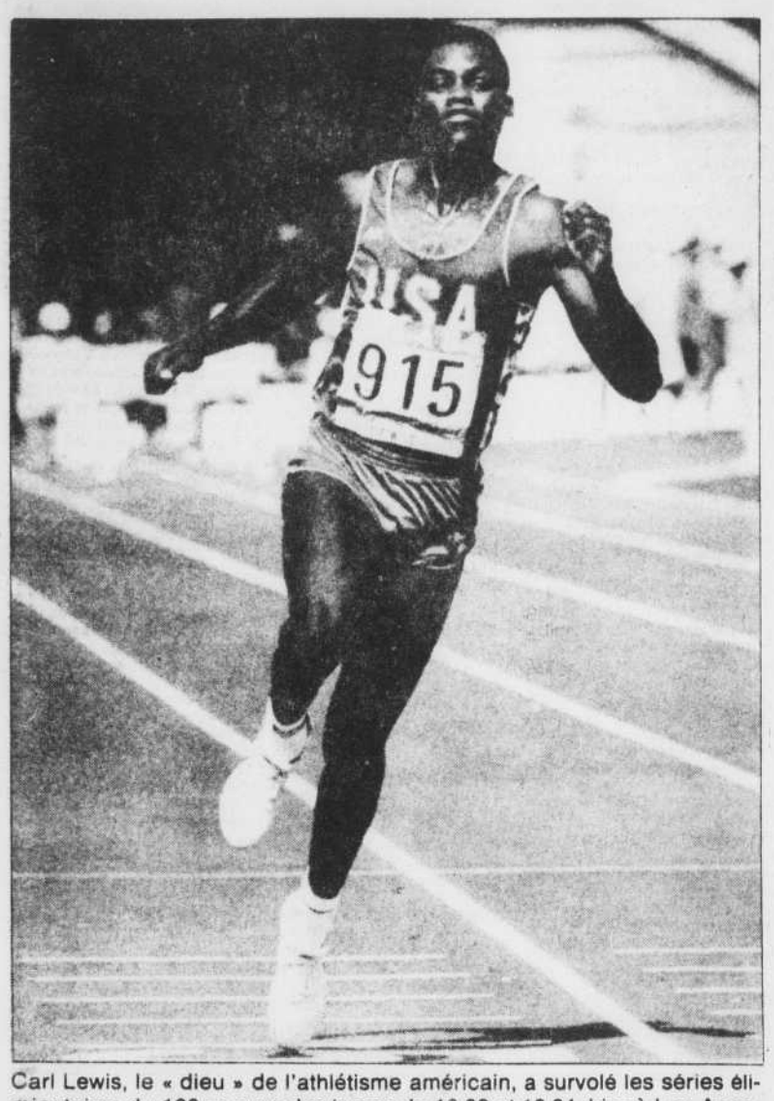

Carl Lewis, le « dieu » de l'athlétisme américain, a survolé les séries éliminatoires du 100 m avec des temps de 10.32 et 10.04, hier à Los Angeles. (Photolaser AP)

LOS ANGELES (AFP) — Carl Lewis et Edwin Moses, les deux monstres sacrés de l'athlétisme américain, ont effectué un superbe départ, hier, au cours de la journée d'ouverture de l'athlétisme, discipline-reine des Jeux olympiques, sur la piste du Memorial Coliseum de Los Angeles en présence de près de 90.000 spectateurs.

Sur 100 mètres, Lewis s'est montré particulièrement impressionnant en deux courses. Il devait tout d'abord gagner sa série en 10 sec 32 en courant seulement...les trente derniers mètres. « J'ai presque marché pendant toute la course », devait-il déclarer avec beaucoup d'assurance après sa série. Ensuite, Lewis a fait encore mieux en quart de finale. Il a survolé sa course dans le temps de 10 sec 04 en produisant toujours une formidable impression de facilité.

Dans cette épreuve du 100 mètres, Tony Sharpe, Desai Williams et Ben Johnson, les trois sprinters canadiens, ont assuré leur qualification pour les demi-finales. Un autre Américain, Sam Graddy, s'est également illustré en dominant son quart de finale en 10 sec 15. En revanche, l'Italien Pier-Francesco Pavoni, vice-champion d'Europe 1982, a disparu dès les séries en terminant quatrième en 10 sec 72.

Pour sa part, Moses a été magistral sur 400 m haies. Il a enlevé sa série en toute décontraction en 49 sec 33. Son grand rival sur cette distance, l'Allemand de l'Ouest Harald Schmid, s'est lui aussi aisément qualifié en 49 sec 34, soit à un centième de l'Américain.

Dans l'épreuve de qualification du triple saut, le favori, l'Américain Mike Conley, a réussi un premier essai de 17,36 m. Sa meilleure performance a été cette année de 17,50 m. Quant à l'autre Américain, Willie Banks, vice-champion du monde 1983, il s'est qualifié au troisième et dernier essai avec 16,59 m.

Enfin, Christine Slythe de Rock Forest a causé une agréable surprise en se qualifiant pour les demi-finales du 800 m féminin.

Médaille d'or à la carabine à 10 m

Les Français ont sablé le champagne

LOS ANGELES (AFP) — Après le thé chinois, le coca-cola américain, la bière anglaise, le bourbon canadien et le chianti italien, le tir olympique, pour son avant-dernière journée, a sablé le champagne hier à Chino Valley où la France a remporté sa première médaille d'or à la carabine à 10 m (air comprimé) messieurs, avec Philippe Heberlé, champion du monde en titre de la spécialité.

Encore junior l'an dernier, le vainqueur a terminé à seulement un point du record du monde avec 589 points au terme d'un concours qu'il a largement dominé. Après avoir toutefois pris un mauvais départ, il alignait trois 99/100 d'affilée qui devaient laisser ses adversaires à respectable distance, à savoir l'Autrichien Andreas Kronthaler et l'Anglais Barry Dagger crédités tous deux de 587 points.

« Aux mouches », l'Autrichien l'emportait pour la médaille d'argent. Enfin, au skeet, dernière compétition olympique de tir et dont les 50 derniers plateaux seront tirés aujourd'hui pour le titre, le détenteur du record du monde américain Matthew Dryke mène enfin seul la danse avec 148/150 devant le dangereux Norvégien Ove Rasmussen à un seul point et cinq autres prétendants à la médaille d'or ou au podium, à deux points : l'Allemand Norbert Hofman, l'Italien Rossi Scribani, le Chypriote Petros Kyritsie, le Colombien Jorge Molina et l'Autrichien Nikolos Szapary.

Apothéose pour les cyclistes Américains

LOS ANGELES (AFP) — Les épreuves sur piste de cyclisme des Jeux de Los Angeles, ont pris fin, hier, par une journée d'apothéose pour les Américains. Après le doublé attendu de Mark Gorski et Nelson Vails en vitesse, le public, qui ne se lasse pas d'entendre son hymne national et qui avait fait du vélodrome de Dominguez Hills son nouvel Eldorado, avait à peine regretté la défaite de l'équipe de poursuite, en finale, face aux Australiens.

Pour lutter à armes égales avec l'Australie, qui avait fait sensation, en demi-finale, en réussissant le meilleur temps (4 min 23 sec 56), les Américains devaient effectuer un parcours sans faute. Or, dès le départ, David Grylls perdait son calepied droit et laissait à ses trois camarades le soin de faire échec à la locomotive australienne. Mais le combat apparut bien vite trop inégal. Et pourtant, en demi-finale, les poursuiteurs américains avaient réussi un authentique exploit en poussant l'équipe ouest-allemande, tenante du titre mondial, au point de rupture, après tout juste 2 km.

L'Australie qui n'avait plus obtenu un titre olympique sur piste depuis les Jeux d'Helsinki, en 1952 (Russel Mockridge sur le kilomètre), privait donc ainsi les Etats-Unis d'une cinquième médaille d'or en cyclisme.

La quatrième avait récompensé, un peu plus tôt, Mark Gorski, 24 ans, un grand garçon blond de 1,88 m, cinquième des championnats du monde 1983 et qui avait battu, sur cette même piste, lors du tounoi préolympique, le Soviétique Sergei Kopylov. Gorski se joua sans émotion de son compatriote Nelson Vails en deux manches rondement menées. Le Japonais Tsutomu Sakamoto s'emparait de la médaille de bronze, face au Français Philippe Vernet.

Mark Gorski avait tenu à associer son fils Alexander à la cérémonie de la remise des médailles. Une image touchante comme celle d'ailleurs du Blanc, Mark Gorski, et du Noir, Nelson Vails, effectuant leur tour d'honneur, main dans la main, sous un petit drapeau américain.

Le tableau des médailles

Voici le classement des médailles après 52 épreuves des Jeux olympiques d'été de Los Angeles:

	or	arg.	br.	total
États-Unis	23	14	3	40
Chine	7	3	5	15
Italie	5	1	2	8
All. de l'Ouest	4	5	6	15
Canada	4	5	1	10
Japon	3	0	5	8
Australie	1	4	5	10
Roumanie	1	4	2	7
France	1	2	4	7
Grande-Bretagne	1	1	4	6
Pays Bas	1	1	3	5
Finlande	1	0	2	3
Corée du Sud	1	0	1	2
Suède	0	5	3	8
Suisse	0	1	2	3
Brésil	0	1	0	1
Colombie	0	1	0	1
Mexique	0	1	0	1
Pérou	0	1	0	1
Belgique	0	0	1	1
Norvège	0	0	1	1
Taiwan	0	0	1	1
Yougoslavie	0	0		1

HORS-JEU

La morphologie des athlètes olympiques

JEAN-LUC DUGUAY

Durant les Jeux olympiques de 1976, je travaillais pour le COJO au village olympique où je dirigeais le journal quotidien des athlètes. Dans un petit bureau adjacent défilaient, toute la journée durant, des sportifs et sportives de toutes les disciplines. Des spécialistes américains de la morphologie leur avaient donné rendez-vous.

Je les ai rencontrés, ces experts. Ils m'ont juré être capables de deviner la discipline des athlètes d'un simple coup d'oeil. Vous me direz que pas besoin d'être sorcier pour identifier un haltérophile et une gymnaste: le premier a l'air d'un roulement à billes géant, la deuxième, d'un roseau penchant. Celui-là bloque le soleil, celle-ci le laisse filtrer.

Là où ça se complique, c'est quand vous faites du surplace entre un sprinter ou un hurdler. Qui est qui ? Pire encore: tentez donc de démêler le tireur au pistolet du tireur à la carabine ! Même nus, ces deux-là se ressemblent, leurs munitions seules les distinguent . . . Et qui oserait affirmer, la main sur les Saintes Écritures, que ces muscles appartiennent à un cycliste et pas à un joueur de waterpolo ?

Pourtant, ces messieurs dames de San Diego savaient, eux. Rien ne leur échappait de la configuration des muscles et ils criaient à l'unisson « volley-ball ! » en voyant entrer telle géante dans leur bureau de fortune alors que j'étais prêt à parier ma dernière médaille de saint Antoine que la terrifiante demoiselle ressemblait comme deux ballons à une praticienne du basket.

J'ai quand même compris à la fréquentation de mes voisins fortuits combien le sport — et les Jeux olympiques qui en sont la représentation par excellence — est devenu une activité programmée. On fabrique les champions à l'ordinateur. L'hypermusculature des haltérophiles est programmée comme l'est le nanisme des gymnastes féminines. On développe le mâle et la femelle en vue de l'obtention de résultats physiologiques précis, on tripote les hormones comme on pétrit la pâte pour en tirer le pain le plus succulent.

Comme tout le monde, j'imagine, je regarde les Jeux à la télévision, même si parfois ils ont l'air de Championnats nationaux américains auxquels auraient été invités par politesse quelques étrangers. Les performances me fascinent et me font peur. Depuis le temps qu'on me dit que la perfection n'est pas de ce monde. Et pourtant ces Jeux se déroulent sans Soviétiques, sans Allemands de l'Est.

Calé dans mon fauteuil, j'assiste aux épreuves de natation et je vois tomber les records mondiaux et olympiques. Dites-moi où cela va s'arrêter. Un athlète, même programmé, ne courra jamais le 1,500 mètres en deux minutes, non ? À quel jour de quelle année atteindra-t-on la limite humaine de l'exploit ? Et quand il ne sera plus possible de faire mieux, on n'aura plus intérêt à organiser des compétitions sportives car l'athlète n'aura plus de raison de se motiver. Ce jour-là, au fond, n'arrivera peut-être jamais: le monde se sera déjà fait hara-kiri.

★★★

Le déferlement chauviniste

On reproche souvent — et à juste titre — leur partisanerie et leur chauvinisme aux commentateurs sportifs d'ici. Mais encore une fois, nous devons nous contenter du deuxième rang. Si vous syntonisez le réseau ABC, le diffuseur-hôte des Jeux de Los Angeles, vous croyez sans doute rêver.

Je comprends fort bien que les Américains accordent une attention particulière à « leurs » athlètes, d'autant plus qu'il en manque de très grands d'autres pays. Mais à ce point-là, c'est pas possible ! On dirait des pères de famille s'exclamant devant les exploits de leur fiston ou de leur fifille. Tout se passe comme si les recherchistes avaient oublié de compiler des dossiers sur les « étrangers ».

À vrai dire, cette attitude de la télévision américaine trahit une ignorance certaine. J'ose espérer en tout cas qu'ABC se trompe en adoptant cette ligne de conduite et que le téléspectateur, lui, est assez intelligent pour être intéressé à en savoir davantage sur « les autres ».

Le message d'ABC est clair: c'est la « beautiful America » qu'il s'agit de vendre durant ces Jeux, celle qui n'a pas de défaut, qui n'est pas raciste, qui n'est pas pauvre. Regardez ces reportages bouche-trous qu'on nous présente à l'occasion sur tel ou tel athlète américain. J'en ai vu un sur je ne sais plus quel nageur qu'on nous a présenté comme tellement « normal » qu'il fréquentait même à l'occasion les discothèques avec sa petite amie.

Les Soviétiques ont raison de dire que la télévision américaine fait de la propagande. C'est une technique qu'ils connaissent bien, eux qui viennent de diffuser un « reportage » où un enfant américain prêtait le serment nazi.

BASEBALL

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	392	115	78	21	.293
Dawson	336	77	52	8	.229
Dilone	122	34	8	1	.279
Driessen	8	1	0	0	.125
Flynn	238	63	12	0	.265
Francona	214	74	18	1	.346
Raines	394	119	45	7	.302
Ramos	56	9	1	0	.161
Ramsey	18	3	1	0	.167
Rose	270	71	23	0	.263
Scott	39	11	5	0	.282
Stenhouse	117	23	10	3	.197
Thomas	149	45	15	0	.302
Venable	9	3	0	0	.333
Wallach	382	100	53	15	.262
Wohlford	126	33	11	1	.262

Buts volés: Raines 37; Dilone 20; Dawson, 6; Carter; Wallach, Rose 1, Wohlford, 1 chacun.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Gullickson	6-7	136.0	58	59	3.84
James	4-4	59.0	26	53	3.97
Lea	14-6	164.0	51	89	2.80
Lucas	0-3	42.1	13	32	2.77
Palmer	5-3	85.0	36	53	3.81
Reardon	3-4	54.0	17	49	2.83
Rogers	3-11	96.0	61	32	5.72
Schatzeder	4-2	77.1	20	51	2.33
Smith	9-9	141.0	45	78	2.87

Victoires préservées: Reardon 14; Lucas, 7; James, 7; Schatzeder, 1.

Ligue Nationale

Jeudi

Chicago 3, Montréal 2
Pittsburgh 6, New York 4
S.Francisco 5, Cincinnati 2
Philadelphie 3, St. Louis 2

Hier

Montréal 6, Chicago 5
New York 4, Pittsburgh 1
L. Angeles 5, Cincinnati 2
Atlanta 2, S. Francisco 1
St-Louis 4, Philadelphie 3
Houston 6, S. Diego 2

Aujourd'hui

Montréal, Schatzeder (4-2) à Chicago, Eckersley (5-6), 16 h 05
New York, Berenyi (7-11) à Pittsburgh, Rhoden (9-8), 19 h 05
Los Angeles, Hershiser (7-4) à Cincinnati, Russell (4-12), 19 h 35
San Francisco, Calvert (0-1) à Atlanta, McMurtry (8-11), 19 h 40
Philadelphie, Hudson (8-9) à St. Louis, LaPoint (7-9), 20 h 05
San Diego, Lollar (8-9) à Houston, Lacoss (5-2), 20 h 35

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Gwynn, SD	418	152	.364
Sandberg, Chi	435	143	.329
Dernier, Chi	360	115	.319
Cruz, Hou	400	125	.313
Wash'ton, Atl	290	90	.310
Hernandez, NY	354	109	.310
Brenly, SF	296	91	.307
Lacy, Pgh	257	79	.307
Ray, Pgh	339	104	.307
Raines, Mtl	**394**	**119**	**.302**

Circuits: Murphy, Atlanta, 26; **Carter, Montréal, 21;** Schmidt, Philadelphie, 21.

Points produits: Carter, Montréal, 78; Schmidt, Philadelphie, 68; Davis, Chicago, 68.

Buts volés: Samuel, Philadelphie 50; Wiggins, San Diego, 44.

Lanceurs (9 décisions): Sutcliffe, Chicago, 8-1, 2.45; Soto, Cincinnati, 11-4, 3.22.

Ligue Américaine

Jeudi

Detroit 2, Cleveland 1
New York 6, Milwaukee 2
Californie 14, Minnesota 2

Hier

Toronto à Baltimore
Texas 4, Boston 3
Kansas City 9, Detroit 6
New York 3, Cleveland 2
Chicago à Milwaukee
Seattle à Oakland (2)
Minnesota en Californie

Aujourd'hui

Kansas City, Gubicza (8-8) à Detroit, Abbott (3-3), 14 h 15
Texas, Tanana (10-10) à Boston, Boyd (5-8), 14 h 15
Chicago, Seaver (10-6) à Milwaukee, Haas (6-8), 14 h 20
Seattle, Beattie (9-11) à Oakland, Young (3-1), 16 h 05
Toronto, Clancy (7-11) à Baltimore, Boddicker (12-8), 19 h 35
Cleveland, Smith (4-3) à New York, Rasmussen (5-3), 20 h
Minnesota, Filson (6-2) à Californie, Zahn (9-8), 22 h

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Winfield, NY	356	124	.348
Mattingly, NY	389	132	.339
Hrbek, Min	355	117	.330
Ripken, Bal	414	131	.316
Murray, Bal	382	119	.312
Easler, Bos	401	124	.309
Lemon, Det	351	108	.308
Tabler, Cle	267	82	.307
Collins, Tor	281	86	.306
Motley, KC	337	103	.306
Upshaw, Tor	385	118	.306

Circuits: Kingman, Oakland, 28; Armas, Boston, 28; Kittle, Chicago, 24.

Points produits: Kingman, Oakland, 87; Murray, Baltimore, 81.

Buts volés: Henderson, Oakland, 47; Pettis, Californie, 38.

Lanceurs (9 décisions): Leal, Toronto, 12-2, 3.09; Stieb, Toronto, 12-4, 2.37; Petry, Detroit, 14-5, 2.86.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	62	45	.579	—
NEW YORK	59	44	.573	1
PHILADELPHIE	57	48	.543	4
ST. LOUIS	53	54	.495	9
MONTRÉAL	**52**	**54**	**.491**	**9 ½**
PITTSBURGH	47	61	.435	15 ½

Section Ouest

SAN DIEGO	64	42	.604	—
ATLANTA	56	51	.523	8 ½
LOS ANGELES	52	56	.481	13
HOUSTON	50	58	.463	15
CINCINNATI	45	62	.421	19 ½
SAN FRANCISCO	41	63	.394	22

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

DETROIT	72	34	.679	—
TORONTO	60	45	.571	11 ½
BALTIMORE	58	48	.547	14
BOSTON	54	50	.519	17
NEW YORK	52	52	.500	19
MILWAUKEE	47	61	.435	26
CLEVELAND	45	59	.433	26

Section Ouest

CALIFORNIE	55	51	.519	—
MINNESOTA	54	51	.514	½
CHICAGO	51	54	.486	3 ½
KANSAS CITY	50	56	.472	5
SEATTLE	50	58	.463	6
OAKLAND	48	60	.444	8
TEXAS	45	62	.421	10 ½

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Hier

Winnipeg à Edmonton

Samedi

Calgary à Montréal

Dimanche

Ottawa à Toronto
C.-B. à Saskatchewan

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TOTONTO	5	3	2	0	166	120	6
OTTAWA	5	3	2	0	134	131	6
HAMILTON	5	1	3	1	123	154	3
MONTREAL	**4**	**1**	**3**	**0**	**98**	**118**	**2**

Section Ouest

WINNIPEG	4	3	1	0	112	73	6
C.-BRITANNIQUE	4	3	1	0	108	71	6
EDMONTON	4	2	2	0	108	131	4
CALGARY	5	2	3	0	93	135	4
SASKATCHEWAN	4	1	2	1	99	108	3

EN BREF...

■ *Carter, le meilleur des Expos en juillet*

CHICAGO (PC) — Le receveur Gary Carter, des Expos, a été choisi le joueur par excellence de l'équipe au cours du mois de juillet. Carter (.287, sept circuits et 25 points produits), succède à Tim Wallach, Terry Francona et Bill Gullickson qui ont mérité le même honneur en avril, mai et juin. Carter connait une excellente saison, ayant frappé pour .267 (21 pp) en avril, pour .268 (20 pp) en mai et pour .316 (12 pp) en juin.

■ *Ville à Montréal*

GRENOBLE, France (AFP) — L'attaquant international de Saint-Gervais (une équipe de la première division française), Christophe Ville, âgé de 21 ans, a annoncé hier qu'il participera, dès le 19 août, à un stage sélectif de 15 jours au Forum. Le Canadien a repêché Ville lors de la dernière séance de repêchage amateur. Considéré comme un surdoué par l'entraîneur de l'équipe de France, le Québécois Jacques Tremblay, Christophe Ville a précisé que s'il est incapable de se tailler un poste avec le Canadien, il acceptera un contrat professionnel avec le Canadien de Sherbrooke, de la Ligue américaine. Christophe Ville qui a été couronné meilleur joueur français pour la deuxième année consécutive, avait déjà suivi en, août 1983, un camp d'entraînement junior à Montréal, mais les dirigeants n'avaient pu le conserver pour la saison, ayant en effet oublié de l'inscrire à temps sur la liste des repêchages obligatoire pour tout joueur étranger désireux d'évoluer au Canada.

D'autre part, le gardien Mark Holden a signé un contrat d'un an avec le Canadien. Holden a conservé une moyenne de buts alloués de 3.35 en 47 matches avec les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, la saison dernière.

■ *De Angelis, meilleur temps des essais*

HOCKENHEIM, RFA (AFP) — L'Italien Elio de Angelis, sur Lotus Renault, a réalisé le meilleur temps de la première séance d'essais officiels du Grand Prix de RFA de Formule Un hier après-midi sur le circuit de Hockenheim. Cette séance, courue sous un chaud soleil, a été marqué par la domination des moteurs Renault puisque le Britannique Derek Warwick (Renault Elf) a réalisé la deuxième performance derrière de Angelis et devant les habituels ténors, Nelson Piquet (Brabham BMW) et Niki Lauda (Marlboro McLaren).

Bowa fait cadeau d'un gain aux Expos

CHICAGO (AP, PC) — Les Expos ont pris l'avance 5-0 et ils l'ont finalement emporté 6-5 contre les Cubs de Chicago, hier après-midi.

Les Expos ont ainsi mis fin à une série de trois défaites consécutives, marquant à la neuvième lorsque Larry Bowa n'a pu compléter un double jeu à la suite d'un roulant de Dan Driessen.

Max Venable, comme frappeur suppléant, a d'abord obtenu un simple. Doug Flynn s'est sacrifié. Mike Stenhouse a frappé un simple et il s'est rendu au deuxième but sur le relais au champ-intérieur. Tim Raines a ensuite obtenu un but sur balles pour remplir les buts avant que Dan Driessen ne frappe un roulant que Bowa n'a pu convertir en double jeu lorsque la balle est restée emprisonnée dans son gant.

Il s'agissait alors de la deuxième « erreur » de Bowa en deux manches puisqu'à la fin de la huitième, le vétéran des Cubs a raté un risque-tout qui aurait pu donner la victoire à son équipe.

Jeff Reardon (4-4) venait de remplacer Bob James. Des coureurs étaient postés aux deuxième et troisième buts et il n'y avait pas de retrait.

À la suite du retrait forcé de Leon Durham, les Cubs ont alors risqué le risque-tout mais le jeu n'a pas fonctionné lorsque Bowa a été incapable de toucher au tir de Reardon, causant alors le retrait facile de Keith Moreland au marbre.

« Il m'a été impossible de toucher le tir de Reardon, s'est défendu Bowa. C'était une rapide à l'intérieur, à la hauteur des chevilles.

« Quant au double-jeu raté, je n'ai pu sortir la balle de mon gant », a-t-il ajouté.

Les Expos ont marqué deux points à la quatrième manche lorsque Andre Dawson a frappé un simple, suivi d'un triple de Tim Wallach et d'un simple de Jim Wohlford. Ils ont ensuite ajouté trois points à la cinquième.

Flynn a d'abord frappé un simple. Le lanceur Bill Gullickson a ensuite voulu se sacrifier, mais son amorti était si bien déposé qu'il a obligé Leon Durham à effectuer un mauvais tir vers le premier but. Un simple de Raines, qui frappait ainsi en lieu sûr dans un 11e match de suite, a ensuite rempli les buts.

Le retrait à l'avant-champ de Derrel Thomas a permis à Flynn de marquer. Puis, Carter y allait d'un simple opportun pour hausser son total de points produits à 80, un sommet dans la Ligue nationale.

Enflammés par une foule extrêmement bruyante, les Cubs n'ont cependant pas lancé la serviette. Ils sont revenus de l'arrière pour égaler le compte 5-5.

Gullickson, qui avait alloué trois circuits à sa dernière sortie, à Philadelphie, en a donné deux autres hier.

Un circuit de deux points de Durham, après deux retraits à la sixième manche, a réduit l'écart de trois points.

Gullickson a terminé cette reprise mais il a dû abandonner à la manche suivante, après avoir permis un circuit en solo au vétéran Ron Cey.

Les Cubs ont complété leur remontée à la huitième, mais leur témérité les a empêché de prendre l'initiative des activités pour la première fois de la journée.

MONTRÉAL	ab	p	cs	pp
Raines cc	4	1	1	0
Thomas ac	4	0	0	1
Driessn fs	1	0	0	1
Ramsey ac	0	0	0	0
Dawson cd	4	1	1	0
GCartr 1b	4	0	1	2
Wallach 3b	3	1	2	1
Wohlfrd cg	2	0	1	1
Gonzls ac	1	0	0	0
Reardon l	0	0	0	0
Ramos r	3	0	0	0
Venable cg	0	1	0	0
Flynn 2b	3	1	1	0
Gullcksn l	2	1	0	0
James l	0	0	0	0
Stenhous cg	1	0	1	0
Totaux	32	6	8	6

CHICAGO	ab	p	cs	pp
Cotto cc	5	1	2	0
Sndbrg 2b	5	0	1	0
Matthws cg	3	1	0	0
Durhm 1b	4	1	2	2
Morelnd cd	4	0	1	1
Cey 3b	3	1	2	1
Lake r	4	1	2	0
Owen ac	2	0	0	0
Johnstn fs	1	0	0	0
Bowa ac	1	0	0	0
Trout l	1	0	0	0
Reuschel l	0	0	0	0
Bosley fs	1	0	0	0
Brusstar l	0	0	0	0
JDavis fs	0	0	0	1
Stoddard l	0	0	0	0
Woods fs	1	0	0	0
Totaux	35	5	10	5

Montréal	000	230	001 — 6
Chicago	000	002	210 — 5

Pproduit victorieux — Driessen (4).

E—Durham, Gonzales. DJ—Chicago 2. LSB—Montréal 6, Chicago 6. 2B—Sandberg, Lake, Moreland. 3B—Wallach. CC— Durham (15), Cey (16). BV—Bowa (9). S—Gullickson, Flynn. BS—J-Davis.

	ML		CS	P	PM	BB	RB
Montréal							
Gullcksn	6		7	3	3	0	5
James	1		3	2	2	1	0
Reardon G,4-4	2		0	0	0	1	0
Chicago							
Trout	4	1-3	7	5	4	2	3
Reuschel		2-3	0	0	0	0	0
Brusstar	2		0	0	0	0	0
Stoddard P,7-4	2		1	1	1	3	4

Gullickson a affronté un frappeur en 7e. James a affronté trois frappeurs en 8e.

D—2:37. A—28,483